

*École Normale.*

# L'ÉMULATION,

NOUVELLE REVUE FRIBOURGEOISE.

Chaque pays a sa pensée.

LA FONTAINE.

TOME TROISIÈME.



FRIBOURG,

IMPRIMERIE DE L.-J. SCHMID, ÉDITEUR,

RUE DE LA PRÉFECTURE, N° 198.

—  
1854.



J 529,3

# L'ÉMULATION

NOUVELLE REVUE FRIBOURGEOISE

Chaque part à la vente  
en France

TOME TROISIÈME



FRIBOURG

IMPRIMERIE DE L.-A. SCHUB, ÉDITEUR

105 DE LA RÉVOLUTION, N° 102

1854



# L'ÉMULATION,

## NOUVELLE REVUE FRIBOURGEOISE.

1854.

---

### NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE LA  
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE FRIBOURG,  
DEPUIS SA FONDATION EN 1838 JUSQU'EN 1854.

L'âme est un feu qu'il faut nourrir  
Et qui s'éteint s'il ne s'augmente.

VOLTAIRE.

Aux termes d'un article des Statuts de la Société d'Etudes, le Président sortant de charge est tenu de faire un rapport par écrit sur la vie et les travaux de cette Société pendant sa présidence. Pour nous conformer à ce devoir, nous avons rédigé le compte-rendu suivant, dont la Société d'Etudes a jugé à propos de décider la publication.

L'histoire de la Société comprend deux ères distinctes : l'ère de la fondation, de août 1838 à août 1842, et l'ère du renouvellement qui, commencée en 1849, n'est pas prête à finir encore. Une lacune de six années sépare ces deux époques et forme comme

le *Moyen-Age* de la Société, dont les deux ères que nous venons d'indiquer figurent l'*Age ancien* et l'*Age moderne*.

Nous suivrons donc cette division que justifie d'ailleurs assez bien le ton un peu léger de notre Notice.

## I.

### HISTOIRE ANCIENNE.

(De 1838 à 1842.)

Le désir de s'instruire, uni à l'enthousiasme des lettres et de la patrie, porta quelques jeunes gens à se réunir dans le courant de l'été 1838. Le besoin de régulariser ces conférences se fit sentir, et le 1<sup>er</sup> août de la même année, une société en forme s'installait dans une des salles du Lycée, sous la présidence de M. Daguet, professeur à l'Ecole moyenne, et prenait le nom un peu poétique de *Société d'Etudes des bords de la Saane*.

Le caractère de cette association devait être (comme celui de la société de Zofingue qu'elle se proposait pour modèle et à laquelle elle devait s'agréger plus tard) purement national et littéraire. On fut, au commencement, assez fidèle à cette direction. La tendance politique chercha en vain à plusieurs reprises à s'emparer de la studieuse confrérie et à y faire prédominer un esprit de parti contraire à la nature spéculative et théorique de l'institution. Une société radicale, l'*Helvetia* de Berne, ayant fait des ouvertures à la réunion fribourgeoise et invité ses membres à se trouver à Aarberg pour y traiter des questions du jour, cette dernière déclina poliment l'invitation. On écrivit aux *Helvétiques* « que l'association d'Etudes » ne s'occupant de politique que comme science, désirait rester » étrangère aux moyens employés par l'*Helvetia* pour parvenir à son » but (l'affiliation à la Société des Carabiniers fédéraux, etc.). »

En revanche, la Société d'Etudes acceptait avec plaisir l'offre faite au nom des Zofingiens de Vaud, Berne et Neuchâtel d'une réunion centrale à Avenches, et y délégua son président avec plusieurs de ses membres. La réunion d'Avenches du 5 janvier 1839 demeurera toujours dans le souvenir des Fribourgeois qui eurent

le bonheur de s'y trouver, un de ces jours qui colorent l'existence et font époque dans la vie. L'étudiant fribourgeois, jusque-là soigneusement tenu à l'écart par ses maîtres de tout contact avec la jeunesse des autres cantons, vidait pour la première fois avec elle la coupe de la science, de l'amitié et du patriotisme ! Pour la première fois, il sentait sa main timide étreinte par le vigoureux poignet des mâles nourrissons des universités et des académies confédérales ! Les libres manifestations de la pensée et les généreux accents d'une muse vraiment suisse complétèrent l'effet de cette journée délicieuse. Le président de la Société d'Etudes conserve comme une relique chère dans sa collection d'autographes, l'original des vers suivants, restés inédits, je crois, car ils ne figurent point dans le volume de poésie, signé du nom de Henri Durand, qui a paru depuis lors : Durand, le disciple favori de Vinet et d'Olivier, un beau jeune homme, à la longue et noire chevelure, à l'œil plein de flamme et au visage mélancolique et un peu dédaigneux, qu'une mort inattendue ravissait quelques années après à l'admiration dévouée de ses condisciples et à la sympathique estime de ses illustres professeurs ! Les vers improvisés à Avenches, sans avoir le fini et la limpide clarté des compositions plus travaillées de Durand, révélaient cependant par quelques éclairs le talent poétique et l'âme chaleureuse du jeune chantre vaudois.

Elevons nos voix dans ce jour,  
Eclatons en hymne de fête,  
Que toute la Suisse répète  
Nos chants de concorde et d'amour!

C'est donc ici, fatale gloire,  
Que s'élevaient des murs fameux !  
Julia ! ta douce mémoire  
Pleure tristement sur ces lieux.  
Au milieu d'un peuple de braves  
La mort frappa tes jours si beaux ;  
Mais à leurs fils libres d'entraves  
Tu souris du sein des tombeaux.

Ces lieux ne sont-ils pas le siège  
Des souvenirs de notre amour?  
Là-bas, j'ai, sur un mont de neige,  
De Berthe vu la sombre tour.  
C'est ici que, Reine fileuse,  
Par le pays tu chevauchais;  
De tes Etats, reviens joyeuse  
Voir le bonheur que tu cherchais.

La liberté, notre couronne,  
N'est pas sans gloire dans ces lieux.  
Là-bas, au pied de la colonne,  
S'étend un champ victorieux.  
Morat, tes vagues en furie  
Jettent au bord maint ossement;  
Mais ton nom seul de la patrie  
Est l'héroïque monument.

Amis, restaurons-nous ensemble  
D'espérance et de souvenir.  
Mais le Grütli qui nous rassemble  
Montre notre seul avenir!  
Suisse, ô notre mère bénie!  
Reçois nos vœux et nos accents.  
Toujours au seul mot de patrie  
Battra le cœur de tes enfants.

La réunion d'Avenches mit la Société fribourgeoise en rapport avec toutes les sections zofingiennes des cantons voisins. Il en résulta un échange plus ou moins profitable de lettres, de conseils, de discussions. La question d'une Université fédérale, soulevée par notre illustre littérateur et professeur Monnard, en 1855, fit les frais d'une partie de cette correspondance. La question de la centralisation intellectuelle amena celle de la centralisation politique que prêchait alors un autre homme d'école célèbre, l'éloquent docteur Troxler. M. Daguet, alors partisan de l'unitarisme, comme le sont volontiers les jeunes gens, traduisit l'opuscule

où le publiciste lucernois proposait l'Union américaine à l'imitation des *Suisses*.

La lecture du fameux écrit du démocrate thurgovien Bornhauser (*Schweizerbart* et *Treuherz*) révèle la même tendance politique, reconnaissable aussi dans plusieurs compositions des sociétaires, comme l'histoire de la Révolution de Chenaux et le tableau du régime féodal à Planfayon, dont les auteurs étaient MM. Léger Gerbex et Joseph Thalmann, tous les deux en ce moment instituteurs en Russie.

L'élément politique ne devint néanmoins point dominant dans la Société, comme il est aisé de s'en convaincre par le grand nombre de sujets de nature littéraire, économique et philanthropique, traités dans cette première période de l'association studieuse et dont nous indiquons quelques-uns en note <sup>(1)</sup>.

Sous le rapport politique, il s'en fallait, du reste, que les sociétaires eussent des opinions homogènes, témoin le morceau intitulé: *L'Égalité est une chimère*; et certaine réfutation des idées de Rousseau sur la démocratie. La plus grande liberté, sinon la plus grande tolérance régnait dans la Société d'Etudes, et l'on en abusait parfois pour faire des lectures, comme celle de la pièce grotesque intitulée: « Vivent les gueux, ce sont les gens heureux. »

L'esprit de contradiction était pour beaucoup dans les opinions émises par tel ou tel sociétaire qui cherchait à faire contre-poids de cette manière à l'influence prédominante du président. Cet antagonisme devint très-vivace; dans la suite, la réception de quelques nouveaux membres, parmi lesquels un fougueux pamphlétaire, le barbier Chassot, amena un violent orage et la dissolution de la *Société d'Etudes des bords de la Saane*, le 26 février 1859, c'est-à-dire moins de dix semaines après cette émouvante journée d'Avenches qui semblait devoir donner une nouvelle vie à la réunion.

(1) Sur l'amour du bien public (M. Collaud, aujourd'hui greffier à Estavayer); la Journée de Grandson, traduit de l'allemand de Tromlitz (M. Th. Folly, commandant du corps de Gendarmerie); Biographie de Pourtalès le philanthrope (M. L. Pugin); les grands hommes de la Suisse (M. Daguët); le combat de la Singine, et Notice sur Estavayer (M. Diétrich).

Mais quatre jours après ce thermidor anodin, la corporation se constituait de nouveau sous le nom plus simple de Société d'Etudes de Fribourg. M. Daguet reprenait la présidence du Comité dans lequel entraient MM. J.-J. Mauron et Diétrich, professeur. Chacun de concevoir les meilleures espérances et de s'écrier avec le poète sacré :

« Quelle Jérusalem nouvelle

» Sort du fond du désert plus charmante et plus belle ?

» Fils d'Apollon, chantez. »

Le commencement de cette seconde période (du 26 février au 21 juin) est marqué par la réception d'un homme de lettres déjà connu par de charmants couplets, M. Nicolas Glasson, et par celle d'un chimiste, M. François Bernard, élève de M. Persoz, et qui vient de prendre avec tant de distinction ses grades dans la Faculté médicale de Strasbourg (1). Cette seconde époque est la plus riche de toutes, sous le rapport de la littérature nationale. Pendant que M. Mauron recherchait dans Commines et dans d'autres auteurs les *causes de la guerre de Bourgogne*, que M. Louis Pugin s'occupait de la question plus actuelle de l'*Industrie fribourgeoise*, et que M. Suchet (inspecteur d'Ecole) traitait le sujet non moins important de l'*Education populaire*; M. Passaplan, alors instituteur primaire, et depuis secrétaire de l'Instruction publique, réfutait la théorie de l'Esclavage et célébrait dans un langage chaleureux les louanges de la patrie; M. Blicklé composait de verve une lettre du fameux paysan de l'Entlibuch, Hanz Krummenacher, à ses compatriotes, pour les engager à prendre les armes contre les gouvernants lucernois auxquels peu de temps auparavant il n'avait pas craint de dire en face, le poing sur la hanche : « Oui, oui, quand les magistrats sont justes, ils viennent de Dieu; » mais quand ils sont injustes, ils viennent du diable. » A cette lecture qui côtoyait de nouveau de très-près le champ de la politique brûlante qu'on s'efforçait d'éviter, se rattachent un plaidoyer de M. Charles Gerbex, (aujourd'hui commandant de la garde civique) en faveur de la liberté de la presse, et l'étrange récit fait par

(1) M. Bernard a publié, à l'occasion des examens qu'il a subis pour le grade de docteur, une dissertation très-savante sur l'électricité du tissu musculaire.



M. Daguet de la vie animale et philosophique d'Henri Meunier, noble de naissance, latiniste de science, et mendiant de profession au quartier du Criblet, en l'an de grâce 1850.

Suivant un usage qui remontait aux premiers jours de la Réunion, tout travail était remis à un membre chargé d'en faire la critique par écrit pour la séance suivante. Une autre institution ingénieuse et profitable de cette Société primitive était celle d'un *Censeur* ou *Observateur*. Son office était de contrôler tous les faits et gestes de la Société, tous les dits et écrits des sociétaires. Pleine liberté était donnée à ce Mentor, à cet Aristarque de passer du *grave* au *doux*, du *plaisant* au *sévère*. Dieu sait, et les sociétaires de cette époque ont appris à leurs dépens à quel point les *Catons* de la réunion studieuse usaient et abusaient du droit de critique qui leur était conféré par l'usage, et dont on jugea à propos de faire même l'objet d'un article additionnel aux Statuts (1).

Mais ces institutions, tant sages fussent-elles, ne firent point trouver grâce à la Société devant les puissants ennemis qu'elle s'était faits parmi les puissants de la république et parmi les *ulémas* de l'instruction publique. On accusa le chef de la Réunion d'un crime irrémissible dans les fastes d'un peuple libre : celui d'exciter à un trop haut point l'enthousiasme patriotique, et d'un second crime plus atroce encore, celui d'établir dans tous les coins une fabrique de littérateurs, c'est-à-dire, pour me servir de l'expression reçue à leur endroit, d'hommes incapables de gagner leur vie. Certains articles de l'*Helvétie* et du *Nouvelliste vaudois*, échappés à la plume sarcastique du biographe d'Henri Meunier, contribuèrent aussi à attirer la foudre sur l'innocente réunion qu'il présidait. Un beau soir, les professeurs de l'Ecole moyenne reçurent l'ordre de quitter la Société. Dans ce temps-là, on se permettait parfois de rire de l'autorité en petit comité ou dans un article anonyme ; mais on n'avait pas encore appris à lui résister en face. On se retira donc en corps. Mais cette retraite qui dans la pensée des ennemis devait tuer la réunion, lui communiqua une nouvelle vie. Chose

(1) Les membres successivement revêtus des importantes fonctions de la Censure furent MM. Savary (aujourd'hui avocat), Cuénat (notaire), Monney (instituteur), Oltet (professeur), Bernard (docteur).

honorable à dire pour le vert rejeton qui avait poussé sur le tronc primitif, la Société d'Etudes, après avoir exprimé ses regrets aux victimes de ce coup d'Etat de la manière la plus touchante, décida de poursuivre ses efforts pour la culture intellectuelle. Il n'y eut presque de changé que les noms. M. Mauron, ancien gouverneur dans la maison du prince Jousouppoff, à St-Petersbourg, et à la munificence éclairée duquel les lettres nationales doivent la première édition de la traduction du drame de *Schiller* par M. Mulhauser, de Genève, devint président, à la place de M. Dagnet; M. Suchet remplaça M. Collaud comme secrétaire, et une troisième période commença pour la Société d'Etudes amoindrie, mais non abattue, ni découragée. Le fort de la tempête passé, les professeurs de l'Ecole moyenne rentrèrent d'ailleurs dans le giron de la communauté qui les reçut avec des démonstrations de joie proportionnées aux regrets que lui avait fait éprouver leur retraite, quelques semaines auparavant.

Dans cette troisième période (du 21 juin 1859 au 5 août 1840), la lecture des Classiques, en usage déjà dans les périodes précédentes, prend une plus grande place dans les travaux de la Société. Classiques français et classiques allemands, Goethe et Montesquieu, Schiller et Hugo captivent tour à tour l'attention de l'assemblée suspendue aux lèvres harmonieuses de son lecteur en titre et président M. J.-J.-D. Mauron. Séduits par le charme de ces séances dramatiques, de nouveaux sociétaires paraissent sur la scène et révèlent dans d'intéressants essais leur aptitude à traiter des sujets de politique générale, de philologie et de statistique. M. Cyprien Ayer retrace à grands traits la situation de l'Amérique au moment de sa découverte; M. Philippe Jungo (instituteur secondaire à Glaris et correspondant de plusieurs journaux, mort en 1855) recueille des matériaux pour une galerie des hommes illustres du canton; M. Genilloud (instituteur à Cugy près d'Estavayer) décrit l'œuvre du célèbre législateur des Chinois, Confucius, et scrute la formation des premiers Etats du monde. La couleur de tous ces mémoires était libérale et nationale. Un seul membre faisait exception, et son apologie de l'Inquisition, calquée sur celle de M. Maistre, essuya une bourrasque qui engagea l'honorable

auteur à résigner les importantes fonctions d'observateur et à sortir pour un temps de l'intolérante république <sup>(1)</sup>.

Aux graves études indigènes faisaient diversion les piquantes esquisses de deux jeunes Français qui avaient séjourné pendant plusieurs années à Belgrade et à Jassy à la suite de leur père, agent diplomatique du roi très-chrétien dans ces parages. Les croquis de MM. Duclos nous transportaient au sein des mœurs quasi orientales de la Servie et nous faisaient assister aux scènes fantastiques de la vie bohème dans les provinces danubiennes.

Un échange de lettres assez actif avec les Zofingiens de Vaud contribua aussi à entretenir le feu sacré au sein du populaire Institut du Lycée. L'aimable et spirituel Henri Durand qui tenait la plume pour messieurs les étudiants de l'académie de Lausanne, cherchait à venger ses compatriotes du reproche de *blasisme* et de *vaguerie* que leur adressaient leurs ardents confrères de la ville aux Trois-Tours, et reprenait une vive discussion sur l'art, entamée entre lui et M. Daguët, au pied de la colonne du temple d'Apollon à Aventicum. M. Durand soutenait la thèse de Victor Hugo, de *l'art pour l'art*, M. Daguët lui opposait son idéal favori d'une littérature nationale. L'étudiant lausannois exaltait la poésie idéale et le vol nuageux de M. Juste Olivier (dans ses *Deux voix*); le jeune instituteur fribourgeois lui préférait les fortes pensées et les mâles accents du barde national Albert Richard. Les mots suivants, écrits de Lausanne, frappaient d'horreur les *bellettristes* fribourgeois : « Nous nous sentons enclins à médire du présent et

(1) Les autres compositions de cette époque sont :

Des Arts en Suisse, par M. A. Daguët, publié dans le *Nouvelliste vaudois*. — Pèlerinage sur les bords du Léman, par le même, publié par le *Nouvelliste*. — Première partie des Mémoires d'un Sonneur ou Panthéon bolzique, par le même, publié dans l'*Emulation*, sous le pseudonyme de Johann Spiesshirsch. — Un Essai sur la Géométrie, par M. Diétrich. — Du Moyen-Age sous le rapport littéraire, par M. Jungo. — La guerre de Milan, par M. Liénard (commissaire-arpenteur à Romont). — La fête séculaire de Laupen, par M. Th. Folly; — Souvenirs de la vie d'étudiant à Würzburg, par le même. — Portrait de l'exilé, par M. Genilloud. — La bataille de Marignan, par M. E. Horner; — De la liberté de la presse, par M. Roullier (préfet d'Estavayer). — La Cloche de l'Agonie, Mon oncle Jean et d'autres pièces de vers de M. Nicolas Glasson (publiées depuis dans l'*Emulation*).

» à désespérer de l'avenir. » Aucun de ces candides novices des tourments de la pensée n'avait encore fait connaissance avec la littérature élégiaque et maladive des René et des Obermann (M. de Sénancour), bien que ce dernier fût à demi Fribourgeois, qu'il eût épousé une Fribourgeoise, et qu'il eût composé sous les ombrages d'Agiez, à deux pas des portes de la ville, ce fameux ouvrage où il a su parer de toutes les grâces de la jeunesse et de toutes les couleurs de la poésie la sombre métaphysique du désespoir.

A la fin d'une année si laborieuse et si féconde en résultats avantageux pour chacun de ses membres, la Société d'Etudes semblait pouvoir se promettre un souper d'adieu qui résumât les pures jouissances dont les précédentes soirées avaient été si prodigues. Une volonté supérieure en décida autrement. Un malheureux étranger, un monomane, souilla d'une tentative de suicide, providentiellement avortée, cet agape de concorde et de patriotisme.

Le 5 août 1840 restera une date lugubre dans les annales de la Société d'Etudes. L'acte extravagant qui l'avait troublée valut à ses membres une recrudescence d'insinuations ténébreuses et de persécutions de tous genres, dirigées surtout contre celui dont le *nationalisme* prévoyant voulait, la main sur les statuts, n'ouvrir qu'aux seuls fils de la patrie l'accès d'une société fondée par amour et par enthousiasme pour elle. Après l'attentat du 5 août, les membres de la Société d'Etudes, dispersés comme les Israélites après la destruction du temple, vécurent une année et demie sans pouvoir se réunir, mais soutenus par l'espoir et l'attente de jours meilleurs.

L'intervalle qui sépare le moment de la dispersion de la Société et celui de sa reconstitution en 1842 n'est pas un temps perdu pour les lettres. Une fois éveillée sérieusement dans les intelligences et devenue un besoin de la raison et du sentiment, la vie intellectuelle ne se laisse étouffer par aucune influence, ni par aucune pression extérieure. Eteint sur un autel, le feu sacré s'allume sur un autre. De cette interruption date la publication de la première feuille littéraire qui ait vu le jour dans notre canton. Rédigée par M. Daguët, l'*Emulation* de 1841 comptait au nombre de ses colla-

borateurs les plus actifs M. Nicolas Glasson et M. Louis Bornet <sup>(1)</sup>. Ce dernier faisait dans ce recueil ses premières armes et y révélait dans sa composition des *Chevriers*, en dialecte roman, un talent pour ce genre de poésie qui en est resté à peu près à ce petit chef-d'œuvre d'originalité, de fraîcheur et de coloris local. Cet essai hardi de restauration de l'idiôme roman eut à essayer le feu croisé des habitués du *Journal des Débats* et celui des puristes attachés au culte des traditions classiques et qui ne concevaient pas qu'on pût, fût-ce à la suite du joyeux et patriotique avocat Python, d'Arconciel, rimer en vers *gruyériens*. Autant cette dernière classe de lettrés accablait de dédains la poésie indigène, autant elle marquait d'empressement à saluer de ses acclamations le poète bullois qui lui donnait l'*Ode à ma Faux* et tant d'autres pièces charmantes, marquées au coin de cet esprit français, de rigueur à leurs yeux pour signaler un écrivain à l'attention publique.

L'*Éveil* ou le réveil de la vie littéraire (on fut un instant sur le point de baptiser du nom d'*Éveil* la feuille littéraire fribourgeoise) précède de quelques mois la résurrection de la Société d'Études. Mais cette fois-ci, diminuée de moitié par l'émigration d'une partie de ses membres, la petite académie s'assembla non plus dans un édifice public, mais sous le toit modeste de son président. Réduit dans son personnel, le groupe studieux crut devoir aussi circonscrire le cadre de ses travaux; et, désertant les hautes questions de la littérature et de la politique pour lesquelles il ne se trouvait pas mûr, il se réfugia dans les discussions plus abordables et tout aussi utiles de l'enseignement, de la grammaire et de la linguistique. Dans cette sphère restreinte, les sociétaires ne s'en croyaient pas moins obligés et capables de servir encore la science et la patrie, dont le culte uni à celui de l'amitié avait dicté leurs premiers travaux. Nous trouvons cette pensée, à la fois humble et dévouée, nettement exprimée dans les lignes tracées par le secrétaire, M. Bornet, en tête du protocole des séances de cette époque :

(1) Les autres collaborateurs étaient feu M. l'avoyer Schaller, M. H. Charles, conseiller d'État, et M. Berchtold, depuis chancelier et alors secrétaire du Conseil d'Éducation. Les colonels Albiez et Perrier donnèrent aussi plusieurs articles intéressants à la Revue fribourgeoise.

« S'ils sont persuadés qu'il est beau à l'homme de cultiver » ses facultés intellectuelles, ils savent aussi qu'il n'est pas de si » obscur citoyen qui ne doive quelque service à la patrie. C'est » donc dans la double vue de réunir leurs efforts dans un but » d'utilité publique et en même temps pour se soutenir et s'éclairer » mutuellement sur la voie difficile de la science qu'ils sont con- » venus de former entre eux une petite société littéraire, so- » ciété que l'amour de la vérité, la vertu, le décorum et surtout » l'amitié sont appelés à régir et à vivifier. »

Le principal produit des séances de la Société d'Etudes pendant l'année 1842 fut un recueil des locutions *vicieuses* en usage dans le canton de Fribourg. Un premier travail, fruit des recherches de M. Joseph Uffleger, revu et augmenté par M. Daguét, servit de base aux discussions des sociétaires sur cet intéressant sujet. Ainsi discutées et commentées, les locutions vicieuses, ou soi-disant telles, passaient de la conférence philologique dans les colonnes de l'*Emulation*, au grand désespoir des bonnes femmes qui les employaient et qui ne pouvaient assez se récrier contre les pédants, dont les remarques supercoquentieuses ne faisaient grâce ni aux *petits vèques*, ni aux *ravioles*, et poursuivaient jusqu'à l'innocent *papet*, ce mets favori de leur enfance et leur collation habituelle pendant le carême.

Ces chères locutions n'absorbaient pas tellement la réunion studieuse qu'elle ne trouvât moyen de faire beaucoup d'autres choses. M. Bornet et M. Morard (aujourd'hui rédacteur de la *Tribune du Peuple*) régalerent la Société de plusieurs poésies fugitives dont l'insouciance paresseuse du procès-verbal de cette époque a négligé de nous faire part, comme de bien d'autres choses. Un *Essai sur l'étude de l'Histoire* de M. Ayer y est resté en revanche avec une scène orageuse qui suivit cette lecture, prélude des tempêtes redoutables qui devaient agiter dans un temps plus rapproché de nous le *Verre d'eau* du petit peuple studieux.

Des lectures assez nombreuses d'auteurs classiques, faites par les membres, à tour de rôle, signalent cette cinquième phase de la Société littéraire. On accorde aux œuvres nationales d'Albert Richard et aux spirituels poèmes de Petit-Senn les honneurs de plusieurs séances. Mais la lecture capitale est celle de l'excellent précis de l'Histoire de la Littérature française, publié par M. Vinet

en tête du III<sup>e</sup> volume de sa *Chrestomathie*, sous le modeste titre de *Revue des poètes et des prosateurs français*. On ne se contenta pas de lire, on discuta avec une ardeur qui n'excluait pas la sagacité, les jugements profonds du moraliste et littérateur lausannois. La manie des règlements vint troubler ce beau zèle philosophique et littéraire. L'étude pleine de charme et nourrissante des grands maîtres fit place à d'arides et interminables discussions de titres, de sections, d'articles, de paragraphes, d'amendements et de sous-amendements, très-profitable néanmoins, il faut le croire, à la phalange de législateurs et de journalistes qui devaient éclore tout armés des conférences hebdomadaires et des *sabbatines* de la place Notre-Dame.

Arrivée au mois d'août 1842, la Société d'Etudes suspendit, comme de coutume, ses séances, bien décidée à les reprendre l'automne suivant. Mais l'horizon politique se rembrunissait de plus en plus autour d'elle. Sans avenir dans le canton, une partie des jeunes gens qui la composaient durent aller chercher en Silésie, en Pologne et en Allemagne l'existence que leur refusait le sol natal. Le fondateur de la Société d'Etudes lui-même prévint par son départ une non-réélection inévitable, et alla porter ses goûts studieux et son besoin de propagande littéraire sur les bords hospitaliers de la Halle (août 1845). Sans moyen de se voir et de se réunir, les émigrés littéraires laissaient néanmoins derrière eux un organe où, nonobstant l'éloignement, ils pouvaient communiquer ensemble. *L'Emulation* continua à paraître et servit de lien intellectuel aux membres absents de la patrie pendant les années 1844, 45 et 46. M. Bornet envoyait de Breslau de vives impressions de voyage et des poésies; M. Ayer datait de Cracovie et de Zurich ses savantes études sur les langues romanes; M. Daguet composait à Porrentruy ses *Illustrations fribourgeoises*, pour servir de pendant sans doute à ses héros bolziques, qui avaient tant égayé les bons bourgeois de Fribourg, mais qui faillirent coûter cher au pauvre auteur, exposé à la cruelle vengeance des Villarimboudins, ou habitants de Villarimboud, ces fiers Champenois, autrement dits *Krähwinkel*, de l'Helvétie romande.

*L'Emulation* ne fut d'ailleurs pas le seul soutien de la vie intellectuelle pendant « la captivité de Babylone » qui frappa une partie du peuple studieux. Un an environ après cette seconde dispersion,

une société peu nombreuse, mais choisie, se réunissait chez son président M. Diétrich, puis chez M. Adrien Grivet qui, revenu de Russie au moment où d'autres s'y rendaient, avait remplacé M. Daguët dans l'enseignement de l'histoire et de la langue française à l'Ecole moyenne, et qui succéda à M. Diétrich au fauteuil des *Speaker* ou orateurs-présidents du petit club littéraire. Ici commence ce que nous sommes convenu d'appeler la seconde ère ou *Moyen-Age* de la Société d'Etudes fribourgeoise.

ALEXANDRE DAGUËT.

---

## SOUVENIRS DU CONGRÈS DE VIENNE,

PAR M. JEAN DE MONTENACH,

SECOND DÉPUTÉ DE LA SUISSE A CE CONGRÈS.

---

### NOTICE SUR L'AVOYER JEAN DE MONTENACH.

M. Jean de Montenach est l'une des têtes politiques les plus remarquables qu'ait eues notre canton. Sa biographie, publiée dans l'*Emulation* en 1845, par un de ses collègues au Conseil d'Etat (de 1850 à 1857)<sup>(1)</sup>, est une image fidèle sinon complète du grand rôle qu'il a joué dans les principales phases de la vie cantonale et fédérale, depuis 1798 jusqu'à 1857. Après avoir résisté avec une noble énergie aux exactions de la France, à la tête de la municipalité de Fribourg, sauvé le pays de la guerre civile en 1799, et grandement contribué à renverser le gouvernement unitaire dont les baïonnettes étrangères faisaient toute la force, il figura d'une manière moins honorable à la tête de cette haute commission souveraine qui abolit l'acte de Médiation et rétablit le Patriciat, en 1814.

L'ambition froissée (on lui avait préféré M. de Maillardoz comme avoyer) et la crainte légitime aussi de voir prédominer l'ultramontanisme auquel inclinaient alors, presque sans exception, les députés de la campagne, lui firent adopter cette politique illégale et impopulaire. Il en fut puni par l'alliance presque immédiate du

(1) M. Hubert Charles, député national.



Patriciat avec les Jésuites et l'Evêque Jenny, auquel Montenach, secondé de ses collègues, Schaller, Ræmy (Philippe), Fégely, essaya en vain de faire opposition dans un *Memorandum* célèbre (1818).

La Révolution de 1850 trouva le restaurateur du Patriciat mécontent de l'ordre de choses qu'il avait institué, et tout disposé à le jeter par-dessus bord. En récompense de son bon vouloir pour les nouvelles institutions, le régime de 1850 le fit avoyer avec M. de Diesbach qui partageait ses vues libérales. Mais le Patriciat tombé ne s'unit que plus étroitement avec le Clergé, dont quelques articles de la Constitution et le refus de laisser siéger l'Evêque à la Constituante avaient blessé toutes les susceptibilités.

En 1857, Montenach et Diesbach, frappés d'*ostracisme*, durent remettre les rênes du gouvernement aux représentants du système qui les a gardées jusqu'en novembre 1847. M. de Montenach n'assista qu'aux débuts de la tourmente politico-ecclésiastique qui passa sur la Suisse dans les dernières années de ce système et qui eut son dénouement dans la tragédie du 14 novembre 1847. Il mourut le 5 juin 1842, à l'âge de 76 ans.

Exemplaire dans sa vie privée et d'une simplicité de mœurs qui caractérise le grand magistrat républicain et qui lui était commune avec Charles Schaller et d'autres hommes d'Etat illustres de cette époque, M. de Montenach possédait une gravité de ton et de manières qui fit dire de lui un jour à un étranger qui venait lui rendre visite : « J'ai cru entendre le roi du pays. » Cette gravité allait parfois jusqu'à l'excès et s'alliait avec une amertume et une causticité de langage excessive dont cet homme d'Etat avait donné déjà un triste échantillon au commencement de sa carrière politique, dans un pamphlet anonyme très-mordant contre le chanoine Fontaine que cependant plus tard (1815) il proposait au cardinal Consalvi pour le siège épiscopal de Lausanne (1).

Une plaisanterie qui n'est pas précisément toujours du meilleur goût perce également dans plusieurs passages des mémoires que M. de Montenach nous a laissés sur sa mission au Congrès de Vienne. Son biographe avait consulté probablement ces mémoires. Mais il

(1) *Mémoires de M. de Montenach*. La famille Bussard en possède la copie malheureusement incomplète.

en a fait peu d'usage dans la notice, du reste intéressante et nourrie qu'il a consacrée à M. de Montenach. Celui-ci, dans l'écrit dont nous parlons, ne ménage pas les membres du Congrès et flagelle les faiblesses des premiers souverains de l'Europe, comme les vices des ministres qui les dirigeaient de leurs conseils. Talleyrand surtout, ce *satan boîteux de la diplomatie* (1), a le privilège d'exciter la verve sarcastique et un peu bourrue de M. de Montenach, qui ne l'appelle presque jamais autrement que l'*Archevêque Bancal*.

M. de Montenach est beaucoup plus indulgent pour ses ennemis que pour ses amis politiques. César de Laharpe, par exemple, qui représentait à Vienne la Suisse révolutionnaire, et qui, grâce à son ascendant marqué sur l'empereur Alexandre, parvint à contre-carrer presque tous les projets de la réaction, César de Laharpe n'est pas du tout maltraité dans les impressions de séjour du magistrat fribourgeois; M. Reinhard, bourgmestre de Zurich et premier député de la Suisse, dont les opinions au fond s'éloignaient beaucoup moins des siennes, et M. Zeerleder, de Berne, chargé de représenter les intérêts du gouvernement aristocratique de Berne, comme M. de Montenach servait ceux du gouvernement aristocratique de Fribourg, sont jugés avec une sévérité excessive et taxés à chaque instant de versatilité et de faiblesse par leur morose et impérieux collègue. C'est que M. de Montenach, qui devait plus tard faire profession publique et sincère d'un grand libéralisme religieux et politique, et qui déjà alors, à certains égards, était plus libéral qu'il ne le croyait lui-même et qu'il ne paraît dans plusieurs passages de ses mémoires, avait pris au sérieux le rôle de restaurateur de la vieille Suisse et se croyait appelé à rétablir la Confédération des XIII Cantons sur ses antiques bases. De là son antipathie pour l'Empereur Alexandre et le diplomate russe Capo d'Istria, dont l'influence toute puissante sur les autres cours les obligeait à consacrer, ostensiblement du moins, l'égalité des droits politiques dans le Pacte de 1815 et à reconnaître l'indépendance des nouveaux Cantons et, entre autres, de Vaud et d'Argovie, convoités par Berne.

Le côté vraiment élevé, à notre sens, de la politique de M. Montenach à Vienne, c'est le loyal attachement et le profond respect

(1) C'est le nom que donne à Talleyrand l'auteur de la *Némésis*, le fameux poète satyrique Barthélemy.

qu'il manifeste presque en toute occasion pour la neutralité et l'indépendance de la Suisse.

Une fois cependant, une seule, mais l'occasion était décisive, M. de Montenach se laisse aveugler par l'esprit aristocratique, au point de vouloir morceler la Suisse pour échapper aux conséquences de l'établissement de droits et de principes qui étaient devenus le patrimoine du peuple suisse tout entier. Dix-sept ans après la révolution qui avait donné à la Suisse une unité factice et tyrannique dans sa forme, si l'on veut, mais néanmoins salutaire au fond dans ses effets pour fondre la nation en un seul corps homogène, le patriote fribourgeois rêvait un Sonderbund aristocratique dont Berne eût été la tête et qui eût compris avec cet Etat les trois autres Cantons à patriciat de Fribourg, Soleure et Lucerne. Le retour de Napoléon, « du solitaire de l'île d'Elbe, » fit avorter cette pensée déloyale et indigne d'hommes d'Etat, dans les veines desquels coulait le sang des vieux Suisses. Une telle pensée, si elle eût été mise à exécution, aurait pu servir d'excuse aux expressions exaltées dont se servait, à l'endroit de Montenach, un de ces patriotes ardents que le parti démocratique avait envoyé à Vienne pour contrebalancer son influence et travailler auprès de Laharpe et de Capo d'Istria au renversement de la Constitution de 1814, œuvre de ce magistrat et d'autres partisans zélés du système des privilèges.

« Je rencontre quelquefois le Turc <sup>(1)</sup> Montenach; sa vue redouble » ma fureur, et si la prudence ne la contenait dans de justes bornes, » j'écraserais ce reptile malfaisant qui, du reste, ne mérite que » du mépris <sup>(2)</sup>.

(1) Le *Turc*, surnom donné à Montenach à l'occasion d'un voyage qu'il avait entrepris à Constantinople et de son séjour qu'il y avait fait chez l'ambassadeur de France Choiseul.

(2) Lettre d'un patriote fribourgeois, adressée à l'avoyer Diesbach, et datée de Vienne, le 19 octobre 1814. Il se trouvait alors dans la capitale de l'Autriche un certain nombre de Fribourgeois qui travaillaient avec ardeur à faire recouvrer à leurs concitoyens les droits et libertés que leur avait enlevés le coup d'Etat du 15 janvier. Ces citoyens, dont plusieurs vivent encore, étaient secondés dans leurs efforts par un vieillard respectable, M. le comte Mottet, de Morat, auquel un long séjour à Vienne et les distinctions dont il y avait été comblé, n'avaient point fait oublier sa patrie. Rengger, repré-

Le choix de M. de Montenach par la Diète de 1814 comme l'un de ses envoyés à Vienne, a lieu d'étonner quelque peu, quand on sait combien ce magistrat avait travaillé précédemment à renverser l'ordre de choses que la Diète des XIX Cantons se proposait, au contraire, de conserver. Il est aisé de voir que dans toute la négociation qui eut lieu, il eut son canton et l'intérêt aristocratique devant les yeux plutôt que celui de toute la Confédération. Le reproche d'égoïsme cantonal qu'il adresse à Reinhard peut à plus juste titre être rétorqué à M. de Montenach lui-même.

C'est le 12 septembre 1814 que la Diète, réunie à Zurich, nomma ses députés au Congrès dans la personne de MM. Reinhard, Montenach et Wieland; M. Weck, de Fribourg, leur fut adjoint comme secrétaire. Ils partirent vers la fin du mois, passèrent la nuit à St-Gall le 26 et arrivèrent à Vienne pour le 1<sup>er</sup> octobre, jour de l'ouverture du Congrès, et y restèrent jusqu'au 28 mars 1815.

Le style de M. de Montenach, dans ses mémoires, est d'un français bien plus correct et bien plus moderne que celui de M. François de Diesbach, l'auteur du Journal de 1781. Il est encore cependant entaché de *germanisme* et trahit en général peu de souci de la forme. M. de Montenach avait probablement rédigé ces mémoires pour lui-même et les considérait plutôt comme des notes destinées à fixer ses souvenirs que comme un travail digne de sortir de l'obscurité de son cabinet. Aussi n'aurions-nous jamais songé à les en tirer, si l'importance des événements dont parle M. de Montenach et le rôle considérable qu'y a joué cet illustre compatriote ne nous avaient pour ainsi dire fait un devoir de ne pas laisser perdre un écrit qui, malgré les imperfections de style qu'on y trouve, n'en est pas moins un document d'une certaine valeur pour l'histoire cantonale et fédérale. La publication d'ouvrages composés par des auteurs fribourgeois et restés inédits et inconnus jusqu'à ce jour, ne peut manquer d'ailleurs d'ajouter à la renommée littéraire du canton et doit servir à prouver que dans toutes les phases de notre vie publique il s'est trouvé des hommes en état de la comprendre autrement que comme un mécanisme quosentant de l'Argovie, César de Laharpe et le général Jomini, de Payerne, dont il est devenu presque de bon ton depuis lors de calomnier le noble caractère, travaillaient dans le même sens.

tidien, et de la raconter sinon avec un grand charme et un grand éclat de style, du moins avec l'intelligence et la clarté, la lucidité d'esprit nécessaires au simple annaliste comme à l'historien véridible. *Historia pellucidè scripta delectat.*

ALEXANDRE DAGUET.

« Le 1<sup>er</sup> Octobre, nous avons eu audience chez le prince de Metternich. La députation lui présenta la lettre de la Diète, et une lettre du ministre Schraut. Il s'informa si nous avions reçu quelques nouvelles de la Suisse depuis notre départ; nous lui répondîmes négativement. Il nous dit : « L'Empereur et moi sommes obsédés » dans ce moment, qui est unique dans l'histoire, de manière » que nous ne pouvons pas suffire; nous parlerons, dit-il, de vos » affaires, dans un autre moment, elles iront, je n'en doute » aucunement, très-bien. » Il finit par nous inviter à dîner pour dimanche à 5 heures.

Dimanche, 2 Octobre, nous avons été à l'audience de l'Empereur d'Autriche, qui nous a reçus avec la plus grande bonté et bienveillance. « J'ai pris tout l'intérêt possible à votre situation, je suis » un bon voisin, je désire vivre bien avec les Suisses, et en cela je » ne ferai que suivre le bon exemple de mes ancêtres; je suis votre » voisin du côté de l'Italie, et j'espère le devenir du côté de » l'Allemagne. Nous pouvons compter désormais sur une longue » paix; il n'y a qu'une chose qui m'inquiète et qui pourrait la » troubler; c'est la France, cette masse énorme de militaires qui » demande du service et qui ne peut trouver son existence que » dans la guerre. Le commerce a souffert sous Napoléon, cet » homme l'opprimait, mais il n'y avait rien à lui dire de ce côté- » là; j'ai eu souvent des discussions verbales avec lui, mais je » n'avançais rien. »

Il a ajouté : « La France cherche à se faire de nouveau des amis » en Allemagne, elle proteste qu'elle ne demande rien pour elle- » même, mais pour ses amis. Elle vient de donner une note très- » forte contre la disparition et le démembrement de la Saxe; les » puissances sont arrivées ici, chacune avec son plan individuel, » mais sans avoir concerté un plan général primitif, qui puisse » servir de base pour une paix définitive. L'Autriche soutient la

» Saxe, et la France de même ; la Russie et la Prusse sont en opposition. C'est l'Angleterre qui décidera. »

Nous avons été chez Capo d'Istria, Wieland et moi ; il nous a parlé très-bien raison. Il paraît que l'air de Vienne rend plus raisonnable que l'air de Linck (!) Il nous a dit que les prétentions territoriales devaient être décidées par le Congrès, mais que cette décision ne pouvait pas être provoquée par la députation suisse, qui, par une provocation de cette nature, compromettrait son indépendance, mais que les Puissances, en compensation des territoires qu'on joindrait à la Suisse, pourraient opposer la décision des prétentions territoriales ; de cette manière, l'indépendance de la Suisse serait sauvée, et la Suisse tranquillisée. Nous avons été chez lord Castlereagh ; il nous a exprimé le désir que son maître avait de voir la Suisse indépendante et heureuse ; qu'en conséquence, il désirait fort que nous terminassions nos difficultés territoriales entre nous, et qu'une intervention étrangère ne soit pas nécessaire ; il nous a fait des questions sur tout, et a manifesté par là le vœu de connaître particulièrement notre situation. Je lui ai dit qu'il existait un besoin pour nous, d'un côté de voir disparaître le germe de nos dissensions, et, de l'autre, d'écarter dans nos discussions toute intervention étrangère. Il nous a promis ses bons offices et nous a dit que, lorsque nous aurions parlé aux différents ministres, nous pourrions nous entretenir avec lui sur les mesures à prendre pour atteindre notre but.

Le 8 Octobre, nous avons été chez le ministre de France, que nous avons trouvé très-raide ; il nous a dit que la France voulait la liberté et l'indépendance de la Suisse ; qu'il était dans les principes et dans le sentiment de la maison des Bourbons de voir la Suisse heureuse, mais que nous seuls devons nous constituer et terminer nos discussions et nos difficultés. — Quant à notre neutralité, elle devait nous être accordée, si nous pouvions la maintenir contre toute violation. Lorsque nous lui avons dit que cela dépendait beaucoup des frontières qui nous seraient tracées et que nous désirions voir les anciennes frontières rétablies, il ne nous répondit rien et finit par nous inviter à dîner pour le lendemain.

Nous avons été chez le ministre de Russie, Nesselrode, qui nous a dit des lieux communs, et qui, lorsqu'on tentait de parler

d'affaires, nous a dit que le tout était abandonné à M. de Stein qui, dans le Comité, représenterait la Russie. Dimanche, 25 Octobre, nous avons été chez l'Empereur de Russie. Il nous a dit « qu'il » prenait un intérêt bien vif à notre bonheur, qu'il désirait ar- » demment que le repos et la tranquillité renaissent dans notre » patrie, que nous pourrions être assurés de notre indépendance, » de l'intégrité de notre territoire; qu'il importait trop aux Puis- » sances de nous conserver tels, mais qu'il travaillait toujours » pour la masse et non pour les partis qui agitaient la Suisse; » qu'on augmenterait même l'étendue de notre territoire, si » on pouvait compter sur l'ordre et la tranquillité intérieure, » qu'il entretiendrait toujours un ministre en Suisse, pour veiller » à ce que nous soyons heureux, et après cela il nous demanda » quel était notre uniforme. »

Il dit au ministre, baron de Stein : « *Vous êtes aussi de cette* » *caste de la noblesse? il ne doit exister aucune caste; les rois ne* » *sont pas une caste; moi, je ne suis qu'un fonctionnaire.* » On lui faisait observer un jour qu'on ne devrait pas tolérer Bernadotte comme roi de Suède, qu'il était illégitime : « Il est plus légitime » que moi, » répondit-il.

A son audience, il pria M. Reinhard de lui faire faire connaissance avec ses collègues; il me présenta comme étant de Fribourg, puis l'Empereur passa outre et se tourna du côté de M. Wieland, en lui disant qu'il l'avait vu à Bâle, et il nous congédia; son air était assez sévère.

Le but de la Russie est connu depuis longtemps. Elle veut in- fluencer l'Europe, elle veut s'étendre en conséquence du côté de l'Allemagne, et ayant bien mérité d'elle et délivré l'Europe du joug du tyran, elle veut profiter de cette circonstance favorable pour arracher à la reconnaissance publique les moyens assurés d'atteindre son but.

L'empereur de Russie paraît vouloir jouer le rôle vis-à-vis de nous de médiateur, de protecteur, il serait peut-être charmé d'avoir au milieu de l'Europe un point d'appui que la France lui aurait créé. On envisage heureusement la Suisse comme la forteresse de l'Europe. Nos tripotages n'ont pas jeté autant de déconsidération sur nous que je le croyais.

La Suisse n'a qu'un lien fédéral, faible, qui ne peut pas la diriger dans des circonstances critiques et importantes. Il est nécessaire, en conséquence, qu'il y ait au milieu de nous un canton fort et puissant, qui ait l'influence et la considération nécessaires, pour donner l'impulsion convenable dans ces circonstances importantes, et ce canton doit être Berne. Jamais la Suisse n'a pu se plaindre de l'influence que ce canton a exercée dans ses beaux jours; il a le même système que nous et le seul canton qui pourra le maintenir. Les autres cantons le jalourent, parce qu'il a toujours prospéré et que c'est lui qui a donné à la Suisse cette réputation qu'elle a soutenue. Ils sont malveillants à son égard, parce qu'ils l'ont abandonné en 1798 et qu'ils sentent qu'ils ont manqué.

Le Pape voudrait profiter des circonstances pour rétablir ses principes ultramontains; mais le temps est passé, l'Eglise ne peut établir son empire temporel que dans les temps où le despotisme séculier opprime la liberté civile; dans ces temps-là, on a recours à toute autorité qui paraît vous tendre une main secourable et vouloir vous libérer de la tyrannie.

Le Nonce est mécontent et atterré. Il espérait rétablir les Jésuites en Autriche; mais les philosophes de Göttingue, qui sont tous en place, s'y opposent. Il a donné une note tres-forte pour le couvent de St-Gall.

L'Espagne travaille aussi à rétablir les principes catholiques, en même temps qu'à récupérer ses possessions en Amérique.

L'Autriche a bon appétit et cherche à reprendre tout ce qu'elle a perdu; la France se fait la protectrice de tous les mécontents. Elle défend à tort et à travers toutes les réclamations des princes, comtes et barons de l'Empire romain; chacun de ces messieurs profite de la circonstance pour revendiquer sa propriété perdue ou pour arrondir celle qu'il possède.

L'établissement d'un royaume de Hanovre, dont on parle, indique que l'Angleterre veut aussi mettre pied à terre et que l'empire de la mer n'est pas assez pour elle. Dans le même intérêt ambitieux, la Russie cherche à maintenir, à affermir et à étendre son autorité, son influence dans le système européen, et la crainte que d'habiles politiques ont manifestée, il y a 20 ans, se trouve fondée; il faut



écarter cette puissance barbare qui, à la fin, voudra nous faire la loi et décider de la destinée de la moitié de cette hémisphère.

La Prusse cherche au nom du pacte à obtenir la récompense due à de si grands sacrifices et à se mettre à l'avenir à l'abri.

Le Danemarck joue un sot rôle et son prince est un triste hère, de figure et d'esprit; il n'a pas même su nous débiter à son audience les lieux communs de protection qu'un roi peut si facilement prodiguer.

Le roi de Naples va probablement disparaître.

*(A suivre.)*

---

## LE VALDÔTAN.

---

Parmi les Croquemitaïnes que l'impatience de nos nourrices invoquait pour apaiser nos colères ou nos douleurs enfantines, aucun n'était plus redouté que le Valdôtan. Lorsque le loup, emprunté d'Esopé, le ramoneur et autres épouvantails, universellement employés, avaient cessé de produire leur effet, on n'avait qu'à prononcer le nom magique du Valdôtan et les petits piailleurs se glissaient terrifiés sous les couvertures.

Et pourtant jamais terreur ne fut plus mal fondée, car le Valdôtan n'était qu'un pauvre vieillard très-déguenillé, très-barbu, très-laid, mais l'être le plus inoffensif du monde. S'il arrivait qu'un de nous, en voulant fuir son approche, eût le malheur de se jeter par terre, il venait charitablement le relever et s'efforçait d'adoucir sa grosse voix en le gourmandant de sa sottise frayeur.

Mais voilà, le pauvre vieillard était fou; il parlait un langage baroque, il portait un gros bâton. En faut-il davantage pour effrayer les enfants et faire aboyer les chiens? Ajoutez à cela que le Valdôtan se prenait parfois à regarder d'un œil avide le morceau de pain que nous tenions à la main, et ce regard hostile sur notre chose, notre propriété, inspirait à notre naïf égoïsme une méfiance honteuse.

Jamais cependant le malheureux n'avait eu le triste courage de tendre la main. Quand l'aiguillon de la faim se faisait sentir, et combien de fois, dans sa longue carrière, le corbeau du Seigneur l'oublia-t-il, le pauvre homme? — il venait s'asseoir sur le seuil d'une maison, et il cherchait par son regard suppliant à faire deviner le besoin qui le pressait. Encore fallait-il que la nécessité fût bien grande pour qu'il s'abaissât jusque-là! La ménagère lui apportait alors une pleine gamelle de potage aux légumes, ou du lait chaud avec un grand morceau de pain; et lui, quand il s'était repu, la remerciait par un sourire et par un regard de son œil mélancolique.

Chaque printemps, avec la première hirondelle, on le voyait arriver par la route de l'Ouest; et l'automne, dès que les premiers frimats avaient revêtu le Moléson de sa tunique de neige, le vieillard s'en allait clopin-clopant là d'où il était venu, et ne reparaisait plus qu'à la saison nouvelle.

Personne ne songeait à lui demander d'où il venait. Demande-t-on à l'hirondelle quelle est sa patrie? Il y avait si longtemps d'ailleurs qu'il accomplissait son pèlerinage annuel, qu'on avait fini par s'accoutumer à son apparition. On le regardait généralement comme un de ces êtres oubliés du Tout-Puissant et dont il faut que l'humanité se charge là où le hasard ou un instinct secret les pousse.

Malgré ses haillons, personne, pas même l'avare le plus soupçonneux, n'eût hésité un instant à confier à l'innocent la clef du garde-manger ou de l'armoire qui renferme les épargnes de la famille.

Cependant le démon de la propriété, comme on peut bien appeler parfois l'amour exagéré des biens matériels, possédait aussi l'homme en haillons. Parmi les rares manifestations que l'on mettait à sa charge, on lui attribuait des paroles d'un exclusivisme exorbitant. Tout est à moi, rien n'est à toi, répétait-il en montrant les riches pâturages de la Gruyère, les sombres forêts de sapins qui tapissent la montagne et les troupeaux qui paissaient dans la plaine. Il ramassait soigneusement tous les morceaux de papier que le hasard lui offrait, examinait si la plume y avait tracé ces caractères fugitifs et qui pourtant jouent un si grand rôle dans notre civilisation, et si le manuscrit lui paraissait réunir les qua-

lités requises, il le pliait soigneusement, y imprimait son sceau, c'est-à-dire huit dents magnifiques dont la nature lui avait fait cadeau, et puis fourrait le précieux document dans un vieux bas qui lui servait à la fois de besace et de portefeuille.

Cette manie avait accrédité l'opinion que le Valdôtan avait vu de plus beaux jours et qu'un grand malheur lui avait fait perdre à la fois ce qu'on regarde comme le plus bel apanage de l'homme, la raison et la fortune.

Quelques-uns allaient plus loin. Ils prétendaient que le vieillard avait encore des parents fort riches, mais que maltraité par eux, il préférait une vie misérable et vagabonde à un bien-être empoisonné par la haine et le mépris. Plus d'une fois, disait-on, on était venu le réclamer, on avait invoqué l'intervention de la police, mais il parvenait toujours à s'échapper; de sorte qu'on fut obligé de lui laisser sa liberté dont il ne profitait que pour regagner sa patrie d'adoption.

Pour moi, je ne sais quel instinct secret m'attirait vers cet être infortuné. De bonne heure je m'étais accoutumé à son extérieur peu avenant; car il venait volontiers s'asseoir à notre foyer lorsque le soleil lui refusait sa douce chaleur. Il me permettait, en revanche, quelques privautés. Je pouvais librement chevaucher sur son grand bâton, tout couvert d'entailles bizarres en souvenir de l'hospitalité que les montagnards lui accordaient dans leurs chalets. Il acceptait avec empressement les exercices plus ou moins calligraphiques que j'exécutais sous la direction du maître d'école. Un jour qu'il se trouvait de bonne humeur par suite d'un verre de liqueur que ma mère lui avait fait prendre, je m'avisai de le coiffer d'une énorme vessie dont mon grand-père se promettait de faire une blague à tabac, et j'eus l'audace de lui présenter un miroir afin qu'il pût juger de l'air tout patriarcal que cette coiffure lui donnait. Qui l'eût cru? Le bonhomme se prit à rire.

Plusieurs années se passèrent. Nous étions devenus de gais collégiens et le Valdôtan vieillissait de plus en plus. Ses joues s'amais-grissaient, sa barbe de grise devenait blanche, son allure trahissait le poids de l'âge. Il partit cette année-là plus tard que de coutume, et les campagnards en le voyant cheminer, la taille voûtée, l'œil éteint, hochaient tristement la tête.

Enfin les frimats disparurent, l'hirondelle revint avec le soleil, mais le pauvre pèlerin ne revenait pas.

Un jour on apprit qu'il avait terminé sa carrière à Châtel-St-Denis, au moment où il venait de mettre le pied dans ses chères montagnes.

Il fut sincèrement regretté, car c'était un vieil ami. Néanmoins, il serait depuis longtemps oublié si son nom n'était point rangé parmi les mythes de l'enfance.

L'homme est ainsi fait. Intelligence placée sur un globe qui roule, au milieu d'autres mondes emportés dans une éternelle rotation, il est lui-même le type de l'inconstance. Si dans cette course vagabonde qu'il appelle la vie, il vient à heurter un de ses semblables, il l'envisage un instant, puis s'éloigne et court gaiement au-devant d'une nouvelle rencontre qui lui fera oublier la première, à moins toutefois que l'incident ne soit signalé par quelque circonstance extraordinaire. Alors il revient parfois sur ce qu'il nomme un événement et se plaît à le revêtir des couleurs de la poésie, couleurs d'autant plus vives que son âme est plus novice. Ainsi, lorsqu'on est une fois lancé sur le chemin rocailleux de la vie active, l'on aime à reporter ses yeux sur la route peu accidentée de l'enfance, là où la moindre chose fait saillie, où le moindre petit événement vous fait faire une corne au livre de la mémoire.

Ce fut dans une de ces heures employées à résumer le passé que mon ami et moi nous nous ressouvînmes du Valdôtan et que nous résolûmes de travailler chacun de notre côté à soulever le voile qui avait couvert son existence.

Le nom du héros nous indiquait déjà de quel côté nous devions tourner nos recherches, car Valdôtan ne signifie pas autre chose qu'un habitant du Val d'Aoste, sur le versant sud-ouest des Alpes. Mais c'était là, sans compter les conjectures improbables dont nous avons fait mention, tout ce que nous savions de ce personnage.

Toutes les investigations que nous fîmes dans les montagnes fribourgeoises furent infructueuses; même la préfecture de Châtel, à laquelle nous nous adressâmes, ne put nous donner aucun renseignement.

Le peu de succès de ce début refroidit un peu notre zèle, et notre brusque séparation nous fit oublier cette entreprise comme

tant d'autres. En effet, vers cette époque-là je quittai le pays et mon ami entra dans le comptoir d'un riche marchand de fromages, qui sut lui tailler si bien sa besogne, qu'il lui resta à peine le temps de m'écrire une fois tous les trois mois.

Aussi ne fus-je pas peu surpris, après plus d'une année d'absence, de recevoir de mon ami deux épîtres assez volumineuses, datées, l'une d'Aoste et l'autre de Turin. Comme elles contiennent certains documents assez intéressants, nous nous contenterons de les transcrire, en supprimant les passages où il est question d'affaires purement personnelles.

(PREMIÈRE LETTRE.)

Aoste, le 8 septembre 184..

*Exulta et jubila*, mon cher, je t'apporte enfin la clef du mystère qui t'a causé tant d'insomnies, tant de recherches inutiles. Je viens d'exhumer, dans les environs de la vénérable cité d'Aoste, l'histoire de ce pauvre fou qui fut ton ami et notre épouvantail à tous, je veux parler de feu M. le Valdôtan.

Figure-toi que l'autre jour, comme je travaillais au bureau, M<sup>lle</sup> Justine, — tu sais ce joli lutin qui danse si bien, — vint me dire que son père m'attendait dans son cabinet. La petite avait l'air triste : ce ne fut pas sans inquiétude que j'obéis à l'ordre du patron. — J'ai, me dit-il avec sa brusquerie ordinaire, des affaires importantes à régler à Turin. Vous allez partir demain pour cette ville. Ce portefeuille contient les instructions et les fonds nécessaires. Je vous laisse le reste de la journée pour faire vos préparatifs.

Et le lendemain je roulais sur la route de Vevey avec tout le sérieux d'un homme qui sent sa poche bien lestée de pièces d'or et son portefeuille gros d'affaires. Quatre jours après, je faisais une bruyante entrée dans la noble cité d'Aoste. J'avais quelques renseignements à prendre dans cette ville; je fus forcé de m'y arrêter. D'ailleurs rien ne me pressait.

Le soir, je m'étais mis au lit avec le ferme propos de dormir la grasse matinée, tant pour me reposer que pour attendre sans trop d'ennui l'ouverture des comptoirs. Mais je fus réveillé avant cinq heures par le soleil qui avait fait irruption dans ma chambre, et par un naturel du pays que je reconnus bientôt pour être le

décrotteur de l'hôtel. Après plusieurs invocations infructueuses au divin Morphée, je pris le parti de me lever.

Une demi-heure après j'étais dans la rue. La matinée était superbe, mon cigarre brûlait délicieusement : double motif d'être de bonne humeur. La ville se levait ; çà et là on apercevait les plus pittoresques négligés.

Tout en composant une épître satirique en l'honneur des paisibles Aostans, je sortis de la ville et prenant un chemin de traverse, entre deux haies de coudriers, je descendis vers la Doire dont le murmure eût invité un poète à rimer et un Musulman à faire ses ablutions.

Arrivé au bord de la rivière, je fus bien surpris de voir que quelqu'un m'y avait précédé. Ce quelqu'un était du genre féminin. Debout sur un quartier de calcaire, elle émondait avec beaucoup d'habileté un jeune frêne encore tout humide de rosée. Au bruit de mes pas elle tourna vers moi un bel œil noir et continua sa besogne avec un redoublement d'activité.

Je te vois sourire d'ici. Tu t'imagines que je n'eus rien de plus pressé que d'ôter mon chapeau, passer la main dans mes cheveux et aborder la belle avec la bouche au cœur et le plus doux compliment. Eh bien ! sois persuadé du contraire ; je dédaignai cette fois de me mettre en frais, car la belle n'était pas autre chose qu'une magnifique chèvre blanche. D'ailleurs je n'en aurais pas eu le temps, car je vis venir à moi un grand vieillard avec une botte d'herbe sous le bras.

— Buon giorno, signor ! me dit-il en portant la main à son bonnet de coton.

— Bonjour, mon brave ! répondis-je en saluant.

— Monsieur est Français ?

— Par le langage, à peu près ; mais politiquement parlant, non.

— Ah parbleu ! voilà où l'on reconnaît les Suisses ! Vous y regardez de près quand il s'agit de nationalité. Au reste, ce n'est pas un reproche que je vous fais. La terre que vous habitez est si belle, vos institutions sont si bienfaisantes que vous pouvez bien en être fiers.

— Vous les connaissez donc ?

— Si je les connais ! Ah ! j'y ai passé de bien beaux jours et quelques jours d'orage aussi ! ... Poveri amici !

Mon interlocuteur parlait d'un ton qui trahissait une vive émotion ; je crus voir une larme rouler sur sa moustache grise et il se détourna comme pour la dérober à mes regards.

Après une pause, il reprit :

— J'ai séjourné plusieurs mois au bord du Léman et dans cette partie du canton de Fribourg qu'on nomme la Gruyère.

— La Gruyère ! c'est mon pays. Il y a quatre jours à peine que je l'ai quitté.

— En ce cas, vous avez connu ce pauvre vieillard qu'on y a surnommé le Valdôtan ?

— Mais c'est un ami de mon enfance ! Savez-vous son histoire ? Je donnerais tout au monde pour la connaître.

— Je puis vous satisfaire. — Vous n'avez pas encore déjeuné, je suppose. Voulez-vous accepter une tasse de lait chez moi ?

— Avec le plus grand plaisir.

Il appela sa chèvre qui répondait au joli nom de Bianca et nous nous rendîmes dans une charmante petite cabane fort agréablement située au bord de la rivière.

En traversant la ville d'Aoste, commença le vieillard, vous avez sans doute remarqué dans la rue principale une vaste maison, d'une architecture antique, ornée d'un lourd balcon de pierre qui la distingue des maisons voisines. C'est depuis un temps immémorial la propriété des Bottiglieri. En 1780, la famille se composait du père Amédée, militaire distingué, de deux fils et d'une fille. La mère, femme qui brillait par tous les dons de l'esprit et de la beauté, quoique issue d'une famille roturière, était morte en donnant le jour au fils cadet. L'aîné qui s'appelle François et sa sœur Mathilde ont hérité en partie des qualités de leur père, c'est-à-dire d'un caractère hautain, froid et méthodique. Quelques années de séjour à Turin leur avaient donné un certain ton dédaigneux qui sans doute leur allait fort bien à la cour, mais était peu propre à leur attirer l'affection de leur entourage.

Il n'en était pas ainsi d'Eugène, le cadet. Mis d'abord en nourrice dans un village voisin, puis confié au pasteur du lieu, homme de bien, modeste autant qu'éclairé et qui s'était rendu cher à ses ouailles par sa tolérance et sa charité, il s'était développé rapidement tant au physique qu'au moral. Les leçons de son maître,

les relations journalières qu'il entretenait avec les villageois l'avaient accoutumé de bonne heure à les traiter comme ses semblables et à rechercher leur amitié. Soit ressemblance de goûts, soit inclination instinctive, il m'avait pris en affection; j'étais devenu le compagnon de ses jeux et quelquefois de ses études.

Aussi, lorsque, son éducation terminée, il fut rappelé à la ville, me jura-t-il une éternelle amitié. Pendant le bref séjour qu'il fit à la maison paternelle, il vint souvent me voir, et quand j'allais à Aoste, je ne manquais jamais d'aller lui donner de nos nouvelles.

Bientôt cependant, on résolut de l'envoyer à Paris pour achever ses études. Comme il était le cadet de la famille, on le destinait à l'état ecclésiastique, vers lequel l'exemple plutôt que les leçons de son précepteur paraissaient le porter. Il me fit la proposition de l'accompagner à Paris et je partis avec lui en qualité d'ami plutôt que de domestique.

On était en 89. La France réveillée par le bruit des orgies de la cour et la voix des penseurs commençait à secouer plus vivement l'édifice ruineux sous lequel on l'avait ployée. Une sphère nouvelle était ouverte aux esprits ardents, enthousiastes, que le vieux monde ennuyait comme une vieille maîtresse.

Eugène se lança hardiment dans l'arène, et je n'eus garde de l'abandonner. Vous supposez aisément ce qui s'ensuivit. Le nom de Bottiglieri eut un certain retentissement. Eugène, encouragé, ne parlait plus dans ses lettres que de liberté, de raison, d'affranchissement de l'Italie. Bref, il reçut, après quelques admonestations restées sans succès, une épître foudroyante de son vieux père, avec l'ordre de rentrer sur-le-champ à la maison paternelle.

Malgré tout le chagrin que lui fit éprouver cette nouvelle inattendue, il n'hésita pas à obéir, et quinze jours après, notre chaise de poste s'arrêtait devant la maison du général Bottiglieri. C'était le soir. Toute la famille était réunie au salon. L'accueil fut digne, c'est-à-dire excessivement froid; seulement le général voulut bien le féliciter de sa prompte obéissance.

Nous fûmes installés dans la maison et nous vécûmes d'une manière assez monotone pendant quelques semaines. Je ne tardai cependant pas à m'apercevoir que dans la conduite du général à l'égard d'Eugène, il y avait plus de la sévérité minutieuse du mili-



taire que de l'affection d'un père et que le frère aîné aussi bien que sa sœur Mathilde déguisaient mal leur antipathie sous la politesse que leur imposaient les convenances.

Eugène ne se faisait pas illusion sur les dispositions de ses parents à son égard. Bien qu'il essayât de le dissimuler, il en était profondément affecté. De gai et confiant qu'il était, il devint morose et taciturne. Il se comparait souvent à ces philosophes du moyen-âge, sur la tête desquels la profession prématurée d'une vérité hétérodoxe attirait les foudres pontificales. Il se croyait mis au ban de sa famille, excommunié de ses doux sentiments, de ses joies intimes pour lesquels son cœur était si bien fait. Le toit de la maison paternelle semblait peser sur ses épaules comme un dôme de plomb. Il ne pouvait respirer que dans la plus profonde solitude. Sous prétexte de chasser, il m'entraînait dans les montagnes les plus inaccessibles, dans les vallons les plus écartés. En épuisant son corps par des exercices immodérés, il espérait tuer les noirs soucis qui dévoraient son âme.

(La suite au prochain numéro.)

---

## POÉSIE.

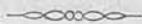
### A UNE FEMME

QUE LES ANS ONT RENDUE SAGE ET QUI SE PLAINT DE LA JEUNESSE ACTUELLE.

« Dans quel temps vivons-nous! mœurs, art, littérature,  
» Tout se vautre et se perd dans la corruption;  
» Adieu, lyre mystique! adieu, belle nature!  
» Platoniques amours, douce religion!

» Maudit soit le jeune âge à qui la jouissance  
» Vient dessécher le cœur avant qu'il ait aimé,  
» Qui s'abreuve de prose, et, vide d'espérance,  
» S'empresse à récolter, avant d'avoir semé! »

Madame a vu les fleurs, mais nous voyons les ronces.  
Patience! la sagesse arrive avec le temps;  
Les principes prendront la place de nos dents.  
Quand on n'a pas d'atouts, l'on tient fort aux annonces.



AU PAPILLON.

Sors de ta chrysalide,  
Mon aimable papillon;  
Dégage ton aile humide  
De ta soyeuse prison.

A lui le printemps t'appelle,  
Brodant pour toi mille fleurs  
Sur la verdure nouvelle,  
Tapis aux fraîches couleurs.

Va baigner ton beau corsage  
Aux perles qui, le matin,  
Se suspendent au feuillage  
De la bruyère et du thym.

Puis au lis mélancolique,  
A la fleur de l'églantier,  
Fleur qui, coquette et pudique,  
Aime les bords du sentier.

De ton amour matinale,  
Va, séduisant Cupidon,  
Sur leur lèvre virginale  
Déposer le premier don.

Prix de tes douces étreintes,  
Elles t'ouvriront l'écrin  
Où tu puises les teintes  
Dont tu te pares si bien.

Et puis va dire à Sylvie,  
Mais par le plus droit chemin,  
Que je lui donne ma vie  
(Sois prudent!) jusqu'à demain.

P. SCIOBÉRET.

---

ERRATA. — Dans l'article que nous avons publié dans notre dernier numéro, sur la *littérature anglaise*, il s'est glissé quelques fautes graves de noms propres, comme *Wash-Iswing* pour *Washington-Irwing*, *Tullerton* pour *Fullerton* et *Mawyat* pour *Marryat*.

---

# NOTICE

## SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE LA

### SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE FRIBOURG,

DEPUIS SA FONDATION EN 1838 JUSQU'EN 1854.

---

## II.

### HISTOIRE DU MOYEN-ÂGE.

(De 1843 à 1849.)

Ces temps ne nous sont qu'imparfaitement connus. Les procès-verbaux manquent tout-à-fait et ne se sont pas retrouvés à la mort de M. Passaplan (1849), qui remplissait pendant cette ère de transition les importantes fonctions du secrétariat. Nous n'avons pour nous renseigner que les souvenirs de quelques membres et un récit plaisant de M. Charles Geinoz. Le tour d'esprit caustique des écrits de ce dernier contrastait avec le ton grave et positif qui distinguait les communications du président, voué à la fois à l'étude des langues et à celle des sciences naturelles. Rédacteur de l'*Emulation* pendant l'année 1845-44, M. Grivet enrichit cette publication de tableaux de mœurs, tirés de la vie russe et tartare. Un séjour de plusieurs années dans la petite Russie l'avait familiarisé avec la littérature de ces peuples. Il entreprit même la tâche difficile de rendre en français diverses pièces du dramaturge Gogol et entre autres de celle où, sous le nom du *réviseur*, le célèbre écrivain flagelle impitoyablement la bassesse et la vénalité des employés de l'administration impériale.

Esprit moins étendu, mais plus national dans ses conceptions, M. Passaplan s'occupait d'éducation publique et recueillait des notes pour la biographie des trois grands pédagogues suisses, Pestalozzi, Naville et Girard. La création d'une salle d'asile était le thème

favori de M. Scherly (inspecteur d'école). Il ne s'en tint pas aux paroles et fit de louables efforts pour doter la ville de Fribourg de cette institution bienfaisante. Mais ses démarches restèrent infructueuses. Il fut plus heureux dans ses tentatives pour l'établissement d'une école de sourds-muets, œuvre philanthropique à laquelle contribua M. le chanoine Gottrau, alors préfet de l'école primaire.

C'est là tout ce que nous avons pu recueillir sur les discussions et les travaux de la Société d'Etudes pendant l'époque de transition qui sépare l'histoire ancienne de l'histoire moderne de cette société. Mais ce que nous en avons dit suffit pour caractériser la réunion de cette époque et prouve que, bien que réduite à sa plus simple expression, elle est digne de prendre place à côté de son aînée dans les fastes de notre république littéraire.

L'*Emulation* d'ailleurs continua à servir d'organe aux émigrés de la Société d'Etudes. L'année 1846, la cinquième et dernière année de l'ancienne Revue fribourgeoise, voit paraître divers morceaux de MM. Daguét, Ayer et Morard. Le premier communiqua un article critique sur l'Histoire du canton de Fribourg par le docteur Berchtold; une notice biographique sur l'auteur d'*Obermann*; une étude de longue haleine sur Moutier-Grandval, centre littéraire au Moyen-Age, et la traduction française d'un aperçu sur la littérature italienne et sur sa mission, par le célèbre improvisateur L. Cicconi. M. Ayer publiait quatre articles sur l'étymologie de la prononciation française. M. Morard s'essayait à la composition du roman dans ses vivantes scènes d'*Ernest* et de *Jéhan l'Ecolier*. Mais les destinées de la vie littéraire sont étroitement liées aux vicissitudes de la vie politique. Cette corrélation avait déjà été funeste à l'ancienne Société d'Etudes; elle ne le fut pas moins à la nouvelle. Les événements de 1847 tuèrent du même coup la liberté politique et l'activité intellectuelle; 1848 ne se montra guère plus propice aux patientes recherches de l'érudit et aux nobles inspirations du poète. Mais des symptômes d'un meilleur avenir se montraient déjà dans la création du nouvel édifice scolaire, destiné à remplacer l'ancien Collège des Jésuites et l'Ecole moyenne centrale, amoindrie en 1843. Dans un écrit de 52 pages, M. A. Daguét avait jeté les bases de l'organisation nouvelle. Il fut appelé à donner la vie à sa con-

ception et se mit à l'œuvre avec le concours de professeurs qui presque tous avaient été ses collègues et ses collaborateurs dans la réunion studieuse. Aussi le vœu de voir renaître la petite académie ne tarda-t-il pas à se manifester au sein du corps-enseignant de l'Ecole cantonale. Ce vœu devint une réalité, et, du mois de mai 1849 date l'ère de la renaissance ou l'âge moderne de la Société d'Etudes dont il nous reste à retracer les phases.

### III.

#### HISTOIRE MODERNE.

(De 1849 à 1854.)

Le 6 mai, à 8 heures du soir, la Société d'Etudes assemblée au Lycée renouvelait ses statuts (dont nous donnons le texte aux pièces justificatives) et choisissait pour son président M. A. Daguët. Celui-ci, tout en remerciant ses confrères de la marque de confiance qu'ils lui donnaient pour la quatrième fois, les pria de reporter leurs suffrages sur une tête plus respectable et désigna M. le docteur Jean Berchtold, chancelier et historiographe cantonal. La proposition fut accueillie avec faveur, et la Société unanime appela M. Berchtold à diriger ses travaux. Mais l'honorable et savant docteur n'ayant pas jugé à propos d'accepter sa nomination, M. Daguët reprit la présidence. Il fut maintenu à ce poste d'honneur jusqu'à l'année 1855, où on lui donna pour successeur M. J.-J.-D. Mauron (député et secrétaire de la Direction de la police), qui avait présidé avec succès la docte assemblée pendant le premier âge.

Vice-président de la Société pendant les années 1849, 50 et 51, M. Comte-Vaudeaux (juge cantonal et député aux Etats) eut pour remplaçant immédiat M. le professeur Bornet, auquel succéda M. Majeux (professeur également à l'Ecole cantonale). Ont successivement rempli les fonctions de secrétaires et tenu le procès-verbal des séances, MM. Ayer, Sciobéret et Bise (tous professeurs dans nos établissements cantonaux d'instruction publique) et M. Albert Cuony, licencié en droit et en philosophie.

Aussitôt constituée, la Société éprouva le besoin d'avoir un organe. Divers motifs l'engagèrent à renoncer pour le moment à une publication spéciale; on se contenta de donner dans le *Confédéré*, journal politique, un bulletin des soirées littéraires du Lycée. Mais à la fin de l'année 1851, le besoin d'une publication consacrée uniquement aux intérêts intellectuels se manifesta d'une manière impérieuse et donna naissance à l'*Emulation* de 1852, continuation de l'*Emulation* de 1846. M. Daguet se chargea de la rédaction. On ajouta ainsi un anneau de plus à la chaîne des traditions qui rattachaient la société moderne à la société antique.

La physionomie de cette assemblée nouvelle présentait au reste un aspect bien différent de celle qu'avait offert la Société primitive. A la place des étudiants et des jeunes instituteurs qui formaient le noyau de l'ancienne réunion figuraient maintenant des fonctionnaires de divers ordres, des professeurs et des journalistes, combattant sous des bannières opposées. Quelques rares étudiants paraissaient encore pour mémoire dans nos soirées littéraires et formaient ce qu'on pourrait appeler « le banc de la jeunesse » dans les Etats du peuple studieux.

Même contraste dans les esprits et la doctrine. Un libéralisme chaud, une foi sincère au patriotisme et aux gloires de la Suisse, une grande communauté d'idées et de sentiments animaient les premiers sociétaires. Les sociétaires de l'âge moderne sont peut-être plus instruits, plus raffinés, plus habiles. Ils ont fait connaissance avec la vie pratique; ils ont vu d'autres hommes, lu d'autres livres, et la révolution, ce livre vivant, a déroulé devant eux ses pages instructives et saisissantes. Mais la lampe sacrée ne jette plus le même éclat dans le cénacle. Le vent du doute et du cosmopolitisme a soufflé sur ces têtes mûries avant l'âge. La croyance à la patrie, à ses traditions généreuses, à la liberté et au Dieu des ancêtres a pâli devant les théories et les inventions du siècle. Louis Blanc a presque fait oublier Jean de Muller. De là des luttes parfois très-vives sur ces mêmes questions fondamentales qui trouvaient autrefois tous les esprits et tous les cœurs émus et unis autour de la sainte devise de nos pères : *Pro Deo et Patriâ*...

Menacé par ces luttes intestines, le faisceau de la fédération stu-

dieuse s'est maintenu néanmoins, grâce aux soins ingénieux que met la Société à verser sur les plaies cuisantes que fait la politique, le baume salubre et adoucissant que procurent les gais entretiens et le libre échange des produits de la pensée.

Souvent déjà il a été question de bannir ces discussions brûlantes qui pourraient aisément enflammer des esprits moins tolérants et aigrir pour toujours des *cœurs moins magnanimes*. Mais toujours une majorité intrépide s'est trouvée sous la main des *terribles démagogues* du club studieux pour maintenir au programme la *politique...* comme *science*, sauf à en abuser comme *art* et comme *instrument de guerre*.

Une preuve toutefois que la *grande traîtresse* n'a pas absorbé tous nos moments pendant le lustre qui compose son histoire moderne, c'est le tableau que nous allons tracer de son activité littéraire et scientifique durant un cycle de cinq ans. Presque chacune des branches du domaine intellectuel est représentée dans ce résumé de nos séances, consacrées à la fois à la lecture de mémoires originaux et à des discussions orales sur les diverses questions soulevées par les membres. Nous procéderons à cette analyse par ordre de branches ou de matières et tout-à-fait en raccourci, comme il convient à un *exposé* dans le genre de celui que nous sommes appelé à esquisser aujourd'hui. Le programme des sujets traités de vive voix et par écrit au sein de la réunion fribourgeoise comprend les six rubriques suivantes :

- I. Philosophie et Education ;
- II. Etudes historiques ;
- III. Sciences politiques et sociales ;
- IV. Littérature et Philologie ;
- V. Sciences physiques et naturelles ;
- VI. Beaux-Arts.

#### I. PHILOSOPHIE ET ÉDUCATION.

La PHILOSOPHIE PURE, cette science *primitive* et *fondamentale*, cette *histoire naturelle* de l'esprit humain, comme la nomme notre illustre et libre penseur national, Troxler (1), n'est représentée dans la

(1) Dans l'ouvrage intitulé : *Naturlehre des menschlichen Erkennens oder Metaphysik*. Aarau, 1828.

statistique de nos travaux que par un seul écrit de courte haleine, composé par M. Daguët, sous ce titre : *Aperçu sur les divers systèmes de Philosophie anciens et modernes*. Rédigé en partie sous une forme synoptique, le travail de ce sociétaire a pour but de faire connaître tous les grands systèmes qui, au point de vue d'abord purement métaphysique, puis dans leurs applications aux trois grandes sphères de la vie publique : ÉGLISE, ÉTAT et ÉCOLE, ont successivement obtenu l'empire dans le monde intellectuel. Ainsi, bien que purement rationnel et métaphysique à son point de départ, le mémoire de M. Daguët touche de très-près à la Philosophie pratique dans laquelle nous, Suisses, doués de plus de bon sens que de force d'abstraction, et semblables sous ce rapport aux Anglais, nous nous trouvons bien plus à l'aise que dans les spéculations transcendantes qui font la gloire de l'Allemagne.

La Philosophie pure n'a fleuri qu'un instant à Fribourg. C'était à la fin du siècle dernier, dans ce cloître alors plein de vie où, ceint du cordon de saint François et le front rayonnant de la flamme du génie et de la jeunesse, Grégoire Girard, exposait à ses confrères ravis la *Critique de la Raison pure* du philosophe de Königsberg, et les initiait aux profondeurs d'une science qu'ils n'avaient entrevue qu'à travers les subtilités infécondes de la scholastique.

Mais revenu bientôt de ses excursions dans les nébuleuses régions des *Noumènes* et des *Impératifs catégoriques*, l'humble Cordelier ne tarda pas à rabattre son vol aux demi-hauteurs, accessibles au simple bon sens, de la Psychologie, de la Morale et de l'Éducation. Clarté profonde, tel est le trait dominant du P. Girard, considéré comme penseur, et le cachet distinctif de ses œuvres philosophiques. Il n'a publié, au reste, sur cette partie importante et préférée de ses études que deux *compendium*, l'un en latin et l'autre en allemand, à l'usage des novices de son ordre et des étudiants de Lucerne. Un ouvrage plus complet, composé en latin, existe en manuscrit à la bibliothèque de la ville de Fribourg. Un extrait de ce dernier ouvrage a été traduit pour une de nos séances par M. le professeur Lambert, alors chargé du cours de Philosophie au Lycée ou Ecole cantonale supérieure.

Dans les passages traduits par M. Lambert, le savant religieux assimilait l'État à la famille, et présentait le souverain sous les traits



vénérés d'un père à la reconnaissance et à la sympathique obéissance de ses sujets considérés comme les enfants du prince. Cette conception fut vivement attaquée par quelques membres (MM. Bornet et Ayer), comme tendant à donner pour base à la société le *droit divin et patriarcal*. Pour M. Daguét, au contraire, l'idée du P. Girard se justifiait parfaitement et n'était qu'une conséquence de son Christianisme ardent, fondé comme celui de saint Jean sur l'amour, et qui partout lui faisait découvrir des rapports d'affection, de sollicitude et de dévouement. Dieu lui-même n'apparaît jamais dans les écrits du noble Cordelier que comme le *Père commun de tous les hommes* ou le *Père céleste*. A cet égard, son système se rapproche évidemment de celui du célèbre législateur chinois Confucius, qui a fait de la *piété filiale*, le principal ressort de la morale et de la politique de l'empire du Milieu.

La fiction constitutionnelle du *contrat*, éclos dans le cerveau d'un légiste ou d'un politique pur, devait paraître bien froide et bien pauvre à l'âme élevée, expansive et si confiante du Père de la jeunesse fribourgeoise.

La PHILOSOPHIE MORALE a inspiré à M. Bornet un *Essai sur les devoirs de l'homme et du citoyen*, inséré dans l'*Emulation nouvelle* et formant trente pages, où la gravité du sujet n'ôte rien à l'agrément d'un style toujours élégant et correct. Dans son esquisse substantielle, l'habile écrivain ne s'est pas borné à reproduire les idées reçues sur les obligations morales du père, du fils de famille, de l'époux et de chaque membre scrupuleux de la société civile et religieuse. Tous les côtés de la vie humaine sont examinés par l'auteur au double flambeau de la raison et de la conscience individuelles; il les soumet à la critique d'un jugement sain, éclairé par l'étude attentive du sujet et ennobli par les aspirations d'un cœur qui bat pour la félicité de ses semblables. La question de la *propriété* est l'objet d'un examen spécial et prend la moitié du lumineux aperçu de l'honorable sociétaire. L'*Essai sur les devoirs* doit être suivi d'un *Essai sur les droits de l'homme et du citoyen*, contre-partie naturelle du traité sur les obligations morales.

A L'ANTHROPOLOGIE, ou étude à la fois morale et naturelle de l'homme, appartiennent un mémoire de M. Lambert et un second de M. Comte-Vaudeaux, relatifs à l'unité de la race humaine.

Dans un petit écrit d'un style incorrect, mais incisif et plein de verve, un naturaliste milanais, membre de la société fribourgeoise, M. Serbelloni, avait cherché à combattre par des arguments spécieux et exclusivement physiologiques ce grand principe de l'unité et à démontrer la pluralité des types primitifs. M. Lambert contesta à la physiologie le privilège exclusif de résoudre le problème, niant même qu'à ce point de vue purement physiologique, les variétés de la race fussent originelles. Il énuméra par une foule d'exemples, tirés soit du règne animal, soit du règne végétal les transformations et dégradations qui peuvent résulter de l'action du climat, de l'infériorité ou de l'absence de civilisation.

M. Lambert avait réfuté M. Serbelloni principalement sous le côté physique et naturel.

M. Comte-Vaudeaux le fit à son tour dans un mémoire de quelques pages seulement, mais avec une profondeur de réflexion et une richesse d'aperçus qui décélaient un homme rompu aux luttes de la pensée et pour lequel les sciences de la nature n'ont aucun secret non plus, en ce qui concerne au moins leurs résultats généraux et les plus importants pour la vie humaine. L'excellent travail de M. Comte-Vaudeaux a paru dans l'*Emulation* de 1852, sous le titre peu exact de *Physiologie*, qui n'indique qu'un des côtés de la question, traitée avec toute l'ampleur philosophique par notre savant et modeste compatriote.

Le journal de la Société d'Etudes ouvre aussi ses colonnes aux travaux de non-Sociétaires. M. Berchtold (ancien chancelier et député aux Etats), a publié dans l'*Emulation* de 1855 un article de morale philosophique, intitulé : *Egoïsme et Pitié*. C'est un éloquent appel, comme en sait écrire l'auteur de l'*Histoire du canton de Fribourg* et des *brillantes études sur le Crétinisme*, adressé aux âmes compatissantes en faveur de ces êtres destitués de raison et de conscience, mais non d'intelligence et de sensibilité, dont une philosophie impitoyable ou aveuglée a voulu faire de simples machines, et que par une exagération d'une autre espèce, un célèbre écrivain de notre époque n'a pas hésité à appeler « nos frères inférieurs (1). »

(1) M. Michelet.

A la Philosophie se rattache l'Éducation qui en est même une des applications les plus importantes. Aussi les progrès de la Pédagogie sont-ils intimement liés à ceux de la science fondamentale qui lui fournit son point de départ et sa direction. Quand la Pédagogie devint-elle une science? Alors que Socrate et ses deux immortels disciples, Platon et Aristote, eurent approfondi les mystères de la nature humaine et jeté les bases de la Psychologie rationnelle. Un parallélisme analogue s'observe dans les évolutions de l'esprit humain au temps moderne. Les créations pédagogiques de Basedow, de Rochow, de Pestalozzi, des éducateurs allemands et suisses sortis de l'école de ce dernier, procèdent de l'impulsion donnée aux esprits par les écrits de Rousseau et correspondent aux évolutions successives de la philosophie transcendante de l'Allemagne.

Ce fait ressort avec la dernière évidence d'un mémoire de M. Daguet sur les diverses tendances de l'Éducation publique en Europe et spécialement en Allemagne, cette terre classique de la pédagogie moderne. Les quatre grandes écoles éducatives, l'école piétiste de Halle (1727), l'école classique de Göttingue (1754), l'école à la fois philanthropique et utilitaire de Dessau (1774), élargie et modifiée à Yverdon (1805), et enfin l'école éclectique, fondée par Niemeyer, et à laquelle se rattachent les travaux de Naville et Girard dans notre patrie, sont caractérisées dans leurs tendances essentielles, leur méthode d'enseignement et les résultats qu'elles ont offerts pour l'Éducation et l'Instruction que l'auteur n'a garde de confondre l'une avec l'autre, comme si un certain degré de développement intellectuel supposait toujours un développement analogue du sens moral et de la bonté, *cette mère du sens religieux*, comme dit noblement Schelling.

M. Daguet a communiqué, en outre, quelques pages tirées d'un *Manuel de Pédagogie* qu'il a composé à l'usage des élèves de l'école normale. M. Ariger, directeur de l'école secondaire des filles et du cours normal des institutrices, a lu également un extrait de l'ouvrage destiné à ce cours. La manière différente dont ces deux hommes d'école envisagent l'organisme humain et le jeu des facultés morales et intellectuelles donna lieu à une discussion animée sur la place assignée à la sensibilité et à la volonté dans l'un et

l'autre systèmes. M. Ariger pense que les sentiments appartiennent à la culture esthétique. M. Daguét en fait une partie intégrante et la base de la culture morale. Il pense que la culture esthétique n'est qu'une forme de la culture intellectuelle. Corps, esprit et cœur, toutes les branches de l'Education, viennent, selon ce dernier, se ranger autour de cette division large et féconde.

Un mémoire de M. Paroz, directeur de l'Ecole supérieure des Demoiselles à Berne, appelle l'attention de la Société sur l'éducation physique du sexe et la nécessité d'étendre aux Ecoles primaires des filles l'enseignement de la Gymnastique.

De l'Education générale, passant aux objets spéciaux de la Didactique, M. Ayer pose la question suivante : Quelle est la méthode à suivre pour l'enseignement de la composition française ? « Développer, diriger l'imagination de l'élève et éveiller sa sensibilité par quelques lectures choisies ; lui faire faire quelques » essais de composition dans ce double but ; voilà, selon MM. Bornet, » Majeux et Alfred Sciobéret, la tâche principale du maître. » Cette question met en présence les littérateurs purs d'un côté, les grammairiens et pédagogues de l'autre. Les premiers contestent même l'utilité d'une méthode. Ils pensent que l'étude des classiques est un des meilleurs moyens de former les jeunes gens à la composition. Leurs antagonistes soutiennent, au contraire, que l'esprit a besoin d'un guide et « qu'enseigner sans méthode, c'est livrer au » hasard le développement intellectuel de l'enfant, et le maître qui » procède ainsi s'expose à tomber dans la routine. » Loin donc de faire un appel exclusif à l'imagination et à la sensibilité de l'élève, MM. Ariger, Ayer et Haldy pensent que c'est le cas de s'adresser surtout à son jugement et de suivre une marche systématique et progressive.

L'état de l'instruction publique dans le canton de Fribourg a attiré l'attention de M. Ducotterd. Il résume en quelques pages les efforts qu'a faits l'Etat depuis 1850 pour l'amélioration de cette branche importante de la vie publique. En présence des institutions et des encouragements de l'Etat, un autre sociétaire, M. Joye, instituteur primaire, s'est demandé comment il se faisait que le goût de l'instruction ne fût pas plus répandu au sein des populations villageoises, et s'il n'y aurait pas moyen de faire disparaître

l'antipathie qui existe encore contre les écoles? Il oppose à la culture peu avancée de notre peuple la situation florissante de l'Education populaire en Ecosse.

L'un des moyens les plus propres à entretenir la vie et l'émulation parmi le corps-enseignant primaire, c'est certainement l'institution des *conférences périodiques*, qui réunissent les instituteurs de tout un arrondissement scolaire. Ces réunions partielles sont couronnées par une assemblée générale qui se tient dans les divers chefs-lieux de district. Ces conférences et cette réunion générale ont fait l'objet d'une courte notice de M. Ayer, et dans laquelle il a fait entrer quelques passages intéressants d'un rapport de M. Pasquier, inspecteur d'écoles, sur les travaux des instituteurs de son arrondissement. *L'Emulation* a publié cet extrait avec la notice de M. Ayer. Elle a aussi ouvert ses colonnes à un travail très-important d'un compatriote, M. Louis Dupasquier (de Bulle), qui occupe depuis seize ans à Porrentruy le poste honorable et difficile de directeur du collège de cette ville. Le travail de M. Dupasquier sur l'enseignement des collèges ayant été analysé dans les mémoires de la Société jurassienne d'Emulation dont M. Dupasquier est l'un des membres les plus distingués, nous renvoyons au bulletin des travaux de l'Institut jurassien pour l'année 1849 (rubrique Education, p. 12).

La question de l'*université fédérale* a été agitée à plusieurs reprises et notamment dans la séance du 19 juillet 1851. MM. Comte-Vau-deaux, Ariger et Daguet combattent le projet d'une école fédérale, d'abord par la crainte de voir s'établir une centralisation intellectuelle dans le genre de celle qui existe en France, où Paris est le centre unique et la province complètement nulle, et par crainte aussi d'une plus grande centralisation politique, mortelle à la liberté et aux institutions nationales. M. Ayer, au contraire, défend l'université, qu'il envisage comme un moyen de rendre l'Education plus nationale et d'échapper à l'influence étrangère. M. Bornet déclare ne pas redouter les étrangers et dit que la nationalité est dans les idées.

A la fin de la discussion, la plupart des membres se prononcent contre le projet d'une université fédérale.

---

## LE VALDOTAN.

(Suite.)

Une de ces folles excursions nous amena un jour d'automne dans la partie inférieure de la vallée, sur le versant d'une colline d'où l'on jouissait d'une vue ravissante. Nous nous assimes un instant sur un tronc d'arbre, tant pour nous reposer que pour jouir du paysage, mais nous fûmes bientôt distraits de la beauté du lieu par les murmures de notre estomac vide depuis la veille. Une mince colonne de fumée qui s'élevait comme un panache, au-dessus d'un massif de châtaigniers et surtout le chant d'un coq nous apprirent que nous nous trouvions dans le voisinage de quelque métairie, et, en effet, au détour du sentier, nous découvrîmes une ferme de modeste apparence, couverte, comme la plupart des maisons de la vallée, de lourdes dalles de pierre, mais propre, avenante et embellie par un jardin où les plates-bandes de fleurs se mêlaient agréablement aux carrés de choux, *utile dulci*.

Devant la maison nous ne vîmes personne qu'un gros marmot qui barbotait au milieu d'une douzaine de canards et qui, à notre aspect, s'enfuit dans la ferme en poussant des cris affreux.

L'instant d'après, une délicieuse figure de jeune fille apparut à l'entrée du jardin. Elle portait un léger chapeau de paille à larges bords et une simple mais fraîche robe d'indienne. A la main, elle tenait un bouquet de fleurs qu'elle venait sans doute de cueillir.

Au salut respectueux d'Eugène, elle répondit par une gracieuse inclination et par un sourire plus gracieux encore.

— Mademoiselle, dit Eugène, nous sommes épuisés de faim et de soif, et nous nous sommes dirigés de ce côté dans l'espoir d'obtenir quelques rafraîchissements.

— Notre garde-manger est tout à votre service, Messieurs. Veuillez entrer dans la ferme, à moins que vous ne préfériez rester au jardin....

Nous nous assimes sous une treille à côté d'une table sur laquelle se trouvait un panier à ouvrage avec une broderie commencée.

La jeune fille était entrée dans la maison. Elle revint un instant après avec une robuste paysanne que nous jugeâmes être la fermière.

Elle nous apportait du lait, du pain, des œufs et du fromage.

Nous nous mîmes à déjeuner. La jeune fille et Eugène faisaient les frais de la conversation. Je jouais, ainsi que la bienséance me l'ordonnait, le rôle d'auditeur bénévole.

Je fus vraiment étonné de trouver dans cette jeune personne la simplicité et le naturel unis à tant d'esprit, de tact et d'instruction. Les yeux d'Eugène rayonnaient de plaisir, il était charmant.

Le déjeuner dura deux longues heures, et cependant aucun de nous ne s'en serait aperçu, si la fermière ne fût revenue. Nous apprîmes en même temps que nous étions à douze grands milles de notre point de départ. Nous avions donc une forte étape devant nous; mais nous étions si bien restaurés, Eugène était si enchanté de notre heureuse rencontre, que nous nous mîmes joyeusement en marche après avoir pris congé de nos aimables hôtes.

Au retour, nous ne songeâmes guère aux perdrix. Mademoiselle Elise (ainsi s'appelait la jeune fille) fut l'objet de la conversation, et je ne tardai pas à remarquer qu'elle avait fait une profonde impression sur mon maître.

Elle nous avait raconté qu'elle était la fille d'un marchand-drapier de Turin. Fortement menacée d'une maladie de poitrine, elle avait séjourné quelque temps à Nice; mais les symptômes de la maladie empirant, elle avait voulu essayer d'une autre cure et s'était établie à la ferme où nous l'avions trouvée. Depuis lors, son état paraissait s'améliorer.

Sa pâleur me semblait néanmoins un peu suspecte; mais elle ne la rendait que plus intéressante aux yeux d'Eugène.

Si j'insiste un peu longuement sur les détails de cette aventure, c'est qu'elle est d'une haute importance pour la suite de cette histoire, car au bout de six semaines, Eugène avait fait, tantôt avec moi, tantôt seul, plus de dix visites à la ferme et s'était éperdument épris de la jeune personne.

Ce fut un grand malheur, mais un malheur inévitable. Rien au monde n'était plus capable d'envenimer les relations déjà peu amicales qui existaient entre le jeune homme et sa famille, qu'un amour inopportun et surtout un amour roturier. Car, il ne faut

pas oublier qu'en sa qualité de fils cadet, Eugène devait être sacrifié au frère aîné, et un amour sérieux allait nécessairement bouleverser cet arrangement de famille.

Mais aussi son père, au lieu de l'accueillir comme l'enfant prodigue, malgré les murmures de ses aînés, pourquoi le repoussait-il loin de lui ? Comment pouvait-il espérer qu'Eugène parviendrait à faire taire ce besoin d'affection que renferme toujours le cœur ardent du jeune homme, trop fou ou trop sage pour dilapider son trésor en menus plaisirs, sou par sou ? Arrêté dans son premier élan, ce torrent d'amour et d'enthousiasme avait grandi derrière l'obstacle, et maintenant il débordait avec une impétuosité irrésistible. Certes, si l'amour d'une mère, les paisibles jouissances de la vie de famille, les distractions de la société, des occupations sérieuses étaient venues faire diversion à cette passion naissante, en divisant cette surabondance de sève juvénile, il est fort probable qu'Eugène fût devenu un de ces amoureux patients, raisonnables, tant recherchés des mères de famille, et si propres à faire le bonheur d'une femme, pourvu toutefois que le bonheur de la vie consiste dans un mouvement calme et régulier comme celui d'un balancier de pendule.

« Mais que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ? » Eugène donc *songeait*. Or, qui ne connaît par expérience les rêves du jeune homme, alors qu'en lui tout est muscle, tout est feu, tout est passion, alors que l'horizon ne lui apparaît que teint de l'azur de l'illusion, alors qu'il n'aspire par tous les pores que parfums enivrants, que son être se résume tout entier dans une seule aspiration, dans un immense désir ?

Ce ne fut pas avec le même entrainement qu'Elise obéit à la voix du cœur. Son caractère offrait un contraste parfait avec celui d'Eugène. C'était une femme dans la force du terme : nature délicate, dont les organes infiniment subtils subissaient mille affections inconnues et incompréhensibles à la plupart des mortels. Le bruit d'une feuille qui tombe, un parfum fugitif apporté par la brise, les soupirs d'un ruisseau, un effet de lumière, un brin d'herbe, un rien suffisaient pour la rendre tantôt pensive et mélancolique, tantôt gaie et expansive : sensibilité exagérée qui est peut-être la vie des végétaux et ce qu'on nomme à présent *magnétisme*.



L'apparition d'Eugène avait fait époque dans la vie paisible mais un peu monotone qu'elle menait. Car on peut bien écrire tout un volume <sup>(1)</sup> sur les charmes et l'utilité de la solitude, mais je crois qu'il n'est pas dans la nature humaine qu'une fille jeune, belle et spirituelle trouve du plaisir à vivre constamment isolée même en communion intime avec la nature. Jeunesse, beauté, esprit sont trois qualités qui poussent éminemment à la sociabilité. Aussi, par une coquetterie toute naïve, se réjouit-elle de se voir appréciée par un jeune homme qui, à ses yeux, représentait ce monde dont elle sentait qu'elle ne pouvait se passer. Qu'on ajoute à cela les tendres égards, les mille petites jouissances que les fréquentes visites du jeune homme lui procuraient, et on ne s'étonnera pas si toutes les agréables sensations qu'elle avait éprouvées successivement constituèrent, lorsqu'elle les résuma dans son souvenir, un ensemble flatteur et charmant, qui n'était pas autre chose que de l'amour <sup>(2)</sup>.

Lorsqu'Eugène eut acquis la certitude que le cœur d'Elise était devenu l'écho de son cœur, ce fut un ouragan de bonheur qui faillit lui faire perdre la tête. Il ne mangeait, ni ne dormait plus. Il apostrophait les étoiles, embrassait tout le monde et je crois même qu'il faisait des vers. De grand matin on le rencontrait sur la route de Turin, tantôt à pied, tantôt à cheval, cueillant les dernières fleurs de l'automne, ou galopant de manière à se casser le cou. Souvent il demeura plusieurs jours sans revenir au logis, et il s'excusait de telle manière auprès du général, que celui-ci hochait la tête, en disant : Il est fou. Il est assez étonnant que le général feignit de ne pas s'apercevoir de ce qui se passait dans le jeune homme et ne prit aucune mesure pour étouffer cette passion avant qu'elle fût invétérée. Peut-être s'imaginait-il que quand il le voudrait, il lui suffirait d'une simple manifestation de son autorité paternelle pour plier la volonté de son fils à la sienne.

(1) *Zimmermann*.

(2) Les gens sensés trouveront, sans doute comme moi, que le récit du vieillard est en cet endroit entaché d'un certain pédantisme. Mais j'ai cru qu'il valait mieux laisser passer cette analyse psychologique à la mode anglaise, que d'y substituer ces lieux communs d'amour qu'on trouve au commencement de tous les vaudevilles et au milieu de tous les romans.

(Note de l'Editeur.)

Homme positif, dont la règle de conduite était une logique froide et immuable, il croyait que tous les hommes étaient fondus dans le même moule et devaient se comporter comme lui. Il se trompait.

L'année s'approchait rapidement de sa fin ; l'hiver descendait peu à peu des montagnes. Depuis quelque temps déjà Elise parlait de retourner à la ville et ne consentait à rester encore que sur les instantes prières de son ami, que son départ eût rendu malheureux. Enfin la rigueur de la saison menaçait de rendre une séparation nécessaire, lorsqu'elle reçut un message qui lui apprit que son père était dangereusement malade et s'étonnait de ne pas la trouver à son chevet.

Il n'y avait plus à hésiter. Elle partit sur le champ, laissant pour Eugène une lettre qui le rendit à la fois le plus heureux et le plus malheureux des hommes.

Quelques jours après, le général le fit appeler dans son cabinet. Il était assis à son bureau et s'occupait à ranger une multitude de papiers dont il était entouré. Des affaires imprévues, dit-il en fixant sur son fils un regard sévère, m'obligent de me rendre à Gênes, et il est possible que mon absence se prolonge. J'ai décidé en conséquence de fermer la maison pour cet hiver. Votre frère et votre sœur iront habiter la capitale, et vous, vous irez au séminaire.

— Mon père, puisque vous m'en offrez l'occasion, j'ai une confession sérieuse à vous faire.

— Une confession ! Eh bien, voyons ! dit le général, continuant son travail.

— Je sais que cela dérangera tant soit peu certaines dispositions que l'on a prises à mon égard, à mon insu, sans me consulter.

Ici le général suspendit sa besogne et leva les yeux sur son fils, en fronçant le sourcil.

Eugène continua :

— Mais l'amour de la vérité, la conscience de mes droits, sans oublier le respect que je dois à l'autorité paternelle, m'obligent à vous déclarer quelles sont mes intentions.

— Hum ! fit le général.

— Trop jeune jusqu'à présent pour faire acte de volonté, pour me permettre des observations, j'ai courbé avec respect la tête devant vos ordres. Votre sagesse, votre expérience, votre pater-

nelle affection m'inspiraient une confiance pleine et entière. Aujourd'hui je m'aperçois que vous vous êtes mépris sur mes goûts et sur mes aptitudes. En un mot, la carrière à laquelle vous me destinez m'inspire une antipathie invincible.

Le général s'était levé de toute sa hauteur. Eugène, ainsi qu'il me le raconta plus tard, s'attendait à une explosion de colère. Il n'en fut rien. D'une voix qu'il s'efforça de rendre calme, le général ne répondit que ces mots :

— Votre père vous ordonne d'aller faire vos malles. Demain, à six heures, une chaise de poste vous attendra devant l'hôtel.

— Mon père ! par tout ce qu'il y a de sacré au monde, par le souvenir de ma mère, je vous supplie de ne pas me forcer à vous désobéir !

Pour toute réponse, le général le congédia d'un geste.

Quand le jeune homme, hors de lui, se fut retiré, le général se remit flegmatiquement à son bureau, comme si de rien n'était. Il comptait sans doute que la résistance imprévue de son fils n'était qu'un acte de folie, un coup de tête dont il ne tarderait pas à se repentir et dont il viendrait de son propre gré implorer le pardon. Il ne pouvait pas croire, l'homme froid et méthodique, que le coursier fût rebelle au frein.

Vers le soir, il me fit appeler.

— Que fait Eugène ? me demanda-t-il d'un ton brusque.

— Il écrit, M. le général.

— C'est bien.... Attendez un instant, ajouta-t-il au moment où j'allais sortir. Dès aujourd'hui, mon fils devra se passer de vos services, car il partira demain pour entrer au séminaire. Vous avez été pour lui un serviteur fidèle et dévoué : vous serez récompensé selon vos mérites. Revenez demain après le déjeuner.

Je montai, le cœur serré, à la chambre d'Eugène. Je lui racontai ce qui venait de se passer entre le général et moi.

Le bon jeune homme se jeta dans mes bras :

— Non, tu ne me quitteras pas, dit-il les larmes aux yeux. J'ai encore besoin de toi, car de mauvais jours se préparent.

— Vous savez, M. Eugène, que vous pouvez compter sur moi dans la vie comme dans la mort.

— Mais non ; je suis fou, reprit-il en se frappant le front. Pour-

quoi te retiendrais-je au moment où la main de mon père va s'appesantir sur moi ?

— Il est donc bien vrai que vous entrez au séminaire ?

— Au séminaire ! Non, je n'y irai point. Je me ferai plutôt soldat.

— Mais le général l'a dit. Vous partez demain.

— Sans doute je partirai, mais pour Turin, car je ne puis me séparer d'Elise.

— Mais le général ?.....

— Eh bien, le général, mon père veux-je dire, me bannira à jamais de sa maison ; je deviendrai orphelin. Mon frère et ma sœur me renieront. Orphelin, ne le suis-je pas déjà ? Il ne reste plus qu'à devenir pauvre ; je le serai demain.

— Mon maître, mon ami, réfléchissez donc à ce que vous allez faire.

— Mon parti est pris. Je ne me sens pas la force de devenir un bon prêtre, mais je me sens le courage de tout sacrifier à Elise. Je suis irrévocablement décidé.

Une idée subite me traversa l'esprit. Du caractère dont je connaissais le père et le fils, je comprenais bien qu'aucun ne voudrait céder et qu'une scène affreuse allait avoir lieu. Je dis adieu à Eugène, et je me rendis en courant chez son ancien précepteur, le vieux curé de mon village. J'étais résolu à lui tout communiquer et à demander son intervention entre Eugène et le général.

Bien que je fisse diligence, je n'arrivai au village que tard dans la nuit. Néanmoins, le curé n'était pas encore rentré : il assistait un pauvre homme qui se mourait. Je me rendis à l'instant auprès de lui, et lorsque je lui eus communiqué en peu de mots le motif de ma visite et ce que j'attendais de lui, il me promit de se trouver à Aoste dans la matinée du jour suivant. Je retournai à la ville un peu rassuré. Une lumière unique, celle d'Eugène, brillait encore dans la maison. Je montai à pas de loup jusqu'à la porte de la chambre. Je l'entendis soupirer, puis se lever brusquement de son fauteuil et se dire à lui-même : — Allons, il le faut. Du courage ! — Je me retirai comme j'étais venu et j'allai me jeter sur mon lit, mais je ne pus dormir.

Le jour commençait à peine, que l'on sonna à la porte de l'hôtel. J'allai ouvrir : c'était la voiture qui devait emmener le malheureux jeune homme. J'entendis le général ouvrir sa porte et monter dans la chambre d'Eugène. Je me tins dans le vestibule pour y attendre le curé. Le moment critique était arrivé. Je tremblais de tous mes membres.

Le général entra sans frapper dans la chambre de son fils. Celui-ci était en costume de voyage ; un paquet de hardes était sur sa table. Son lit n'avait pas été défait. Tout dans la chambre était soigneusement rangé. Les cendres de la cheminée accusaient la destruction de nombreux papiers. A l'entrée de son père, Eugène se leva ; il était pâle, triste, mais calme.

— Etes-vous prêt ? demanda le général.

— Oui, mon père.

— Où sont vos effets ?

— Les voilà, dit Eugène en prenant le léger paquet qu'il y avait sur la table.

— Sont-ce là tous vos effets ?

— Oui, tous ceux que je désire emporter.

— Mais, n'avez-vous pas réfléchi que votre séjour au séminaire se prolongera nécessairement au-delà des bornes d'une simple visite ?

— Je vous demande pardon, mon père. J'ai réfléchi que cette visite se prolongerait tellement, que j'ai résolu de ne pas la faire.

A cette réponse, prononcée d'un ton ferme qui annonçait une résolution irrévocable, le général tressaillit. Une flamme soudaine s'alluma dans ses yeux, une agitation nerveuse courut dans tous ses membres.

— C'est-à-dire, Monsieur, que vous vous révoltez contre mes ordres, reprit le général en élevant la voix.

— Je vous l'ai déjà dit, mon père ; en fils soumis, je respecterai vos ordres aussi longtemps qu'ils ne porteront pas atteinte à ma liberté personnelle. Mais je considère comme un acte arbitraire la réclusion à laquelle vous voulez me forcer.

— Liberté personnelle, arbitraire ! Il vous a fallu aller à Paris pour apprendre cela ! Eh bien, je me charge de vous en inculquer la morale. Vous apprendrez, sans quitter Aoste, comment un père

qui s'appelle le général Bottiglieri sait plier au joug un fils rebelle. Ah ! vous voulez me braver, vous voulez renverser des plans conçus uniquement pour votre bonheur et la splendeur de la famille ! Et vous espérez que mes cheveux blancs se laisseront intimider par votre duvet de vingt ans ? Vous vous trompez.

— Je sais ce que je dois à mon père, mais aussi je sais ce que je me dois à moi-même. Je suis votre fils ; vous ne pouvez pas vouloir mon malheur en m'endossant un habit qui n'est pas fait pour moi, contre lequel je sens se révolter toutes les forces de mon âme. Avez-vous bien réfléchi aux obligations que l'état ecclésiastique entraîne ? Ou bien voulez-vous faire de moi un de ces abbés libertins qui n'ont de leur condition que le nom, l'habit et les bénéfices ? Je suis le fils du général Bottiglieri ; je veux être honnête homme.

— Soit ! soyez honnête homme, comme vous l'entendez. Partez ! et si votre père a conservé encore quelques droits sur vous, faites en sorte qu'il n'entende plus jamais votre nom.

Le jeune homme adressa un regard suppliant au général. Celui-ci resta immobile, les traits contractés par la colère.

Une larme jaillit des yeux du fils ; il saisit son paquet de hardes, parcourut lentement d'un dernier regard cette chambre toute parfumée des souvenirs de son jeune âge, et arrêtant un instant les yeux humides sur le portrait de sa mère, il murmura d'une voix brisée le mot d'adieu et sortit.

— Arrêtez ! dit une voix, et le vieux prêtre parut sur le seuil.

*(La suite au prochain numéro.)*

---

## ANTIQUITÉS HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES.

### (Second article.)

Saint Antoine que l'on regarde généralement comme l'instituteur de la vie monastique, naquit en 254 de parents riches, à Coma, village de la Haute-Egypte. Il vendit tous ses biens et se retira dans les déserts de la Thébaïde où de nombreux disciples accou-

rurent bientôt auprès de lui pour vivre sous ses lois. Après avoir fondé plusieurs monastères pour les réunir, le solitaire mourut l'an 556 à l'âge de 105 ans. On rapporte qu'il fut pendant 20 ans tenté par le démon qui cherchait à le séduire, mais que l'intrépide anachorète résista victorieusement à toutes les poursuites de l'esprit malin.

C'est ce saint Antoine que la paroisse de Vuippens a choisi pour son patron, et sa fête se célèbre chaque année le 17 janvier avec toute la pompe, toute la solennité possibles :

. . . . . Si tôt que de ce jour  
L'almanach de Vevey annonçait le retour,  
Du temple orné partout de glaçons magnifiques  
Les paroissiens en foule assiégeaient les portiques.

La sacristie étalait ses chassubles les plus brillantes, ses surplis les plus blancs et les plus fins ; M. le curé prenait sa mine la plus gracieuse et mettait en relief son mollet dodu ; le marguillier saluait d'un air de protection ; les notables de la paroisse élevaient d'un étage encore le col empesé de leur chemise et arrivaient gravement, les souliers cirés avec un soin tout particulier et ornés de larges boucles d'argent. Plus jolie que jamais, la jeune paroissienne de Cudré ou du Villars accourait, souriante, parée de ses plus beaux atours, pour apporter au temple saint son tribut d'amour et de prières. Mais heureuse surtout, trois fois heureuse celle que ses charmes ou ses vertus avaient désignée pour porter *le pain béni* de saint Antoine, gros, appétissant, énorme pain, mis au monde la veille par le plus vaste four de Bulle ! Quand l'*Ite, Missa est* sera venu, les assistants l'accompagneront autour de l'autel, jusqu'au moment où le marguillier viendra le recevoir dans ses bras pour l'emporter triomphalement dans la sacristie. C'est ce qu'on appelle *aller offrir* ; et c'est là, au moins pour ce qui regarde la célébration à l'église, la cérémonie principale de la journée. En tête du cortège, s'avance l'intrépide jeune fille, portant sur sa tête le fameux pain de saint Antoine ; et quelle attention, quelles précautions n'exige-t-on pas d'elle ! car, ce jour-là, le saint fardeau est recouvert lui-même d'une énorme et épaisse *toilette* qui descend en longs plis autour de la jeune fille qu'elle cache ainsi presque tout entière, en sorte que celle-ci n'y voit goutte et est obligée de deviner le chemin.

Que le Ciel la préserve de toute rencontre fâcheuse, car une chute des plus compromettantes en serait la conséquence nécessaire, et deux siècles après, la postérité raconterait encore sa mésaventure. Après la jeune personne, vient, conduit par un des principaux personnages de la localité, un jeune enfant, d'une dizaine d'années, vêtu à peu près comme on représente ordinairement le fils de Tell, c'est-à-dire tout bariolé de rouge et de blanc. Cet enfant est censé représenter *saint Antoine*, dont il porte en effet le nom pendant toute la journée. Puis arrivent les conseillers de paroisse, armés d'énormes cierges fabriqués tout exprès pour la circonstance et qui portent également le nom de *cierges de saint Antoine*. Depuis la fête du saint protecteur, ces cierges brûlent fêtes et dimanches à l'église, pendant les offices religieux; et comme on n'en allume jamais qu'un à la fois, il y a toujours, grâce à l'économique éteignoir du marguillier, de quoi aller jusqu'au dix-sept janvier de l'année suivante.

Les dépenses qu'occasionne cette fête et entre autres pour l'achat des cierges, sont couvertes par une ancienne fondation, au moyen de laquelle on rétribue encore quelques artistes pour venir exécuter la messe du jour. L'ancienne société de musique de Bulle fut jadis à maintes reprises invitée à cette fête, et Dieu sait les copieuses libations qu'elle fit ou qu'elle dut à saint Antoine! Dieu sait les embouchures perdues, les cahiers de musique morts dans la mêlée!

Mais le plus souvent les exécutants étaient des ménétriers de village, des Stradivarius de bémichon, quelque Paganini d'Echarlens, par exemple. Et ceci avait un double avantage, car l'archet et la clarinette qui, le matin, avaient accompagné la larmoyante complainte de saint Antoine, pendant que les paroissiens allaient offrir,

Le soir, faisaient danser et filles et garçons,  
Au bruit joyeux d'entraînants rigodons.

Mais revenons à cette complainte que nous allons rapporter en entier, persuadé qu'elle ne sera pas lue sans intérêt. Comme on pourra en juger soi-même, l'auteur de ces strophes avait peut-être une grande vénération pour saint Antoine et ses miracles, mais, dans tous les cas, un talent poétique plus que médiocre.



1.

Approchez-vous tous, chrétiens,  
Pour entendre l'histoire;  
C'est de l'un des plus grands saints,  
Nommé saint Antoine.

CHŒUR.

Rendons grâces à ce saint,  
A ce saint admirable!  
Rendons grâces à ce saint,  
Au grand saint Antoine!

2.

En Egypte il est né,  
Enfant de noblesse,  
Bientôt de sa haute lignée  
Donna des promesses. *Chœur.*

3.

Etant venu orphelin  
De père-s-et de mère,  
Cherchant le souverain bien  
Par-dessus toute affaire. *Chœur.*

4.

Un jour, mû de piété,  
Entra dans l'église;  
C'est pour entendre prêcher  
Le saint Evangile. *Chœur.*

5.

Entendant la pauvreté  
Etre nécessaire  
Pour vivre en l'éternité  
Et hors de misère; *Chœur.*

6.

Aux pauvres donna ses biens,  
Faisant des aumônes.  
Il trouva le souverain bien  
En devenant pauvre. *Chœur.*

7.

Dans un désert il s'en alla  
Faire pénitence :  
Ce fut là où il trouva  
La parfaite science. *Chœur.*

8.

Les démons étant jaloux  
De sa sainte vie,  
Employèrent tous les moyens  
De la lui détruire. *Chœur.*

9.

Antoine, toujours vaillant,  
Point ne s'en étonne;  
Mais devenant plus constant,  
Moins il les écoute. *Chœur.*

10.

Son nom est si glorieux,  
Qu'il chasse les diables,  
Leur fait la guerre en tous lieux,  
Partout les terrasse. *Chœur.*

11.

Les lions comme doux agneaux  
Vont à son service;  
C'est pour creuser le tombeau  
De saint Paul ermite (¹). *Chœur.*

12.

L'Eglise en ce beau jour  
Célèbre sa fête;  
Et en l'honorant toujours  
Lui offre des cierges. *Chœur.*

13.

Chrétiens, imitons les vertus  
Du grand saint Antoine,

(¹) Antoine, alors nonagénaire, avait été rendre visite à Paul, surnommé le premier ermite. Celui-ci étant mort subitement dans les bras de son ami, des lions accoururent du fond du désert et lui creusèrent une fosse.

Afin d'être un jour avec lui  
Dans la gloire éternelle.

CHOEUR.

Rendons grâces à ce saint,  
A ce saint admirable;  
Rendons grâces à ce saint,  
Au grand saint Antoine.

Ainsi que le dit l'auteur anonyme d'une copie faite en 1829 de cette incomparable complainte (copie que je dois à l'obligeance d'un ami, M. Hubert Sottaz, instituteur à Vuippens), « on la chante ordinairement après la sainte messe, quand *on va au pain bénit*. Gloire » soit rendue à Dieu dans le ciel et sur la terre. Amen. »

Pour compléter tout ce qui regarde ce chant, je voudrais pouvoir donner ici la mélodie étrange sur laquelle on chante ces strophes. La clarinette et le violon l'accompagnent à l'unisson, et quand vient le chœur à la suite de chaque strophe, tout le monde s'en mêle, et c'est alors un concert..... que je n'essaierai pas de dépeindre.

M. J. Remy, ancien préfet du district de la Gruyère, a bien voulu répondre à notre circulaire par la communication de *notes* nombreuses concernant les antiquités historiques, artistiques et littéraires de sa patrie gruyérienne. Nous en extrayons les passages suivants, en laissant parler notre savant et généreux collaborateur :

« En 1829, la société archéologique dont le protocole et la correspondance étaient autrefois entre les mains de feu M. l'avoyer Diesbach, fit opérer des fouilles à Montbarry, monticule situé près des bains de ce nom, au-dessus du Pâquier; ces fouilles dirigées par M. Charles, dont je possède un rapport, eurent pour résultat la découverte d'une tour carrée et d'un fer de cheval.

» Des fouilles furent aussi faites dernièrement dans des monticules à la Fin de Plan, entre Marsens et Riaz, et près de Vuadens; MM. Gremaud, curé, et Berchtold, docteur, peuvent le mieux fournir des renseignements à ce sujet.

» J'ignore si les mamelons de Bertigny, au-dessus de Pont-la-Ville ont été explorés; il en existe aussi un au Ruz, à droite de la route qui conduit de Pont-la-Ville à la Roche. L'année dernière,

*Hubert Sottaz*

j'y ai vu un tombeau formé de trois dalles et contenant des ossements.....

» *Vitraux coloriés.* On en voit à Gruyère dans l'église paroissiale et dans la chapelle de St-Jean au château; dans les églises de Morlon, La-Tour-de-Trême, dans la chapelle et l'église de La-Roche, et dans deux maisons de Charmey.

» *Peintures allégoriques ou historiques.* Avant 1857, époque où elle s'est écroulée, on voyait, au milieu du village de Charmey, une maison avec une peinture à fresque, représentant la fin tragique des deux cent-suisse Remy et Gremion (1). — De l'autre côté et dans la partie supérieure de la même muraille, on remarque encore un crucifix et un homme à cheval, poursuivi par des oiseaux qui doivent être des grues, si cette peinture fait allusion, comme on le rapporte, à la mort du comte Michel de Gruyère (2).

» Sur une autre maison de Charmey, au Praz, se voit une chasse, mais assez mal exécutée.

*Traditions, usages, légendes, etc.*

» Le baillif de Corbières avait l'habitude de donner, au commencement de l'année, un diner à Charmey, à ceux qui lui apportaient des étrennes en fromage, vacherin, beurre, etc. A l'expiration de ses fonctions, ce baillif recevait ordinairement un don du *Pays de Charmey*.

(Cet usage dont parle M. Remy, nous rappelle les hommes d'Unterwalden venant, le 1<sup>er</sup> janvier 1508, apporter leurs présents accoutumés au bailli impérial Beringer de Landenberg, au moment où celui-ci sortait de son château de Sarnen pour aller à la messe. On sait que ces hardis républicains profitèrent de la circonstance pour s'emparer de ce château et éloigner à jamais du pays l'oppresser de leurs vallées. — Le bailli de Corbière, en exigeant de ses *sujets* tous ces nombreux cadeaux de nouvel-an, ne faisait du reste que suivre l'exemple donné par LL. EE. de Fribourg. En effet, le 18 novembre 1555, il fut ordonné « que le bailli de Corbière enverrait » un vacherin et celui de Gruyère deux (3), à titre d'étrennes de

(1) V. Kuenlin, t. I, p. 94.

(2) Ibidem.

(3) Il y avait 4 jours seulement que le comte Michel avait quitté son château. Ce fut le lundi, 12 décembre suivant, que le premier bailli, Antoine Krumenstoll arriva à Gruyère pour commencer ses fonctions, et faire prêter le serment de fidélité « aux *sujets* en dessous de la Tine. »

» *bon-an.* » C'est ici l'époque où commencèrent ces redevances, qui furent considérablement augmentées dans la suite, et qui ne cessèrent qu'à la révolution de 1798, en même temps que les bailliages.)

*Inscriptions.*

» 1° A Montbovon, sur la façade orientale de l'auberge, très-vieille maison en bois :

CE BATIMANT A ETE CONPRI ET FAIT BATI PAR ANTHOINE JORDAN LIEVTENANT DE MONBOVON ET MARGVERITE NEE GRANGÉ SA FAME.

PAR LES ARMES LON PEVT AQVÉRI DE LA GLOIRE,

MAIS LA GLOIRE SANT PLVME EN OVBLI SE DISSOVT.

LES pLVS GRAND ROY NE SONT CONVS QVE PAR LISTOIRE ;

LEVR ESPEE EST MVETTE, LA PLVME DIT TOVT.

LON A BEAV BATIR : SI DIEV NY MET LA MAIN

CEST TRAVAILLER EN VIN (1).

CEST POVQRVOY QVA LA SOVRCE PREMIERE LON DOIT EN ATRIBVER LA VALEVR DE CETTE MAISON QVI NEST RIEN AV PRIX DE CELLE QVE NOVS ATENDONS AVX CIEVX.

LE pLVS BEL EDIFICE QVOVN TROVVE DANS LONDE EST CELVY QVI SVBSISTE JVSQV'A LA FIN DV MONDE (2).

» 2° Une vieille maison en bois de Vuadens, qui se trouve à gauche de la route cantonale de Bulle à Vevey, et tout à côté de l'auberge de la *Croix-Blanche*, porte l'inscription suivante avec le millésime 1696 :

NE JVGES POINT ET VVOS NE SERES POINT JVGEZ,

DIT LE SAVVEVR DE NOS AMES (3).

» *Livres rares et précieux, bibliothèques.* Je possède un exemplaire du *Fasciculus temporum*, etc., imprimé en 1481, sous le règne du comte Louis de Gruyère, par le frère Henri Wirzburg de Vach, moine du prieuré de Rougemont (4).

(1) *Nisi Dominus edificaverit domum, in vanum laboraverunt qui aedificant eam.* Ps 125.

(2) Communication de M. Grandjean, instituteur à Montbovon.

(3) Communication de M. Alex. Majeux, huissier à Bulle.

(4) Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque cantonale de Fribourg à litt. F, N° 739. — On n'en connaît, dit Bridel, que deux exemplaires en Suisse : l'un à Bâle, l'autre à Zurich. *Mémoires et documents de la Société d'Histoire de la Suisse romande.* — Lausanne 1839, p. 245.

» MM. Dey et Gremaud, à Echarlens, possèdent bien certainement des bibliothèques très-intéressantes. Les PP. Capucins de Bulle en ont aussi une qui comprend un grand nombre de volumes.

» *Monnaies rares.* Je possède une pièce d'argent au coin de Gruyère, frappée en 1552, sous le comte Michel; un ducat de Cologne de l'an 1458, et quelques pièces fribourgeoises anciennes et modernes.

» *Sceaux.* Je possède les suivants :

- a) de Fribourg, avec les trois tours et l'aigle, et la légende : *S. Magn. Communita. Friburgi in Ochlandia;*
- b) du prieuré de Lutry, avec la légende : *Signum Michaelis de la Ripa, prioris Lustriaci;*
- c) de l'ancienne abbaye d'Aulps, avec ces mots : L'abbaye d'Aulpx (1);
- d) d'Hauterive, sans légende, moderne;
- e) enfin un sceau trouvé à Charmey, caractères gothiques, avec la légende : *S. Jehan de Lantarnat.* Je n'ai pas encore pu découvrir ce que c'est.

» *Armoiries et drapeaux.* Il y a quelques vieux drapeaux au château et à la maison-de-ville de Gruyère.

(1) L'Abbaye d'Aulps ou Aulpx, en Savoie (aujourd'hui Saint-Jean-d'Aulph), appartenait aux Bénédictins de l'ordre de Cîteaux, et elle eut, paraît-il, des rapports avec Hauterive, puisqu'on voit, en 1512, les moines fribourgeois s'adresser au pape Jules II, pour obtenir par sa médiation les revenus de *Alpibus* : ce qui semblerait prouver aussi que cette dernière maison n'existait déjà plus au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle. — L'abbé le plus connu de *Alpibus* fut Guarinus ou Guerinus, contemporain de saint Bernard, et qui succéda plus tard à Boson, trente-neuvième évêque de Sion. Son avènement au siège épiscopal paraît être de l'an 1138, si l'on en juge par la lettre que l'illustre abbé de Clairvaux écrivait sous cette date aux religieux de cette abbaye. Les religieux de Cîteaux ont mis l'évêque Garin ou Guérin au nombre des saints que leur ordre a fournis. Voy. *Boccard, Histoire du Valais*, p. 407. — *Fasciculus Sanctorum ordinis Cisterciensis, Bruxella*, 1623, II, p. 92 et seq.

On lit dans le tome XII des Mém. et Doc. de la Soc. d'Hist. de la S. R., cartulaire d'Oujon, p. 210 : « *Alpes, Domus ou Abbatia alpensis, N.-D. des Alpes, Ste-Marie d'Aulps, Abbaye de Cîteaux, du diocèse de Genève, fondée vers l'an 1094, dans la vallée de la Dranse, en Chablais.* »

» Il y a au château de Bulle un grand tableau, représentant les armoiries et les noms de nos baillis et préfets. Un tableau pareil existait à Corbières, mais il a été transporté à Fribourg (1).

» *Manuscrits*. Je suis possesseur :

- a) de la chronique originale de M. Castella, de Gruyère;
- b) d'un aperçu historique original sur le pays de Charmey, par M. l'ancien conseiller Blanc;
- c) d'une copie du manuscrit de M. Bourquenoud. »

Nous nous faisons aussi un devoir de donner ici un extrait de la lettre bienveillante reçue au mois de juillet dernier de M. J.-X. Fontana, doyen-curé d'Ependes.

» Il y a dans l'église d'Ependes un vitrail aux armes de Fribourg, donné par ce dernier Etat le 21 mars 1655. Il n'est pas très-bien conservé, cependant on peut reconnaître encore que les couleurs étaient le blanc et le noir.

» Cette église a encore trois ou quatre autres vitraux d'une petite dimension et pas très-bien conservés : ils sont des familles Reynold, Ammann, Techtermann.

» Le tabernacle, qui a plus de deux siècles d'existence, est assez beau par sa forme et ses riches dorures, mais la sculpture n'a aucun caractère, ni mérite particulier.

» Il y a au Mouret (au lieu dit *Js Boschons dé la Tiollère*) quelques ruines sur lesquelles la charrue a passé et qui me paraîtraient mériter l'attention de l'archéologue. On y a trouvé, il y a peu d'années, des tuyaux en plomb que le Conseil communal de Fribourg a réclamés et qui doivent se trouver quelque part. On voit encore là des restes de murs, et l'on m'a dit qu'il y avait même autrefois des souterrains que l'on a comblés. J'y ai recueilli des fragments de tuiles d'une forme particulière.

» Dans les environs, on a découvert à différentes reprises des murailles dont la charrue avait révélé l'existence, et des ossements humains d'une grande dimension.

» Voici maintenant mes conjectures à cet égard :

« Je crois qu'il y eut jadis ici un poste militaire, chargé de

(1) Ce dernier est en vente au *Bureau de Confiance*, à la rue de Lausanne.

garder le passage qui devait être très-étroit ; car il est probable que la partie supérieure de la chaussée était un lac qui s'étendait au pied de la colline boisée de Senèdes ; la partie inférieure devait aussi offrir le même aspect.

» Je suis fondé à croire que l'on peut assigner ici l'extrême limite de la langue française ; car il paraît que les Allemands venus du côté de Planfayon suivirent le pied des montagnes et s'étendirent jusqu'à La-Roche. »

M. le chancelier Marro s'est empressé aussi de nous apporter son petit tribut. C'est une poésie allemande qui a trait à une ancienne tradition relative aux châteaux de St-Sylvestre, et où, malgré son parfum de vétusté, il nous a été facile cependant de reconnaître la plume spirituelle et toute moderne de l'honorable chancelier.

Le défaut d'espace ne nous ayant pas permis d'en publier le texte, nous n'en donnons donc que notre traduction littérale avec les notes explicatives de l'auteur :

« Dans l'ancien temps arriva de bien loin un chevalier inconnu, monté sur un destrier fatigué. Il était d'une noble stature et d'une race illustre. Il regarde autour de lui et bâtit un château sur les bords de la Gérine <sup>(1)</sup>. Bientôt se répand la nouvelle de son arrivée, et ses enfants se dispersent peu à peu en grand nombre dans toute la contrée.

Trois châteaux furent bâtis par eux : *Tscherlun*, *Tscheprun* et *Tscherlan* <sup>(2)</sup>. Ils avaient beaucoup de richesses, beaucoup d'amis, beaucoup de domaines et une multitude de vassaux. Bons seigneurs, mais méchants autant que bons, ils faisaient le bien sans

(1) Peut-être les ruines de l'ancien château de Tenterin, au bord des rochers de la Gérine (*Ergern*), à quelque distance du château Montenach.

(2) Ces trois noms : *Tscherlun*, *Tscheprun*, *Tscherlan* (rière St-Sylvestre) ont quelque chose de frappant. Le *tsch* appartient à la langue slave ; *lun* (prononcez *loun*), *prun* et *lan* sont des terminaisons également étrangères.

Il y a encore à *Tscheprun* un château, appartenant à M. Fivaz. Il est moderne et tout fait croire qu'il y en avait là un beaucoup plus ancien. Le château de *Tscherlun* appartient à la famille Montenach-Dantzig. Il a été inhabité pendant plusieurs siècles ; aujourd'hui il sert d'habitation au fermier. A *Tscherlan*, il n'y a plus de château ; ce domaine appartient à la Visitation.



s'abstenir 'du mal. Toujours parmi les hommes il y eut de braves gens, mais plus encore de coquins.

Sur le *Poyet* point d'ermite encore, point non plus de sainte croix (1). De hautes collines, des monts servaient alors d'autels aux païens.

Peu à peu disparut du pays la race du vieux seigneur étranger, connue au loin par ses exploits guerriers.

C'est ainsi que toujours les mortels disparaissent de ce bas-monde passager. Mendians ou seigneurs, la mort sait bien les trouver tous.

De ces seigneurs il ne reste plus rien que les manoirs de Tscheprun et de Tscherlun où l'on *aperçoit* encore aujourd'hui (2).

Tscheprun, ah! c'est là que les revenants apparaissent surtout, là où tomba, percé de son propre fer, le vieux et dernier comte, triste, bourrelé de remords, sans enfants.

Comme une trace de la main de Dieu, on y voit encore une tache de sang qui rougit, sans se sécher, les murs de l'appartement où le vieillard périt dans un furieux désespoir.

D'autres familles vinrent plus tard habiter ces lieux, mais elles cherchèrent en vain à laver, à nettoyer, à gratter cette empreinte fatale : aucun rabet ne saurait la faire disparaître (3).

Que le nom de Dieu soit béni dans tous les siècles des siècles. Amen. »

---

Puisque nous sommes dans le district de la Singine, nous rapporterons un quatrain que nous avons lu l'année dernière sur le poêle de l'auberge de Planfayon, et que nous soumettons aux méditations des amis de Bacchus :

(1) Ce *pyet* (allemand *Hubel*) est celui de St-Sylvestre, où était autrefois un ermite (*Klausner*), et plus tard une chapelle. Ces *Hübel* ou *tumuli* étaient très-nombreux dans notre pays; il y en avait un près de notre maison paternelle, on l'appelle encore *das alt Hübeli* (le vieux *pyet*).

(2) *Stüyen*, expression populaire : *es stüit, il y a des revenants*. — Dans la partie romande du canton, on se sert dans le même sens du mot *apercevoir*. Ainsi l'expression : *On y aperçoit*, signifie : ce lieu est hanté par des revenants.

A. M.

(3) Cette tradition se maintenait d'autant mieux que ce château restait fermé.

Kredit ist gestorben,  
Die Kreide verloren.  
Wer nicht baarbezahlt .  
Mit dem ist man kalt<sup>(1)</sup>.

Enfin nous mentionnerons encore le respect presque religieux que nos compatriotes allemands portent aux abeilles. Ces laborieux insectes sont pour eux ce qu'est dans la partie romande le nid de l'hirondelle attaché à la vieille *borne* ou aux soliveaux du toit, ce qu'est dans d'autres cantons de la Suisse le nid de cigognes, hissé sur la chaumière. Dans la partie allemande de notre canton, et surtout vers Bösingen et Ueberstorf, les abeilles sont regardées comme les amies et les protectrices de la maison. Le respect pour ces charmantes nourrices de Jupiter est même porté si loin que les gens riches ou aisés croiraient commettre une faute et s'exposer eux-mêmes à toutes sortes de revers et de calamités, s'ils vendaient leurs ruches d'abeilles. Ils les donneront plutôt, et des cadeaux de ce genre ne sont pas rares, mais s'en défaire contre de l'argent, ce serait, pensent-ils, se dépouiller d'un précieux talisman. Croyance touchante et naïve qui paraît remonter à un âge bien éloigné de nous !

Nous ne pourrions mieux terminer qu'en réparant l'oubli tout-à-fait involontaire commis à l'égard de M. Jacques Collaud, instituteur à Ponthaux, qui avait répondu à notre circulaire déjà le 18 juillet de l'année dernière. La localité qu'il habite ne lui a, il est vrai, pas permis de nous faire des communications assez intéressantes pour être rapportées ici, mais nous ne lui en savons pas moins gré de sa bonne volonté. Il est maintenant le *cinquième* instituteur chez qui notre appel ait trouvé de l'écho. Serons-nous longtemps encore à prêcher dans le désert, et à lutter contre une modestie mal placée et contre de chimériques appréhensions ?

AUGUSTE MAJEUX.

(<sup>1</sup>) Il est mort, le crédit;  
L'on a perdu la craie.  
Comptant il faut qu'on paie,  
Sans quoi l'on est maudit.

J. S.

---

# NOTICE •

## SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE LA

### SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE FRIBOURG,

DEPUIS SA FONDATION EN 1838 JUSQU'EN 1854.

---

### III.

#### HISTOIRE MODERNE.

(De 1849 à 1854.)

*(Suite.)*

#### II. ÉTUDES HISTORIQUES.

Si le goût (nous ne disons pas le génie) des abstractions philosophiques semble en général refusé aux Fribourgeois, le sens historique qui est aussi une philosophie, la philosophie en action leur est départi, en revanche, dans la mesure qui convient à un peuple libre et qui veut le demeurer. Car l'histoire, bien que plus d'un ingrat champion de la démocratie paraisse ne pas s'en douter aujourd'hui, est la science de la liberté par excellence. Y a-t-il sur le globe un peuple, si grand ou si petit soit-il, qui ait travaillé avec courage, avec persévérance à la conquête des libertés publiques ou pour son indépendance nationale, ce bien suprême des races énergiques, conscientes de leur droit et maitresses d'elles-mêmes, on est sûr de trouver quelque grand historien à côté et souvent même parmi les propugnateurs et les héros de la patrie. Les noms de Thucydide, de Plutarque, de Polybe, de Xénophon, de Tite-Live, dans le monde ancien; de Machiavel, de Guichardin, de Tschoudi, dans le moyen-âge; de Hume, de Robertson, de Jean de Muller, de Sismondi dans l'âge moderne, offrent de glorieux et irrécusables témoignages. On a vu souvent les arts, l'étude

de la nature, les sciences exactes et la littérature elle-même, celle belle courtisane, s'épanouir au soleil des faveurs d'un monarque absolu, à la cour d'un despote comme Philippe II ou Louis XIV. L'histoire alors, la grande histoire reste muette, et, quand le tyran, abusé par la servilité universelle, semble pouvoir se promettre d'étouffer la conscience du genre humain, l'historien burine sur le bronze de ces pages comme Tacite en écrivait sous Tibère et Néron.

Moins un demi-siècle après la réformation et l'écrasant anathème lancé par l'atrabilaire Agrippa (anathème qu'il ne faut pas prendre à la lettre, comme nous pensons le faire voir un jour, les lettres de ce fameux misanthrope à la main) un historien qui, s'il est du second ordre par le génie, est au premier pour l'érudition et la fidélité, François Guillimann, croissait pour venger son sol natal des malédictions du magicien de Cologne. Dès lors le flambeau de l'histoire ne s'éteindra plus dans l'Uechtland. Porté au XVII<sup>e</sup> siècle par quelques annalistes médiocres, dont le plus remarquable est peut-être ce chroniqueur en surplis et en aumusse dont M. Héliodore Ræmy a eu l'heureuse idée de ressusciter le pittoresque et onctueux récit, il passe au XVIII<sup>e</sup>, entre les mains sèches et décolorées, mais patientes et consciencieuses de l'estimable avoyer d'Alt, pour échoir à ces savants véritables dont le groupe imposant, mené par l'Evêque de Lenzbourg et son digne ami, l'archidiacre Fontaine, ne sera pas clos, nous l'espérons bien, par l'archiviste Daguët, le chapelain Dey et le chancelier Berchtold. Cet espoir est fondé sur la noble passion dont semblent s'être épris plusieurs membres de la congrégation studieuse pour les recherches utiles, passion que décèlent de nombreux essais tentés dans les diverses parties du domaine historique.

L'HISTOIRE DE LA SUISSE, L'HISTOIRE FÉDÉRALE, si l'on peut s'exprimer de la sorte, a produit un ouvrage en deux volumes, dont l'appréciation n'appartient point à celui qui écrit ces lignes. Nous nous bornerons à dire que, pendant que dans le bulletin de l'Institut national genevois, M. Gaullieur, secrétaire-général de ce corps littéraire et scientifique, appelle le livre de M. Daguët « une œuvre véritablement originale, une œuvre de science et de conscience, » le Rédacteur du *Mémorial* de Fribourg, M. l'abbé Grémaud, tout

en le qualifiant « le plus intéressant des abrégés de l'Histoire suisse et pour le fond et la forme, » n'y relève pas moins de quarante fautes de doctrine et d'histoire, dont l'une est d'avoir appelé « vindicative » la femme de Clovis, roi des Franes, et une seconde d'avoir parlé du *sermon* du Père Bridaine au lieu de l'appeler un *exorde*.

Avant de faire paraître son histoire, M. Daguët en avait lu plusieurs chapitres aux soirées de la réunion studieuse. L'ouvrage que M. le Curé d'Echarlens a condamné plus tard comme conduisant à l'hérésie et au schisme fut attaqué par un docte confrère, comme entaché d'ultramontanisme et de Jésuitisme. On se déchaina surtout contre le III<sup>e</sup> chapitre du second volume où M. Daguët raconte en les stigmatisant les efforts de Zwingli pour écraser les cinq cantons catholiques et les dépouiller, au mépris des alliances, de leurs droits traditionnels.

Dans cette même branche de l'histoire nationale, M. Daguët a donné à l'*Emulation* les premières pages d'un Essai d'histoire pragmatique de la Confédération.

L'HISTOIRE CANTONALE a été représentée par divers travaux de MM. Majeux et Daguët. Le premier a lu dans nos soirées, puis édité dans la *Revue* un premier rapport statistique sur les antiquités historiques et littéraires du canton. Cette statistique, basée sur les renseignements transmis des divers points du territoire fribourgeois, promet une moisson abondante à l'érudit, au littérateur, comme au simple ami du merveilleux, du pittoresque et du populaire. Coutumes, inscriptions, monnaies, restes d'anciens édifices, légendes narquoises ou naïves, tout cela compose sous la plume ingénieuse de M. Majeux une mosaïque attrayante dont la bigarrure divertit le lecteur, tout en l'instruisant. M. Daguët a fait paraître dans la *Revue* quelques extraits du Journal laissé par M. F. de Diesbach, chambellan de Marie-Thérèse et conseiller à Fribourg, relatif à la révolution de 1781. Ces extraits renferment de piquants détails sur le conspirateur Chenaux. Ce héros populaire a été l'objet d'une notice de M. Daguët lui-même, renfermant quelques données neuves et qui se termine par un document important et curieux, c'est le mandement épiscopal qui condamne le *culte* public rendu par des personnes superstitieuses au chef de la rébellion. La publication

de ce document dans l'*Emulation* deux mois après la tentative de Carrard en avril 1835, lui donnait un cachet d'actualité.

Le recueil de la Société d'Etudes a fait paraître un autre travail de M. Daguët sur un épisode peu connu de l'histoire cantonale, intitulé : *la Révolution de Bellegarde*, chronique des années 1655 et 1656. Entraînés par l'esprit d'indépendance, inné aux peuplades alpestres, les 400 Montagnards de Jaun voulurent former une république indépendante, comme celle de Gersau et crurent avoir découvert dans les archives du bailliage des titres à l'appui de ces hautes prétentions. Mais la résistance des *Jauner* aux ordres du gouvernement de Fribourg, les voyages de leurs députés à Berne, dans l'Underwald et en Valais n'aboutirent qu'à faire occuper militairement la commune, laquelle fut dépouillée de ses privilèges. Les chefs condamnés à mort n'obtinrent la vie que grâce aux supplications de leurs femmes prosternées devant Messieurs.

LA BIOGRAPHIE ou histoire individuelle revendique deux courtes notices de M. Daguët, l'une sur M. Diesbach, l'auteur du *Journal* de 1781, et l'autre sur M. Alphonse Vuy, jurisconsulte distingué de Genève, parues dans l'*Emulation* de 1832 et de 1835. Le même sociétaire a publié une partie des Mémoires du P. Girard. La candeur spirituelle qui caractérisait ce grand homme, son admirable simplicité unie à la foi religieuse la plus naïve et la plus réfléchie en même temps, tout cela reluit dans ces charmantes pages où l'absence de toute préteation littéraire n'exclut ni la chaleur du récit, ni l'élévation de la pensée, ni les mouvements d'une généreuse et sainte éloquence. Les souvenirs du Père Girard écrits par lui-même figureront en entier à la suite de la biographie détaillée du grand pédagogue que prépare le président de la Société studieuse.

LA CRITIQUE HISTORIQUE cite un compte-rendu de M. Bornet sur l'Introduction à l'histoire du Comté de Gruyère, publiée à Lausanne par M. Hisely et formant le IX<sup>e</sup> volume de la collection des mémoires et documents de la Suisse romande. Dans ce premier volume, le savant auteur de l'*Essai sur les libertés des Waldstätten* et de *Guillaume Tell*, s'est livré à l'appréciation de l'état des personnes et des terres et à l'étude des noms de lieux de ce petit empire pastoral. Peu ami de l'histoire et surtout peu respectueux pour cette dame des pensées de tant d'honnêtes Helvétiens ses confrères, M. Bornet

ne s'est pas amusé à suivre son guide dans toutes ses excursions à travers les ronces de l'archéologie et les broussailles de la diplomatique. Il est resté sur le chemin fleuri et moins escarpé de l'histoire littéraire. Les étymologies, en revanche, cette autre science bien plus conjecturale que l'histoire, sollicitent puissamment la curiosité du spirituel auteur des *Chevriers* et de l'*Essai sur les devoirs*. Avec toute la grâce et la désinvolture qu'on lui connaît, il a rompu quelques lances en faveur des Etymologies grecques, ce dada des humanistes de notre époque, comme les étymologies celtiques étaient le dada de Loys de Bochat et des académiciens de Lausanne au dernier siècle.

La critique historique doit mentionner encore deux rapports de M. Dupasquier, directeur du collège de Porrentruy, sur l'histoire suisse de M. Daguët. Ces rapports étendus et intéressants ont été insérés dans l'*Emulation*, où ils forment la valeur de vingt pages de petit texte.

A l'histoire nous rattachons LES VOYAGES ET LES ÉTUDES DE MOEURS. Cette branche est mieux représentée dans notre Revue que dans nos séances. Ces dernières ont cependant été charmées par la lecture des esquisses turques de M. Berthoud, notaire à Estavayer. Attaché pendant plusieurs années au service de Taleb-Effendi, diplomate distingué de la Porte-Ottomane, M. Berthoud a eu le temps de se familiariser avec tous les secrets et toutes les intrigues aussi du Sélam-lek (la maison des hommes) et du harem (la maison des femmes). De Constantinople à Moscou, la distance n'est pas grande aujourd'hui. Nous l'avons franchie à la suite non d'un plénipotentiaire d'Abdul-Medjid, mais sur les traces du chancelier de la république fribourgeoise, M. C. Marro, dont les souvenirs russes fourmillent d'anecdotes piquantes et de remarques judicieuses.

L'*Album de voyage* de M. Ernest Stöcklin nous a transportés de Moscou à Vienne et sous la conduite de cet aimable *Cicerone*, nous avons parcouru tous les recoins de la *Ritterbourg*, admirable château gothique qui se dessine fièrement sur un joli lac, dans la pittoresque région qu'on appelle la *Suisse viennoise*.

Sur la route de Trieste, où nous a laissés M. Stöcklin, nous avons trouvé M. Jungo, alors instituteur dans cette ville italo-autri-

chienne. Son atlas des familles princières d'Italie à la main, M. Jungo a cherché à nous faire partager son enthousiasme pour la noble terre dont il s'était fait en rêve comme une seconde patrie et dont il avait assez étudié les auteurs pour être en état de composer dans cette langue des livres à l'usage des commençants.

Une lettre bien un peu vieille, mais très-instructive de M. le chambellan de Forell à son frère le général, a prolongé notre séjour dans la Péninsule, dont cet écrit bien pensé, fait connaître la vie de cour et l'état artistique à la fin du siècle dernier. *L'Emulation* de 1835 a mis au jour cette lettre intéressante.

La *Géographie* nous a fait passer de l'étude des *faits* à l'étude du *théâtre*, sur lequel ils se sont accomplis et à celle des *acteurs-peuples* qui ont concouru à les accomplir. La Géographie est essentiellement représentée par M. Ayer, dont l'enseignement et les connaissances dénotent la méditation la plus réfléchie et la plus consciencieuse de son objet. Car la Géographie n'est pas pour l'habile professeur une description superficielle des pays, ou une aride nomenclature de noms et de lieux remarquables. Formé à l'école des Ritter, des Berghaus, des Rougemont, M. Ayer voit dans la science géographique ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire une science mixte, presque universelle et touchant presque à tous les domaines, tour à tour géologie, physique, histoire naturelle, agriculture, industrie, histoire, philologie, politique et religion.

M. Ayer a entretenu plusieurs fois ses confrères de la question des races et d'autres sujets de Géographie comparée. Il leur a communiqué un compte-rendu de l'Atlas physique de Berghaus et plusieurs articles de longue haleine sur les divers Etats de l'Europe. La question d'Orient a été approfondie au point de vue à la fois politique, ethnographique et statistique.

*L'Emulation* a publié ces divers travaux dont plusieurs auraient tout aussi bien été classés sous la rubrique suivante des Etudes politiques et sociales que sous celle de la Géographie proprement dite.

### III. ÉTUDES POLITIQUES ET SOCIALES.

On a beaucoup fait de politique au sein de la confrérie studieuse, mais rarement d'une manière assez scientifique pour justifier le titre un peu ambitieux de cette troisième partie de notre esquisse.



La politique dans son ensemble n'a fait l'objet d'aucune dissertation de quelque importance ; tout s'est borné à l'exposé oral et à des discussions plus ou moins longues de certaines questions de droit public, de politique constitutionnelle et d'organisation sociale. La législation et l'histoire du Droit ont été un peu mieux traitées et ont donné le jour à des mémoires d'un certain intérêt.

En LÉGISLATION, M. le notaire Berthoud nous a fait part de remarques judicieuses sur le Droit pénal de Rossi. M. Albert Cuony a jeté un coup d'œil rapide sur les diverses phases qu'a subies le Droit public de la Suisse depuis le traité de paix conclu par les Helvétés avec César l'an 56 avant Jésus-Christ jusqu'à la Constitution fédérale de 1848. Ce mémoire de 13 pages se distingue par la concision, la netteté et l'art avec lequel sont ménagées les transitions. Mais c'est plutôt un résumé d'histoire nationale qu'un véritable abrégé de l'histoire du Droit public fédéral. M. Daguét a fait pour l'*Emulation* de 1852 un compte-rendu de la *Revue de Droit suisse*, publiée par quatre juristes de Zurich et de Bâle.

On peut rattacher à la science de l'ORGANISATION SOCIALE les débats qui ont eu lieu sur les caractères de la tyrannie, sur la classification des partis, le danger de leur organisation systématique et la nécessité de les rappeler au respect de la loi morale ; sur l'utilité des sociétés particulières dans l'Etat, sur la mission de la presse, sur les principes de la révolution française, sur la fameuse maxime : *Vox populi, vox Dei*, etc.

Nous ne pouvons faire un narré complet de ces discussions ; il faudrait pour cela entrer dans des détails qui donneraient à ce tableau rapide la forme aride et peu convenable d'un bulletin des séances du Grand Conseil. Sur presque chacune de ces questions, la conférence s'est scindée en deux opinions bien tranchées. Ainsi d'abord pour ce qui concerne *les partis systématiques*, pendant qu'une partie des membres préconisent la formation d'associations semblables et les regardent comme un élément indispensable de progrès et de civilisation, d'autres voient dans l'exclusisme haineux et le despotisme collectif qui caractérisent les partis organisés une atteinte mortelle portée à la liberté, à la dignité et à la personnalité humaine ; et les signes d'un souverain mépris pour la morale et de la science ravalées au rang d'instruments de la politique.

La question des *sociétés particulières* fait éclater les mêmes divergences. Les partisans de ces sociétés louent sans restriction la vie, l'émulation qui règnent dans ces corps de volontaires, unis pour réaliser *en commun* un but élevé, que les citoyens ne sauraient atteindre isolés et réduits à leurs propres forces. La Suisse elle-même ne doit-elle pas son origine à l'association? — A ces raisons avancées par les optimistes, les pessimistes opposent la crainte que la Société générale ne soit gênée dans son action par toutes ces associations privées qui se forment dans son sein et la fractionnent en tous sens, au profit souvent de la médiocrité ambitieuse, et de manière à favoriser des jalousies mesquines et un esprit de coterie et de camaraderie très-dangereux dans les petits Etats. Les sociétés secrètes, en particulier, sont l'objet d'attaques très-vives. « En vain, s'écrie un membre, ces sociétés voudraient-elles se retrancher derrière l'argument spécieux qu'elles combattent pour la lumière; on ne combat pas les ténèbres par les ténèbres. »

Par opposition aux buts divers et parfois très-exclusifs que se proposent les sociétés particulières, l'un d'entre nous a cherché à préciser le but de l'Etat à l'intérieur et à l'extérieur. Il propose le symbole suivant dont on trouve déjà le germe dans la république de Platon et la politique d'Aristote. « Le but de la société humaine est » le perfectionnement individuel et social sous toutes ses faces; sa base » est la justice; les conditions extérieures du perfectionnement social » et individuel sont la liberté et l'ordre (dont l'idéal est la concorde), » les conditions intérieures de ce perfectionnement sont : Amour » du travail, vertu et lumières. »

A cette discussion se rattache celle des principes de la révolution française, énoncés dans la devise de 89 : *Liberté, égalité, fraternité*. L'auteur de la formule dont nous avons parlé plus haut trouve cette expression « des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen » très-incomplète. Les devoirs de l'homme ne sont pas tous renfermés dans ce terme de la triade : *fraternité*. L'idée religieuse et morale de la réforme de soi, de l'épuration intérieure, n'est pas indiquée dans cette devise, et cependant sans cette réforme et l'abnégation qu'elle suppose, la fraternité est une chimère. Deux ou trois membres défendent avec énergie la devise de la Constituante française qui était avant tout, selon eux, une déclaration des droits

du peuple méconnus par le despotisme. Le rédacteur de la formule : *travail, vertu et lumière*, fait observer qu'il n'attaque la devise de 89, qu'en tant qu'on y veut voir une expression complète des droits et devoirs de l'homme et du citoyen.

A l'égard de la maxime : *Vox populi, vox Dei* (la voix du peuple est la voix de Dieu), professée par Machiavel, la société est unanime à contester la valeur absolue de ce soi-disant axiome qui n'aboutit qu'à substituer *le despotisme des masses au despotisme de ces individus* qui, sous le nom de rois, gouvernent la plupart des Etats modernes. La voix du peuple n'est la voix de Dieu, que, lorsque le peuple est l'organe de la vérité et de la justice, de la raison et de la conscience. Or, il est démontré, par les annales de l'humanité, que les nations sont sujettes à l'erreur comme les individus qui les composent. Les plus grandes découvertes de la science, les œuvres les plus sublimes de l'art sont le produit des méditations solitaires du génie et non le résultat des efforts d'une multitude, occupée avant tout de ses intérêts présents et matériels.

Le droit public inauguré en Suisse depuis 1848, a fait l'objet de quelques débats dans le petit parlement studieux. L'art. 44 de la Constitution fédérale qui ne garantit l'exercice de leur culte qu'aux *confessions chrétiennes reconnues*, est attaqué par quelques membres comme renfermant une violation de la liberté religieuse et des principes de la tolérance et du droit naturel. Aux yeux des défenseurs de l'article, la règle posée se justifie par la pratique de plusieurs peuples et par la théorie de Montesquieu (*Esprit des lois*, chap. X, livre XXV). « Quand on est maître, dit ce grand publiciste, de recevoir dans un Etat une nouvelle religion ou de ne pas l'y recevoir, il ne faut pas l'y établir. Quand elle est établie, il faut l'y tolérer. » Un principe analogue avait déjà été proclamé par le chancelier de l'hôpital au milieu des troubles de la Ligue que la sagesse conciliante et le courageux patriotisme de cet illustre magistrat s'appliquèrent en vain à apaiser.

La question de la centralisation ne pouvait manquer d'être discutée à son tour dans l'aréopage de la ruelle Mœhr <sup>(1)</sup>. La centralisation telle que l'a faite la Constitution de 1848 n'est pas assez

(1) La *Société d'Etudes* a transféré dans la maison Mœhr le siège de ses séances.

forte au gré de certains membres qui rêvent l'abolition complète de la souveraineté cantonale et le retour du régime unitaire. Au dire de ces Messieurs, la Suisse gagnerait en force, en considération, en moyens d'action, par un organisme central et unique. Elle aurait alors des grands hommes (pour lesquels il faut un grand théâtre), un seul drapeau et peut-être, un jour, une langue unique. L'unitarisme sourit très-peu, en revanche, à la grande majorité de la corporation studieuse qui envisage une centralisation excessive comme le tombeau de la liberté et de la nationalité helvétiques. Les grands hommes achetés à ce prix coûteraient trop cher. La Suisse d'ailleurs, malgré l'exiguïté de ses ressources et de son territoire, peut être fière de ceux qu'elle a produits dans tous les genres, et le tableau de son passé, joint à celui des anciennes républiques grecques et des Etats italiens au moyen-âge, prouvent surabondamment que les petits Etats sont plus riches que les grands en individualités glorieuses. Une des conséquences inévitables et immédiates de l'unitarisme serait de faciliter outre mesure l'influence de la diplomatie étrangère dans nos affaires fédérales, où il n'est pas très sûr que le nouvel ordre de choses n'ait pas déjà rendu leur intervention plus aisée qu'auparavant.

Cette immixtion constante des puissances et de la propagande étrangères dans la politique de notre patrie, depuis son berceau pour ainsi dire jusqu'à nos jours, excite la sollicitude inquiète d'un sociétaire. Dans un écrit plein d'actualité et qui touche à la fois à la politique et à l'histoire, l'auteur prouve que depuis le premier *Sonderbund* (1442) jusqu'à celui de 1846, les partis vaincus ont toujours fait appel à l'étranger plutôt que de se soumettre aux partis dominants et de se réconcilier avec eux. En 1442, Zurich ou plutôt le bourgmestre Stüssi s'allie avec l'Autriche pour se venger de Schwytz et des Etats confédérés. Au siècle suivant, Zurich ou plutôt son dictateur Zwingli cherche à former une coalition des Etats protestants contre les cinq Cantons. Ces derniers leur opposent le traité austro-lucernois de Waldshout (1529), puis la Ligue borromée ou *Sonderbund* de 1586. Grâce à la prudence de ses magistrats et à *une sage et forte neutralité*, la Suisse échappe aux désastres de la guerre de trente ans. Mais les Grisons que trois partis de l'étranger, le parti espagnol, le parti

autrichien et le parti français, désolent de leurs triomphes successifs, deviennent la proie de tous les fléaux imaginables et ne recouvèrent un peu de repos et de tranquillité que par la fusion de tous les hommes de cœur en un grand parti national (1650). Peu d'années après éclatait l'insurrection des Paysans, encouragée *sous main* par l'ambassadeur de France, dont le secrétaire Baron assistait à l'assemblée populaire de Summiswald et sous la protection duquel se plaçait après la défaite un de leurs chefs, le malheureux Stadelmann (1655). Accusé de connivence avec les paysans et condamné à de fortes contributions par la Diète, le canton de Soleure se vengeait de ses co-Etats en se jetant dans les bras de Louis XIV, et signait un traité séparé avec ce monarque despotique (1654).

La révolution *égalitaire* de 1798 et la chute de l'ancienne Suisse ne furent-elles pas le résultat de l'alliance des démocrates proscrits des Cantons occidentaux avec le Directoire français? Le parti aristocratique prit sa revanche en 1815 et 14, où le parti démocratique ne resta pas en arrière non plus de sollicitations et d'adulations auprès des souverains alliés et de leurs représentants à Zurich et à Vienne.

En présence de ces faits et d'autres plus récents, l'auteur du mémoire a dû se demander s'il n'était aucun remède à un état de choses qui accuse une absence d'esprit et d'honneur national, inquiétante pour l'avenir de la patrie? Il pense qu'un des moyens les plus propres à guérir un mal qui tend à devenir endémique dans notre patrie, c'est de stigmatiser publiquement en toute occurrence et, sous quelque bannière qu'ils se trouvent rangés, les citoyens assez dénaturés pour faire appel à l'intervention étrangère. Cela est nécessaire, cela est urgent, si l'on ne veut se trouver réduit un jour à pousser sur le tombeau de la Suisse libre le cri déchirant de Kosciusco sur la Pologne expirante : *Finis Helvetiae*.

Cette thèse patriotique soulève une discussion assez vive. Quelques membres prennent la défense des patriotes de 98, accusés par l'auteur du mémoire précité d'avoir ouvert les portes de la patrie à l'armée du Directoire. L'exiguïté du territoire suisse et le besoin de faire triompher le principe démocratique justifient pleinement, à leur sens, le pacte qui liait le bâlois Ochs, le vaudois Laharpe

et le fribourgeois Castella à la France. « La politique aujourd'hui » est toute cosmopolite et la question n'est plus posée de peuple à peuple, mais entre le despotisme et la liberté. »

Nos études politiques gagneraient beaucoup à être toutes comme cette dernière, basées sur un travail écrit. Ce travail servirait de point de départ et de canevas à la thèse, en même temps qu'il formerait un point de rappel très utile et un document détaillé pour le rapport du Président. La Société d'Etudes ne tardera pas à comprendre l'avantage de ce mode de procéder et son adoption probable donnera au compte-rendu de cette branche de ses travaux, à la fois, plus d'agrément, plus d'ampleur et une authenticité plus minutieuse.

Nous ne pouvons nous empêcher, en terminant, de former encore un vœu : celui de voir s'étendre le cercle de nos études politiques, de les voir surtout prendre un caractère pratique qui les rendra beaucoup plus profitables. L'ÉCONOMIE POLITIQUE et LES SCIENCES ADMINISTRATIVES n'ont été représentées jusqu'à ce jour que par quelques discussions superficielles, et par le beau chapitre que M. Bornet a consacré à la *Propriété* dans son *Essai sur les devoirs de l'homme et du citoyen*. L'économie politique, bien que cette science soit loin d'avoir trouvé la solution de certains problèmes ardues qui se présentent aujourd'hui à tous les esprits, est la meilleure école pour le magistrat et le fonctionnaire républicain ; elle est un antidote souverain contre les paradoxes qui, sous la plume d'un logicien plein d'audace, menacent de ruiner les fondements moraux et matériels de l'organisation sociale.

---

## LE VALDOTAN.

(Suite.)

Le général et son fils restèrent stupéfaits.

— M. le général ! en qualité de parent de votre épouse défunte, de précepteur d'Eugène, d'ami dévoué de la maison Bottiglieri, je prends la liberté de venir vous demander quelques minutes d'entretien.

— Monsieur l'abbé, nous allons passer, si vous le voulez bien, dans mon cabinet.

— Je vous suis, M. le général ; — vous, Eugène, attendez-moi, j'ai aussi à vous parler.

Les deux vieillards descendirent. Je montai dans la chambre d'Eugène.

— Ah mon ami ! me dit-il en me serrant la main, quel bon génie t'a suggéré cette idée ?

Un rayon d'espoir illumina son pâle visage. Il se tourna vers le portrait de sa mère. — Viens au secours de ton fils, rends-lui le cœur de son père !

Au bout d'une heure qui me parut un siècle, le général sonna. C'était pour faire descendre Eugène.

Le jeune homme hésitait, partagé entre la crainte et l'espérance. Je fus obligé de lui prêter le secours de mon bras, tant son émotion était grande.

— A la prière de mon vénérable ami, dit le général en s'inclinant vers le vieux prêtre, j'ai consenti à surseoir à l'exécution du projet que j'avais formé de vous envoyer au séminaire. Néanmoins, vous ne pouvez rester ici, vous y perdriez un temps précieux et je ne consentirai jamais à ce que vous retourniez à Paris : vous savez pourquoi. Veuillez donc m'expliquer quels sont vos projets pour le présent. Néanmoins, ne perdez pas de vue que la part des biens paternels et maternels qui peuvent vous revenir ne suffira point à assurer votre existence. Vous êtes le cadet de la famille, vous êtes pauvre ; j'ai cru remplir les devoirs que m'impose ma qualité de père en vous ouvrant une carrière honorable et lucrative. Vous dites qu'elle répugne à vos goûts ; je ne vous forcerai pas : à vous le soin de pourvoir à votre avenir.

Eugène, que ce changement imprévu mettait au comble du bonheur, déclara qu'il était prêt à tout entreprendre pour satisfaire son excellent père ; et, après quelques débats, il fut décidé qu'il se rendrait à Padoue pour y étudier la jurisprudence.

Quoique mes services ne lui fussent guère nécessaires, il s'obstina néanmoins à me garder auprès de lui, et, par son ordre, je partis immédiatement pour Padoue, afin de lui préparer un logement convenable.

Plus de quinze jours se passèrent sans que j'eusse de ses nouvelles. Je commençais à m'inquiéter de ce retard prolongé, et je

me disposais à repartir pour Aoste, dans la crainte de quelque malheureux événement, lorsqu'enfin il arriva.

Je devinai sans peine le motif de ce retard, et, en effet, en passant par Turin, il n'avait pu s'empêcher de rendre visite à sa charmante Elise qu'il avait trouvée toute désolée de la mort de son père et peut-être aussi un peu de l'absence forcée de son amant. Bref, il passa plus de huit jours à la consoler, et ce court intervalle suffit pour amener sa passion à son apogée. Je m'efforçai en vain de rafraîchir cette imagination fougueuse : conseils, prières, distractions, rien ne réussit.

Au lieu de Justinien, c'était Pétrarque qu'il étudiait ; au lieu de suivre les cours, il écrivait des sonnets.

J'avais beau lui expliquer que le plus sûr et le plus prompt moyen de parvenir à son but était de se créer par son travail une position indépendante. Il s'enfermait, à la vérité, pendant plusieurs jours, se plongeait avec une ardeur fébrile dans l'étude des légistes, sans même se donner le temps de prendre un repas confortable, et puis, un beau jour, je le voyais jeter ses in-folios avec le découragement du désespoir, s'habiller et sortir pour aller battre la campagne pendant des journées entières. Il revenait de ces excursions la tête pleine de sonnets, mais plus que jamais les oreilles fermées à tout conseil raisonnable.

Une correspondance active s'échangeait entre les deux amants et ne contribuait pas peu à entretenir son exaltation ; car les lettres d'Elise respiraient une passion ardente qui allait jusqu'au mysticisme. C'était sans doute l'effet de son tempérament délicat, une affection presque malade des organes de la sensibilité. Dès cette époque, toutes ces circonstances me faisaient augurer que cet amour serait la source d'une infinité de malheurs, mais j'étais impuissant à les conjurer.

Un événement vint confirmer mes prévisions. La jeune fille qui avait conçu l'idée d'échanger avec Eugène une espèce de journal où chacun résumait soigneusement ses actions et même ses pensées de chaque jour, mentionna imprudemment les promenades sentimentales qu'un cavalier fort bien tourné, disait-elle, se permettait de faire chaque soir devant sa fenêtre.

Il n'en fallut pas davantage pour ajouter à la flamme qui dévorait le malheureux jeune homme tous les tourments de la jalousie.



J'eus toutes les peines du monde à calmer ses transports. Enfin, à l'arrivée d'une seconde lettre, où Elise se plaignait des importunités de l'inconnu qui, non content de lui écrire, avait osé se présenter chez elle, l'indignation ou plutôt la frénésie d'Eugène ne se contint plus. Nous partîmes immédiatement pour Turin.

Par bonheur, l'argent ne nous manquait pas ; cet article, malgré le mépris dont les amants ont l'habitude de l'honorer, ne laissait pas que d'être pour nous de la plus haute importance.

Nous arrivâmes donc dans la capitale du Piémont. Après avoir pris quelques heures de repos et fait une toilette convenable, Eugène s'empressa d'aller présenter ses hommages à sa bien-aimée, pendant que j'arrangeais de mon mieux le modeste logement que nous avions choisi, afin de dérober notre présence à l'ainé des Bottiglieri qui se trouvait encore à Turin.

Eugène rentra à l'heure du dîner, heureux comme le plus heureux des amants. Cependant une petite épine pointait sous les feuilles délicates de la rose. La veille encore, le cavalier inconnu avait eu l'audace d'aborder la jeune fille sous le porche de l'église. Malgré l'indifférence que le jeune homme affectait en me communiquant ce détail, je crus m'apercevoir qu'il méditait quelque projet sérieux.

A dîner, il prit un peu plus de vin que de coutume, se montra, contre son habitude, gai, jovial même. Après le dessert, quand l'hôte nous eut laissés seuls, il prit ses pistolets pour en renouveler la charge. Au lieu de son élégante rapière de parade, il tira du fond de sa malle une forte lame de Solingen dont un ami de Paris lui avait fait présent, il glissa un certain nombre de pièces d'or dans sa bourse et se fit apporter un long manteau, plutôt pour se déguiser que pour se garantir du froid, car malgré la saison, la température était assez douce.

— S'agit-il d'un duel? demandai-je vivement intrigué par ces préparatifs.

— Peut-être, me dit-il. Il faut que je sache à quoi m'en tenir au sujet de cet inconnu.

— Y pensez-vous? Exposer votre vie!...

— Que m'importe ma vie? N'appartient-elle pas tout entière à Elise?

— Raison de plus pour que vous ne l'exposiez pas inutilement.

— Il faut pourtant mettre un terme aux outrageantes importunités de cet homme. Il est inutile d'insister davantage ; c'est une idée arrêtée. Tu peux rester, si tu veux ; j'irai seul.

Le ton calme et résolu dont il parla m'indiqua suffisamment que c'était un parti pris.

— Je vous accompagnerai, répondis-je froidement.

— Oui, mais à distance, et tu te borneras à empêcher toute intervention étrangère.

— Parfaitement ; mais, au nom du Ciel ! soyez prudent.

— L'amour d'Elise est un motif suffisant pour que je tienne à la vie.

Ces dernières paroles renfermaient une contradiction évidente avec celles qu'ils avaient prononcées tout à l'heure. C'était dire assez que la passion avait pris la place du raisonnement et qu'il n'y avait plus d'objections à faire. Je ceignis mon épée, pris mon manteau sans oublier, par surcroît de précaution, un robuste gourdin, et nous sortîmes. La nuit était tombée. Eugène s'achemina lentement vers la demeure de son amie. Je le suivais à une centaine de pas. Les passants devenaient plus rares, les boutiques et les maisons se fermaient, tout favorisait un rendez-vous de haine ou d'amour.

Nous passâmes devant les fenêtres d'Elise. Elles étaient faiblement éclairées. Une romance chantée par une délicieuse voix de soprano avec accompagnement de harpe parvenait assez distinctement à nos oreilles. Eugène écouta un instant avant de poursuivre sa marche.

Cependant la rue était déserte. Aucune ombre ne se montrait, aussi loin que nos regards pouvaient porter dans l'étroit rayon que les réverbères s'efforçaient de dérober à l'obscurité. Impatienté, je me tapis contre une porte cochère. Eugène croisait toujours devant la maison d'Elise.

Enfin au bout de quelques minutes qui me parurent des heures, nous entendîmes le bruit cadencé d'une paire de bottes sur le pavé, et presqu'aussitôt un grand manteau noir apparut à quelque distance. En approchant, il ralentit le pas et finit par s'arrêter sous les fenêtres de celle que nous avions à protéger.

Eugène que sa croisière avait entraîné à quelque distance du côté opposé, revint lentement sur ses pas, puis il s'approcha de la porte, comme pour frapper. Eugène pressa le pas ; l'inconnu se retourna, et ils se trouvèrent face à face.

— Je ne crois pas me tromper, dit mon maître ; vous êtes ce même drôle qui depuis quelque temps fatigue la dame de ces lieux, de ses odieuses poursuites. Qui que vous soyez, apprenez que je suis chargé de veiller sur elle et d'écarter les importuns.

— Qui que vous soyez, quelque niais de province, ou quelque matador de comptoir, sachez, insolent boutiquier, que si vous ne vous retirez à l'instant, je m'en vais vous frotter les oreilles.

— En garde ! cria Eugène furieux, en mettant flamberge au vent.

— Ah ! vous avez une épée ? c'est parfait ! veuillez vous donner la peine de rengainer ; le lieu n'est pas propre à un duel. S'il vous plaît, nous nous rencontrerons demain.

— Non, non ! de suite. En garde, ou je vous coupe la figure.

— Soit, puisque vous y tenez. Mais nous allons sortir de ville.

Les deux rivaux s'acheminèrent, en s'observant mutuellement, vers la porte de la ville qui n'était pas fort éloignée. Je suivais à distance, mais je n'étais pas seul. De l'autre côté de la rue s'avancait parallèlement à moi un grand gaillard que je soupçonnai être un agent de la police ou un homme aux ordres de l'inconnu. Je l'honorai dès lors de toute mon attention.

On fut bientôt hors de ville. Arrivés à un carrefour désert, Eugène et l'inconnu se débarrassèrent de leur manteau et engagèrent aussitôt. Mon homme pressa le pas, et au mouvement qu'il fit, je m'aperçus qu'il dégainait. Eugène nous tournait le dos, le choc répété des deux rapières annonçait que le combat était acharné. Un affreux soupçon, mais que l'événement ne justifia que trop, me traversa l'esprit. Je m'élançai et j'arrivai heureusement assez tôt pour faire sauter d'un coup de mon gourdin l'épée que notre second inconnu allait enfoncer par derrière dans le corps d'Eugène. Ce lâche assassin prit aussitôt la fuite, sans que je songeasse à le poursuivre, car il importait de saisir l'autre traître.

— Garde à vous, M. Eugène ! Le coquin nous trahit ! m'écriai-je, et, allongeant en même temps un vigoureux coup de bâton sur le bras droit de son adversaire, je lui fis baisser sa pointe. Je le saisis aussitôt à bras-le-corps et l'eus bientôt terrassé, surpris qu'il était par cette brusque attaque. Eugène me fit lâcher prise.

— Votre nom, lâche brigand, lui cria-t-il, sinon je vous aplatis la figure du talon de ma botte.

— Oh ! ne crains rien , charmant jeune homme. Eugène Bottiglieri n'a plus besoin de se recommander au souvenir de son frère.

A ces mots, l'ainé des Bottiglieri ramassa son manteau et s'éloigna précipitamment.

— Mon frère ! murmura Eugène , pâle et chancelant. Quoi ! j'ai failli devenir le meurtrier de mon frère !

— Plutôt sa victime , répondis-je en lui montrant le sang qui coulait de sa poitrine.

Je bandai sa blessure tant bien que mal et nous regagnâmes notre logis. A peine arrivé , Eugène perdit connaissance.

Quoique la blessure ne me parut pas grave , je fis néanmoins appeler un médecin , et par un heureux hasard , ce fut précisément le docteur qui soignait Elise que notre hôte nous amena. Je mentionne ce fait , parce que ce brave homme nous rendit plus d'un service dans la suite.

Une nuit de sommeil rétablit Eugène , du moins quant au moral ; car une entaille dans les chairs ne se guérit pas en une nuit. Le matin , il prit quelque nourriture et me pria d'aller rassurer Elise sur sa santé.

J'y courus. Je trouvai la jeune fille en toilette du matin et plus ravissante encore que je ne l'avais connue dans la ferme du val d'Aoste. Sa première question fut naturellement pour me demander comment se trouvait Eugène. En apprenant qu'il était blessé , elle pâlit ; mais lorsque je l'eus tranquillisée à cet égard , elle me fit raconter jusqu'aux moindres détails de cette fatale rencontre. Impossible de décrire quelle fut sa terreur en apprenant que l'étranger était le propre frère de son amant.

— Et le général , quand il apprendra tout cela ! s'écria-t-elle consternée ! Ah ! dites à Eugène qu'il guérisse bien vite et m'enmène loin de cette ville funeste , dans quelque coin de terre où nous pourrons vivre tranquilles , à l'abri de toute poursuite.

— Madame , répondis-je en hochant la tête , je ne doute point qu'Eugène ne regarde comme un bonheur l'accomplissement du moindre de vos désirs. Mais il est des empêchements plus forts que sa volonté. Je crois que vous vous faites illusion quant à la position du jeune homme. Il dépend entièrement de son père ; si celui-ci lui retire son affection , il se trouve réduit à ses propres ressources et.....

— Qu'à cela ne tienne, interrompit-elle. Je ne dépends de personne, moi ! Mon père, quoiqu'il ne fût pas général, a été assez bon père pour consacrer sa vie au bien-être de son enfant. Il a eu assez de confiance dans le cœur humain pour ne pas douter de sa fille pour lui abandonner, sans aucune condition, le fruit de son travail. Dites à Eugène que si cela suffit pour le soustraire aux chagrins et aux dangers qui le menacent, je suis bien heureuse de pouvoir lui offrir ma fortune.

A cette époque, je ne connaissais guère les femmes que par les livres ou le théâtre. Dans les grands moments je les avais vues prendre les attitudes recherchées que les artistes leur prêtent, ou qu'elles empruntent elles-mêmes aux imaginations d'élite ; en un mot, là où la nature seule aurait dû parler, je les avais vues *poser* d'après les principes admis par le goût du temps et de la localité. Mais je dois avouer que je fus bien autrement ému par les paroles sans recherche, l'accent simple et les larmes qui arrosaient le sourire de cette charmante jeune fille.

Je retournais au logis, heureux de pouvoir annoncer à mon maître la prochaine visite de son amie, lorsqu'en entrant dans l'hôtellerie, je me vis entouré d'une escouade de gens armés qui m'invitèrent poliment à les suivre à la prison où l'on avait déjà transporté Eugène.

(La suite au prochain numéro.)

---

## CAUSERIES LITTÉRAIRES.

---

J'aurais beaucoup à dire si je prenais à tâche de développer ici toutes les choses littéraires à propos desquelles j'ai pensé à l'*Emulation* depuis quelques mois. Pour commencer par les choses suisses, mentionnons d'abord les œuvres complètes d'*Usteri*, dont il vient de paraître à Leipsik une superbe édition en trois volumes, au prix de 8 fr. Le premier comprend les deux grands poèmes allemaniques dont la *Revue suisse* a donné une remarquable analyse en 1849. Le second volume renferme des chroniques en prose, toutes zuricoises, tant par le fond que par le dialecte, et enfin le troisième volume contient spécialement les poésies plus courtes de l'auteur avec une petite notice biographique qui sert de clôture. Nous n'avons ni assez de temps, ni assez d'espace pour entrer dans un examen plus approfondi de

ces trois volumes, bien qu'ils représentent cependant, à ce qu'il nous semble, une des œuvres les plus importantes de la littérature suisse allemande. Après Ustéri, mentionnons aussi au passage quelques publications nouvelles de Jérémias Gotthelf. D'abord, le 3<sup>me</sup> et le 4<sup>me</sup> volumes de ses récits et tableaux (*Erzählungen und Bilder*). C'est du premier volume de cette petite galerie que nous avons extrait, il y a deux ans, le *Joggeli* qui a été publié par l'*Emulation*. Le 3<sup>me</sup> volume nous semble le meilleur des quatre. Il commence par une *Visite à la Campagne*, qui est certainement écrite de main de maître. C'est dans sa brièveté, peut-être, un des plus solides morceaux de tout le bagage de l'auteur. Le 4<sup>me</sup> volume renferme également un joli morceau : *Barthli le marchand de paniers*. Il est vrai que tout le reste du volume n'offre plus un bien grand intérêt, à moins qu'on ne se complaise avec l'auteur à des personnalités bernoises, dont un artiste de la force de Gotthelf pourrait se dispenser sans dommage ni pour l'art, ni pour la charité chrétienne.

Les *aventures d'un Paysan endetté*, fort volume de 360 pages, forment, je crois, la dernière publication de l'auteur. Un paysan déjà mal à l'aise est poussé à acheter une ferme en désarroi, qui reste grevée d'hypothèques dans ses mains. Comme il ne peut pas s'en tirer, malgré son zèle, le vendeur met à ses trousses toute la meute des gens de basoche, avocats, procureurs, greffiers, que l'auteur traite, comme ils le méritent. Voilà le paysan sur le pavé. Jusque-là l'auteur nous semble sur son vrai terrain. Reste maintenant à tirer le pauvre diable de la débîne. L'auteur nous semble avoir ici la main beaucoup moins heureuse, car il n'imagine rien de mieux, pour le remettre à flot, que de le faire entrer comme domestique, lui et sa famille, chez un grand seigneur, qui se trouve doué, cela va sans dire, de toutes les vertus imaginables. Une fois là, tout réussit au pauvre paysan, qui ne tarde pas à remuer des écus à la pelle. Un si beau résultat ne peut modifier en rien les opinions que nous professons contre la domesticité. Elle reste toujours pour nous une plaie, tant pour les riches que pour les pauvres. Si nous l'admettons en fait, comme une nécessité personnelle et relative, nous n'aimons pas à la voir poser comme idéal esthétique. Il va sans dire que ce défaut grave dans la conception de l'œuvre n'empêche pas les richesses de détail d'abonder dans ce livre, comme dans tous ceux de M. Gotthelf.

Les *Alpenrosen* de 1854 donnent un fort joli portrait de M. Gotthelf et une petite nouvelle intitulée *la Visite*. C'est l'histoire d'une jeune femme de l'Emmenthal, qui s'est mariée dans une ferme isolée et qui veut à toute force aller revoir sa mère après laquelle elle a le *Heimweh*. Il lui semble que chez *eux* tout est plus beau que chez son mari, et une fois arrivée dans son village, elle trouve que les choses n'y sont plus telles qu'elles lui semblaient au temps de son enfance. Cette *visite* n'est pas un chef-d'œuvre, tant s'en faut; cependant on y retrouve par-ci, par-là le passage d'une forte plume, quoique de temps en temps on y rencontre, comme d'ailleurs dans tous les livres de Gotthelf, des traits dans ce genre-ci : — Le ruisseau du village s'empare en

passant du purin de tous les fumiers, ce qui fait que les gens du bas du village prennent d'habitude un café beaucoup plus fort en couleur et en saveur que celui des habitants du haut du village, etc.

Ne trouvez-vous pas que c'est un peu fort .... en café?

Parmi les choses allemandes proprement dites, nous avons lu et avec infiniment de plaisir le 4<sup>me</sup> volume des *Scènes villageoises* d'Auerbach, qui vient aussi de paraître. Auerbach est un talent honnête et sincère qui ne prend pas à tâche de beaucoup produire, mais qui nous semble avoir des préoccupations esthétiques plus sérieuses que Gothelf. Si celui-ci a plus de fougue dans ses bons moments, l'autre nous semble avoir plus de tact. Nous avons lu aussi un fort intéressant volume d'histoire de la littérature allemande contemporaine, par M. Julien Schmit, rédacteur du *Grenzboten*, Revue hebdomadaire de Leipsik. Nous y avons trouvé de fort bons jugements sur la littérature allemande dont nous connaissons les œuvres. *Heine*, *Auerbach*, *Gothelf*, *Gutshov*, etc. M. Schmit reproche à Gothelf ses discussions à coups de trident d'écurie (*Mistgabel*). Du reste, il lui fait la part belle, sous le rapport du talent, et le range à côté de Dickens, ni plus ni moins.

Par exemple, dans les jugements qu'il porte sur les Français, M. Schmit nous semble heureux. Il appelle les premiers grands romans de Georges Sand, *pernicieux*; ceux de Balzac, *funestes*, et il trouve que Proudhon est un *Charlatan*. Ceci n'est pas autre chose que du chauvinisme tentonique, ce n'est plus de la critique. Quand donc est-ce qu'on se rendra justice de Français à Allemand, et réciproquement? Niaiserie d'engouement, ou niaiserie de dédaigne; serait-il donc impossible de sortir de là?

J'ai lu aussi un petit voyage en Autriche de M. Alfred Meisner, qui est sujet autrichien. J'y ai été frappé d'une singulière coutume populaire qu'il raconte tout naïvement. Dans les cabarets de certaines contrées, les jeunes gens jouent leur argent à *la Schlague*; voici comment: L'un des joueurs s'étend sur le banc dans la position tout-à-fait officielle, où l'on sait qu'il faut être dans le bon pays d'Autriche pour recevoir la *schlague*, et reçoit tranquillement ainsi les 30 ou 40 coups de trique convenus pour gagner l'enjeu. M. Meisner parle d'un joueur de cette sorte à qui son adversaire voulait faire grâce des quelques derniers coups, parce que le sang sautait déjà de tous côtés, mais le patient a tenu à avoir son compte. Les mêmes individus s'ennuyant un jour dans une barque en traversant un lac, s'avisent de jeter à l'eau un de leurs compagnons qui ne savait pas nager pour se donner le plaisir de le repêcher. Le pauvre diable a eu beau se mettre à genoux et prier et supplier: il a fallu qu'il y passe. Comment trouvez-vous les mœurs intimes des Autrichiens?

Quant aux choses françaises, nous avons lu d'abord avec intérêt les quatre premières feuilles de *Martin le scieur* de M. Sciobéret. M. Sciobéret écrit avec facilité, et il est entré dans une bonne voie, certes, en prenant ainsi à tâche la peinture des sites et des mœurs de son pays. S'il a le courage de persister dans cette direction avec zèle et bonne foi, nous ne doutons pas

qu'il n'arrive à prouver bientôt que *Martin le scieur* n'est pas son dernier mot, en fait de vérité et de naturel. Si M. Sciobéret veut faire de la peinture gruyérienne, par exemple, il nous semble qu'il faut qu'il laisse de côté le plus tôt qu'il pourra, toute réminiscence classique. L'auteur a peut-être aussi tort de se mettre en scène pour discuter personnellement avec le lecteur. M. Balzac, qui s'y connaissait, comparait cela à l'intervention subite d'un auteur dramatique sur l'avant-scène du théâtre pendant qu'on joue sa pièce, à l'effet de demander au public comment il trouve tel ou tel rôle. L'illusion cesse à l'instant même, et sans illusion l'art n'est plus de l'art. Un bon moyen pour savoir au juste ce que valent les produits de la littérature populaire, ce serait peut-être de les mettre dans les mains de quelques bons gros paysans atablés à l'auberge et d'aller se cacher derrière la porte pour les laisser vider leur sac en toute liberté. C'est un moyen que nous soumettons à M. Sciobéret, bien sûr qu'il n'irait pas loin sans triompher complètement de toutes les difficultés qu'il pourra rencontrer d'abord devant un pareil aréopage.

De Paris, nous avons reçu un livre plein d'intérêt, plein de courage et d'honnêteté; malgré le temps et le régime de là-bas. Ce livre, qui a paru par fragment dans la *Revue de Paris*, l'été dernier, a pour auteur M. H. Castille, et est intitulé : *Les Hommes et les Mœurs en France sous le règne de Louis-Philippe*.

Quand des éventualités comme celle du 2 décembre viennent ébahir l'Europe, l'Europe se demande : — mais quelles gens sont donc ces Français? C'est que l'Europe juge la France du dehors, et ne pénètre pas assez avant dans sa vie réelle pour la juger toujours comme il faut. En 1854, on ne veut plus se rappeler sur quel fumier de corruption politique était étendue depuis 18 ans cette pauvre France par les électeurs à 200 fr. de Louis-Philippe.

M. Thiers, M. Guizot, M. Cousin et tutti-quanti, sont restés, parbleu, de très-grands personnages dans l'opinion publique, bien qu'ils ne soient parvenus cependant qu'à laisser mourir piteusement cette royauté dont ils étaient les grands machinistes, et qu'à énerver lamentablement la jeunesse, par l'exemple de leur couardise intellectuelle, et de leur voracité budgétaire. — Enrichissez-vous! ç'a été la devise du règne; non pas, certes, à la façon américaine qui porte en elle sa grandeur, ne reposant que sur le principe de liberté, mais par la corruption politique, systématique, par les tripotages qui aboutirent à faire arriver un général et un ministre sur le banc des escrocs! Ce sont ici, cela va sans dire, mes opinions personnelles dont la responsabilité morale n'est pas imputable à l'*Exultation*. Tous les hommes du règne figurent à leur tour dans le livre de M. Castille : les hommes politiques, les professeurs, les littérateurs, les philosophes, les journalistes. Comme doctrine personnelle, M. Castille croit à la liberté et à l'émancipation intellectuelle et matérielle des peuples par l'industrie. C'est de ce point de vue qu'il juge tour à tour les rétrogrades et les progressistes. Pour donner au lecteur une idée de la manière de M. Castille, nous demandons la permission



de transcrire ici les pages consacrées à un homme qui a fait assez de bruit par le monde, à M. Proudhon.

Faute d'espace, nous ne transcrivons que des fragments.

« M. P.-J. Proudhon est né dans la montagne, aux environs de Besançon, un pays qui produit des hommes de talent. Les gens de Besançon qui sont dépourvus de talent n'en ont pas moins bonne opinion d'eux-mêmes. Ils conservent l'accent de leur pays, souvent par la force des effets du terroir, mais quelquefois aussi comme un masque commode. Cet accent a quelque chose de naïf qui, au besoin, sert à dérouter l'interlocuteur. Sans rien vouloir diminuer des belles qualités des Francs-Comtois, je suis forcé d'avouer qu'on rencontre chez eux un mélange de ruse et de vantardise qui paraît être une conséquence de leur tempérament. M. Proudhon est ce que l'on nomme à Paris un *homme de Besançon*. La famille de M. Proudhon compte quatorze générations. Elle se compose d'artisans campagnards et de laboureurs. C'est donc à juste titre que M. Proudhon a pu jeter un jour cette boutade à je ne sais quel partisan de l'aristocratie : — « J'ai quatorze quartiers de paysannerie ; citez-moi actuellement une famille noble qui compte autant de quartiers de son ordre. » L'homme de Besançon apparaît ici malgré l'originalité de la réplique. Les Proudhon jouissent d'une excellente réputation, mais leurs mœurs et leur caractère en font des êtres à part. Ce sont des paysans paperassiers et liseurs de codes. Il est bon de remarquer à ce propos que les Proudhon peuvent s'honorer de compter dans leur famille un célèbre juriconsulte, dont les ouvrages sont encore en faveur parmi les légistes.

» On a donné aux Proudhon un surnom patois qui semble révéler un trait de caractère commun à toute la race — Ce sont des *Cudots*, disent les paysans francs-comtois. Cudot vient apparemment de cudes ou four ; de sorte que c'est comme si on disait : — « Les Proudhon sont des chercheurs qui s'égarent et ne réussissent pas, *qui font four*, c'est-à-dire : se blouent. »

» Les trois Proudhon de Nods (village douanier de la frontière) se distinguent de l'autre branche par une teinte de caractère un peu plus foncée. On en cite un surtout, polisseur de marbre et agriculteur, qui se plaît aux longues lectures dans de gros livres et ne va pas à la charrue sans son code. Ce brave homme, qui vit très-solitairement, prétend qu'il pèse une malédiction sur les Proudhon, parce que, dans des temps reculés, un pape aurait lancé une excommunication sur la famille. Et chaque fois que ses affaires l'amènent à Besançon, il ne manque pas d'aller à la bibliothèque feuilleter les plus gros et les plus anciens ouvrages, afin, dit-il, de découvrir le nom du pape excommunicateur et de conjurer le maléfice qui fait que les Proudhon ne réussissent à rien. Le bonhomme oublie que son neveu a cependant réussi à devenir l'un des plus grands écrivains qui aient illustré la France depuis soixante ans.....

» Le père de M. Proudhon était tonnelier à Besançon, près du rempart. Dans son enfance, l'auteur des *Contradictions* a plus d'une fois enfoncé un

cercle ou ajusté une douve. C'est au Collège de Besançon qu'il fit ses études. Ce Collège était alors livré à des professeurs libéraux qui subissaient aussi impatiemment que leurs élèves le joug de l'autorité cléricale. On ne sait comment M. Proudhon a pu y puiser un goût si vif pour les études théologiques; mais pour peu que vous paraissiez, ne fût-ce que par un mot ou le tour d'une phrase, y entendre quelque chose, il interrompra brusquement la conversation en vous disant : « Vous avez étudié la théologie, citoyen? Avez-vous lu Saint Thomas?..... »

Dans une épître dédicatoire à M. Bergmann, professeur de littérature étrangère à l'université de Strasbourg, M. Proudhon se plaint, nonobstant, de la direction spéciale donnée à ses études. « Les distractions de ma vie, » dit-il, et les malheurs d'une éducation toute philosophique et religieuse » ne m'ont presque permis de rien apprendre » Cette modestie, qui n'a rien d'empirique, vient bien sous la plume d'un des littérateurs les plus instruits de France. Ici l'homme de Besançon disparaît. Ce ne sera pas la dernière fois que M. Proudhon nous apparaîtra sous l'aspect de la contradiction. « Tout ce que je sais, je le dois au désespoir, » ajoute-t-il.

Hélas! pourquoi faut-il qu'en effet, en ce monde livré au hasard, où nulle capacité n'est classée à son rang, l'on doive souvent aux douleurs d'un orgueil solitaire, à la rage de n'être pas, ce peu de science accumulée pour l'amour de la supériorité, ce quelque chose dans le tour d'une phrase qui enivre les hommes et qu'ils nomment du talent? Ce talent représente les nuits froides et longues sous la lampe; la jeunesse, l'amour, impitoyablement refoulés; les mauvais repas, les habits râpés, l'isolement, le mépris et la calomnie. C'est plus que tout cela, c'est véritablement un lambeau de son cœur que l'on arrache peu à peu; jour par jour, en serrant les dents, et qu'on jette enfin tout saignant à la bête fauve que l'on nomme public et qui vous paie cette pâture vive de trois grognements et d'un peu de monnaie.....

Voici un trait où l'on reconnaît le signe distinctif du caractère de M. Proudhon. L'académie de Besançon, qui, grâce à son lauréat, a enfin fait parler d'elle, ayant décerné le prix de quinze cents francs à M. Proudhon; en signe de reconnaissance, il écrivait son fameux livre : *Qu'est-ce que la propriété?* et le lui dédia. C'était pousser un peu loin l'amour de l'antinomie que d'adresser à d'honnêtes bourgeois de province un ouvrage aussi profondément révolutionnaire. Il n'est pas admissible que M. Proudhon soit pur de toute malice dans cette circonstance. Encore aurait-il fallu croire véritablement à une intelligence supérieure dans cette honnête académie pour lui faire un pareil cadeau. Nous ne saurions y voir qu'une saillie méphistophélique des plus réjouissantes. Ce qui complète le comique de l'histoire, c'est que l'académie se fâcha. M. Proudhon a surtout l'amour du pays natal, de ce pays qui n'a pas, dit-il, été entraîné par le courant des révolutions et où les hommes n'ont point changé.

Lorsque la conversation tombe sur ce sujet de prédilection, M. Proudhon parle de son pays en grand peintre : « Dans mon pays, dit-il, quand un

homme a une idée, il meurt avec. » Et ne lui parle pas de ces douces contrées où deux perchérons, attelés à une charrue, retournent sans effort un sol docile à la culture. « Chez nous, s'écriera-t-il, on attèle vingt bœufs et on laboure du granit. »

On ne s'étonnera point qu'avec des sentiments de cette nature, M. Proudhon ait, sur la question de la famille, les primitives idées du patriarcat. Aussi fut-il singulièrement froissé des excentriques tentatives des femmes socialistes et les railla-t-il impitoyablement. Le sentiment patriarcal est chez lui si développé, qu'il se serait marié, dit-on, non par intérêt, ni même par l'unique entraînement d'une douce passion, mais surtout parce que la personne qu'il épousait ressemblait aux Proudhon. —

J'ai eu occasion de parler déjà deux fois de mon ami H. Champfleury dans le *Narrateur* et dans l'*Emulation*; à propos de ses quatre premiers volumes, les *Contes anciens et nouveaux*, les *Contes domestiques*, les *Excentriques* et les *Contes de Printemps*.

Aujourd'hui je voudrais mentionner, au moins en passant, son cinquième volume, les *Contes d'Été*, qui comprennent trois charmants petits romans. Je ne sais, en vérité, quel profond embarras me prend toutes les fois que j'ai à parler des livres de mon excellent ami. J'ai le malheur de ne pas croire ni à l'importance, ni à l'utilité, ni même à la possibilité de la critique.

Il m'est arrivé, il y a deux ans, d'avoir en mains d'un seul coup une quarantaine d'articles de critique à l'adresse des tableaux de mon ami Courbet. Dans ce nombre, la part de l'éloge et du blâme était contrebalancée, à peu près de façon à produire l'équilibre. Mais là n'est pas la question. Ce qui m'a le plus frappé dans cet ensemble, c'est la pauvreté des motifs, des considérations et des aperçus généraux, exhibés pour ou contre par l'auguste aéropage de MM. les journalistes. En vérité, c'est à ne pas y croire. On se sent froid au cœur à pareille découverte, surtout quand on la fait dans les journaux de Paris; dans ces journaux qui exercent à tort ou à raison une si grande influence sur l'opinion publique dans toute l'Europe. Supprimez de la critique d'art, la question de vanité pour les critiqués et la question d'honoraires à tant la ligne pour les critiqueurs, et vous verrez à quoi se résument, dans ce débat, la préoccupation réelle des vrais intérêts de l'art.

Dans le fait, une œuvre d'art est bonne ou mauvaise. Si elle est mauvaise, elle mourra de sa belle mort, ou plutôt elle est déjà morte. C'est l'affaire du croque-mort. Si elle est bonne, il faut encore, pour la trouver telle, se mettre au point de vue de l'auteur, et c'est ce que généralement la critique se garde bien de faire. On réclame sans cesse du nouveau, mais devrait-on ajouter, si l'on voulait être sincère, du nouveau qui soit toujours le même. Je me déhe après tout d'un public qui a besoin qu'on lui explique ce qu'il doit sentir. On acquiert de cette façon un certain dilettantisme d'épiderme fort peu appréciable et fort peu encourageable.

Toutefois, comme un bien résulte fort souvent d'un mal, en ce bas monde, il arrive aussi que la critique, toute impuissante qu'elle est par elle-même à servir l'art directement, lui vient cependant indirectement en aide, à lui constituant... la publicité.

Prendre le public au collet, pour le planter en face de l'œuvre en question, voilà, à mon avis, tout le rôle de la critique. Donc, moi aussi, je voudrais bien pouvoir mettre le lecteur en rapport direct avec les *Contes d'Eté* de mon ami. Je serais dispensé de lui en dire brutalement tout le bien que j'en pense; ce qui n'est après tout qu'une opinion personnelle, dans laquelle on peut soupçonner tout naturellement que ma partialité d'ami entre pour une bonne dose.

Les Contes d'Eté commencent par les *Souffrances du professeur Delteil*. C'est la vie de collège *intra* et *extra muros*. C'est l'inventaire de toutes ces farces d'écoliers de dix ans que chacun de nous a dans la mémoire et sur la conscience, et qu'on est réellement tout heureux de retrouver là dans ce livre, toujours aussi cocasses, toujours aussi réjouissantes qu'aux beaux temps où tout cela nous reporte.

Il y a des gens qui passent leur vie à courir après les impressions. M. Champfleury n'a pas trop de toute la sienne pour inventorier à sa manière celles dont son âme est pleine. Je ne sache pas qu'un pareil monde ait jamais été étudié dans ses mœurs tapageuses, avec autant d'amour, de verve et de gaieté.

Il faut voir le petit Lagache dans son commerce de vers-à-soie, et Dodin qui, au lieu de travailler pendant l'étude, fricote au fond de son pupitre, entre deux dictionnaires, au moyen d'un lampion allumé et d'une batterie de cuisine de poupée. Puis, c'est le petit Bineau qui fait dégringoler le crocodile de la bibliothèque; Larmusaux, Cuiquigny, Canus, etc., ils y sont tous; de vrais diabolins quoi! Au milieu desquels arrive un matin ce bon M. Delteil, un professeur de huitième déjà mûr, très-mûr, et qui aurait bien des chevrons d'ancienneté sur le bras, si on en donnait aux professeurs comme aux caporaux. Il est myope, M. Delteil, et bonace comme un mouton, et pauvre, et timide, que cela fait mal. Je vous demande si tous ces marmots enragés lui en font voir, à lui, le pauvre homme qui n'est préoccupé que d'un grand dictionnaire grec, auquel il travaille depuis des années, et dont l'impression lui mange la moitié de son petit traitement. Aussi je vous laisse à penser sa mise, à ce pauvre homme; un vieil habit de drap noir qui tourne au lasting, tant il a déjà été brossé, et avec quelle brosse encore, et ses grosses bottes solides; des bottes de dragon, ça dure davantage. Et avec cela, un principal de collège, despote et hautain, qui le fait responsable du tapage de ses élèves, et qui lui reproche de loger en ville, chez trois modistes qu'on appelle les *trois sans hommes* et sur le compte desquelles on jase et qui sont cependant bien bonnes pour lui, qui a toujours vécu seul, parce qu'il donne des répétitions au *neveu* de l'aînée, etc., etc. Ces Demoiselles s'appellent Mesdemoiselles Carillon. Le bon M. Delteil tombe malade, ce qui amène à faire comprendre, qu'aux maux que lui font déjà ses élèves et le principal, vont se joindre encore les maux que lui fera son propre cœur; oui, le voilà amoureux, M. Delteil; mais n'ayez peur qu'il en souffle mot: d'autant mieux qu'il y a là chez les demoiselles Carillon ce gros farceur de docteur Triballet, un faiseur de calembours, qui a la manie de cacher dans

ses cheveux les ciseaux de toutes les demoiselles qu'il approche, et qui finit par épouser Mademoiselle Sophie avant même que M. Delteil ait osé s'avouer bien franchement à lui-même, que lui aussi, pour Mademoiselle Carillon, il aurait donné sa vie trente-six fois pour une.

Il y a dans tout ce récit des rires et des larmes. C'est à lire et non pas à écriquer comme je le fais ici. Puis viennent les *Trios des Chenizelles*, un petit morceau que je regarde avec les *Oies de Noël* des *Contes domestiques*, comme un des morceaux littéraires les plus solides qu'ait produit depuis quelques années toute la littérature française. Le volume se termine par les *Ragotins*.

Les *Contes d'Automne* vont paraître sous peu. Mais ces six premiers volumes ne forment que la préface de la vie littéraire de M. Champfleury. Le voici qui va publier *Le Miroir du faubourg St-Marceau*, six volumes in-8°; *Les Bourgeois de Molinhard*, 3 volumes in-8°, et *Les Paysans de Longpont*, 2 volumes in-8°, sans compter un volume sur Hoffmann, etc., etc. De plus, M. Champfleury vient de publier dans l'*Athénéum* son article sur *la Littérature en Suisse*.

Le *Miroir* de ce faubourg St-Marceau, qui va disparaître sous la pioche des démolisseurs, est l'histoire de cette gueniserie, de cette truanderie moderne qu'on trouve à chaque pas dans les quartiers pauvres de Paris, dont le chant national est le chant de l'eau-de-vie, et qui devait tenter un écrivain qui ne craint pas de montrer la misère. M. Champfleury s'est mis à l'œuvre sans arrière-pensée politique; il n'a, dit-il, qu'une croyance : *Le Roman*. A l'appel de son prospectus, la police, l'administration municipale et la religion se sont mises à sa disposition, m'écrit-il, et maintenant le voilà fouillant la misère de son faubourg, comme un chien basset fouille un bois. Bon courage, ami! vos luttes et vos efforts ne seront pas perdus!

De M. Champfleury, passons maintenant à deux poètes, M. P. Dupont et M. Gustave Mathieu. Le premier vient de publier un almanach barbouillé de farine, qui s'appelle *Jean Guétre*, et l'autre un almanach barbouillé de lie, qui s'appelle *Jean Raisin*.

M. Dupont est spécialement le chansonnier du cultivateur et M. Mathieu celui des vigneron. Le poète écossais Burns a fait une jolie chanson sur *Jean grain d'orge*, où la fabrication et les mérites de la bière sont vantés de main de maître. M. Mathieu a voulu lutter contre la bière au nom de la France vigneronne, et il a fait *Jean raisin*. Cette chanson, la meilleure et la première qu'il ait publiée, je crois, a suffi pour lui faire une réputation dans le monde littéraire; ce qui prouve qu'en matière de réputation, ce n'est pas toujours la quantité qui fait. M. Mathieu est plus *abelaisien*, c'est-à-dire plus foncièrement gaulois, et M. Dupont plus *littérateur*. L'un est plus spontané, et l'autre plus artiste. En tous cas, l'un et l'autre sont bien cependant pour nous les deux poètes les plus importants de la littérature française, depuis que l'école romantique est devenue une chose *historique*, c'est-à-dire d'autrefois. Des deux, c'est M. Dupont qui est le plus connu. Nous avons quelques reproches à lui faire. C'est, d'abord, ce couplet de la *Vigne* :

La cave où mon vin est serré  
Est un vieux couvent effondré,  
Voûté comme une vieille église.  
Quand j'y descends, je marche droit,  
De mon vieux vin je bois un doigt,  
Un doigt... deux doigts, et je me grise.  
A moi le mur et le pilier;  
Je ne trouve plus l'escalier...

J'ai l'honneur d'être né dans un pays-vignoble, et de famille vigneronne; mais je n'ai jamais vu que les vigneronns bussent ainsi à la cave et tout seuls! Ce fait est au contraire très-énergiquement qualifié dans mon pays par les vigneronns eux-mêmes. Le vigneron aime le vin, oui, sans doute; qui en a plus le droit que lui? Mais, c'est pour le boire en trinquant avec un ami, en bavardant sur toutes sortes de choses et non pas pour le boire à la cave. Le refrain de cette chanson me déplaît aussi beaucoup :

Bon Français, quand je vois mon verre  
Plein de ce vin, couleur de feu,  
Je songe, en remerciant Dieu,  
Qu'ils n'en ont pas en Angleterre!

Ceci est du chauvinisme tout gratuit, parce que, dans la réalité, il n'est pas un de nos vigneronns qui ne serait enchanté que son vin fût en Angleterre, pourvu que la valeur en belles livres sterling se trouvât bien et dûment dans sa poche. Laissez prévaloir le *libre échange* et vous verrez si les vigneronns se font tirer l'oreille pour en profiter même en l'honneur de la *perjide Albion*. Dans la chanson des *Bœufs* du même M. Dupont, il y a aussi une assertion analogue que toutes nos expériences de la vie campagne nous prouvent être fausse. M. Dupont fait dire au paysan qu'il aimerait mieux voir mourir sa femme que ses bœufs, et que s'il lui fallait les vendre, il aimerait mieux se pendre. Ceci nous a toujours paru une double puérilité romantique, parce qu'à ne considérer que le côté du profit pécuniaire, la femme d'un paysan lui est encore d'une plus grande utilité que les plus beaux bœufs du monde; et en second lieu, parce qu'il est au contraire d'une bonne administration rurale de vendre et revendre son bétail le plus souvent que possible. Informez-vous plutôt, si vous en doutez, au père de notre ami Courbet, lequel père a déjà inventé une herse mécanique et travaille à une nouvelle charrue; vous verrez ce qu'il vous en dira. Les paysans ont déjà assez de vilains côtés pour qu'on puisse se dispenser de leur en attribuer gratuitement qu'ils n'ont pas.

M. Dupont a sur M. Mathieu l'avantage de faire lui-même la musique de ses chansons, avec un talent qui est peut-être supérieur à son talent littéraire. Seulement nous reprochons simultanément à lui et à M. Mathieu de faire des refrains trop longs et parfois même assez mal venus. Dans les refrains, devrait, à ce qu'il nous semble, se trouver condensée toute la vivacité du couplet. Or, avec toute la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons trouver digne du reste de la chanson le refrain de *Jean Raisin*, que voici :

Au nom de la machine ronde,  
De l'eau coulant pour tout le monde;  
Place, place pour Jean Raisin.  
Le Jean Raisin devenu vin!  
Laissez donc passer Jean Raisin  
Avec son vieil ami le pain!

Nous avons beau chercher ce qu'ont à faire ici l'eau et la machine ronde; s'il y a là-dessous une pensée nette, nous ne pouvons nous empêcher d'avouer que nous ne la saisissons pas. Bon nombre des refrains de M. Dupont nous semblent aussi dans le même cas. Son almanach de cette année contient une chanson *des Foins*, de date récente, et qui nous semble une de ses meilleures chansons champêtres. La voici :

LA CHANSON DES FOINS.

Prends ta faux, ton bidon pour boire;  
Prends ton marteau, ta pierre noire,  
Fauqueur! Car c'est en juin  
Que l'on fauche le foin.

L'étoile du berger dispute  
Un coin du ciel au matin blanc.  
Le faucheur quitte sa hutte;  
Il arrive au pré d'un pas lent.  
Il monte sa faux amincée,  
Par les coups du marteau carré,  
Il l'aiguise afin qu'elle scie  
Ras-terre les herbes du pré.

Prends ta faux, etc.

L'herbe au soleil levant moutonne,  
Peinte de toutes les couleurs.  
Dans les fleurs l'insecte bourdonne;  
De la rosée il boit les pleurs.  
Les épis secouent leur poussière,  
Dans les fleurs de la floraison.  
On sent une odeur printannière  
Monter des foins à l'horizon.

La faux s'en va de droite à gauche,  
Avec un rythme cadencé.  
L'herbe à mesure qu'on la fauche  
Tombe et s'incline en rang pressé.  
De mulots une bande folle  
Est interrompue en ses jeux.  
Oiseaux, abeilles, tout s'envole.  
La couleuvre est coupée en deux.

Courbé, le faucheur se démène,  
Inondé de larges sueurs.  
Sur ses pas la mort se promène;  
Elle tranche le fil des fleurs  
De temps en temps, il fait sa pause  
Pour mouiller son gosier en feu.  
A midi son front lourd se pose  
Sur l'herbe sèche, il dort un peu.

Pendant ce chaud sommeil il rêve  
D'éclatantes prospérités :  
Deux fois les arbres sont en sève;  
Deux fois les brebis ont porté;  
Le fenil, le grenier, la grange,  
Par les récoltes sont rompus.  
On chante, on danse, on boit, on mange;  
Tous les affamés sont repus.

Réveille-toi de ce beau songe;  
Travaille encore jusqu'au soir.  
Seulement que vers toi s'allonge  
Le rayon lointain de l'espoir.  
L'herbe est coupée, et les faneuses  
Viennent avec leurs longs rateaux  
En chantant des chansons joyeuses...  
Faucheur, laisse dormir ta faux.

Cette chanson qui fait penser au joli morceau de poésie à *ma Faux* de notre ami Glasson; au temps où notre ami Glasson se permettait encore des écarts poétiques, cette chanson, dis-je, me semble résumer les qualités et les défauts de M. Dupont. C'est une chanson *littéraire*, plus encore, à ce qu'il nous semble, qu'une chanson *populaire*, car le peuple, dans ses chansons qu'il fait lui-même, fait beaucoup moins la peinture des choses que l'histoire des impressions que ces choses exercent sur lui. Mais en admettant que ce soit une chanson *littéraire*, c'est-à-dire *sur* le peuple plutôt que *pour* le peuple, comment se fait-il que M. Dupont, qui a le secret de lancer d'habitude de très-beaux vers, se laisse empêtrer dans sa versification, au point d'hasarder des expressions, comme celles-ci : une *lutte*, qui a l'air de n'être là que pour la rime, au lieu d'une *ferme*; la faux fraîchement battue *qui seie*, ce qui est inexact; au lieu de : *qui coupe* comme un rasoir, ce qui est vrai quand elle a été battue par un faucheur expert. *Ras-terre* et *odeur printannière* nous semblent aussi defectueux; nous aimerions mieux : *ras de terre*, et au mois de juin les odeurs ne sont plus printannières, mais *étéières*, si l'on peut s'exprimer ainsi.

De M. Mathieu nous citerons pour en finir la belle chanson du *Pauvre*, qui nous semble digne de figurer à côté du *Vagabond* de Béranger et du *Lied eines Armen* de Uhland.



**LE PAUVRE.**

Besace au dos, bâton en main,  
A petits pas, par la traverse,  
Le pauvre va, cherchant son pain,  
Sous le froid, le chaud, et l'averse;  
Sur le gazon, près du ruisseau,  
Il mange et boit, dort à l'étable;  
Son repas pris, il voit l'oiseau  
S'abattre aux restes de sa table.

Sans cesse on le voit revenir  
Dans les campagnes qu'il fréquente;  
Et d'une voix lente,  
Pour mieux attendrir,  
Quand il souffre, il chante.

Tous les dimanches, le matin,  
Non loin du porche de l'église,  
Il se plante sur le chemin,  
Comme un vieux saint de pierre grise.  
Là, mains jointes, à deux genoux,  
On le voit, front haut, tête nue,  
Implorer la pitié de tous,  
Faisant des yeux blancs à la nue.

La messe dite, il fait son tour  
A chaque porte du village,  
Pour chercher le repas du jour.  
On lui donne, selon l'usage,  
Du grain, du chanvre, ou quelques noix,  
Souvent même sans qu'il demande:  
Et, par le signe de la croix,  
Il remercie à chaque offrande.

Mais voici que d'un pied discret  
Il s'avance sous sa besace,  
Flairant l'odeur du cabaret,  
Sans oser regarder en face.  
S'excitant à ses vêtements,  
De chiens une troupe importune  
Le poursuit de ses aboiements,  
Hurlant à lui comme à la lune.

Allons, mon pauvre, un coup de vin;  
Bois avec nous, mange et prends place,  
Sans t'occuper sur ton chemin,  
Du chien que ta misère agace.  
Daus son langage, il te prédit  
Qu'il faut à tous du pain dans l'arche,  
Du linge blanc, un bon habit...  
Prends ton bâton, espère, et marche.

Le voyez-vous là-bas, marchant  
Comme une grande ombre qui passe  
Parmi les splendeurs du couchant?  
Pauvre et soleil sont face à face!

L'un va chercher son lit dans l'eau,  
Et l'autre, à l'étable voisine,  
Dans les senteurs du foin nouveau,  
Près d'une vache qui rumine.

Aux champs le pauvre est bien heureux,  
S'est dit souvent plus d'un poète,  
*En se couchant* le ventre creux,  
Les pieds froids, du feu dans la tête.  
La pitié le tient par la main,  
Faisant sa besace plus lourde;  
Il a le grand air et le pain,  
Quelquefois du vin dans sa gourde.

Sans cesse on le voit revenir  
Dans les campagnes qu'il fréquente;  
Et d'une voix lente,  
Pour mieux attendrir,  
Quand il souffre, il chante.

Ce chant est certainement d'un beau jet. Si nous avons souligné *en se couchant* du dernier couplet, c'est qu'il nous semble que *qui se couchait* vaudrait mieux. On ne serait plus exposé à faire un quiproquo.

La chance est, à notre avis, la seule et dernière forme de versification possible à l'avenir; or, MM. Mathieu et Dupont nous semblent avoir le sentiment et l'intelligence du couplet, à un degré considérable, avantage qui certes n'est pas facultatif, j'en sais personnellement quelque chose, et c'est aussi précisément parce que je fais grand cas du talent de ces Messieurs, que je me permets de les critiquer un peu en détail comme je viens de le faire.

Si Hébel, si Kuhn sont devenus réellement populaires dans leurs pays respectifs, c'est que leurs poésies étaient écrites en couplets. Ma pauvre traduction du premier a le tort capital de n'être pas chantable, comme la plupart de ses morceaux le sont dans l'original. Il en est de même de mes Scènes champêtres personnelles; ce qui fait que dans mon opinion, Hébel a fait de l'art véritable, tandis que pour mon compte j'ai bien peur de n'avoir fait que de la virtuosité, ce qui est bien différent.

Jean Guétre et Jean Raisin ne coûtent qu'un franc pour les deux. Avis aux amateurs. Ils y trouveront beaucoup de jolies choses, entre autres un charmant article de M. Champfleury sur la Faïence de paysan et l'imagerie de cabaret, un double côté de l'art populaire que notre ami a le mérite d'avoir découvert et étudié le premier avec une finesse et une intelligence remarquables.

Et là-dessus, cher lecteur, il ne me reste plus qu'à vous remercier de la patience dont il a fallu que vous fissiez preuve, pour arriver jusqu'au bout de cette longue causerie que nous pourrions continuer ainsi jusqu'à l'an prochain, si déjà je ne m'apercevais depuis longtemps que vous en avez assez.

MAX. BUCHON.

---

**NOTICE**  
SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE LA  
**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE FRIBOURG,**  
DEPUIS SA FONDATION EN 1838 JUSQU'EN 1854.

---

**III.**

**HISTOIRE MODERNE.**

(De 1849 à 1854.)

(Suite.)

**IV. LITTÉRATURE ET PHILOGIE.**

La LITTÉRATURE FRANÇAISE (à prendre ce terme dans l'acception propre qu'il doit nécessairement avoir dans ce chapitre) ne date guère à Fribourg que d'une vingtaine d'années. L'ancienne littérature fribourgeoise était allemande ou latine. Nos relations constantes avec la France et l'influence des écrits de Rousseau sur notre bourgeoisie, à la fin du siècle dernier, avaient préparé de loin une transformation, activée encore par la présence de nombreux élèves français que comptait le pensionnat des Jésuites. Le triomphe des idées libérales et démocratiques en 1850 marque l'avènement définitif de la langue française devenue, semble-t-il, la langue littéraire du pays, le jour où elle en fut proclamée la langue officielle.

L'ancienne Société d'Etudes était déjà une société toute française; l'*Emulation* première, un recueil tout français (1858-41.)

Aujourd'hui la littérature française est cultivée avec beaucoup de zèle par la plupart des membres de la conférence studieuse. Poésie, tableaux de mœurs, nouvelles, traduction, critique et histoire littéraire, ces genres divers sont abordés avec plus ou

moins de succès dans les lectures et les publications de la petite académie fribourgeoise.

Nous passerons en revue aussi rapidement que possible les productions des sociétaires dans ces diverses parties du domaine littéraire.

La POÉSIE, comme de juste, figure au premier rang et se distingue par le nombre et la variété de ses produits. Quatorze poètes, ni plus ni moins, ont fourni leur contingent à cette exhibition locale qu'on nomme l'*Émulation*. Sur ces quatorze étoiles qui brillent à notre ciel poétique, trois astres lumineux frappent d'abord les regards : MM. Glasson, Buchon et Bornet. M. Glasson, que nous avons appelé ailleurs le *Lamartine* fribourgeois, et qui en aurait pu être le *Béranger*, vit beaucoup de son passé et des lauriers dont il s'est couvert sur l'hélicon de Gruyère, alors que simple commis aux postes dans cette jolie ville de Bulle si pleine de soleil et de verdure, il ruminait les odes au foin et les élégies à la crème qui l'ont rendu immortel sur les bords de la Saane. M. Glasson a publié cependant dans l'*Emulation* de 1852 trois poésies, dont l'une, la *femme aimée*, rentre dans le genre favori de l'auteur et que nous nommerons *descriptif-sentimental*. Les deux autres (le vieux mangeur et le pain béni) trahissent le faire aimable et spirituel, mais quelque peu sceptique et épicurien du gai poète Désaugiers. Nous attendons de M. Glasson une communication plus conforme à la hauteur de son talent et de son caractère ; nous voulons dire certaine tragédie grecque et racinienne dont, à ses bons moments, c'est-à-dire quand il se souvient qu'il a été poète, M. Glasson débite avec feu de pathétiques tirades.

M. Max. Buchon, le romancier de Salins, l'interprète ingénieux du doux Hébel et du malin Auerbach, ces deux vaillants chantres de la vie paysannesque, appartient à notre Société comme membre correspondant. Par son éducation, ses amitiés qui datent du collège St-Michel, et par ses articles dans l'ancienne *Emulation*, articles inspirés par l'amour de la Suisse, de ses sites et de ses annales grandioses, M. Buchon serait pour nous un chantre tout-à-fait national, si certaines aspirations *proudhoniennes* ne le classaient bien décidément parmi les écrivains de la France et de la Franche-Comté, sa petite patrie dans la grande. Deux faces aussi dans le talent de

M. Buchon. Par la première manière, celle qui règne dans le recueil de vers dédiés à la duchesse d'Orléans et que représente le gracieux morceau intitulé : *fleurs d'hiver*, M. Buchon est de la bonne école de Musset et de Vigny. La seconde manière, celle de ses derniers poèmes, et que caractérisent dans l'*Emulation* de 52 le Marchand de paniers, le Chaudronnier, le Fruittier fribourgeois et le Cochon en particulier, le poète jurassien appartient à l'école réaliste, dont M. Dupont est un type dans l'art d'écrire, comme M. Courbet le héros dans l'art de peindre. La veine sceptique s'est décelée chez M. Buchon par une traduction en vers encore inédite de Henri Heine, dont la Société d'Etudes a entendu la lecture avec un plaisir mêlé de regrets, au moins pour quelques-uns de ses membres. Il est toujours pénible de voir dépenser tant de verve et de faculté poétique à ternir les beautés religieuses et morales d'une patrie telle que l'Allemagne.

L'œuvre capitale de M. Bornet en poésie est sa traduction du premier chapitre des *Lamentations de Jérémie*, où l'auteur a su allier son élégance habituelle à la concision sublime du texte sacré. Des inspirations plus gaies ou plus tendres ont dicté les petites pièces intitulées : *le Tilleul de Fribourg*, *Une Joie maternelle* et *la Tresseuse de paille*. Cette dernière a été reproduite avec bonheur dans un drame domestique et populaire que M. Bornet a donné au théâtre de Fribourg, cet hiver, et dont l'appréciation appartient au compte-rendu de l'année 1854. La fable politique est cultivée avec succès par le même membre qui nous a donné dans le *Tau-reau et le Chien*, *le Renard et le Blaireau* un échantillon piquant de son savoir-faire en ce genre.

Parmi les autres poètes de l'*Emulation*, une versification aisée pleine de pensées agréables ou mélancoliques distingue les nombreux enfants de la veine de M. Vernier, de Bèfort (1). Une strophe plus ardente, plus colorée vibre sur la lyre du chantre de *Dieu, Liberté et Patrie*, M. Xavier Kohler, de Porrentruy, secrétaire perpétuel de la Société jurassienne d'Emulation. M. Pierre Sciobéret, dont le talent gracieux s'est déployé dans la description de la Trême et de la ronde enchantée de Gruyère, s'est rencontré avec M. Aimé Fros-

(1) M. Vernier a donné à l'*Emulation* le Barde, le Réséda, le Réveil, la Fée, le Génie, Prière à Lorette, le départ des Oiseaux, le Lac et plusieurs sonnets.

sard pour chanter le grand épouvantail des humains : la *Mort*. Mais le squelette jauni qui a inspiré à M. Frossard un long poème lugubre, presque aussi livide que la face du Christ mourant de Holbein à Bâle, a fourni à la muse insouciant et panthéiste de M. Sciobéret le thème d'un hymne joyeux et presque triomphal. Le panthéisme est tolérable en poésie. Mais détestable comme doctrine, il a reçu à bout portant de M. Frédéric Hisely une excellente épigramme insérée dans l'*Emulation* de 1855 :

« Il (Dieu) est instinct dans l'ours, dans Hégel la raison. »

M. Hisely est auteur aussi de l'*Enfant neuvillois*, souvenir personnel honorable et charmant du temps de l'invasion française, et d'une invocation à la lune, qui n'a rien de commun avec certaines *Causeries* lunaires, à Paris, dont nous parlerons tout à l'heure. Aux tableaux de la nature, M. Verchère, de Genève, le chantre du *Jour de l'an* et de *frère et sœur*, préfère les scènes d'intérieur et les peintures du cœur humain. En généreux chevalier de l'âge féodal, M. Héliodore Ræmy déteste les parjures et a très joliment traduit la ballade du *Cavalier trompeur* de Heine. Un sentiment plus intime a dicté les stances à l'amitié de M. Auguste Majeux. Nous n'avons garde d'omettre dans cette galerie de nos poètes, M. Baron, l'auteur gracieux du *Chevrier de village*, fraîche et harmonieuse églogue de nos montagnes. Frappé de cécité à la fleur de l'âge, M. Baron s'est peint lui-même dans sa poésie de l'*Aveugle* de la manière la plus émouvante <sup>(1)</sup>. Heureusement que pour cette âme solitaire et affamée de douleur, la religion et la poésie sont sœurs et s'unissent pour conjurer les orages du désespoir. Un idéal moins chrétien préside aux conceptions poétiques de notre compatriote Etienne Eggis, l'*amant de la lune* auquel nous avons fait allusion plus haut. Avant de faire paraître ses *Causeries* avec la reine des nuits, qui ont attiré la bienveillante attention de Jules Janin dans les *Débats*, M. Eggis en avait détaché quelques-unes en faveur de la Société

(1) Le tissu de mes jours n'est qu'un long sacrifice,  
Un sentiment trop vif redoublant mon supplice,  
Aux tourments de l'esprit joint encore ses douleurs,  
Au coin des carrefours souvent mon infortune  
Doit braver les regards de la foule importune,  
Essuyer ses propos railleurs

d'Etudes, à laquelle il appartient comme correspondant. Nous eûmes même le plaisir d'entendre la lecture d'une lettre par laquelle l'auteur des *Orientales* et de *Notre-Dame de Paris* encourageait le jeune poète à persévérer dans la carrière où il était entré, en vrai *Student* allemand, un bâton à la main, les pieds poudreux, sans autre richesse que sa longue chevelure et l'uniforme gris-vert des universités bavaraises. Costume de Bohême infiniment propre à ouvrir les salons littéraires de Paris à un candide novice de la renommée.

LES TABLEAUX DE MOEURS ET LA LÉGENDE ne sont souvent que de la poésie en prose. Mais les poètes en prose sont moins nombreux que les versificateurs dans la Société d'Etudes et la feuille qui lui sert d'organe. Ce genre mixte qui combine dans une certaine proportion l'élément lyrique et l'élément pittoresque n'est représenté que par trois noms et par quatre esquisses, qui, chose digne de remarque, ont toutes pour objet de peindre la Gruyère, ce *highland* plantureux et embaumé du canton de Fribourg. Ainsi la contrée qui nous donne la plupart de nos poètes, a le privilège encore d'exercer exclusivement le pinceau de nos écrivains descriptifs. D'après Franz Kuenlin et à la manière flammande, M. Daguet a essayé un croquis de la verte Gruyère dont M. Héliodore Ræmy a crayonné une tradition merveilleuse, la légende du *Cavalier vert* de Plan-névé, et dont M. A. Majeux a recueilli quelques chants populaires et fait revivre une individualité grotesque, *Balla-balla*, le quasimodo de Bulle.

Le genre de la NOUVELLE et du ROMAN ne peut manquer d'être en honneur dans un cercle littéraire qui compte au nombre de ses membres M. Pierre Sciobéret. M. Sciobéret est un feuilletonniste intrépide qui a toujours quelque conte facétieux ou attendrissant sur le métier. *L'Emulation* de 1855 a publié de lui le *Rosier*, fleur éclose au soleil pâle et sur les bords sablonneux de la Sprée; et *Comment se guérissent les ivrognes*, nouvelle gruyérienne dont le titre n'est pas de nature à réconcilier les lecteurs d'un goût délicat avec une certaine crudité de détails que ne rachète pas complètement à notre avis la conception originale qui consiste à faire découvrir par notre ivrogne, ou si vous aimez mieux, par le Noé gruyérien, les propriétés enivrantes de la Gentiane, plante aromatique dont on tire une liqueur forte aimée des montagnards et

fêtée aussi par maint citadin qui ne l'échangerait pas contre le fameux Whisky dont l'Écossais fait ses délices et son orgueil. Un conte ou plutôt une charge berlinoise de M. Sciobéret a beaucoup égayé le cercle studieux. C'est l'histoire de deux professeurs, Bœckh et Beck qui se disputent la découverte et la propriété d'un manuscrit. Sur un ton bien différent et avec des couleurs autrement vives, M. Sciobéret nous a raconté les Infortunes de *Valdotan*, personnage réel, d'origine piémontaise, bien connu dans la Gruyère, où on l'a vu errer pendant des années, recueillant avec soin tous les chiffons de papier qu'il trouvait dans la rue et qui lui rappelaient sa fortune, ses prospérités passées. La lecture du *Valdotan* a été suivie de celle de *Colin Parmailli*, charmante peinture de la vie alpestre et la meilleure des productions du jeune écrivain. Dans ce grand jardin anglais de la littérature, qu'on nomme le Roman, M. Sciobéret n'a fait encore que quelques pas et déjà un talent d'observation remarquable uni à beaucoup de verve et une grande souplesse de style promet un écrivain fécond et original au pays.

L'éclat d'un nom célèbre et une position acquise dans la littérature parisienne, donneraient le droit à M<sup>lle</sup> de Sénancour de prétendre à quelque chose de mieux qu'à la restreinte publicité que peut assurer à ses productions une revue de province à la façon de la Revue fribourgeoise. Mais tandis que l'on voit tel jeune Fribourgeois renier à Paris son origine helvétique, M<sup>lle</sup> de Sénancour se souvient, elle, avec amour et presque avec orgueil qu'elle a vu le jour dans les murs de notre cité; que nos tilleuls et nos marronniers ont abrité la tête habituellement découverte de son père, l'illustre auteur d'*Obermann*. L'ancienne *Emulation* déjà avait reçu diverses marques de sa bienveillance. Elle n'en a pas été avare envers la nouvelle. Elle l'a favorisée entre autres, d'un conte intitulé : *Jean, Pierre et Paul*, dont, pour nous être agréable, elle a placé à Bâle le lieu de la scène, puis d'un piquant plaidoyer en faveur des chats attaqués dans je ne sais plus quelle revue parisienne, par un M. Chatouville, « dont l'article, dit M<sup>lle</sup> de Sénancour, aurait dû être signé *Chatricide*, tant le style en est meurtrier. »

M<sup>lle</sup> de Sénancour ne borne pas son affection à mettre sa plume



au service de ces bons!! *Fribourgeois*, comme elle a la charité grande de nous appeler; elle nous défend encore quand on nous attaque, ce qui arrive quelquefois dans les journaux de France, et se met à entonner nos louanges quand on a l'air de nous ignorer tout-à-fait, ce qui arrive plus souvent encore. Les souvenirs de voyage qu'elle a publiés dans le *Journal des Dames* et que l'*Emulation* a eu soin de reproduire, étaient destinés à venger notre pays des ridicules récits d'Alexandre Dumas et des mengeries intéressées de certains pamphlétaires de l'école de M. Crétineau. Bon génie parisien de notre petite littérature locale, notre gratitude vous suivra bien au-delà de la durée de ce petit in-octavo qui a nom l'*Emulation*, et vous dressera une statue dans ce panthéon idéal où nous plaçons nos patrons et bienfaiteurs littéraires, y compris l'auteur des *Contes d'été*, du *Trio des Chenizelles*. Car M. Champfleury, lui aussi, veut bien s'intéresser à notre mouvement littéraire et lui a consacré une petite place dans la revue de la littérature suisse, dont il a rempli plusieurs colonnes de l'*Athenæum* parisien.

La TRADUCTION est un genre passablement cultivé dans la Société d'Etudes. Nous avons à mentionner d'abord la traduction de plusieurs morceaux de la littérature allemande. Nous devons à M. Haldy la version fidèle d'un chapitre intéressant de l'histoire de la littérature française par le professeur allemand Mager; à M. Comte-Vaudeaux, la traduction exacte et élégante de plusieurs pensées de *Jean-Paul* et du conte fantastique intitulé : *la Nuit du nouvel-an d'un malheureux*, paru dans l'*Emulation* de 1852. Le traducteur piquant d'Hébel, d'Auerbach, de Heine a voulu l'être aussi de Jérémias Gotthelf, le romancier populaire du canton de Berne. Il nous a donné son *Joggeli pourtrait sur le vif*, en belle langue vulgaire. Les lauriers obtenus par M. Buchon sur le pinde de l'Emmenthal bernois empêchant de dormir le biographe de Joseph Waldvogel et d'Henri Meunier, celui-ci s'est mis à traduire pour l'*Emulation* de 1855 un chapitre du premier roman de Gotthelf qui a pour titre : *Les peines et les joies d'un Maître d'école*. De plus, M. Daguet a fait précéder le *Joggeli* de son ami Buchon et, en manière d'introduction, d'un aperçu sur la littérature populaire et paysannesque de la Suisse; de cette littérature qui, inaugurée par l'apparition du roman de *Léonard et Gertrude* de Pestalozzi (1780), s'est successivement enrichie du

*Village des faiseurs d'or* de Zschokke, des poèmes d'Hébel et d'Ustéri, du *Robinson* de Wyss et des romans de Gotthelf.

Par cette notice, nous touchons déjà à l'HISTOIRE et à la CRITIQUE LITTÉRAIRE. La première de ces branches cite un tableau du mouvement intellectuel de la Suisse de 1850 à 1880, par M. Daguët. La critique littéraire tient une place plus considérable dans notre Recueil, trop considérable même au gré du lecteur peu soucieux de renseignements bibliographiques. Mentionné plus haut pour ses poésies pleines d'âme et de chaleur patriotique, M. Xavier Kohler, de Porrentruy, reparait ici comme écrivain d'articles intéressants sur Ste-Beuve, Gérusez, Eggis (les causeries avec la lune) et la vie du philanthrope anglais Buxton, par M<sup>lle</sup> Rilliet-Constant, de Genève. Citons dans le même genre un article de M. Bornet sur les poésies de M. Oyex; une critique sur les *Contes d'été* de Champfleury, par M. Buchon, favorisé lui-même de deux comptes-rendus de MM. Edouard Mathey (de Neuchâtel) et Pierre Sciobéret. M. Daguët a payé son tribut à la critique par le bulletin littéraire qu'il insère de temps en temps dans l'*Emulation*, et par ses articles sur le second volume des poésies de M. Eggis (Voyages au pays du cœur), sur l'ouvrage de M. Jottrand (Londres au point de vue belge) et sur le poème historique de M. le pasteur Isenschmid (Entrée de Berne dans la Confédération suisse).

Divers morceaux de nature littéraire ont été communiqués à la Société d'Etudes, puis relégués par la modestie de leurs auteurs dans les cartons qui les avaient vu naître. Nous signalerons dans le nombre une appréciation des *Mystères du peuple* d'Eugène Sue, par M. Albert Cuony, et une notice de M. Jungo sur le poète zuricois Martin Ustéri.

Quelques thèses instructives au point de vue littéraire ont été débattues dans le cercle studieux. On a agité entre autres la thèse du *Réalisme* et de l'*Idéal* dans l'art, cette grande lutte par laquelle la littérature contemporaine a remplacé l'antagonisme du romantisme et du classicisme si vivace en France dans les dernières années de la Restauration. Le réalisme littéraire, c'est-à-dire le système qui vise à représenter les êtres et les objets tels qu'ils sont, et qui copie le laid de préférence au beau, n'a pour ainsi dire pas d'adhérents dans la Société d'Etudes, où il est considéré en général

comme une diminution et une dégénération de l'art. Pour la plupart d'entre nous, l'art ne saurait être considéré que comme une réalisation de l'idée, ou comme une idéalisation de la matière; la réalisation pure et simple de la matière serait la négation et la mort même de l'art.

Notre classification générale place la PHILOLOGIE sous la même rubrique que la littérature. Cultivée avec le zèle que comportent un sujet si important et le nombre des sociétaires capables de s'y vouer avec succès, la philologie fournirait aisément à elle seule la matière d'un chapitre. Ce zèle n'existe malheureusement pas au sein de la petite académie fribourgeoise. L'étude des langues anciennes, cette base indispensable et l'on peut bien dire unique des fortes études classiques n'a fait l'objet d'aucun mémoire, d'aucune dissertation digne de remarque. La philologie moderne ou la *Linguistique* est plus heureuse; elle a trouvé des interprètes actifs et consciencieux. Un aperçu sur les Langues de M. Lambossy, étudiant en Droit, a fourni l'occasion à M. Ayer de montrer l'étendue et la solidité de ses études sur l'origine et la formation des langues romanes. Les mêmes langues en général et l'idiôme provençal en particulier ont exercé la curiosité patiente de M. Pierre Sciobéret, qui nous a envoyé de Berlin un travail comparatif entre la douce langue des troubadours et l'idiôme sonore parlé dans la Gruyère. La grammaire proprement dite est représentée par M. Ayer, dont les travaux imprimés sur cette partie sont appréciés des linguistes de Genève, de Porrentruy et de Neuchâtel. L'un de ces derniers, M. Feusier, a écrit pour l'*Emulation* de 1852 un compte-rendu de sa grammaire publiée en 1851 à Lausanne. M. Ayer a occupé plus d'une fois la Société d'Etudes de ses observations ingénieuses sur la dérivation et l'étymologie.

Somme toute, si nous résumons ce qui a été fait dans la Société d'Etudes pour la littérature et la philologie, nous devons nous déclarer satisfaits de ses travaux pour le premier de ces objets d'études. Mais notre bagage philologique est décidément trop léger et indigne d'une compagnie comme la nôtre. Au manque complet de philologie grecque et latine, on se croirait vraiment transporté dans une société de ces Philistins qui ont le privilège d'exciter le rire inextinguible de la gent écolière et doctorale d'outre-Rhin. Il

nous est facile, sans doute, de prendre notre revanche en riant à notre soul des docteurs Bœckh et Beck et de leurs universités de bière. Mais pour avoir le droit de plaisanter sur ces doctes person-nages, il faut se montrer en état de les comprendre et de les juger.

---

## LE VALDOTAN.

(Suite et fin.)

(Deuxième lettre.)

Turin, 15 Septembre.

Au diable le métier d'écrivain! Voilà deux jours que j'ai acheté encre, plumes et papier pour te narrer la suite de mon histoire, et je ne puis écrire une seule ligne. Je suis distrait. Chaque fois que je pose ma plume bien taillée sur le papier, je remarque une chose, c'est que j'écris *fromage* ou *Ma bien-aimée Justine*, et me voilà à consulter mon dossier commercial, ou à voyager dans le pays de Tendre. Je ne sais pas comment vous vous y prenez, vous autres gens de plume, pour rester fidèles à une idée pendant plus d'un jour, pour dîner, courir, dormir avec elle sans autre préoccupation. Il faut que vous ayez bien peu d'idées, ou qu'il y ait dans votre idée quelque chose d'une bien-aimée. En tous cas, j'admire votre constance, surtout en voyant comment elle est récompensée. Au fait, qu'importe! Quand on aime, j'imagine que ce n'est pas pour complaire au public, mais bien pour soi, et que l'auteur écrit en premier lieu pour l'acquit de sa conscience. Moi j'y trouve quelque chose de plus : le plaisir d'obliger un ami, et là-dessus je continue :

— Je trouvai Eugène, reprit le vieillard, dans un calme qui m'épouvanta.

— Sois le bienvenu, me dit-il lorsque j'arrivai. Mon cher frère se montre généreux à mon égard. Il me laisse au moins mon unique ami.

— Comment? Pensez-vous que ce soit votre frère...?

— Eh qui donc ? Mais tu as vu Elise, je pense. Que dit-elle ?

Je lui racontai notre entrevue, sans rien oublier, pas même de lui manifester toute mon admiration pour cet être angélique. Il m'écouta d'un air assez indifférent.

— Beau thème pour un sonnet ! Mon frère et Elise..... Que dis-tu du contraste, au point de vue de l'art ?

Et il partit d'un éclat de rire.

Ma foi, je tombais des nues ; je me demandais si c'était bien là Eugène. Quelle singulière transformation avait-il donc subie ?

L'aspect de ma physionomie tout aburie ne fit que redoubler son hilarité hors de propos. Et, quand il eut bien ri, il se mit à chanter.

Indigné, épouvanté, en proie à mille émotions diverses, je me retirai dans l'antichambre et le laissai faire.

Vers le soir, la scène changea. La fièvre le prit, fièvre atroce, délirante, semblable à la frénésie. Sa blessure se rouvrit et le sang recommença à couler avec une impétuosité qui nécessita la présence du médecin.

Vous rappelez-vous une de ces affreuses hallucinations où l'on voit, par exemple, ce que l'on a de plus cher au monde, un ami, un frère, une fiancée, disparaître lentement dans les flots en vous tendant les bras. Et vous, debout, sur le rivage, qui n'auriez qu'un pas à faire pour les sauver, vous vous sentez cloué sur place par une force invisible, sans pouvoir même crier. — Tel fut à peu près l'état où je me trouvai pendant cette horrible nuit et les jours qui la suivirent.

Après de longs intervalles de prostration presque complète, le malade se levait soudain sur son séant, les yeux hagards, les cheveux hérissés. Tantôt il provoquait de la voix et du geste l'auteur de ses maux ; tantôt il appelait Elise d'une voix déchirante. Le médecin ne savait à quoi se résoudre. Tout ce que je compris de ses savantes explications fut que cette surexcitation ne pouvait être de longue durée, que l'épuisement amènerait enfin le calme que l'art était impuissant à produire ; enfin, que le danger n'était pas imminent si l'on pouvait prévenir un transport au cerveau.

J'en conclus que l'état d'Eugène était désespéré et j'écrivis à Elise. Je fus interrompu par le concierge qui m'apprit que, sur les instances de François Bottiglieri, notre liberté nous était rendue.

Je compris que l'infâme, craignant d'assumer sur lui la responsabilité du danger que courait son frère, voulait du moins sauver les apparences. C'était peut-être trop tard. Je passai dans sa chambre. Le médecin avait pourtant dit vrai ; rompu par la fatigue, il venait de s'assoupir.

Je n'eus rien de plus pressé que de courir à la demeure d'Elise, l'informer de ce qui s'était passé et la prier de se trouver à la prison dans quelques heures. Il m'importait qu'Eugène la vit à son réveil ; car, il faut bien vous l'avouer, je n'étais pas sans crainte quant à l'état moral du jeune homme.

Quand le moment critique arriva, Elise, le docteur et moi nous étions au chevet du malade. La jeune fille était penchée sur lui, pâle, son œil humide fixé sur la figure altérée de celui qu'elle aimait, et retenant sa respiration comme si elle eût craint de l'éveiller.

Au bout de quelques minutes d'anxieuse attente, Eugène poussa un faible soupir et rouvrit enfin les yeux.

— Quoi ! c'est vous, mon ange ? murmura-t-il, et un sourire parut sur ses lèvres décolorées.

— Oui, mon ami, c'est moi. Je viens vous annoncer que vous êtes libre et qu'il ne tient qu'à vous que nous ne soyons plus séparés.

— Puissiez-vous dire vrai ! Et le malade couvrait d'ardents baisers la blanche main de la jeune fille.

— Nous ne nous quitterons plus désormais, continua-t-elle. Dès que vous serez rétabli, nous abandonnerons ce pays de malheur ; nous irons vivre heureux dans quelque retraite solitaire où nous braverons les menaces de vos ennemis. Le voulez-vous ?

— Pour toi, mon ange, je renoncerais volontiers à la terre. O ma bien-aimée ! que tardons-nous ? Partons.

Il fit un effort pour se lever, mais sa tête retomba sur l'oreiller.

— Où suis-je donc ? D'où vient que je suis sans force ? . . . Ah ! reprit-il après une pause. Un duel . . . mon frère . . . la prison . . . Elise ! il est dur de mourir après t'avoir connue !

— Mourir ! pourquoi mourir ? répondis-je. Il s'agit de vivre, de vous rétablir le plus vite possible, car vous êtes blessé, malade ; mais le danger est passé. Deux, trois jours suffiront et il n'y aura plus d'obstacle à votre bonheur.

— Toi aussi, mon fidèle ami, tu veilles à mes côtés? La haine toute-puissante de mon frère ne t'a pas épouvanté? Eh bien, oui! je veux vivre, je crois encore au bonheur.

— Tu doutais en me voyant à ton chevet? Ingrat...!

— Pardonne-moi, Elise. Il s'est passé là d'étranges choses! Et de son index il se touchait le front.

— Hallucinations de la fièvre, *delirium*, dit le docteur, à qui il tardait de placer son mot. Mais la crise est heureusement passée; seulement il nous faut du repos. A cette condition, je crois que ce soir déjà, Monsieur pourra être transporté dans un appartement plus convenable.

En effet, le soir même, Eugène, restauré par un sommeil de plusieurs heures, déclara qu'il était assez fort pour supporter le mouvement d'une voiture, et nous quittâmes la prison. Au lieu de retourner à notre ancien logement, nous allâmes occuper un petit appartement dans la maison d'un épicier, voisin d'Elise, où nous pouvions, sans être exposés, attendre la suite des événements.

Il me tardait de voir arriver la guérison complète de mon maître, non point pour profiter de l'offre généreuse quoique intempestive de la jeune fille, mais afin de le ramener à Padoue; car en ce moment rien ne motivait encore une rupture ouverte avec le général. Malgré la raideur de son caractère, cet homme m'avait malgré moi inspiré une certaine estime; en le voyant céder si facilement aux instances du vieux prêtre, je m'étais demandé si sa froideur à l'égard de son fils cadet n'était pas le résultat de l'hostilité permanente des deux aînés, d'une autorité indirecte mais non moins réelle qu'ils avaient su prendre sur le vieillard, si énergique, en apparence plutôt que l'effet d'une antipathie naturelle, ou de l'absence totale du sentiment paternel. Mais Eugène, à qui je communiquai ces observations, secoua tristement la tête.

Huit jours s'écoulèrent ainsi sans que les deux amants eussent pris aucune décision. De sa maladie, il n'était resté à Eugène qu'un peu de pâleur et un fond de mélancolie qui ne devait plus le quitter. Les étranges choses qui, selon expression, s'étaient passées dans son cerveau malade avaient péniblement affecté son souvenir et lui avaient peut-être fait soupçonner le danger de son organisation nerveuse. En revanche, François Bottiglieri s'était complètement

effacé; Elise paraissait heureuse. Nous passions quelquefois de longues soirées chez elle à l'entendre chanter. Il y avait un charme particulier dans le timbre de sa voix qui ne manquait jamais de transporter Eugène dans les régions de l'extase. Il me semble que je vois encore ce petit salon tout embaumé de fleurs, cette vieille bonne parente qui s'endormait sur son tricot, et surtout cette suave figure de vierge où tout était harmonie et sentiment, appuyée sur sa harpe, si docile à sa main qu'on l'eût crue une seconde incarnation de son âme. A quoi tient le bonheur! Pourquoi Eugène n'était-il pas l'Esau de la famille au lieu d'en être le Jacob et le Jacob malheureux?

Cependant je ne cessais de pousser au départ. La retraite de l'ainé des Bottiglieri m'inquiétait; je ne doutais point qu'il ne machinât quelque entreprise funeste. Mais Eugène tardait toujours. Nos malles étaient faites; Elise était avertie, et pourtant nous ne parlions pas. Enfin, la jeune fille, qui joignit ses instances aux miennes, parvint à le décider. Je courus à la poste retirer les lettres qui pouvaient nous être arrivées, je commandai les chevaux, payai nos dettes, et terminai enfin tout ce qui pouvait nous retenir, si bien que je ne rentrai que le soir. Eugène n'était pas au logis. Je me rendis chez Elise, car j'avais une lettre à lui remettre que je supposai être du général.

La jeune fille faisait de la tapisserie et causait avec Eugène, assis presque à ses pieds sur un tabouret.

Une lettre du général, dis-je à Eugène, après avoir salué ces dames.

— Vous, ma Laure, et moi, votre Pétrarque! continua Eugène en prenant la lettre. Je refuse; ma charmante amie, je ne veux pas de ce rôle. Doutez-vous que Pétrarque n'eût donné tous ses sonnets pour un baiser sur votre blanche main, pour un regard de cet œil qui m'embrase? J'aime mieux une demi-heure passée près de vous que la vie triomphante du poète; j'aime mieux une fleur que vous avez portée que sa couronne de laurier.

— Arrêtez! Ne vous engagez pas trop; vous pourriez vous en repentir. Hélas! je ne ressemble guère à Laure; mais, au moins, vous avez mon cœur tout entier, et, à moins que je ne me fasse illusion, il me semble que je saurais bien vous aimer aussi. Mais vous



oubliez la lettre qu'on vient de vous remettre. Elle est du général, n'est-ce pas ?

— Qu'importe ! Après le doux aveu que vous venez de prononcer...

— Chut ! vous me direz cela en forme de sonnet. Lisez plutôt la lettre. Elle m'inquiète.

— Voilà bien les filles d'Eve, toujours curieuses !

— Ingrat ! il s'agit de vous.

— Merci, Elise, merci..... Pour vous obéir.....

Il brisa le cachet et parcourut la lettre. En un clin d'œil, un bouleversement complet s'opéra dans sa physionomie.

— Mon Dieu ! qu'y a-t-il ? s'écria la jeune fille.

— Décidément je suis condamné à devenir un Pétrarque. Il ne s'agit plus que de chercher un autre Vacluse. Lisez plutôt.

Ces mots furent prononcés avec un calme apparent, mais il y perçait une ironie si amère que la jeune fille laissa tomber sa tapisserie. Eugène ! mon Eugène..... ! Et elle fondit en larmes.

— Oh ! ne vous affligez pas, reprit-il en saisissant sa main. Mon père me donne ma liberté. Il rompt des liens que la nature a forgés pour river ceux de l'amour. Elise, dès ce moment tu es ma femme..... Vois-tu la lune qui se lève ? continua-t-il avec une exaltation qui tenait du délire, c'est la reine de la nuit qui vient sanctionner notre union. Essuie tes larmes, c'est l'aurore du bonheur... Toi, me dit-il, va commander des chevaux ; nous partons demain pour la Suisse. Eh bien ! qu'attends-tu ? ajouta-t-il en voyant que je restais immobile.

En effet, le lendemain au point du jour, une chaise de poste emportait les deux amants vers le Grand-St-Bernard. Resté pour arranger les affaires d'Elise, je ne les rejoignis que plus tard à Montreux où la douceur du climat, la beauté des sites les avaient fixés. Leur mariage avait été célébré secrètement à Martigny par un prêtre qui, moyennant un don honnête en faveur des pauvres, avait bien voulu enjamber les formalités.

Rien n'était plus charmant que la demeure choisie par Eugène. C'était un petit pavillon carré, situé à une portée de carabine de la rive du lac. Protégé contre l'ardent soleil du midi par un épais massif de marronniers, il dominait au couchant la nappe azurée du Léman et la route animée qui conduit à Vevey. Au levant, l'air

frais et parfumé de la montagne arrivait sans obstacle jusqu'à la chambre des époux. Obscure le soir, éclairée le matin par les premiers rayons du soleil, parfumée par le premier souffle de la brise, elle semblait construite exprès pour être le sanctuaire de l'amour.

Je n'essaierai point de vous dépeindre la vie pleine de charmes que les deux amants menaient dans cette retraite enchantée. Promenades solitaires, parties de bateau, courses dans la montagne, joyeux repas sur l'herbe, douces causeries à l'ombre des marronniers, longues soirées embellies par les chants suaves de la jeune femme; tel est le simple canevas sur lequel l'imagination ardente de l'un, la sensibilité et le goût exquis de l'autre brodaient mille variations, éléments d'un bonheur calme mais d'autant plus constant.

Jamais Elise n'avait été si belle. Les couleurs étaient revenues sur ses joues; son œil limpide avait acquis un nouvel éclat. A la souplesse un peu timorée de la jeune fille avait succédé la gracieuse dignité de la femme. Cependant elle conservait quelque chose de mélancolique dans son sourire; une course un peu échauffante lui causait une irritation de poitrine qu'elle ne pouvait dissimuler entièrement à l'amour inquiet d'Eugène. Celui-ci me communiqua plus d'une fois ses craintes. Je le rassurais de mon mieux, mais je ne pouvais m'empêcher de craindre le ver rongeur pour cette fleur si belle épanouie. Cette prédisposition fatale que je m'obstinais à trouver en elle avait à mes yeux dépouillé cette douce créature de tout ce qu'elle avait de terrestre. Je me souvenais à peine qu'elle avait un corps, et quand aux heures mélancoliques du soir, je l'entendais caresser sa harpe en murmurant une romance, je crois que je n'eusse pas éprouvé le moindre étonnement de la voir s'élever lentement dans le ciel sur un trône de nuages comme on représente l'Assomption de la Madone.

Contre mon attente, Eugène ne se lassait pas de son bonheur tranquille. Lui, dont le caractère était si bouillant, si avide d'action, aurait passé des journées entières assis au pied de son idole, charmé de ces mille petits riens que l'amour seul peut apprécier.

Cependant, de temps à autre, le souvenir de sa famille qu'il ne pouvait bannir entièrement, amenait un sombre nuage sur son front. L'amour même n'était pas un baume suffisant pour apaiser la profonde douleur de la piété filiale. Le bon vieux prêtre que vous

connaissez, le seul de ses amis avec lequel Eugène eut conservé des relations, ne laissait pas que de réveiller l'espoir d'un arrangement avec le général qui était revenu à Aoste les premiers jours du printemps. Il disait, à la vérité, que le général lui avait formellement défendu de prononcer le nom d'Eugène; mais il ajoutait, ce qui était très-juste, que le vieillard devait nécessairement avoir la conscience de sa faiblesse puisqu'il redoutait d'entrer en matière.

Le bon prêtre, soit qu'il ne sût rien, soit par délicatesse, gardait un silence complet quant à François Bottiglieri, et cela, loin de rassurer Eugène, lui inspirait parfois de mortelles inquiétudes. Depuis qu'il possédait sa bien-aimée, il veillait sur elle comme l'avare sur son trésor, craignant à chaque instant de la perdre. Tout lui inspirait de la méfiance, le coup d'œil d'un passant, un mot recueilli au hasard, la rencontre d'un inconnu, et certes, il n'en manquait pas dans les environs de Vevey.

Je ne supposais guère jusqu'où cet homme, dont j'avais souvent admiré l'intrépidité, pouvait pousser des appréhensions de ce genre, sinon je me serais bien gardé de lui raconter que j'avais cru reconnaître dans une rue de Vevey le lâche assassin qui avait servi de second à François Bottiglieri dans ce funeste duel à la porte de Turin. Il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer l'idée que sa retraite était découverte, qu'il se tramait quelque affreux complot contre sa vie et celle de sa bien-aimée, qu'enfin sa seule chance de salut était de quitter Montreux pour un séjour plus caché.

Quoiqu'Elise ne partageât pas les mêmes terreurs, elle appuya cette proposition pour complaire à son époux, et, par une belle nuit de juin, nous partimes pour Bulle, encore incertains du séjour que nous choisirions. L'aspect du splendide panorama qui se déroule autour de la petite ville, l'air pur qu'on y respire, la proximité des montagnes et surtout la sécurité que nous pouvions espérer d'y trouver, enlevèrent tous les suffrages.

Nous nous établîmes dans un village voisin, au milieu d'une brave famille de paysans dont j'ai conservé le plus agréable souvenir. Je vous avouerai même, ajouta le vieillard en souriant, que j'y faillis devenir amoureux de la plus jolie paysanne du monde, et, sans les événements qui succédèrent rapidement depuis lors,

qui sait?... J'aurais préféré peut-être la faux du laboureur au mousquet de soldat que je fus obligé de prendre plus tard.

Quoi qu'il en soit, nous passâmes plusieurs semaines à faire connaissance avec les sites charmants de la contrée. Entouré de prévenances de la part de toute la population de l'endroit, Eugène sentait disparaître peu à peu ses craintes, quand ce que j'appréhendais depuis longtemps se réalisa.

Elise était malade. Une mortelle langueur s'emparait d'elle, ses joues pâlissaient, elle perdait l'appétit et de fréquents accès de mélancolie venaient rouvrir la source des larmes que le bonheur avait fermée jusqu'alors. Plus de gaies chansons, plus de courses pétulantes. De sa fenêtre elle aimait à contempler le soleil couchant qui disparaissait derrière la montagne. Elle aimait à se baigner dans ses tièdes rayons qui prêtaient à sa figure altérée un éclat étrange. Il y avait quelque chose de douloureux à observer cette suave figure, poursuivant d'un regard rêveur et quelquefois d'un triste soupir ce départ de l'astre-roi, emblème de la vie, de la force, de la jeunesse. Eugène, attendri et ne devinant que trop les pensées mélancoliques de la jeune femme, s'agenouillait devant elle et, par une muette caresse, cherchait à la distraire de sa sombre rêverie. Alors Elise essayait de sourire; elle glissait ses doigts effilés dans la chevelure soyeuse de son époux, couvait d'un regard passionné cette tête chérie, posait un tendre baiser sur son front et se levait pour prendre sa harpe.

L'ange de la douleur n'a jamais eu d'accents plus déchirants. Les notes semblaient autant de larmes. Eugène et moi nous pleurions. Mais elle s'animait par degré; un cri d'espérance, un chant de triomphe s'échappait de sa bouche, toutes les cordes de la harpe résonnaient dans une sublime harmonie, comme si le ciel se fût ouvert devant elle, et nous pleurions, Eugène et moi.

Sur ces entrefaites arriva une lettre du vieux curé. Le général se mourait; il demandait à voir Eugène.

Eugène ne voulait point quitter Elise. La jeune femme le supplia de partir. Je ne compris que plus tard ce qu'il y avait d'héroïque dans cette prière.

Je m'esquivai pour ne pas assister à leurs adieux; mon cœur était devenu sensible comme un cœur de femme. Depuis quelque temps,

le chagrin, de même que l'ivresse, m'ôtait la conscience de ce que je faisais.

Enfin, que vous dirai-je? Huit jours après, Elise reposait au cimetière du village; Eugène n'arriva qu'une semaine plus tard.

— Elise? me dit-il, les yeux hagards, les cheveux hérissés.

Je ne répondis pas.

— Ah! tu me l'as laissé enlever! Il se jeta sur moi, et il m'eût tué si un paysan ne m'eût secouru.

Eugène était fou.

Au bout de quelque temps, sa folie perdit son caractère frénétique. Il devint tel que vous l'avez connu, seulement il fut impossible de le tenir en place. Dès qu'on voulait s'opposer à ses continuelles pérégrinations, il devenait furieux. Il ne voulut plus jamais me reconnaître, et il passa tout le reste de sa vie à parcourir les lieux où il avait vécu avec Elise, ne perdant jamais l'espoir de la retrouver.

P. SCIOBÉRET.

---

## ÉTUDES HISTORIQUES ET SOCIALES.

### LES ÉTATS DE L'EUROPE ET DE L'AMÉRIQUE

en 1853 et 1854 <sup>(1)</sup>.

#### III. L'EUROPE ET LA QUESTION D'ORIENT.

SOMMAIRE. La guerre générale. — Importance politique d'une clé. — L'ambassade de Menchikof. — Le passage du Pruth. — Les protocoles de Vienne et le canon de Sinope. — La guerre sur le Danube et en Asie. — Orient et Occident. — La Russie. — L'Angleterre. — La France. — L'Allemagne. — La Turquie. — Conclusion.

*Alea jacta est.* La guerre, cette dernière raison des rois et des peuples, est appelée aujourd'hui à trancher le nœud gordien de la

(1) V. l'*Emulation* de 1853, livraisons de juin et d'octobre.

question d'Orient que la diplomatie a vainement essayé de débrouiller, et l'Europe, à peine sortie de la crise révolutionnaire de 1848, va recommencer les jeux sanglants de la force et du hasard qu'elle semblait avoir désappris pendant la longue période de paix et de progrès matériel qui vient de s'écouler.

Quel réveil pour les gouvernements qui, après avoir vaincu la révolution, s'étaient endormis dans une trompeuse sécurité ! On n'avait pas prévu que d'autres causes pouvaient troubler le repos du monde. Le czar était toujours regardé comme le grand-prêtre de l'ordre et du droit, et le rétablissement même de l'empire en France avait été accepté comme un gage de paix. Que pouvait-on craindre ? Le ciel était complètement serein, et on aurait traité de fou le pilote qui eût annoncé un orage prochain.

Et cependant un petit point noir s'était levé sur l'horizon qui renfermait toutes les tempêtes qui vont bouleverser l'Europe. Ce point, d'abord à peine visible, s'est agrandi, étendu ; il est devenu un nuage effrayant. Aujourd'hui le nuage a crevé, et la lutte des éléments commence.

Jamais plus grand drame n'a eu un aussi triste début. La scène se passe d'abord dans un petit coin de l'Orient, où des sectes rivales se disputent la possession des lieux sanctifiés par la mort du Christ. Cette misérable querelle de moines est devenue la lutte imposante des deux principes contraires, le despotisme et la liberté, la barbarie et la civilisation ; elle a maintenant pour théâtre l'Europe et l'Asie et pour acteurs les premiers peuples de la terre.

La correspondance secrète entre l'Angleterre et la France, publiée au mois de mars dernier, a mis en évidence ce fait que le czar couvait depuis longtemps le projet d'un partage de la Turquie. Mais le loup voulait un prétexte pour dévorer l'agneau. C'est la France qui fournit ce prétexte. Le gouvernement de Louis-Napoléon, qui avait besoin de l'appui du clergé, ne négligeait aucune occasion de montrer sa sollicitude pour les intérêts de l'Eglise catholique. Dès 1850 l'ambassadeur de France avait élevé auprès de la Porte des réclamations au sujet de la possession des Lieux-Saints que se disputaient les Latins et les Grecs. Ces réclamations aboutirent à l'arrangement du 9 février 1852, qui accordait aux Latins la clé de la grande porte de l'église de Bethléem.

C'est cette clé qui amena l'ambassade de Menchikof à Constantinople ! Une dispute sur le tombeau du Christ devait finir par une conflagration générale !

La Russie protesta vivement contre l'arrangement du 9 février ; elle prétendit que les concessions faites à la France lésaient les droits des Chrétiens grecs ; elle demanda le rétablissement du *status ab ante*. L'Angleterre, désintéressée dans cette question, vit avec peine naître le débat et resta neutre. « Quand nous songeons, écrivait, en date du 28 janvier 1855, lord John Russell, alors ministre des affaires étrangères, à l'ambassadeur anglais à Paris, quand nous songeons que cette querelle a pour motif des privilèges exclusifs sur les lieux auprès desquels l'Homme-Dieu est venu annoncer la paix aux hommes de bonne volonté, lorsque nous voyons des églises rivales combattre pour la domination à l'endroit même où le Christ est mort pour l'humanité, nous ne pouvons assister sans tristesse à un pareil spectacle. »

C'est alors que commence une nouvelle phase dans la question d'Orient. Elle s'ouvre par l'ambassade du prince Menchikof. Dès le 5 février, le comte de Nesselrode annonçait cette ambassade au représentant de la Grande-Bretagne à St-Petersbourg, en lui assurant que les instructions données au nouvel ambassadeur étaient d'une nature conciliante et n'avaient d'autre but que le règlement de la question des Lieux-Saints. Cette assurance fut renouvelée à plusieurs reprises au gouvernement anglais.

Mais en même temps la Russie commençait ses mouvements de troupes vers la frontière turque. La nouvelle de ces préparatifs et l'arrivée du prince Menchikof, qui se présenta avec un appareil inaccoutumé (28 février), produisirent dans la capitale de l'empire ottoman une sensation profonde. En Europe l'opinion publique s'émut, surtout lorsqu'on apprit que le colonel Rose, qui gérait la légation britannique en l'absence de lord Stratford de Redcliffe, avait écrit (7 mars) à l'amiral Dundas en le priant d'amener l'escadre de Malte à Vourla, au mouillage de Smyrne. L'amiral Dundas ne s'était pas rendu à cette invitation, et sa conduite avait été approuvée par le gouvernement anglais, qui paraissait pleinement rassuré sur le but de la mission du prince Menchikof. Mais la France, qui avait des raisons de se montrer moins confiante,

envoya sa flotte de Toulon dans les eaux de la Grèce, à Salamine, dès le 20 mars.

Sur ces entrefaites, la question des Lieux-Saints fut résolue à la satisfaction des parties. Alors se fit connaître la mission secrète de l'envoyé du czar. L'engagement qu'il proposa au gouvernement turc ne tendait pas à moins qu'à conférer à la Russie le protectorat de tous les chrétiens grecs sujets du sultan. La Porte, après avoir consulté l'homme éminent qui représente l'Angleterre à Constantinople, lord Stratford, répondit négativement aux demandes de l'ambassadeur russe (10 mai). Celui-ci fit de nouvelles communications qui déterminèrent une crise ministérielle; Rechid-Pacha, redevenu ministre des affaires étrangères, ne se montra pas plus favorable aux prétentions de la Russie, et le prince Menchikof, considérant sa mission comme finie, quitta Constantinople le 21. Le 31, le comte de Nesselrode adressait son ultimatum au grand-vizir; en cas de refus de la Porte, le gouvernement russe annonçait que ses troupes passeraient le Pruth pour avoir des *garanties matérielles* par l'occupation des principautés. Le gouvernement turc n'hésita pas à repousser cet ultimatum. Le 5 juillet, les Russes passaient le Pruth et occupaient la Moldavie et la Valachie: les hospodars étaient obligés de se retirer, le tribut dû à la Porte était confisqué et la milice locale incorporée dans l'armée russe. Cet acte d'agression avait été précédé de protestations mensongères en faveur de la paix: le czar voulait imposer à l'Europe un droit nouveau, d'après lequel l'invasion d'un territoire ne serait pas un fait de guerre (Manifeste du 26 juin).

Ici commence l'intervention diplomatique des quatre grandes puissances; elle constitue la troisième période de la question d'Orient. Les puissances avaient à pourvoir à trois choses. En premier lieu elles devaient veiller immédiatement à la sûreté de la Turquie, menacée par l'agression armée du czar. Le 2 juin, l'ordre était envoyé aux flottes anglaise et française de s'approcher des Dardanelles et de se tenir à la disposition des ambassadeurs, qui étaient autorisés à les appeler à Constantinople, dans l'hypothèse où le sultan considérerait le passage du Pruth comme un cas de guerre; avant le 13 juin, les flottes étaient rendues à la baie de Besika, en face de l'île de Ténédos, non loin des Dardanelles.



Les puissances se proposaient un second but, c'était d'obtenir de la Porte attaquée qu'elle ajournât les hostilités pour laisser à la diplomatie le temps de trouver une solution pacifique. Ce but fut également atteint, du moins dans le principe, et lors du passage du Pruth, le sultan se borna à sauvegarder son droit en protestant contre l'invasion des principautés.

Enfin les cabinets devaient préparer cette solution pacifique par leurs efforts concertés. La médiation de l'Autriche fut acceptée par les deux parties, et le 24 juillet s'ouvrait cette Conférence de Vienne qui, pendant six mois, s'essaya vainement à trouver un moyen d'ajourner la question d'Orient pour conserver la paix. Mais, comme l'a dit un écrivain anglais, le canon de Sinope a coulé bas les protocoles de Vienne aussi bien que les frégates turques. La diplomatie prouva une fois de plus son impuissance à résoudre les grandes questions de la politique européenne. Elle avait cru cependant avoir trouvé une solution excellente par un projet de transaction destiné à tout concilier, l'indépendance de l'empire ottoman, les griefs de la Russie et l'intérêt européen engagé dans le conflit. Nous voulons parler de la note de Vienne du 1<sup>er</sup> août, que la Russie s'empressa d'accepter (6 août), parce que si cette note ne lui donnait pas pour le moment d'une manière absolue ce qu'elle demandait, elle le lui donnait à coup sûr en partie, et dans tous les cas laissait sa politique intacte pour l'avenir. Mais la note de Vienne, à laquelle la Porte proposa des modifications qui en limitaient la portée, prit le sens des propositions du prince Menchikof en passant par le commentaire du comte de Nesselrode (7 septembre). Première déception. Vinrent ensuite les propositions d'Olmütz : c'était la note de Vienne sans les amendements de la Porte, mais qui aurait été expliquée par la Conférence dans le sens le plus favorable à l'indépendance du sultan. Ces propositions avortèrent. Enfin les préliminaires d'arrangement proposés par la Conférence le 5 décembre 1855, acceptés par la Porte, sanctionnés par les puissances qui passaient pour les plus favorables à l'empereur Nicolas, ont été repoussés par la Russie.

Pendant que la diplomatie européenne était occupée à ce travail des Danaïdes, des événements surgissaient en Orient qui venaient précipiter la crise vers une solution violente. Le 5 octobre, la

Porte avait déclaré la guerre à la Russie, et le 28 les Turcs passaient le Danube en même temps que les flottes alliées entraient au Bosphore (5 novembre). Les avantages remportés par l'armée turque sur les bords du Danube, en particulier la victoire d'Oltenitza (les 4 et 5 novembre), prouvèrent que l'empire turc avait conservé une vitalité qu'on était loin de lui supposer; ces succès dépassèrent même les espérances des plus chauds amis de la Turquie. Mais sur un autre théâtre, en Asie, la fortune trahissait les armes du sultan, à Akhalzik (26 novembre) et plus tard à Alexandropol. En même temps un grave changement s'opérait dans l'attitude de l'Angleterre, qui jusqu'alors n'avait pas été exempte d'une certaine tiédeur due à l'influence du comte Aberdeen, chef du cabinet; au commencement de décembre, lord Palmerston, qui représentait le parti de la guerre au sein du gouvernement, se retirait du ministère pour y rentrer immédiatement après en imposant sa politique. Enfin la nouvelle de l'horrible désastre de Sinope (50 novembre), consommé en quelque sorte sous les canons des flottes alliées qui mouillaient tranquillement au Bosphore, vint imprimer un nouvel élan à l'opinion publique en Angleterre, qui se prononça de plus en plus dans le sens de la guerre. L'Angleterre et la France, pour rétablir l'équilibre, se virent obligés de prendre, suivant le mot anglais, le commandement de la mer Noire, et le 5 janvier 1854 les flottes alliées faisaient leur entrée dans cette mer dont le czar voulait faire un lac russe; elles avaient mis huit mois pour aller de Malte et de Salamine à Besika, de Besika à Constantinople, et de Constantinople dans la mer Noire. Le czar, irrité par cet acte énergique, quoique un peu tardif, des puissances occidentales, du même coup refuse les dernières propositions d'arrangement que lui recommandaient les quatre puissances (15 janvier), cherche, mais sans succès, à entraîner l'Autriche dans sa politique (mission du comte Orlof), rompt les relations diplomatiques avec la France et l'Angleterre, rappelle ses ambassadeurs à Londres et à Paris (en février), et brave, avec le désespoir de l'orgueil, la guerre européenne. Le gouvernement anglais se prépare de son côté à la lutte, et l'activité qu'il déploie reçoit l'entière approbation du parlement, réuni depuis le 29 janvier: des troupes françaises et anglaises sont embarquées pour l'Orient; une formidable flotte quitte Portsmouth pour se rendre

dans la Baltique (11 mars), et tandis que la Conférence de Vienne rejette les *préliminaires de paix* proposés par le gouvernement russe (le 7), l'Angleterre et la France concluent un traité d'alliance offensive et défensive avec la Turquie (le 12), envoient un ultimatum à la Russie et somment le czar de faire évacuer les principautés, et à la suite de son refus lui déclarent la guerre (fin mars). Ce dernier événement coïncide avec la publication ordonnée par le cabinet de St-James de la correspondance secrète entre l'Angleterre et la Russie, qui dévoile la perfidie et la politique ambitieuse du czar en même temps qu'elle constate la conduite à la fois honnête et habile du gouvernement britannique.

Les armées belligérantes qui se disputent le Danube n'ont pas attendu l'arrivée des troupes anglo-françaises pour recommencer les hostilités; elles ont été reprises dès le commencement de l'année par le combat de Tsitatè où les Russes éprouvèrent un nouvel échec (les 6, 7, 8 janvier). L'insurrection des Grecs de l'Épire vint ensuite opérer une diversion en faveur de la Russie et amener la rupture entre la Porte et le gouvernement grec, accusé de favoriser secrètement le mouvement insurrectionnel. La fin de mars a vu l'armée russe opérer le passage du Danube sur trois points près de Galatz et de Braïla (le 25), et les flottes alliées prendre position aux environs de Varna pour seconder les opérations de l'armée d'Omer-Pacha. Les dernières nouvelles nous montrent les Russes s'emparant des petites forteresses sur le Bas-Danube et se rendant maîtres de toute la Dobrudja, territoire malsain et presque désert qui est situé entre le Danube, la mer Noire et le rempart de Trajan. Sur le terrain diplomatique il n'y a pas d'autres faits à signaler, pendant la première quinzaine d'avril, que la mission du duc de Mecklembourg à Berlin (2 avril), dernière tentative du czar pour diviser les puissances occidentales, et un nouveau protocole de la Conférence de Vienne (du 9) signé par les quatre puissances, dans lequel l'intégrité de l'empire ottoman et l'évacuation des principautés par les troupes russes sont posées comme base de toute négociation ultérieure avec la Russie.

Nous avons esquissé à grands traits les principales phases de la question d'Orient depuis son origine jusqu'à ce jour. Il nous reste à faire connaître brièvement la situation respective des parties belli-

gérantes, et les moyens dont elles disposent dans la grave lutte qui va s'ouvrir.

Cette lutte est suprême; elle doit résoudre l'antagonisme de l'Orient et de l'Occident. L'Orient, c'est l'unité matérielle, c'est la mort intellectuelle: un seul Etat, la Russie; une seule religion, celle du czar; une seule forme de gouvernement, le despotisme asiatique. L'Occident, c'est la diversité de races, de religions, de gouvernements, c'est la liberté, c'est la vie. L'Angleterre résume les oppositions attractives de l'Occident; à elle appartient le commandement en chef de la grande armée de la civilisation européenne; la France, qui a marché tant de fois à la tête de l'humanité, n'apparaît aujourd'hui que sur le second plan, à la suite de l'Angleterre; les autres nations de l'Occident sont entraînées dans l'orbite de ces deux astres puissants.

Ainsi Orient et Occident: l'Orient uni et compacte, l'Occident divisé, mais groupé autour de l'Angleterre; voilà les deux forces en présence, les deux ennemis rangés en bataille!

La Russie, dont il n'est pas même fait mention dans le traité de Westphalie, s'est tellement agrandie dans l'espace de deux siècles, qu'aujourd'hui elle menace l'équilibre du monde et que ce n'est pas trop des deux plus grandes puissances de l'Europe occidentale pour opposer une digue à ses envahissements. En 1689, au moment où Pierre-le-Grand monta sur le trône, la Russie n'avait que 16 millions d'habitants. Aujourd'hui c'est le plus vaste Etat du globe, et il renferme une population de 68 millions d'âmes (dont 62 en Europe), sur une superficie presque égale au sixième de toutes les terres fermes. Il faut chercher la cause de ces accroissements de la Russie dans la persévérance de sa politique. Le czar Pierre et ses successeurs, fidèles à la pensée de son testament <sup>(1)</sup>, se sont frayé un chemin vers la mer Baltique et le Bosphore par la guerre ou les traités, par la diplomatie ou par la force. La Russie a affaibli ou anéanti les Etats voisins qui étaient un obstacle à son agrandissement: elle a enlevé à la Suède les provinces baltiques et la Finlande,

(1) « ... S'étendre par tous les moyens vers la mer Noire et la Baltique; ... se persuader que le commerce de l'Inde est celui du monde, et que celui qui l'a dans sa main est le maître de l'Europe; se mêler aux querelles de l'Europe, et surtout à celles de l'Allemagne. »

la Pologne a été effacée de la carte de l'Europe, et la Turquie ne semblait plus exister que du bon plaisir du czar. La Russie pèse de tout son poids sur l'Allemagne; elle a sauvé l'Autriche en 1849, et depuis le jour où Gorgey écrivait : *la Hongrie est aux pieds du czar*, l'empereur de Russie était devenu l'arbitre des différends entre l'Autriche et la Prusse; l'Allemagne était sa vassale!

Mais la Russie n'avait pas encore atteint l'Océan, qui seul pourrait lui donner la suprématie; elle touche à trois mers, dont l'une lui est fermée par les glaces et les deux autres par des détroits; il fallait arriver à la mer du Nord en prenant le Sund, et à la mer Méditerranée en prenant Constantinople. L'autocrate Nicolas a cru que le moment était venu de s'emparer de *ces deux clés de sa maison*. Du côté du Danemarck, la chose était facile. Quant à la Turquie, il fallait le concours de l'Angleterre; on lui proposa un partage à deux; elle aurait eu pour sa part Candie et l'Égypte. L'Angleterre ne suivit pas l'exemple fatal donné au dernier siècle par l'Autriche et la Prusse, complices de la Russie dans le partage de la Pologne; elle refusa. Nicolas passa outre; il pensa que l'Occident divisé ne pourrait pas s'opposer à l'exécution du crime; il croyait à l'impossibilité d'une alliance entre l'Angleterre libérale et la France absolutiste. On connaît le reste.

S'il y a du danger à s'exagérer les forces militaires de la Russie, il serait puéril et non moins dangereux de vouloir les rabaisser. Le fait est que ces forces sont imposantes. L'armée russe est divisée en deux catégories : les milices régulières et les milices féodales des Cosaques et autres peuplades plus ou moins disciplinées, qui forment presque tous les corps de la cavalerie légère. D'après les données d'un des hommes qui ont consacré le plus de soin et de jugement à l'étude de l'organisation militaire de la Russie, M<sup>r</sup> de Haxthausen (1), on compterait plus d'un million d'hommes pour l'armée régulière. Il est plus difficile, il est impossible même de déterminer le chiffre des troupes irrégulières. Elles forment cependant une portion notable de la cavalerie et de l'artillerie légère. On les évalue à environ 50,000 hommes avec 110 pièces de canon.

(1) *Etudes sur la situation intérieure, la vie nationale et les institutions morales de la Russie.*

Quant à la flotte, elle est partagée en deux sections, celle de la mer Baltique et celle de la mer Noire. La flotte de la Baltique compte 27 vaisseaux de ligne, 18 frégates et 15 bâtiments de dimension inférieure; elle se compose de trois divisions qui sont maintenant mouillées dans les trois ports de guerre de Revel, dans l'Esthonie, d'Helsingfors (1), en Finlande, et de Cronstadt, à quelques lieues de St-Petersbourg (2). La flotte de la mer Noire est composée de deux divisions actuellement réunies à Sévastopol et comprenant 18 vaisseaux de ligne, 12 frégates et 10 corvettes, bricks ou goëlettes. En ajoutant à ces bâtiments les flottilles à rames et les bateaux à vapeur qui ne figurent point dans ce chiffre, M<sup>r</sup> de Haxthausen croit que l'on peut atteindre à un chiffre de 400 bâtiments, et, suivant le même écrivain, on compterait sur les deux flottes 50,600 marins. La mer Caspienne et la mer d'Ochotzk possèdent des flottilles.

On peut bien admettre qu'il y a de l'exagération dans l'évaluation des forces de terre de la Russie. D'ailleurs dans la lutte qui va s'engager, la Russie sera obligée de répartir ses armées sur une étendue de terrain de 800 lieues depuis la mer Caspienne jusqu'à la Baltique : la Perse restant neutre, la Russie devra combattre en Asie contre les Turcs et les Circassiens, sur les bords de la mer Noire, du Danube et au pied des Balkans contre les Turcs, les Anglais et les Français; sur la frontière occidentale, elle aura à contenir la Pologne et à défendre sa capitale, la Finlande et tout le littoral de la Baltique contre l'Angleterre et la France. Nous parlons ici dans la supposition où l'Autriche et la Prusse ne seraient pas obligées de tourner leurs armes contre leur ancienne alliée. Quant à la flotte russe, il est certain, quel que soit le nombre des vaisseaux dont elle se compose, qu'elle ne peut accepter la lutte contre les forces combinées des deux puissances occidentales qu'en s'exposant à un irréparable désastre.

Mais n'oublions pas que la Russie a dans le panslavisme et l'hel-

(1) Helsingfors est protégé par les fortifications de Sveaborg, bâties sur trois îles en face de l'entrée du port, armées de 800 canons; elles ont des casernes et des casemates pour loger 12,000 hommes.

(2) V. dans la *Revue britannique* de février 1854 une appréciation des forces maritimes de la Russie et des Etats scandinaves dans la Baltique.

lenisme deux puissances qui combattent pour elle et qui peuvent créer à l'Europe les plus sérieux embarras. La religion est pour le czar un grand levier politique; les populations chrétiennes de la Turquie supportaient avec impatience la domination ottomane; des légendes pieuses entretenaient leur foi dans l'avenir, et elles étaient dans l'attente d'un grand événement qui, quatre cents ans après la prise de Constantinople, viendrait rendre au culte chrétien l'église de Sainte-Sophie et mettre fin à l'oppression séculaire (1). L'insurrection grecque qui a éclaté en Epire et qui ne tardera pas sans doute à s'étendre dans d'autres parties de la Turquie, montre que le czar ne s'est pas posé en vain comme le défenseur de la foi orthodoxe contre l'islamisme.

La communauté de langue est une autre force que le gouvernement russe a su habilement exploiter. Ce lien rattache à la Russie non seulement les populations slaves de la Turquie, qui suivent presque toutes le rit grec, mais encore les quinze millions de Slaves de l'Autriche qui professent, pour la plupart, la religion catholique. Que l'Autriche se tourne décidément du côté des puissances occidentales, et elle ne tardera pas à apprendre à ses dépens quel auxiliaire la Russie possède dans le panslavisme.

Si l'Angleterre a montré dans le principe une hésitation qu'on pouvait prendre pour de la faiblesse, elle est entrée aujourd'hui dans la voie de l'action avec cette énergie et ce flegme qui distinguent la nation britannique. Ses vaisseaux couvrent toutes les mers de l'Europe: elle a dans la mer Noire une flotte de 29 navires dont 11 vaisseaux de ligne, de la force de 9,492 chevaux, manœuvrés et servis par 12,552 hommes et armés de 1,240 canons. La flotte

(1) « Quand on visite Sainte-Sophie, à Constantinople, on vous montre, dans les galeries supérieures, un bas-relief appliqué contre le mur et qui représente les portes à demi-ouvertes d'un tombeau, et on vous raconte qu'au moment de la prise de Constantinople par les Turcs, il y avait un prêtre qui disait la messe dans Sainte-Sophie sur un autel placé à cet endroit. Le prêtre faisait l'élévation de l'hostie lorsque les Turcs entrèrent dans l'église: alors, pour dérober l'hostie aux profanations, le prêtre heurta avec l'hostie à cette porte qui s'ouvrit, laissa passer le prêtre et l'hostie, puis se referma; mais le jour où les Turcs seront chassés de Constantinople, la porte se rouvrira et le prêtre, rapportant l'hostie encore élevée, viendra achever sa messe. » (St-Marc de Girardin, dans le *Journal des Débats* du 26 mars 1853.)

de la mer Baltique, sous le commandement de Charles Napier, est bien plus considérable encore et paraît destinée à porter les plus terribles coups à l'ennemi : elle se compose de 49 navires de toute dimension, presque tous à vapeur, de la force de plus de 16,000 chevaux, avec 22,000 hommes et 2,544 canons, d'un calibre variant de 56 à 120 livres. La seule présence de cette flotte dans la Baltique a suffi pour obliger les Etats scandinaves à se prononcer dans le sens d'une neutralité favorable aux puissances alliées, et elle a été un avertissement pour la Prusse dont le gouvernement n'avait pas pu cacher complètement ses sympathies pour la Russie. Outre ces deux flottes appelées à agir très-prochainement, l'Angleterre a une réserve prête de 52 vaisseaux et frégates. Les forces de terre de l'Angleterre ne sont pas considérable ; mais, grâce aux institutions libérales de la Grande-Bretagne, le gouvernement anglais n'a pas besoin d'armée pour se maintenir, et il pourra envoyer à peu près toutes ses troupes régulières sur le théâtre de la guerre ; en cas de nécessité, les milices indigènes de l'Inde pourraient être appelées à prendre part à la lutte : il suffirait de six semaines pour les transporter en Orient.

La France continue ses armements, mais, semble-t-il, avec moins de vigueur que l'Angleterre. On sait que l'effectif de son armée sur pied de paix est de plus de 400,000 hommes et d'environ 90,000 chevaux ; pour le moment le gouvernement français n'envoie que 70,000 hommes sur le théâtre de la guerre en Orient. Des trois escadres qui devront opérer contre la Russie, l'une est dans la mer Noire et se compose de 26 navires armés de 1,120 canons ; la seconde, forte de 10 vaisseaux de ligne, 14 frégates, 15 corvettes à voiles ou à vapeur, armés de 1,250 canons, doit quitter Brest pour rallier la flotte anglaise de la Baltique ; la troisième, dite *escadre de l'Océan*, ne comprend que 10 navires et se rend en Orient.

L'Allemagne est loin de jouer dans le grand conflit européen le rôle que lui assignent sa position centrale et sa population de 42 ou plutôt de 72 millions d'âmes (en y comprenant les provinces de l'Autriche et de la Prusse qui ne font pas partie de la Confédération germanique). Les deux grandes puissances allemandes, l'Autriche et la Prusse, paient aujourd'hui bien cher leur participation à la grande iniquité du 18<sup>m</sup>e siècle, le partage de la Pologne. Privées



de ce boulevard de l'Allemagne et de l'Europe contre la Russie, elles se sentent dans la dépendance du czar et cependant elles n'osent secouer ouvertement le joug moscovite. L'Autriche se voit menacée de tous les côtés : si elle épouse la cause de l'Occident, la Russie révolutionne ses provinces slaves ; qu'au contraire elle prenne parti pour le cabinet de St-Pétersbourg, c'est la guerre avec la France, c'est l'insurrection de l'Italie et de la Hongrie. L'hésitation est encore bien plus grande de la part du roi de Prusse, proche parent du czar. Quoi qu'il en soit, l'opinion publique en Allemagne se prononce fortement contre l'influence russe, et nous ne tarderons pas à être au clair sur la position que prendront définitivement les deux cabinets de Vienne et de Berlin.

La Turquie, quoique partie la plus intéressée dans la lutte, est cependant loin d'y jouer le premier rôle ; et, si nous devons tout dire, nous avons la conviction que, quelle que soit l'issue de la guerre, la domination ottomane en Europe touche à sa fin. Sans doute la Turquie possède encore de grandes ressources et une force militaire imposante ; on a pu voir, à l'époque où commencèrent les hostilités <sup>(1)</sup>, que nous n'admettions pas que les armées turques fussent si faibles qu'on voulait bien le supposer. Cette opinion a été pleinement justifiée par les victoires d'Omer-Pacha. Au pis aller les Turcs peuvent se défendre encore longtemps, et Gortschakoff a du chemin à faire pour arriver à Constantinople ; le passage du Danube et l'occupation de la Dobrudja par les Russes sont considérés comme une mesure purement défensive, et Gortschakoff se trouve aujourd'hui en face du centre de l'armée d'Omer-Pacha qui occupe le triangle formidable formé par Schumla, Silistria et Rutchuk ou par Silistria, Schumla et Varna. Avant qu'on puisse dire que les Russes sont près de Constantinople, il faudra qu'ils aient forcé cette première ligne, écrasé les Turcs, passé les Balkans et vaincu les troupes anglo-françaises qui ne tarderont pas à prendre position sur une partie quelconque du territoire de l'empire !

De ce côté-là donc les craintes sont tout au moins exagérées. Mais il y a un autre élément de la question qu'il ne faut pas perdre de vue ; nous voulons parler du réveil des nationalités chrétiennes de l'Orient ; qu'on se rappelle seulement que les Osmanlis forment

(1) V. l'*Emulation* d'octobre 1853, p. 303.

à peine le dixième de la population totale de la Turquie d'Europe, et l'on comprendra que, la guerre terminée, l'Europe n'aura pas encore résolu la question d'Orient. « Derrière l'artificielle et incontestable intégrité d'une Turquie indépendante, il y a un intérêt plus important pour l'Europe, à savoir l'indépendance future des races sur lesquelles règne encore le sultan. Ces races resteront longtemps vivaces après que le Croissant aura cessé de briller sur le bord de l'Hellespont; elles doivent composer un Etat, sous un nom quelconque, un Etat qui s'alliera de plus en plus intimement à l'Europe. Quelle en sera la nature? Quelle en sera la forme? Là est désormais le plus grand problème de notre siècle, proposé à la solution de nos hommes politiques (1). »

Nous devons terminer ici cette revue, commencée à une époque où l'on pouvait croire à une certaine stabilité dans le système politique des Etats de l'Europe; aujourd'hui que tout est remis en question, il est inutile d'analyser des éléments qui peuvent changer d'un jour à l'autre. Dans notre pensée l'Europe touche à une grande transformation politique et sociale qui s'opérera par la reconstitution des nationalités. Comment cette reconstitution sortira-t-elle de la crise actuelle? C'est là ce qu'il serait téméraire de vouloir dire dès à présent; car la situation ne sera devenue claire que lorsque les événements auront dégagé la terrible inconnue qu'attend le monde et qui pourrait bien s'appeler la révolution. Jusqu'ici nous n'avons vu que l'exposition du drame; l'action a commencé, mais que nous sommes encore loin du dénouement!

Fribourg, 18 avril 1854.

C. AYER.

(1) Ces lignes sont tirées d'un article remarquable de la *Revue d'Edimbourg*, dont les mots suivants semblent résumer l'opinion d'une fraction du parti whig sur la question d'Orient: « Il ne s'en suit pas que, parce que nous désirons que les Russes restent *dehors*, nous soyons tenus de laisser les Turcs *dedans*. » V. la *Revue britannique* de février 1854.

---

## NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE LA

**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE FRIBOURG,**

DEPUIS SA FONDATION EN 1838 JUSQU'EN 1854.

---

### III.

#### HISTOIRE MODERNE.

(De 1849 à 1854.)

*(Suite.)*

#### V. SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

L'HISTOIRE NATURELLE a eu un beau moment dans le canton de Fribourg. C'était celui où M. le comte Diesbach (l'auteur des Mémoires) assemblait ses minéraux, où M. le conseiller Bourquenoud composait sa Flore, M. le curé Dématraz son Herbière et où M. le chanoine Fontaine commençait la précieuse collection qui devait servir de noyau au Musée cantonal. Aujourd'hui les sciences naturelles ne sont plus guère cultivées à Fribourg que par les personnes qui ont une vocation spéciale à s'en occuper. Un de nos médecins, M. Lager, est connu comme botaniste; un autre, M. Berchtold, allie à son goût pour l'histoire l'étude de l'anthropologie; un troisième, M. le docteur Thurler donne un cours public de Physiologie et de Médecine légale. Mais en dehors de la Faculté, les naturalistes sont rares, et le seul que nous puissions citer, M. Perrotet, du Vuilly, absent du pays depuis de longues années, est attaché au Jardin des Plantes dont il n'a pas peu contribué à enrichir les serres et les plates-bandes par ses voyages d'exploration et ses travaux d'horticulture.

La Société d'Etudes se ressent de l'état peu prospère dans lequel se trouvent depuis longtemps dans le canton les sciences naturelles. La GÉOLOGIE, cette branche fondamentale qui a des représentants nombreux et marquants dans plusieurs cantons suisses, n'en a aucun parmi nous. Le seul travail qu'ait publié l'*Emulation* sur cette partie si importante de l'étude de la nature, se compose de deux lettres du chanoine Fontaine, adressées au célèbre comte de Montlosier, lequel était un naturaliste et géologue intrépide avant de devenir l'antagoniste des Jésuites et l'historien enthousiaste de la féodalité. M. Daguët, qui a édité ces fragments, les a fait précéder d'un coup d'œil sûr l'état des sciences naturelles dans notre canton, auquel nous avons emprunté les faits mentionnés en tête de cette esquisse.

Un appendice plus important aux lettres du chanoine Fontaine consiste dans les éclaircissements instructifs dont a bien voulu les accompagner un géologue de distinction, M. de Morlot, auteur d'un ouvrage sur les Alpes styriennes, et professeur extraordinaire à l'académie de Lausanne.

La ZOOLOGIE a été l'objet d'un Mémoire de M. Serbelloni sur les *Animaux hibernants*.

La PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE a donné naissance à deux mémoires du même auteur, traitant de l'*Influence de la lumière sur la végétation et de la sensibilité des végétaux*. Dans ce dernier écrit, l'auteur veut prouver que la sensibilité, l'instabilité et la souffrance organiques qui se trouvent chez les animaux sont tout aussi communes aux plantes. Il cite plusieurs exemples à l'appui de sa thèse, entre autres l'instinct qui pousse les plantes à se placer de manière à recevoir les rayons du soleil.

LES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES, dans leur ensemble, ne sont représentées dans la Société d'Etudes que par les travaux d'un ancien membre, aujourd'hui associé-correspondant, M. le docteur Bernard, agrégé à la faculté de Strasbourg dont nous avons mentionné (page 6) une thèse médicale sur le Tissu musculaire.

La CHIMIE est une branche plus prospère, grâce au zèle et aux connaissances de M. Stanislas Chodzko. Cet ancien préparateur de M. Dumas, aujourd'hui professeur à l'École cantonale de Fribourg, ne néglige rien pour populariser sa science favorite. Ses exposés

oraux pleins de lucidité mettent ses confrères, même les plus étrangers à la Chimie, au courant des découvertes utiles ou simplement curieuses. Il nous a parlé du Télégraphe électrique, de l'Aréostat et de l'éclairage par le gaz hydrogène pur. Joignant sur ce dernier point la démonstration et les expériences au raisonnement, le savant Polonais a donné, le 18 mai 1851, une séance publique, destinée à faire voir l'application facile de ce mode d'éclairage par un procédé peu coûteux de son invention. Dans une séance d'un autre genre, devant la cour d'assises réunie à Bulle le 20 décembre 1851, M. Chodzko a donné le premier exemple d'une expertise publique en matière d'empoisonnement.

Sous l'impulsion de cet homme de labeur et de talent, la Chimie a maintenant des adeptes dans une classe où elle n'en comptait guère à Fribourg parmi les jeunes gens des écoles. Un élève de M. Chodzko, M. Claraz, nous a lu la traduction de quelques lettres de M. le baron de Reichenbach sur l'*odo-magnétisme*. Le fait le plus saillant consigné dans ces lettres est l'observation qu'un cristal placé de telle manière agit sur les organes des personnes d'un certain tempérament, de manière à leur faire éprouver une sensation de froid, quand elles se tiennent à une petite distance de ce cristal et dans une chambre obscure, une lumière faible et bleuâtre. M. de Reichenbach conclut de ce fait à l'existence d'un fluide impondérable intermédiaire entre la chaleur, l'électricité, la lumière, et qu'il appelle *odo-magnétisme*.

L'HISTOIRE DES SCIENCES NATURELLES revendique la traduction d'un mémoire tiré du *Morgenblatt* et publié dans l'*Emulation*, sous ce titre : *Hérodote, géologue-historien*. Cette traduction intéressante est due à la plume exercée de M. Jeanneret, du Locle, autrefois sous-maître dans le pensionnat du célèbre Töpfer à Genève, et aujourd'hui professeur au collège de Morat.

#### VI. BEAUX-ARTS.

Les Beaux-arts ne sont pas étrangers au pays qui possède une collégiale et un hôtel-de-ville pareils aux nôtres, et qui a donné le jour à des artistes comme Friess, Wuilleret, Grimoux et Mooser.

Une branche de l'art a fleuri à Fribourg dès le seizième siècle : c'est la musique d'église. Jean Vannius était alors notre organiste

et le compositeur auquel Erasme s'adressait pour mettre des airs aux chansons que lui et ses amis s'amusaient à composer en français (1). A un beau talent musical, Vannius unissait un ardent patriotisme. Il en donna une preuve éclatante pendant la mémorable diète de Fribourg (1516). Appelé à célébrer, par un chant de triomphe, le traité d'alliance perpétuelle ou, pour parler plus juste, de perpétuelle servitude, que la Suisse venait de conclure avec la France, il osa faire entendre un chant de douleur et d'ironie.

Aujourd'hui la MUSIQUE D'ÉGLISE est représentée à Fribourg et dans le cercle studieux par M. Vogt, le successeur de Vannius au poste d'organiste de St-Nicolas. Mais au lieu du petit orgue à quatre registres, façonné par maître Jean de Waldshout, en 1424, c'est le chef-d'œuvre du célèbre Mooser que notre vaillant confrère a la mission ardue d'interpréter pour le grand public comme pour ces organisations d'élite qui constituent le monde musical. Cette mission, toute hérissée qu'elle est de difficultés pour un talent même hors de ligne, n'absorbe pas le maestro fribourgeois. Il dirige, je ne sais combien de sociétés philharmoniques; il met en musique les chants de plusieurs de nos poètes et compose des airs de bravoure, comme : *Armons-nous*, ou de ravissantes mélodies comme : *Il n'est pas de royaume*.

LA MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE compte encore dans nos rangs deux exécutants et connaisseurs, MM. Diétrich et Albert Cuony. Le premier est un chanteur plein d'âme; le second, pianiste exercé, est l'auteur d'une *Chronique musicale*, insérée dans l'*Emulation* de 1855. On a passablement écrit sur l'orgue de St-Nicolas, depuis George Sand, dans ses *Lettres d'un voyageur*, jusqu'à Théodore Mundt. Ce dernier, par parenthèse, l'un des chefs de la jeune Allemagne, n'a vu dans l'instrument sublime « qu'une invention des Jésuites » pour terroriser les âmes et leur donner l'avant-goût du purgatoire. » Mais la description la plus ingénieuse et la plus vivante qui ait été faite du jeu de l'orgue et des impressions qu'il produit sur l'imagination et la sensibilité, est tout bonnement celle qu'en a donnée l'auteur de la *Chronique* en question, le *Fiorentino* de notre musique locale.

(1) Glaréan, qui rapporte ce fait curieux dans son ouvrage sur la musique, intitulé : *Dodekachordon*, parle d'un chant qui avait pour refrain : *Adieu, mes amours*, comme du chef-d'œuvre de Vannius.

Chanteur distingué, M. Diétrich est aussi un peintre et dessinateur de mérite. Ses tableaux de genre ont été remarqués aux expositions de Lausanne et de Genève. Le culte de nos gloires nationales s'unissant en lui à l'enthousiasme du beau sous les diverses formes, M. Diétrich a lu dans nos soirées un mémoire sur l'Ecole genevoise de peinture et a montré les titres de cette dernière au beau nom d'*école de peinture nationale*.

L'HISTOIRE DE L'ART mentionne une notice de M. Bornet sur les peintres et autres artistes fribourgeois. M. Daguët, dont l'ancienne *Emulation* a publié une biographie du peintre Grimoux, prépare un travail du même genre sur le peintre fribourgeois Friess, l'auteur de la *Mort du mauvais Riche*, composition vaste et originale, qui fait depuis trois siècles et demi l'ornement de la chapelle domestique du couvent des Cordeliers.

La Lecture expressive et la Déclamation sont de ces arts mixtes qui tiennent à la fois à la littérature et à l'art proprement dit. On a lu ou déclamé avec plus ou moins d'habileté et de succès des morceaux de La Fontaine, de Millevoie, de Mirabeau, de Victor Hugo, l'exorde si connu de Bridaine, etc.

#### VII. INFLUENCE ET RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA SOCIÉTÉ.

L'article premier de nos statuts nous fait un devoir d'encourager de tous nos efforts la culture des sciences, des lettres et des arts, au point de vue surtout populaire et national.

La Société a employé divers moyens pour atteindre ce but. Estimant que les éléments d'une culture vraiment populaire et nationale se doivent puiser avant tout dans ses traditions, ses us, ses chants, ses monuments et les témoignages de tous genres que présente la suite des âges, la Société a résolu de dresser une statistique des antiquités du pays et des *particularités* de la vie fribourgeoise. Une circulaire a été adressée aux curés, aux instituteurs et aux autres citoyens que leur position et leurs goûts studieux désignaient au choix des sociétaires, comme devant prendre un intérêt marqué à cette œuvre de conservation (1). Cet appel n'a pas

(1) Dans cette circulaire, la Société d'Etudes appelait l'attention de ses correspondants sur les points suivants :

a) Y a-t-il dans votre localité des restes de l'époque celtique, romaine, ou d'autres monuments, constructions d'une importance historique ;

eu tout l'écho désirable. Un petit nombre de prêtres, de magistrats et d'instituteurs ont répondu aux questions posées dans notre circulaire. Ces réponses ont fait l'objet d'un rapport, inséré dans l'*Emulation*, et dont nous avons parlé dans le chapitre consacré aux Etudes historiques.

La création d'une galerie cantonale qui comprendrait les portraits de nos avoyers, de nos prélats et de nos guerriers les plus renommés est restée, faute de ressources, à l'état de pieux désir chez le président de la Société d'Etudes qui en a conçu l'idée. On peut toutefois envisager comme un commencement d'exécution la petite collection de portraits historiques formée dans une des salles du Lycée pendant le courant de l'année dernière. Cette collection se compose des portraits du cardinal Schyner (ce grand ami de notre république), de ceux du saint cardinal Charles Borromée, du prévôt Schneuwli, de l'avoyer Heid, du célèbre missionnaire Gachoud, etc., etc. Pour peu que les chanoines de St-Nicolas et nos anciennes familles voulussent favoriser cette collection naissante, elle ne tarderait pas à devenir un dépôt curieux et important pour l'étude de notre histoire, en même temps qu'une sorte de panthéon cantonal ouvert à toutes les gloires de notre petite patrie. Un autre sociétaire, M. Aug. Majeux, a rendu des services signalés pour le classement des pièces du cabinet de numismatique, auquel le conservateur en titre, M. Meyer, ne pouvait consacrer que de courts

- b) Des monuments de l'art, sculptures, tapisseries, gravures, peintures, vitraux coloriés, peintures allégoriques ou historiques;
- c) Des ruines et des traditions qui s'y rattachent;
- d) Des usages et coutumes particuliers à la localité, légendes et croyances superstitieuses;
- e) Bons mots et proverbes locaux;
- f) Chansons patoises, françaises ou semi-françaises, mais exclusivement fribourgeoises et nationales;
- g) Des inscriptions historiques (sur les églises, maisons, poêles, etc.);
- h) Des inscriptions funéraires remarquables;
- i) Des livres rares et précieux;
- h) Des monnaies rares, des sceaux, armoiries et drapeaux;
- l) Des titres et documents importants, sous le rapport historique, qui peuvent se trouver aux archives communales, en indiquer l'objet;
- m) Illustrations ou personnages célèbres du lieu.



moments enlevés à l'organisation de la bibliothèque cantonale et à l'élaboration d'un catalogue.

Un grand stimulant pour la vie intérieure d'une compagnie littéraire consiste dans ses rapports avec les sociétés analogues de but et d'occupations. Pendant les premières années de la renaissance, la vie restreinte et locale de la Société d'Etudes ne lui permettait pas de nouer des relations bien nombreuses, ni bien étendues. La seule société étrangère avec laquelle l'institut fribourgeois ait entretenu quelques rapports directs, c'est la *Société jurassienne d'Emulation*, présidée par l'éminent géologue Thurmann, et dont la composition, semblable à la nôtre, présente une réunion d'hommes voués à la triple carrière des arts, de la science et de la littérature. Dans ces rapports, tout a été profit pour la Société fribourgeoise. Nous avons peu donné et beaucoup reçu. Non contents d'alimenter notre Revue d'excellents articles, nos amis du Jura nous ont libéralement gratifiés de leurs *comptes-rendus* annuels et d'autres publications à plusieurs exemplaires, destinés les uns aux membres de la Société d'Etudes, d'autres à nos collections publiques. *L'Institut jurassien* a mis le sceau à sa générosité par la marque éclatante de sympathie qu'elle nous a donnée dans un moment critique pour l'existence de notre organe intellectuel.

Outre ces rapports collectifs et intimes, la Société d'Etudes en soutient d'autres, par le canal de ses membres, avec plusieurs associations scientifiques, comme la Société générale d'histoire suisse, la Société d'histoire de la Suisse romande, la Société cantonale d'histoire et l'Institut national genevois, fondé en 1855.

Bien que l'*Emulation* soit une revue essentiellement fribourgeoise, une place considérable est ouverte dans ses colonnes aux productions des associés et des collaborateurs qu'elle compte dans les cantons de Genève, de Berne, de Zurich et de Neuchâtel.

A côté des simples associés, nous comptons des MEMBRES HONORAIRES. La Société d'Etudes délivre des diplômes de ce genre aux hommes supérieurs qui ont rendu des services signalés à la patrie et aux lettres nationales. Des diplômes de membres honoraires ont été envoyés, en 1850, au quatrième continuateur de Muller, M. Louis Vuillémin, de Lausanne, à l'historien de la Gruyère, M. J.-J. Hisely, au grand philosophe lucernois Troxler, et au poète

national Richard, d'Orbe. La bienveillance marquée avec laquelle ces hommes distingués ont reçu nos marques de respectueuse sympathie dans un temps où la vie et les œuvres de la Société d'Etudes n'avaient encore eu aucun retentissement au dehors, nous permettent d'espérer pour l'avenir un surcroît de protection et de sollicitude.

A l'intérieur du canton, les préoccupations politiques et le tour d'esprit plus critique que productif de nos concitoyens ont mis obstacle au développement de la Société. La pierre de touche de ce développement sera la création projetée de *succursales* ou sections dans les districts, à l'instar de ce qui se fait au sein de la *Société jurassienne d'Emulation*.

Sous le rapport politique, nous avons cependant réussi à mettre en présence dans la Revue fribourgeoise, sinon dans nos réunions mêmes, des esprits très-divers et très-opposés en fait de tendances. Des paroles d'encouragement et d'approbation pour notre œuvre sont sorties de la bouche de personnes influentes des deux partis qui divisent le canton et la Suisse française<sup>(1)</sup>. Toutefois un véritable concert intellectuel, une entente pour l'action et la production littéraire manque encore et manquera peut-être longtemps sur le sol fribourgeois. Nous sommes loin du jour où l'on pourra voir se réaliser ces belles paroles qu'un avocat et homme de lettres de Genève, qui est aussi l'un des représentants les plus marquants de l'opinion catholique dans ce canton, M. Jules Vuy, nous mandait en 1852 : « Gardons au milieu des éléments souvent hétérogènes » que renferme notre patrie cette confraternité des lettres que je » désire voir s'étendre de plus en plus à d'autres domaines. Il y » a une haute tolérance qui s'allie très-bien à toutes les convic- » tions sérieuses. »

Le désir louable de populariser notre œuvre et de lui donner de l'extension a suggéré à l'un de nos plus zélés confrères l'idée

(<sup>1</sup>) L'*Emulation* de 1852 a consigné (p. 884) un de ces témoignages. Ce sont les paroles flatteuses que le cinquième et dernier des continuateurs de Jean de Muller, M. Charles Monnard, a bien voulu nous envoyer des bords du Rhin : « Vous avez rendu service à votre canton et à la civilisation en » ressuscitant l'*Emulation*. Il est temps de rappeler l'attention de la Suisse » de la politique des cabarets à cette politique plus grande et plus vraie qui » fait cause commune avec la civilisation. »

d'ouvrir des soirées littéraires et artistiques à l'instar de celles qui se donnent à Lausanne. La Société d'Etudes aurait réclamé le concours des Sociétés de Chant et de Musique. La réalisation du projet de M. Majeux a soulevé des objections nombreuses, tant au point de vue de l'exécution que sous le rapport des inconvénients qui s'attachent à une publicité de ce genre.

Les châteaux « en Suisse » ne sont heureusement pas plus interdits dans nos réunions que les châteaux en Espagne. Nous parlerons de celui qu'a bâti M. Daguët comme d'un moyen efficace (s'il était réalisable) de populariser la science, l'art et la littérature dans notre terre romande. Il s'agit de la création d'un *Institut national*, assez semblable à l'Institut genevois avec cette différence qu'il représenterait *réellement* tous les cantons français et donnerait à la terre romande la tête et l'unité qui manquent à son activité intellectuelle. L'Institut national serait constitué de telle sorte que sa composition et ses travaux seraient à l'abri de toute influence de parti ou de coterie. Les lettrés de trois cantons et deux demi-cantons de la Suisse française (Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Bas-Valais, le Jura bernois) nommeraient les premiers deux délégués, les autres seulement un. Ces délégués seraient chargés de procéder à l'élection d'une partie des titulaires et de composer ainsi le noyau de l'Institut, lequel compléterait ces choix et se recruterait dès lors lui-même. Chaque année, l'Institut siégerait pendant quelques jours à Lausanne ou à Genève, siège de l'Académie romande. Les dépenses de l'Institut consistant en jetons de présence, frais de publication et traitements de fonctionnaires, seraient couvertes par une allocation des cinq gouvernements de la Suisse française. Ce dernier point ne paraîtra pas extraordinaire à ceux qui savent qu'à l'heure qu'il est déjà le gouvernement de Genève affecte une somme considérable aux dépenses de l'Institut de ce canton, dont le secrétaire général perçoit 500 francs.

---

Avant de clore le compte-rendu qui nous était imposé, mais que nous avons fait peut-être un peu trop étendu, au gré des lecteurs, nous avons à remercier nos confrères de la Société d'Etudes de la bienveillance marquée avec laquelle ils ont accepté

des observations et des appréciations qui n'étaient pas toujours élogieuses et quelquefois peut-être accompagnées d'une ironie dont nous n'avons pas pris assez de soin d'adoucir l'aiguillon. Nous avons aussi à témoigner notre gratitude à ceux de nos lecteurs qui ont compris la difficulté d'un travail où il doit être sans cesse question de *soi* et des *siens*, et qui, au lieu d'y voir une marque de pédantisme ou un ridicule essai de glorification personnelle, n'ont voulu y trouver que l'accomplissement franc et impartial d'une mission délicate et périlleuse. C'est à une tâche de ce genre plus qu'à tout autre essai de composition littéraire que peut s'appliquer ce vers attribué à tort tantôt à Boileau et tantôt à La Fontaine :

« La critique est aisée et l'art est difficile. »

ALEXANDRE DAGUET.

---

## NOTICE SUR M. PERROTET,

NATURALISTE FRIBOURGEOIS.

L'homme est fait pour être le roi de la création ; son bien-être augmente ou diminue à mesure qu'il se rapproche ou s'éloigne de la noble place qui lui est assignée dans l'échelle des êtres créés. Aussi éprouve-t-il continuellement un penchant secret qui le sollicite à s'emparer une à une des forces de la nature. D'abord leur victime ou leur esclave, il les dompte, se les assujettit, les tourne contre d'autres forces hostiles plus redoutables encore, et, de victoire en victoire, il arrive à saisir le sceptre qui gouverne les éléments. Depuis la soumission de la brebis jusqu'à la découverte du courant électrique, l'histoire de la civilisation n'est que l'histoire de cette lutte entre l'homme et la nature. Ses conquêtes, l'homme ne les doit point à cette petite somme de force corporelle dont il est dépositaire (combien d'autres créatures auraient le pas sur lui ?) Mais il les doit à cette lumière intérieure qui sert de guide à sa puissance

physique, il les doit à son intelligence. Sans cesse poussée vers une connaissance plus exacte et plus étendue de tout ce qui existe, elle pénètre les secrets de la nature, découvre le jeu des puissances invisibles, dont le concours produit l'ensemble des phénomènes qui frappent ses regards.

Cette intelligence est dotée d'un reflet de la puissance divine ; elle exerce un empire sur nos organes, et, par eux, sur le monde matériel. Cet empire sur la matière est d'autant plus grand que l'intelligence qui l'exerce possède une connaissance plus complète des deux puissances opposées : l'homme et la nature. L'étude de l'homme et celle de la nature provoquées en nous par un penchant naturel sont donc les moyens mis à notre disposition pour conquérir la place que réclame la dignité humaine. La grave antiquité avait bien saisi la portée de ce fait lorsqu'elle donnait le nom de *sages* à ces hommes illustres qui recherchaient la nature et l'origine de toutes choses. En effet, n'est-il pas bien digne de l'homme de se livrer à des études qui le mettent dans le secret de l'harmonie universelle et, jusqu'à un certain point, de la pensée du Créateur ?

L'humanité n'a jamais cessé de faire des efforts pour lever le voile qui recouvre les mystères de la création. Dirigeant ses recherches tantôt sur l'âme humaine, tantôt sur le monde matériel, marchant d'un pas tantôt plus lent, tantôt plus rapide, elle ne s'est jamais arrêtée dans son travail. Mais il est des époques où une vive lumière se répand sur des régions jusqu'alors obscures et qui mettent les hommes en possession de découvertes d'une haute importance pour leurs destinées. Quelques nations, et dans ces nations quelques hommes privilégiés sont choisis pour devenir les flambeaux de l'humanité.

Le siècle dans lequel nous vivons est à juste titre considéré comme une époque des plus fécondes en découvertes, s'il n'est pas, comme on se plaît à l'appeler, le siècle des découvertes par excellence. Plusieurs sciences tirées de l'enfance ou du néant et des applications nouvelles de tous genres dans le domaine des arts et de l'industrie déposent victorieusement en sa faveur. Parmi les nations qui ont contribué à ce progrès extraordinaire à la civilisation, la Suisse peut revendiquer une place honorable.

Notre petit canton de Fribourg n'est pas non plus resté tout-à-fait étranger au mouvement général. Sans parler de plusieurs hommes distingués dans les sciences philosophiques et historiques, sans parler de l'illustre P. Girard, dont les écrits sont une des plus belles applications de la connaissance de l'homme à l'art de l'élever, nous pouvons citer des noms d'hommes à qui les sciences naturelles doivent une partie de leurs modernes richesses. Deux Fribourgeois surtout ont, dans le courant de ce siècle, et à différentes reprises, occupé le monde savant des fruits de leurs travaux et de leurs patientes recherches. Chose assez remarquable, ces deux hommes sortent de la même contrée. M. Agassiz <sup>(1)</sup> et M. Perrotet ont vu le jour dans le Vuilly fribourgeois. Tandis que l'infatigable activité d'une population énergique transformait en vignobles, en champs, en jardins le manteau de forêts de la colline péninsulaire, les deux jeunes esprits puisaient dans le spectacle de la nature devenue docile à la volonté de l'homme, le goût des études qui assurent à l'intelligence l'empire sur la matière.

Ils entrèrent, l'un par l'étude, et l'autre par les travaux de l'horticulture, dans la carrière des sciences naturelles. Introduits par ces deux portes différentes dans le vaste champ qui s'ouvrait devant eux, chacun se fraya une voie à part, et, à eux deux, ils explorèrent les trois grandes régions où viennent se ranger les uns à côté des autres tous les phénomènes de la nature. M. Agassiz choisit les deux extrémités du plan de la création, le règne animal et le règne minéral; la vaste région intermédiaire de la vie et des formes végétales devint le partage de M. Perrotet.

On peut croire que ce choix est le fait de la différence d'éducation aussi bien que de la divergence de goût. La jeunesse de M. Agassiz fut nourrie par des études classiques qui, de bonne heure, éveillèrent son talent ou plutôt son génie, et donnèrent à sa jeune intelligence cette délicatesse d'aperçus et cette hauteur de vues qu'il convient d'apporter à l'étude de la nature. Son séjour à l'académie de Lausanne, aux universités de Zurich, de Heidelberg et de Munich lui fournit l'occasion d'acquérir des connaissances solides en zoologie et en anatomie comparée. L'Ichtyologie eut le privilège

(1) M. Agassiz est né à Motier d'une honorable famille d'origine vaudoise.

de faire l'objet de ses premiers écrits lorsqu'en 1827 il fut appelé à classer au musée de Munich une collection de poissons recueillis au Brésil, et lorsque, plus tard, il publia son *Histoire naturelle des poissons d'eau douce de l'Europe centrale*. L'étude des espèces de poissons encore existantes le conduisit à celle des poissons fossiles, et celle-ci à la géologie, c'est-à-dire à l'étude de la charpente intérieure de notre globe, dans le but d'y découvrir le secret de sa formation successive, la raison de son existence actuelle et, s'il est possible, le présage de modifications futures. Ce but élevé captiva l'esprit ardent de M. Agassiz, qui, en se tournant vers les études géologiques, y apporta l'ardeur et la pénétration dont il avait déjà donné de si brillantes preuves. Ses travaux, et notamment ses recherches sur les glaciers, ont attaché son nom à des découvertes très-importantes et lui ont donné trop d'autorité dans le monde scientifique, pour qu'il appartienne à une plume profane d'en faire l'éloge.

M. Perrotet fut moins bien traité par la fortune. Sans autre instruction que celle d'une école primaire de campagne, il entra très-jeune comme garçon jardinier au service d'un grand propriétaire foncier. Il ne tarda pas à manifester une rare aptitude et une grande ardeur dans l'exercice de ses pénibles fonctions. Ses maîtres virent en lui un sujet auquel il ne manquait que des encouragements et des secours pour réussir. Des traités élémentaires d'agriculture et d'histoire naturelle, accompagnés de bonnes directions sur la manière de s'en servir avantageusement, furent ses premiers guides dans la belle carrière qu'il embrassait. Bientôt les moyens dont il disposait ne suffirent plus à son ardeur de connaître. La renommée du Jardin des Plantes et de l'école qui y est attachée vint donner un objet à sa noble ambition. La pensée de cette collection, où se rencontrent des végétaux des climats les plus divers, le poursuivait sans cesse. Il osa manifester le désir d'aller s'abreuver à la source où tant de savants naturalistes ont puisé leur science et échauffé leur génie. Ses maîtres avaient heureusement les moyens et la volonté de le seconder. Parti avec des lettres de recommandation pressante pour le chef de l'établissement, M. André Thouin, le jeune Perrotet fut accueilli avec bonté par ce respectable vieillard, bien qu'au premier abord il lui laissât peu d'espoir. « Nos places d'em-

ployés, lui dit-il, sont limitées, et dès qu'il en est une de vacante, il se présente vingt sujets pour l'obtenir. Cependant, d'après le bien que me disent de vous les personnes qui vous ont adressé à moi, je tâcherai de faire quelque chose. Tenez, mettez-vous là, ajouta-t-il, en lui montrant des plates-bandes à bêcher, et nous verrons ce que vous savez faire. » Le jeune homme saisit la bêche avec l'empressement d'un naufragé à saisir la planche de salut, et se mit au travail avec l'inquiétude d'un novice incertain de ses forces. Au bout de très peu de temps, il était aux premiers rangs des botanistes-cultivateurs.

En 1818, il fut trouvé digne d'accompagner le capitaine Philibert dans une expédition ayant pour but de transporter à Cayenne des naturels de la côte chinoise ou du Grand-Archipel assez instruits dans les cultures exotiques pour perfectionner l'industrie agricole de la Guyane et combler avantageusement la lacune introduite par l'abolition de la traite des nègres. Perrotet reçut pour mission de rassembler d'amples collections de graines, et surtout de plantes et d'arbres de ces contrées, et d'en peupler les jardins royaux des colonies françaises. Le but principal de l'expédition ne fut pas atteint. C'est avec beaucoup de peine qu'on parvint à engager une trentaine de Chinois à se laisser embarquer; encore ne tardèrent-ils pas à succomber aux fatigues du trajet et aux influences du climat. Ce triste échec ne fut pas sans compensation. C'est aux travaux infatigables de notre compatriote que l'on en est redevable. Son passage aux îles Philippines et de la Sonde fut signalé par de hardies et nombreuses excursions dans l'intérieur de ces terres inexplorées. Il ne manquait jamais d'en rapporter des observations sur les habitants, sur le sol, sur les causes de sa fertilité, sur les végétaux inconnus dont il avait fait la découverte, et une collection de plants, d'oignons, de boutures et de graines. Souvent, au retour de ses expéditions, il avait la douleur de retrouver presque sans vie les individus qu'il avait laissés en très-bon état à bord du *Rhône* et de la *Durance*. L'incurie du capitaine Philibert et l'ignorance de l'équipage faisaient peu de cas de ces richesses végétales, objets de la tendre sollicitude de M. Perrotet. Le défaut d'arrosage, l'ardeur du soleil tropical, le contact de l'eau de la mer les auraient infailliblement fait périr sans les soins qu'il prenait pour les ranimer.



Malgré ces contrariétés et celles que présentaient, d'une part, la délicatesse de ses plantes, et de l'autre, les fatigues d'un long trajet sous des latitudes très-différentes, les secousses de la tempête et les besoins de la manœuvre, notre compatriote eut assez de constance, non seulement pour enrichir les jardins royaux des îles de France et de Bourbon et ceux de la Guyane, mais encore pour déposer au jardin des plantes la plus belle collection de plantes exotiques que l'on eût vue jusqu'alors. Bien que la botanique fût plus spécialement l'objet de ses recherches, il fit aussi présent au Muséum d'histoire naturelle d'un certain nombre de minéraux et d'animaux rares des pays qu'il avait visités.

Après ses voyages lointains, il éprouva le désir de revoir son pays natal et de prendre quelque repos au sein de sa famille. Le séjour très-limité qu'il fit en Suisse ne fut point un temps perdu pour la science. La section vaudoise de la Société helvétique d'histoire naturelle lui ayant témoigné le désir de le posséder dans son sein, il se rendit à cette invitation, et assista plusieurs fois aux séances du comité scientifique auquel il communiqua des mémoires d'un haut intérêt. De plus, le Musée de Lausanne tient de sa libéralité quelques objets très-précieux.

De retour à Paris, notre savant compatriote ne tarda pas à être chargé d'une mission plus importante encore que celle dont il s'était acquitté avec tant d'honneur. Il s'agissait de fonder un établissement agricole sur les rives inférieures du Sénégal. Des tentatives de ce genre faites en 1817 et en 1819 avaient complètement échoué. M. Perrotet s'acquitta de sa tâche difficile avec l'habileté d'un homme qui, à la science, unissait une longue pratique de toutes espèces de cultures et avec le zèle que lui inspirait l'importance des intérêts confiés à ses soins. S'il ne fut pas plus heureux que ses devanciers, c'est que le succès de l'entreprise était matériellement impossible, grâce aux conditions dans lesquelles se trouve la Sénégambie, dont les plaines arides, brûlées par les rayons d'un soleil tropical et balayées par des vents enflammés, présentent de tous côtés le spectacle d'une effrayante nudité, interrompue seulement de loin en loin par la présence de quelques acacias ou de quelques autres arbres réunis en groupe sur la rive des fleuves ou dans des réservoirs d'eau douce. M. Perrotet mit tout en œuvre

pour mener son entreprise à bien. Pour s'assurer des principes productifs et des éléments de fertilité dont il pourrait tirer parti, il étudia avec soin ce qu'on appelle la flore du pays, recueillit sur la nature du sol, sur les mœurs et le caractère des habitants, toutes les observations qui pouvaient le diriger. Outre la culture des végétaux indigènes tels que le cotonnier et l'indigofère, il tenta celle du tabac, de la canne à sucre, du nopal, du cafier et d'autres plantes exotiques de la zone torride. La colonie apporta à ces cultures un soin qui alla jusqu'à l'arrosage artificiel des plantations par des machines hydrauliques. Aucune cependant ne réussit assez pour justifier l'espérance qu'on avait formée de tirer de ce sol africain des ressources qui pussent compenser le travail du laboureur. On ne s'en étonnera pas si l'on considère que la seule saison où la végétation soit dans un état régulier de développement, est le court espace qui sépare le 15 juillet du 6 octobre. C'est la saison des pluies; mais elles sont beaucoup plus rares et moins abondantes que dans d'autres contrées équatoriales. Aux pluies succèdent des chaleurs si intenses que l'air atmosphérique absorbe l'humidité de la terre jusqu'à une grande profondeur. Mais l'agent destructeur le plus actif est le vent d'Est. Venu du désert que fuient les nuages rafraîchissants, ce courant atmosphérique est complètement dénué de vapeur d'eau. Les végétaux plongés dans ce milieu desséchant ne peuvent exercer leurs fonctions vitales. L'évaporation excessive qui s'opère au contact de la sève et de l'air dans les tissus verts, ne trouve pas un contrepois suffisant dans l'humidité du sol déjà trop faible pour dissoudre l'humus et livrer les matières nutritives à l'absorption des racines. Cette rupture d'équilibre entre les pertes et les réparations arrête la circulation du suc végétal, les vaisseaux se rétrécissent, le tissu se désorganise, les feuilles tombent et la vie est suspendue. Tel est l'état où languit la végétation de ce triste pays pendant neuf mois de l'année. Les animaux ne sont pas à l'abri des influences délétères du fléau meurtrier. « On ne peut, » dit M. Perrotet, sans une sorte de compassion, jeter les yeux » sur les différentes espèces d'oiseaux domestiques ou sauvages qui » habitent le pays; on voit ces pauvres animaux le bec ouvert, » les ailes tendues, et dans une attitude telle qu'on les croirait » incessamment sur le point de succomber. Aucun ne paraît avoir

» la force de voler à quelque distance. Il en meurt beaucoup, et  
» l'on peut attribuer à cette cause la disparition de quelques espèces  
» que les nègres disent avoir vues dans le pays. » Pour comble de  
désolation, cet air brûlant se charge d'un sable fin qu'il enlève  
à la surface des terres calcinées par la chaleur, à tel point que les  
rayons du soleil en sont quelquefois interceptés. Qu'on se figure la  
situation des habitants, et surtout des Européens. A peine échappés  
aux influences morbides que développe le climat pendant et après  
la saison des pluies, ils se trouvent enveloppés dans un tourbillon  
de poussière imperceptible; en vain, pour se soustraire au malaise  
et à la soif qui les tourmentent et les privent de repos, en vain  
essaient-ils de s'enfermer dans leurs demeures et de les rendre plus  
supportables par de fréquents arrosements: l'air, avide d'humidité,  
absorbe en un instant toute cette fraîcheur artificielle et les re-  
plonge dans une atmosphère embrasée. Que nous pouvons nous  
estimer heureux avec nos printemps, nos nuits fraîches, nos brises,  
nos pluies et nos rosées bienfaisantes, nos chaleurs modérées et  
même avec nos longs frimats, nos vents glacés, nos brouillards et  
nos orages! Plaignons ces pauvres peuplades nègres de Walofs, de  
Fouls et autres, envers qui la nature, ailleurs si prodigue, s'est  
montrée si avare de ses dons. Une pêche et une chasse peu produc-  
tives; trois ou quatre espèces de fruits auxquels le vent d'Est laisse  
rarement atteindre la maturité; de maigres récoltes de riz, de mil ou  
d'autres graminées analogues, achetées au prix de travaux pénibles;  
voilà à peu près les seules ressources dont ils disposent dans les  
années les plus favorables, c'est-à-dire lorsque les pluies ont été  
assez abondantes pour faire germer, croître et mûrir les récoltes  
avant l'arrivée du souffle empoisonné du désert, et, qu'à force de  
soins et de précautions, on est parvenu à les soustraire à la voracité  
des oiseaux du ciel. Les espaces très-restreints et très-clairsemés  
de terrain exempt de sel marin que le fleuve recouvre de ses inon-  
dations annuelles, sont, avec les bas-fonds marécageux qui servent  
de réservoir à la retraite des eaux douces, à peu près les seules  
terres cultivables de ces tristes parages. Avec ces données, l'on  
comprend aisément que, malgré son habileté et son courage à  
lutter pendant six ans contre toutes espèces d'obstacles, M. Perrotet  
ait dû renoncer à l'espoir de réussir dans son entreprise. De retour

en France, il publia un mémoire où il prouve, par les faits observés, que les conditions géologiques, hygrométriques et climatologiques dans lesquelles se trouvent ces contrées lointaines y rendent impossible la prospérité d'établissements agricoles, et que vouloir changer ces conditions par des moyens artificiels, comme la plantation de vastes forêts, ce serait entreprendre une chose au-dessus des forces humaines.

Cet intéressant mémoire, publié en 1851, et auquel j'ai emprunté les détails ci-dessus, n'est pas la seule publication digne d'estime de notre savant compatriote. Il a dressé un *Catalogue raisonné des plantes introduites dans les colonies françaises de Bourbon et de Cayenne, et de celles rapportées vivantes des mers d'Asie et de la Guyane, au Jardin du roi à Paris*. La *Revue des Deux-mondes* contient, sous le titre de *Souvenirs d'un voyage autour du monde*, une relation des plus intéressantes de sa première expédition. J'essaierai d'en donner une idée.

(La suite au prochain numéro.)

P. BISE.

---

## SOUVENIRS DU CONGRÈS DE VIENNE,

PAR M. JEAN DE MONTENACH,

SECOND DÉPUTÉ DE LA SUISSE A CE CONGRÈS.

(Suite.)

J'étais arrivé à Vienne dans l'intention d'obtenir la garantie de notre indépendance et de notre liberté. Cette garantie ne devait pas exister seulement sur le papier; et pour cela, il fallait que la Suisse et les partis qui l'agitaient eussent l'attention de ne se jeter dans les bras ni de l'Autriche, ni de la France, ces deux cabinets étant, par leur proximité et leur voisinage, dans le cas de faire sentir une influence et une pression libéricide sur la Suisse. La Russie, l'Angleterre, la Prusse même ne pouvaient jamais, après le Congrès et la dispersion des armées alliées, menacer notre liberté qui ne contrarierait ni leurs intérêts, ni leur politique. Ce que ces puis-

sances feraient pour nous, ne pouvait être que le résultat d'une bienveillance et des intérêts des princes ou du désir d'établir un équilibre en Europe, et de la persuasion que l'indépendance républicaine de la Suisse pouvait y contribuer et la consolider. Un lien un peu fort avec l'Autriche ne présentait aucun danger d'invasion et devait me plaire pour ce motif. Mais cet engagement ne pouvait que déplaire à la France, en ce qu'il décelait une méfiance que le rétablissement des Bourbons paraissait devoir détruire. Mais comme ce sera bien longtemps, et peut-être pour toujours qu'une autre politique, *la nationale*, régira la France, nous avons toujours beaucoup à redouter d'elle, et il faut éviter d'être dans le cas de lui demander des services et de lui en avoir une obligation qui nous mettrait dans sa dépendance, ou du moins sous une protection trop onéreuse. La position de la France qui nous entoure et qui a appris qu'elle pouvait avoir de nous des soldats à bon marché, ne doit toujours nous inspirer qu'une confiance très-douteuse, puisque d'un moment à l'autre elle peut nous envahir, prendre poste chez nous, sans que personne puisse nous secourir. Chose que nous n'avons pas à craindre de la part de l'Autriche à cause de sa position.

De l'autre, j'avais cependant une chose très à cœur, c'était de trouver un protecteur de notre système aristocratique et de l'ancienne Suisse. La Russie avait une si forte influence sur l'Autriche et la Prusse, qu'il y avait à craindre que ces deux puissances n'abandonnassent l'organisation de la Suisse à l'enthousiasme philanthropique du despote russe. L'Angleterre seule, qui n'avait à ménager ni l'une ni l'autre de ces puissances, pouvait bénévolement, impartialement intervenir dans nos affaires. Mais il m'a paru qu'il y avait une grande froideur et indifférence de leur part. Canning seul, comme ayant été ministre en Suisse, et par amour-propre, y met de l'ardeur et de l'intérêt, surtout pour l'agrandissement de Genève, auquel je suis contraire. L'expérience du siècle passé pourra prouver combien l'esprit genevois était inquiet. Pour surcroît de malheur, il me paraissait qu'il s'était lié avec Laharpe, et il était alors à craindre que les deux cantons se coalisant étroitement ensemble par principe et sympathie, la république de Genève agrandie ne fût dans ce cas un accroissement de force pour le nouveau système de la Suisse, système qui menacerait alors fortement l'ancien. La poli-

lique exigeait donc de ne pas favoriser cet agrandissement, si on ne voulait et ne pouvait pas directement le contrarier. La Prusse paraissait désirer l'évêché ou au moins la partie protestante, pour la joindre à Neuchâtel et balancer avec ce grand canton le pouvoir de la France.

Ce système me convenait parfaitement, parce que je crains la France et que je la hais, surtout depuis que je vois cette tourbe parasite assemblée autour de l'archevêque bancal (1). — Il me convenait encore, parce que cette velléité prussienne privait Berne de tout dédommagement et le mettait dans le cas de ne jamais renoncer à l'Argovie, ce que je crains au-dessus de tout, afin que dans l'occasion qui arrivera toujours, il puisse s'en emparer. M. Delphi (2) m'aidait parfaitement dans mon système, parce qu'il voulait former un canton de l'évêché, ce qui revenait au même pour Berne. M. le conseiller Zerleder, un galant homme, a des idées libérales; il veut le bien de sa nation, mais il croit les aristocraties pourries d'un côté, et de l'autre, il voit que le peuple suisse a pris goût, pendant l'acte de médiation, au plaisir de gouverner, et pense en conséquence qu'il faut une Constitution libérale à Berne et à Fribourg, seul moyen de consolider le gouvernement et de lui donner de la force. Il trouve qu'il ne suffit pas de donner aux villes et campagnes le droit de représentation; il voudrait que le peuple choisit immédiatement ses représentants; il voudrait que la moitié des grands conseils fussent choisis par le grand conseil parmi les patriciens, et l'autre, non pas par le peuple, mais par un corps électoral qui prendrait la moitié de son choix exclusivement dans les patriciens et l'autre moitié où il voudrait.

Je ne pouvais pas me confier entièrement à cet homme, parce qu'il y avait des nuances entre ses opinions et ma politique, bien que son système soit aussi que la nouvelle Suisse doit rendre hommage à l'ancienne, et que la politique de la Suisse soit régie et dirigée par cette dernière.....

Aujourd'hui, 18, j'ai été présenté à M. le comte russe Golowokin, homme très-instruit, qui paraît prendre beaucoup d'intérêt

(1) Talleyrand, ancien archevêque, ministre de France au Congrès, était boiteux, comme on sait.

(2) Le député de Porrentruy.

à la Suisse. Nous avons raisonné sur la position ; je lui ai indiqué que la difficulté qui avait entravé les affaires de la Suisse était la protection spéciale que la Russie avait accordée aux révolutionnaires, qui ne tiraient leur force que de cette protection. Il m'a répondu que l'empereur de Russie avait été obligé, dans ce moment, de se prononcer fortement pour détruire l'impression fâcheuse qu'avaient faite les principes de Senft ; qu'on pouvait se prononcer fortement dans des circonstances urgentes, et en revenir en d'autres. Je lui parlai de notre séance avec les commissaires, et je lui dis mon principe. Il me répondit qu'il n'était certainement pas dans l'intention des puissances d'agir autrement que par conciliation, qu'on pouvait bien avoir quelque chose de décidé sur le tapis, mais qu'ostensiblement on n'emploierait jamais un coup d'autorité. En général, comme il en est convenu lui-même, on ne peut pas se faire une idée d'une coagulation de peuplades comme la nôtre, qui chacune représente un souverain et qui apporte dans la masse de la volonté nationale sa volonté particulière bien prononcée et adaptée à ses besoins, qui varient dans chaque canton.

Dans la conversation, on entra dans les détails sur nos demandes en général, et il me dit, lorsque je lui déclarai que nous ne voulions que la garantie de notre indépendance, de notre neutralité : « Pourquoi pas de votre organisation, de votre Constitution » centrale ? » Je lui répondis que dans ce cas on ne pourrait pas changer sa Constitution sans l'intervention du garant, ce qui serait attentatoire à l'honneur et à l'indépendance de la nation. — La missive que j'ai transmise à mon gouvernement indique le résultat de notre *comparaisance* en comité ministériel. — La divergence d'opinion dans la députation a occasionné une assemblée du comité, où le prince Metternich et Castlereagh, Canning et Capo d'Istria ont assisté. Mais ces derniers ayant émis des idées différentes, on les a invités à présenter chacun leur travail.

Le 50 Novembre, M. Zerleder a été convoqué dans le comité, où M. le Duc de Dahlberg a assisté pour la première fois au nom de la France. Cette *comparaisance* a eu lieu sur une démarche que nous avons faite auprès de Canning, à qui nous avons représenté que si la France, d'une manière ou d'une autre, n'intervenait pas dans la garantie que les puissances nous donneront, notre existence

politique ne serait pas consolidée. La France a promis à Zerleder de le soutenir dans ses prétentions sur l'Argovie, mais à condition que ce pays soit restitué à son propriétaire et que la France entrât en négociations, pour céder une partie du pays de Gex à Genève. — M. Zerleder, dans son mémoire, a déclaré au comité qu'il se contenterait de la rive droite de l'Aar, en Argovie, et qu'il avait reçu des instructions de son gouvernement pour consulter les ministres sur la Constitution à donner à Berne. — Il paraît que les ministres sont assez embarrassés et qu'ils ne savent pas comment ils doivent terminer le chef-d'œuvre qu'ils ont commencé en Suisse.

Ils craignent de laisser dans cette contrée des partis qui l'affaibliraient et donneraient à la France l'occasion de reprendre son influence. — Il paraît que si Berne avait réclamé une partie du canton de Vaud, on le lui aurait plus facilement accordé que l'Argovie. Messieurs de Genève patrigotent pour étendre leur territoire; en conséquence, comme ils voient que la France tient à l'entretien de la route du Simplon pour pouvoir y passer avec ses armées, l'ami Genève, qui y voit un intérêt pour son commerce, puisque la route de l'Italie s'étendrait jusqu'à leur capitale, voudrait que la centralité de la Suisse se chargeât de l'entretien de cette route. Mais cela ne peut pas convenir à la Suisse, qui tirera à la vérité un petit avantage de la conservation de la route du Simplon par la facilité du transport de ses productions. Mais cet avantage ne peut pas balancer le danger où se trouverait perpétuellement la Suisse de voir son territoire violé et la neutralité rompue, lorsqu'il importerait à la France de porter la guerre en Italie. — Genève n'envisage cela qu'en marchand, et ne s'embarrasse pas des conséquences politiques.

Le 2 décembre, je dinai chez M. Zerleder, qui avait invité un nommé Sartorius, homme d'esprit, savant et diplomate. Il nous fit un tableau peu édifiant des hommes qui travaillaient au Congrès, de leur peu de lumières, du rétrécissement de leur esprit. Il nous déclara surtout que les Anglais étaient nuls pour les connaissances du continent; qu'ils n'y entendaient rien, et son système était de former de l'Allemagne, à l'exclusion de l'Autriche et de la Prusse, avec le royaume de la Belgique, un Etat fédératif de souverains indépendants, sous la protection de l'Angleterre. Il appuyait son système sur le raisonnement suivant :



« La Prusse doit être reléguée derrière l'Oder et son roi être roi de Pologne; l'Autriche doit rester dans ses limites et n'avoir aucune influence en Allemagne, aussi longtemps que ces deux puissances, qui ne peuvent jamais être qu'en opposition, diviseront toujours les Allemands. On a longtemps envisagé son projet comme une chimère; mais il prétendait qu'on sentait aujourd'hui qu'il avait raison. Il nous dit que l'autre jour Laharpe, qui joue un rôle intéressant même dans l'affaire de la Saxe et de la Pologne, avait dit que le tyran du continent était abattu, mais qu'il en restait encore un aussi redoutable, celui des mers.

4 Le Congrès ressemble à un jeu de cartes; les distributeurs des cartes se sont trompés; ils redemandent les cartes, remèlent et redonnent. — L'Autriche joue un rôle plus fin et plus honorable que la France. Elle paraît comme Etat médiateur au milieu des joueurs, dont les cartes ont été mal mêlées; l'Angleterre l'assiste, et le tout ne se passe pas très loyalement. On ne peut pas prévoir quels seront les fruits d'une semaille aussi peu soignée. Genève tâche de s'agrandir; la France lui fait entrevoir la possibilité de réunir le pays de Gex. M. Heilmann <sup>(1)</sup>, de Bienne, se trouvait ces jours passés chez Laharpe qui l'engageait à se réunir à Delphi et compagnie pour former un canton. Il déclama contre la Diète et dit que c'était une assemblée méprisable. Qu'à présent que le jour de la solennisation du serment étant fixé au 3 janvier, notre affaire devait être décidée d'ici jusqu'à cette époque, que sinon il soulèverait les Vaudois et irait brûler ce nid de Berne; il s'exhala en paroles amères contre Reinhard qui n'avait pour but que son intérêt personnel, le désir de jouer un rôle et son canton de Zurich devant les yeux. La France paraissait disposée ces derniers jours à entrer en négociations et à échanger son territoire de Gex contre une partie du Porrentruy en faveur de la Suisse. Le roi y avait donné son consentement avec de certaines conditions, l'entretien de la route du Simplon par la centralité de la Suisse, la libre navigation sur le lac de Genève pour les Français et la restitution de l'Argovie

(1) Frédéric Heilmann, de Bienne, membre de la commission de régence nommée en 1815 par le Grand et Petit Conseil de la dite ville. — Il signa le 23 novembre 1815 l'acte de réunion du ci-devant Evêché de Bâle au canton de Berne. — (*Droit public de la Suisse*, I, p. 107 et 125.)

à Berne ; mais depuis 24 heures, le vent a changé, et la France montre de la répugnance à céder sur ce point. M. de Noailles avait déjà prévenu M. Zerleder sur ce changement d'avis et avait dit que M. Dahlberg s'était trop pressé d'énoncer son opinion et de publier son instruction au comité ; il paraissait aussi que la protection qu'accorde l'Angleterre à Genève a aussi rendu le ministère français moins facile à seconder les vues de la Suisse, en augmentant le territoire de Genève.

57 Le 11 décembre, nous convoquâmes les députés de la Valteline et les députés des ligues grisonnes pour tenter de les réunir soit sous le rapport politique, soit sous le rapport de la confiscation ; sur la demande qui fut faite aux Valtelinois : « Sous quelles conditions ils désireraient rentrer dans la Confédération suisse ? » Ils nous répondirent que cette proposition les étonnait, qu'ils s'envisageaient comme membres de la Lombardie, et qu'ils étaient venus pour porter à la Majesté d'Autriche le vœu de leurs commettants : de rester les sujets de l'Autriche, et qu'en conséquence la proposition que la députation suisse leur faisait était inattendue et qu'ils ne pouvaient pas y répondre. Ils déclarèrent que leur réunion avec la Suisse était plus difficile qu'autrefois, puisque sous l'ancien régime et pendant que la république de Venise subsistait, leur vallée pouvait, lorsque les marchés de la Lombardie lui étaient fermés, se pourvoir de sel et de graines par Venise ; mais ce pays étant réuni aujourd'hui à l'Autriche, leurs rapports avaient entièrement changé et que, dans le cas où leur pays fût réuni avec la Suisse, ils seraient exposés à manquer des denrées nécessaires, lorsqu'il plairait au gouvernement autrichien de fermer leurs frontières.

58 Lorsque nous vîmes que nous ne pouvions pas discuter cet objet politique, nous entamâmes le sujet de la confiscation ; là, ils déclarèrent que les réclamations des Grisons étaient justes, mais qu'elles ne pouvaient pas être dirigées contre les acquéreurs de ces biens qui, par un décret du gouvernement italien, avaient été déclarés nationaux et rendus, sous la protection de la loi, aux propriétaires d'aujourd'hui ; que la vallée en masse ne pouvait non plus être actionnée pour cet objet, vu que le résultat de ces ventes avait été versé dans le trésor public ; mais que c'était contre le gou-

vernement, qui seul avait profité de cette confiscation, qu'on devait recourir, que ce recours, sans doute, s'il était reconnu et accueilli par l'Autriche, augmenterait la dette du ci-devant royaume d'Italie; que la Valteline, comme partie intégrante, en serait chargée pour sa part, mais qu'elle ne s'opposerait jamais à contribuer à une charge aussi juste. Mais les Grisons ne l'entendent pas comme ça : ils prétendent que les réclamants doivent avoir la faculté d'attaquer le propriétaire des fonds confisqués, et à défaut de ça, celle de rechercher la vallée, parce qu'ils prévoient que, dans la liquidation de la dette nationale de la Lombardie, l'Autriche se chargerait difficilement de cette réclamation, et dans le cas même que la chose eût lieu, les Grisons seraient assignés sur les fonds publics qui leur causeraient une perte du double.

Aujourd'hui, 15, nous paraîtrons en Comité tous ensemble, et nous en attendons le résultat. L'Argovie a dit au Comité des puissances : « Nous ne laisserons pas détacher un pouce de notre territoire ; nous le défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » — On l'a cru, et les ministres, entre autres Castlereagh, ont dit à M. Zerleder : « On ne peut pas vous rendre l'Argovie sans verser du sang. » C'est ainsi que la fermeté, l'énergie d'un député en a imposé aux ministres.

Berne a poussé avec moins de fermeté; vacillant dans ses principes et dans la forme à fixer pour terminer les prétentions territoriales, il a décelé, lui, une faiblesse extrême, en demandant au Comité ses idées sur la révision de la Constitution de Berne. — Cet Etat connaît l'esprit de ses ressortissants, leurs vœux et leurs besoins; il sent l'impulsion de sa générosité, en doit examiner le degré, et il vient mendier auprès des étrangers leurs principes sur sa Constitution ! Cette manière de traiter les affaires a réjoui mes collègues, et Capo d'Istria et Canning, qui ont vu par ces démarches que le gouvernement de Berne est embarrassé dans son intérieur et, par conséquent, faible en comparaison de la conduite ferme du député d'Argovie. Ces hésitations ont sans doute déterminé la conduite que voulaient tenir les ministres qui, jusqu'à ce moment, avaient paru dans l'embarras. — La France n'appuie pas le système aristocratique dans le Comité; elle est charmée de voir qu'on a jeté de nouveau un brandon de discorde dans notre patrie, que

dans l'occasion elle peut en profiter, et même, s'il le faut, se donner le mérite d'appuyer ce pacte pour lui faire récupérer ses droits et propriétés, mais aussi pour établir son influence et son intervention. Mais elle veut négocier immédiatement avec la Suisse, pour se faire un mérite de ces concessions. M. le vicomte de Noailles a dit à M. Zerleder : « Qu'est-ce que c'est que ces Genevois? » nous ne voulons pas les agrandir. Tâchez de finir vos affaires; » s'il vous faut dans quelques années 10 à 12,000 hommes pour » mettre à l'ordre ces révolutionnaires, nous vous les donnerons. » Toute cette affaire du Congrès, vous la détruirez quand vous » voudrez. La guerre éclatera dans peu, et alors on pourra défaire » ce qu'on a fait. » Voilà la politique et l'intention des cabinets lorsqu'ils font des traités.

X. L'Autriche devrait prendre l'influence en Suisse; elle ne serait pas dangereuse, parce que son gouvernement est apathique, et que, dans le cas où elle voudrait abuser de son empire en Suisse, la France se réunirait à la Suisse pour s'y opposer; tandis que si la France s'empare de la Suisse par son influence, elle s'en emparera exclusivement, sans que l'Autriche fasse ce que la France ferait dans la première supposition. Il est douloureux de voir que l'Angleterre, la Prusse et la Russie, qui seraient des puissances très-innocentes à notre égard et très-bienveillantes, perdront leur influence, et que nous serons, par la tactique des ministres, abandonnés à la France.

---

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE *par une réunion d'instituteurs au collège cantonal.*  
Adopté par le Conseil de l'Instruction publique du canton de Vaud,  
pour servir à l'enseignement dans les collèges et les écoles. — Lausanne,  
1854; 1 vol. in-12.

Les nombreuses relations commerciales et politiques qui s'établissent entre toutes les parties du globe, ont donné à l'étude de la géographie une importance qu'elle n'avait pas jusqu'ici; mais elles ont aussi rendu bien plus

difficile la tâche de l'instituteur, obligé aujourd'hui de se tenir au courant des découvertes de la science et des changements qui surviennent à chaque instant dans la situation politique, morale et matérielle des différents peuples et états. Un ouvrage de géographie qui date d'une année, est déjà vieux, tant la civilisation marche vite et modifie rapidement nos sociétés modernes. Il n'est pas de branche dans l'enseignement qui réclame des soins aussi minutieux dans la confection des livres élémentaires; malheureusement la plupart de ceux qui paraissent en France sont bien loin de répondre à ces besoins nouveaux de l'éducation. Malte-Brun et Balbi sont à peu près les seules sources où vont puiser les auteurs des abrégés de géographie en usage dans les écoles, comme si depuis ces deux écrivains la science n'avait pas progressé et ne s'était pas enrichi des grands travaux dont s'honore principalement l'Allemagne. Aussi que d'erreurs dans ces manuels faits à la vapeur par des hommes peu initiés aux études géographiques! On peut en juger rien qu'à la manière dont les états de l'Europe sont traités dans certains ouvrages publiés à Paris: on y parle de la Suisse, qui est aux portes de la France, à peu près comme si elle était située aux antipodes ou qu'elle fût entourée d'une muraille de la Chine (1). Après cela, qu'y a-t-il d'étonnant que les journaux, surtout ceux de Paris, aient répandu et répandent encore les notions les plus fausses sur certains pays qu'il serait pourtant utile de bien connaître, comme la Turquie et la Russie?

Certainement cette ignorance des premiers éléments de la géographie n'existerait pas, si les jeunes gens qui étudient dans les écoles avaient entre les mains des manuels rédigés aussi consciencieusement que l'*Abrégé de Géographie* dont nous allons parler.

Cet abrégé, publié il y a quelques mois par les instituteurs du collège cantonal de Lausanne, se distingue très-avantageusement de la plupart des ouvrages élémentaires qui paraissent en France sur cette matière. Les auteurs ont su réunir, dans le cadre assez restreint d'un petit volume in-12 de 256 pages, les faits les plus intéressants et les plus utiles de la géographie physique et politique et de l'ethnographie. Une méthode simple et sûre, la clarté et la sobriété des détails: voilà les qualités qui rendent cet ouvrage très-propre à l'enseignement.

Après avoir donné dans une introduction de 30 pages les principales généralités sur la géographie, les auteurs de l'*Abrégé* examinent successi-

(1) Selon l'un (Lévi), Genève est la capitale de la Suisse; un autre, Rienzi, fait remonter la Sarine vers sa source (Dictionnaire de Géographie); pour Balbi, la Suisse n'a pas subi de changements politiques depuis 1815 et son *Abrégé de Géographie* s'obstine à compter un certain nombre de cantons qui n'ont pas cessé d'avoir un gouvernement aristocratique; enfin, suivant le *Nouveau Cours de Géographie moderne et de Géographie ancienne comparées*, par M.M. Queyras et Maritan, 2<sup>me</sup> édition, 1840, « le chef de la république suisse, ou président de la Diète, prend le nom de *Landamann*. Les actes de la Diète s'appellent *vorort*. » Les mêmes niaiseries se trouvent dans l'*Abrégé de Géographie moderne* de Lefranc. Et tels étaient les livres classiques que l'on mettait entre les mains des élèves de certain collège renommé!

vement, sous le double rapport physique et politique, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie, l'Amérique, l'Europe et la Suisse. Cette division nous paraît préférable à celle qui est suivie dans la plupart des livres élémentaires de géographie.

Quoiqu'il soit plus rationnel de présenter le relief d'un continent avant ses fleuves, les auteurs de l'*Abrégé* ont suivi un ordre inverse pour l'avantage de l'enseignement; comme ils le font remarquer, les fleuves sont plus faciles à trouver sur la carte que les montagnes, et ils servent à marquer la place de celles-ci. C'est là une heureuse innovation dont les instituteurs peuvent attendre les meilleurs résultats.

Par l'emploi de différents caractères typographiques, l'*Abrégé* peut se diviser en deux cours gradués et progressifs. « La portion de l'ouvrage imprimée en grands caractères est l'objet d'un premier cours, dans la matière duquel MM. les instituteurs pourront encore choisir ce qu'il convient de donner à de très-jeunes élèves. Les détails présentés en petit texte servent de complément à la première partie, et forment avec celle-ci le cours entier destiné aux élèves d'un âge plus avancé. »

Les auteurs de l'*Abrégé* ont profité avec mesure et choix des nouveaux travaux de la science, et l'ouvrage est en général au courant des découvertes les plus récentes et des principaux changements opérés dans les différents états pendant ces dernières années.

Nous devons cependant signaler sous ce rapport quelques-unes des erreurs qui se sont glissées dans l'*Abrégé*, mais qu'il sera facile de faire disparaître dans une nouvelle édition.

Page 60. C'est à tort que l'*Abrégé* indique un royaume de *Hérat* parmi les états Afghans. Ce royaume a été incorporé à la Perse en 1852. — Page 104. Les possessions danoises sur la Côte d'Or en Afrique ont été vendues à l'Angleterre en 1850. — Page 156. L'empire de *Haiti* ne comprend pas toute l'île de ce nom, comme le prétend l'*Abrégé*. La partie espagnole ou orientale forme la république de *St-Domingue*, que le charivarique empereur Soulouque a vainement tenté de soumettre. — Page 167. La Confédération de *Guatemala* a cessé d'exister; l'Amérique centrale forme aujourd'hui cinq états indépendants: ce sont les républiques de *Guatemala*, *Salvador*, *Nicaragua*, *Honduras* et *Costa-Rica*. — Page 166. Le Mexique n'a pas cessé d'être une confédération. — Page 191. Les Albanais n'appartiennent pas à la race grecque; ils forment, sous le nom de *Skypetars* ou *Arnautés*, une branche particulière de la grande race indo-germanique. — Page 199. La Confédération germanique ne comprend plus que trente-cinq états, et non pas quarante, comme le dit l'*Abrégé*: les deux principautés de *Hohenzollern* ont été incorporées à la Prusse en 1850, le duché d'*Anhalt-Köthen* a été réuni à *Anhalt-Dessau*, et depuis 1848 la principauté de *Reuss-Lobenstein-Ebersdorf* fait partie de *Reuss-Schleiz*. — Page 206. Il n'est pas exact de dire qu'il n'y ait en Allemagne qu'une seule race, les *Allemands*. On compte près de 7 millions de *Slaves* dans les provinces de l'Autriche et de la Prusse qui font partie de la Confédération germanique.

— Page 208. L'ancienne division territoriale de l'empire d'Autriche a été complètement modifiée en 1850, à la suite de la guerre de Hongrie. Aujourd'hui la monarchie autrichienne comprend 21 provinces (*Kronländer*), dont voici les noms : la Basse-Autriche, la Haute-Autriche, le duché de Salzbourg, le comté du Tyrol, le duché de Styrie, le duché de Carinthie, le duché de Carniole, le Littoral illyrien, le royaume de Bohême, le margraviat de Moravie, le duché de Silésie, le royaume de Gallicie, le duché de Boukovine, le royaume de Hongrie, la principauté de Transylvanie, la Vaïvodie de Serbie et Banat de Temesch, les royaumes de Slavonie et de Croatie, les Confins militaires, le royaume de Dalmatie, la Vénétie et enfin la Lombardie. — Page 211. La population de l'empire d'Autriche, d'après les races, est aussi indiquée d'une manière inexacte. En 1850 on comptait dans l'empire : 8 millions d'Allemands, 15,200,000 Slaves (Tchèques, Polonais, Ruthènes, Slovènes, Croates et Serbes), 5,500,000 Italiens, 2,700,000 Valaques, 5,400,000 Magyars, 750,000 Juifs, 100,000 Zigueunes, etc.— Page 211. Le lac de Hurlem n'existe plus que dans les géographies; son dessèchement était achevé en juillet 1852. — Page 219. Il est à remarquer que le commerce de Liverpool dépasse aujourd'hui celui de Londres; en 1852, les exportations de Liverpool s'élevaient à 875 millions de francs, la moitié environ de toutes les exportations du Royaume-Uni et deux fois et demi celles de Londres. *L'Annuaire des Deux-Mondes* de 1851-52, excellente source que devraient consulter les auteurs de manuels de géographie, range comme suit les ports anglais d'après leur importance : Liverpool, Londres, Hull, Glasgow, Southampton, Newcastle, Leith, Bristol, Greenoch, Cork, Belfast, Dublin. — Liverpool et New-York, qui ont chacune une population de 500,000 hommes, sont aujourd'hui les deux premiers ports de commerce du monde entier. — La population de la Turquie d'Europe, évaluée à 12 millions (page 193), est réellement de 15 ½ millions d'âmes, d'après le recensement officiel de 1844 (1). Le nombre des Turcs (page 232) est de 1,100,000 âmes, outre 230,000 Tatars.

C. AYER.

(1) Voyez ce recensement dans *l'Emulation* de 1853, livraison d'octobre, page 297.

---

## POÉSIE.

### LORD SLEEPY.

J'ai vingt-cinq ans, je suis beau, gentilhomme,  
J'ai de l'argent, des femmes, des amis,  
J'ai voyagé, j'ai vu Paris et Rome,  
Et l'Orient et ses belles houris.

Je vais au bal, au théâtre, à la bourse,  
Et dans l'été, mon rustique château  
Me donne encor l'agréable ressource  
De courtiser les filles du hameau.

Pour être heureux que me faut-il sur terre ?  
J'ai tout vraiment, il ne me manque rien ;  
Indépendant, riche et célibataire,  
Mon seul travail est de manger mon bien.

Mais je m'ennuie au sein de ma richesse ;  
Je suis morose à force de plaisir,  
Et je regrette au sortir de l'ivresse  
Que le bon vin ne fasse pas mourir.

J'ai tout tenté pour narguer la fortune,  
Couru le monde et sur terre et sur mer,  
Et je ferais un voyage à la lune,  
Si l'on n'était emprisonné dans l'air.

Tous mes chevaux, étalons indomptables,  
N'ont pas encor pu me casser un bras,  
Et vingt duels, de chances détestables,  
Ont toujours mis mon adversaire à bas.

Que faire donc, en ce monde où j'habite,  
Pour rencontrer quelque chose de neuf ?  
Me marier ou devenir hermite,  
Soldat de Naples ou bien de Pio Neuf ?

Le suicide est chose trop vulgaire ;  
Je n'en veux pas, on en voit tous les jours ;  
Ecrire en vers ! O la méchante affaire  
Qu'il faut laisser aux pédants troubadours !

Baste, tant pis ! puisqu'aussi bien l'on nie  
Qu'on puisse avoir ici-bas le bonheur,  
Allons finir la nuit chez Eugénie,  
Le verre en main et la mort dans le cœur.

J.-A. VERCHÈRE.





GENTIL ROSSIGNOL.

Ah! si dans la feuillée  
J'entends du rossignol  
La romance effeuillée,  
Mon âme émerveillée  
Vers les cieux prend son vol!

Oubliant cette vie,  
Triste réalité,  
Elle gagne, ravie,  
La hauteur infinie  
De l'air inhabité.

Elle plane en silence  
Dans l'azur étoilé,  
Voyant l'espace immense  
Dans lequel se balance  
Notre globe voilé.

Elle se sent mieux vivre  
Près de son Créateur.  
Nul mal ne l'y peut suivre;  
C'est là qu'elle s'enivre  
D'amour et de bonheur!

Et si haut elle oublie  
Qu'il fait sombre ici-bas,  
Que pour elle la vie  
A sa coupe de lie  
Qu'elle ne fuira pas.

La poésie intime,  
Qui souffle dans mon cœur,  
Me berce et me ranime;  
Mon aile sur l'abîme  
Va s'ouvrir sans terreur.

Si je reprends la pente  
De la réalité,  
Ma démarche est bien lente :  
C'est ton gosier qui chante,  
Rossignol enchanté!

J. STERROZ.

---

SONNET.

---

*A Corinne. — Dimanche matin.*

Voici l'heure si belle où la splendide aurore  
De brillantes couleurs revient parer les cieus ;  
Le soleil réjouit les montagnes qu'il dore,  
Mais la nuit règne encore en mon cœur soucieux!

Dans la ville on entend chanter l'airain sonore ;  
Aux murs sacrés chacun se rend d'un pied joyeux ;  
L'encens monte partout vers le Dieu qu'on adore,  
Et ce n'est point à lui que j'adresse mes vœux!

Mon cœur ne fut jamais stérile à la prière :  
Pourquoi ne pas t'offrir mon hommage sincère,  
O maître tout-puissant qui créas l'univers ?

Pardonne, si je laisse à d'autres tes louanges ;  
C'est toujours ta bonté que je loue en mes vers,  
Lorsque ma faible voix célèbre un de tes anges.

P. SCIOBÉRET.

## NOTICE SUR M. PERROTET,

NATURALISTE FRIBOURGEOIS.

(Suite.)

M. Perrotet voyage et raconte en vrai naturaliste. Sans négliger complètement ce qui concerne la société humaine, il est toujours pressé de tourner ses regards vers la végétation. L'intérêt qu'il porte aux lieux qu'il a visités se mesure bien moins au degré d'aisance et de civilisation des habitants qu'au nombre et à la taille des végétaux. La première chose qu'il demande à voir, ce sont les jardins; ses premières courses se font dans les terres cultivées environnantes. Son premier soin est de s'enquérir des moyens de pénétrer dans l'intérieur des terres; son plus grand souci est de faire transporter sa moisson. Son compagnon inséparable est sa boîte de fer-blanc. Son premier mouvement d'admiration est pour les grands arbres, pour les forêts touffues, pour les belles récoltes, pour les belles fleurs; sa joie, c'est la rencontre d'une plante nouvelle, son regret, c'est de ne pouvoir l'emporter avec lui. Intrépide comme un chasseur de chamois, il affronte le danger, il pénètre quelquefois dans les forêts infestées de bêtes fauves ou de sauvages Malais. Que la montagne soit escarpée, sans chemin, sillonnée de torrents, que les naturels du pays qu'il a pris pour guide éprouvent de la répugnance à le suivre; peu lui importe, pourvu qu'il conserve l'espoir d'enrichir sa collection. Plus d'une fois sa vie est menacée par la flèche et le poignard de l'insulaire ou par la corne du buffle; plus d'une fois son ardeur l'a égaré dans les profondeurs de la forêt ou le dédale de la caverne naturelle. Ces situations critiques l'émeuvent relativement peu et ne l'absorbent jamais tout entier. Tandis que d'un œil il veille à son salut, de l'autre il savoure la beauté d'un arbre, d'une feuille, d'une fleur; d'une main il arme froidement son fusil, de l'autre il reçoit avec émotion le présent de la nature puissante des tropiques. Aussitôt que le péril est éloigné, il n'y pense plus que pour regretter la perturbation qu'il

a apportée dans ses recherches. Le calme avec lequel il raconte toutes ces choses donne à son récit un charme tout particulier. Loin de chercher à intéresser le lecteur par le tableau de situations tragiques ou de fortes émotions, il laisse parler les faits qu'il expose dans toute leur simplicité. On s'aperçoit à tout instant que l'aventure n'est pas son élément, et que, s'il s'y arrête, il s'en sert comme d'une espèce d'assaisonnement pour la nourriture plus solide de la science.

Souvent aussi il paie un tribut de reconnaissance à l'hospitalité et à la bienveillance, mais les services qu'il apprécie le plus sont moins ceux qui avaient pour but de lui épargner des souffrances ou des fatigues que ceux qui tendaient à rendre ses recherches plus fructueuses. Son goût, comme on le voit, lui faisait tout rapporter dè près ou de loin à l'intérêt des sciences naturelles. Il n'a pas jusqu'à ses descriptions de Java, Manille, qui ne portent ce caractère. Il s'arrête de préférence à considérer le côté par lequel l'homme tient de plus près à la nature, ses occupations, ses industries, ses ressources, ses plaisirs, sa nourriture, son séjour. Rarement il parle de ses dispositions intellectuelles, morales et religieuses, sur lesquelles le monde extérieur n'exerce d'influence que d'une manière latente. N'est-il pas naturel d'attribuer cette regrettable lacune dans ses observations à une lacune analogue dans sa première éducation? Si les études littéraires ne sont pas venues éveiller ces instincts de l'âme qui répondent aux formes de la nature, la philosophie ne lui a pas appris comment le monde extérieur fait naître dans notre esprit les divers états dans lesquels il se trouve, et comment, à leur tour, les dispositions de notre âme modifient à nos yeux la physionomie du monde extérieur. Chez lui, le savant fait taire l'homme; c'est le savant qui observe, le savant qui juge, le savant qui est ému. La direction purement scientifique imprimée à son talent ôte à ses descriptions de végétaux ce parfum de poésie qui les rend plus vraies en les rendant moins exactes, et qui grave l'image des objets par l'impression que ferait leur présence. Il est plus soucieux de déterminer la famille, la tribu, le genre, l'espèce, la variété à laquelle appartient une plante, la place qu'elle occupe dans l'espace et l'usage qu'on en fait dans les habitations, que d'en étudier le port et la physionomie. Toujours entraîné vers l'analyse,

son regard embrasse rarement une grande étendue à la fois ; rarement sa plume cherche à retracer les impressions de gaité, de tristesse, de majesté, de variété, de monotonie, que font éprouver les tableaux, et surtout les tableaux naturels, quand ils sont vus d'une certaine distance. Les paysages ne viennent point par la puissance du souvenir et de l'imagination se grouper dans son esprit pour y produire une impression douce ou profonde ; on pourrait citer cependant une comparaison plutôt indiquée qu'exprimée entre le lac de Genève et le lac de la *Lagouna*, dans l'île de Luçon.

Malgré les graves lacunes que je viens de signaler, je ne crains pas de dire que la relation de M. Perrotet est en son genre une des plus instructives que nous possédions. Il se sépare nettement de cette foule de voyageurs vulgaires qui ne voient dans leurs courses que des scènes plus ou moins divertissantes, ne considèrent les différences de climats, d'aspects et de mœurs que comme des changements de costumes et de décors, ne recueillent que l'accidentel, le saillant ou le ridicule, et ne racontent que pour poser. M. Perrotet poursuit un but plus noble ; c'est la nature qu'il vient étudier dans les formes particulières à la zone torride ; c'est vers la nature qu'il dirige sans cesse nos regards, et s'il parle de lui-même, c'est encore pour nous associer à ses recherches sur la nature. Avec les végétaux, il nous fait connaître le climat et le sol. Les caractères de ces trois leviers, par lesquels la nature agit sur l'homme et les animaux, en déterminent les formes, les couleurs, la taille, la force, et jusqu'à un certain point, les instincts et les mœurs. Rien donc n'est plus propre à nous donner une idée juste d'un pays. Il est seulement à regretter que la forme scientifique de son exposition la rende peu accessible au commun des lecteurs. Encore, rencontre-t-on dans ses écrits tels qu'ils sont un grand nombre d'aperçus très-intéressants pour tout le monde. Il suffirait de les grouper pour former une espèce de mosaïque aussi brillante que variée. Ici, c'est le nègre qui se glisse jusqu'à une hauteur prodigieuse le long du stipe élancé du palmier pour y faire sa vendange. Là c'est le baobab, ce géant de la végétation qui abrite un amas de huttes en forme de grandes ruches coniques, et défie le fameux platane de Lycie, dont parle Pline ; c'est l'Africain qui sème son mil à peu près comme l'Européen sème ses haricots et le défend contre les moineaux en l'enveloppant

de feuilles sèches. Ailleurs, c'est le Malais qui, pour teindre ses étoffes et préparer son bétel, dégage de son enveloppe filandreuse l'amande qu'il vient de cueillir sur l'*Arec*, arbre remarquable par son chou entouré de gaines protectrices, par ses fleurs disposées en panicules comme celles de l'avoine, par ses fruits qui, sauf la belle couleur orange, rappellent assez les œufs de poule, et surtout par les impressions annulaires très-saillantes que les feuilles, en tombant, laissent sur sa tige. Ce sont les habitations placées sur le sol ou sur des pieux comme des pigeonniers, dont la cloison, la toiture, les meubles, les ustensiles, tout est en bois du gigantesque roseau qu'on appelle bambou. C'est encore la belle fleur papillonacée comme celle du pois, de l'*Aeschinome grandiflora* que les Javanais mangent en salade ou consomment en infusion. Sur les côtes de Luçon, c'est le *Bromélia pigna*, dont les feuilles donnent une filasse très-forte que l'on convertit en toile d'une grande finesse. Dans l'île de Mindanao, c'est l'amande du bel arbre appelé *butonica*, qui, coupé par tranches et jeté à la mer, enivre le poisson et le livre sans défense au filet du pêcheur. C'est aussi le *Calamus rotang*, dont la tige, épaisse d'un pouce environ, s'élance jusqu'à 200 pieds de hauteur; c'est le *figuier d'Inde*, avec ses racines adventives qui partent des branches et rattachent au sol toutes les parties de l'arbre; c'est la *bignonia*, avec ses magnifiques fleurs étalant des rebords d'une grâce inimitable; c'est le bel arbre appelé *Sterculea foetida*, aux fleurs semblables à celles de la mauve, aux feuilles puantes, aux fruits rappelant ceux du chêne; c'est la plante sarmenteuse dont l'écorce, rendue aromatique, parvient jusque dans nos climats, assaisonner, sous le nom de vanille, les mets que n'assaisonne pas la faim; c'est l'*Erythrina spinosissima*, tuteur naturel du *piper betel*, dont les Indiens des Philippines mâchent la feuille, mêlée de noix d'*Arec* ou de graisse avec un peu de chaux. Mais je ne m'arrêterais pas si je voulais passer en revue tous les représentants de la végétation équatoriale avec lesquels notre botaniste nous fait faire connaissance. D'ailleurs, ce serait entreprendre un travail au-dessus de mes forces. Je crains déjà bien d'avoir enfreint ce précepte d'Horace :

« Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam  
» Viribus.... »

Si j'ai péché contre la règle, vous me le pardonnerez en vue de la bonne intention qui m'anime. J'ai voulu, sans vous condamner à lire plusieurs centaines de pages in-8°, vous faire participer dans une certaine mesure à la jouissance que m'a procurée un voyage en pensée dans les régions tropicales, sous les auspices de la botanique. Si vous en désirez davantage, lisez les écrits de M. Perrotet, et surtout faites en sorte d'avoir sous les yeux les plantes dont il a doté le jardin du roi, et qui de là sont peut-être venues s'installer dans votre parterre, dans votre serre-chaude, sur votre fenêtre. Pour moi, j'en ai déjà dit peut-être plus qu'il ne convient à un homme étranger à la science et qui n'a jamais reçu le baptême des tropiques. Cependant, je me résoudrais volontiers à passer pour un bavard impertinent, si je pouvais réussir à vous faire partager mon estime pour l'homme de mérite qui n'a pas su ou plutôt n'a pas voulu briller dans le monde scientifique, mais qui a su rendre de très-grands services. N'aurait-il fait autre chose que de prouver que la colonisation du Sénégal est impossible, ne serait-ce pas déjà épargner au gouvernement et aux particuliers des dépenses énormes et des échecs douloureux? Et quelle influence ne doit pas avoir pour les colonies l'implantation de végétaux exotiques propres à devenir le soutien et la richesse des habitants? Pour civiliser l'homme, il faut commencer par civiliser la nature. On ne pourrait calculer toute l'influence qu'exerça sur le développement des peuples l'implantation dans nos régions tempérées du cerisier d'Anatolie, du pêcher et du noyer de l'Ilan, de la vigne des pays méditerranéens, dans l'antiquité; du mûrier blanc au moyen-âge; de la pomme de terre, du tabac et des herbes artificielles dans les temps modernes. L'introduction de cultures exotiques chez les insulaires des tropiques est très-propre à les attacher au sol, à les fixer dans des demeures permanentes, à les réunir en société.

Si les plantes alimentaires sont les appuis des civilisations naissantes, les arbres et les plantes de pur agrément sont de grands bienfaits pour les civilisations avancées. Avez-vous bien réfléchi à quel degré le marronnier d'Inde, le peuplier d'Italie, l'acacia africain peuvent assainir l'air trop concentré des villes populeuses, et à quel degré leur ombre hospitalière adoucit les mœurs en augmentant le bien-être? Avez-vous pensé à l'influence que peut

avoir sur votre humeur et sur votre caractère cette chétive plante que vous soignez sur votre croisée, à laquelle vous vous attachez comme à un être sensible, et qui, en revanche, sourit à vos soins, s'épanouit comme par reconnaissance, égaie votre solitude, charme vos loisirs? Pourriez-vous affirmer que votre familiarité avec les fleurs de nos jardins ne soit pas un peu la cause aussi bien que l'effet de cette délicatesse de goût dont vous êtes à bon droit si jalouses? On a bien raison de dire : « Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. » Voulez-vous rencontrer la politesse, l'amabilité, des goûts purs et simples, cherchez-les parmi les fleurs. N'avez-vous jamais remarqué que dans une ville les soins accordés aux fleurs donnent la mesure des soins voués aux arts qui ornent l'esprit? En somme, je crois que vous faites, comme moi, plus de cas de ces obscurs fleuristes qui ont placé dans votre appartement la calla, le fuschsia, le cactus, le musc, l'héliotrope et le serpentín, que ces conquérants qui, pour satisfaire leur ambition, n'ont pas craint de verser le sang des peuples.

Outre ces services rendus à l'humanité en général, M. Perrotet en a rendu de particuliers à la science. Les observations qu'il a recueillies et les végétaux qu'il a réunis sont des matériaux précieux pour l'éclaircissement de questions importantes. Grâce à ses travaux et à ceux d'autres savants, on a constaté l'existence de lois remarquables dans la distribution des végétaux sur la surface du globe; on a reconnu par exemple que des familles, telles que les malvacées, les fougères, les boraginiers qui, dans nos climats, ne renferment que des espèces herbacées, sont représentées sous les tropiques par des arbres de haute futaie; qu'à mesure qu'on s'éloigne des pôles et qu'on se rapproche du niveau de la mer, la végétation devient à la fois plus variée et plus puissante; que dans chaque région dominant certaines familles, par exemple les mousses et le bouleau dans les régions boréales, les ombellifères, les crucifères, les graminées et les conifères dans nos climats tempérés, les fougères et les palmiers sous l'équateur. On a reconnu de plus que la végétation conserve son caractère équatorial plus longtemps dans l'hémisphère sud que dans le nôtre; que les foliacés atteignent leur plus grand développement dans les *musacées* sous les tro-



piques, et leur rétrécissement le plus considérable dans les conifères des régions tempérées et boréales.

A côté de ces problèmes résolus en partie se placent d'autres problèmes dont la solution exigeant une plus grande somme de faits, présente de bien plus grandes difficultés. Par exemple, il est du plus haut intérêt de savoir si les plantes sont douées de sensibilité, comme semble le prouver le mouvement convulsif de la *sensitive* et le mouvement perpétuel caché sous une apparente immobilité dans l'organisme végétal, ainsi que de connaître l'influence que ce fait, une fois reconnu, peut exercer sur la culture, l'acclimatation, le perfectionnement et la dégénérescence des végétaux. Souvent les faits généraux se révèlent à nous sous l'apparence de faits particuliers ou même individuels, parce que nous ne les découvrons au premier abord que là où ils se manifestent de la manière la plus saillante; leur caractère de généralité ne se découvre que par de longues recherches, basées sur des expériences nombreuses faites sur différentes classes d'individus et souvent aussi par l'emploi d'instruments perfectionnés. L'ambre jaune nous a fait connaître l'électricité... Qui sait si une humble plante n'est pas destinée à nous éclairer sur le magnétisme organique?

La question de l'influence du Sahara sur la température de l'Europe n'est certes pas non plus sans importance. On croit déjà être en droit d'affirmer que les glaciers ont couvert le plateau suisse jusqu'au moment où le désert est sorti du sein des eaux. Ne serait-ce pas de ce côté qu'il faudrait aller chercher la cause de l'accroissement actuel des glaciers? Les sables du Sahara ne subiraient-ils pas une transformation lente qui leur enlèverait la propriété de réfléchir la chaleur et de réchauffer l'Europe occidentale par les vents du midi? L'analogie pourrait le faire supposer, car un voyageur moderne, M. Parrot, rapporte que les sables de la Tartarie se recouvrent souvent d'une couche de *lichen comestible* qui, en se desséchant, dépose sur le sol une couche légère de débris. Ce cryptogame paraît être destiné à préparer la voie à la production de végétaux plus parfaits. Ne peut-on pas supposer l'existence d'un agent analogue dans le Sahara? La Sénégambie, dont les plaines salées à la surface trahissent un séjour sous-marin, ne serait-elle pas une conquête de la nature vivante sur la nature morte du désert?

D'un autre côté, la disparition de quelques espèces d'animaux et de végétaux dans les plaines du Sénégal, rapprochée de l'accroissement successif des glaciers n'accuserait-elle pas une modification dans la direction des vents brûlants du désert? Voilà, certes, des questions bien vastes et qu'il ne m'appartient guère de poser. Mais je veux faire sentir que ceux qui élèvent l'édifice de la science ne sont pas seulement ceux qui en posent les bases et en tracent le plan, mais aussi ces ouvriers habiles et laborieux qui, s'associant à leur pensée, leur mettent sous la main les matériaux déjà tout préparés. Que serait devenue la science des Buffon, des Linnée, des Candolle, des Cuvier, des Blumenbach, sans ces collections où leur génie pouvait puiser des aliments appropriés à sa nature?

Pour être juste, il faut donc reconnaître que M. Perrotet mérite une place distinguée dans le monde scientifique. Réjouissons-nous, sans en être trop fiers, de ce que notre petit canton a pu apporter aussi sa pierre au bel édifice de la science moderne. Disons, pour finir, que si Paris est un centre de lumières, c'est surtout un centre absorbant, et que notre petit pays n'est pas celui qui a le moins contribué à l'alimenter. Ce n'est pas en vain que la nature a jeté sur notre sol ces hautes montagnes, ces lacs bleuâtres, ces collines boisées, ces ruisseaux, ces prairies et ces champs fertiles; c'est pour attirer nos regards et nous inviter à nourrir notre esprit du spectacle de sa beauté et de l'étude de ses lois. Elle ne nous a pas non plus refusé les dispositions intellectuelles; les succès de MM. Agassiz et Perrotet en sont une preuve suffisante. Les moyens ne nous manquent pas pour conquérir une place honorable dans l'histoire de la civilisation contemporaine; il ne faut que du travail, du courage et de la persévérance pour les mettre à profit.

PLACIDE BISE.



## SOUVENIRS DU CONGRÈS DE VIENNE,

PAR M. JEAN DE MONTENACH,

SECOND DÉPUTÉ DE LA SUISSE A CE CONGRÈS.

(Suite.)

79. Aujourd'hui, 5 janvier 1815, nous avons demandé au ministre de France ce que ferait cette puissance pour le cas où Berne et d'autres cantons.<sup>(1)</sup> refuseraient d'accepter les décisions du congrès favorables aux cantons révolutionnés et se sépareraient de la Confédération? La France consentirait-elle à former une alliance avec la fraction séparée? Dahlberg a répondu : « Peut-être bien ; mais » dans ce cas on ne stipulerait que la garantie du territoire des » cantons, tels qu'ils se trouveraient dans le moment ; on ne garantirait pas le pays qu'on pouvait reconquérir. Mais dans tous les » cas, la France n'entreprendrait pas une intrigue, ni en Suisse ni » ailleurs ; elle désire franchement le repos et la tranquillité de » tous les pays. »

80. Il paraît que Laharpe a appris que Monsieur de France<sup>(2)</sup> protégeait l'ancienne Suisse, et il en était outré. Wieland et Reinhard craignent qu'en adoptant mon principe pour la forme de décision des affaires de la Suisse, on ne perde un temps infini à discuter, que le temps du Congrès se passe et que la Suisse ne reste dans l'état désorganisé où elle se trouve. J'oppose la négative et je dis qu'il sera toujours assez temps de provoquer un acte de médiation, lorsque l'énoncé de l'opinion des puissances sera resté sans effet et que la Suisse l'aurait rejeté, mais qu'en attendant, l'honneur national aurait été sauvé. Nous sommes placés entre deux écueils, de nous trouver à la merci de l'Autriche ou de la France. Après avoir perdu la bienveillance de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre, puissances inoffensives et purement bienveillantes, si nous avons la

(1) C'est-à-dire les cantons aristocratiques, Fribourg, Soleure et Lucerne.

(Note de la Réd.)

(2) C'est-à-dire le comte d'Artois.

garantie de ces puissances, nous sommes forts ; si nous ne dépendons que des deux , qui nous répond qu'ils ne s'accorderaient pas pour nous croquer.

Dahlberg a dit au landammann Reinhard : Je vous conseille d'en finir , car je vous préviens que si nous nous brouillons avec la Russie ou l'Allemagne, nous nous parlerons différemment que nous le faisons aujourd'hui : ils concluent , a ajouté Reinhard , dans le sens des Bernois. On craint infiniment les lenteurs de notre part. Nous n'avons pas de président dans notre comité. Ils sont tous égaux , tant la jalousie est extrême. La Russie, par Capo d'Istria, s'est emparée de l'affaire, et on la lui a abandonnée.

Les envoyés suisses sont de nouveau en divergence. Reinhard voudrait que les puissances ordonnassent et fissent un acte de médiation. Moi et Wieland , qui a été entraîné par ma première démarche, ainsi que le comité, pensons que la forme doit être honorable pour la Suisse. Nous demandons la Valteline , en dépit des grimaces de l'Autriche.

M. Zerleder , conversant avec Dahlberg , lui a dit : « Hé bien, » vous nous voulez du bien ; qu'exigez-vous de nous en échange » de votre bienveillance ; Du moins nous ne vous accorderons pas » des soldats autant que vous voudrez et à vos dépens ; nous n'en » trerons pas comme du passé dans votre système et commerce, » et nous ne voulons plus trembler à l'aspect d'un général ou ministre français. « *Hé ! pourquoi pas ?* » répondit-il ; *vous étiez bien, » on ne se mêlait pas de votre intérieur.* » Depuis ce dialogue, l'amateur bat froid avec Zerleder. Ce dernier a dit à Reinhard : « Vous concevrez facilement que la France ne cherche qu'à brouiller » nos affaires ; elle croyait que la légation suisse se mettrait sous » sa protection et qu'elle pourrait nous diriger ; mais elle s'est » trompée. » Puis, passant à la question du régime aristocratique, « il a dit : Le patriciat paraît être pernicieux à un état, quand il » devient exclusif. Considérez la république de Gènes ; elle a disparu. » J'ai parlé à un patricien de Gènes ; il me dit qu'il y avait encore » des familles patriciennes dans cette ville, mais qu'elles avaient » dégénéré : les unes se sont appauvries, et n'ont pas su par » leur activité et industrie s'assurer l'aisance que leur procuraient, » sous la république, l'oisiveté et l'assurance d'occuper des

» places lucratives ; qu'en général il n'y avait parmi eux point  
» d'homme de tête, encore moins la vertu si nécessaire pour  
» une république. Il en est de même de l'ancienne république  
» de Venise. Elle est tombée sous la volonté de Napoléon et de  
» l'Autriche en poussière, sans réaction ni résistance. Elle n'a pu  
» profiter des circonstances de l'année 1814, où les patriciens de  
» Venise, s'ils avaient eu un esprit public, du caractère et de l'é-  
» nergie, s'ils avaient pu compter sur le souvenir de leur peuple,  
» auraient pu s'entendre avec les chefs de la coalition dirigée contre  
» Napoléon, leur promettre des mouvements insurrectionnels, et,  
» par là, recevoir la promesse d'être rétablis en république. Mais  
» rien de semblable n'existait plus parmi les décombres de cette  
» république jadis si forte et prospère. Pas un patricien n'a même  
91 tenté de faire des démarches au Congrès ; ils ont succombé sous  
» le poids de leur impuissance et nullité. L'exemple d'Augsbourg  
» et Nuremberg, où Charles V avait établi le patriciat, confirme  
» ce que j'avance ; ces villes sont tombées d'inanition, tandis qu'à  
» Francfort, les villes anséatiques, où le patriciat n'a pas existé, se  
» sont soutenues et ont donné dans l'occasion des preuves de cou-  
» rage et de sentiment public. Berne avait prêté à la ville de Nü-  
» remberg 300,000 livres, sous la spéciale hypothèque de l'ohmgeld  
» de la ville, et il s'est trouvé que cette branche de finance était  
» déjà hypothéquée antérieurement à un autre créancier. Lorsque  
» Berne a voulu récupérer son capital, la ville, comme un mauvais  
» débiteur, s'est opposée au rembours. Berne a plaidé pendant  
» 5 ou 6 ans devant le tribunal germanique ; la révolution est sur-  
» venue ; Nuremberg a été médiatisé, et Berne reste sans paiement,  
» avec la médiocre promesse de la Bavière de liquider cette créance<sup>(1)</sup>  
» Telle est la marche des républiques aristocratiques patriciennes.  
» La république de la Hollande confirme mes réflexions ; point de  
» patriciat dans ces contrées ; les Hollandais se sont levés et font  
» cause commune avec les libérateurs de l'Europe. Qu'ont fait les

(1) Les rapports financiers de Berne avec Nuremberg datent du XV<sup>e</sup> siècle, où le héros de Morat et célèbre avoyer Adrien de Bubenbergr fit souvent l'office d'intermédiaire entre les deux villes. Mais c'était alors Nuremberg qui prêtait à Berne. Ce dernier, en revanche, protégeait les marchands nurembergeois qui avaient des affaires en Savoie. (Note de la Réd.)

» Suisses, dont la plupart des cantons avaient autrefois un patriciat  
» aristocratique? »

94 « Lorsque je suis venu ici, a dit milord Castlereagh, je pensais qu'on  
pouvait et devait rendre l'Argovie à Berne, et, en le faisant, j'aurais  
suivi mon inclination individuelle et le désir de mon maître; mais  
les circonstances où nous nous trouvons, qui nous forcent, dans  
des conjectures plus importantes, de prendre en considération plu-  
tôt le peuple que le maître, ont aussi influencé sur notre décision  
ou notre détermination à l'égard du sort de la Suisse. Quant à ce  
qui concerne la Valteline et ses rapports avec l'Autriche, nous  
comptons sur la parole que celle-ci nous a donnée, de concourir et  
de réaliser notre vœu. » De manière qu'il paraît que l'affaire de la  
Saxe et l'entêtement de l'empereur de Russie ont influé sur les dé-  
cisions de la Suisse; on a voulu céder à la Russie sous ce rapport,  
pour la rendre plus traitable pour l'autre.

95 Le 10 janvier, je fus chez le cardinal Consalvi pour recommander  
un sujet pour évêque (1). Je parlai de Fontaine et consentis aussi à  
glisser sur Girard. Il me répondit, en confidence, que Girard était  
depuis plusieurs années à l'index romain, comme philosophe et  
professant des principes anti-romains; qu'on ne penserait pas à lui,  
à moins qu'on ne fût assuré qu'il eût changé sa façon de penser. Je  
cherchai tous les moyens de le défendre, mais inutilement. Je sou-  
tins donc mon client, le chanoine Fontaine, et il me dit qu'il allait  
écrire au pape pour empêcher qu'on ne prit un engagement, et  
qu'à mon retour, il me fallait m'aboucher avec le nonce Testaferrata,  
pour arranger l'affaire (2). Nous parlâmes politique. Ce Consalvi est  
secrétaire d'Etat, et il paraît qu'il a toute la confiance du pape; il  
me dit des choses infiniment flatteuses pour ma personne et me dit  
que je jouissais ici de toute la réputation que je méritais et qu'il me  
donnait une marque de grande confiance, en me disant sur mon

(1) Après la mort de Mgr Guisolan. Ce fut, comme on sait, le professeur  
Gaudard qui devait être élevé à cette haute dignité, mais il mourut dans  
l'intervalle, et le curé de Praroman, Pierre-Tobie Jenny, fut élu.

(Note de la Réd.)

(2) Le nonce Testaferrata était extrêmement hostile à Wessenberg, à  
Sailer et aux deux hommes qui représentaient leurs idées dans notre canton.  
Ce fait ressortira avec évidence de la biographie du P. Girard que nous  
préparons. (Id.)

protégé Girard ce qu'il en était. Nous parlâmes politique, et il me dit qu'il y avait eu division d'opinion sur le mariage de Marie-Louise, que le pape et ses adhérents ne l'avaient jamais approuvé, et que lui, Conzalvi, avait été exilé dans une petite ville de province pour n'avoir pas voulu adhérer. Qu'au moment où les alliés étaient entrés en France, Bonaparte avait proposé au pape un traité de paix et la restitution de toutes les légations enlevées, mais que le pape avait considéré qu'un traité de paix avec cet homme pourrait nuire dans l'opinion aux alliés, et qu'en conséquence il avait refusé; et qu'aujourd'hui le pape avait grande peine à récupérer le patrimoine de St-Pierre; que, dans la marche d'Ancône, il y avait 28,000 Napolitains, qui suçaient et écrasaient le pays, afin de ne remettre au pape qu'un pays dévasté. Il se plaignait en général du peu de religion de l'empereur, et il me dit que toutes ses notes, lorsqu'elles devaient toucher, ne devaient pas se baser seulement dans la religion, mais qu'il fallait qu'elles présentassent toujours quelque avantage temporel.

On attend un courrier de Paris pour présenter à la sanction des cabinets le paquet pour la Suisse. — M. Delphi, député de Porrentruy, m'a dit, et cela ne vient pas de lui, mais de La Harpe, que les cinq puissances auraient dû dicter un acte de médiation qui organisât, constituât la Suisse, et terminât toutes les prétentions territoriales et autres; mais que ne le faisant pas, la Suisse était abandonnée de nouveau aux deux puissances voisines, l'Autriche et la France, au lieu de se trouver sous la protection et la garantie de toutes les cinq.

J'ai fait, le 19 janvier, la partie avec un citoyen d'Altona qui m'a dit que les troupes russes, sous le commandement du général Beningsen, s'étaient très-mal conduites avant leur départ de Hambourg, où des soldats entraient au nombre de 10 et 12 dans des maisons bourgeoises et les rançonnaient; que dans toute l'Allemagne on était indigné contre ces hordes barbares, qu'on repousserait en masse, si elles voulaient pénétrer en Allemagne, avec la même énergie qu'on avait développée contre la France. Lorsque dans ces parages on menaçait les commandants de porter des plaintes à l'empereur contre les vexations qu'on éprouvait, elles redoublaient au lieu de diminuer. Alexandre ne peut pas ou ne paraît pas ajouter

foi aux rapports qu'on lui fait contre l'inconduite de ses troupes; ses parents de Saxe-Weimar et Oldenbourg sont mal reçus lorsqu'ils s'adressent à lui à ce sujet, de manière qu'on sera satisfait partout de ne plus les revoir. Les pays de Unterhouse, qui sont administrés provisoirement par les alliés, souffrent avec impatience le joug des troupes et l'arbitraire des gouvernants; ils regrettent la régence de Bonaparte, c'est tout dire, et les puissances donnent ici le scandale, tout en s'amusant et se délectant, de prolonger leurs maux, et de sacrifier à leur égoïsme et à leur avidité des peuples qu'ils avaient promis de soulager et de libérer de la tyrannie.

108x Si Berne accepte l'Evêché de Bâle et les fonds anglais, il aura du pays, de l'argent; aura-t-il de l'honneur? aura-t-il de la considération et de la force? se met-il en état de soutenir notre principe aristocratique et de réagir contre l'empire révolutionnaire? En acceptant l'Evêché, il réunit un pays à l'annexion duquel s'oppose l'ancien et légitime chef, réuni à la noblesse; un pays qui, par ses mœurs, le caractère de ses habitants, la langue et la religion ne s'harmonise pas avec le peuple bernois. Le gouvernement de Berne rencontrera toujours dans cette contrée l'évêque de Bâle qui enverra le pouvoir du nouveau souverain et regrettera les droits qu'on lui a enlevés. — Ce pays est abimé; il faut qu'il ait de nouveau tous ses établissements publics d'instruction religieuse et civile; il faut doter l'évêque et le chapitre; et, si le nouveau gouvernement veut contenter le pays, il faut qu'il introduise une Constitution libérale; il faut qu'il accorde à cette partie des prérogatives, des privilèges dont ses autres ressortissants ne jouiront pas. Berne renonce à l'Argovie en acceptant ce dédommagement, et il place les villes aristocratiques entre l'Argovie et Vaud qui finiront par miner le principe de notre gouvernement et établiront de nouveau partout le système représentatif. Si Berne devient très-libéral, c'en est fait de notre aristocratie, c'en est fait de l'ancienne Suisse, qui sera régie et subordonnée aux principes révolutionnaires et gouvernée par les démagogues. — Voilà l'honneur et la force qui résultent de cette acceptation; les petits cantons, les cantons catholiques, par principe de religion, par envie même, et les nouveaux cantons, par système, soutiendront toujours l'opposition et le mécontentement qui se manifestera dans l'Evêché soumis à



l'ours, qui, par cette augmentation, deviendra beaucoup plus faible qu'il ne serait, s'il restait honorablement dans sa position, abandonnant à la Providence et à l'avenir le soin de lui restituer une partie de son ancienne force et splendeur.

Encore une fois, Berne aura de l'argent et du pays; est-ce là tout? Peut-il avec ces moyens remplir sa destinée, qui est de régénérer la Suisse, lui conserver les principes, et être prêt à revendiquer les principes et les droits que la révolution a détruits dans notre patrie? — On a trouvé, à ce que m'a dit Zerleder, dans les papiers de M. de Frei, à Soleure, une lettre de M. Capo d'Istria, qui lui écrivait : « Continuez vos nobles efforts pour la liberté de » votre patrie ! » — Dahlberg a dit à M. de Frei : « Berne » n'acceptera pas l'Evêché, et, dans ce cas, elle n'a qu'à s'adresser » à nous, et nous ferons une alliance avec elle. Vous, M. Frei, » dites-le à Zerleder; je ne puis pas le lui dire. » — Le lendemain, Zerleder alla chez le Duc de Dahlberg qui, entrant en discussion, lui dit : « Dans le cas où vous n'acceptiez pas l'Evêché, faites une » alliance avec nous et l'Autriche, et nous vous garantirons votre » territoire, tel qu'il existe. »

M. Zerleder alla ensuite chez M. de Reichberg, ministre de Bavière, qui lui parla de la Suisse comme exigeant une centralité un peu forte pour la présenter d'une manière réelle et honorable sur le théâtre des nations, qu'il lui faut un Stadthouder qui vive simplement et frugalement, mais qui soit chargé de diriger la force militaire et la politique de la Suisse; qu'il sent bien que cela n'est pas possible dans ce moment, qu'il faudrait des coups de fusil pour provoquer une mesure aussi décisive. Ce propos est fait pour expliquer la conduite du Comte d'Olry, qui monte et électrise les esprits en Suisse, et veut nous porter à opposer une résistance forte à tout ce qui peut compromettre le système aristocratique et favoriser le principe révolutionnaire. Il est sûr que cette complaisance que manifestent les puissances envers la Russie, qui veut établir son système harpo-ostrogot en Suisse, provient du désir qu'on a de complaire à cet autocrate pour l'engager à céder un peu du côté de la Pologne. — Le pays de Porrentruy et le pays de la Savoie restent en dehors jusqu'à la fin du Congrès et jusqu'à ce que tous les moyens d'opérer un échange en faveur de Genève aient été

épuisés. On voudrait, à présent que le roi ne veut pas céder de l'ancien territoire de la monarchie, qu'il cédât de sa portion de la Savoie pour faire un patrimoine à ce cher Genève; mais probablement il n'en sera rien.

Hier, 21 janvier, il y a eu un service funèbre pour célébrer l'anniversaire du martyr de Louis XVI. Il y a eu un grand catafalque de 54 pieds de haut au milieu de l'église; aux quatre coins du catafalque 4 statues, représentant la religion, la France en deuil, l'espérance et l'histoire; tous les étrangers y étaient invités. Au milieu de l'office qu'a célébré l'archevêque de Vienne, il y a eu un discours funèbre. Ce spectacle et celui du 18 octobre, anniversaire de la bataille de Leipzig, ont été les plus intéressants du Congrès. L'orateur a fait voir que la base des trônes était la moralité et la religion; sans elles aucun gouvernement ne peut subsister. Les principes de l'incrédulité ont frappé la religion en France et sans elle le trône a croulé. Louis est mort martyr pour son peuple et pour expier l'incrédulité des Français. — La révolution a été un miracle et la contre-révolution de même, où les peuples se sont levés en masse comme un seul homme, *sicut unus vir*, et en armes ont demandé la paix aux Français. Cette pièce, d'une éloquence rare, n'a pu être faite que par Talleyrand; elle était religieuse, politique et touchante, d'un style mâle, sans être fleuri, et d'une diction évangélique; ces expressions laconiques, pleines de sens, qui éveillent par quelques mots tant d'idées, tout y était réuni. Il n'a pas pu faire des tableaux touchants, car il aurait fallu présenter les vertus de Louis en contraste avec les armes et l'ingratitude des Français, ce qu'on ne voulait pas; on attribuait peu au mérite des puissances, mais le tout s'était opéré par Dieu sur l'intercession de Louis XVI.

114



---

## ÉDUCATION PUBLIQUE.

---

### COUP D'ŒIL SUR LES GRANDES ÉCOLES PÉDAGOGIQUES DU DIX-HUITIÈME ET DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

#### I.

Dans un journal d'Education qu'il publie à Essen en Westphalie, sous le titre de *Feuilles Rhénanes (Rheinische Blätter)*, le célèbre pédagogue Diesterweg faisait observer, il y a deux ans, combien aujourd'hui encore, il y a peu d'accord dans le monde pédagogique sur le véritable caractère et la destination d'une Ecole publique. Pendant que les uns font consister tout le mérite d'une institution de ce genre dans la piété et la vertu, d'autres exigent d'elle qu'elle soit une préparation aux arts mécaniques. Ici on assigne pour but unique à toute institution scolaire la culture de l'intelligence; là, on ne voit de salut pour l'humanité que dans une éducation nationale. L'Ecole publique sera-t-elle une chapelle, un atelier, une ferme, un temple élevé à la patrie ou à la jeunesse; tel est selon le directeur de l'Ecole normale municipale de Berlin le problème posé aux Educateurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, de l'aveu d'une des sommités pédagogiques de la jeune Allemagne, nous en sommes exactement sur une question fondamentale de l'Education publique, au point où se trouvaient nos aînés et maîtres dans le premier des arts, les grands promoteurs et réformateurs de l'enseignement en Allemagne au siècle dernier, moins toutefois les croyances ardentes qui enflammaient ces apôtres de l'émancipation des esprits et l'enthousiasme extraordinaire qu'excitaient leurs efforts dans toutes les classes de la société.

Les tendances qui divisaient alors le monde scolaire peuvent se rattacher à trois Ecoles distinctes et se personnifièrent en quelques hommes éminents, sous la bannière desquels on vit se ranger les personnes nombreuses qui, par état, par goût, ou par ton et

entraînement, suivaient avec un intérêt marqué les questions de principes et de méthodes scolaires.

L'ÉCOLE PIEUSE OU PIÉTISTE (il faut prendre ici ce nom dans son acception la plus favorable) se forma la première. Un savant et charitable ministre de Lubeck, Auguste-Hermann FRANCKE (1727) fonda à Halle en Prusse une maison des orphelins (premier établissement de ce genre en Europe) et d'autres établissements d'instruction sur des bases tout évangéliques et chrétiennes. La foi religieuse, l'amour, la patience devaient être les mobiles principaux de l'institution nouvelle, sans que le fondateur renonçât à faire usage dans certains cas graves de la *ferule* traditionnelle, épouvantail de la vieille Ecole, et dont on trouve déjà l'emploi recommandé par l'Écriture sainte (1). « L'enfant, disait le chef de » l'Ecole piétiste, peut être moins corrompu que l'adulte; mais » tous les humains portent en eux le germe de la corruption. » Il en concluait la nécessité de maintenir une discipline sévère et d'éviter les récréations bruyantes. On consacrait beaucoup de temps aux exercices de piété. Devançant l'abbé Gaume dans son horreur pour les classiques et l'antiquité païenne, Francke en remplaçait l'étude par celle de l'*Ancien et du Nouveau Testament*. Régressive en quelques points, l'Ecole de Halle était en progrès sous d'autres rapports. Ainsi, on substitua dans l'enseignement la méthode du *Dialogue* à celle des longues expositions universitaires. On faisait de fréquentes répétitions. On mêlait dans une proportion convenable les travaux manuels à ceux de l'esprit et les exercices écrits aux explications orales. On composa pour les élèves et pour les écoles populaires de pauvres qui se formèrent sur le modèle de celles de Halle, d'excellents ouvrages élémentaires. Certaines branches, considérées comme tout à fait accessoires ou bannies même des collèges, comme la musique, la botanique, l'anatomie et l'art du tourneur, étaient enseignées dans l'établissement de Halle et lui donnaient une teinte de *réalisme* (2) dont les écrits d'un péda-

(1) « Si tu aimes ton fils, ne lui épargne pas la verge. »

(2) Par *Réalisme*, on entend ici la tendance à enseigner des choses d'une utilité journalière et pratique par opposition au système qui s'attache surtout au développement des qualités du cœur et de l'esprit, et à la formation de l'homme, du chrétien et du citoyen en général. Sur les divers sens du mot *Réalisme* en philosophie, en littérature et en pédagogie, voir l'appendice dont nous ferons suivre cette esquisse.

gogue morale avaient offerts un premier exemple au dix-septième siècle. Je veux parler de ces encyclopédies illustrées pour l'enfance, mises à la mode par Amos Comenius, sous le titre d'*Orbis pictus*, et dont l'âge présent a agrandi, vulgarisé et perfectionné le type primitif dans les galeries instructives et pittoresques.

La voie du *Réalisme* fut suivie d'une manière exclusive par l'un des collaborateurs de Francke, le pasteur Semler, fondateur de la première *École réelle*. Ouverte à Halle en 1759, l'institution nouvelle reçut plus tard de Julius Hecker les développements que réclamaient le progrès des sciences et la marche des idées. La méthode *intuitive*, c'est-à-dire l'exhibition *in naturâ* de toute espèce d'objets, et de dessins d'objets empruntés à la vie ordinaire, faisait déjà le fond de l'enseignement chez ces ingénieux précurseurs de la pédagogie moderne, conformément à la féconde maxime de Comenius : Il faut apprendre pour la vie, non pour l'école seulement (*Non scholæ sed vitæ discendum*).

Avec l'*École piétiste* entra en lutte l'ÉCOLE HUMANISTE. L'*humanisme* qui est la tendance à développer le sentiment du beau et du vrai, par l'étude de l'antiquité grecque et latine, l'*humanisme* avait connu de beaux jours avant la Réforme, et compté alors pour soutiens ou représentants, des Papes, des Cardinaux, le hollandais Erasme, le german Reuchlin et le suisse Glaréan. Au dix-huitième siècle, l'École humaniste eut pour principal chef un savant saxon, dont le nom semble révéler une origine suisse et zuricoise, Mathias Gesner. Plein d'admiration pour cette antiquité classique que repoussait la sèche orthodoxie des docteurs de Halle, Gesner fit des auteurs grecs et latins le fondement des études au séminaire philologique institué par lui à Göttingue (1759). Comme le *bon*, le *bien* était le but que se proposait essentiellement l'École de Halle, l'École de Göttingue adopta le *beau* pour devise et fit du *bon goût* la règle de toute chose. La DISCIPLINE dans ce système était subordonnée à la DIDACTIQUE. On pardonnait tout à qui écrivait ou parlait comme Cicéron ou Démosthènes. On créait des philologues, des savants; on formait l'homme à la manière antique; on ne développait point le citoyen et le chrétien. Les sciences n'étaient enseignées qu'en passant (*per transennam*) et sacrifiées complètement aux langues, regardées comme la base de toute culture, comme la

source du savoir humain tout entier, religion, droit, éloquence, médecine, poésie, histoire, etc. « Un regard jeté sur l'humanité, » disait un humaniste, prouve, comme le soleil éclaire le monde, » que le mépris de la littérature entraîne nécessairement la décadence des sciences. » Quel que fût son enthousiasme pour le grec et le latin, Gesner n'entendait point toutefois l'imposer à tous les jeunes gens au préjudice de leur vocation ultérieure. « Un défaut, disait-il, commun à la plupart des Ecoles, consiste à n'avoir égard qu'aux savants de profession et d'exiger de ceux qui se vouent aux professions mécaniques une connaissance parfaite du latin, pendant qu'on néglige de les instruire dans les branches requises pour l'état qu'ils se proposent d'embrasser. »

L'idéal de Gesner eût été un gymnase organisé de manière à offrir une instruction appropriée à trois classes différentes de jeunes gens, c'est-à-dire aux trois carrières distinctes de la science — des emplois publics — et des arts utiles (arts et métiers, commerce). Mais ce système, superbe en théorie, était d'une extrême difficulté dans la pratique. On essaya d'y suppléer par des *Ecoles spéciales*. On vit s'élever des Ecoles militaires, des Ecoles industrielles. Mais ces institutions, bien qu'elles se soient maintenues depuis lors, n'eurent point l'approbation des pédagogues, dont l'esprit large et élevé ne pouvait se faire à une instruction tout empirique et où la culture de la raison, de la sensibilité et de toutes les facultés supérieures de l'homme était entièrement sacrifiée à une tendance exclusive, égoïste et strictement utilitaire. « Or, il n'y a qu'une âme basse et sordide qui regarde en tout le lucre et l'utilité (1). »

L'Ecole classique ou humaniste était un écho de la *Renaissance* un peu païenne du XV<sup>e</sup> siècle, tandis que l'Ecole piétiste procédait de la réformation et de la rigoureuse orthodoxie que le XVII<sup>e</sup> siècle avait substituée aux élans impétueux du fondateur du luthéranisme. Un esprit plus libre, trop libre même et allant parfois jusqu'à la licence, le philosophisme de Montesquieu, de Rousseau, de Voltaire (trois noms que, du reste, nous n'avons garde de confondre, malgré les points de contact inévitables qu'ils présentent) avait fait invasion dans la double sphère de l'Etat et de l'Eglise. L'Ecole alors complètement subordonnée à l'une ou à l'autre de ces deux grands

(1) Expression de Conrad Gesner, le grand naturaliste suisse au XVI<sup>e</sup> siècle.

facteurs de la vie publique, ne devait pas tarder à en subir les influences mélangées.

L'*Emile* de Rousseau, roman pédagogique où un style admirable est employé à colorer des vérités lumineuses et de dangereux sophismes, fit une impression extraordinaire sur la plupart des jeunes et vives intelligences de l'époque. Electrisé par les idées du philosophe de Genève et nourri des écrits de Montaigne et de Locke dont Rousseau n'est le plus souvent que l'interprète éloquent dans son *Emile*, Basedow, fils d'un perruquier de Hambourg, fonda la troisième grande Ecole pédagogique, l'ÉCOLE PHILANTHROPIQUE ET UTILITAIRE (1774).

L'Institut fondé par Basedow à Dessau (1774) sous le nom de *Philanthropinum*, reçut une direction pratique, intuitive, cosmopolite et déiste, opposée à la fois au brillant humanisme de Gesner et au christianisme sévère de Francke. La bible de Halle et les classiques de Göttingue firent place à des Extraits et à des Abrégés en langue vulgaire. L'usage des *Chrestomathies* et des *Morceaux choisis* (*Selecta*), déjà recommandé par Comenius, devint un principe dominant de sa DIDACTIQUE, fondée sur la recherche du *Vrai*, comme le système de Gesner était fondé sur l'amour du *Beau* et celui de Francke sur le culte du *Bon* et du *Divin*. La DISCIPLINE changea aussi complètement. Partant d'un principe opposé à celui de Francke et formulé par Rousseau, dans la première page de l'*Emile*, « que l'homme est primitivement et naturellement bon et que le » mal est hors de lui et vient de la société, » le pédagogue hambourgeois donna la plus grande liberté aux élèves, abolit toute punition corporelle, leur exposa gravement les mystères de la génération, récompensa par des bonbons, des fruits et des morceaux de sucre ceux qui montraient de la pénétration dans les exercices d'intelligence, parfois assez bizarres (1), qui formaient l'objet capital de l'enseignement dans le *Philanthropinum* avec l'étude perfectionnée des Langues modernes et les exercices gymnastiques. Basedow considérait avec raison, mais non sans quelque

(1) Basedow, pour éprouver les connaissances de ses élèves en géographie, par exemple, écrivait des noms de villes sur un tableau qu'il retournait contre la muraille et les donnait ensuite à deviner aux élèves en leur fournissant certaines indications générales propres à les mettre sur la voie. — Raumer. *Geschichte der Pädagogik*.

inconséquence avec son principe dominant de la bonté originelle de l'homme, les exercices du corps comme très-propres non seulement à récréer et à fortifier la jeunesse, mais encore à combattre en elle le penchant habituel et inné à la volupté. Une excellente innovation due à Basedow : c'est celle des Témoignages, des Bons points, du Livre d'or et du Livre noir; innovation gâtée un peu par l'extension qu'il lui donna et par la création d'un *ordre du Mérite*, qui devait faire des malheureux et des pédants dans son Ecole.

L'emphase, l'exagération étaient les défauts du système de Basedow et comme un produit nécessaire du désir ardent de réformer la société, qui s'était emparé de ce popularisateur de l'idée de Rousseau. On peut aussi lui reprocher d'avoir trop sacrifié aux préjugés de son temps dans la manière d'envisager le rôle de la religion et du christianisme dans l'éducation. Mais ces défauts ne doivent point nous faire fermer les yeux sur les mérites réels de Basedow et dont le principal fut d'avoir rendu l'instruction *populaire*, en la tirant de la sphère purement classique et scientifique où elle était presque confinée auparavant. Que de bons livres aussi, que d'instituteurs habiles sortis de cette Ecole! Jamais non plus entreprise de ce genre n'avait été accueillie avec tant de faveur en Europe. Favorisée des subsides des rois, des particuliers et des républiques, la création du *Philanthropinum* obtint l'approbation d'Euler et de Kant, c'est-à-dire du plus grand mathématicien et du plus profond philosophe d'outre-Rhin. La publication en quatre volumes, avec planches, de son Encyclopédie élémentaire (*Elementar Werk*) mit le comble à la réputation de l'auteur et donna les plus belles espérances pour l'avenir. Les commencements de l'Institut répondirent à ce brillant début et annonçaient une révolution complète dans l'art d'instruire et d'élever les hommes. « Mais, dit un historien de la Pédagogie, l'unité de vues » et l'harmonie nécessaires dans un pareil établissement n'existaient » pas parmi les professeurs. Peu de temps après la fondation de » l'Institut, Basedow se retira. Dès lors la direction changea » d'année en année et le *Philanthropinum* fut fermé en 1795 (1). »

(La suite au prochain numéro.)

ALEXANDRE DAGUET.

(1) Fritz. Esquisse d'un système complet d'instruction et d'éducation, II, p. 511.



## NUMISMATIQUE.

### DONS FAITS AU MUSÉE DES ANTIQUITÉS A FRIBOURG.

- a) De M. Mauron, conseiller d'Etat : une médaille d'argent, de grand module, à l'effigie de Clément XI (1715).  
A. CLEMENS XI P. M. AN. XIII.  
R. FONTIS ET FORI ORNAMENTO. Dans le champ une fontaine publique.
- b) De M. le D<sup>r</sup> Berchtold, ancien Chancelier :
- 1° Une petite monnaie en cuivre de Soest, ville des Etats prussiens (Westphalie) :  
A. SOEST . . . . STADT 1747.  
R. III PFEN.
  - 2° Double tournois en cuivre de Louis XIII :  
A. LOYS XIII R. DE FRAN. ET NAVA. Le buste du roi.  
R. DOUBLE TOVRNOIS 1624.
  - 3° Monnaie romaine en argent, de l'an 140 environ après J.-C. :  
A. IMP. AEL. CESAR ANTONINVS.  
R. . . . .
  - 4° Monnaie romaine en argent, de l'an 145 environ :  
A. ANTONINVS AVG. PIVS PP.  
R. COS. IIII.
  - 5° Romaine en cuivre, de l'an 260 environ après J.-C. :  
A. POSTVMVS . . . . .  
R. FORTVNA AVG.
- c) De la Direction de l'Instruction publique :
- A. MÉDAILLE DE CONFIANCE DE CINQ SOLS REMBOURSABLE EN ASSIGNATS DE 50 FR. ET AU-DESSUS. L'AN IV DE LA LIBERTÉ. Autour :  
MONNERON FRÈRES NÉGOCIANS A PARIS 1792.
  - A. Dans le champ, l'armée française prêtant serment à la « Constitution des Français ; » au-dessus : « Pacte fédératif ; » au-dessous la date « 14 juillet 1790, » et autour : « Vivre » libres ou mourir. »

Sur le bord extérieur on lit encore :

*Départemens de Paris. Rhone et Loire. Du Gard (sic).*

Cette médaille a été trouvée dans les travaux de réparations à l'église de Notre-Dame à Fribourg. (1855) <sup>(1)</sup>.

d) De M. Joseph Pontet, élève de l'École cantonale : une monnaie romaine en cuivre, trouvée en 1855 dans le mur d'enceinte du cimetière de Praroman.

A. DIVA FAUSTINA.

R. Une femme debout, entre les deux lettres S. C.

(De l'an 140 environ après J.-C.)

e) De M. Louis Pugin, élève de la même école : une monnaie d'argent à l'effigie de Louis XIV :

A. LVDOVICVS XIV FR. ET NAV. REX 1702.

R. SALVVM FAC REGEM (9).

f) De M. Pierre Philipponnaz, élève de la même école : une médaille en bronze, frappée à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné (Henri V) :

A. La France (ou la duchesse de Berry) assise sur un lit antique et élevant dans ses bras un enfant à qui elle vient de donner le jour. Au-dessus : DIEU NOUS L'A DONNÉ, et au-dessous : NOS COEURS ET NOS BRAS SONT A LUI.

R. L'archange Michel terrassant un démon qui porte d'une main un poignard, et de l'autre un flambeau ou une torche incendiaire. Au-dessus : 29 SEPT. 1820.

g) De M. F. Käch, étudiant en Droit :

1° Un batz de l'ancien pensionnat de Fribourg :

A. DOMINVS SPES NOSTRA 1840 ; le Pensionnat de Fribourg, et au-dessus le chiffre I-H-S.

R. Une croix de Malte, portant au milieu le chiffre 1, et, autour : MONETA CONVICTVS FRIBVRGENSIS.

2° Monnaie en cuivre de l'évêché de Coire :

A. MO. NOVA CVRIAE RETIC.

R. DOMINI EST REGNVM 1645.

Jean V d'Apremont, élu évêque en 1656, mort en 1664.

<sup>(1)</sup> Il en existait déjà deux exemplaires au Musée.

3° Monnaie en cuivre du même évêché :

A. JOS. BEN. D. G. E. CVR. S. R. I. P.

(Joseph Benoit, baron de Rost, sire de Fürstenbourg et de Fürstenau.)

R. DOMINI EST REGNUM 17..

4° Demi-bajocco de Grégoire XVI :

A. GREGORIUS XVI PONT. MAX. A. XIV.

R. MEZZO BAIOTTO 1844.

5° Petite monnaie d'Espagne (cuivre) :

A..... DVX. Les armes de Castille.

R. SALVS MVNDI. Une croix.

h) De M. Renevey, gérant de l'école normale : une monnaie romaine en cuivre, trouvée près de Dompierre :

A. VESPASIANVS.....

R. Une femme debout, entre les deux lettres S. C. (de l'an 69 à 79 après J.-C.)

i) De M. Stephan Jungo, négociant à Fribourg :

1° Une médaille en bronze, frappée par la ville de Chiavari (Etats-Sardes), préservée *miraculeusement* du choléra :

A. HORTVS CONCLVSVS, PATRONA INCOMPARABILIS (La Vierge Marie avec Jésus enfant : derrière, un rideau tiré).

R. CLAVARENSE A DIRO CHOLERA SERVATI VOVEBANT. H. LORENZ F. ANNO DOMINI 1857.

2° Médaille en bronze de Grégoire XVI :

A. GREGORIUS XVI PONT. MAX. AN. XII (1842).

R. TV DOMINVS ET MAGISTER. Jésus lavant les pieds à ses apôtres, et au-dessus : EXEMPL. DEDI VOBIS.

3° Médaille ou monnaie obsidionale en cuivre, frappée pendant le siège de Mæstricht par les Espagnols :

A. PRO JUSTÆ CAUSÆ DEFENSIONE 1579.

R. TRAJECTO AB HISPANIS OBSESSO II.

4° Monnaie en cuivre du comte de Nevers :

A. CAR. GONZ. D. NIV. ET RETH. 1609 (Charles de Gonzague, fils de Louis de Gonzague, duc de Nevers. — Réthel fut érigé en duché en 1581, par Henri III, en faveur de Charles de Gonzague).

R. SVP. PRINCEPS ARCHENSIS.

- 3° Monnaie en cuivre de l'évêché de Bâle :  
A. MONETA NOVA JOAN. CONR. D. G. 1718.  
R. EPIS. BASILENSIS S. R. I. PRINCEPS.
- 6° Double plappart de Bâle :  
A. MONETA NOVA BASILENSIS.  
R. DOMINE CONSERVA NOS IN PACE — ASSIS DUPLEX 1625.
- 7° Comme la précédente, mais sans date.
- 8° Id. id., 1624.
- 9° Monnaie en cuivre du canton de Schwytz :  
A. MON. NOVA SVITENSIS 1625.  
R. TVRR. FORTISS. NOM. DOM.
- 10° Monnaie en or, un quart de ducat de Zurich :  
A. DOMINE CONSERVA NOS IN PACE.  
R. ANNO DOMINI 167.. (?)
- 11° Monnaie en cuivre de l'évêché de Sion (Hiltebrand II Jost) :  
A. HILTEB. JODOCVS EPS. S.  
R. S. THEODOLVS 1624 (2 exemplaires).
- 12° Deux monnaies turques (cuivre).
- 15° Médaille historique de France à l'effigie de Louis XIV :  
A. LVDOVICVS MAGNVS REX.  
R. VETERES REVOCABIT ARTES. Dans le champ, Minerve appuyant ses armes contre l'olivier de la paix, et au-dessous : *Ædificia regia.*
- 14° Autre médaille historique de France (cuivre) :  
A. LVDO. XIII D. G. F. ET NAVA. REX.  
R. AD SPES SPES ADDITA GALLIS. Un dauphin entrelacé dans un ancre.
- 15° Deux monnaies romaines indéchiffrables.
- k) De M. Ræmy-Neuhaus, à Fribourg : une petite monnaie d'argent de Lucerne :  
A. MON. NOV. REIP. LVCERN. 1725.  
R. DOMINVS SPES POPVLI SVI. Dans le champ deux L entrelacés, comme on en voit sur les monnaies des rois de France.
- l) Du R. P. Gachet, Gardien des Capucins à Fribourg : une pièce d'argent de Louis XVI :  
A. LOUIS XVI ROI DES FRANÇOIS.

R. RÈGNE DE LA LOI. Entre les mots 13—sols, un génie debout.  
écrivait le mot *Constitution* sur une table que soutient  
un autel, et au-dessous : *L'an 3 de la liberté.*

m) De M. Alexandre Majeux, à Bulle : une monnaie de Savoie,  
trouvée en 1835 à la Tour-de-Trême, dans les travaux de  
démolition qui suivirent l'incendie de ce village :

A. PHILBERTVS DVX SABANDIE.

R. PRINCEPS MARCHIO IN ITALIA (Caract. goth. ; monnaie de la fin  
du XV<sup>e</sup> siècle).

n) De l'auteur de cet article :

1<sup>o</sup> Demi-batz de Lucerne, sans date :

A. MONETA LVCERNENS.

R. SANCT. LVDIGA. L'image du saint.

2<sup>o</sup> Demi-batz de Lucerne :

A. MON. LUCERNENS (*sic*) 16—47.

R. SANCT. LEODEGARIUS.

3<sup>o</sup> Un sol de Genève. 1855.

4<sup>o</sup> Un centime de Genève. 1847.

5<sup>o</sup> Pièce de 5 centimes de Genève. 1840.

6<sup>o</sup> Un centime et

7<sup>o</sup> une pièce de 5 cent. du royaume Lombardo-Vénitien. 1822.

8<sup>o</sup> Un centime du Royaume d'Italie. 1810.

9<sup>o</sup> Un rapp de Fribourg 1787.

10<sup>o</sup> Médaille en cuivre frappée en souvenir des événements de  
1847 :

A. DISSOLUTION DU SONDERBUND. — RÉVISION DU PACTE. — EXPULSION  
DES JÉSUITES. 1847.

R. La même inscription, mais en allemand.

11<sup>o</sup> Petite monnaie d'argent du pape Innocent XI (Benoît Odel-  
caschi) :

A. INNOC. XI P. M.

R. NOCET MINVS 1686.

12<sup>o</sup> Monnaie en argent de Clément XI (Albano) :

A. CLEM. XI. P. M. A. XVI (1716).

R. S. PAVLVS APOST.

13<sup>o</sup> Pièce de 40 centimes de France :

A. L'aigle, et la légende : EMPIRE FRANÇAIS.

R. NAPOLÉON III EMPEREUR 1855.

14° Monnaie romaine en cuivre (1) :

A. HADRIANVS AVGVSTVS.

R. SALVS AVGVSTI (de l'an 119 de J.-C.).

o) De M<sup>lle</sup> Hildebrand, de Lucerne, élève de l'école secondaire : une pièce d'argent de Pie IX :

A. PIUS IX PONT. MAX. AN. II.

R. 20 BAIOCCHI 1848.

p) De M. Ariger, directeur de l'Ecole secondaire : une médaille en plomb ou jeton d'entrée à la salle du conclave :

A. SEDE VACANTE MDCCCXXXVI. Les armes du cardinal.

R. THOMAS RIARIVS-SFORTIA S. MARIAE IN VIA LATA DIACONVS  
CARDINALIS S. R. E. CAMERARIVS.

AUGUSTE MAJEUX.

(1) Je l'ai achetée à Bulle d'un marchand de foire étranger à qui elle avait été vendue par un campagnard gruyérien.

---

---

## JOURNAL D'UN CONTEMPORAIN

SUR LES TROUBLES DE FRIBOURG EN 1781, 82 ET 83.

(Suite.)

(Résumé par M. Dagnet.)

*Samedi, 3 novembre.* En Deux-Cents nous apprîmes que MM. le conseiller Odet et Werro, archiviste, avaient une entrevue à Berne avec les députés des trois cantons au sujet de nos affaires qui devenaient inquiétantes. Car, des espions payés par la commission secrète avaient rapporté que Monnerat, Richard, le jeune Moosbrugger et un Gendre parcouraient le canton. L'oracle de l'Etat, l'avoyer Werro, profita de la situation pour faire décider par la

majorité des Deux-Cents l'appel à Fribourg de 200 hommes de milices et un nombre proportionné de bourgeois. Il fut également ordonné que tant qu'il y aurait garnison, les portes de la ville seraient fermées à 7 heures du soir. Mais on était loin de pouvoir se fier à tous les miliciens, officiers et soldats. L'aide-major du régiment de Gruyère, Geinoz, donnait entre autres de grands soupçons à Son Excellence l'avoyer régnant. Pour neutraliser le parti des mécontents de la bourgeoisie, on fait agir les *tolérés*. Ces derniers se disent, dans une requête adressée à LL. EE., prêts à sacrifier biens et vie pour elles.

Le *jeudi*, 8 novembre, en Deux-Cents, il fut question d'appeler de nouveau à notre secours MM. les représentants des trois cantons. Mais on décida d'ajourner cet appel.

Le *vendredi* 9, sur une lettre de M. Odet, notre envoyé à Berne, on décide de demander les représentants en qualité de *Freund und Rathgeber* (amis et conseillers), sans exclure celle de médiateurs, si cela devenait nécessaire.

Le *lundi* 12, jour de foire, toutes les dispositions sont prises pour défendre l'Hôtel-de-Ville contre un coup de main. M. Louis D'Affry, beau-frère de M. Diesbach (1), commandait les piquets postés devant le *Rathhaus* avec d'autres officiers au service de France, presque tous dévoués à la personne de l'avoyer Werro. Le représentant de Soleure, M. de Gibelin, devait loger chez M. Louis D'Affry, et déjà le bois de chauffage fourni par l'Etat, dans ces occasions, avait été conduit et déchargé devant la maison de ce magistrat. Mais le parti patricien, à la tête duquel était l'avoyer Werro, craignant que M. D'Affry ne convertit le représentant de Soleure au parti des *nobles*, fit recharger le bois pour le conduire chez le bailli Gottrau, voisin de M. D'Affry, patricien désigné pour loger l'hôte influent qui arrivait à leurs Excellences.

De leur côté, les nobles mécontents faisaient étroite alliance avec Son Exc. l'avoyer Gady, qui leur promettait appui et protection par l'entremise de MM. D'Affry et de Forell. Mais une maladie qu'il fit peu de temps après l'obligea à garder la chambre et l'empêcha d'être d'une bien grande utilité à la classe nobiliaire.

(1) Celui qui fut depuis landammann de la Suisse.

Le *lundi, 15 novembre*, le Grand Conseil, après avoir fixé le prix de la viande et du vin <sup>(1)</sup>, a donné audience à la femme et à un des parents de Musy, aide-major de Gruyère et tanneur de profession, un des complices de Chenaux. Cette pauvre femme s'étant mise à genoux, son *parlier*, le conseiller de Montenach, a fait un long discours en sa faveur qui a eu pour résultat la commutation de la peine prononcée contre lui (une année de prison, suivie de quinze ans de galères) en deux années d'arrêts domestiques au bout de son année de détention.

Le *dimanche, 19 novembre*, assemblée des bannières dans les divers quartiers. Les bannerets eurent beau recommander la prudence et dissuader les bourgeois de toute demande inusitée, comme celle de la production des titres de l'Etat et des deux bourgeoisies. A l'assemblée de la bannière du Bourg, l'avocat Rey, un des chefs du parti démocratique, produisit la représentation des bourgeois, adressée à leurs bannières concernant les droits qu'ils prétendaient avoir. Il insista sur la production des titres et constitutions des années 1249, 1404, 1449, 1452. Un noble, M. Joseph de Praroman, fut invité à prendre la parole par M. Rey, qui ne lui épargna pas les paroles flatteuses sur l'ancienneté de sa famille et les services rendus par elle à la république. « Et cependant, ajouta-t-il, je » sais bien que vous êtes de ceux que l'on exclut des charges de » banneret et de secret. » Les bourgeois décidèrent ensuite de faire complimenter en leur nom les seigneurs représentants et nommèrent des commis à cet effet. M. de Praroman eut beaucoup de peine à se défendre d'être un de leurs députés. M. le banneret Gottrau ayant demandé aux bourgeois : « Ne reconnaissez-vous pas » leurs Excellences pour votre souverain? » Les bourgeois répondirent unanimement qu'oui. Mais lorsque le banneret leur demanda s'ils ne reconnaissaient pas la Constitution actuelle pour légitime, M. Rey, dans sa réponse, fit abstraction du terme *actuel*, et dit tout court : « Nous reconnaissons la Constitution pour légitime, » et cela fut écrit ainsi.

Le *mardi 20*, il fut question en Deux-Cents de ce qui s'était passé dans les bannières. Chacun des quatre bannerets fit sou-

(1) Le Grand Conseil réunissait ainsi à ses attributions législatives et souveraines, celles du Conseil communal de la capitale.



rapport. On blâma fortement les expressions hardies, échappées à la plume de l'avocat Rey dans la *Représentation* (1); car on l'en croit l'auteur. L'avoyer Werro surtout s'est déchainé contre les bourgeois, leur donnant jusqu'au lendemain pour se raviser.

(1) *La Représentation des quatre bannières à LL. EE.*, écrit publié à cette époque au nom de la bourgeoisie.

---

## POÉSIE.

### ASPIRATION.

Comme une perle précieuse  
Git dans sa nacre au fond des eaux,  
Et sous l'enveloppe honteuse  
Se roule comme il plaît aux flots,

Ainsi, de l'océan des âmes,  
Goutte que Dieu daigna puiser,  
Tu cours, mon âme, au gré des lames  
Qui t'emportent sans s'épuiser.

Dans mon corps, hélas! incarnée,  
Avec lui de la vague au roc,  
Trop fidèle à sa destinée,  
Tu vas saignant de choc en choc.

Vois, ce monde n'est point la sphère,  
Mon âme, où tu dois exister;  
Déserte l'humaine misère,  
Loin de moi, libre, va chanter.

Ici plus d'une voix peut-être  
Aux tons robustes et puissants,  
A pu faire vibrer ton être  
A l'unisson de ses accents.

Mais si la corde de ta vie  
Frémit à cette mâle ardeur,  
Que de fois s'est-elle engourdie  
Sous une insipide moiteur ?

Va donc, fuis, mesure l'espace ;  
Voilà ton royaume et ton bien :  
Comme l'air à l'oiseau qui passe,  
Au requin la mer appartient.

Ange déchu des anciens mythes,  
Rentre au ciel qui nous fut ôté ;  
Jouis des délices prédites  
Au vaincu qui s'est racheté.

Mon âme, va ; c'est de ta vie  
Que je veux vivre désormais,  
Et dans ta sublime patrie,  
Avec toi je reste à jamais.

P. SCIOBÉRET.

SONNET A CORINNE.

ORAGE.

Entendez dans les cieux retentir le tonnerre !  
Sa voix ébranle l'air de terribles éclats,  
La nue en feu de grêle et d'eau couvre la terre  
Le monde muet tremble à ce puissant fracas :

L'arbre se sent briser sa tige printanière,  
L'épi rompu se couche après de vains combats ;  
Ainsi sur les mortels la divine colère  
Sait, aux moments voulus, appesantir son bras !

Mais bientôt l'on voit fuir les nuages funèbres,  
Le soleil triomphant succéder aux ténèbres  
Et l'arc, signe d'amour, paraître à l'horizon.

Ah ! dans la sombre nuit, où j'endors ma souffrance,  
Quand verrai-je venir le céleste rayon  
Qui calmera mes maux au doux mot d'espérance !

Le même.

## Egoïsme et Pitié.

### QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'UTILITÉ ET LA TENDANCE DES SOCIÉTÉS ZOOPHILES.

#### DEUXIÈME ARTICLE.

(Voir l'*Emulation*, livraison de novembre 1853.)

Après avoir établi dans un article précédent que la compassion pour les animaux n'est qu'un développement obligé de la Charité évangélique et que sans celle-ci, il n'y aura jamais ni paix, ni bonheur possible sur la terre, nous abordons d'autres arguments qui malheureusement ont plus de poids pour certaines personnes, parce qu'ils concernent des intérêts plus directs. Nous dirons que ni l'hygiène, ni l'agriculture ne peuvent prospérer sans donner aux animaux, qui sont à notre usage, les soins nécessaires.

Des médecins éclairés, tels que Lentilius, Fehr, Borèl, Richter, Frank lui-même ont prouvé que sous les plus belles apparences, la chair toute récente d'un animal recèle quelquefois un poison dangereux ; à plus forte raison, lorsque cette chair a été détachée d'un animal altéré par une maladie, quelle qu'elle soit. Or, la barbarie avec laquelle on traite les bêtes destinées à la boucherie, les tourments qu'on leur fait éprouver pendant le transport, enflamment leur sang, irritent leurs organes, altèrent leur chair, qui peut alors porter dans notre économie un principe aussi pernicieux que l'est la chair du porc affecté de ladrerie : dernier fait soutenu par l'habile professeur Chaussier. On a vu de là naître des épidémies désastreuses. N'est-ce pas pour prévenir de telles calamités que les nations anciennes mettaient un soin si ombrageux dans le choix des viandes, et que l'élève de l'Egypte, le divin Moïse, a écrit le Lévitique ? Comment une viande peut-elle être bonne, lorsque l'animal qui la fournit, n'est ni soigné, ni nourri, ni tenu convenablement ? et surtout lorsqu'il n'a pas été ménagé avant d'être tué ? Ne comprend-on pas qu'elle doit aussi être meilleure,

à la suite d'une prompte occision que lorsqu'il a subi une lente et douloureuse agonie?

Le transport des veaux en liberté est sous ce rapport l'une des améliorations les plus urgentes. L'ancienne coutume de les transporter garrottés et entassés dans des charrettes subsiste encore chez nous <sup>(1)</sup>, et il est infiniment regrettable que la loi du 25 novembre 1852 soit entachée d'une si grande lacune à cet égard. Cette coutume cruelle fait souffrir inutilement de pauvres animaux destinés à notre alimentation; elle est hideuse, car pas un homme honnête n'en peut supporter la vue; elle est stupide, car elle nuit aux intérêts aussi bien du boucher que de l'éleveur; elle est pernicieuse, car elle est contraire à la salubrité publique.

Dans le nombre des maladies que font naître les mauvais traitements, il en est qui se communiquent à l'homme. Telles sont la morve, le charbon, etc. Des animaux qui souffrent, peuvent devenir enragés: du gibier forcé à la course peut devenir un poison pour celui qui s'en nourrit: des volatiles irrités peuvent faire des blessures mortelles.

Plusieurs sociétés d'agriculture en France se sont préoccupées des mesures à prendre pour que les animaux destinés à la boucherie soient amenés sur les marchés ou conduits aux abattoirs sans éprouver de ces tortures, qui nuisent essentiellement à la qualité de la viande. L'académie de médecine de Caën a été surtout frappée de l'état dans lequel les veaux sont traités dans le transport et sur la place du marché. « Tout le temps qu'ils restent chez l'éleveur, dit le *Journal d'Agriculture pratique*, leur vie est douce: on leur laisse consommer et digérer leur fourrage en repos. On les tient propres. Ils sont chaudement couchés et mangent à des heures régulières. Dès que le boucher s'en empare, commence pour eux un martyre continuel. Leur nouveau maître voit en eux non pas un être animé, mais un morceau de chair. Jetés pêle-mêle dans une charrette, quelquefois sans paille, la tête pendante en dehors de la voiture et heurtée à chaque secousse contre les montants, les quatre pattes liées ensemble et tellement serrées que souvent leur peau est coupée, ils sont, à l'arrivée au marché, jetés

(1) Honneur au boucher de la capitale, qui a le premier adopté l'usage des nouvelles charrettes! Ses confrères ne tarderont pas sans doute à l'imiter.

sur le flanc, tantôt sur un sol mouillé ou glacé, tantôt exposés à un soleil ardent qui les asphyxie à demi. Quelques heures d'un pareil voyage mettent l'animal dans un état déplorable et corrompent sa chair encore palpitante.

» Ou bien, c'est un seul veau qu'on amène ou plutôt traîne à pied, la corde au cou, sans cesse harcelé par un chien féroce, qui l'accable de morsures. Si c'est un bœuf, son sort n'est pas meilleur. Amené de loin, on le fait marcher jour et nuit, sans lui laisser prendre de repos, sans lui donner de nourriture. S'arrête-t-il un moment, épuisé par le besoin et la fatigue, son conducteur et le chien de ce dernier se jettent sur lui et l'abiment. »

Un médecin de Caën écrit à ce sujet ce qui suit à M. Seminal, directeur de la *Normandie agricole* : « Votre recueil a plusieurs fois déjà et avec grande raison signalé les graves inconvénients des mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques et spécialement de l'espèce de torture que l'on fait éprouver aux animaux destinés à la boucherie. Voici, à l'appui de vos observations, un double fait, dont je vous garantis l'exactitude, car c'est moi qui l'ai constaté :

» Dernièrement, la fantaisie m'ayant pris de manger des poumons de veau, j'en fis acheter dans une des bonnes boucheries de Caën. Lorsque l'on fut sur le point de préparer cette chair, on crut s'apercevoir qu'elle était de mauvaise qualité; et en effet, en les examinant, je les trouvai profondément altérés. Ils étaient remplis de tubercules, et les branches étaient en état complet de suppuration.

» J'envoyai chercher de suite une autre chair, et je la trouvai dans un état tout-à-fait semblable à la première.

» Je ne fais aucun doute que cette affection doit être attribuée exclusivement aux tortures que l'on fait subir aux malheureux animaux, soit en les amenant au marché, soit en les y laissant exposés à toutes les intempéries des saisons.

» Il ne peut, dès lors, être douteux que la chair de l'animal arrivée à cet état de maladie est très-malsaine. J'ajouterai même que j'ai la conviction que sur dix des veaux que l'on relèverait de sur nos marchés, il n'en est pas un qui pût se rétablir. Tel est l'état de l'une des viandes dont il se fait une des plus grandes consommations.

» Je vous sou mets, Monsieur, cette observation, avec l'espoir que les gens chargés de l'approvisionnement de nos marchés et le commerce de la boucherie comprendront que, sinon par humanité, du moins par la raison de leur intérêt, il faut s'accoutumer à traiter avec moins de barbarie les veaux qui vont être abattus; car bien des consommateurs, éclairés sur l'état maladif des animaux qu'on leur fait manger, s'abstiendraient d'une viande qui leur paraîtrait dégoûtante et de nature à compromettre leur santé.

» D'autre part, j'espère que les administrations municipales, dans les droits et les devoirs desquelles il entre de prescrire toutes les mesures que réclame la salubrité publique, n'hésiteront pas devant un état de choses pareil à celui que je vous signale, à prendre des arrêtés pour y mettre promptement un terme. »

Ajoutons à ces observations qu'un coup, qui n'aurait eu aucune conséquence apparente chez un animal laissé en vie, en déprécie la viande, si on le tue peu après qu'il a été frappé. Le sang est altéré sur la partie blessée; il s'y forme une fluxion; la chair devient noirâtre, d'un mauvais goût, et se conserve peu de temps. Si les animaux sont très-gras, un coup peut déterminer la gangrène et rendre la viande insalubre. Dans tous les cas, la chair d'un animal, qui a été battu, se corrompt vite.

De ces mêmes causes dépendent aussi beaucoup d'épizooties et elles expliquent pourquoi certaines localités sont plus ou moins accessibles à la contagion. Pourquoi l'autorité ne prendrait-elle pas à cet égard des mesures préventives, comme on en prend contre les incendies?

Que ceux-là donc qui, à l'instar d'un pair de France, ne se gênent pas de déclarer que les souffrances des bêtes leur sont parfaitement indifférentes, pourvu qu'ils en soient bien servis, les ménagent du moins dans l'intérêt de leur propre santé et même de leur sensualité.

L'agriculteur y trouvera également de grands avantages. Sans une certaine quantité d'animaux bien choisis, convenablement nourris et surtout bien traités, l'état florissant de l'agriculture devient impossible et jamais elle ne suffira à alimenter les populations dont elle est la mère nourricière, tandis que sous l'influence d'un traitement hygiénique, sagement combiné avec les intérêts de

l'économie rurale et de la boucherie, traités avec douceur et avec patience, à l'abri de tout mauvais traitement inutile, les animaux se porteront mieux ; ils engraisseront plus vite, et le profit qu'on en retirera sera toujours plus considérable pour le propriétaire bon, intelligent que pour le propriétaire brutal et avare.

On a fait observer avec raison que le cheval agricole, par exemple, doit être également propre à la guerre. Mais il faudrait pour cela remplacer nos chars monstres, véritables instruments de supplice pour nos chevaux, par des véhicules de construction plus légère et qu'on s'occupe plus sérieusement d'améliorer les chemins agraires. Il faudrait tenir surtout à l'exacte observation de la loi, pour préserver les chevaux des mauvais traitements que leur font subir certaines gens, qui les assomment ou les tuent même à coups de couteau, lorsqu'ils fléchissent sous une charge presque toujours au-dessus de leurs forces.

En Suisse est le plus beau bétail à cornes, et dans le canton de Fribourg il l'emporte sur celui des autres. Laisserons-nous tarir cette grande ressource nationale, faute de soins et de pitié ? Une vache mal nourrie, exposée aux intempéries de l'air, ne buvant que de l'eau sale, croupissant dans son fumier, énervée par la chaleur suffoquante de son écurie, tenue malproprement, donnera-t-elle autant de lait, sera-t-elle aussi belle, aura-t-elle autant de prix qu'une vache soignée avec amour et intelligence ? Que de bœufs succombent à la charrue par l'excès du travail, que d'ânes et de chevaux sous les coups dont on les accable ?

Notre Société d'Agriculture a sans doute senti la nécessité de mesures répressives, puisque c'est un de ses membres qui les a demandées au Grand Conseil. Restera-t-elle en si-beau chemin ? Ne fera-t-elle pas un pas de plus, en coopérant à la formation d'une société protectrice des animaux ?

C'est surtout au canton de Fribourg qu'on peut appliquer le fameux adage de Sully : « Labourage et pastourage, voilà les deux mamelles de l'Etat. »

Voyons maintenant ce qui a été fait et ce qui se fait encore à cet égard dans plusieurs pays.

En Angleterre, un bill protecteur des animaux fut déjà rendu en 1822. Mais la France revendique l'idée première de venir au

secours des animaux domestiques; car en l'an X de la république on avait posé pour sujet d'un prix à décerner, cette question : Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ?

Il est certain que la première société protectrice fut fondée en France en 1859, sous la présidence de M. le comte de Laborde et du duc de Larocheffoucault-Liancourt. Mais elle ne tarda pas à s'éteindre.

Trois ans après, dans un travail présenté à la Société d'Agriculture de Melun, M. de Valmer, un de ses membres, faisait des vœux pour qu'une société protectrice fût constituée à Paris, à l'instar de celle de Londres. De son côté, M. le docteur Dumont (de Monteux) insistait auprès de l'administration locale sur la nécessité d'une loi. Peu de temps après parut une ordonnance de police ainsi conçue : « Il est interdit aux cochers de remise d'agiter leurs fouets sans nécessité et de manière à atteindre les passants. Il leur est aussi défendu de les faire claquer. Il leur est également fait expresse défense de frapper leurs chevaux avec le manche de leur fouet ou de les maltraiter de quelque manière que ce soit. »

En 1845, M. Parisot de Cassel fonda la Société protectrice des animaux. Dans la séance qu'elle tint le 16 décembre, voici, entr'autres, comment s'exprime le docteur Dumont :

« Messieurs, la tâche que vous allez entreprendre sera difficile, car vous aurez à combattre des préjugés, et, ce qui est pire peut-être, à dédaigner des épigrammes. L'honorable lord Erskine, une fois convaincu, comme il le déclare, qu'il ne saurait y avoir de cœur véritablement bon, ni d'éducation tout-à-fait complète *sans compassion pour les animaux*, eut le courage de lutter seul contre l'hilarité et les sarcasmes du parlement anglais. Vous n'aurez pas moins de zèle et de fermeté que lui, et, à son exemple, vous réussirez; car, vous le savez tous, Messieurs, ses efforts ont eu un véritable résultat, patroné aujourd'hui dans la Grande-Bretagne par la royauté elle-même. »

Dans la séance du 26 janvier 1846, le président s'exprima ainsi :

« Une amélioration désirable serait de faire entrer dans les mœurs du peuple des habitudes de ménagement, de douceur, de



pitié, nous dirions presque de justice envers les animaux. Nous voulons parler plus particulièrement des grands animaux domestiques, de ceux qui, de leur force, de leur enveloppe extérieure aussi bien que de leur propre chair, nous servent, nous protègent, nous nourrissent, et forment à la lettre la principale richesse des peuples et le plus solide fondement de leur prospérité. Privé de ces auxiliaires qui, dans l'ordre de la création, l'ont heureusement précédé, que serait devenu le genre humain? Que deviendrait-il, s'ils cessaient tout-à-coup d'exister? Le genre humain s'éteindrait sans doute, comme se sont éteintes tant de peuplades sauvages qui n'avaient pour se soutenir que leurs propres ressources.

» Cela posé, comment ce seul intérêt n'a-t-il pas fait comprendre que, pour assurer son bien-être par le leur, l'homme doit s'attacher à la conservation des animaux, en exerçant leurs forces par un travail modéré, en les entretenant par une nourriture suffisante et bien choisie, en leur donnant des demeures spacieuses, propres, salubres, c'est-à-dire aérées; car l'air leur est encore plus nécessaire qu'à nous-mêmes, et finalement en cultivant leur intelligence et leur sensibilité, en développant leurs heureux instincts, en tempérant l'une par l'autre leurs qualités morales, la patience et le courage, l'audace et la docilité; car c'est par ces qualités mêmes qu'ils deviennent pour l'homme le plus précieux de ses instruments. Rassemblez, en effet, tous les traits de bonté, d'invention, de dévouement, de reconnaissance et de générosité, que les naturalistes ont recueillis sur les animaux, vous en conclurez qu'avec une ombre de justice et de gratitude dans le cœur, l'homme serait partout pour les animaux ce qu'est le Maure, le Turc, l'Arabe et l'Indou. Il serait pour eux ce que Platon veut que l'on soit pour son esclave. Il veut qu'on le traite comme un ami malheureux. »

Une députation de la Société, composée de 48 membres, se rendit auprès du préfet de police pour lui remettre les statuts et autres documents de la Société et invoquer pour elle l'appui de l'autorité. Ce fonctionnaire, après avoir adressé les paroles les plus flatteuses à la députation, ajoute que non seulement il adhérerait pleinement aux vues bienfaisantes de la Société, mais qu'il demandait à être compté au nombre de ses membres les plus zélés.

Elle avait pris pour devise : *Justice et compassion, hygiène et*

*morale*. Elle ne tarda pas à recevoir les adhésions spontanées de plusieurs personnes, la plupart membres de diverses sociétés d'agriculture. Lorsqu'elle s'installa en 1846 dans l'Hôtel-de-Ville, deux cents membres étaient présents.

Peu de temps après, une députation de la Société fut reçue en audience particulière par le ministre d'agriculture et du commerce, qui témoigna de toute sa sympathie, et assura qu'il accepterait, pour les faire distribuer dans les commices et les sociétés agricoles, les publications les plus utiles qui émaneraient de la Société. Dans un rapport adressé, sur sa demande, au ministre d'agriculture et du commerce, M. Hamon, vétérinaire, dit entr'autres : « Il faut s'occuper de la conservation des chevaux, non seulement sous le point de vue de l'espèce chevaline, mais sous celui de l'adoucissement des mœurs. L'homme dur envers les animaux, le devient aussi envers ses semblables.

» Est-il vrai qu'en France (et malheureusement presque partout en Europe), les animaux domestiques sont en général maltraités et placés dans des conditions telles que la somme des services qu'ils peuvent rendre, la quantité et la qualité de leurs produits en soient notablement diminuées?

» Ceci frappa d'étonnement et conduisit à demander comment l'homme a pu travailler avec une persévérance si déplorable contre ses propres intérêts.

» De toutes parts, en effet, dans les villes comme dans les campagnes, chez le riche comme chez le pauvre, les animaux domestiques semblent, trop souvent, traités comme des ennemis dont il importe de se défaire au plus tôt.

» Placés dans la dépendance absolue de l'homme, ils n'ont encore obtenu en retour des peines qu'ils lui rendent, aucune garantie, aucune protection contre de mauvaises passions.

» L'homme peut les battre, les torturer, sans avoir à redouter la moindre peine, sans rencontrer le moindre obstacle.

» Par le fait de notre état social, les animaux domestiques sont devenus nos plus précieux instruments de fortune, et cependant on les dédaigne, on les met hors la loi.

» Pour eux point de pitié, point de justice.

» L'homme se nourrit de viande et de lait, et fait tout pour que le lait et la viande deviennent malfaisants.

» Dans un très-grand nombre de localités, les troupeaux sont entourés d'éléments destructeurs. Ici, ils habitent des étables basses, sans air, presque toujours infectées de miasmes des fumiers que l'on n'extrait que tous les trois ou quatre mois, tous les ans même.

» Là, ils sont tassés les uns sur les autres et restent sur place, sans sortir, pendant tout un hiver.

» Mal ou insuffisamment nourris, on les laisse couverts d'ordures, la vermine les ronge, une mortalité sévit sur les jeunes comme sur les vieux animaux; et quand enfin, des cadavres jonchent les abords de son habitation, l'homme s'étonne et pleure, sa famille pleure avec lui, et dans leur aveuglement, ils osent accuser la Providence d'un mal que leur ignorance seule a fait naître. »

Nous regrettons de ne pouvoir citer en entier cet excellent mémoire, qui résume tout ce qui a été dit de mieux sur cette matière.

L'auteur sollicite du gouvernement les moyens physiques suivants :

- 1° Défendre à tous propriétaires, conducteurs d'animaux, de les surcharger, de se livrer sur eux à des traitements barbares, inutiles, que réprouve la morale publique et qui sont de nature à tarer les animaux en influant soit sur leur santé, soit sur leur caractère;
- 2° Supprimer les fouets à fléau, les remplacer par un fouet à cravache, prescrire la grosseur du manche comme celle des montures; exiger que le bois en soit cassant (1);
- 3° Etablir dans les villes, comme cela se pratique dans les campagnes des stations de chevaux de louage au bas des montées trop rapides, pour venir en aide aux attelages trop chargés;
- 4° Défendre de surmener les animaux à la boucherie. Ne plus autoriser le mode actuel de transporter les veaux;
- 5° Obliger enfin les fournisseurs à avoir des vacheries spacieuses, aérées, et soumettre ces établissements à un contrôle sévère.

(1) Le fouet a plus souvent atteint un passant qu'un pot de fleurs, que la police, à Paris du moins, défend de placer sur les fenêtres.

En novembre 1847, le ministre de l'agriculture et du commerce prit l'engagement d'appuyer de tout son pouvoir l'œuvre commencée par la Société et de l'aider à la conduire à bonne fin. Il commença par lui accorder un subside de 500 francs. Elle reçut le même accueil du directeur-général d'agriculture et des travaux.

Souvent le concours du Clergé fut invoqué pour la répression des sévices exercés sur les animaux. « Est-il un seul prélat, disait une dame, qui puisse ne pas être dominé par l'ardent désir de faire avancer ses diocésains dans l'ordre moral, et de contribuer à rendre leur existence plus douce et plus heureuse? »

John Styles, vénérable ecclésiastique anglais, disait avec beaucoup de vérité à ce sujet : « Je serais capable de renier moi-même le Christianisme, s'il nous permettait de mettre une limite à notre charité..... Elle doit être infinie comme Dieu qui l'inspire. »

Le comice agricole de la plaine de Schélestadt (Bas-Rhin) adopta les conclusions d'un rapport qui lui fut adressé dans sa séance du 26 février 1847, tendant :

- 1° à autoriser le bureau à se mettre en relation avec la Société de Paris et à lui envoyer le témoignage de son adhésion ;
- 2° à user de l'autorité de ses exemples et de ses paroles, comme chefs de famille et propriétaires, pour assurer aux animaux sa protection au besoin contre l'abus de leurs facultés, contre la brutalité ou la cruauté de ceux auxquels ils sont confiés ;
- 5° à obtenir de l'administration qu'elle agisse à son tour auprès des conseils communaux, aux fins de provoquer de leur part, dans les limites de leurs attributions, des mesures de police contre ces abus.

Le compte-rendu des travaux du comité central d'agriculture de France (session de 1847) dit expressément : *Pour augmenter le bétail, il faut commencer par le mieux soigner, le mieux nourrir, le mieux traiter.* — En cherchant à améliorer le sort des animaux, nous travaillons directement dans l'intérêt de l'humanité. En apprenant à l'homme à exploiter avec plus d'intelligence et sans abuser de sa supériorité les dons de la nature, la Société protectrice des animaux demande une chose très-profitable aux intérêts de tous et en même temps plus conforme à l'esprit chrétien !

La commission de la Société protectrice de Paris se plaignait avec raison des obstacles apportés par la législation à une intervention non officielle dans la répression des abus. Notre loi du 25 novembre 1832 a fait cesser cette anomalie en ce qui concerne le maltraitement des animaux. Mais cette loi ne s'exécute que très-imparfaitement et ne le sera mieux que lorsque les instituteurs inculqueront avec plus de soin à leurs élèves des maximes de charité et de bonne conduite. Elle le sera mieux encore, lorsqu'il s'établira chez nous une société protectrice à l'instar de celles qui existent déjà à l'étranger.

Dans la séance du 14 mai 1847 de cette même commission parisienne, M. Maubetier avait proposé un moyen de réprimer les mauvais traitements exercés par certains charretiers ou cochers sur les chevaux qui leur sont confiés. Ce moyen consiste à prévenir immédiatement le propriétaire du cheval, et, à l'appui de sa proposition, l'honorable membre communiquait à la Société la lettre suivante :

« Paris, le 22 avril 1847.

» Monsieur,

» Nous vous remercions sincèrement de l'avis que vous nous donnez de la brutalité de l'un de nos charretiers et nous allons prendre les mesures qui pourront éviter de sa part de pareils traitements.

» La Société, à laquelle vous appartenez, Monsieur, se placerait bien haut dans l'opinion publique, si tous ses membres remplissaient avec autant de ponctualité les devoirs qu'ils se sont imposés.

» Veuillez croire à toute notre gratitude pour le service personnel que nous rend votre avis, etc. »

L'Allemagne est aujourd'hui le pays qui s'occupe le plus de cet objet.

Il existe à Dresde deux Sociétés protectrices des animaux. L'une, exclusivement formée de dames, comptait en 1847 au-delà de 400 membres. L'autre, composée principalement des hommes les plus éminents du royaume de Saxe et de quelques pays voisins, comptait au-delà de 5,000 membres.

Dans une séance générale, réunissant les deux Sociétés, M. Steinert, en sa qualité de guide et de conseiller de l'association des dames, a tenu un discours plein de sens et de persuasion, dédaignant toutefois de recourir à de nouvelles explications sur le but important de l'association, parce que, selon lui, ce but doit

être bien compris de ceux qui sont faits pour le comprendre, mais que vis-à-vis d'*aveugles antagonistes*, elles auraient plutôt l'air d'une espèce de justification dont la Société n'a plus besoin et qui même aujourd'hui serait indigne d'elle.

Après ce discours, madame de Serve, en qualité de secrétaire-général de la Société des Dames, a rendu un compte détaillé de ses progrès et de sa position, avec toute la grâce et l'esprit qu'on devait attendre d'une dame si accomplie.

M. le major de Serve, président de l'autre Société, fondée par M. le baron Ehrenstein, en a également rendu un compte très-étendu et très-satisfaisant.

Mais c'est à Munich que revient surtout l'honneur d'avoir fondé la Société-mère, sur laquelle se sont depuis modelées toutes celles qui se sont formées sur le continent. Un de ces hommes éminents, qui surgissent à de trop rares intervalles, pour apporter à la Société des réformes utiles, doué de cette persévérante énergie, qui seule peut faire triompher une idée nouvelle, pénétré en même temps de la conviction que la plus grande partie des maux qui affligent les hommes, n'est due qu'à l'oubli de la Charité évangélique, le docteur Perner, de Munich, a jeté en 1842 les premiers fondements de cette institution. C'est encore lui qui aujourd'hui l'anime, la soutient et la dirige.

Né de parents pauvres et obscurs, il eut à lutter dès sa première jeunesse contre de grandes difficultés. Il ne put se vouer à l'étude qu'au prix de pénibles sacrifices, avec le secours des caisses publiques, et en allant une fois par semaine chercher son diner et cinq cruches dans une maison particulière.

Il remporta le prix à l'Université pour une question mise au concours, acquit le grade de docteur en Philosophie, plus tard celui de docteur en Droit, se laissa entraîner par le flot orageux de la vie d'étudiant, pratiqua pendant quelque temps dans plusieurs bureaux de l'administration et, à 25 ans, obtint un emploi, puis se fit avocat à Munich. C'est dans cette carrière et en se livrant à de nombreuses enquêtes judiciaires qu'il apprit à connaître des milliers de criminels. Sa clientèle était des plus étendues.

A l'âge de 37 ans, il rentra dans la vie privée, parcourut la plus grande partie de l'Europe, cherchant à étudier les hommes nou

seulement dans les demeures des riches , mais surtout dans celles du pauvre. Il acquit ainsi une connaissance pratique de la vie et du monde , dont il expose ainsi le résultat :

« Les misères humaines proviennent spécialement de quatre sources que la Pédagogie n'a malheureusement que trop négligées jusqu'ici : 1° le défaut de pitié ; 2° de propreté et de soins hygiéniques ; 3° d'ordre et d'exactitude ; 4° le manque d'économie. »

Perner plaçait le défaut de pitié en tête et avec raison. Quant au défaut d'ordre et d'exactitude, ce qu'il en disait mérite au plus haut degré l'attention : « Le tort que ce défaut fait à l'humanité dépasse toute croyance, et néanmoins à peine y prend-on garde, et on pourrait si facilement y précaver. Presque personne ne pense à inculquer aux enfants l'exactitude à remplir leurs devoirs, à tenir leurs promesses, l'amour de l'ordre, l'avantage qu'il y a à inspirer de la confiance, à ne pas remettre à plus tard ce qui peut s'exécuter de suite ; en un mot, cette rectitude morale donnée au caractère n'est pas assez appréciée ni dans l'éducation publique, ni dans l'éducation privée. De là des mécomptes perpétuels, des troubles incessants. On donne sa parole et on ne la tient pas : on promet et l'on n'exécute pas, et ce qui, en principe, ne paraît que léger, a souvent les plus graves conséquences. C'est une source intarissable de querelles, d'embarras, de reproches et de discorde. Que de ménages désunis, faute d'allures régulières ! Que de mariages inconsidérés et malheureux que l'amour de l'ordre et de l'économie eût prévenus ! »

Le manque d'ordre nuit énormément à la marche d'une bonne administration. Il multiplie les difficultés et occasionne de grandes pertes d'argent et de temps.

Le docteur Perner ne s'exprime pas avec moins de vérité sur l'économie, la propreté et les soins hygiéniques. Mais nous ne prolongerons pas la digression que nous nous sommes permise.

Après avoir contribué efficacement à la formation de la Société protectrice de Nuremberg, le D<sup>r</sup> Perner songea à en créer une à Munich vers la fin de 1841. Au mois de février suivant, il avait déjà réuni plus de cent membres. Le roi de Bavière approuva les statuts de la Société et lui témoigna sa satisfaction pour le but qu'elle se proposait. Elle compta bientôt dans son sein des personnes

qui, par leur position sociale, exercent une grande influence sur les mœurs : les reines de Prusse, de Saxe et de Bavière, des prélats, des médecins, des avocats, des généraux, des membres de la famille royale, etc. Le prince de Saxe-Altenburg, frère du roi, accepta même la présidence de l'association qui, en 1842, comptait déjà environ 1,200 membres. La société des étudiants dite *Bavaria* s'y agrégea en masse, ainsi que la *Palatia*. Le roi recommanda la Société à la bienveillance de toutes les autorités et lui en assura le concours. La princesse régnante de Hohenzollern-Hechingen contribua par un don généreux à la propagation des écrits propres à moraliser le peuple et à réveiller en lui le sentiment de la compassion. Des associations filiales se formèrent sous les auspices du Clergé et des instituteurs. En 1844, on en comptait 77. La gendarmerie du royaume reçut l'ordre d'intervenir dans les cas de maltraitement des animaux.

Au moyen de la légère contribution annuelle acquittée par chaque membre, les publications de la Société furent répandues par millions d'exemplaires dans toute l'Allemagne. Le prince de Thun et Taxis se mit à la tête de l'association de Ratisbone.

Aujourd'hui la Société de Munich, par le grand nombre de ses membres, par son activité, par l'étendue de ses relations, par le zèle et l'influence des chefs qui la dirigent, par la coopération qu'elle a su obtenir du pouvoir civil et de l'autorité religieuse, ainsi que des corporations agricoles et scientifiques, est sans contredit la première et la plus importante de l'Allemagne, si ce n'est de l'Europe. Elle compte ses associés par milliers dans toutes les classes de la société; elle répand ses écrits par millions d'exemplaires, et ils sont traduits en plusieurs langues. Elle a une centaine de succursales et ses statuts ont servi de modèle à tous les établissements du même genre qui se sont formés dans les autres pays, jusques dans la Havanne et à Philadelphie.

Le Clergé allemand seconde noblement les Sociétés protectrices. Nous citerons particulièrement l'archevêque de Bamberg, les évêques d'Augsbourg et de Wurzburg, de Spire, ainsi que les consistoires de Rudolstadt, Weimar, Darmstadt, etc.

La Suisse n'est pas restée en arrière dans ces utiles réformes. Des Sociétés protectrices se sont formées dans quelques cantons.



La Société bâloise pour l'avancement du bon et de l'utile a mis au concours en 1830 la question de l'humanité envers les animaux et a proposé un prix de 150 francs de Suisse pour le meilleur mémoire sur cette matière. Elle en a reçu quinze et a fait imprimer celui auquel elle a décerné le prix, accompagnant cette publication d'un rapport étendu sur les autres mémoires reçus et sur le sujet en général. Le mémoire concédé a pour auteur M. Théodore Meyer-Mérian, de Bâle.

Nous regrettons de ne pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'excellente analyse qui en a été faite à la Société genevoise d'utilité publique dans sa séance du 15 novembre 1831. Cette Société chargea une commission de lui donner un préavis sur ce qu'il y aurait à faire à cet égard dans le canton de Genève, dans un but d'humanité et de morale publique; « car, il ne suffit pas, dit-elle, qu'un certain droit des animaux à la bienfaisance de l'homme soit vaguement reconnu : il faut le mettre en pratique. »

La commission rappelle quelques dispositions des lois genevoises qui ont plus ou moins de rapport avec l'objet en question; le bill rendu en 1822 par le Parlement anglais et appelé *acte-martyr* du nom du philanthrope, qui a travaillé pendant plusieurs années au triomphe de son idée; la loi française de 1850, etc. Elle estime que des dispositions analogues devraient être introduites dans la législation cantonale, et qu'en attendant le pouvoir exécutif devrait intervenir par mesure de police; que la Société d'utilité publique est bien placée pour réclamer ces réglemens. On objecte en vain le droit de propriété. Une propriété composée d'être animés et sensibles ne peut être considérée comme celle qui consiste en pierres et en terres, et le droit de la propriété, tout étendu qu'il est, se subordonne en beaucoup de cas, à l'intérêt public. « O hommes, » ajoute le rapport, employez les animaux, usez de leurs forces, » de leur chair et de leurs dépouilles suivant vos besoins. Mais » contentez-vous de ce sacrifice, et ne les soumettez pas à d'inutiles » souffrances, soit par un plaisir cruel, soit par l'appât d'un gain, » qui vous échappera le plus souvent. La plus basse tyrannie est » celle qui s'exerce envers les êtres incapables de se défendre, » d'appeler à leur aide, et de troubler par des larmes l'auteur de » leurs souffrances dans sa quiétude. »

La Société d'utilité publique du canton de Vaud s'est également occupée de cet objet.

M. le pasteur Molz est à Berne ce que le D<sup>r</sup> Perner est à Munich. Ce vieillard philanthrope a réussi par son zèle et sa persévérance à fonder à Berne une Société protectrice, dont les statuts ont été publiés en 1835 avec cette épigraphe : « Celui qui peut comprendre qu'avec quelque soin, sans désavantage marquant, même avec profit, il est possible d'épargner à un animal, créature de Dieu comme lui, des douleurs et même de cruelles souffrances, et ne le fait pas, se rapproche plus du diable que de l'ange. »

Nous terminons en faisant des vœux pour qu'une institution philanthropique de cette nature se fonde aussi dans le canton de Fribourg. L'idée en a déjà été exprimée et accueillie par la presse et par un grand nombre de citoyens. Mais les troubles politiques qui ont agité le pays n'ont pas permis de la mettre à exécution. Puisse le canton de Fribourg qui a pris l'initiative de tant de réformes utiles, suivre en ce point le noble exemple de ses confédérés !

D<sup>r</sup> BERCHTOLD.

---

## JOURNAL D'UN CONTEMPORAIN

SUR LES TROUBLES DE FRIBOURG EN 1781, 82 ET 85.

(Résumé par M. Daguët.)

(Suite.)

Le 21 novembre, les commis de la bourgeoisie vont complimenter les représentants des cantons médiateurs ou protecteurs qui étaient, comme l'autre fois, MM. Manuel, de Berne, Gibelin, de Soleure et Pfyffer, de Lucerne. M. Thormann, de Berne, leur servait de secrétaire. Pendant ce temps, les nobles assemblés chez M. le conseiller de Forell au nombre de douze (1) déclaraient que le temps était venu de faire cesser l'injustice que les quinze familles éprouvent

(1) Il y avait dans cette assemblée des Forell, Reyff, Gléresse, Fiwaz, Praroman, D'Affry, Reynold, Boccard, Maillardoz de Rue, Fégely, Lenzbourg, Diesbach. D'Alt, Castella et Lenzbourg s'étaient fait représenter.

par l'exclusion qu'on leur donne sans motif de plusieurs charges importantes de la république. Ils décidèrent de profiter de la présence des représentants. Le représentant de Berne, M. Manuel, approuva la démarche des nobles.

Le 22 novembre, la séance des Deux-Cents se passe en partie à récompenser des personnes qui avaient marqué par leur fidélité au mois de mai précédent. M. Biemann, curé d'Ecuvillens, pour avoir détourné ses paroissiens de la révolte et avoir couru des dangers en portant à M. le conseiller Odet les propositions de paix de Chenaux, reçoit une pension annuelle de six louis. Quelques jours auparavant, la famille Huguenot avait obtenu sa réintégration dans la grande bourgeoisie. — M. Schaller (1) ayant proposé de renvoyer la garnison, l'avoyer Werro s'y oppose, donnant pour prétexte qu'il est contraire à la Constitution qu'un autre que l'avoyerrégnant prenne l'initiative. M. Schaller eut beau objecter que la garnison n'avait été appelée que pour le temps de la foire.

Dimanche, 25 novembre, MM. les représentants dînent à Haute-rive. Les nobles ont une discussion avec M. Thormann, de Berne, secrétaire des précédents. Celui-ci voulait qu'ils renonçassent non seulement aux titres de comtes, marquis, mais même à la partie qui est une partie de leur nom, alléguant entr'autres que plusieurs familles patriciennes (les Gottrau entr'autres), ennoblies par Charles V (2) ont aussi des lettres de noblesse.

Les nobles devaient avoir une grande réunion à la Chancellerie le jeudi, 29 novembre, pour adresser leurs représentations en corps au premier des bannerets (le Vorvenner); mais ils se désistent de cette idée sur les observations de MM. les représentants, qui craignaient l'éclat qu'une telle démarche ne manquerait pas d'avoir dans le public et au sein de la bourgeoisie. MM. Louis D'Affry et de Maillardoz sont chargés par les nobles de traiter des moyens de rétablir l'égalité dans l'Etat (c'est-à-dire entre les nobles et les patriciens) de concert avec les représentants.

Le jeudi, 29 novembre, les Deux-Cents ont accordé à Périsset, aubergiste de la ci-devant *Epée-couronnée* à Bulle, le droit d'y

(1) Le père de l'avoyer de ce nom et le grand-père du conseiller d'Etat actuel.

(2) Les Montenach sont dans le même cas.

Il faut  
par  
Charles  
V,  
mais  
par les  
empereurs  
rue  
Ferdinand  
Jan 1640  
et Léopold  
en 1662

vendre vin et de demander une nouvelle enseigne dans deux ans. En revanche, une demande analogue pour les *XIII Cantons* à Belfaux a été écartée.

Le *lundi, 3 décembre*, dans l'assemblée de la petite commission, où il était question des affaires de la noblesse, MM. Montenach et Werro s'emportent. Ce dernier s'écrie : s'il faut céder quelque chose, je préfère déclarer qu'il n'y a qu'une seule bourgeoisie.

*Mardi, 4 décembre*, grande altercation en Deux-Cents entre le conseiller de Montenach qui voulait qu'on reconnût patriciens les Devevey d'Estavayer, bourgeois depuis 1602, c'est-à-dire vingt-cinq ans antérieurement à la séparation des deux bourgeoisies qui eut lieu en 1627, lieutenants d'avoyer de père en fils depuis deux siècles dans cette ville, et le banneret Muller qui ne voulait pas entendre parler, parce que le nom des Devevey n'était pas inscrit dans le grand livre des bourgeois et seulement dans le livre de la petite bourgeoisie. Il ajouta qu'on pouvait le leur accorder par faveur; mais qu'ils n'y avaient aucun droit. L'avoyer Werro demeura tranquille spectateur de cette altercation; à la fin, il rompit le silence pour approuver Muller.

*Mardi, 11 décembre*, la représentation des nobles, signée par 55 d'entr'eux, remise à l'avoyer régnant Werro quelques jours auparavant par MM. Louis D'Affry et Maillardoz est lue en Deux-Cents et renvoyée après une courte discussion et sans grand orage à la chambre secrète.

On s'occupe ensuite de la représentation des bourgeois. On leur avait laissé quelques jours pour se raviser, pensant qu'ils le feraient d'autant plus volontiers que les seigneurs représentants avaient dit net aux commis que leur requête était impertinente et leurs prétentions ridicules. Mais les douze commis avaient décidé à la majorité d'une voix de maintenir la représentation telle quelle.

On lut un projet de réponse à la bourgeoisie où cet honorable corps était fort mal traité et où on ne lui laissait aucun espoir d'arriver à ses fins. Si j'avais cru ma conscience obligée, ou pu espérer d'être écouté, j'aurais demandé que cette matière si importante fût différée de quelques jours, afin qu'en attendant chacun pût lire la pièce à la Chancellerie et faire ses réflexions comme cela se pratique au parlement d'Angleterre. » Quant à

la manière d'annoncer cette décision à la bourgeoisie, on renvoie la chose à la commission secrète.

*Mardi, 12 décembre*, grande rage de la chambre secrète, parce que les représentants ont déclaré que l'affaire des nobles devait être réglée avant celle de la bourgeoisie; que l'égalité devait être établie entre ces deux classes de l'Etat; qu'ils acquiesceront à cette condition à la réponse projetée pour la bourgeoisie, leurs cantons respectifs ayant reconnu par des actes authentiques et par le silence des bourgeois depuis trois siècles que la forme du gouvernement de Fribourg est aristocratique.

*Jeudi, 13 décembre*, on lut en Deux-Cents la déclaration ci-dessus mentionnée des trois seigneurs représentants, relative à la bourgeoisie et à la noblesse. La dernière clause a donné lieu à de violentes déclamations contre les nobles. M. l'avoyer Werro surtout s'est déchainé, disant qu'en 1404, à l'époque où l'on avait exclu les nobles des charges de bannerets, aucune famille noble de celles qui existent aujourd'hui n'existait à Fribourg. A ce trait, M. Reyff, ancien avoyer d'Estavayer, a ôté son chapeau tout bas et l'a remis, ce qui a été trouvé fort plaisant par quelques nobles. L'ancien boursier Ræmy ne s'est pas mal fâché non plus et a dit qu'il était temps de tirer l'épée. Plusieurs ont déploré l'appel des représentants qui veulent tout bouleverser. D'autres ont voulu faire passer les nobles pour la cause de tous les troubles de l'Etat. L'archiviste Werro a fait de l'ironie: « Pour moi, a-t-il dit, si j'avais l'honneur d'être noble et d'avoir un diplôme, je déposerais bien vite le rabat et je renoncerais à toutes ces petites charges viles plutôt qu'à mon titre. »

L'avoyer Werro ayant reproduit à mots couverts son opinion d'établir une démocratie complète plutôt que l'égalité entre les nobles et les patriciens, il fut combattu par le chancelier de Castella, qui parla comme un ange. Fort animé aussi contre les nobles, le conseiller de Montenach voulait faire effacer par les représentants la clause qui les concernait dans leur déclaration. L'avoyer Gady, indisposé pendant tout ce temps, gardait le logis et ne prenait aucune part aux affaires publiques.

*Samedi, 15 décembre*, on s'occupe encore des nobles, au sujet desquels l'avoyer Werro déclare naïvement que leur accorder l'égalité, c'est ruiner plusieurs familles patriciennes.

Les représentants, irrités des tergiversations des patriciens, menacent de quitter le Canton, ne voulant plus être leurrés et bafoués.

Le dimanche, 16, la commission secrète se réunit pour empêcher ces messieurs de partir. Les représentants consentent à rester jusqu'à vendredi.

Le mardi 18, en Deux-Cents, malgré les promesses faites aux représentants de terminer l'affaire de la réunion des familles, même inflexibilité de la clique de la chambre secrète.

Le jeudi, 20 décembre, l'affaire des nobles revient en Deux-Cents, où le conseiller Odet fit renvoyer l'examen de l'affaire à une commission.

Il a été décidé, pour contenter les 24 paroisses, qu'on abolirait le péage aux portes de la ville pour les articles qui payaient moins d'un demi-cruche. M. Odet eût voulu l'affranchissement complet pour tout ce qui regarde les subsistances.

Le vendredi, 21 décembre, les représentants sont partis, gratifiés chacun par la munificence de l'Etat d'une boîte d'or de la valeur de 40 louis, leur secrétaire d'une montre en or enrichie de diamants.

Le lundi, 24 décembre, les jurés des paroisses qui forment la bannière du bourg <sup>(1)</sup>, savoir Dirlaret, Plasselb, Chevrilles, Praroman, Treyvaux, Ependes, Marly ont été réunis à la Chancellerie. Les conseillers Odet et Montenach leur annoncent l'abolition du péage aux portes pour les articles qui paient moins d'un demi-cruche, le *Standgeld* et le *Pfundzoll*. On leur annonce aussi un adoucissement pour les charrois ou corvées, malgré le droit absolu de la ville à cet égard, dont font foi : 1° l'acte de 1452, par lequel le duc Louis de Savoie se reconnaît protecteur de Fribourg et lui accorde la confirmation de ses privilèges; 2° une sentence arbitrale rendue par Adrien de Bubenberg, seigneur de Spietz, assisté d'un chancelier de Soleure et de prud'hommes de Morat, Gessenay, Siebenthal, Bienne, etc. En même temps, on saisit l'occasion de leur faire sentir le déplaisir de leurs Excellences sur leur entente avec les bourgeois. Les jurés ont répondu qu'ils en référeraiènt à

(1) Les bannières, comme leur nom l'indique, étaient dans l'origine une division militaire. Sous chacune des quatre bannières de la ville marchaient un certain nombre des 24 paroisses.

leurs communes. Celui de Plasselb a parlé des fêtes; on l'a renvoyé à Mgr l'Evêque.

Les menaces qu'on n'a pu s'empêcher de mêler aux exhortations ont fait mauvais effet sur eux.

L'après-midi, ce fut le tour des jurés des Places. Le juré Werro dit : « Nous ferons rapport de ce que nous venons d'entendre à nos communes. » Le banneret Bourgknecht : « Vous n'êtes pas libres d'accepter ou de refuser. C'est une affaire réglée. Vous n'êtes appelés ici que pour prendre connaissance des choses et en instruire vos combourgeois. Si vous ne le faites pas exactement, on s'en prendra à vous. » Un Minguely, de Belfaux, parla beaucoup des droits des anciennes terres, prétendant que toutes les anciennes familles du lieu étaient bourgeoises. « Mes ancêtres, ajouta-t-il, ont fondé le village de Corminbœuf. » On le détrompa en lui faisant observer que déjà en 1243, il fallait pour se faire reconnaître bourgeois payer un honoraire à l'avoyer et aux 24 du Conseil. Les jurés ayant objecté qu'autrefois on tirait les conseillers des vingt-quatre paroisses, on leur rit au nez.

Un bel exemple de désintéressement et d'indépendance fut donné en cette occasion par les jurés des paroisses dépendantes du quartier de l'Auge. Ils refusèrent l'indemnité de 4 écus neufs que leur offrait le banneret Muller.

Le 26 décembre était le grand jour désigné pour annoncer aux bourgeois que leur représentation avait été rejetée. Au sortir de l'office de St-Nicolas, les bourgeois de la bannière du Bourg, au nombre de 50, se réunirent à la maison des écoles. Plusieurs magistrats en habits noirs et rabats s'y rendirent. Le conseiller de Montenach lut la pièce suivante :

« Messieurs les nobles et honorables bourgeois qui composez  
» cette bannière!

» Les troubles qui depuis plusieurs mois ont agité le repos et la  
» tranquillité de l'Etat et de tout le public, ont causé des peines  
» trop multipliées et trop sensibles à LL. EE. nos SS. seigneurs et  
» supérieurs, pour qu'ils ne soient pas empressés de chercher des  
» remèdes à des maux aussi affligeants. C'est en vue de s'assurer  
» de la certitude de ces remèdes, qu'ils ont jugé convenable de  
» conférer avec les seigneurs représentants de leurs chers confé-

» dérés et confrères des trois louables Etats de Berne, Lucerne et  
» Soleure, et c'est d'après mûre délibération prise avec eux et  
» après en avoir reçu tant verbalement que par écrit les assurances  
» réitérées et positives du maintien inaltérable du gouvernement  
» aristocratique et des Constitutions de notre République, que nos  
» dits souverains seigneurs et supérieurs se sont déterminés à dé-  
» cider définitivement et irrévocablement sur les articles qui ont  
» principalement occasionné ces malheureux troubles.

» C'est cette décision, que mes très-honorés seigneurs ici pré-  
» sents et moi, sommes chargés de vous annoncer, ainsi que vous  
» allez l'entendre par la lecture qui va vous en être faite.

» Nous espérons, messieurs, nobles et honorables bourgeois, et  
» nous nous promettons que chacun s'efforcera à éloigner et à  
» bannir entièrement tout ce qui pourrait encore blesser la tran-  
» quillité publique, et à rendre à l'Etat, à la ville et au pays cette  
» paix douce et précieuse qui seule peut procurer le bonheur ré-  
» ciproque de toutes les classes des citoyens et des sujets et la  
» félicité du gouvernement. »

Après cette lecture, M. de Montenach fit connaître à la bour-  
geoisie le rejet de ses demandes. Deux bourgeois, MM. Gendre et  
Rey, prirent la parole pour annoncer à la bourgeoisie que leurs  
fonctions de commis cessaient à l'instant même et demandèrent s'ils  
avaient agi autrement que par ses ordres. On répondit confusément  
que non.

M. Ignace Girard <sup>(1)</sup> parla à son tour pour déplorer une décision  
qui privait la bourgeoisie de ses représentants naturels. Il s'exprima  
avec amertume sur la menace d'être traité en perturbateur du repos  
public, en cas de représentations nouvelles. M. Montenach, déjà  
debout et prêt à sortir, dit à Girard qu'il ne se serait point attendu  
à un pareil langage de sa part; mais qu'il avait mal compris la  
pensée du souverain. « On ne traitera personne, ajouta-t-il,  
comme perturbateur. »

(1) L'oncle du savant cordelier de ce nom.



## ÉTUDES PHILOLOGIQUES.

### GENRE DES SUBSTANTIFS FRANÇAIS DÉRIVÉS DU LATIN.

Il existe peu de langues qui présentent autant de difficultés que la française pour établir des bases positives à la fixation du genre dans les substantifs. Sans doute, aucune langue n'a exclusivement réservé tel genre à tel sens, à telle terminaison; de nombreuses exceptions se présentent dans chacune d'elles; néanmoins dans un très-grand nombre de mots, la signification ou la forme porte avec elle le caractère féminin, masculin ou neutre. Ainsi chez les Grecs étaient masculines les terminaisons *ος*, *ης* et *ας* (génit. *ου*) *ων* (long), *ας* (génit. *αυτος*) *εως*, *ων* et ordinairement celles en *ην*, *ηρ*, *ης* (génit. *ητος*) *ειρ*, *ους*, *υρ*, *ων* (génit. *ωνος* et *οντος*), *ωρ* et *ως* (génit. *ωτος* et *ωος*); chez les Latins *us*, *as*, *or*, *er* (gén. *ri*), *os*; chez les Italiens : *o*, *ore*, *me*, *nte*; chez les Espagnols : *o*, *i*, *u*, *n* (sauf *ion*), *r*, *t*, *x*; chez les Allemands : *ing* et *ling*; par contre, étaient féminines en grec les finales *η*, *α*, *αυς*, *ω*, *ως* (gén. *οος*) et généralement *ας* (gén. *αδος*), *εις*, *ις*, *υς*, *ως*, *ων* (gén. *ονος*); en latin : *a*, *es* (gén. *ei*), *aus*, *ion*; en italien : *a*, *u*, *i*, *ione*; en espagnol : *a*, *d*, *cion*; en allemand : *ei*, *ey*, *heit*, *feit*, *schaft*, *ung*; neutres étaient en grec : *ον*, *αν* (bref), *ι*, *εν*, *ες*, *ορ*, *υ*, *ος* (gén. *εος-ους*) et généralement *αρ-ας* (gén. *ατος*, *αος*); en latin : *um*, *e*, *c*, *l*, *t*, *ar*, et communément *n*, *ur*, *us* (gén. *ris*); en allemand : *chen*, *lein*, *niß*. Quelque générales que fussent ces règles, elles ne laissaient pas d'avoir une vérité pratique.

Si d'autre part on examine la signification : les noms de pays, d'îles, de villes étaient féminins en grec, en latin, en italien et en espagnol, par l'ellipse des mots *ἡ χώρα*, *ἡ νῆσος*, *ἡ πόλις*, ou des correspondants latins, italiens et espagnols qui sont également féminins. Les noms d'arbres en latin étaient féminins, en sous-entendant *arbor*, féminin. En vertu du même principe, les noms des mois, des vents et des fleuves étaient masculins en grec, en latin et en italien, en sous-entendant les mots *ὁ μήν*, *ὁ ἄνεμος* et

ὁ ποταμός, ou les correspondants. En allemand, cette idée de classification représentée dans ces langues par une ellipse, est souvent exprimée par le mot générique, ajouté comme suffixe au mot à classer. Dans ce cas, le nom suit toujours le genre de la suffixe. Par exemple : Baum masculin dans Apfelbaum, Kirschbaum, Pfirsichbaum. Stein masculin dans Kalkstein, Pechstein, Berstein, Magnetstein, Sandstein, etc. Thier neutre dans Rennthier, Murmelthier, Maulthier, etc.

L'Anglais trancha la question du genre d'une façon beaucoup plus simple, ce qui était de nature mâle, il l'adjudgea au masculin, ce qui était de nature femelle au féminin et tous les autres substantifs à peu d'exceptions près au neutre. Nombre de substantifs avaient une forme commune pour les deux genres masculin et féminin et ne se distinguaient que par la signification, comme *orphan*, signifiant orphelin et orpheline; s'il fallait spécifier, on faisait une adjonction, ainsi pour *servant* qui signifiait serviteur et servante, on pouvait dire *man-servant* ou *maid-servant*; de même avec *cat*, *he-cat* (lui-chat) ou *she-cat* (elle-chat), tandis que *inkstand* (encrier), *penknife* (canif), *wall* (muraille) étaient purement neutres.

En français on n'a pas la même facilité; il s'y présente bien quelques significations ou quelques terminaisons par lesquelles tel et tel genre prédomine et nous y ferons allusion, mais elles sont fort rares, ou représentées par un petit nombre de substantifs seulement.

Cette difficulté est due à la variété des sources d'où les mots ont été puisés. Le latin classique, la lingua rustica, l'italien, la basse latinité, le provençal, l'espagnol, le grec, le celtique et le gothique ont apporté leur tribut plus ou moins riche à cette formation. Ces mots nouveaux avaient sans doute la double tendance de conserver quelque chose de leur forme et de leur terminaison primitives et cependant de se soumettre aux règles fondamentales et naturelles du français, de là cette variété de terminaisons dans certains mots; mais aussi dans d'autres, cette ressemblance des formes, issues néanmoins souvent de sources hétérogènes. La terminaison en perdit naturellement sa signification générique, comme elle avait déjà perdu avec les autres langues romanes cette richesse des cas que l'on retrouve toujours plus nombreux à mesure que l'on re-

monte l'échelle des langues et auxquels ont fut forcé de suppléer par des prépositions.

Malgré ces changements, il se trouve cependant un point auquel le genre sembla se rattacher d'une manière plus fidèle, c'est le genre de la langue dont le substantif est immédiatement tiré. Ce genre, il le conserve généralement en passant au français. Pour marcher d'un pas plus sûr, il n'y a donc rien de mieux à faire que de remonter à ces sources. Sans doute, cette thèse générale est exposée à bien des exceptions, fondées le plus souvent sur le passage de plusieurs mots de ces langues premières d'une déclinaison ou d'une terminaison à l'autre, sous l'influence des temps et des lieux, à l'exemple de la *lingua rustica* qui, apportée par les colons et les soldats romains dans les pays conquis, devait, en se confondant avec la langue de la contrée, subir bien des transformations, bien des changements.

La langue latine nous offre la classe des dérivés la plus nombreuse, il faut donc remonter d'abord à elle pour connaître le genre, quoique la plupart des grammairiens français, à commencer par Guirault-Duvivier, cherchent à le fixer d'une manière indépendante de cette origine.

Le but de ces pages est de faire ressortir à cet égard la marche corrélatrice de ces deux langues et les exceptions qui se présentent au principe général.

Nous nous permettrons quelquefois d'expliquer ces irrégularités, là où nous croirons en trouver les causes, tout en réclamant l'indulgence, si quelque conjecture paraissait un peu hasardée, ou si quelque erreur nous échappait sur un terrain aussi glissant que celui de l'étymologie. Souvent l'histoire dément un motif parfaitement fondé au point de vue logique.

Notre marche sera celle que nous présente l'ordre des cinq déclinaisons. Nous les suivrons l'une après l'autre dans leurs particularités.

Conformément à notre principe, nous établirons, outre les règles du genre naturel, celles qui suivent comme règles générales, applicables aux dérivés des cinq déclinaisons :

1° Les substantifs masculins ou féminins en latin conservent leur genre en français.

2° Les substantifs neutres en latin passent au masculin en français, sauf les mots plus usités en latin au pluriel et qui par la voie de l'italien où la terminaison *a* est essentiellement féminine sont devenus féminins en français, par exemple : la voile, du pluriel de *velum-vela*, en opposition à le voile, dérivé du singulier *velum*, italien *velo*.

5° Les substantifs dont la finale est muette et qui sont dérivés d'adjectifs ou de participes latins sont féminins.

PREMIÈRE DÉCLINAISON.

Cette déclinaison a comme finale un caractère essentiellement féminin et présente peu d'irrégularités. L'*a*, changé en français en *e*, a porté avec lui le genre féminin. Par exemple : *tabula*, la table ; *musica*, la musique ; *avaritia*, l'avarice ; *epistola*, l'épître ; *spina*, l'épine ; *libra*, la livre, etc.

Quelques noms cependant masculins en latin par la signification deviennent féminins en français, à cause de la terminaison latine, comme : *Sequana*, m., la Seine ; *Matrona*, n., la Marne ; *Trebbia*, m., la Trébie ; *Adria*, m., l'Adriatique ; d'autres firent juste le contraire : par exemple *Aetna*, *Ida*, *Oeta*, f., furent l'Etna, l'Ida, l'Oeta, m.

Outre ces noms propres, il se trouve encore quelques noms communs qui changent également et deviennent masculins :

L'*aigle*, m. (d'*aquila*, f.) par la signification de la force mâle, tandis que dans l'acception d'enseigne (*signa*), la terminaison l'emporta en faveur du genre latin.

L'*épi*, m., (de *spica*, f.) sans doute à cause des formes moins usitées dans le langage cultivé : *spicus* et *spicum*.

L'*ongle*, m., (d'*ungula*, f.) probablement par la racine *unguis*, m., et ὄνυξ-ὄνυχος, m.

Le *couple* (de *copula*, f., le lien) est masc. dans la signification de réunion par le lien du sentiment, tandis que dans la signification de deux en général, il suit la règle.

Le *Languedoc* (*Lingua de hoc*) où la terminaison neutre latine paraît avoir influé.

Le *côté* (de *costa*, f.) est masc. par la terminaison française, tandis que dans la signification propre *côte*, sans accent aigu, il est resté féminin.

Le *vagin* (de *vagina*, f.) devenu masc. par la terminaison nasale *in*, masc. en français, à l'exception des seuls mots : la faim (*fames*, f.), la main (*manus*, f.), la fin (*finis*, m. et f.)

Le *mémoire* (de *memoria*), masc. dans le sens d'écrit et féminin comme faculté du souvenir.

Le *sentier* (*semita*, f.), mais plutôt à dériver de l'italien *sentiero*, m.

Le *gobelet* (*cupella*, f.), la terminaison *et* est masc. en français.

Le *merle* (*merula*, f.) } Les noms d'oiseaux et d'arbres sont ordinairement masculins.  
Le *lierre* (*hedera*, f.) }

Le *bonheur* (*bona hora*) } Ce changement de genre surprend  
Le *malheur* (*mala hora*) } d'autant plus que les abstraits

terminés en *or* en latin sont devenus féminins ; si cela n'était, on pourrait bien alléguer la tendance à se masculiniser par l'omission de la muette *e* de *heure*, ou devrait-on dériver l'ancien mot *heur* du grec *ἠϋρος*, m., synonyme de *ῶρα*, ou de l'anglais *hour*, n. ; délice est masc. au singulier, au pluriel il suit la règle, il est féminin.

Les mots latins en *e* conservent en français le genre féminin, sauf épitome, peut-être à cause de son rapport avec *tomus*, le tome, ou avec le grec *ἐπίτομος*—l'abrégé m.

Des mots en *es* sont devenus féminins, contrairement au latin : la comète, la planète, la pyrite, par l'italien *cometa*, *pianeta*, *pirite*, f.

Les mots en *as* sont restés masculins, exceptés l'*Adda*, f., d'*Adduas*, m. ; la Guadiana d'*Anas*, m. ; la tiare de *tiaras*, m., sans doute à cause de leur double forme : *Addua*, *Ana*, *tiara*, f.

(La suite prochainement.)

D<sup>r</sup> ALEX. MAURON.



---

## POÉSIE.

---

### L'ONDINE.

Dans l'étang aux bords fleuris,  
Où croissent de bleus Iris,  
Où nagent de blanches roses,  
Se passent d'étranges choses :  
Il en sort à tout moment  
Un triste gémissement.  
N'y vas pas à la sourdine,  
Enfant, crains et fuis l'ondine.

Au clair de lune, le soir,  
Dans l'eau, seule, on voit s'asseoir  
Une superbe inconnue,  
Qui se baigne toute nue  
En cueillant des nénufars  
Au milieu des jones épars ;  
Elle guète à la sourdine,  
Enfant, crains et fuis l'ondine.

Sur ses cheveux, blond trésor,  
Brillent des étoiles d'or :  
Elle a les traits d'une reine  
Et la voix d'une syrène ;  
Son chant limpide est si doux  
Que Bulbul en est jaloux.  
Elle endort à la sourdine,  
Enfant, crains et fuis l'ondine.

Oh! qui sera le sauveur  
De cet innocent rêveur?  
Par un charme elle l'attire :  
Il faut qu'il meure, ô martyr!  
Le gouffre humide est profond.  
On n'en peut sonder le fond.  
Elle appelle à la sourdine,  
Enfant, crains et fuis l'ondine.

Les herbes et les roseaux  
Cachent les perfides eaux.  
Dans ses bras l'enchanteresse  
Lui promet mainte caresse :  
Il s'y jette en indiscret,  
Glissé et sous l'eau disparaît.  
Elle plonge à la sourdine;  
Enfant, crains et fuis l'ondine.

Demain, vers l'étang fleuri,  
Cherchant son enfant chéri,  
Accourra la pauvre mère  
Pour apprendre, ô peine amère!  
Qu'il dort sous les nénufars  
Au milieu des jones épars.  
La mort jamais ne badine;  
Enfant, crains et fuis l'ondine.

N. VERNIER.

---

### VOTRE PRIX.

Le ciel a ses béatitudes,  
Ses chœurs, ses chants, ses multitudes  
De concerts de ravissements;  
Le ciel a ses vierges, ses anges,  
Ses dieux, ses gloires, ses louanges,  
Ses soleils et ses firmaments.

La terre a ses plaines chéries,  
Ses monts, ses forêts, ses prairies,  
Ses fleurs et ses fruits les plus doux;  
La terre a ses biens, ses richesses,  
Ses jeux, ses plaisirs, ses ivresses;  
Mais tout cela n'est rien sans vous.

Le même.

### LA COURONNE.

Pour votre beau front qu'environne  
Des flots de cheveux embaumants,  
J'ai vu de lierre une couronne  
Se former sous vos doigts charmants.

Vous savez avec peu de chose  
Produire un assemblage heureux :  
Si vous y joigniez une rose,  
Qui n'en serait pas désireux ?

La rose, cette bagatelle,  
Qui meurt du jour au lendemain,  
Se change en brillante immortelle  
En s'échappant de votre main.

Le même.

### PENSÉES MORALES.

Un homme qui s'émancipe  
Au détriment de l'honneur  
Sur la misère anticipe,  
Car en fumée il dissipe  
Et sa vie et son bonheur.

Lorsque le plaisir excède  
La dose, il mène au remord ;  
Quand la honte le précède,  
La souffrance lui succède,  
Et l'abus mène à la mort.

Le même.





## MAI!

Chantez, doux rossignols, au sein du vert feuillage!

Quand mai ramène le printemps  
Tout aux champs parle un doux langage,  
Et la nature a des accents  
Qui rajeunissent d'âge en âge.

L'abeille s'en va butiner  
En bourdonnant par les prairies,  
Impatiente de glaner  
Le miel des fleurs épanouies,

Que le papillon inconstant  
Rase à peine du bout de l'aile,  
Volage et passager amant,  
Vivant portrait de l'infidèle.

L'hirondelle d'un vol joyeux  
Cherche en gazouillant la becquée,  
Qu'elle apporte au nid précieux  
Où l'attend sa jeune couvée.

Le ruisseau parmi les gazons  
Fait entendre un léger murmure,  
En baignant le pied des buissons  
Tout parés de fraîche verdure,

Tandis que les zéphirs charmés  
De retrouver les fleurs écloses,  
Mèlent les parfums embaumés  
Des chèvres-feuilles et des roses,

Et quand du soir l'ombre descend,  
Viennent frôler dans le bocage  
Errante au bras de son amant  
La jeune fille au frais corsage!

Chantez, doux rossignols, au sein du vert feuillage!

J.-A. VERCHÈRE.

## L'ESPOIR C'EST LA VIE.

(Imitation de l'allemand de Herloszsohn :

*Wenn die Schwalben heimwärts zieh'n.*)

1.

Quand l'hirondelle volage  
S'envolant bien loin de nous,  
Va sur un lointain rivage  
Trouver un climat plus doux,  
Triste cœur,  
En sa douleur  
A l'espoir  
Encor se livre :  
Vivre sans espoir,  
Ce n'est pas vivre.

2.

Lorsque la feuille légère  
Couvre le sol de nos bois,  
Le bosquet est sans mystère  
Et le rossignol sans voix.  
Triste cœur  
En sa douleur  
A l'espoir  
Encor se livre :  
Vivre sans espoir,  
Ce n'est pas vivre.

3.

Pauvre cœur, non plus d'alarmes,  
Connais une douce loi :  
L'absence encore a des charmes  
Pour qui sait garder sa foi,  
Et le cœur  
Avec bonheur  
A l'espoir encor se livre :  
Vivre dans l'espoir,  
Ah! c'est bien vivre.

HÉLÉODORE RÉMY.

---

## BLONDE ET BRUNE.

RÉSUMÉ TRÈS-SUCCINT DE LA CORRESPONDANCE D'UN HOMME PASSIONNÉ AVEC  
UN AMI INTIME.

*Adolphe N. à Gustave D.*

Versailles.

Vous me demandez pourquoi je reste à Versailles, tandis que des affaires graves m'appellent à Orléans. D'abord j'ai un fondé de pouvoirs pour les régler et faire face à mes créanciers. Ma terre de B. vendue, j'ai sous la main 50,000 francs destinés à les satisfaire. Il ne me restera qu'un chétif revenu de 5,500. Vous dites qu'un homme raisonnable peut s'en contenter. Oui, avec une humeur et des habitudes très-bourgeoises, il atteindra la fin de l'année sans encombre, c'est-à-dire sans dettes, mais aussi sans avoir assouvi aucun de ces besoins d'artiste, de poète, de cœur ardent et sensible. Vous me connaissez, vous devez comprendre les difficultés de ma position.

*Réponse.*

Orléans.

Je vous connais : à travers de bons sentiments, des dispositions généreuses, vous avez des appétits furieux, des élans désordonnés, et vous êtes capable, en effet, de ne pas trouver à vivre avec ce qui vous reste de revenu, avec ce qui pourrait entretenir une famille accoutumée à l'ordre et à l'économie. Encore une fois, qu'est-ce qui vous retient à Versailles et pourquoi ne venez-vous pas surveiller vous-même vos intérêts ?

*Adolphe à Gustave.*

Versailles.

Mes intérêts ! Apprenez que mes intérêts les plus chers sont ici. Décidément, mon ami, j'adore les femmes blondes, et lorsque je vous vantais les femmes brunes, c'était de ma part ignorance des vrais instincts de mon cœur, pure étourderie. Les yeux bleus représentent la pureté, la mansuétude ; ils réfléchissent le ciel ; ils

en ont la suavité. Je crois que tous les anges sont blonds, couleur qui seule s'harmonise avec l'azur du firmament. L'artiste mal avisé qui représentera un chérubin orné de boucles noires, ne sera qu'une brute ; il n'entendra rien à la nature éthérée des anges. La chevelure blonde caractérise essentiellement la femme adorable. Voilà pourquoi je reste à Versailles et laisse les gens d'affaires se débattre sur le terrain aride et rocailleux des intérêts matériels.

*Réponse.*

Orléans.

C'est concluant, Versailles possède la femme blonde, tout au moins cousine germaine des anges, et elle vous tient sous le charme. A cela je n'ai rien à dire, si ce n'est qu'il vous en coûtera peut-être 12 à 15,000 francs, somme assez importante dans votre position.

Tandis que vous déraisonnez là-bas, moi je raisonne de mon mieux ici, au point de vue de vos intérêts, sur le terrain rocailleux où s'escriment les gens d'affaires. Mais je ne puis rien conclure ; d'ailleurs mes lumières et mes loisirs sont insuffisants ; votre présence serait nécessaire.

*Adolphe à Gustave.*

Versailles.

Vous êtes le meilleur des amis. Disputez le terrain pied à pied ; temporez ; dites que je suis malade, que j'ai... la goutte ; non, je suis trop jeune ; la rougeole, non, je suis trop vieux. Choisissez enfin ce que vous préférez parmi ces maux graves qui exigent du temps et des précautions infinies. Qu'est-ce que les intérêts matériels, comparés aux intérêts du cœur ? Je ne puis m'absenter ; faut que je sois assidu ; il y a concurrence.

*Réponse.*

Orléans.

Vos créanciers ne croient point à votre maladie ; ils deviennent de plus en plus exigeants. Les affaires se compliquent par l'opposition de votre oncle, et, en outre, votre mère qui s'inquiète, est mal portante. Venez, c'est urgent.

*Adolphe à Gustave.*

Versailles.

Aimer et être aimé, c'est le bonheur suprême ; tout autre intérêt de la vie est fade comme la manne, l'eau sucrée, un discours de réception à l'Académie.

J'ai un besoin absolu d'argent. Les créanciers attendront encore ; je prélève 10,000 francs sur les 50,000, prix de la vente de la terre de B. Mes rivaux sont riches, élégants ; il faut que je figure. J'ai un groom et deux chevaux. C'est, bien entendu, un luxe momentané.

J'espère que ma mère est déjà remise de son indisposition. Vous savez qu'elle est malade. Si j'accourais toutes les fois qu'elle se plaint de sa santé, je vivrais sur les grands chemins.

Je reçois un billet parfumé : je suis le plus heureux des hommes !

*Réponse.*

Orléans.

Vous êtes le plus fou.

*Adolphe à Gustave.*

Versailles.

Mon ami, vous croyez peut-être que nous sommes en automne ? point du tout, c'est le printemps. Les impressions d'un amant accueilli fondent la neige comme la lave qui s'échappe d'un volcan. Lorsque je rôde autour de la demeure champêtre d'Alice, je crois respirer le parfum des roses et du jasmin ; j'écarte les feuilles mortes pour chercher des violettes, et les corbeaux me semblent aussi intéressants, aussi mélodieux que les rossignols. Les poètes sont dans l'usage d'injurier le mois de décembre ; ils le calomnient ; il a ses charmes particuliers. Je vais le réhabiliter en 54 vers alexandrins ; je commence ainsi :

J'avais besoin d'aimer pour te rendre justice,  
O mois trop méconnu ! etc.

Mon homme d'affaires m'écrit des lettres assommantes, et vous, de votre côté, vous ne me dites plus rien de la santé de ma mère.

*Réponse.*

Orléans.

Que vous dirai-je de nouveau ? Vous ne tenez aucun compte de mes instances. Toutefois, comme je ne veux pas négliger les avertissements, je vous annonce que vos créanciers se disposent à user de rigueur et que votre mère va plus mal.

*Adolphe à Gustave.*

Versailles.

Vous semblez tous ligués pour troubler mon bonheur. Dites à ces gens tracassiers que je suis en ce moment dans l'impossibilité de les satisfaire entièrement ; demandez un délai, mais gardez-vous de leur parler de mon amour. Des créanciers, ça ne comprend pas la puissance des aspirations du cœur. Quant à ma mère, j'ai un soupçon, c'est que vous la supposez malade pour m'arracher d'ici ; je connais ces expédients. Je ne vous en veux pas, mon cher ami, vous croyez bien faire. Vous n'avez jamais aimé une femme blonde dont les boucles parfumées caressent un col de cygne.

Vous croyez peut-être que je la rencontre quand je veux, autant que je le désire ? Sachez qu'elle a un mari, et un mari ombrageux ! jugez des difficultés, des appréhensions, des mécomptes, des délais, de mes constantes préoccupations, et soyez indulgent ; ma vie est fort agitée.

*Réponse.*

Orléans.

Si vous tardez à venir, vous serez bien coupable.

*Adolphe à Gustave.*

Versailles.

Je pars demain, puisque vous insistez. Gare à vous si vous me trompez. Ce soir, j'ai un rendez-vous dans le parc. Vous comprendrez que je ne puis absolument pas y manquer : c'est le premier.

*Le même au même.*

Versailles.

Mon ami, je suis désespéré, je perds la tête. Vous ai-je dit qu'Alice avait un mari ? Oui, un mari, la plus déplaisante des in-

ventions. Cet homme, en proie à des soupçons, est parti subitement avec elle pour je ne sais où. Un mari jaloux, quel objet ridicule ! Demain je serai sur leurs traces. J'emporte 10,000 francs, puis-je dire quelle distance j'ai à franchir en chaise de poste ?

J'autorise mon homme d'affaires à terminer avec mes créanciers comme il le jugera à propos, et à disposer des trente mille francs qui restent. Ma mère n'est point malade, n'est-ce pas ? Je ne puis vous en dire davantage ; je n'ai que le temps d'entasser l'essentiel de mes effets dans ma valise. Ma première lettre sera datée de Florence, ou de Londres, ou de Madrid, ou de Copenhague, que sais-je ?

*Adolphe à Gustave.*

Lyon.

Je vous écris de Lyon. J'ai découvert leurs traces ; ils ne pouvaient m'échapper. Adressez-moi votre réponse à Nîmes où ils doivent séjourner ; j'ignore s'ils se proposent d'aller plus loin. Je les poursuivrai aux quatre points cardinaux.

*Réponse.*

Orléans.

Vous serez extravagant aux quatre points cardinaux. Il y a du mieux dans la situation de votre mère, mais ce mieux est loin d'être rassurant. Vos affaires prennent une tournure déplorable ; vous devez vous y attendre. Vous vous mettez dans une position à vous ruiner complètement et à ne plus pouvoir reparaître ici.

*Adolphe à Gustave.*

Nîmes.

Je croyais aller au moins jusqu'à Rome ; je suis tout bêtement installé à Nîmes, en présence de l'amphithéâtre, la plus magnifique ruine romaine. Mon ami, la poésie trouve à s'alimenter à chaque pas dans cette ville. Le soir, sous un beau ciel, on entend des voix dignes de l'Italie ; on rencontre des physionomies qui rappellent certains vagabonds des Calabres. Parmi le peuple, elles sont âpres, passionnées, un peu sauvages. Le vin capiteux de ce sol semi-africain doit achever d'exalter les têtes ; j'en subis déjà

l'influence; je me crois sous une autre zone, comme si j'avais franchi la Méditerranée. Ici, on oublie jusqu'à ses créanciers. Je savais bien que ma mère n'était point malade. J'ai laissé croître ma barbe et alonger ma chevelure pour être moins facilement reconnu d'un mari intolérant. J'ai rencontré Alice à la *Fontaine*. Elle m'a vu, elle sait que je suis là, mais elle n'était pas seule. Combien elle doit être touchée de mon ardente persévérance.

Les créanciers ne veulent donc rien entendre? En vérité, cette mente est plus intraitable et plus brutale qu'un troupeau de bisons. Je serai ruiné peut-être, mais je serai riche en amour.

*Réponse.*

Orléans.

Vous serez riche en folies. Il n'y a plus de transactions à obtenir; on s'est partagé ce qui restait; on se réserve en outre de vous appréhender au corps, à votre retour. Votre mère est accablée.

*Adolphe à Gustave.*

Nîmes.

Elle est moins observée ici, et j'obtiens des rendez-vous au pied de la *Tour-Magne*, sur un sommet aride et pierreux. C'est à mes yeux le plus beau site du monde. L'amour ferait un séjour enchanteur de la plaine de Grenelle.

Je vous ai dit du mal du mari; eh bien, je sens que si je la rencontrais souvent, sans danger et sans obstacles, je l'aimerais moins. Décidément les maris ont un bon côté.

Il se peut que mes créanciers entrent un jour en possession de mon corps, bien que rien ne m'oblige à m'offrir à eux; mais ils n'auront jamais mon cœur; or, le cœur satisfait, qu'est-ce que le corps? une guenille, comme dit avec raison Philaminte.

*Réponse.*

Orléans.

Il me semble que votre cœur se trouvant emmaillotté dans votre *guenille*, ceux qui tiendront la guenille sous les verroux, y tiendront votre cœur.

Au moment où je vous écris, on m'apprend un grand malheur: votre mère a cessé d'exister! Vous ne vouliez pas me croire!



*Adolphe à Gustave.*

Nîmes.

Je suis à la fois malheureux et coupable. J'ai été surpris à ses côtés par le mari. Et je vous disais que les maris avaient du bon!!! En vérité, on ne sait ni ce que l'on dit, ni ce que l'on fait. Assailli par un furieux, j'ai été contraint de recourir à mon poignard. Peut-être ai-je blessé mortellement cet homme, je l'ignore, nous étions dans un lieu solitaire, j'ai pris la fuite; je pars pour Marseille.

Je n'ai pas reçu les derniers adieux de ma mère; il se peut même que ma conduite ait contribué à sa mort; je suis un misérable; je me déteste; je déteste tout le monde, excepté vous, bien entendu.

---

SIX MOIS PLUS TARD.

*Adolphe à Gustave.*

Marseille.

Mon ami, je croyais aimer les femmes blondes, erreur; c'est la femme brune, altière, exigeante, aux propos spirituels et parfois hostiles qui me convient décidément. Cette organisation puissante vous agace, vous tourmente, vous exalte et vous tient constamment en haleine. J'ai trouvé ce trésor et je mène une vie des plus orageuses: j'espère, je désespère; je suis ravi, je suis révolté; j'ai des colères, des enthousiasmes, des remords, des rages... A la bonne heure, cela s'appelle vivre.

*Réponse.*

Orléans.

Je vous félicite de vivre entre le ravissement et la rage; mais je suis véritablement confondu de vous voir passer si promptement du blond au brun, d'une passion à une autre. Cela tient peut-être au climat. Quelques pas de plus vers l'Equateur, c'est la couleur noire qui vous fera perdre tout-à-fait la tête. Je redoute pour vous les rives du Niger.

*Adolphe à Gustave.*

Marseille.

Ne dites pas que j'ai passé d'une passion à une autre. Celle qui me dévore ne ressemble à rien de ce que j'ai éprouvé jusqu'à ce

jour ; c'est quelque chose qui participe du ciel et de l'enfer , car souvent je tombe de l'un dans l'autre : jugez des contrastes ! Si cette femme m'échappait , je la poursuivrais jusqu'aux antipodes , jusque dans le royaume de Pluton.... Mon ami , je suis sûr qu'Eurydice était une belle brune ; voilà pourquoi Orphée l'entraînait par la tête et que Pluton , qui ne voulait pas lâcher prise , la tirait par les pieds , ce qui fit qu'Orphée ne put se défendre de regarder derrière lui.

J'ai paru commettre d'assez grandes fautes pour une blonde. Elle ne manquait pas de charmes , je lui rends cette justice ; mais au fond , est-ce que j'aimais réellement cette femme ?

*Réponse.*

Orléans.

Quoi ! vous avez livré au hasard vos intérêts les plus précieux ; vous avez laissé mourir votre mère sans la revoir ; vous avez tué à moitié , si ce n'est tout-à-fait , un pauvre mari , et en parlant de la passion qui vous a entraîné à tant d'écarts , vous terminez par un doute sur sa réalité ? Mon cher ami , le cœur humain n'a pas plus de consistance qu'une bulle de savon.

*Adolphe à Gustave.*

Marseille.

Je suis furieux. Elle devait faire une course dans la campagne ; j'en étais prévenu. Eh bien , je l'ai vainement attendue au pied d'un mur ; en fait de paysage , il n'y a que des murs autour de la ville ; je l'ai , dis-je , vainement attendue durant toute la matinée sous un soleil à cuire un beefsteak : elle n'a point paru. Se jouerait-elle de moi ? Je l'abhore.

*Le même au même.*

Marseille.

Je l'ai accusée inconsidérément : je suis un butor , un hippopotame. Tandis que j'avais le crâne calciné entre deux murs , elle avait , a-t-elle dit , une atroce migraine , causée par le déplaisir de ne pouvoir se rendre à la bastide de son oncle. Elle posait devant un peintre en renom qui ne fait que passer à Marseille. Elle m'a

donné lieu de croire que ce portrait m'était destiné. Il lui suffit d'un mot pour me précipiter à ses genoux. Je suis le plus heureux des mortels, je l'adore.

*Le même au même.*

Marseille.

Je suis le plus malheureux des hommes ; je l'exècre. Elle me trahissait, j'en ai la preuve évidente ; j'ai été constamment leurré. Ce portrait, il est entre les mains d'un autre, et cet autre, je l'aurais tué si je n'avais pas déjà à peu près tué un mari, si je n'étais pas déjà rongé de remords. Dans cette situation, il ne me reste plus qu'à mourir. Je ne veux entendre parler ni de blondes, ni de brunes, ni d'aucune autre couleur. Tout m'est odieux. Votre journal vous apprendra incessamment mon suicide. Je m'embarque demain sur la Méditerranée. Je suis censé aller à Naples. Adieu pour toujours.

*Le même au même.*

Naples.

Mon cher Gustave, le Lacryma-Christi est décidément le meilleur des vins, voilà pourquoi je vis encore.

Je vous annonçais dans ma dernière lettre mon départ pour Naples où je ne comptais pas arriver. La mer devait être mon sépulcre. Là, du moins, votre tombe n'est pas mesurée mesquinement par mètres et centimètres ; mon imagination s'en accommodait. Installé sur le bâtiment, je fus d'abord distrait par le mouvement de la manœuvre, mais lorsqu'à distance déjà, rien de nouveau ne fixa mon attention, je retombai dans ma noire mélancolie et je me dis : le moment est venu d'exécuter mon dessein ; je me tenais sur le tillac. Le ciel était orageux ; bientôt une pluie diluvienne vint à fondre sur nous : cela me retrempa ; je me sentis plus dispos. Peu à peu les nuages se dissipèrent. Le Vésuve commençait à se dresser devant nous ; je me dis qu'il serait mal adroit de mourir sans l'avoir visité ; il pouvait d'ailleurs m'offrir un genre de mort moins vulgaire que tout autre, celle que Pline a illustrée, mort très-convenable pour un naturaliste et très-dramatique pour un amant mystifié.

Le lendemain même de mon arrivée à Naples, on me vit haletant, couvert de cendres sur le flanc du Vésuve. Accroché à la ceinture

d'un guide qui plus haut me hissa au bord du cratère, je pus contempler l'abîme d'où jaillit naguère encore des pierres et des flammes. Au bout de six minutes d'examen, je crus voir la porte de l'enfer : je reculai avec une invincible répulsion. Je redescendis, ou plutôt je fis une partie du chemin en glissant sur un lit de lave encroûtée, et cela au grand dommage de mon pantalon qui ne me préoccupait guère dans la sinistre disposition d'esprit où je me trouvais.

Arrivé près de la maison des Ermites, que vois-je ? une dame montée sur un âne et accompagnée d'un vieux domestique. Dans une pente rapide, l'âne s'abat ; la dame glisse par-dessus le col de sa monture et tombe, la tête la première, dans un amas de cendres. Je me précipite pour la tirer au plus tôt de cette posture aussi désagréable que ridicule. Je relève la dame et la bête ; je remets l'une sur l'autre ; je soutiens l'âne par la tête ; le domestique le retient derrière par la queue, et nous cheminons ensemble, la dame très-mortifiée de son aventure, et moi de ma toilette trop conforme à la détresse de mon cœur.

Enfin la dame eut pitié de moi, ou plutôt, sans doute, de mon pantalon dont un lambeau flottait par derrière. Après un assez long silence, elle s'écria : Voyageur secourable, avez-vous goûté du Lacryma-Christi ? — Vous m'y faites songer, répondis-je ; hélas non ! je ne m'occupe plus des séductions de la terre : je vis désespéré. — Eh bien, reprit-elle, on vous en servira chez moi ; vous ne sauriez rentrer dans Naples sans avoir pris un bain et quelques rafraichissements. Vous vous rajusterez dans ma villa et vous ne me quitterez que bien reposé, raccommodé et rafraichi. — Mais je serais trop humilié d'accompagner une dame dans l'état où je me trouve. — N'ai-je pas été aussi maltraitée que vous, demanda la dame en regardant sa robe ci-devant blanche, devenue grise, et en redressant son chapeau qui avait pris par devant une forme de gouttière.

Me voilà donc installé chez cette dame, veuve encore jeune, qui vit avec sa mère. J'ai reçu le meilleur accueil. J'ai réparé de mon mieux le désordre de ma toilette : il me tardait de me montrer plus favorablement. Je me suis efforcé d'être agréable et galant ; la reconnaissance m'en faisait un devoir.

Certes, la réputation du Lacryma-Christi n'est point usurpée. Il y a du bon sur la terre, en dehors de l'espèce humaine.

*Réponse.*

Orléans.

Je suppose que le Lacryma-Christi vous a réconcilié avec la vie. Vous ne dites pas de quelle couleur est la chevelure de la dame qui vous a donné l'hospitalité. Certes, ce n'est pas une brune, autrement, dans votre rage contre les brunes, vous l'eussiez laissée ensevelie sous la cendre du volcan. Vous l'avez suivie sans défiance; je présume qu'elle est rousse. Si cette couleur allait vous faire oublier les autres, ce serait un coup de la Providence.

*Adolphe à Gustave.*

Naples.

Vous l'avez dit, elle est un peu rousse, un peu sottie, très-ignorante, point mal de figure, excellente personne du reste; mais vous auriez tort de supposer qu'elle me rattachera à la vie. Seulement, après tant de fureurs et de fatigues, je me repose au milieu du confortable, sous un ciel énervant. Un autre songerait à épouser la femme compatissante qui trouve mille prétextes pour me retenir auprès d'elle. Elle a quelque fortune et de bonnes qualités; je crois que je parviendrais sans peine à lui plaire. Sa cave est encore bien garnie et son jardin abonde en fruits délicieux, mais je préfère la mort à une vie insipide; d'ailleurs je me sens mortellement blessé au cœur.

*Réponse.*

Orléans.

Je veux être pendu, si jamais vous vous suicidez.

*Adolphe à Gustave.*

Naples.

Vous serez pendu.

*Le même au même.*

Naples.

C'en est fait, mon ami, je suis devenu raisonnable: je me marie.

Réponse.

Orléans.

Vous vous mariez au lieu de vous suicider ; j'en suis bien aise :  
je ne serai pas pendu.

(La suite au prochain numéro.)

M<sup>me</sup> E. V. DE SENANCOUR.

---

## ÉTUDES PHILOLOGIQUES.

---

### GENRE DES SUBSTANTIFS FRANÇAIS DÉRIVÉS DU LATIN.

(Suite.)

#### DEUXIÈME DÉCLINAISON.

Les terminaisons *us* et *er* passent avec leur genre en français. Exemple : *style*, le style ; *titulus*, le titre ; *catalogus*, le catalogue ; *cycnus*, le cygne ; *circus*, le cirque ; *liber*, le livre, etc.

Si parmi les irrégularités nous considérons d'abord les substantifs qui de féminins en latin sont devenus masculins en français, nous trouvons en premier lieu les noms d'arbres, comme : le pommier, *pomus*, f. ; le papyrus, *papyrus*, f. ; le buis, *buxus*, f. ; le cyprès, *cupressus*, f. ; le cerisier, *cerasus*, f. ; le frêne, *fraxinus*, f. ; le pin, *pinus*, f., etc. Cette diversité du genre est fondée en latin sur l'ellipse déjà indiquée du mot *arbor*, f., et en français sur celle du même mot, devenu masculin : l'arbre, m. D'autres mots, dont l'origine par le latin remontait au grec et qui dans ces deux langues étaient féminins, également par l'ellipse d'un mot féminin, passaient au masculin en français à cause de la finale latine *us*, masculine de sa nature. Ce sont : *dialectus*, f., (de *διάλεκτος*, sous-ent. *φωνή*, f.), le dialecte ; *atomus*, f., (d'*ἄτομος*, sous-ent. *ὑλη*, f.), l'atome ; *synodus*, f., (de *σύνodus*, racine *ὄδος*, f.), le synode ; *antidotus*, f., (d'*ἀντίδοτος*, sous-ent. *πόσις*, f.), l'antidote, m. ; *Pharus*, f., (de *Φάρος*, sous-ent. *νησος*, f.), le Phare ; *perimetrus*, f.,

(de *περίμετρος*, sous-ent. *γραμμή*), le périmètre; *paragraphus*, f., (de *παράγραφος*, sous-ent. *γραμμή*), le paragraphe; *diameter*, f., (de *διάμετρος*, sous-ent. *γραμμή*), le diamètre; *sapphirus*, f., (de *σάπφειρος*, sous-ent. *λίθος*, f., comme pierre précieuse), le saphir; *exodus*, f., (d'ἔξοδος, racine *όδός*, f.), l'exode, m.; quelques-uns cependant comme *methodus*, *periodus*, *diphthongus* suivirent le genre primitif et devinrent : la méthode, la période, la diphthongue. Outre ceux-là, on peut encore compter le van, de *vannus*, f., masc. en français par la nasale *n* et la finale latine.

Le nombre des substantifs masculins en latin qui passent au féminin en français est naturellement beaucoup plus restreint. Ce sont des fleurs et des plantes où l'on fait en latin ellipse du mot *flos*, m., et en français du même mot devenu féminin; la fleur; *clypeolus*, la clypéole; *hyacinthus*, l'hyacinthe, f.; *phaseolus*, la phaséole. Puis encore : escarboucle, f., de *carbunculus*, m.; asperge, f., d'*asparagus*; *ramus* a le rameau et la raine, ce dernier par l'espagnol et le provençal *ràma*; *modus*, le mode et la mode par l'italien et l'espagnol *moda*; émeraude, f., non de *smaragdus*, mais de l'espagnol *esmeralda*; d'*autumnus*, automne, m., dont nous trouvons de nombreux exemples français féminins, mais par analogie avec les autres saisons on commence généralement à lui rendre son genre primitif masculin; l'aiguille, f., vient de l'italien *agu-glia*, f., et non immédiatement d'*aculeus*.

Les noms neutres, par contre, passent en général au masculin en français; exemples : *templum*, le temple; *vitium*, le vice; *capitulum*, le chapitre; *plebiscitum*, le plébiscite. Un grand nombre de mots cependant deviennent féminins : ce sont ceux dont le pluriel était en latin plus usité en général ou dans une acception particulière; ce pluriel en *a* était un caractère féminin pour les langues romanes. Ainsi : *stabulum-a*, l'étable, f.; *studia*, l'étude, f.; *brachia*, la branche, par contre, *bracchium* donnait le bras; *vitra*, la vitre; *idola* que l'on retrouve encore dans l'ancien italien *idola*, l'idole, f.; *festas*, la fête; *arma*, l'arme; *fila*, la file; *folia*, la feuille; *gaudia*, italien *gioia*, la joie; *labra*, la lèvre; le diminutif de ce mot : *labella*, la labelle; *opera*, pl. n., peut être aussi *opera*, fém. s., l'œuvre et la manœuvre (cependant ce mot est masculin par le singulier *opus*, dans le sens de pierre philosophale, en terme

d'architecture et comme ouvrage d'esprit); *insignia*, l'enseigne, f.; *spolia*, la dépouille; *tormenta*, la tourmente (du singulier *tormentum* on a le tourment); *data*, la date (ce mot rentre du reste dans la catégorie des adjectifs); *plana*, la plaine; *grana*, la graine (du singulier *granum* on a le grain); *tempora*, la tempe (de *tempus* on a le temps); *tela*, la toile; *vela*, la voile (du singulier *velum* on a la voile); *exempla*, l'exemple dans le sens de modèle d'écriture, dans d'autres il suit la règle; *hordea*, l'orge, f. comme plante, comme grain il est masculin; d'*organum* nous avons le singulier masculin l'orgue, mais d'*organa*, pl. le féminin pluriel les orgues; l'espace, de *spatium*, est féminin seulement en terme d'imprimerie. Après ceux-là viennent les noms de fruits qui, bien que provenant de noms neutres, penchent en général vers le féminin en français: *pomum*, la pomme; *cerasum*, la cerise; *pirum*, la poire. Ensuite *armorium* fait armoire, f.; *oleum*, l'huile, f., mais peut-être à dériver plutôt d'*olea*, f., huile d'olive; la foire ne vient pas immédiatement de *forum*, mais de l'italien *fiera*; l'absinthe, f., vient probablement d'*absinthe-es*, f., ou d'*ἄψινθος*, f., et non d'*absinthium*; *epitheton*, l'épithète, f.; de *navigium* le mot navire ne s'emploie au féminin que joint avec *Argo*: la navire-Argo; *epitaphium*, l'épithaphe, f., (autrefois cependant le masculin était aussi employé, le féminin prévalut dans le sens d'inscription); *idyllium*, l'idylle, f., comme pièce de poésie par analogie avec épigramme et anagramme. Des mots en *er*, l'acre, f., d'*ager* et la couleuvre de *coluber* seuls s'écartent du genre primitif et encore le dernier peut-il être dérivé de *colubra*.

TROISIÈME DÉCLINAISON.

Ce qui dans cette déclinaison rend un peu difficile la différence des genres repose plutôt dans la variété des formes finales que dans le nombre des irrégularités. Les substantifs dérivés des latins en *o* conservent en général le même genre; ex. : *ambitio*, l'ambition, f.; *lectio*, f., la leçon; *sermo*, m., le sermon; *unio* est comme en latin masculin dans le mot *oignon* et féminin dans le mot *union*; *pugio*, m., le poignard; *ordo*, m., l'ordre. Cependant le mot *margo*, m., devient la marge; *potio* a été conservé féminin dans son dérivé immédiat *la potion*, mais passa au masculin dans *le poison* (par



analogie avec venin, *venenum*), quoique autrefois on l'employât aussi au féminin.

Les mots en *or* avec signification abstraite sont, par un changement assez remarquable qui paraît se rattacher à leur sens intrinsèque, devenus féminins en français, ainsi : *calor*, m., la chaleur ; *candor*, m., la candeur ; *dolor*, m., la douleur ; *error*, m., l'erreur, f. ; *furor*, m., la fureur ; *horror*, l'horreur, f. ; *humor*, l'humeur, f. ; *lento*, la lenteur ; *liquor*, la liqueur ; *pavor*, la peur ; *rigor*, la rigueur ; *splendor*, la splendeur ; *stupor*, la stupeur ; *terror*, la terreur ; *valor*, la valeur ; *vigor*, la vigueur, etc. On n'en peut excepter que l'honneur d'*honor*, le labeur ou labour de *labor*, et l'amour d'*amor*, masculin au singulier, mais féminin au pluriel, dans le sens abstrait seulement. *Arbor*, féminin, contrairement aux mots ainsi terminés, est devenu masculin en français : l'arbre.

Des mots en *os* : *mos* et *flos* sont masculins en latin et féminins en français, par analogie avec les mots en *eur*.

*Paries* et *limes*, masc., sont les seuls mots en *es*, augmentant d'une syllabe au génitif, qui changent de genre et deviennent : la paroi, la limite.

Parmi les terminaisons en *er*, *carcer* fait la Chartre et *uter* l'outre, cette dernière par l'inclination des finales *outre* et *oudre* vers le féminin.

Les substantifs terminés en *tas* suivent la règle générale, comme : *veritas*, f., la vérité ; *auctoritas*, f., l'autorité, f. ; excepté *astas*, f., masc. en français dans l'été. Ceux terminés purement en *as* conservent aussi le genre primitif ; ex. : *adamas*, le diamant, sauf quelques noms de villes, comme *Acragas*, Agrigente, féminin par la finale.

Substantifs en *is* :

*Pulvis*, m., déjà féminin dans quelques auteurs latins le devient en français dans la poudre, par analogie avec l'outre, f. ; la foudre (de *fulgur*) et la poutre (de *putretum*, de basse latinité) ; *cinis*, m., devient la cendre ; *vallis*, fém. dans la vallée, est masc. dans le val, finale masc. en français ; il en est de même du mot commun *canalis*, le chenal et le canal ; *finis*, également commun en latin, fait la fin. *Colline*, f., vient plutôt de l'adjectif *collinus* que de *collis*.

Les substantifs en *aus* conservent leur genre, ainsi : *fraus*, f., la fraude. Ceux en *x* de même : *pax*, la paix ; *radix*, la racine ; sauf les masc. en *ex*, qui passent volontiers au féminin : *hirpex*, m., la herse ; *pantex*, m., la panse ; *pulex*, m., la puce ; *sorex*, m., la souris ; *vervex*, m., la brebis ; *silex* reste masculin en français dans le silex ; la silice (terre silicée) provient de l'adjectif *siliceus* ; *fornax* a deux dérivés : l'un masc. le fourneau, l'autre fém. la fournaise qui, à la vérité, vient plutôt de *fornaceus* ; *lynx* (Horace seul employa une fois ce mot au masculin), *sphinx*, *larynx*, fém., forment le lynx, le sphinx, le larynx ; *salix*, f., est masc. dans le saule, comme les noms d'arbres en général ; le commun *limax* devient fém. dans limace et masc. dans le limas et le limaçon ; *cortex*, de genre commun, a passé au féminin par l'italien *scorza*, f., et par analogie avec les mots ci-dessus.

Parmi les substantifs dont la finale est un *s* précédé d'une consonne, *ars*, f., l'art, féminin autrefois, devint plus tard masculin ; *sors*, f. et *glans*, f. formèrent le sort, le gland ; *dens*, au contraire, de masc. devint fém. : la dent ; le mot commun *serpens* passa au masc., comme les animaux en général ; le mot *gens* a son double genre de sa signification primitive : la gent (la nation) qui, passant au pluriel dans le sens d'hommes, devint commun, selon la position ; *fons* et *mons* ont pour dérivés réguliers les fonts baptismaux et le mont (l'ancien mot *la font* s'explique par l'italien *fonte*, qui est commun, tandis que la fontaine et la montagne sont dérivés des adjectifs *fontanus*, *montanus*, en passant par l'italien *fontana* et *montagna*). Nous avons encore comme anomalies : *turtur*, m., la tourterelle (v. ci-dessus) et *salus*, f., le salut (les mots en *ut* sont volontiers masculins).

Les substantifs neutres suivent ordinairement la règle : *poema*, le poème ; *lac*, le lait ; *mel*, le miel, etc. Il se présente cependant les féminins : la mer de *mare*, la cuiller ou cuillère (probablement par cette finale) de *cochlear* ; l'anagramme et l'épigramme d'*epigramma* et *anagramma*, la paire de *par*, à cause de l'italien *paja* ; ensuite la foudre de *fulgur*, pour la raison déjà indiquée. Le mot : la lumière ne peut être dérivé de *lumen*, mais de l'italien *lumiera* ; d'ailleurs la finale le ferait pencher vers le féminin.

QUATRIÈME DÉCLINAISON.

Les substantifs de cette déclinaison ayant la même terminaison que ceux de la seconde en *us* rentrent dans cette catégorie. Ex. : *situs*, m., le site; *fructus*, m., le fruit; *manus*, f., la main. On ne trouve que peu d'exceptions. Ce sont : *domus*, f., le dôme, à cause de la terminaison latine et de l'italien *duomo*; il en est de même de *porticus*, f., italien *portico*, français *le portique*. Par contre, *ficus*, m. fait la figue par analogie avec la plupart des fruits et par le provençal *figa*; *arcus*, m., fait l'arc, m. et l'arche, f., et le neutre *cornu* devient la corne.

CINQUIÈME DÉCLINAISON.

Les substantifs de la 5<sup>me</sup> conservent en français le genre féminin du latin. Ex. : l'espèce, f., de *species*, la face de *facies*, la foi de *fides*, l'effigie, f., d'*effigies*. Le mot *dies* étant commun, on s'explique les composés masculins lundi, mardi, etc., ainsi que le jour par l'intermédiaire de l'italien *giorno*, dérivé lui-même de *diurnus*, etc.

En terminant ces lignes, qu'il nous soit permis d'ajouter un mot sur les dérivés d'adjectifs ou de participes. Comme nous l'avons dit, les mots de cette classe avec finale muette sont féminins, ex. : la vente de *vendita*; la perte de *perdita*; la feinte de *ficta*; la merveille de *mirabilia* (italien *maraviglia*); la muraille de *muralia* (italien *muraglia*); les funérailles de *funeralia*; la volaille de *volutilia*; campagne de *campana* (italien *campagna*, f.); la viande de *vivenda* (italien *vivanda*), et bien d'autres encore. Les terminaisons non muettes en français, de même origine, penchent vers le masculin, mais elles sont rares. Ex. : le futur, *futurus*; l'hiver, *hibernus*; le jour, *diurnus* par *giorno*.

Il résulte de ces différentes observations que l'origine est la règle la plus générale dans la formation du genre, mais que souvent la terminaison, quelquefois l'idée exprimée par le mot, exercent une certaine influence, d'autres fois enfin, c'est un caprice du hasard dont il nous est difficile de retrouver le fil au milieu de ce développement et de ce mouvement éternel du langage, exposé suivant les lieux à des variations, à des anomalies dont nous ne pouvons nous rendre compte, bien que souvent elles se passent sous nos

yeux. Dans chaque langue nous retrouvons tel ou tel mot employé dans différentes provinces avec un genre différent, le moins logique a été quelquefois porté et rendu dominant, et devant l'usage général, force nous a été de nous soumettre en dépit de l'étymologie; mais la marche rationnelle, le principe fondamental d'une langue ne peut pas en souffrir; cette marche, ce principe forme toujours la base la plus solide à laquelle nous puissions nous rattacher, si nous désirons arriver à la connaissance de la vérité des formes dont le langage s'est revêtu.

D<sup>r</sup> ALEX. MAURON.

---

### LE CHAPELAIN DE THALWYL.

---

Suivre les pas d'un homme avide de savoir, mais privé des moyens de s'acquérir les connaissances qu'il brûle de posséder, le suivre au milieu de ses efforts et de ses travaux, en lutte avec des difficultés sans nombre, l'en voir sortir vainqueur, est un spectacle plein d'intérêt, où tous nous pouvons puiser une leçon sur le triomphe de la constance humaine, mais devant lequel on ne peut se défendre d'un sentiment à la fois de mélancolie et d'admiration : de mélancolie, à la pensée de ce qu'il aurait pu devenir avec les ressources nécessaires; d'admiration, à la vue de ce qu'il est devenu sans elles. Là les obstacles, ici le triomphe.

Cet homme, chapelain ignoré dans un coin reculé du canton d'Unterwald, nous donne lui-même quelques détails sur cette carrière si pleine d'intérêt dans une autobiographie adressée à M. le landammann Zelger. Elle n'était nullement destinée à la publicité, et celui qui en est l'auteur et l'objet ne consentit à sa publication que grâce aux sollicitations de M. le D<sup>r</sup> de Sinner qui, avec ce zèle habituel pour le bien des amis des lettres et de la science, dont nous avons eu nous-même plus d'une preuve, fit connaître dans un cercle plus étendu l'homme remarquable qui fait le sujet de ces lignes.

On ne nous saura pas mauvais gré, nous l'espérons, de joindre à cette autobiographie quelques autres communications, puisées à la même source. On trouvera partout dans sa lettre le même cachet de simplicité et de naïveté robuste, ce besoin irrésistible d'apprendre, ce zèle infatigable, cette constance de fer avec laquelle, au milieu des circonstances les plus défavorables, il s'est acquis une masse étonnante de connaissances dans des langues européennes et orientales, et est devenu, selon l'expression de M. le D<sup>r</sup> de Sinner, un rare connaisseur (sinon, comme Mezzofanti, parleur) de langues.

#### AUTOBIOGRAPHIE (1).

« Très-honoré Monsieur le Landammann,

» Il y a quelques années que j'ai écrit à votre cousin, mort depuis peu, M. le major Clément Christen, une lettre dans laquelle j'ai inséré plusieurs phrases en langues anciennes et modernes, seulement pour satisfaire un peu sa curiosité de voir des alphabets divers. Je ne pensais nullement, du reste, que quelqu'un dût voir ce griffonnage, ce qu'il est facile de deviner au griffonnage lui-même, mais il faut bien que je me sois trompé. La lettre est arrivée dans vos mains, puis dans des mains étrangères où elle semble avoir attiré l'attention. Est-ce possible? Cela m'a un peu effrayé.

» Maintenant vous désirez avoir pour un de vos amis quelques renseignements sur ma carrière scientifique et particulièrement sur mes petites et lacuneuses connaissances dans les langues, et je vais vous en donner quelques-uns pour vous apprendre, à vous et à votre ami, à moins estimer ces connaissances, ou même à les tenir pour rien du tout.

» Né en 1802, je vécus à Wolfenschiessen jusqu'en 1808. Alors je vins à Beckenried où je restai jusqu'en 1818. Pas une âme, à plus forte raison pas une autorité ne songea à m'envoyer à une

(1) Cette traduction, à laquelle nous n'avons fait que de minimes changements, est due à la plume exercée de M. Buchon, le traducteur des *Nouvelles* de Jér. Gotthelf, etc. Nous l'avons trouvée, par son empreinte essentielle de simplicité, supérieure à celle que nous voulions publier nous-même. La *Gazette de Fribourg* ne nous en voudra pas de la préférer également à celle qui a paru dans ses colonnes.

école publique, aussi je n'en fréquentai aucune, à l'exception de 28 jours que je passai dans une école privée. Je menais donc une vie sauvage; cependant mon père écrivait par-ci par-là quelque chose, je voulus voir cette merveille; il m'apprit à connaître ses lettres écrites, et j'appris ainsi à lire l'écriture. Plus tard j'essayai de copier cela et j'y réussis aussi. Dès lors je raffolai de toutes bribes d'écriture, et je les ramassais pour les lire tout le long des chemins. J'aperçus de l'imprimé chez quelques voisins, aussitôt s'éleva en moi l'ardent désir de pouvoir les lire aussi. Mon père me montra les lettres et bientôt je pus lire aussi l'imprimé. Il m'apprit de plus à compter et à calculer par cœur. En 1818, je revins à Wolfenschiessen où je vis un livre de calcul chez un voisin; j'exprimai le désir que j'en éprouvais, on me le céda pour quelque temps, et bientôt j'appris à calculer de manière à pouvoir défier tous ceux que je connaissais.

» En 1820, je vis dans une autre maison une grammaire latine dans laquelle un enfant apprenait le latin; cet enfant me nargua avec des mots latins, et j'éprouvai en secret un désir jaloux d'apprendre aussi quelque chose de pareil. Mais où trouver une grammaire latine? Mon père n'était pas dans le cas de m'en acheter une, et tout ce que je pus faire, ce fut de mendier un petit livre de prières. Cependant en 1821, j'allai en Allemagne, dans la Bavière franque, pour y gagner quelque chose comme domestique suisse, ainsi que d'autres l'avaient fait. De bonnes gens m'avancèrent mon argent de voyage. Quelques mois après, j'avais déjà plusieurs florins en poche. J'arrivai dans une ville, sur le marché: je vis la petite et la grande grammaire de Bröder avec le dictionnaire y attaché et j'achetai le tout à la fois. Dès lors je ne perdais plus un moment, je cherchai à apprendre la grammaire, je déclinaï et conjugai un mot après l'autre, tout en travaillant. J'appris même le dictionnaire par cœur, et je me mis alors à traduire. En janvier 1825, je revins dans mon pays, non chez mes parents, mais dans un service comme domestique, et en été j'allai sur une Alpe, où j'eus beaucoup de temps à consacrer au latin; et je le fis. Alors mes études commencèrent à s'ébruiter. Un monsieur, chapelain, m'examina et trouva que je comprenais déjà quelque chose. On apprit cela à Stanz, et quelques gens charitables me mirent à même d'entrer à l'école

latine. J'entrai dans la troisième classe à Stanz, j'étudiai jusqu'à la fin de 1825. Cependant j'entendis une dame de Stanz parler avec un monsieur inconnu dans une langue pour moi inintelligible, c'était la langue française, et aussitôt je me sentis pris du désir d'apprendre aussi cette langue. Cette dame me donna une vieille grammaire. Un monsieur de Stanz essaya bientôt de parler avec moi, et en peu de temps cela commença à marcher. Sur la fin de 1825, j'allai avec le secours de bonnes gens à Soleure, où j'étudiai la rhétorique et la philosophie. Là je trouvai chez un antiquaire des grammaires à bon marché de quelques langues européennes, et je les achetai; j'attrapai aussi les dictionnaires de quelques-unes d'entre elles. Le grec, je devais l'apprendre à l'école. Je profitais de tout. A la fin de 1827, j'allai étudier la physique à Fribourg dans l'Uechtland. Au nouvel an de 1828, je me hasardai à envoyer mes souhaits à mes bienfaiteurs à Stanz, en allemand, en français, en italien et en latin. A la fin de 1828, j'allai faire ma théologie à Lucerne où je dus apprendre aussi l'hébreu, et où, moyennant trois florins, je reçus une bible hébraïque de la société biblique de Bâle. Quant au nouveau Testament en hébreu, je l'achetai dans un encan. A la fin de 1850, j'entrai au séminaire à Coire, et je rentrai chez moi comme prêtre en 1851. La même année je fus placé à Nieder-Rickenbach, où je dus rester 14 ans, la plus grande partie de l'année comme dans un désert abandonné, sans avoir rien à faire. Pour occuper mon temps, je m'adonnai très-activement à la philologie. Alors, j'achetai de vieilles grammaires aux encans, ou je m'en fis une moi-même comme l'espagnole; mais comme j'avais peu de choses à lire, elle devait rester incomplète. Je ne pouvais pas tout me procurer de la librairie, parce que j'avais trop peu de revenus et que d'ailleurs j'étais obligé de suffire à d'autres obligations.

» Là, pendant la première année de mon séjour, M. le landammann Würsch d'ici revint de l'Inde orientale avec deux enfants et amena chez moi le petit garçon pour qu'il y apprît l'allemand, car il ne parlait que malais et un peu hollandais. Il fallait que le père eût défendu au bambin de faire entendre un seul mot de langue malaise, car malgré toutes mes désireuses informations, je ne pus saisir qu'une fois au soleil levant le mot *Mata*, les deux premières syllabes de *Matahari* qui signifie le soleil. Alors je fus

pris du désir d'apprendre cette langue, et je me procurai de la Hollande une grammaire de haut et bas malais avec dictionnaire. Quelque temps après, pour me venger de n'avoir pu tirer un mot de son bambin, je surpris M. le landammann Würsch avec une lettre malaise qu'il comprit et à laquelle il répondit aussi en malais, ce que je compris pareillement. L'une et l'autre étaient écrites en lettres arabes.

» Je travaillais avec plaisir à cette langue, parce que, comme auxiliaires, j'avais en main grammaire, dictionnaire et même livre de lecture. Mais pour l'arabe, le sanscrit, etc., où j'avais à peine une grammaire et seulement quelques morceaux à lire sans dictionnaire, cela n'alla pas si bien. Je ne pouvais me procurer d'autres auxiliaires. Une grammaire chinoise et deux cahiers de lecture me coûtèrent même si cher, que je n'osai le dire à personne, et que je ne pensai plus à m'en procurer davantage.

» Quand j'arrivai, en 1843, comme chapelain à Thalwyl, la plus pauvre commune du pays, je laissai quelques années de côté la philologie si pénible pour moi, ayant d'ailleurs là beaucoup à faire. Mais plus tard un Unterwaldois revint d'Amérique avec une lettre de bourgeoisie américaine que dans le pays personne ne pouvait lire, parce qu'elle était écrite en anglais, et je dus l'expliquer. Alors mon amour pour la philologie se réveilla et je recommençai à m'en occuper davantage, surtout pour l'anglais, l'hébreu, le chinois, le sanscrit, mais le tout encore avec peine, faute d'auxiliaires.

» Ainsi mes connaissances polyglottes ne peuvent être que fragmentaires, et davantage est impossible. De parler en langue étrangère, il n'en est pas question; car, par exemple pour l'anglais, je n'en ai pas encore entendu prononcer une parole.

» Je suppose maintenant que vous m'excuserez auprès de votre ami et le déciderez à ne pas me regarder du tout comme un philologue, ce qui n'aurait pas été possible dans ma situation et ne pourrait plus le devenir. Cependant, en d'autres circonstances, je le serais devenu. Avec tout respect pour vous et mes salutations pour votre ami, je suis

» Votre dévoué serviteur et ami,

» JACOB MATTHYS, *Chapelain.*

» Thalwyl, le 18 juin 1854. »



Cette lettre était accompagnée de quatre phrases chinoises en colonnes. M. le chapelain croyait que la personne à laquelle elles étaient adressées les comprendrait ; lorsqu'on le pria de les traduire, ce ne fut qu'avec peine qu'il se décida à donner la traduction des deux premières ; l'une portait :

*Linguarum desiderium etsi habeatur, si non tempus et libri, quomodo possunt sciri linguæ (1)?*

L'autre :

*Quamquam ego habeo aliquos libros, tamen non sufficiunt ad discendas orientis et occidentis linguas (2).*

Il se refusa à passer plus loin ; le sens des deux autres colonnes était probablement le même et le bon chapelain craignait sans doute qu'on ne lui supposât l'intention de posséder et d'obtenir des livres.

Nous savons que la lettre remplie de griffonnages à laquelle M. Matthys fait allusion au commencement de son autobiographie contient une masse de phrases écrites dans un très-grand nombre de langues, accompagnées d'une traduction très-fidèle, au jugement de personnes compétentes, parmi lesquelles son Exc. le Ministre d'Angleterre près la Confédération, M. Murray, orientaliste distingué qui, avec la générosité qui caractérise sa nation, s'occupe non-seulement de faire connaître dans sa patrie et de sa noble souveraine le savant ignoré, mais encore de lui obtenir délicatement des secours littéraires, qui lui facilitent ses études, en témoignant lui-même du vif intérêt qu'il lui porte par un récent envoi de sept volumes en langues orientales.

Nous avons encore sous les yeux deux lettres de M. le landammann Zelger à M. le professeur de Sinner, renfermant quelques détails sur M. Matthys et sa famille, composée de cinq autres membres encore, dont l'un est curé à Hergiswyl, au pied du Pilate ; un autre, aubergiste à Wolfenschiessen ; les trois autres, paysans propriétaires, tous têtes fort éveillées, auxquels il n'a manqué pour briller que des circonstances plus favorables. M. le chapelain

(1) Comment savoir les langues avec le seul désir de les connaître, lorsque le temps et les livres manquent.

(2) Bien que je possède quelques livres, ils ne suffisent pas néanmoins pour apprendre les langues de l'Orient et de l'Occident.

n'a plus que sa mère qui vit chez lui. Depuis la date de la lettre ci-dessus, une active correspondance s'est établie entre M. Matthys et les personnes que nous avons nommées; l'une de ces lettres, arabe-anglaise, qui témoigne de sa facilité à écrire dans ces langues, est adressée à son Exc. M. Murray. Nous tenons entre les mains une autre lettre écrite en français où nous ne pouvons nous empêcher d'admirer le degré atteint, loin de tout moyen de perfectionnement et avec les minimes principes mentionnés dans l'autobiographie. Dans tous ces écrits respire la même simplicité, la même modestie, le même désir brûlant de connaissances.

Que serait-il devenu si la situation de sa famille lui eût permis de se livrer à loisir et selon son cœur à ces études dans lesquelles il a tant fait au milieu de tous ces obstacles et avec des auxiliaires si minces. Nous n'essayerons pas de lire dans l'incertain, mais serait-il téméraire de croire qu'il aurait pu devenir une des lumières du siècle, comme il en est devenu une des apparitions les plus rares et les plus remarquables.

D<sup>r</sup> ALEX. MAURON.

---

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

### SCÈNES DE LA VIE GRUYÉRIENNE,

PAR M. P. SCIOBÉRET (1 vol. chez B. Galley, imprimeur à Fribourg).

Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien,  
C'est une femme qui se noie.

La Fontaine.

Ce n'est pas par indifférence que l'*Emulation* a tardé à parler d'une publication fribourgeoise qui a déjà quelques mois de date. Nous voulions laisser paisiblement les *Scènes de la vie gruyérienne* prendre la place honorable qui leur est due parmi les ouvrages populaires. Le petit lac sur lequel nos jeunes écrivains se hasardent à déployer leur voile est assez orageux par lui-même, assez semé d'écueils, pour qu'on ne signale pas dès le départ

leur embarcation à quelque bande de corsaires politiques ou autres qui ne manqueraient guère de leur jouer quelque mauvais tour. La faveur de M. le curé vaut la haine de M. le syndic et réciproquement; on n'a égard ni au pavillon, ni à la marchandise. Quand pourra-t-on dire aux écumeurs de toutes sortes: Laissez passer le pavillon libre de l'art et de la littérature? Alors celui qui aura du courage, qui aura pour la traversée ce qu'il faut, c'est-à-dire du talent et de la conscience, fera son chemin, et on ne sera pas à se demander après chaque mort d'homme, s'est-il noyé de lui-même, ou bien quelqu'un lui a-t-il donné de l'aviron sur la nuque?

Les *Scènes gruyériennes* de M. Sciobéret sont heureusement arrivées au port où elles tendaient, c'est-à-dire dans les villages et les hameaux, entre les mains du campagnard fribourgeois et surtout chez l'humoristique paysan de la Gruyère, qui n'oubliera plus les noms de Collin, de Martin, de Marietta, ni le caractère de M. Niquet.

Nous voudrions donner ici une analyse de cette charmante publication; mais outre qu'il ne nous est accordé que très peu d'espace, les deux nouvelles ou romans dont se composent les *Scènes de la vie gruyérienne* sont formées d'un tissu si serré qu'il serait difficile, dans un exposé de l'intrigue, de ne pas développer quelquefois le texte même. Cette concision, pour le dire en passant, n'est souvent pas une des meilleures qualités de l'ouvrage. Il faut le lire. Ouvrez-le sans crainte de vous égarer dans des longueurs, il vous intéressera constamment; il vous intéresserait même davantage, si les meilleures situations (dans la première partie seulement) n'étaient pas quelquefois écourtées, interrompues, brusquées, de manière à vous donner du dépit contre l'auteur qui, par un système d'abréviations de style, de forme, de manière, vous retranche des accessoires obligés que l'on aime toujours et qu'il lui était très facile de donner. Il faut s'empressez de le dire, ce défaut, car c'en est un, a disparu dans la seconde partie de l'ouvrage, dans *Collin l'airmailli* où l'on ne trouve pas au milieu de bonnes scènes de détails originaux et bien frappés, de descriptions neuves, fraîches, caractéristiques, des chapitres de trois lignes pour amener un *moi* caustique dans un moment où nous ne voulons avoir de relation qu'avec des acteurs et des faits qui nous touchent et non avec l'auteur, qui avait jusque-là eu l'esprit et surtout le talent, le grand talent de se faire oublier. Mais il ne faut pas insister: ce point ne fait plus difficulté, l'auteur paraît avoir renoncé à cette méthode de désillusionnement périodique qui a du piquant sans doute, mais qui a aussi l'inconvénient capital de désorienter le lecteur, de le rendre pour ainsi dire honteux de ses meilleurs sentiments et de l'attendrissement qui commençait à le prendre.

Qu'arriverait-il au spectateur enthousiasmé d'une belle scène dramatique, s'il était tout à coup transporté derrière l'appareil du théâtre, qu'il eût pour perspective le revers des toiles, le souffleur, les]quinquets de la rampe, les honteuses ficelles qui soutiennent le ciel, le pinceau qui met une couche

d'innocence sur un visage qui s'en moque, et le front de carton avec la perruque qui d'un étourdi font un respectable vieillard. Un pareil changement à vue donnerait au spectateur qui en serait la victime l'impression la plus folle et la plus désagréable qu'on puisse éprouver.

Après cette observation, les *Scènes de la vie gruyériennes* sont bien écrites. Ceci n'est pas dans notre intention une forme banale de louange que chacun peut prononcer sans risque et qui pour l'ordinaire flatte médiocrement l'écrivain à qui elle s'adresse. Un ouvrage bien écrit, on le sait, est celui qui a un fond réel et original, une disposition bien entendue, une exécution convenable dans les détails. Et ces qualités appartiennent à l'ouvrage de M. Sciobéret, production qui n'est la copie de rien, mais bien une image originale de mœurs, d'idées, de caractères encore inexploités; chez lui point d'imitation, point de lieux communs : *hac mea sunt*; son roman est un pays conquis par lui, *migrate coloni*. Quant aux détails, l'auteur se montre tellement jaloux de son autonomie qu'il ne fait rien ou presque rien, comme tout le monde; et c'est du trop en cela que nous avons critiqué plus haut le résultat. Ce n'est pas lui qui écrirait comme cela se pratique : « C'était par une belle matinée d'été ou d'automne. » Si sa pensée est forcée d'être commune, il lui faut un tour particulier; si le tour ne vient pas, tant pis pour la pensée; il nous dit : « Vous la connaissez tous, supposez le reste, passons. » L'imagination de M. Sciobéret semble parcourir le monde des idées et des choses d'une manière toute particulière; elle semble éprouver une vive attraction pour deux pôles opposés, celui du sentiment vague et abstrait et celui de la matière brute; entre ces extrêmes elle oscille, elle fuit et ne trouve rien qui lui convienne, réalisme ou mysticisme, voilà ses éléments, voilà ce qu'elle allie, ce qu'elle oppose, ce qu'elle heurte parfois dans ses productions. Il ne veut pas être poétique, ou bien il veut l'être infiniment. Lisez la mort de Martin, c'est matériel à le toucher; lisez la mystérieuse conversation du ruisseau avec son maître, c'est *spirituel*, éthéré harmonieux, insaisissable.

Parfois M. Sciobéret semble vouloir se rattacher à la manière ou à l'école réaliste. S'il y tend par système, peut-être aura-t-il de la peine à y soumettre son caractère indépendant et individuel qui sans doute l'emportera heureusement sur tout le reste. Nous regretterions d'autant plus de lui voir sacrifier quoi que ce soit de son talent à un système, que celui du réalisme extrême nous paraît être l'avalissement de la pensée populaire à la dérision de la poésie humaine.

Un pâtre, à qui un citadin s'efforçait de parler un jargon grossier et niais pour s'en faire comprendre, lui dit : « Si vous parlez à mon *bovet* (taureau), vous vous donnez une peine inutile, il n'entend ni votre français, ni votre patois; si vous vous adressez à moi, parlez votre plus belle langue : on a toujours du plaisir avec les gens comme il faut..... quand ils se montrent bien élevés. »

---

## POÉSIE.

---

### UN HISTORIEN SUISSE.

à M. Alexandre Daguet, de Fribourg.

Celui qui dans ses longues veilles  
Fait du passé le grand tableau,  
S'enivre à l'aspect des merveilles  
Qui jaillissent à son flambeau.  
Il voit les races disparues,  
Des lieux déserts, du sol des rues,  
Du coin des champs, du fond des bois,  
A son appel surgir ensemble,  
Ou, sous sa main qui les rassemble,  
Se coucher toutes à la fois!

Fixant d'un mot ces temps qu'entraîne  
La vague noire de l'oubli,  
Sa voix rappelle sur la scène  
Un âge, un siècle enseveli.  
D'un art divin réels prodiges!  
Les morts, cédant à ses prestiges,  
Du tombeau repassent le seuil,  
Et, troublés dans leur rêve austère,  
Drapent encor, d'une main fière,  
Le lourd vêtement du cercueil.

Devant ce juge incorruptible  
Assis aux portes de la mort,  
Frémissent, d'une attente horrible,  
Les favoris puissants du sort.  
Mais leur regard en vain menace  
Et cherche à retrouver la trace  
D'un long pouvoir épanoui...

De leur courroux nul ne s'étonne :  
Leur front a perdu la couronne  
Dont le monde fut ébloui!

A leurs côtés montent des ombres :  
Reines, guerriers, tyrans, bourreaux,  
Moines couverts de robes sombres,  
Femmes ou mères de héros.  
Le vassal et la pastourelle  
Près de celui qui les appelle  
Accourent se ranger aussi.  
L'une est Agnès <sup>(1)</sup>, l'autre Gertrude <sup>(2)</sup>!  
Place à Schiner, le prélat rude!  
Voici Réding, Fluc et Stussi!

Enveloppés de leur suaire  
Et trébuchant aux feux du jour,  
Sous un regard froid et sévère  
Ces ombres passent tour-à-tour.  
L'homme qui dans sa main les pèse  
Ne souffre pas qu'aucune lèse  
L'auguste et sainte vérité.  
A l'une il ôte sa couronne,  
A l'autre il dit : dors, je te donne  
La vie et l'immortalité!

Magicien! par qui renaissent  
Tant de souvenirs oubliés,  
Et dont les beaux récits nous laissent  
A ta lèvre à jamais liés!  
Des tables d'airain de l'histoire  
Tu fais un phare expiatoire,  
Qu'on aperçoit de toutes parts!  
Il brille sur les nobles têtes  
Et n'a qu'éclairs et que tempêtes  
Pour qui doit craindre tes regards!

(1) Agnès, reine de Hongrie.

(2) Femme de Stauffacher.

Ton burin propice au génie,  
Poursuit d'un juste châtement  
L'ambition, la félonie,  
La cruauté, l'abaissement.  
Des effets remontant aux causes,  
Tu sais trouver de toutes choses  
Les vrais ressorts inaperçus.  
Les temps, les lieux, tu les dévoiles...  
Tes yeux sont comme deux étoiles,  
Toujours perçants, jamais déçus!

Avec quel art tu nous entraines  
Du bord des lacs vers les coteaux,  
Des monts neigeux aux vastes plaines,  
Et des cités à leurs châteaux!  
Devant toi s'ouvrent sans prières  
Remparts, glacis et villes fières,  
Notre-Dame du pèlerin,  
Temples, moutiers et citadelles,  
Massives tours et clochers frêles,  
Dormant sur l'Aar ou sur le Rhin!

En te jouant, tu ressuscites  
Les cavalcades, les tournois,  
Les grands travaux des cénobites,  
Les chasses dans le fond des bois.  
Un peu plus loin, tu fais paraître  
Le moine qui, vers sa fenêtre,  
Epelle un parchemin obscur;  
Ou, sur le sable de l'allée,  
Dessine quelque église ailée  
Dont le front monte dans l'azur!

Et quels tableaux tu nous déroules  
Lorsque tu peints les ennemis  
Montant, en gigantesques houles,  
Vers nos rivages endormis!

Après la lutte meurtrière,  
Je vois cent chefs par la visière  
Vomir leur sang sur le gazon,  
Tandis que, de terreur frappée,  
L'armée, échappant à l'épée,  
S'évanouit à l'horizon!

Avec Tell, sur les flots bleuâtres,  
Avec Tell, au bois de Kusunach,  
Avec ces bergers et ses pâtres  
Qui triomphèrent à Sempach,  
Avec la troupe mâle et fière  
Qui vengea sur le *Téméraire*  
Les funérailles de Granson,  
Ta voix exalte le nom suisse  
Et sur la gloire et la justice  
Tu fais porter son écusson!

Bientôt succèdent des jours sombres,  
Des jours de larmes et de deuil;  
La basilique s'emplit d'ombres  
Et la guerre en rougit le seuil.  
Poussé par un vent de colère,  
Le fer aveugle et sanguinaire  
Juge des dogmes de l'autel...  
Cappel! Willmergue! ô noms si tristes!  
Autour de vos échos sinistres  
Roule à jamais un cri mortel!

La liberté sur nos montagnes  
Posant ses pieds libres et nus,  
La soif de l'or, dans les campagnes,  
Jetant des poisons inconnus,  
La discorde agitant les villes  
Et suscitant des bras serviles  
Qui des combats se font un jeu...  
Tels sont les faits que tu recueilles  
Et qui s'échappent de tes feuilles  
En pleurs amers, en traits de feu!



Maitre! Des âges héroïques  
Qui donc t'a redit les secrets?  
Qui t'apprit de nos républiques  
Les passions, les intérêts?  
C'est ton génie ardent, austère,  
Qui dans la foule est solitaire,  
Qui veille à la clarté des cieux,  
Qui, sondant le passé, dérobe  
Mille détails que, sous leur robe,  
Cachent les temps silencieux!

De tes lecteurs le nombre afflue!  
Courage! parle-nous encor,  
Parle de Nicolas de Flue  
Dont la mémoire est un trésor.  
Parle des magistrats civiques  
Que paraient des vertus antiques;  
De ces héros, simples bergers,  
Qui, forts et pieux, se levèrent,  
Et, tout sanglants, ne se couchèrent  
Qu'en voyant fuir les étrangers!

Frappe à l'huis des noirs monastères,  
Comme faisaient les pèlerins!  
Les tours encor ont des mystères  
Et leurs échos de vieux refrains.  
Des temps poudreux féconde abeille,  
Combats, gourmande, instruit, conseille,  
Et protégeant la liberté,  
Montre-nous les routes insignes  
Où marchent seuls les hommes dignes  
D'aller à l'immortalité!

2 août 1854.

CH.-LOUIS DE BONS <sup>(1)</sup>.

(1) M. Ch.-L. de Bons, conseiller d'Etat et ancien rédacteur du *Courrier du Valais*, est connu dans la Suisse française par ses beaux travaux littéraires et historiques. M. de Bons est auteur aussi de la charmante poésie des *Hirondelles* récemment couronnée par l'Institut national genevois.

A ELLE DANS SES VIEUX JOURS.

(D'après Justin Kerner.)

Si, du milieu de cette terre,  
La mort t'arrachait avant moi,  
Comment vivrais-je, solitaire  
Et le cœur brisé — loin de toi ?

— Je serais pareil au vieux chêne  
Qu'ont déchiré les vents des cieux,  
Qui semble se tenir à peine  
Sur l'abîme silencieux ;

Dans le gouffre bientôt il tombe  
Meurtri, desséché, sans soutien ;  
— Moi, je te suivrais dans la tombe  
Et ton trépas serait le mien !

Jules Vuy.



UNE NUIT SUR LA GRÈVE.

SONNET.

Sur le sombre Océan tombait la nuit tranquille ;  
Les étoiles perlaient au ciel silencieux,  
Le flot montait sans bruit sur le sable de l'île ;  
O nuit, quel souffle alors vint me mouiller les yeux ?

Le froid saisit mon cœur, quand, muet, immobile,  
Étendu sur la grève et le front vers les cieux,  
Je sentis, comme on sent un navire qui file,  
La terre fuir, sous moi, dans les espaces bleus !

Du pont de ce vaisseau qui m'emportait, sublime,  
Je contemplai, nageant sur l'éternel abîme,  
Les flottes des soleils au voyage béni ;

Et d'extase éperdu, sous les voûtes profondes,  
J'entendis, ô Seigneur, dans l'éther infini,  
La musique du temps et le roulis des mondes.

H.-Fréd. AMIEL.

---

## ROUSSE ET NOIRE.

ABBÉGÉ DU JOURNAL ÉCRIT PAR ADOLPHE N. POUR ÊTRE ENVOYÉ A GUSTAVE D.

Naples.

On ne peut toujours vivre en contemplation des mêmes choses, de la mer bleue et de sa femme rousse. Je veux voyager, je veux voir du nouveau. Ma femme venait de faire un recouvrement assez considérable, c'était le moment de lui exprimer mon désir. Mais elle ne consent à ce voyage qu'à la condition de m'accompagner, bien que son imagination ne la transporte guère au-delà de son domaine. Je la crois un peu jalouse; elle tient simplement à ne pas me perdre de vue. Elle a tort, je compte n'offrir mes hommages en Grèce qu'à l'ombre d'Aspasie : je suis trop malencontreux en amour.

Naples.

Ma femme est très-mécontente du signalement de son passeport, où il y a : *cheveux roux, yeux petits, nez gros.*

Naples.

Ma femme a de l'humeur. Elle voulait emporter avec elle son singe et son perroquet... Je suis parvenu à lui faire entendre raison. Nous partons demain.

Navarin.

Ma femme, qui a eu le mal de mer durant la traversée, déclare qu'un voyage sur la plaine liquide est un plaisir de requin et de morue. Elle appréhende le retour, ce qui la rend un peu maussade.

Nous avons visité Cythère. Où les amours vont-ils se nicher, bon Dieu ! Ma femme, qui n'est pas Vénus, a voulu s'en éloigner au plus tôt.

Tripolitza.

Je me suis aperçu que ma femme s'informait en route du *jeune Anacharsis* dont elle a lu le voyage, il y a une vingtaine d'années. Seulement, elle le suppose un peu vieux; elle craint qu'il ne soit

plus en état de voyager. Si nous abordons à l'île de Candie, j'aurai soin de lui dire auparavant qu'il y a longtemps que Minos est mort.

Corinthe.

Nous voici installés à Corinthe. Déception partout. Quand on parle aux Moraïtes de Miltiade ou de Périclès, ils lèvent les épaules; et au fait, ces temps reculés sont encore plus loin des Grecs modernes que de nous, étrangers, qui n'apprécions la Grèce que par sa vieille histoire dont nous sommes restés infatués.

Corinthe.

On vient de me voler ma valise. Quand on songe que le voleur peut être un descendant d'Alcibiade ou d'Epaminondas! Quelle dégénération!

Argos.

Ma femme ne goûte pas la cuisine des Moraïtes. Leurs mets de prédilection, le caïmak et le iogourth, lui donnent le mal de cœur, et leurs dragées, fabriquées avec de la farine crue, ainsi que leurs espèces de crêpes imprégnées de suif, ne la remettent pas en goût.

Elle commence à avoir peur aussi du *Mauvais-Oeil*, et pour le conjurer, elle porte, selon l'usage, une cotte d'ail suspendue à son cou. Elle ne néglige pas non plus de cracher quand elle complimente une mère sur la bonne mine de ses enfants.

Athènes.

L'aspect de Corinthe et d'Athènes m'ôte toute envie de continuer ma pérégrination en Grèce. Je ne me soucie plus de chercher des souvenirs enfouis sous des ruines informes, à travers tous les vestiges de la misère et de l'esclavage. Demain je m'embarque au Pyrée pour l'île de Lemnos, sur la route de Constantinople.

Lemnos.

J'ai perdu ma femme!!! Me trouvant retenu par certaines formalités imposées aux voyageurs, je l'avais engagée à partir la première, avec les bagages, après lui avoir indiqué un brigantin qui allait se diriger sur Lemnos. Grâce à son ignorance, elle aura confondu le nom de cette île avec un autre de la même terminaison; elle se sera installée sur un bâtiment qui partait de suite.

Arrivant au dernier moment, au lieu de songer à ma femme, je me mis à contempler le tableau qui se déployait sous mes yeux.

Je n'ai pénétré dans l'intérieur du bâtiment que lorsqu'il était en marche depuis une heure. Je cherche ma femme; elle n'y était point! Qu'on juge de ma consternation! Vers quelle île vogue-t-elle? Ce doit être une île dont le nom se termine en *os*. On les compte par douzaines dans l'Archipel.

Arrivé à Lemnos, me voilà réduit à courir à Ténédos, à Thasos, à Skyros, à Andros, peut-être même à Samos, Malos, Paros et bien d'autres. C'est à s'arracher les cheveux de colère. Heureusement encore, ma femme a quelque argent, et moi j'ai des valeurs en porte-feuille. Où m'attendra-t-elle? Irons-nous chacun de notre côté, d'île en île; elle, arrivant trop tôt, avant moi, et moi, trop tard, après elle? Quelle course furieuse! Quel voyage ridicule! Je suis ainsi exposé à naviguer en zig-zag sur cette mer, comme Ulysse, durant dix années, à moins que je ne préfère abandonner ma femme; mais non, j'y tiens; elle m'adore, et puis, c'est une bonne femme; seulement, elle n'entend rien à la géographie.

Ténédos.

Elle n'est point ici.

Skyros.

Nul n'a pu m'en donner des nouvelles.

Andros.

Je n'ai pu la découvrir.

Samos.

Je ne l'ai pas rencontrée sur le rivage. Je dois renoncer à l'atteindre. J'ai fait tout ce qu'un honnête mari peut faire pour retrouver sa femme. Je pars directement pour Constantinople. C'est là qu'elle a dû se rendre, puisque c'était là notre destination. Et je n'y ai songé qu'aujourd'hui! Ce sont toujours les idées les plus naturelles, les plus raisonnables qui se présentent les dernières, parce que Satan y trouve son profit.

A bord.

Quel voyage malencontreux! Quand je songe que ma femme désespérée peut s'être jetée dans ces flots qui me bercent mollement, et qu'elle loge peut-être en ce moment dans le ventre d'une baleine! Je n'ai jamais si bien apprécié ses qualités. On la

citait pour la perfection de ses confitures. D'ailleurs, elle n'aurait pu vivre sans moi, et si je vis sans elle, c'est qu'il me reste une lueur d'espoir.

A bord, à la hauteur de Metelin.

Voici pourtant une heureuse rencontre ! Un Turc vient de se rendre à bord, accompagné d'une Circassienne dont il va faire sa femme. Enfin j'aurai vu une belle Circassienne ! Un coup de vent a rejeté son voile en arrière et j'ai pu admirer sa chevelure et ses beaux yeux noirs. J'ai laissé échapper une exclamation d'enthousiasme ; elle s'en est aperçue.

A bord.

Je ne saurais me défendre de lui adresser des sourires, des soupirs, des regards ravis, tout ce qu'un langage muet peut déployer d'éloquence. Je ne la crois pas insensible à ma pantomime passionnée, d'autant plus que son seigneur et maître est un assez déplaisant personnage. On ne rencontre dans le monde que des associations monstrueuses.

A bord.

Décidément je lui plais : elle a eu l'adresse de me laisser voir de nouveau son visage. Les yeux noirs ont une puissance irrésistible ; ils imposent l'adoration. Comment ne leur ai-je pas toujours donné la préférence aux autres ? C'est en vain que je voudrais rester fidèle à ma femme ; l'oisiveté, le besoin de diversion, tout me livre à ce nouveau charme.

A bord.

Elle a une taille de déesse ; Télésilla a dû lui ressembler ; c'est un magnifique produit de l'Orient. Si je pouvais l'enlever ! Mais ce Turc, ombrageux sans doute, mais ma femme que je devrais pleurer et chercher encore . . . Je ne vois pas un bon dénouement à cet épisode. Arrivé à Constantinople, perdrai-je ma Circassienne, retrouverai-je ma femme ? Que craindre, que désirer ?

Constantinople.

En débarquant à Constantinople, j'ai suivi de loin ce couple mal assorti, dans un quartier assez désert, un peu en dehors de la ville ; puis je me suis mis en quête de ma femme. Je n'ai fait aucune découverte : il n'y faut plus songer.

Hier, après avoir pris connaissance de l'état des lieux habités par ma Circassienne, je me suis procuré secrètement une échelle assez longue pour me permettre de voir par-dessus un mur, haut de 15 pieds, qui entoure le jardin où sans doute se promène l'objet de mes soupirs. J'en ferai usage demain soir.

Constantinople.

Je suis moulu, rompu, meurtri de la tête aux pieds. Je m'étais rendu, aux approches de la nuit, sur un terrain inculte que termine d'un côté l'enclos de ce Turc maudit. J'étais loin de toute habitation; je devais me croire en sûreté. J'applique l'échelle. Arrivé au dernier échelon, ma tête seule dépassait le mur. Il s'agissait d'être aperçu par la belle recluse sans être vu par d'autres ou l'autre? ce n'était pas facile. Je montais, je descendais, je remontais, je redescendais, et cela durant près d'une heure. Le jardin restait désert.

La nuit venue, je fus plus téméraire; je restai en vue, la tête appuyée sur les bras, et prêt à m'endormir, lorsque tout-à-coup l'échelle me manqua sous les talons. Me voilà donc suspendu, cramponné à l'arête du mur et ne sachant ce qui se passait au pied. Après avoir enfin lâché prise, je fus accueilli au bas par une volée de coups de bâton appliquée sans mesure, comme si j'eusse été un nègre mal appris. Je n'avais rien pour me défendre; il fallut tout recevoir, jusqu'à l'extinction des forces de deux icoglans de bas étage, dignes serviteurs d'un maître brutal. Ils ne s'éloignèrent que lorsqu'ils me virent étendu à terre et sans mouvement. Le meilleur parti à prendre, c'était de faire le mort.

Et après tout, qu'avait-on de si grave à me reprocher? Ne devrait-il pas être loisible à un étranger de regarder comment est disposé un jardin à Constantinople? Et d'ailleurs, lors même que cette Circassienne eût cédé à un caprice, est-ce qu'un mari turc ne devrait pas se résigner en sa qualité de fataliste, et s'écrier en se prosternant jusqu'à terre : *C'était écrit là-haut*. Ces gens-là ne sont pas du tout conséquents.

J'ai gardé le lit durant trois jours. Jamais je n'ai tant regretté ma femme : elle m'aurait consolé et appliqué des compresses. Me voilà seul et tout éclopé dans cette ville inhospitalière, et, qui plus est, l'argent va me manquer.

Constantinople.

Les forcés me sont revenues ; je vais partir ; je vais retourner à Naples sans ma femme. Où la chercher maintenant ? Nul doute, elle a cessé de vivre. Je la connais ; ayant perdu son mari au loin, en pays étranger , elle se sera jetée à la mer ; elle ne pouvait faire un pas sans moi. Quel retour lugubre ! Faute d'argent , je serai contraint de gagner Scutari , en partie à pied , et en demandant l'hospitalité. Je vais vivre de la vie des troubadours ; je chanterai tout le long de la route , en m'accompagnant du violon :

J'ai perdu mon Eurydice.

J'arracherai des larmes et des piastres à tous les cœurs sensibles.

Naples.

Enfin j'ai revu mes foyers ; je suis revenu chez moi par un temps gris , bien en harmonie avec la couleur de mes pensées. En apercevant de loin la maison où j'avais passé une année paisible avec ma femme calme , des larmes coulèrent sur mes joues creusées par la fatigue. Où est ma femme en ce moment ? me disais-je ; où les flots l'ont-ils portée ?

Nul dans le voisinage de ma demeure ne me reconnaissait ; mes vêtements en lambeaux étaient chargés de poussière ; mes traits étaient enfouis sous une barbe épaisse ; j'avais l'air d'un *pifferaro*. J'arrive ; les volets étaient ouverts. Oh , oh , m'écriai-je , est-ce que des héritiers auraient déjà pris possession du domaine de ma femme ? Je pénètre dans la maison , doucement , avec défiance ; nul ne se présente. Je traverse plusieurs pièces ; j'arrive enfin dans la chambre à coucher. Que vois-je ? ma femme qui tricotait un bas en répétant une leçon à son perroquet. Quelle occupation pour une femme qui a perdu son mari !

Je dois dire qu'elle est Hollandaise. Son premier mari , armateur gênois , avait acheté ce domaine , près de Naples , en se retirant des affaires. Ainsi ma femme est née sous les brumes qui s'élèvent du Zuyder-Zée. Voilà comment je l'ai trouvée , tricotant flegmatiquement un bas au lieu de chercher mes traces sur mer et sur terre , ou de s'être noyée de désespoir , ainsi que je l'avais inconsidérément supposé. Heureuse nature qui a fleuri à Westbroeck ! pourquoi faut-il que moi , je sois né à Pézenas ?



A ma vue, elle poussa, non un cri de joie, mais un cri de peur, et lorsqu'elle m'eut reconnu, elle s'écria : Dieu, qu'il est sale et laid ! On va te préparer un bain. — Mais je meurs d'inanition, répliquai-je. — La propreté avant tout ; je t'embrasserai quand tu auras fait ta barbe. Vois, ajouta-t-elle avec satisfaction, j'ai tricoté seize paires de bas en attendant ton retour. C'était bien consolant, en effet. Il paraîtrait, d'après son récit, qu'elle n'a pas été fâchée de m'avoir perdu en route pour s'en révenir au plus tôt tricoter à côté de son perroquet. C'est à mon ami Gustave qu'elle eût dû tomber en partage. Si je meurs le premier, je lui lègue ma femme.

On voyage pour s'instruire et recueillir quelque rareté. Ma femme a rapporté de la Grèce la crainte du *Mauvais-œil* et la botte d'ail tutélaire. Moi, j'en ai rapporté, avec le souvenir de la bastonnade, cette résignation, fruit de l'expérience, qui fait accepter une existence monotone. Je n'aimerai plus, je ne voyagerai plus. Mais si l'on retranche de la vie tout ce qui est une occasion de trouble, de soucis, d'agitation pénible, on arrivera peu à peu à retrancher la vie même. Je vais essayer du moins de la réduire à sa plus simple expression : des tartines beurrées le matin ; du macaroni à dîner ; puis, la nuit, un sommeil paisible entre son perroquet et sa femme légitime. Décidément, c'est l'existence la plus honnête, qui est encore la plus supportable.

M<sup>me</sup> E. V. DE SENANCOUR.

---

## ÉTUDES PHILOLOGIQUES.

---

### DE LA PERMUTATION DES LETTRES DANS LA DÉRIVATION FRANÇAISE (1).

#### § 1.

Les sons de la langue sont plus ou moins *variables*, c'est-à-dire qu'ils peuvent plus ou moins se transformer en d'autres sons ; voilà

(1) Les pages qui suivent ont été écrites en 1846 ; elles sont extraites d'un *Essai étymologique sur la prononciation française* dont les deux premiers chapitres seulement ont pu être publiés dans l'*Emulation* de 1846. Cet *Essai* lui-même fait partie d'un grand ouvrage, encore inédit, sur l'étymologie et l'histoire de la langue française.

pourquoi le même mot peut se retrouver dans plusieurs idiomes sous des formes diverses. Mais cette transformation des sons n'est point irrégulière : il est facile au contraire de voir qu'elle a lieu dans toutes les langues d'après des lois fixes. La première de ces lois, c'est que les sons *analogues* peuvent seuls se permuter entre eux. Les sons *homonymes* (c'est-à-dire formés par l'action du même organe) de degrés d'articulation différents se permutent facilement entre eux, par exemple les tenues, moyennes et aspirées du même organe, *i* et *j*, *u* et *v* (*w*), *j* et *g*, *v* et *b* : lat. <sup>(1)</sup> *ciconia* et fr. *cigogne*; lat. *piscis* et all. *Fisch*; lat. *caput* et fr. *chef*; *b* et *f* en all. *schreiben*, *Schrift*; *treiben*, *Trift*; *geben*, *Gift*; *Haber* et *Hafer*; *klieben*, *Kluft*; lat. *majus* et fr. *mai*; lat. *avis* et *aucella*, *faveo* et *fautor*; lat. *parvi* et it. *parvi*; lat. *avis struthio* et fr. *autruche*; all. *jäh* et *gäh*; lat. *curvus* et fr. *courbe*; lat. *habere* et fr. *avoir*. Une permutation de sons non homonymes n'a lieu que dans les sons *similigrades* des degrés inférieurs de l'articulation, savoir le plus souvent dans les voyelles, plus rarement dans les aspirantes et les liquides. Les *voyelles* étant les sons de la langue les moins individualisés, sont aussi les plus liquides, c'est-à-dire les plus variables, et parmi les voyelles les brèves le sont plus que les longues. Les *muettes* (*c*, *g*, *d*, *t*, *b*, *p*), au contraire, étant les sons les plus complètement articulés, sont moins variables que tous les autres sons de la langue. Dans ces consonnes, il ne peut pas y avoir en général de mutations entre des sons non homonymes; cependant nous verrons bientôt que, dans toutes les langues, les muettes gutturales et linguales peuvent se transformer dans l'aspirante *s* forte ou faible, ou dans la sifflante correspondante forte (comme *ch* dans *chatte*), ou faible (comme *j* dans *jatte*); une autre permutation, très-rare il est vrai, a lieu entre les consonnes aspirées, par ex. : all. *Nesse* et *Nichte*. Il arrive souvent, surtout dans les langues modernes, que des consonnes muettes perdent leur son fortement articulé et s'amollissent en consonnes aspirantes,

(<sup>1</sup>) Abréviations des noms de langues : all. *emand*, anc. ien all. *emand*, angl. *ais*, a. *nglo-sax. on*, esp. *agnol*, fr. *ançais*, anc. ien fr. *ançais* (langue d'oïl), goth. *ique*, gr. *ec*, it. *alien*, lat. *in*, pg. = *portugais*, pr. = *provençal* (langue d'oc), val. *aque*.

gutturales ou labiales, par ex. : lat. *aprilis* et fr. *avril*, *pauper* et *pauvre*, *crepare* et *crever*, *jaculari* (*jac'lari*) et *jaillir*, *situla* et *seille*; — ou qu'elles disparaissent entièrement, par ex. : lat. *scribere* et fr. *écrire*, *regina* et *reine*, *augurium* et *heur* (dans les composés *bonheur*, *malheur*, anc. fr. *mal-aür*). Toutefois ce n'est là, à vrai dire, qu'un développement rétrograde et conséquemment *inorganique* du mot. Dans les mutations *organiques*, la muette reste toujours au même degré d'articulation et ne sort pas de la sphère particulière de son organe articulateur. Quant aux aspirantes, nous avons déjà vu <sup>(1)</sup> que *j* et *v* se permutaient facilement avec *i* et *u* ou avec les muettes homonymes *g* et *b*; l'aspirante linguale étant moins individualisée que les autres aspirantes, peut facilement se permuter avec la liquide *r*, par ex. : lat. *honor* et *honor*, lat. *ossifragus* et fr. *orfraie*, all. *Hase* et angl. *hare*, ou même avec l'aspirante labiale *v* (*w*), par ex. : lat. *sinister* et anc. all. *winister* <sup>(2)</sup>. La consonne *h*, aspirante qui n'est pas encore individualisée, se rapproche le plus de l'aspirante linguale *s* et se permute facilement avec cette consonne *indifférente*, comme dans gr. *ἕπερ* et lat. *super*, *v̄s* et *sus*; rarement *h* se change en *v*, comme dans gr. *ἕσπερος* et lat. *vesper*. Mais comme avant tout l'aspiration sort du gosier, l'aspirante *h* se transforme facilement dans les gutturales *g* et *c* et surtout dans l'aspirée *ch*, par ex. : all. *fliehen*, *fliegen*, *flück* et *Flucht*; *nahe*, *Nachbar*, *nächst*; *hohe*, *hoch*; *sehen*, *Gesicht*; *Schlagen*, *Schlacht*; *ziehen*, *zog*, *Zug*, *Zucht*; *geschehen*, *Geschichte*.

Placées à un degré d'articulation qui est entre celui de la voyelle et celui de la muette, les *liquides* sont moins variables que les voyelles et le sont plus que les muettes. Elles ne se transforment presque jamais en une muette ou en une aspirante; mais elles se permutent souvent entre elles, toutefois dans la série *r*, *l*, *n*, *m*, les mutations ne peuvent généralement avoir lieu qu'entre les sons rapprochés, c'est-à-dire entre *r* et *l*, *n* et *m*, *l* et *n*, par ex. :

(1) V. *Emulation*, année 1846, p. 189.

(2) Souvent le même mot se présente dans une langue avec et dans une autre sans aspirante, par ex. : lat. *super* et all. *über*, all. *Jahr* et anc. scandinave *år*, all. *Wort* et anc. sc. ordh. *Вѣкъ*, *Organism der Sprache*, § 16.

lat. *peregrinus* et fr. *pèlerin*, *lusciniolus* (de *luscinius*) et *rossignol* (ital. *rossignuolo*, esp. *ruiseñor*, pg. *rouxinhol*, pr. *rossinhol*); lat. *titulus*, *capitulus*, *apostolus* et fr. *titre*, *chapitre*, *apôtre* <sup>(1)</sup>; lat. *mappa* et fr. *nappe*, *mespilum* <sup>(2)</sup> et *nèfle*, lat. *libella* et fr. *niveau* (pr. *libel*), lat. *orphanus* et fr. *orphelin*, etc. Nous avons déjà vu la mutation de l'*r* en *s*. Le changement des liquides en aspirantes ou voyelles ou même leur disparition totale ne se présente que rarement et seulement dans les langues dérivées comme un développement rétrograde du mot, par ex. : ital. *fiore* (de *flos*, *floris*), fr. *autre* (*alter*), angl. *wood* (angl.-sax. *wold*), pg. *voar* (*volare*).

Ce qui précède fait voir que les sons sont d'autant moins sujets aux mutations idiomatiques qu'ils sont plus individualisés par l'articulation; mais les sons sont aussi d'autant moins variables qu'ils sont plus importants, et les sons les plus importants sont ceux qui servent en quelque sorte de point d'appui à l'idée. C'est ainsi que les sons en général et les voyelles en particulier sont moins variables dans les syllabes sur lesquelles repose l'accent que dans les syllabes atoniques, et que la consonne est moins variable au commencement qu'à la fin du mot, parce que c'est surtout la consonne initiale qui caractérise le mot comme signe d'une idée distincte. Voilà pourquoi certaines permutations qui peuvent avoir lieu à la fin des mots, ne se présentent jamais au commencement, par exemple le changement cité plus haut entre *ch* et *f*. Il en est de même de la permutation entre la liquide *r* et l'aspirante *s* <sup>(3)</sup>.

§ 2.

En latin il y avait entre l'accent et la quantité un certain équilibre qui se faisait surtout sentir dans l'alternation, produite par la quantité de l'ultième, entre le ton *aigu* et le ton *grave* de la syllabe

(1) L'*l* s'est changé en *r* dans ces trois derniers mots, parce qu'en français *t* et *l* ne peuvent point se combiner.

(2) *Nespilum* pour *mespilum* se trouve dans toutes les langues romanes et suppose donc une forme de la *romana rustica*. V. DIEZ, *Grammatik der romanischen Sprachen*, I, 489.

(3) V. BECKER, *Ausführliche deutsche Grammatik*, § 35; *das Wort in seiner organischen Verwandlung*, §§ 23 et suiv.

tonique (*Rôma*, ablat. *Róma*) (1). Cet équilibre n'existe plus dans les langues romanes; et la prosodie ancienne a été modifiée dans ces langues de la manière suivante : la quantité des syllabes latines n'a plus par elle-même aucune valeur, l'accent seul est conservé; ainsi dans les langues romanes la *quantité dépend entièrement de la syllabe tonique*, et l'on peut poser ici deux règles principales :

I. *Une voyelle ne peut être longue dans les langues romanes que si elle appartient à la syllabe tonique.*

II. *En français l'accent ne peut en général reposer que sur les voyelles longues i et u, sur une voyelle en position (2), sur une voyelle nasale (3), ou sur une voyelle composée (combinaison de voyelles).*

De la première règle nous tirons les deux conséquences qui suivent :

1. Les voyelles *longues* deviennent *brèves* devant la syllabe tonique, par ex. : *infinitus*, infini; *naturalis*, naturel; *juniperus*, genièvre; les diphthongues placées dans cette position éprouvent le même sort, par ex. : *auscultare*, écouter; *auricula*, oreille; *fœniculum*, fenouil (4). Les mots *autumnus*, automne; *aurora*, aurore; *auctor*, auteur, etc., ne sont point des exceptions réelles, la voyelle composée *au* ayant ici la valeur d'un *o bref* (5).

2. Les voyelles *longues* deviennent *brèves* après la syllabe tonique; en français elles perdent même leur son naturel et prennent celui de l'*e muet*, par ex. : *contra*, contre; *ultra*, outre; *amas*, tu aimes.

Le second principe posé ci-dessus sert à déterminer comment

(1) *Diez*, I, 419.

(2) Une *voyelle en position* est celle qui, ne terminant pas la syllabe, est suivie de deux ou trois consonnes : *porte*.

(3) Une voyelle nasale est aussi une voyelle en position : *monde*; mais, comme le verra, elle n'a pas toujours les effets de la position.

(4) Il n'y a d'exception que le mot *oiseau* du bas-lat. *aucellus* d'*aucella* (contraction d'*avicella*, d'*avis*); mais cette exception n'existait point dans l'ancien français, où l'on écrivait *osel* ou *ausel*.

(5) Les mots *entété*, *flûteur* et autres de ce genre ne sont pas non plus des exceptions, comme le croit M. *Diez*, I, 417; l'*e* et l'*u* ne sont point longs et l'accent circonflexe ne fait que remplacer ici une *s* retranchée.

les voyelles toniques se sont modifiées dans leur passage du latin en français (1).

1. Les voyelles longues *i* et *u* conservent leur quantité dans la syllabe tonique : *amicus*, ami ; *acutus*, aigu ; on doit cependant remarquer que l'*u* long a perdu de très-bonne heure en français le son pur qu'il avait en latin et a pris un son sifflant qui se rapproche du son de l'*i* : *pluma*, plume ; *nubes*, nue ; *scutum*, écu ; *securus*, sûr. L'*u* dérive quelquefois d'un *i*, par ex. : *bibitor*, buveur ; *bibimus*, nous buvons ; *venditus*, vendu, etc. — Quant aux autres trois voyelles longues *a*, *o*, *e*, elles se sont transformées en voyelles composées de la manière suivante :

a) La voyelle longue *a* s'est développée en *ai*, qui a été généralement remplacée par *e*, par ex. : *qualis*, quel ; *pala*, pelle ; *gratus*, gré ; *pratum*, pré ; *clavis*, clef ; *carus*, cher ; *navis*, nef ; *amare*, aimer ; *amatus*, aimé ; *peccatum*, péché ; — excepté devant *m* et *n* et quelquefois devant *r*, par ex. : *dama*, daim ; *granum*, grain ; *mane*, de-main ; *manus*, main ; *panis*, pain ; *clarus*, clair. L'*a* long s'est toutefois conservé pur dans quelques mots, surtout devant *r*, par ex. : *rarus*, rare ; *quare*, car.

b) L'*e* long se change généralement en *oi* : *avena*, avoine ; *credo*, je crois ; *me*, moi ; *mesis* (de *mensis*), mois ; *serus*, soir ; *pensum*, d'où *pesum*, poids ; *tres*, trois ; *velum*, voile ; *habere*, avoir ; *quietus*, coi ; — l'*e* long se change en *ei* devant *n* : *frenum*, frein ; *vena*, veine. L'*e* long se conserve dans quelques mots, surtout devant une liquide : *candela*, chandelle ; *querela*, querelle ; *crudelis*, cruelle ; *spero*, j'espère ; *strena*, étrenne ; *penso*, je pèse ; *rete*, *retis*, rets ; — il se change quelquefois en *ie*, comme s'il était bref, par ex. : *cereus*, cierge, et assez souvent en *i* : *cera*, cire ; *ecclesia*, église ; *ebrius*, ivre ; *pejus*, pis ; *prehensus* (de *prehensus*), pris ; *pullicenus*, poussin ; *racemus*, raisin ; *venenum*, venin.

c) L'*o* long se change généralement en *eu* ou *œu* : *solus*, seul ;

(1) Ce qui suit n'est qu'un résumé du remarquable travail de M. Diez sur la permutation des voyelles toniques (*Gr. der roman. Sprachen*, I, 123-150) ; je crois toutefois avoir répandu un peu de lumière sur cet objet, en ramenant toutes les mutations des voyelles au second principe général posé plus haut.

*hora*, heure; *gloriosus*, glorieux; *nodus*, nœud; *ovum*, œuf; *ploro*, je pleure; *volum*, vœu; quelquefois en *ou*: *sponsus*, d'où *sposus*, époux. Cependant devant *m* et *n* l'*o* long subsiste: *corona*, couronne; *doño*, je donne; *nomen*, nom; *non*, non; *pomum*, pomme; *ponere*, pondre; *quomodo*, comme.

On voit que dans certains cas les voyelles longues toniques *a*, *e*, *o* subsistent contrairement à la règle; c'est ce qui arrive surtout devant les liquides. Voici la raison de cette exception pour l'*e* et l'*o*: ces deux voyelles longues sont devenues brèves, ce qui a été marqué le plus souvent par le redoublement de la consonne: *chandelle*, *querelle* <sup>(1)</sup>, *cruelle*, *étrenne*, *couronne*, *je donne*, *pomme*, *comme*; par là-même, les voyelles *e* et *o* se sont trouvées en position, ce qui a été la cause de leur conservation, comme nous allons le voir tout-à-l'heure. L'accent pouvant en français reposer sur une voyelle en position, l'*e* et l'*o* devaient aussi se conserver purs devant *n* et *m* terminant la syllabe; c'est ce qui a eu lieu en effet pour l'*o*, par ex.: *non*, *pondre*, *nom*; mais *e* s'est changé en *ei*, par ex.: plein de *plenus*, en vertu d'une loi bien constante en français, qui appelle un *i* devant les liquides *n* et *m*; c'est pour la même raison que l'*a* long s'est changé en *ai* devant *n* et *m*, par ex.: *pain*, *daim* <sup>(2)</sup>.

On doit aussi remarquer que dans les mots relationnels les voyelles latines restent en général, ainsi de *hora* dérivent le mot notionnel *heure* et le mot relationnel *or* dans lequel l'*o* est resté, parce que ce mot est sans accent <sup>(3)</sup>.

2. Devant une consonne la voyelle brève tonique se transforme ordinairement en une voyelle composée, savoir :

a) L'*a* bref se change, comme l'*a* long, en *ai* écrit *e*: *capra*, chèvre; *caput*, chef; *mare*, mer; *casa*, chez; *ai* se trouve toujours devant *n* et *m* et quelquefois devant *r*: *fames*, faim; *manus*, main;

(1) On trouve aussi en latin *candella*, *querella* (Schneider, lat. Gr. 414); dans ce cas l'*e* était en position et l'*a* dû se conserver.

(2) Il en est autrement dans les dialectes de l'est, par exemple dans le roman de la Gruyère, où l'on dit *man*, *pan*, *san*, ce qui est beaucoup plus régulier.

(3) Sur la distinction des mots notionnels ou d'idée et des mots relationnels ou de rapport, v. ma *Grammaire française*, ch. 1.

*caro*, chair. L'a bref subsiste quelquefois : *lacus*, lac; *gravis*, grave, etc.

b) L'e bref devient ie : *febris*, fièvre; *fel*, fiel; *ferus*, fier; *hedera*, lierre; *heri*, hier; *leporis*, génitif de *lepus*, lièvre; *levo*, re-lief; *melius*, mieux; *tepidus*, tiède; *venit*, il vient; *vetulus*, vieux. — Souvent l'e bref tonique se change en i long, ce qui n'est pas contraire au second principe que nous avons posé plus haut : *decem*, dix; *nego*, je nie; *pretium*, prix; *species*, épice.

c) L'o bref devient eu ou œu, comme l'o long : *jocus*, jeu; *focus*, feu; *cor*, cœur; *opera*, œuvre; *oculus*, œil; *proba*, preuve; *volo*, je veux; *capreolus*, chevreuil; *filiolus*, filleul. Devant m et n l'o bref subsiste : *domus*, dôme; *homo*, homme; *bonus*, bon; il en est de même dans quelques autres mots, tels que *modus*, mode; *schola*, école; *rosa*, rose. L'o bref devient aussi ou : *cooperio*, je couvre; *probo*, je prouve; *rota*, roue; avant i on écrit u et non pas ou, par ex. : *hodie*, hui, au-jour-d'hui, à moins que l'i n'ait été transposé, dans quel cas on a eu et ou, par ex. : deuil de *doleo*, *dolio*, *doilo*; feuille de *folium*, *foilum*; dé-pouille de *spolium*, *spoïlum*; cependant on trouve aussi u : huile d'*oleum*, *oilum*.

d) L'i bref s'est d'abord changé en français, comme dans toutes les autres langues romanes, en e long et de là en oi, comme l'e long : *fides*, foi; *pilus*, poil; *niger*, noir; *piper*, poivre; *plico*, je ploie; *rigidus*, roide; *via*, voie; l'i bref s'est rarement changé en ei, comme par exemple devant n ou m : *sinus*, sein. — L'i bref s'est changé dans quelques mots en i long, par ex. : *discipulus*, disciple; *titulus*, titre; *invidia*, envie; *plico*, je plie; *ligo*, je lie; *liber*, livre.

e) De même que l'i bref se change d'abord en e long et ensuite en oi, de même l'u bref est devenu d'abord o long et ensuite ou, rarement eu : *cubitus*, coude; *jugum*, joug; *fluvius*, fleuve; *gula*, gueule (ital. esp. pg. et pr. *gola*); *juvenis*, jeune. L'o subsiste devant n et m, comme cela a lieu pour les autres voyelles : *numerus*, nombre; *unio*, oignon. Dans quelques cas l'u bref devient long et par le fait même prend le son de l'u français, comme nous l'avons vu plus haut : *rudis*, rude; *supra*, sur.

5. La position rend la voyelle brève, encore qu'elle soit longue par nature; en français la brièveté de la voyelle se marque souvent



par la *gémiation*, c'est-à-dire par le redoublement de la consonne (1) : *mille*, mille; *narro*, je narre; *porta*, porte; *nuptiæ*, noces. Outre la position *latine* ou originelle, il y a encore la position *romane*, qui produit le même effet sur la quantité de la syllabe : elle est amenée par l'*élision* d'une voyelle ou par le changement d'*i* ou d'*e* en *i* consonne, par ex. : ital. *caldo* (du latin *calidus*, *cal'dus*); *deggio* (*debeo*, *debjo*); *durre* (*ducere*, *duc're*); *figlio*, (*filius*, *filjus*); *freddo* (*frigidus*, *frig'dus*); *porre* (*ponere*, *pon're*); *roccia* (*rupeus*, *rupjus*); esp. *hombre* (*hominem*, *hom'nem*); pg. *abelha* (*apicula*, *apic'la*); pr. et roman gruyérien : *arma* (*anima*, *an'ma*); fr. ligne (*linea*, *linja*); roche (= ital. *roccia*); homme (= esp. *hombre*); cercle (*circulus*, *circ'lus*); dame (*domina*, *dom'na*). Mais en français la position disparaît très-souvent, soit que la seconde consonne devienne muette, comme cela a eu lieu à la fin des mots (*lard* de *lardum*, *lourd* de *luridus*) (2), soit que le son de la première se fonde avec le son de la voyelle qui précède, ce qui arrive quand cette consonne est une des trois liquides *n*, *m* ou *l* (*onde* de *unda*, *chaud* de *calidus*, *cal'dus*), soit enfin que la première consonne disparaisse entièrement (*âme* de *an'ma*, *hôte* de *hospitem*) (3), *mois* de *mensis*, *froid* de *frigidus*, *frig'dus*, *frij'dus*).

Toutefois, lors même que la position latine ou romane est altérée, elle n'en a pas moins pour effet de conserver pure la voyelle tonique, excepté *i* et *u* qui se changent en *e* et *ou*; citons quelques exemples :

1. *A* en position latine : *alter*, autre; *arbor*, arbre; *asper*, âpre,

(1) L'italien est la langue qui se sert le mieux de ce moyen pour indiquer la brièveté de la voyelle. En français la *gémiation* a surtout lieu avec les liquides : *mille*, *terre*, *pomme*, *je donne*; mais si la voyelle tonique se trouve dans la dernière syllabe, la *gémiation* n'a pas lieu, aucun mot français ne pouvant se terminer par une consonne redoublée : *mil*, *fer*, *don*, etc.

(2) Il faut se rappeler que dans l'ancien français les deux consonnes finales ne se prononçaient pas (V. *Emulation* de 1846, p. 800).

(3) Le mot *hôte*, anc. fr. *hoste*, est dérivé du latin *hospes* par le moyen de l'accusatif *hospitem* (comp. it. *oste*, esp. *huesped* et val. *ospet*). Les substantifs des langues romanes ne sont pas tous formés du nominatif latin; ils dérivent plus généralement d'un cas oblique, surtout de l'accusatif. V. *Diez*, II, 5, et *Ampère*, Histoire de la formation de la langue française, p. 242.

anc. fr. aspre; *caballus* <sup>(1)</sup>, cheval; *cannabis*, chanvre; *carmen*, charme; *carrus*, char; *lardum*, lard; *manduco*, je mange; *quasso*, je casse; *saccus*, sac. — *A* en position romane: *alveus*, *alvjus*, auge; *asinus*, *as'nus*, âne, autrefois asne; *camera*, *cam'ra*, chambre; *cavea*, *carja* <sup>(2)</sup>, cage; *manica*, *man'ca*, manche; *palea*, *palja*, paille; *platea*, *platja*, place; *rabiēs*, *rabjes*, rage; dans *battre*, *fade*, quatre, le *v*, originellement *u* (*batvere*, *fatvus*, *quator*), a été supprimé, mais la voyelle primitive est restée intacte.

2. *E* en position latine ou romane: *vermis*, ver (it. et rom. gruyérien *verme*); *fenestra*, fenestre, fenêtre; *hibernum* <sup>(3)</sup>, hiver; *ferrum*, fer; *festā*, fête, autrefois feste; *sensus*, sens. Quelquefois cependant *e* en position se change en *ie*, par ex.: *neptis*, nièce; *tertius*, tiers; — ou aussi en *ei* et *oi*, par ex.: *secale*, *sec'le*, seigle; *senior*, *senjor*, seigneur; *tinea*, *tinja*, teigne; *stella*, étoile; — et même en *i* ou *a*, par ex.: *despectus*, dépit; *lucerna*, lucarne <sup>(4)</sup>.

5. *O* en position latine ou romane: *fortis*, fort; *hostis*, anc. fr. ost ou host; *longus*, long; *dormio*, je dors; *mortuus*, mort. L'*o* en position se change quelquefois en *ou*: *choris* (de *chors*), cour (it. esp. pg. *corte*, pr. *cort*, val. *curte*); *torno*, je tourne; — ou aussi en *u*: *ostium*, huis; *ostrea*, huitre; *post*, puis.

4. *I* en position se change en *e*. Position latine: *cippus*, cep; *crista*, crête; *firmus*, ferme; *siccus*, sec; *virga*, verge. Dans étroit de *estreit*, l'*e* en position est devenu *oi* (*strictus*) <sup>(5)</sup>. Devant *n* (*ng*), l'*e* en position devient *ei*: *cingere*, ceindre; *infringere*, enfreindre; *insignia* (pl. d'*insigne*), enseigne; — ou *ai*: *dignor*, je dai-

(1) Le mot de formation postérieure *cavale* a la même origine que *cheval*; on devrait écrire *cavalle*.

(2) On verra bientôt comment l'*e* a pu enfanter ainsi *g*: cage de *cavea*.

(3) On sait que souvent un substantif français a été formé non pas d'un substantif latin, mais bien de l'adjectif dont ce substantif est le radical: hiver de *hibernum* et non de *hiems*, enfer de *infernum*, jour de *diurnum* et non pas de *dies*. V. Ampère, loc. cit., p. 185.

(4) Dans le roman de Gruyère l'*e* en position devant *ll* a le son de l'*a*, par ex.: *bella femella* = *balla femalla*, belle femme; *novella* = *novalla*, nouvelle. J'ai trouvé quelque chose de semblable dans le roman des Grisons, par ex.: *cialler*, ou *tshelller*, du latin *cellarium*.

(5) L'*i* s'est changé en *e*: *estrect*, puis le *c* en *i*: *estreit*, comme on le verra plus loin.

gne; *vincere*, vaincre; — quelquefois *a* : *lingua*, langue; *cingulum*, sangle<sup>(1)</sup>. — *I* en position romane : *auricula*, oreille<sup>(2)</sup>; *cinerem*, de *cinis*, cendre; *justitia*, justesse; *mirabilia*, merveille; *simulo*, il semble; *situla*, sèille; *vermiculus*, vermeil; *vidua*, veuve (it. *vedova*); *viridis*, vert. Toutefois l'*i* en position, soit latine, soit romane, se conserve souvent pur; position latine : *epistola*, épître; *villa*, ville; — position romane : *avaritia*, avarice; *cilium*, cil; *justitia*, justice; *titulus*, titre.

5. *U* en position se change le plus souvent en *ou* : *ausculto*, écoute; *gulta*, goutte (ital. *gota*, esp. pr. *gota*); *luscus*, louche; *muscus*, mousse; *russus*, roux; *sulphur*, soufre; *turris*, tour; — en *o* devant *m* et *n*, tout comme devant *i* et *u* : *culmen*, comble; *de unde*, dont (esp. pg. *donde*, it. *onde*); *ungula*, ongle; *angustia*, angoisse<sup>(3)</sup>; *pugnis*, poing; *dulcis*, doux; *fulgur*, foudre<sup>(4)</sup>; on doit encore ajouter ici *nuptiæ*, noces; *verecundia*, vergogne. L'*u* en position s'est conservé dans *buxus*, buis; *justus*, juste; *nullus*, nul; *fructus*, fruit; *fugio*, je fuis; *humilis*, humble; *pluvia*, pluie; *puteus*, puits.

Pour compléter cet aperçu, nous dirons un mot des diphtongues latines : *æ* et *œ* sont devenues *ie* ou *oi*, par ex. : *sæculum*, *seculum*, siècle; *fœnum*, foin; *præda*, proie; *pœna*, peine; — *au* se change en *o*, en *ou*, ou se conserve avec le son de l'*o* long : *aurum*, or; *audeo*, j'ose; *causa*, chose; *auca*, oie; *gaudium*, joie; *nausea*, (prov. *nausa*), noise; *claudere*, clore; *laudare*, louer; *causa*, cause; *avunculus*, *a'unculus*, oncle; *rauca*, rauque.

(1) Dans tous ces mots l'*a* a remplacé l'*e* à cette époque où *en* a commencé à se prononcer comme *an*; la distinction phonétique perdue, l'ignorance de l'étymologie a remplacé l'*e* par l'*a* dans *sangle*, *langue*, comme dans *sans* (de *sine*). Le peuple a conservé la prononciation primitive et dit *lingue* (roman de Gruyère : *linvua*), *sin*.

(2) Dans ce mot et autres analogues l'*i* ne s'est pas changé en *ei*, mais en *e*; l'*i* est né de l'adoucissement de la première consonne : *oreille* de *auricula* (d'abord *aurec'la*, puis *aurei'la*).

(3) Le *i* provient ici d'une transposition : *angoisse* de *angustia* (*angossia*, *angoissa*). Il en est de même des autres : *je fuis*, *puits*, etc.

(4) Le *l* s'est changé en *u*, comme on le verra plus loin : *dulcis*, *dolcis*, doux; *fulgur*, *fol're*, *foldre*, *foudre*.

On vient de voir quel sort la quantité latine a eu en français. Quant à l'*accent*, il a en général conservé sa place dans la plupart des langues romanes; mais comme en français l'*accent* repose toujours sur la dernière syllabe sonore <sup>(1)</sup> et qu'en latin il se trouve souvent sur l'antépénultième, l'élosion et la contraction des dernières syllabes ont pu seules maintenir l'*accent* à sa place originelle : dans *hūmilis*, humble, *lācrima*, larme, par exemple, cette place a été sauvée par la syncope; dans *imāginem* (d'*imago*), image, par l'apocope. Ainsi on peut dire que dans le passage du latin au français l'*accent* a conservé en général sa place matérielle, mais non pas sa place logique.

Voici les principaux cas où l'*accent* latin a éprouvé un déplacement <sup>(2)</sup> :

1. Par le mélange des conjugaisons latines, l'*e* atonique de la troisième a souvent été marqué de l'*accent*, tandis que l'*e* tonique de la seconde est devenu atonique et a même été supprimé en français, par ex. : *recipere*, recevoir; *sāpere*, savoir; *mordēre*, mordre; *respondere*, répondre.

2. En français les verbes de la quatrième conjugaison (III<sup>e</sup> latine) ont à l'infinitif l'*accent* sur la même syllabe qu'au présent (singulier) : *bāttuo*, je bats, et *battiere*, battre; *cōlligo*, je couds, et *colligere*, coudre.

3. Dans la terminaison diminutive *ēolus*, l'*accent* passe sur la syllabe suivante, et *io* devient *iō* : *filiolus*, filleul. Ce déplacement de l'*accent* s'explique par la tendance propre aux langues romanes d'éviter le hiatus.

4. Un grand nombre de syllabes de dérivation qui sont atoniques en latin prennent l'*accent* en français; on rencontre cependant beaucoup de doubles formes, dont celles qui sont bien accentuées sont certainement les plus anciennes; par ex. : *icus*, *ica* : *catholicus*, catholique; *fābrica*, fabrique; porche est régulier, *pōrticus*; — *icem* : *sōricem* (de *sorex*), souris; — *idus* : *āridus*, aride; *rigidus*, rigide et le régulier roide; — *ilis* : *fācilis*, facile; *frāgilis*, fragile et le régulier frèle; *hūmilis*, humble, *nōbilis*, noble, sont réguliers;

(1) V. ma Grammaire française, §. 163.

(2) V. Diez, I, 119 et suiv.

— *in*em : *originem* (*origo*), origine; *ordinem* (*ordo*), ordre, et *virginem* (*virgo*), vierge, sont réguliers.

5. Il existe encore d'autres irrégularités; en voici quelques exemples : *ficatum* (sous-entendu *jecur*), foie (it. *fegato*, pr. *fetge*); *magister*, maître; *pietas*, piété; *secale*, seigle.

(La suite à un prochain N°.)

C. AYER.

---

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

### Einleitung in die Geschichte des 19. Jahrhunderts von G.-G. Gervinus (1853.)

L'apparition d'un ouvrage de M. Gervinus est toujours un événement dans le monde littéraire. La curiosité publique n'est pas seulement éveillée par la célébrité de l'auteur; son talent emprunte une partie de sa popularité à un beau caractère et à des antécédents politiques parfaitement purs. Si les sympathies dont l'Allemagne entoure l'écrivain, sont revendiquées par son génie, elles s'expliquent aussi par les sacrifices qu'il a faits à ses convictions et par la constance et la dignité de sa conduite, au milieu des agitations dont sa patrie a été le théâtre (1).

Outre l'attrait général qui s'attache aux productions d'un écrivain aussi éminent que M. Gervinus, celle dont nous rendons compte, en présente un tout spécial, tiré de la nature même du sujet, de son actualité, pour parler le langage de nos jours, et des poursuites dont elle a été l'objet. Tout le monde, en Allemagne, a voulu lire cette œuvre qui venait d'éveiller les susceptibilités du ministère public, par une dérogation aux règles constamment suivies, dans ce pays de la pensée, de respecter les œuvres littéraires sérieuses et de tolérer, dans le monde intellectuel, les doctrines larges et hardies.

(1) On sait qu'il a sacrifié sa chaire de professeur à Göttingue à ses convictions constitutionnelles dans la question du Hanovre.

C'est le découragement des esprits, à la vue des progrès de la réaction, qui a déterminé la publication, un peu anticipée, de cette introduction au corps d'un ouvrage qui doit ne paraître que plus tard. L'auteur a eu pour but de relever le courage des contemporains, de raffermir dans l'avenir leur confiance ébranlée. Il a voulu, en déroulant à leurs yeux les lois de l'histoire, leur montrer que l'avenir n'est pas perdu pour la liberté; que les événements dont nous sommes témoins ne sont qu'une application de ces lois, et qu'ils trouvent leur parallèle dans l'histoire de l'antiquité.

Les vues et les idées, déposées par l'auteur dans cette introduction, peuvent se résumer dans l'analyse suivante :

I.

M. Gervinus commence par établir que l'histoire se meut toujours d'après des lois et un esprit qui lui sont propres, dans une direction unique, malgré les obstacles qu'elle rencontre. Considérée dans ses grandes périodes, elle nous présente l'image d'oscillations continues entre deux tendances opposées qui résistent à l'action prédominante d'une idée unique, d'une puissance ou d'un mouvement directeur. Vue dans le cours des siècles, on remarque évidemment dans cette alternative de flux et de reflux un courant continu vers un point déterminé, le progrès d'une idée.

Cela posé, l'auteur, dans un parallèle entre l'histoire de la Grèce et de ses colonies, et celle de l'Europe chrétienne, montre que la même loi les a régies.

Des institutions despotiques de l'Orient aux Etats aristocratiques de l'antiquité et du moyen-âge, fondés sur l'esclavage et la servitude; de ceux-ci aux Etats qui sont encore en voie d'élaboration, on remarque un progrès régulier de la liberté individuelle de quelques-uns à celle du plus grand nombre. Là où les Etats ont accompli leur carrière, on distingue du point culminant de leur développement, un abaissement de culture, de puissance et de liberté qui va du grand nombre au petit. Telle est la loi qui se manifeste, dans chaque période de l'histoire, dans tout Etat bien organisé, et qu'Aristote avait déjà devinée avec une sagacité remarquable.

Dans l'antiquité, telle que l'a décrite Homère, alors que la population était faible, la culture, la richesse et les armes rares, on vit d'abord apparaître les rois-patriarches. Le nombre des riches augmenta avec celui des armes. La cavalerie ayant la prédominance, l'aristocratie s'établit et la royauté fut limitée, comme à Sparte, ou bien supprimée. Quand le bien-être pénétra dans les masses et qu'en même temps l'aristocratie dégénéra; lorsque le perfectionnement de l'art de la guerre fit valoir l'infanterie et que le service naval s'établit, on eut besoin des bras du peuple: la souveraineté du peuple remplaça l'aristocratie, ou bien là où les Etats, trop étendus, réclamaient plus d'unité et de force dans le gouvernement, s'établirent des constitutions mixtes.

Durant l'époque moderne, les Etats se sont développés de la même manière, seulement dans des proportions plus grandioses. D'abord apparaissent les rois-patriarches, lors de l'établissement des tribus germaniques. Lorsque la culture commence à se répandre, que le cheval a de l'importance à la guerre, naît l'ordre des chevaliers, la noblesse féodale qui domine et limite l'autorité royale. La royauté n'est pas supprimée, comme dans l'antiquité, à cause de l'étendue des Etats et des idées religieuses, puisées dans l'ancien testament, du caractère sacré des rois et des souvenirs de l'empire romain. La richesse mobilière paraît et a son importance. Les villes s'enrichissent par le commerce et l'industrie.

L'infanterie suisse montre sa supériorité dans la guerre. Dès lors (XV<sup>e</sup> siècle) la noblesse féodale perd de son influence; la lutte s'engage, et elle n'est pas encore terminée partout. Les constitutions mixtes s'établissent.

Dans ces transformations intérieures, la transition de la domination royale à celle de l'aristocratie est simple et facile; mais celle de l'aristocratie à la démocratie est compliquée et difficile. Pour y arriver, il fallut d'abord, en Grèce, que l'aristocratie dégénérait, qu'elle exploitât la société, qu'elle sacrifiait la prospérité publique à la sienne. Puis il fallut aux masses disséminées un chef habile qui les aidât à renverser l'aristocratie. Ce succès, les masses le payèrent au prix du pouvoir laissé aux mains du chef et de sa famille; mais cette tyrannie, qui dura deux siècles, prépara l'avè-

nement de la démocratie, en renversant d'abord son plus dangereux ennemi, l'aristocratie.

En Europe, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Il a fallu aussi que l'aristocratie commençât par se corrompre; et, ajoutons qu'elle était double: il y avait l'aristocratie ecclésiastique et l'aristocratie laïque. La difficulté pour le peuple de s'affranchir était plus grande qu'en Grèce, puisque, outre ce double adversaire, il y avait encore l'obstacle d'une population clair-semée. Aussi les tentatives des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles échouèrent-elles presque partout. Ce ne fut qu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, alors que les princes absolus et le peuple unirent leurs efforts, que l'aristocratie commença à chanceler, puis à tomber (Henri VII; Maximilien; Ferdinand-le-Catholique).

De ces rapprochements, l'auteur arrive à cette conclusion: que le degré de développement politique où se trouve l'Europe moderne constitue la transition de la souveraineté de plusieurs à celle du grand nombre, sous l'influence de l'action tantôt favorable, tantôt défavorable de l'absolutisme. Si ce développement embrasse plusieurs siècles, il faut considérer qu'en Grèce il en a exigé deux.

Le moyen-âge lui présente le spectacle de l'antagonisme du *Romanisme* et du *Germanisme*. D'une part, la tendance à une domination universelle, à une souveraineté étendue, au-delà des limites des nationalités; de l'autre, la tendance au particularisme, au fractionnement en petits territoires féodaux. Cet esprit de fractionnement, cette répugnance à la centralisation, les peuplades germaniques l'avaient importée et répandue en Europe. Les tendances à l'universalité étaient l'héritage de Rome. Elles émanaient de l'esprit des nations romanes. Au commencement du moyen-âge, l'empire romain apparaissait comme l'idéal de la constitution d'un Etat. L'opposition germanique à la monarchie universelle, née de l'esprit et des tendances des tribus germaniques, se trouva encore fortifiée par l'avènement du protestantisme.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, alors que les deux aristocraties étaient puissantes, que l'opposition se déclarait dans les conciles contre le Pape, et partout contre l'empereur; l'aristocratie ecclésiastique dépendant d'un chef étranger empêcha l'Etat de se clore; l'aristocratie laïque, cherchant à se rendre indépendante de son chef, empêcha l'Etat



d'arriver à l'unité. Il arriva alors qu'à force de souverains, il n'y eut plus de souveraineté possible; qu'à force d'Etats, il n'y eut plus d'Etat possible. Les plantes parasites secondaires épuisèrent les sucus du tronc principal.....

M. Gervinus passe ensuite en revue les événements de l'époque moderne. La discussion présente moins d'intérêt, parce que les faits mieux connus et plus faciles à grouper, facilitent l'application de la théorie de l'auteur. Nous ne nous y arrêtons donc pas.

## II.

Arrivant à nos temps, il fait remarquer que les changements politiques ne sont plus, comme dans les siècles passés, provoqués par les princes et leurs ministres, mais bien par les peuples. Outre cette origine caractéristique, ces changements sont remarquables par le double but qu'ils poursuivent. Ils tendent à conquérir, à l'intérieur, une organisation politique plus libre : à l'extérieur, l'indépendance des peuples et des races, une division politique basée sur celle des nationalités et des langues. C'est ainsi que s'expliquent la décomposition de l'empire ottoman et la vie individuelle qui se ranime dans les provinces prêtes à s'en détacher; les mouvements de la population basque en Espagne, ceux de la Sicile; le rappel de l'Union en Irlande; l'insurrection du Holstein, celles de la Hongrie et de l'Italie. Il ne faut voir là que l'application de la loi naturelle qui tend à séparer ce qui n'est que fortuitement aggloméré, pour grouper les parties détachées d'après leur affinité naturelle.

Le caractère des mouvements politiques de ce siècle, c'est d'être l'œuvre de l'instinct des grandes masses, d'appartenir à toutes en commun, et de suivre dans leur développement un cours régulier. En effet, l'influence individuelle, celle des gouvernements et des particuliers y apparaît à peine comme facteur. Depuis Napoléon, il n'a surgi aucun génie véritablement hors de ligne, qui ait pu fixer d'une manière spéciale l'attention des contemporains, aucun grand caractère qui ait pris en main les destinées d'un peuple ou qui soit devenu le représentant des tendances d'une époque. Si, dans la littérature et dans la science, notre âge a vu quelques hommes éminents, ils appartenaient par la naissance et l'éducation

à l'âge précédent. Si, dans les arts techniques, l'application de la vapeur a produit de nos temps d'immenses effets, il ne faut pas oublier que la première et principale impulsion appartient à l'époque antérieure.

Les forces créatrices sont donc faibles. L'histoire contemporaine manque d'un grand caractère. Elle décèle un épuisement, un affaiblissement qui serait la suite des efforts inouis de l'âge précédent. Comparée même au XVIII<sup>e</sup> siècle, notre époque paraît pauvre en hommes considérables.

Ce qui fait la grandeur particulière de notre temps, c'est que l'impulsion est donnée par les masses, qui se meuvent dans toutes leurs couches, comme au XVI<sup>e</sup> siècle. Tandis qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les peuples ne livraient que la matière, l'étoffe sur laquelle travaillaient les hommes éminents; aujourd'hui, on les voit agir d'eux-mêmes et prendre l'initiative. Si le nombre des talents hors de ligne diminue, celui des talents moyens augmente dans une grande proportion. Ce n'est pas la qualité et l'éclat des lumières individuelles qui font la gloire de notre temps, mais bien leur nombre et leur étendue. L'histoire ne consiste plus en biographies; elle est devenue l'histoire des peuples.

Si le mouvement est lent, s'il se divise quelquefois dans son cours, c'est, il ne faut pas l'oublier, que ce sont de grandes masses qui se meuvent, composées d'éléments bien différents. Le caractère de notre civilisation, c'est d'être étendue, d'embrasser un champ immense, et de perfectionner extérieurement l'humanité. Les sciences pratiques et les arts techniques, en produisant de grandes choses, par le concours de tant de forces et d'expériences, agissent, comme les grands événements, les grandes découvertes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, sur les grandes masses, en les entraînant dans la sphère de la culture et du bien-être. La connaissance plus parfaite du ciel et de la terre refoule l'ignorance et la superstition, comme l'avait déjà fait la réformation au XVI<sup>e</sup> siècle. Les machines à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes, comme autrefois la découverte de l'imprimerie et le perfectionnement de la navigation, accélèrent, distribuent, vulgarisent le progrès au grand profit de la civilisation. Jamais les relations entre les diverses parties du monde n'ont été plus nombreuses, plus faciles, plus rapides, les

connaissances plus étendues, les moyens de culture plus accessibles, le bien-être plus répandu.

Ce mouvement de progrès s'est étendu à la politique, et, aujourd'hui, ce sont les masses qui commencent à la faire. Avec une assurance qui caractérise l'instinct des masses, et en dépit des prétentions exclusives de la doctrine, elles formulent leurs exigences selon leur avantage et leurs besoins, et elles y tiennent avec la logique de leur intérêt bien entendu, sans s'effrayer des obstacles et des succès momentanés de leurs adversaires.

La lutte de nos temps a pour but de faire surgir une quatrième classe. Toute la question est de savoir si la tentative est prématurée, ou si elle est providentielle, et doit par conséquent triompher. Sera-ce une agitation passagère, comme la *Jacquerie* et la *guerre des paysans*? Cette quatrième classe aura-t-elle besoin, comme la bourgeoisie, de quelques siècles pour arriver à son émancipation et à son importance politique? C'est l'oppression et la misère qui ont provoqué le mouvement de la bourgeoisie, tandis que la quatrième classe n'agit qu'en vertu d'une idée. Depuis que les diverses parties du monde se sont rapprochées et que l'on est convaincu de l'importance du rôle que joue la race européenne à l'égard du reste de l'humanité, la valeur de l'homme s'est accrue. Les Européens sont devenus comme une aristocratie collective qui étend son empire sur toutes les parties du monde. Dans une pareille société, la classe placée au bas de l'échelle veut compter comme une égale, parce qu'elle a contribué plus qu'aucune autre à élever cette société à la hauteur où elle se trouve : elle a fourni les hommes et les moyens de commerce.

Elle a un auxiliaire dans la littérature, aujourd'hui démocratisée dans toute l'Europe. Il existe, en effet, une classe d'hommes qui vit des lettres comme d'un métier, et qui tend la main aux classes inférieures.

Les progrès de l'idée démocratique ne sont pas moins sensibles dans la législation. La propriété change de mains; l'égalité est devenue le principe du partage des successions. L'école est commune et s'ouvre à toutes les classes, qu'ainsi tout tend à rapprocher. La médiocrité des productions littéraires établit d'ailleurs une sorte de niveau entre les écrivains et la classe des lecteurs.

Les conservateurs eux-mêmes, obéissant à une influence hostile à leurs principes, tendent la main au prolétariat contre la bourgeoisie. L'humanité des hommes est arrivée, par mille moyens, à soulager les peuples. Elle les relève par les écoles du dimanche, par les caisses d'épargnes, par la législation sur le paupérisme. La tâche du siècle paraît être l'émancipation de tout ce qui souffre et de tout ce qui est opprimé.

Tel est le caractère de notre temps. La vivacité de la foi, l'énergie des résolutions, la conscience et l'évidence du but, la persévérance et le dévouement à la cause embrassée se trouvent maintenant dans le camp populaire, c'est-à-dire tout ce qui donne à un mouvement historique le caractère providentiel, le caractère d'irrésistibilité.

Ce caractère se reconnaît encore au cours régulier du mouvement. L'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle est divisée naturellement par trois commotions successives, qui ont frappé par leur caractère inattendu et comme involontaire, ainsi que par l'ébranlement général et subit qu'elles ont produit en Europe. *Chronologiquement*, ces mouvements se sont succédés dans une progression presque géométrique. L'insurrection de Cadix éclata cinq ans après la paix générale, d'où commence l'ère des temps nouveaux. La révolution de juillet arriva dix ans après. Celle de février est séparée de celle de juillet par un intervalle de 18 ans. Si une nouvelle commotion doit avoir lieu, selon la même progression, elle éclatera dans les 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> périodes décennales de notre siècle. Or, chose surprenante, ce sont là les périodes qui, dans chaque siècle des temps modernes, ont apporté la liberté aux peuples, à la France et à l'Amérique au XVIII<sup>e</sup> siècle; à l'Angleterre au XVII<sup>e</sup>; au Pays-Bas au XVI<sup>e</sup>; à la Suisse au XV<sup>e</sup>; à la Bohême au XIV<sup>e</sup>.

On peut remarquer la même progression dans la participation des masses aux mouvements contemporains. Les révolutions de 1820, dans le midi de l'Europe, furent des conspirations militaires, qui trouvèrent peu d'écho dans le peuple. La révolution de juillet, partie de la seconde chambre, s'annonça comme une victoire de la bourgeoisie. En 1848, les masses du peuple furent en mouvement presque partout, là même où le but du soulèvement n'était pas la république.

La même progression se retrouve encore appliquée à l'espace. La commotion partie de l'Espagne ne dépassa pas le midi de l'Europe. La révolution de juillet entraîna dans le mouvement la France, la Belgique, une partie de l'Allemagne, la Pologne même et l'Espagne. En 1848, le mouvement embrassa, en outre, l'Italie, la Prusse et l'Autriche, qui jusqu'alors étaient restées immobiles, il atteignit par conséquent des populations indispensables à l'ébranlement de l'Orient.

Enfin, cette même régularité progressive que nous venons de remarquer dans le temps, l'espace et le nombre, nous la retrouvons encore dans la direction du mouvement. Depuis la réformation, la liberté avait marché principalement dans la direction de l'Orient à l'Occident, en parcourant la zone septentrionale des populations germaniques, jusqu'en Amérique, où elle a trouvé une limite naturelle. Depuis lors, la direction a changé; elle va de l'Occident à l'Orient. La France qui, de l'Amérique, était le premier lieu de débarquement pour la liberté, a été difficile à conquérir. L'Orient entier et même l'Occident, dotés cependant déjà de liberté, ont résisté au nouvel émigrant. Mais il avait pris pied. Les mouvements de 1820 se sont dirigés de l'Amérique du Sud à travers l'Espagne, l'Italie, la Grèce, vers l'Orient, par une marche régulière. La révolution de juillet conquit en France du terrain à la liberté, et fit expansion en Belgique, en Espagne, en Angleterre; elle chercha même à s'étendre jusqu'en Pologne. En 1848, elle ébranla l'Europe dans son centre même et dans les meilleures forteresses du principe conservateur, marchant en avant jusqu'au Niemen et au Dniester.

Lorsque les Etats américains se suffiront à eux-mêmes, la migration des peuples et le commerce se trouveront de plus en plus limités à l'Occident, à mesure que la décadence progressive de l'Orient invitera à rouvrir les anciennes voies asiatiques au commerce et à la civilisation.

Cette direction victorieuse de la liberté vers l'Orient s'accomplira, tout dans l'histoire paraît l'annoncer; mais il est impossible de dire au prix de quels obstacles, de quelles réactions et de quelles défaites. Si l'histoire, en grand, a sa marche régulièrement tracée, il est laissé, dans la conformation particulière des événements, beau-

coup à l'arbitraire des hommes, ainsi qu'à leurs facultés. Laquelle triomphera, de la république ou de la monarchie, de la monarchie constitutionnelle ou de la monarchie démocratique; la quatrième classe n'obtiendra-t-elle que ses droits et son organisation particulière, à côté des autres classes, ou bien leur sera-t-elle assimilée, se fondra-t-elle avec elles dans une même unité? La solution de cette question dépendra de bien des causes, mais principalement de l'attitude de deux peuples, des Français et des Allemands.

### III.

Après avoir fait cette large part à l'action de ces deux peuples, l'auteur trace, de leurs destinées, le tableau suivant. Nous traduisons textuellement :

« Depuis des siècles, nous voyons la France flotter entre le catholicisme et le protestantisme, entre la religion et l'indifférentisme, entre la superstition et l'incrédulité, entre la barbarie et une civilisation raffinée, entre le stabilisme et un progrès précipité. Au point de vue politique, elle touche tantôt à l'absolutisme, tantôt à l'anarchie. Elle cherche toujours son salut en haut, là où il ne peut lui venir que d'en bas, son appui dans le particularisme, lorsqu'elle ne peut le trouver que dans l'ensemble. Sous toutes les formes de gouvernement, elle prend des allures despotiques pendant qu'elle pratique l'insurrection comme un droit. Elle n'est ni constante dans la monarchie, ni persévérante dans l'édification des institutions constitutionnelles, ni préparée à la république.

Les écoles les plus récentes des hommes du mouvement sont flottantes dans leurs tendances, comme l'est en grand l'histoire de leur pays; alternant toujours entre les extrêmes, toujours en contradiction entre les moyens et le but. Elles compromettent la liberté par l'exagération de l'égalité, et l'égalité par l'exagération de la liberté. Elles trahissent partout une haine de l'autorité qui ne se peut comparer qu'au besoin qu'elles en ont. Elles recherchent la liberté jusqu'à l'excès et elles finissent par tout soumettre à une nouvelle dictature romaine. Elles ont pour maxime : « Tout par le peuple, » et pour pratique : « Rien pour le peuple. » Leur but est de détruire toute organisation politique, et, pour y arriver, elles ont besoin d'un pouvoir plus grand que ne fut celui de Sparte.

Elles aspirent à des progrès inconnus, et elles prétendent y atteindre par le moyen d'institutions communistes qu'on ne retrouve que chez les peuples barbares, comme chez les Russes et les Egyptiens. Tout en proclamant la fraternité, elles combattent ce que le sauvage lui-même respecte et défend, la propriété et la famille..... C'est à l'aide de sauvages émeutes de rues qu'elles prétendent fonder un ordre de choses nouveau et immortel. Elles s'arment de toutes les grandes idées, pour les déshonorer par les vices les plus bas. Elles prétendent franchir l'abîme qui sépare l'incomplète réalité d'un avenir perfectionné, et croient pouvoir le combler en y versant les brouillards de chimères impossibles.

En présence de cette situation, les hommes qui, en France, donnent le ton, ne sont pas d'accord sur la question de savoir si la nation est encore jeune et saine de forces, comme le prétend Lamartine, ou bien si les Mirabeau, les Barnaves, les Napoléon et les Lafayette ont eu raison de désespérer, comme le dit Guizot, de la France comme d'un corps vieilli. La France tombera-t-elle, comme l'Italie au temps de Machiavel, sous cette terrible malédiction politique, qu'avec cet esprit mobile que rien ne satisfait, elle n'est ni capable d'obéissance, ni capable de liberté? L'avenir nous montrera si elle pourra se rattacher aux institutions germaniques qui peuvent seules lui procurer une liberté réglée et sûre, ou bien si, malgré les immenses sacrifices de ses révolutions, elle doit retomber dans le marasme roman d'où l'Espagne et l'Italie paraissent s'appliquer à sortir. De la solution de cette question doit sortir un immense résultat : le cours calme et réglé de l'histoire contemporaine ou bien son développement orageux et plein de tumulte.

Le même doute s'empare de l'esprit, quand de l'état actuel des choses en Allemagne, on tourne ses regards vers l'avenir de ce pays. L'Allemagne, depuis les temps les plus reculés de son histoire, s'est toujours vue dépouillée de ses forces les plus énergiques. La grande migration des peuples, la colonisation des pays slaves, les croisades, les expéditions d'Italie, lui ont enlevé, par masses et par peuplades, ses enfants les plus robustes; elle a acheté de son épuisement la régénération du monde. Cette désertion continue encore dans les émigrations, dans la précieuse exportation d'hommes

et d'argent qui appauvrit et affaiblit la patrie. Sous le poids de cette situation, nous n'avons pu, lorsque la découverte de l'Amérique a ouvert de nouvelles voies aux peuples, prendre part aux mouvements extérieurs du monde. Nos contrées frontières de l'Ouest, douées de plus d'activité que les autres, la Suisse et les Pays-Bas, se sont détachés de nous; à l'Est, les grandes puissances, la Prusse et l'Autriche, se sont constituées d'elles-mêmes, et le reste du corps, amaigri, exténué, divisé, est resté sans ressort, jouet de tous ceux qui avaient déployé plus de vie et de mouvement.

La nature et la position du pays lui donnaient trop d'importance pour qu'il n'excitât pas la convoitise des puissances; et cependant, par cela même, il n'a été donné à aucune de le posséder entièrement. Il se prêtait trop au déploiement d'une grande puissance, pour que, à chaque moment favorable à l'union de ses parties, tout le monde ne dût pas être contre nous. Nos destinées paraissent devoir être celles de toutes les nations partagées, c'est-à-dire de former, comme la Judée, la Grèce et l'Italie moderne, un peuple cosmopolite, appelé à se contenter des bienfaits intellectuels qu'il s'était préparés, à lui et à l'humanité.

Si d'un côté, ces grands traits de notre vie nationale, qui désinent évidemment le caractère du peuple, paraissent devoir détruire en nous tout espoir national, il en est d'autres que l'histoire, si pleine d'énigmes, place en regard et qui sont de nature à relever cet espoir. Depuis la réformation, l'histoire de l'Allemagne a pris la même allure régulière que celle de la France et de l'Angleterre. Elle est seulement plus lente. Par la liberté religieuse (réformation) et par la liberté intellectuelle (période littéraire du siècle passé), elle nous a conduit au seuil de la liberté politique, et elle nous fait espérer que nous obtiendrons cette liberté dans une mesure qui répondra à d'aussi consciencieux préparatifs . . . . .

Si, en Allemagne, il peut se fonder une organisation démocratique sur l'organisation aristocratique, comme s'est fondée l'organisation aristocratique sur le pouvoir impérial, et cela par la même fusion et le même mode de formation, sans secousses trop considérables et trop épuisantes, l'Allemagne pourra continuer son histoire avec une assurance digne d'envie et les allures d'une grandeur



modeste. Avec un peuple divisé et qui n'est plus habitué à l'action, ce résultat ne pourra s'obtenir que lentement, avec des alternatives de rechutes et de déceptions, difficilement sans secours étrangers et non sans la faveur des temps et des circonstances. Si ce succès se réalise (et l'on doit compter beaucoup sur la nature tenace et saine du peuple), l'Allemagne prendra en Europe l'importance qu'a eue la France jusqu'à présent. Dans cette situation, elle pourrait encore moins que l'Angleterre jouer le rôle d'Etat conquérant, et elle y renoncerait encore plus volontiers que cette dernière puissance. Le but de sa politique ne pourrait être que de fondre partout les grands Etats unitaires, qui présentent tant de dangers en fédérations, réunissant les avantages des grands et des petits Etats, et offrant des garanties plus sûres à la liberté générale et au développement pacifique de toute espèce de culture.

#### IV.

C'est par cette appréciation que l'auteur termine son livre. Si elle paraît un peu exclusive (*einsichtig*), pour nous servir de l'expression allemande; si ce tableau semble trop chargé, on ne saurait nier qu'il ne soit tracé d'un pinceau énergique, et que beaucoup de traits ne soient d'une vérité frappante.

Parmi les vues de l'auteur, il en est qui ne sont pas neuves. Celles qui expliquent les lois de l'histoire avaient déjà été entrevues par Aristote, et Châteaubriand a tracé, il y a quelques années, dans un fragment remarquable, l'esquisse des destinées futures de la démocratie. Mais nous ne croyons pas qu'avant M. Gervinus on ait saisi avec autant de vérité le caractère politique de notre siècle, déterminé avec la même sagacité l'influence des masses et approfondi leurs ressources et leurs tendances, apprécié avec une pareille justesse le rôle des générations actuelles. Il faut signaler aussi parmi les plus remarquables, les pages où il a déroulé l'avenir prépondérant de la race européenne, et l'heureuse expression par laquelle il caractérise cette suprématie. On reconnaît également tout ce qu'a d'ingénieux l'application d'une mesure mathématique au mouvement politique du siècle. Quelque humiliant que soit pour nous cet aveu, il faut reconnaître que M. Gervinus n'a pas exagéré lorsqu'il a signalé la faiblesse relative de nos productions littéraires.

Son livre est écrit avec une vivacité qui rappelle quelquefois les allures de la polémique. Ce ton accidentel peut, au reste, s'expliquer par l'époque où le livre a paru et par l'impression qu'il était destiné à produire en Allemagne. Pour sauver la nation d'un découragement qui menaçait de dégénérer en apathie, il a dû la secouer vivement. L'auteur a trouvé, pour exprimer sa pensée, un style clair, énergique, plein de vie et de mouvement. Les dernières pages semblent surtout sortir de la plume d'un des meilleurs écrivains politiques de l'Angleterre.

On peut ne pas partager les vues de l'auteur; on peut surtout lui contester la grandeur du rôle qu'il ménage aux masses, l'intelligence et la portée de vues qu'il leur attribue, l'ensemble et l'unité qu'il croit découvrir dans leurs mouvements; mais ce qu'on ne saurait lui refuser, c'est un coup d'œil pénétrant, un jugement éclairé, la pensée profonde de l'historien-philosophe et la hauteur des vues de l'homme d'Etat.

Peut-être, pour apercevoir toute la vérité, a-t-il choisi un horizon trop borné. Ses préoccupations germaniques lui ont fait négliger quelques points de vue. Il aurait plus complètement dominé son sujet, s'il eût dégagé sa pensée de la sphère un peu limitée des intérêts de sa patrie.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Gervinus est une œuvre très-remarquable. Elle tranche, par son caractère élevé, sur le déluge de productions dont nous inonde la nouvelle école politique. La ressemblance n'existe que dans le sujet; elle n'est ni dans l'intention, ni dans le but, ni dans l'exécution. L'introduction est une lecture très-attachante et très-instructive pour l'étranger même, moins intéressé cependant que le lecteur allemand dans la question traitée par l'auteur.

Lu à la Société jurassienne d'*Emulation*, dans ses séances d'octobre et de novembre 1855.

X. P.

---

ERRATA. — Il s'est glissé les fautes suivantes dans le poème de M. de Bons, intitulé: *Un Historien suisse*.

Page 251, dernière ligne, lisez : évanoui, au lieu de : épanoui.

» 252, ligne 14, lisez : recouvertes, au lieu de : enveloppés.

» 253, ligne 17, lisez : Notre Dame, au lieu de : Notre-Dame.

» 254, » 9, lisez : les pères, au lieu de : ses pères.

» 255, » 26, lisez : instruis, au lieu de : instruit.

---

## ORESTE ET PYLADE.

(Fragment dramatique.)

### INTRODUCTION.

Les Grecs assemblés pour le siège de Troie se voyant retenus à Aulis par des vents contraires, on consulta les devins, qui leur conseillèrent d'apaiser les dieux en immolant à Diane, Iphigénie, fille d'Agamemnon, généralissime des troupes qui marchèrent contre la fameuse Ilion. Ce prince dut consentir à sacrifier sa fille pour la cause commune, et l'on alla la chercher à Argos. Mais au moment où le sacrificateur Calchas allait la frapper du fatal couteau, Iphigénie disparut et l'on vit à sa place une biche qui fut aussitôt immolée. Diane, touchée de l'innocence de la jeune princesse, l'avait soustraite à la mort pour la transporter dans la Tauride où elle lui confia le service de son temple. Dans ce ministère sacré, Iphigénie était obligée de sacrifier à la déesse tous les étrangers qui venaient dans le pays. Plusieurs infortunés avaient déjà rougi l'autel de leur sang, lorsque deux jeunes Grecs, Oreste et Pylade, vinrent dans la Tauride. Iphigénie découvrit que le premier était son frère, et elle s'enfuit avec lui, emportant la statue de la déesse.

Oreste était encore bien jeune, lorsqu'Agamemnon, son père, fut assassiné, à son retour de Troie, par Clytemnestre, sa femme, et Egisthe, séducteur de celle-ci. Oreste, devenu grand, vengea la mort de son père en tuant sa mère et l'usurpateur. Mais dès ce moment les furies commencèrent à le tourmenter. Il alla enfin consulter l'oracle d'Apollon, où il apprit que, pour être délivré des furies, il devait aller en Tauride enlever la statue de Diane et sauver sa sœur Iphigénie. C'est dans ce but que nous le voyons arriver dans ce pays, avec Pylade, son ami d'enfance.

PERSONNAGES.

ORESTE, fils d'Agamemnon, et frère d'Iphigénie.

PYLADE, ami d'Oreste.

IPHIGÉNIE, prêtresse de Diane.

THOAS, roi de Tauride.

POLYCRÈS, son fils.

PHAON, confident du roi.

CLÉANTHIS, confidente d'Iphigénie.

PREMIER ACTE.

PREMIÈRE SCÈNE.

Cléanthis, Iphigénie.

CLÉANTHIS.

Loin de ce ciel aimé, loin de ces bords heureux,  
Loin de la Grèce enfin où règnent vos ayeux,  
Dans ce temple barbare auquel on vous condamne,  
Vous revoyez encor la fête de Diane.

O sanglant souvenir! Jadis, quand de ce jour

Les cris de nos tyrans annonçaient le retour;

Quand, d'un crime odieux innocente complice,

Vous prépariez votre âme au triste sacrifice;

Quand un faible étranger, comme Grec signalé,

Par vos tremblantes mains allait être immolé,

Je comprenais pourquoi, sur votre front, princesse,

Se répandait toujours une sombre tristesse.

Aujourd'hui qu'en ces lieux le destin moins cruel

Sous le fatal couteau n'amène aucun mortel,

Que contre elle Tauris explique ce présage,

Pourquoi sur tout votre air ce funeste nuage?

De Tauris aujourd'hui partagez-vous le deuil?

IPHIGÉNIE.

O toi qui m'élevas, me vois-tu de cet œil?

Contre un pareil soupçon mon amitié réclame :

Fille d'Agamemnon, oui, j'en ai la grande âme.

Tu connais mes pensers. Nul ne sait mieux que toi  
Tout ce que m'a coûté ce sanguinaire emploi,  
Que cet hommage au ciel me paraissait un crime,  
Combien je répugnais à parer la victime,  
Et que, lorsque mes mains l'ornaient de mille fleurs,  
Mes yeux en même temps l'arrosaient de longs pleurs.  
Ah! que bien différent est le soin qui m'arrête!  
Déjà mon cœur charmé se faisait une fête  
De ce qu'enfin, plus doux, les flots en ce séjour  
N'avaient jeté captif aucun Grec pour ce jour,  
De ce hasard heureux bénissait la fortune,  
En secret triomphait de la douleur commune  
Qui s'obstine à ne voir en ce bienfait des dieux  
Qu'un présage funeste, un signe malheureux.  
Je veux bien te le dire, un songe, hélas! un songe  
Est la cause du deuil où mon âme se plonge....  
Un songe plein d'effroi que j'ai fait cette nuit,  
Dont l'image incessante en tout lieu me poursuit.  
Un paisible sommeil s'épanchait en mes veines;  
Joyeuse, je rêvais que j'étais à Mycènes,  
Au palais où mon père a, pour dicter la loi,  
La grandeur du héros et le sceptre du roi.  
L'aspect de ces beaux lieux où ma folâtre enfance,  
Presque entière avec toi coula de préférence,  
De ma vie évoquait le plus heureux moment,  
Et je m'abandonnais à ce doux sentiment.  
Tout d'un coup je crus voir, recouverts d'un suaire,  
Nager dans un sang noir et mon père et ma mère....  
Moi-même il me sembla qu'un poignard à la main  
D'Oreste encore enfant j'allais percer le sein...  
Oreste, en mon malheur seul espoir qui me reste,  
Lui que j'aime le plus, mon frère.....

CLÉANTHIS.

Mais d'Oreste,  
Madame, et puis de vous les destins si divers,  
Tous deux vous séparant aujourd'hui par des mers,  
Mettent à votre songe un obstacle invincible,

Et l'accomplissement même en est impossible :  
Ainsi vous nourrissez un chimérique effroi.

IPHIGÉNIE.

Je n'ai pas cette crainte et pense comme toi.  
Mais je crains, et ma crainte est assez légitime,  
Qu'à l'heure où je te parle un grand malheur n'opprime  
Ma maison tout entière ou bien quelqu'un des miens.  
La fortune des rois a de frères soutiens.  
Bonheur à l'homme obscur, malheur au front auguste !  
La foudre atteint le chêne et dédaigne l'arbuste.  
Ah ! si tu ne devais jamais m'être rendu !  
Oreste, pour toujours si je t'avais perdu !  
Si, croulée avec toi, seul appui de ma vie,  
Ma dernière espérance encor m'était ravie.....  
Pour toi plus que pour tous mon cœur peut s'alarmer,  
Car enfin, plus que tous, j'ai sujet de t'aimer.  
Sur les rives d'Aulis, dans cette horrible trame  
Que mon père approuvait, dont Ulysse était l'âme,  
Qui voulait m'immoler à la fleur de mes ans ;  
Seul, tu n'as pas trempé parmi tous mes parents.  
Sans doute ton jeune âge y dut mettre un obstacle,  
Mais, plus grand, ton amour aurait bravé l'oracle.  
Elevée avec toi, compagne de tes jeux,  
Te revoir fut toujours le plus grand de mes vœux.  
Oui, des Grecs c'est toi seul que mon âme souhaite,  
Toi seul que sur ces bords tous les jours je regrette !

CLÉANTHIS.

Mais lui, Madame, lui, de vous, de votre exil,  
De vos tendres regrets, de vos pleurs que sait-il ?  
Que sait-il de ce bord où vous fûtes jetée ?  
C'est une île inconnue et de tous détestée.  
Quelque Grec y vient-il par l'orage poussé,  
Son supplice est tout prêt et l'autel est dressé.  
La Grèce vous oublie, oubliez donc la Grèce ;  
Du prince qui vous aime agréez la tendresse.

IPHIGÉNIE.

Pourquoi de cet amour voudrais-tu m'enflammer ?  
Le roi blâme son fils , lui défend de m'aimer.  
Le prince le respecte, et sa bouche ose à peine  
M'expliquer en secret le penchant qui l'entraîne;  
Je ne veux pas m'en plaindre. Ils ignorent tous deux  
Que le sang d'où je sors me place aussi haut qu'eux,  
Que la pompe et l'éclat revêtent ma famille,  
Qu'enfin d'un roi fameux je marche ici la fille.  
Ce secret, j'ai juré de le taire toujours.  
D'ailleurs si je parlais, croiraient-ils mes discours ?  
Croiraient-ils qu'à Calchas une fille amenée,  
Pour le salut des Grecs à mourir condamnée,  
Qu'à ce même moment, suscités par le ciel,  
Des pirates hardis ravirent à l'autel,  
Ait pour père le roi qui commandait la Grèce,  
Qui contre Troie armait sa flotte vengeresse.  
... Mais quoi, le prince vient.

SCÈNE DEUXIÈME.

Polycrès, Iphigénie, Cléanthis.

IPHIGÉNIE.

Seigneur, vous m'effrayez !  
Un grand malheur vous frappe, en vain vous le niez.  
Le trouble de vos sens assez haut le proclame :  
Qu'est-ce ? parlez, seigneur.

POLYCRÈS.

Ah ! si sur moi, Madame,  
Ce malheur s'arrêtait sans aller jusqu'à vous....  
Mais de notre bonheur les dieux étaient jaloux.  
Ce sacrifice encor, qu'ici l'on vous impose  
Vous allez l'accomplir, et moi, j'en suis la cause.  
Vous savez avec vous combien j'ai détesté,  
Ce jour, de sang humain l'autel ensanglanté.  
Déjà je ressentais une secrète joie  
De voir que la déesse enfin manquait de proie,

Et voilà que deux Grecs par mes soins ralliés,  
Par vous dans un moment seront sacrifiés.

IPHIGÉNIE.

Ah ! que me dites-vous !

POLYCRÈS.

Un serviteur fidèle  
Dès l'aurore est venu m'apporter la nouvelle  
Que deux hommes pressés par un peuple nombreux,  
De soldats, de marins, se défendaient contre eux.  
Inquiet, j'ai couru sans retard au rivage :  
A la porte du temple et luttant de courage,  
Le poing haut, le front digne et l'éclair dans les yeux,  
Qui vendaient cher leurs jours je les trouve tous deux ;  
Et voyant que chacun dans ce péril extrême  
Songeait à l'autre seul et s'oubliait lui-même,  
Cet oubli généreux, insigne d'un grand cœur,  
D'un sensible aiguillon a piqué mon honneur.  
Je me range auprès d'eux, pour eux je me déclare.  
D'un peuple furieux mon glaive les sépare.  
Je désarme ce peuple, et comptant sur ma foi,  
Ils jettent leur épée et se rendent à moi.  
Ah ! pourquoi l'ont-ils fait ? Cependant leur tournure,  
Leur langage, leurs traits, leurs habits, leur armure,  
Tout dit que dans la Grèce ils ont reçu le jour.  
Interrogés, bientôt eux-mêmes, sans détour  
Se disent Grecs.... Ce mot fatal, irréparable,  
D'un frisson glacial me pénètre et m'accable.  
Je veux les relâcher : le peuple exaspéré  
S'en empare à l'instant, et de joie enivré,  
Les amène au palais et les livre à mon père.  
Jugez quel sort le roi prépare à leur misère.  
Tauris se réjouit. La foule avec effort  
Du temple de Diane assiège l'abord  
Pour le remercier d'une aussi belle prise,  
Cette prise, ô douleur, qui me perce et me brise....



Mais écoutez, Madame, ou bien je ne pourrai,  
Ou quelque jour enfin je vous affranchirai  
De cette dignité dont la triste nature  
Vous contraint à remplir une tâche aussi dure....  
Voici le roi mon père.

SCÈNE III.

Les Mêmes, le Roi.

LE ROI.

Eh quoi, Madame ici!

Vous demeurez encor et n'avez nul souci,  
Tandis que toute l'île en témoigne sa joie  
De l'insigne bonheur que le Ciel nous envoie;  
Au pied de la déesse il m'eût été plus doux,  
Dans cet heureux moment, de vous voir à genoux.  
A mon peuple dont l'œil aujourd'hui vous contemple,  
Votre zèle aurait pu donner un autre exemple.  
L'autel attend les mains qui le doivent parer,  
Et pour le sacrifice il faut tout préparer.  
Allez, Madame, allez, vous reviendrez ensuite.  
J'aurai soin qu'aussitôt par un chef de ma suite  
Ces captifs étrangers soient remis en vos mains.

SCÈNE IV.

Le Roi, Polycrès, Phaon.

POLYCRÈS.

Pauvres infortunés! Seigneur, que je les plains.  
Deux cœurs si généreux... et deux âmes si belles!...  
Si jeunes... d'amitié si courageux modèles!  
Si vaillants au combat, si grands devant la mort....  
D'un zèle trop outré redoutez le transport.  
La déesse avant tout doit aimer la justice.  
Le meurtre seul doit-il nous la rendre propice?  
Le fil de leur destin en vos mains pend encor,  
Vous pouvez de leurs jours conserver le trésor,  
Vous pouvez dire un mot, et leur tête est sauvée,  
Et contre leur salut la foule soulevée  
Sous votre volonté cédera sans efforts.

Ne nous préparons pas un funeste remords !  
Je les ai du trépas délivrés avec peine :  
Ne rendez pas, Seigneur, leur délivrance vaine,  
A votre fils daignez.....

LE ROI.

Du feu qui vous séduit,  
Qu'en vain vous me cachez, voilà le triste fruit.  
De votre Grecque enfin voilà l'infâme ouvrage ;  
Sa bouche à votre bouche a prêté ce langage ;  
Près d'elle, où vous passez tant d'indignes moments,  
Votre cœur a puisé ces lâches sentiments.  
Je ne vous dirai point que votre ardeur me brave ;  
Mais comment pouvez-vous adorer une esclave ?

POLYCRÈS.

Une esclave.... Seigneur, et d'où le savez-vous ?

LE ROI.

Et quelle autre, des dieux pour calmer le courroux,  
Et pour être à l'autel par Calchas immolée,  
Aurait donc pu choisir la Grèce rassemblée ?  
D'un passé si voisin ne vous souvient-il plus ?  
Ses vêtements, vos yeux ne les ont-ils pas vus,  
Alors que dans notre île elle fut amenée ?  
Avez-vous oublié qu'à l'autel enchaînée,  
Du prêtre le couteau se levait sur son sein,  
Quand de hardis forbans l'enlevèrent soudain ?  
Se peut-il qu'à ce point cette fatale flamme  
Sur un fait trop certain ait aveuglé votre âme ?  
Que parlez-vous des Grecs et de leur amitié ?  
Mieux qu'eux Tauris pour elle a connu la pitié.  
Loin d'en faire à Diane un juste sacrifice,  
Nous avons bien voulu lui confier l'office  
De présider chez nous à son culte immortel,  
De veiller dans son temple et garder son autel.  
Mais l'évidence même est par vous méconnue,  
Tant votre passion obscurcit votre vue.

POLYCRÈS.

De la vérité seule empruntant le secours,  
Seigneur, je pourrais bien répondre à vos discours.  
Dans ses traits, son maintien, son cœur plein de noblesse  
Une esclave apparaît bien moins qu'une princesse.  
Mais je me tais... Souffrez qu'un trop juste respect  
A vos yeux courroucés dérobe mon aspect.  
Permettez qu'aujourd'hui, loin de vous et loin d'elle,  
J'aie pleurer des dieux l'indulgence cruelle,  
Elle qui ne m'a fait sauver deux malheureux  
Que pour les tourmenter d'un trépas plus affreux.

SCÈNE V.

Le Roi, Phaon.

Le Roi.

Inflexible grandeur, ô nécessité dure,  
Qui dans nos cœurs, hélas! asservis la nature!  
La nature aujourd'hui a-t-elle assez cédé?  
A ton sévère empire ai-je assez accordé?  
Phaon, je m'attendris devant toi sans mystère;  
Quand le roi s'est fait voir, je puis montrer le père.

PHAON.

Votre estime, à mes yeux, est un rare trésor;  
Mais voir dans votre cœur me paraît plus encor.  
Je suis père, Seigneur, et je puis vous comprendre.

Le Roi.

D'un sentiment si doux nul ne peut se défendre.  
J'eus une fois dix fils, ma gloire et mon appui:  
La mort les a fauchés; il ne reste que lui.  
Combien mon cœur a dû se faire violence  
Pour maltraiter ce fils avec tant d'assurance?  
Mais, Phaon, plus longtemps pouvais-je tolérer  
Un amour qui ne peut que le déshonorer,  
Et, sans sentir mon sang s'indigner dans mes veines,  
Le voir se dégrader dans de honteuses chaînes?

PHAON.

Seigneur, ne craignez rien ; de cette belle ardeur  
Il saura bien un jour étouffer la chaleur ;  
Il ne mentira point à sa haute origine.

LE ROI.

Que cet espoir est cher à mon âme chagrine !  
Au pied de la déesse allons, ... parmi nos vœux,  
Phaon, demandons-lui, supplions-la tous deux  
De donner à ce fils, que tout mon cœur embrasse,  
Des sentiments plus grands, plus dignes de sa race.

DEUXIÈME ACTE.

SCÈNE PREMIÈRE.

Oreste, Pylade.

ORESTE.

Ainsi donc c'est la mort qu'à travers tant d'obstacles,  
Tant d'horribles dangers, sur la foi des oracles,  
Pylade, nous venions chercher ici tous deux !  
Les dieux ne mentaient pas ; leurs avis généreux  
M'ont fait avec raison tenter cette entreprise  
Et ma reconnaissance enfin leur est acquise !  
La mort, de leur promesse est un gage assuré :  
De mes affreux remords je serai délivré....  
Mais toi dont l'amitié, dans cette île funeste,  
A suivi pour lui seul le déplorable Oreste ;  
Mais toi, qui ne cherchais, dans ce fatal trajet,  
Que le soin de mes jours et mon propre intérêt....  
Mon cœur est déchiré....

PYLADE.

Seigneur, un tel langage  
Pour cette amitié même est un sensible outrage.  
Un destin, quel qu'il soit, ne peut m'être que doux,  
Sitôt que je le puis partager avec vous.  
Mais sur quel fait nouveau, sur quel récent indice  
Fondez-vous que Tauris nous réserve au supplice ?

ORESTE.

Je te l'ai déjà dit, tu le sais comme moi,  
Faut-il donc de Tauris te rappeler la loi ?

PYLADE.

Je la connais, Seigneur; mais ce prince intrépide  
Qui du peuple a bravé la tempête homicide,  
Qui contre lui pour nous a montré son grand cœur,  
Ce fils du roi Thoas, enfin notre sauveur,  
Pensez-vous qu'il consente à voir d'un œil tranquille  
Rendre son appui vain et son bras inutile?  
Croyez-vous qu'il nous ait sauvés de ce danger  
Pour nous laisser ensuite et nous voir égorger ?

ORESTE.

Infortuné secours que mon âme déplore!  
Trop barbare salut que maintenant j'abhôrre!  
Plutôt que de se voir comme un taureau lié  
Conduire en pompe au temple et puis sacrifié,  
Ne valait-il pas mieux, tantôt, dans cette alarme,  
Tomber en combattant et la main sur son arme ?

PYLADE.

Du prince maintenant l'honneur est engagé.  
Il faudra qu'il nous sauve, il s'y trouve obligé.

ORESTE.

Il l'essaira du moins; son noble caractère,  
Sa générosité que rien encor n'altère,  
Me sont un sûr garant des efforts qu'il fera;  
Mais ne te flatte pas qu'il y réussira.  
Pour Diane, Thoas, rempli d'un zèle horrible,  
Sur son affreuse loi fut toujours inflexible.  
Et son cœur, bon, sensible et même généreux,  
Se montre sans pitié quand il s'agit des dieux.  
Mais même à nous sauver voudrait-il condescendre,  
Aux prières d'un fils viendrait-il à se rendre,  
Tauris fanatisé ne le souffrirait pas,  
Tauris réclamerait de lui notre trépas.

As-tu vu ce matin sa fureur et sa rage ?  
De sa joie as-tu vu l'éclat sombre et sauvage,  
Alors qu'interrogés, un aveu trop loyal  
En nous déclarant Grecs a fait seul tout le mal ?  
Et de peur que l'autel ne manquât ses victimes,  
De quel amour dès lors, de quels soins unanimes,  
Ils couvraient notre tête et protégeaient nos corps !

PYLADE.

Le prince s'aidera des moyens les plus forts.  
Ils n'oseront, Seigneur ; leur piété farouche,  
Du moins, d'Agamemnon respectera la souche.

ORESTE.

Que leur ferait mon père ? et d'ailleurs je prétends  
Ne jamais dévoiler mon nom, ni mes parents ;  
Ma carrière ne fut, hélas, que trop fameuse !

PYLADE.

Ainsi nous périrons, et votre âme fougueuse  
Rejette tout appui, repousse tout espoir,  
Et, pouvant nous sauver, dédaigne le vouloir ?

ORESTE.

Justes dieux ! qu'as-tu dit ? et pourquoi sur ma trace,  
Pylade, ai-je laissé s'égarer ton audace ?  
Pourquoi, sur mon vaisseau quand ton pied a monté,  
A ton attachement n'ai-je pas résisté ?  
Fallait-il accepter ton bras et ton courage ?  
Fallait-il te laisser achever ce voyage ?

PYLADE.

De conserver vos jours uniquement jaloux,  
De moi quand je vous parle, oui, ce n'est que pour vous.  
J'en atteste, Seigneur, cette amitié durable  
Dont rien n'a pu saper la base inébranlable.  
Pour votre propre sort quand rien ne vous émeut,  
Je vous montre le mien, et mon amitié veut  
Qu'indifférent pour vous dans ce péril extrême,  
Vous me sauviez au moins pour vous sauver vous-même.

ORESTE.

Et cet ami si vrai, si beau, si dévoué,  
A la mort de sa main Oreste l'a voué!

PYLADE.

Non, Seigneur, nous vivrons; croyez-en ma tendresse.  
Nous reverrons Argos, nous reverrons la Grèce.

ORESTE.

Argos, Argos!...

PYLADE.

Quel mot ma bouche a prononcé!  
Malheureux!

ORESTE.

Quoi, toujours cet horrible passé,  
Toujours ce seuil sanglant, cette pâle figure,  
Toujours à son côté cette large blessure;  
Toujours ses cris aigus, sa lamentable voix,  
Et tous aussi présents que la première fois!!!  
Dites, dans ce tombeau que j'attends, que j'implore,  
Me faudra-t-il vous voir et vous entendre encore?

PYLADE.

Seigneur, écoutez-moi; Seigneur, apaisez-vous;  
Regardez votre ami qui pleure à vos genoux.

ORESTE.

Je revenais de Sparte en Argos ma patrie,  
Sombre et l'œil flamboyant; je n'avais qu'une envie,  
Venger le roi mon père, et de ma propre main,  
Au palais paternel tuer son assassin.  
Dix ans dans ce projet mon âme entretenue  
En avait fixé l'heure, et l'heure était venue.  
Dans l'exil, à l'écart, j'avais vécu, grandi;  
Nul ne me connaissait; j'en étais plus hardi.  
D'une cité dans l'autre un moment me transporte.  
Je vole.... Enfin d'Argos mon pied franchit la porte.  
Je vais droit au palais, demande qu'à l'instant  
Je puisse faire au prince un message important.

Ce séjour qu'en pleurant avait fui mon enfance,  
Que mes yeux revoient après dix ans d'absence,  
Ne put alors, ne put me distraire un moment,  
Tant la haine étouffait tout autre sentiment,  
Tant j'étais empressé d'accomplir ma vengeance !  
Egisthe vient... D'un bond terrible je m'élançai :  
Il tombe... et mon poignard le fouillant aussitôt,  
De sa trop faible armure a trouvé le défaut,  
Et son indigne sang à flots souille la terre,  
Quand à son râle accourt son épouse adultère,  
Celle qui de mon père a tramé le trépas  
Et contre lui d'Egisthe a dirigé le bras,  
Elle veut me frapper ; transporté de colère,  
Je l'immole...

PYLADE.

Ah ! Seigneur, pitié !

ORESTE.

C'était ma mère !

Depuis ce jour jamais mon cœur ne s'est calmé,  
Jamais pour le sommeil mon œil ne s'est fermé.  
Jamais en se levant une nouvelle aurore  
Aux mêmes lieux n'a pu me retrouver encore.  
Sujet d'effroi partout, et partout exécré,  
Mes pas dans l'univers tout entier ont erré ;  
Mais je n'ai pu trouver dans ce vaste anathème  
Un homme à qui je fasse horreur comme à moi-même !

(Il tombe.)

PYLADE.

(Soutenant Oreste qui se débat dans ses bras.)

Je suis seul, sans secours, sa fureur le reprend !  
Dieux barbares, voyez.... Cet aspect déchirant,  
D'un meurtre irréfléchi cette peine effroyable,  
Ne pourront-ils fléchir votre âme impitoyable !  
On vient, dérobons-nous.

(Il se retire au fond du théâtre, entraînant Oreste.)



SCÈNE II.

Iphigénie, Cléanthis, au fond de la scène Oreste, Pylade.

IPHIGÉNIE.

Cléanthis, les voilà !

Je me sens défaillir.

CLÉANTHIS.

Diane, soutiens-la !

IPHIGÉNIE.

Ah ! ne l'invoque plus, Diane est trop cruelle.

CLÉANTHIS.

Et que sert de lutter avec une immortelle ?  
Soumettez-vous, Madame, à la nécessité.

IPHIGÉNIE.

Je n'ai jamais senti mon cœur si contristé.  
Se peut-il qu'à ce point leur malheur m'intéresse ?  
Mon songe même encore augmente ma faiblesse.

CLÉANTHIS.

Qu'ont de commun ce songe et leur propre danger ?

IPHIGÉNIE.

Je ne sais, je les veux tous deux interroger.  
Que leur dirai-je, hélas ! et ma bouche rebelle  
Pourra-t-elle jamais... regarde, l'un chancelle ;  
Pâle et l'air égaré, l'autre marche vers nous.

ORESTE.

*(S'avancant sur le devant de la scène et s'échappant des bras  
de Pylade.)*

Laisse-moi me jeter au-devant de leurs coups ;  
Pylade ! ah ciel ! quels traits !

IPHIGÉNIE.

Dieux ! quelle ressemblance !

ORESTE.

Je retrouve partout ma mère et ma démence.

IPHIGÉNIE.

De mon frère partout l'image me poursuit,  
Et le jour entretient le rêve de la nuit.  
Infortuné, la Grèce ainsi vous donna l'être ?

ORESTE.

J'en bénis le destin, la Grèce m'a vu naître.

IPHIGÉNIE.

Ah ! que dit-il?... avez-vous des parents ?

ORESTE.

J'en eus,  
Que je souhaiterais n'avoir jamais connus.

IPHIGÉNIE.

La Grèce devrait rendre heureux tous ses enfants.  
.... Vous me paraissez être à la fleur de vos ans.

ORESTE.

Quand la fleur dans son sein cache un ver qui le ronge,  
Le ver tout seul est vrai, la fleur est un mensonge.

IPHIGÉNIE.

Que veniez-vous chercher en cette île peu sûre ?

ORESTE.

Je cherche ici la fin des tourments que j'endure.

IPHIGÉNIE.

Comptez-vous la trouver ?

ORESTE.

Je l'espère et le croi.

PYLADE.

*(Savançant sur le devant de la scène.)*

Madame, à ses discours n'ajoutez nulle foi ;  
Il ne sait ce qu'il dit en son rêve bizarre.  
Le chagrin le dévore et le malheur l'égaré.

SCÈNE III.

Iphigénie, Oreste, Pylade, Cléanthis, Phaon.

PHAON.

Le roi qui, des captifs tantôt fixant le sort,  
Vous avait commandé les apprêts de leur mort,  
Madame, en ce moment, se résout à suspendre.  
Lui-même m'a chargé de venir vous l'apprendre.  
Au palais tous les deux je vais les ramener,  
Attendre ce qu'au prince il plaira d'ordonner.

SCÈNE IV.

Iphigénie, Cléanthis.

IPHIGÉNIE.

Le roi dans ce moment se résout à suspendre,  
Le roi peut les sauver et daigne me l'apprendre.  
Cléanthis, le croirai-je!... ah! bonheur inoui  
Dont jusqu'ici mon cœur jamais n'aurait joui!  
Espoir charmant rempli d'une ivresse indicible,  
D'autant plus caressé qu'il me semble impossible,  
D'autant plus cher au cœur que le cœur le croit moins!  
Je reconnais le prince et ses généreux soins.

CLÉANTHIS.

Oui, si le roi touché peut user de clémence,  
Si sa cruauté manque une fois de constance,  
Vous le devrez au prince, à ses soins délicats.  
Ah! qu'il mériterait!... Mais, vous ne l'aimez pas.

IPHIGÉNIE.

L'amour veut-il entrer dans un cœur plein d'alarmes?  
Goûte-t-il les soupirs? S'abreuve-t-il de larmes?  
Loin d'Argos, loin des miens gémissant sur ces bords,  
Prêtresse de Diane, et, malgré mes efforts,  
Contrainte à me montrer implacable, inhumaine,  
Captive... dois-je encor chercher une autre chaîne?

CLÉANTHIS.

Ni larmes, ni soupirs ne vous rendront Argos,  
Que sépare de vous l'immensité des flots.  
Si même votre cœur ne peut se le promettre,  
Il est digne de lui de savoir se soumettre.  
Et d'ailleurs, en Argos, qu'y retrouveriez-vous?  
Une mère trop faible et son barbare époux,  
Père sans cœur, de qui l'ambition funeste  
Voulut sacrifier...

IPHIGÉNIE.

J'y trouverais Oreste.

CLÉANTHIS.

Ainsi donc obstinée à nourrir votre ennui,  
Votre âme ne veut plus s'occuper que de lui.  
D'Oreste seul le nom tombe de votre bouche.  
Pourtant de ces captifs l'infortune vous touche!

IPHIGÉNIE.

Alors qu'on a souffert de sa propre douleur,  
Ah! qu'aisément d'autrui l'on ressent le malheur!

CLÉANTHIS.

A mon cœur la pitié serait-elle inconnue?  
De celui qui parlait, le regard, la tenue,  
Les réponses n'ont pu m'inspirer que l'effroi.

IPHIGÉNIE.

Que mes yeux le voyaient tout autrement que toi!

SCÈNE V.

Polycrès, Iphigénie, Cléanthis.

IPHIGÉNIE.

Ah prince! est-il fondé l'espoir dont je me berce?  
Est-il vrai que le roi maintenant tergiverse?  
Le salut des captifs par nous tant désiré,  
Pourrait-il n'être pas encor désespéré?

POLYCRÈS.

De ce doute poignant qui torture votre âme  
Que je voudrais pouvoir vous affranchir, Madame!  
Et le front rayonnant vous dire : Ils sont sauvés.  
A ce but mes efforts ne sont point arrivés.  
Mes prières n'ont pu tantôt fléchir mon père,  
Je n'ai fait contre moi qu'enflammer sa colère.  
Je fuyais de ces lieux, quand le bruit se répand  
Que tout est arrêté, que mon père suspend,  
Qu'à les sacrifier maintenant il balance ;  
Surpris, auprès de vous j'accours en diligence.....

IPHIGÉNIE.

Ah ! si je vous suis chère, allez plutôt vers lui  
Plaider leur cause encor, leur prêter votre appui.  
Dépeignez-lui l'horreur de ce noir sacrifice ;  
Faites parler le sang, la pitié, la justice.  
En ce moment, peut-être, un mot de vous, Seigneur,  
Pour eux, pour moi, pour vous, peut décider son cœur.  
Ne perdez point de temps, courez, volez !

POLYCRÈS.

J'y vole.

Et que puisse Minerve inspirer ma parole !

SCÈNE VI.

Thoas, Polycrès, Iphigénie, Phaon, Cléanthis, Gardes.

THOAS.

Vous, Prince, demeurez ; vous tous, écoutez-moi :  
Ici tout m'obéit ; mais moi-même à la loi  
J'obéis le premier, et ne puis m'y soustraire.  
Une loi nous régit, qui paraît sanguinaire :  
Elle nous vient des dieux ; par les dieux protégé,  
Tauris à cette loi voit son sort engagé.  
Quand le couteau frappait une victime humaine,  
J'ai pu tout comme vous en sentir quelque peine.

Pour ce couple étranger dont la rare vertu  
Contre toute une foule a longtemps combattu,  
La pitié dans mon cœur vivement s'intéresse ;  
Mais un roi s'attendrit sans montrer de faiblesse.  
La loi veut.... je prétends suivre sa volonté ;  
Le Ciel parle... j'entends qu'il doit être écouté.  
Diane aura ce jour son tribut ordinaire,  
Mais je ne répandrai que le sang nécessaire ;  
Je n'irai pas plus loin que la loi le prescrit.  
Une seule victime à Diane suffit.  
Nous avons deux captifs, un seul succombera ;  
Entre eux dans un moment le sort décidera.  
J'ai dit. Tel est l'arrêt que Minerve m'inspire ;  
Vous l'avez entendu. Que chacun se retire.

FIN DU 2<sup>me</sup> ACTE.

NICOLAS GLASSON.

(Etudes sur *Racine*, au collège de Fribourg.)

---

## ANTIQUITÉS HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES.

(Troisième article.)

Depuis notre dernier compte-rendu, nous avons reçu quatre nouvelles communications en réponse à la circulaire de la *Société d'Etudes*. Nous essayerons d'en donner un court abrégé, en remerciant messieurs nos correspondants de leur bienveillante participation à l'œuvre que nous avons entreprise. Si chacun apportait comme eux sa modeste pierre, nous verrions l'édifice grandir et s'élever plus rapidement.

*Dompierre*, 6 avril. M. J. Gauthier, instituteur, nous rapporte un conte populaire. Nous le laisserons parler.

« Chaque château, chaque village a ses revenants et sa légende mystérieuse. Chacun veut avoir vu l'*homme sans tête*, entendu le *touta* dans la forêt voisine, ou tel autre personnage étrange, unicorne, bicorne ou multicorne. Saint-Pierre-le-Petit (ancien nom

de Dompierre ; Carignan s'appelait Dompierre-le-Grand) a aussi sa légende. Je vais vous la raconter telle que je l'ai entendue de personnes bien informées. Ce sont de vieilles filles, personnes qui, certes, croient aux revenants.

» Autrefois, disent-elles, et avant que l'on eût construit la nouvelle route, on pouvait voir, entre onze heures du soir et une heure après minuit, une voiture qui partait de l'extrémité sud-ouest du village qu'elle traversait dans toute sa longueur. Cette voiture était d'une forme singulière et ressemblait à un immense tonneau. Le personnage qui la conduisait était d'une taille démesurée, mais n'avait point de tête. Il était assis sur le devant de son étrange véhicule qui disparaissait tout-à-coup avec grand bruit, dès qu'il était arrivé à l'autre bout du village. Vieilles femmes, enfants grands ou petits, veuves inconsolables à la recherche d'un nouveau mari, chacun tremblait de rencontrer le nocturne convoi. Malheur surtout à celui qui ne se serait pas caché à temps et qui se serait laissé voir du mystérieux phaéton : il était sûr de mourir dans l'année.

» Une femme eut le bonheur de le voir sans être vue. Elle se trouvait à remplir une cruche d'eau à la fontaine, quand le char vint à rouler sur la charrière pierreuse. Elle se blottit derrière le bassin, et put voir impunément l'homme passer devant elle et disparaître au bout de quelques moments. Plusieurs personnes prétendent avoir eu la même chance, ou tout au moins avoir entendu le roulement du char. Mais il est à observer que depuis la construction du nouveau rayon de route, la vision a disparu pour toujours. Le spectre se serait-il fourvoyé dans les marais ? ou bien serait-il l'âme d'un vieux ingénieur du moyen-âge que la civilisation et les idées modernes auraient engagé à rentrer dans l'empire des morts ? C'est ce que je ne saurais expliquer. »

*Echarlens, 20 avril. M. Frogin, instituteur :*

« On m'assure que le plus ancien titre des archives d'Echarlens est de l'an 1560 ; ce doit être une fondation de messe par Othon d'Everdes.

» A la fenêtre de la sacristie de l'église paroissiale se trouve un vitrail armorié, avec le nom de Marmet Freitag, châtelain d'Everdes, 1518.

» Près d'Echarlens, et à côté de l'ancienne route, était un oratoire, fondé il y a environ 550 ans. C'était alors la chapelle de St.-Jérôme en Rueire; aujourd'hui elle est sous le vocable de St.-Garin. Une fenêtre de cette chapelle offre les armoiries de la famille Boccard.

*Rossens, 25 juin.* M. Clerc, huissier, nous rapporte qu'il a trouvé au fond d'une vieille forêt près de Grenille, et dans un endroit tout-à-fait sauvage, près du ruisseau la *Longivue*, des pierres rondes et plates, d'un pied et demi environ de largeur, concaves d'un côté et convexes de l'autre. Ces pierres sont percées au milieu d'un trou rond, et elles peuvent peser une centaine de livres. Elles ont été mises à découvert par un éboulement. Il a trouvé près de là quelques fragments de tuiles à bord relevé.

*Saint-Aubin.....* M. Bise, instituteur, nous a communiqué le « *Registre analytique des actes de l'honorable commune de Saint-Aubin en Vully, dressé par Joseph Combaz en 1824.* » Ce registre ne donne que l'indication ou l'extrait de 72 articles renfermés dans 14 pages in-folio, et va de l'an 1408 à l'an 1807 (1). Il y est fait cependant mention, sous l'année 1054, lendemain de St.-Michel, archevêque, d'un acte par lequel noble Guillaume de Grandson, seigneur de St.-Aubin, Agnens et Les-Friques (2), fonde une chapelle dans l'église paroissiale de Ressudens, sous les vocables de St.-Georges et de Ste-Catherine, et la dote d'une cense annuelle de 100 sols lausannois, en lui inféodant particulièrement tous les communs de St.-Aubin, les déclarant mouvants de cette chapelle, avec charge de lui payer chaque année les 100 sols mentionnés

(1) Nous n'indiquerons ici que les plus importants et qui ne figurent pas dans le Dictionnaire de Kuenlin. — Ce registre analytique est précédé d'un aperçu historique en 15 lignes sur la contrée du Vully, et porte en frontispice les armoiries de St.-Aubin, que Kuenlin dit être un créquier ou prunier sauvage en champ d'argent, tandis que nous trouvons ici un épi d'orge sur un mont d'or en champ de gueules. Le plan de Fribourg par Martinus Martini offre aussi un épi, mais seul, et en champ d'argent.

(2) Ces trois villages composaient autrefois le bailliage de St.-Aubin. — La commune d'Agnens fut, en 1567, incorporée à celle de S. A. — Le village des Friques s'appelait aussi Villars-le-Petit ou Villars, nom sous lequel on en parle dans cet article.



plus haut. — C'est sous la date 1582 que l'on trouve la première reconnaissance de cette mouvance et de cette cense. A la chapelle était alors réunie la messellerie d'Agnens.

17 mars 1429. — Pierre de Crousaz, de Villars, donne une cense de 6 deniers annuellement pour l'entretien d'un cierge ou chandelle dans l'église de St.-Aubin, et hypothèque cette cense sur une vigne qu'il possédait à Villars.

1477. — Lettre de bourgeoisie de Fribourg pour ceux de St.-Aubin.

12 janvier 1503, signé : *Nicolas Lombard*. — Difficulté entre les paroissiens de S.-Aubin et leur curé et noble Guigo de Bruel, au sujet des droits de mortuaire, nascens, corvées et autres droitures appartenant au dit curé. Les paroissiens estimaient que leur curé se les faisait payer trop haut ; un arbitrage mit les parties d'accord en réprimant quelques exactions. Ce tribunal arbitral était composé de noble Peterman de Faucigny, chevalier et ancien ayoyer de Fribourg, noble Rodolphe de Praroman, Jean Mussilier, Jean Stoss, Jacques Vögüilly, tous conseillers de Fribourg.

1<sup>er</sup> septembre 1527, signé : *Pierre Ramuz*. — Les communes de St.-Aubin et de Villars règlent entre elles la manière dont les filles d'un père communier peuvent continuer à jouir « *et comment non.* »

5 décembre 1527, signé : *Arsina*. — Claude Panchivaz, gouverneur de St.-Aubin, fait un accord avec François Panchivaz aliàs Gardian, par lequel celui-ci, du consentement de noble Michel Musard, seigneur de Vuissens, fonde une grand'messe sur le lendemain de la St.-Jacques, avec une cense de 6 florins de Savoie et 4 sols, rédimables par six-vingt florins même monnaie.

15 février, 1532, signé : *Claude Ramuz*. — La commune accense à Jean Papat, de Genève, son moulin sis sur la Glâne, au bas du village, avec droit de foule, etc., contre une cense de 6 coupes de froment par an. — Le 16 décembre 1557, on accensa encore à Philibert Papat une place en Favy, pour y construire un battoir, moyennant une cense de 2 coupes de froment.

1549. — La paroisse de St.-Aubin reconstruit son église paroissiale.

1561. — Wilhelm Ramuz, bourgeois de Fribourg, est châtelain de St.-Aubin, pour noble Jean de Oncieux ou Doncieux.

29 mars 1567, signé : *Thiveti et Guillet*. — Claude Abbest, dit Melley, d'Agnens, se trouvant le dernier communier de cette commune, vend tous les communs d'Agnens à celle de St.-Aubin. Celle-ci en donna 100 florins petit poids et une aune de bon drap valant 6 1/2 florins, outre quelques autres conditions. Ce titre est assez intéressant, en ce qu'il fait cesser l'existence d'une commune pour la réunir à une autre.

1570. — Difficultés entre Missy et St.-Aubin au sujet des compaquerages de la ci-devant commune d'Agnens ; la question portée d'abord devant M. Jean Guisan, châtelain d'Avenches, le fut ensuite tantôt ici, tantôt là, et enfin devant la commission des deux États de Berne et de Fribourg.

1581. — Michel Perriard, châtelain de St.-Aubin.

1640. — Noble Jacob Wallier, de Soleure, était seigneur de St.-Aubin (1).

1640, 24 mai. — Un incendie se déclare dans le village, à sept heures du matin. Cinquante et un bâtiments sont la proie des flammes. Les préposés de l'endroit en donnent acte judiciaire pour servir aux malheureux incendiés.

1646. — Le commissaire Rey devient châtelain de St.-Aubin.

1662. — Peterman Wallier, seigneur de St.-Aubin.

1695. — François Collaud, châtelain.

AUGUSTE MAJEUX.

(1) La famille Wallier, de Soleure, qui posséda cette seigneurie pendant le 17<sup>e</sup> siècle (achetée en 1506), la vendit en 1691 au gouvernement de Fribourg pour la somme de 30,500 écus. Il y a à St.-Aubin une chapelle sous le vocable de la Ste-Croix, qui fut bâtie et dotée par un Wallier (1758). — *Kuenlin et Lutz*.

---

## L'île de Rügen.

Dans le nord de l'Allemagne, l'île de Rügen passe pour le coin le plus pittoresque du monde. Les levers de soleil de Stubenkammer, à la pointe nord-est de l'île, ont presque autant de réputation que les viandes salées de Hambourg. Après en avoir goûté,

on peut regarder sa mission sur la terre comme accomplie et s'endormir tranquille sous quatre pieds de limon, avec ou sans oraison funèbre.

Il est vrai qu'à ses charmes naturels, l'île en question joint un attrait puissant sur l'orgueil national des Allemands de vieille roche. On la regarde généralement comme le berceau ou du moins le sanctuaire de cette mythologie germanique qui a inspiré tant de vers, bons ou mauvais, et tant de dissertations plus ou moins philosophiques.

Les motifs qui m'engageaient à risquer ce voyage n'étaient pas précisément de nature aussi sérieuse. Il m'importait peu que certain amas de rocailles eût été un temple dédié à Herta ; je me sentais même de force à ne frémir que médiocrement devant certaines pierres où la tradition porte que l'on immolait de jeunes vierges, et pourtant elles étaient belles les vierges germaniques ! Mais voilà, vrai ou faux, c'est du passé. A quoi bon se lamenter sur les faits accomplis ? C'est au présent qu'il faut tenir, c'est sur l'avenir qu'il faut spéculer. Que les Germains eussent une mythologie, c'est fort bien ; mais qu'est-ce que cela prouve ? N'avons-nous pas assez de la mythologie des Grecs ?

Il est donc bien constaté que j'allais à Rügen sans autre prétention que celle d'apprécier selon mes moyens la valeur intrinsèque et objective de cet œuvre que le grand artiste avait jeté dans la mer Baltique.

De Berlin à Stettin le voyage se fit très-logiquement comme cela convient dans le paradis de la logique. Néanmoins il y eut un instant où je crus vraiment qu'il allait tourner au fantastique.

Cela se comprend. T. Hoffmann, celui qui inventa la couleur *fa-bémol* et bien d'autres jolies choses, était presque berlinois. Donc, je crus voir une danse, mais une danse gigantesque dont les acteurs couvraient toute la plaine. Je me figurai un instant que les onze mille vierges de Cologne s'étaient précisément donné rendez-vous en cet endroit pour nous donner une représentation de quelque ballet nouveau. Il y avait du rouge, du blanc, du bleu, du vert, et tout cela tournait, tournait à qui mieux mieux, avec le bruit cadencé de vingt wagons pour orchestre. C'était éblouissant. Mais,

hélas ! pourquoi le pays a-t-il produit le remède à côté du mal, la logique parmi le fantastique ? Ce spectacle curieux pour lequel un amateur aurait donné toute une fortune disparut à un coup de sifflet de la locomotive ; il ne resta plus que la froide réalité, et cette réalité n'avait pas même le mérite d'être singulière. Les abords du railway étaient semés d'une quantité incroyable de coquelicots, de bluets, de marguerites et d'autres fleurs, tandis qu'au-delà de cette marge, le terrain s'allongeait en longues bandes de cultures et de couleurs variées à l'infini. Le convoi filait au moins douze lieues à l'heure, de sorte que le premier plan passait avec la rapidité de l'éclair ; mais le fond, grâce à la distance, paraissait à peine se mouvoir, ce qui constituait une rotation apparente qui de prime abord aurait trompé même un homme qui n'aurait pas lu Hoffmann.

Voilà comment le brutal coup de sifflet métamorphosa ce ballet improvisé. Quels beaux thèmes à des lieux communs sur les vicissitudes de la vie humaine !

Stettin est une ville assez forte et un port très-marchand sur l'Oder. Il va sans dire qu'on y trouve aussi un confiseur suisse. Il faut avouer, soit dit en passant, que ces artistes en *panachées* et en meringues qui représentent la nationalité suisse dans toutes les villes de quelque importance, donnent un avant-goût bien sucré des rudes montagnards des Alpes. Heureusement que l'homme à la carabine l'emporte dans l'opinion populaire sur l'industriel au pacifique bonnet de coton.

Ce fut à Stettin que je trouvai le premier échantillon de cette flotte allemande, créée en partie au moyen de souscriptions nationales et sur laquelle les *Eisenfresser* soit les *mangeurs-de-fer* teutoniques fondaient des espérances gigantesques, qui sont, hélas ! littéralement tombées à-vau-l'eau.

Pareil sort arrivera sans doute à une entreprise tout aussi gigantesque, mais plus monumentale ; nous voulons parler de l'achèvement de la cathédrale de Cologne. Le donquichotisme romantique du roi de Prusse et d'une grande partie de la jeune Allemagne y perdra son latin. C'est fâcheux, mais que voulez-vous ? Telle est la tendance de notre siècle : le ventre avant tout. Ce n'est pas que

notre siècle soit inférieur, potentiellement parlant, aux siècles qui produisirent les Pyramides ou St.-Pierre. Le mobile seul n'est plus le même. L'orgueil tout puissant d'un conquérant produisit cela, la foi produisit ceci, le ventre nous donne autre chose. Le 16<sup>e</sup> siècle prenait des actions sur le paradis, le nôtre en prend dans les chemins de fer; voilà toute la différence. Qui nous dira lequel a le plus de chance?

Un vapeur nous transporta en six heures de Stettin à Swinemünde. A part quelques collines assez bien boisées et parsemées de villas qui s'étendent jusqu'à une lieue au nord de Stettin, la contrée est peu intéressante. C'est toujours cet éternel plateau germanique, paysage sans fond, sans variété, peint en bleu avec plus ou moins de jaune, selon que l'on regarde le marais ou ce lac immense, formé par l'Oder, qu'on appelle le Haff.

Swinemünde est une petite ville. Or, il n'est rien au monde qui se ressemble autant que les petites villes. C'est partout la même architecture, les mêmes habitudes, les mêmes prétentions, les mêmes gens. Tout y est petit, mesquin, étroit. Il va sans dire que dans les petites villes tout n'est pas noir; mais Swinemünde n'en est pas moins une petite ville, bien que ce soit un port de mer et une ville de bains, bien qu'il y ait un théâtre et une maison de conversation.

Une des distractions les plus importantes pour les baigneurs, c'est l'arrivage des bateaux à vapeur. Aussi y avait-il foule sur les docks quand on signala l'arrivée de trois vapeurs, venant de Stettin, dont un magnifique paquebot russe. Il faut avouer que l'aspect de cette foule bigarrée a bien son charme. Comme c'est après le diner, tout le monde est en costume de ville. A une certaine distance, les dames avec leurs atours aux fraîches couleurs, ressemblent à ce que le printemps peut fournir de plus joli en fait de scarabées qui empruntent leurs habits à l'arc-en-ciel; tandis que les hommes dans leur gravité de drap noir ne ressemblent pas mal à de grandes fourmis.

J'étais attendu par un mien ami que le docteur avait condamné aux bains de mer, parce qu'il avait pris la liberté de s'allonger outre mesure, ce qui, paraît-il, avait tourné au préjudice de sa

poitrine. Cela ne l'empêchait nullement d'être un fort galant homme, et il me le prouva en me conduisant presque immédiatement au bord de la mer que je n'avais pas encore vue.

Le soleil se couchait. Sauf un trois-mâts qui fuyait à toutes voiles vers le nord, la mer était déserte. La brise était faible, de sorte que la surface de l'eau se brisait en mille petites vagues qui se levaient et s'abaissaient, offrant tour-à-tour leur crête aux rayons du soleil, ce qui produisait le même scintillement que les baïonnettes d'une armée en marche. Ce mouvement était accompagné d'un murmure monotone et assoupissant qui disposait à la rêverie. Je ne sais comment il se fit qu'au bout de quelques minutes de contemplation silencieuse, j'en arrivai à retourner un certain lieu commun de littérature, par lequel on compare au mouvement des flots, une grande foule qui s'agite et qui murmure. Je voyais, au contraire, s'élever les vagues comme autant de têtes qui chantaient à plein gosier un récitatif mélancolique, une mélodie de même nature, mais plus grandiose que les gémissements du vent dans les forêts, que le bruit du torrent modulé par la brise, que le crépitement de la pluie sur les bardeaux du chalet. Une note plus prolongée, qui revenait à intervalles presque égaux, probablement le dixième flot dont parlent les Latins, semblaient marquer les stances.

Je crois, pardieu ! que je me serais mis à rimer si l'arrivée de quelques promeneurs n'avait coupé court à mes méditations. Mais avant de quitter la plage, je fus heureux de constater une chose. C'est que le soleil se couche bien réellement dans l'édredon des flots en dépit de Galilée. Car si l'on admet la rotation de la terre, il est évident que c'est son lit qui va chercher le soleil et que cette jolie phrase : *le soleil se couche*, n'est qu'un effroyable anachronisme. Il faudrait dire, pour dire juste, que la terre tire sur le soleil le rideau des flots, phrase qu'aucune académie ne voudra jamais admettre, bien qu'elle soit, à notre avis du moins, infiniment poétique.

Le lendemain matin, je célébrais mon mariage avec la mer, non pas précisément comme le doge de Venise, mais d'une manière plus naturelle et plus intime. Si le bain est un plaisir, le bain de mer est une volupté. Il y a des gourmets en fait de bains de mer,

comme il y en a en fait de pâtés. Ce qu'on recherche le plus, c'est un fond de sable bien fin et une assez forte houle. C'est en effet une véritable jouissance que de sentir cette eau forte et aromatisée se briser sur son dos ou sur sa poitrine avec le piquant mais sans la rudesse de la douche.

En suivant la grève, on arrive en une heure à peu près à Heringsdorf, village de pêcheurs au sud-ouest de Swinemünde. Il s'y trouve aussi un hôtel pour les baigneurs, qui y séjournent volontiers à cause de ses magnifiques ombrages. J'eus l'occasion d'y copier une inscription qui n'est ni antique, ni sublime, mais qui dépasse de beaucoup le plus extravagant *bolzisme*. C'était au haut d'une falaise couverte de hêtres superbes et d'où l'on avait une vue assez étendue sur la mer. L'inscription était ainsi conçue : « *Dieser Berg, die Zierde von Hüringsdorff, wird durch Hinunterlaufen beschädigt. Er wird daher der Sorge und Aufsicht des Publicums empfohlen.* » (Si l'on court sur la pente de cette montagne, l'ornement de Heringsdorf, elle se dégrade. On la recommande donc aux soins et à la surveillance du public.)

Un peu plus bas, sur le tronc d'un hêtre, entouré d'un simple banc de planches, on lisait en français : *Place sans pareil*. Décidément le *Schulze* de Heringsdorf est un homme précieux.

Trois jours après, je me trouvais en nombreuse compagnie sur le pont du vapeur qui fait le service de Swinemünde à Putbus, petite ville qui est sinon la capitale, du moins la résidence du prince souverain de l'île de Rügen. Le jour était beau, mais il soufflait du nord un vent violent qui nous promettait une traversée assez piquante. Aussi à peine avait-on dépassé la jetée que la danse commença. Le bâtiment se balançait comme une immense escarpolette, et parfois il arrivait qu'une vague venait impudemment étaler sa robe d'azur sur le pont du bateau. Les conséquences ne se firent pas attendre. J'ai toujours partagé l'opinion que la femme est la plus belle des créatures ; mais par une induction toute naturelle, je crois pouvoir affirmer que Vénus elle-même serait un objet peu agréable à voir, quand elle aurait le mal de mer.

Une bonne figure de gentilhomme campagnard qui frisait la caricature débarrassa ces dames de notre curiosité assez involontaire. Solidement amarré contre le bastingage, ce brave homme

faisait des efforts incroyables pour conserver son aplomb et sa dignité. Il devait y avoir un combat terrible dans son intérieur, car sa figure était en feu et ses yeux sortaient presque de leurs orbites. Néanmoins il n'eût pas tardé à succomber s'il n'eût eu recours à un moyen énergique. Quelques rasades de rham lui rendirent la force qui allait lui manquer, et, en effet, il n'eut pas le mal de mer, mais il eut quelque chose de fort analogue dès qu'il eut mis le pied sur le plancher des vaches.

Du côté de l'orient, l'aspect de l'île n'offre rien de bien remarquable. On aperçoit un amas de collines qui se terminent en falaises perpendiculaires vers le nord, mais qui s'abaissent insensiblement vers le sud. La mer y creuse de profondes baies, où le bleu de l'eau contraste assez bien avec la couleur jaunâtre du terroir. Cette partie est peu boisée, et, quoique bien cultivée, paraît au premier abord un peu déserte. Sur la gauche, à un quart de lieue du rivage, apparaissait la ville de Putbus. D'après un plan élaboré à bord du vapeur par un étudiant et qui avait été adopté à l'unanimité par deux bons bourgeois de la Saxe et par moi, il était décidé que nous laisserions la résidence pour le dessert et que nous nous dirigerions incontinent vers le nord. C'est l'itinéraire généralement suivi par ceux qui n'ont ni temps, ni argent à perdre. L'exécution ne souffrit point de difficultés. En débarquant, nous trouvâmes une longue file de véhicules à la mode du pays qui venaient prendre les ordres des voyageurs, de sorte qu'au bout de dix minutes, nous partions au grand trot de trois petits chevaux sur un char exactement semblable à nos chars-à-bancs, sauf que sièges et échelles, tout était en osier. La voiture était passablement primitive, mais la route était plus primitive encore. Il paraît que le prince de Putbus ne s'occupe guère du département des ponts et chaussées. Le rude cahotement de notre équipage n'était guère plus divertissant que le balancement nauséabond du navire; cependant la bonne humeur de la société ne se démentit pas un instant.

*(A suivre.)*

P. SCIOBÉRET.



---

## POÉSIE.

---

### LE DÉPART DES HIRONDELLES.

*A M<sup>r</sup> P. Sciobéret, de Fribourg.*

Le nébuleux Octobre en grelottant s'avance  
Pour flétrir la verdure et dépouiller les bois ;  
    Déjà de l'hiver qu'il devance,  
La fermière attristée entend mugir la voix.

Pour fuir vers le midi vous déployez vos ailes  
Et pour guides prenant les astres et leur cours,  
    Vous partez, douces hirondelles !  
Adieu, jolis oiseaux, adieu jusqu'aux beaux jours !

Dans nos vallons ouverts la bise des montagnes  
Aurait bientôt glacé votre corps délicat ;  
    Partez, de fécondes campagnes  
Vous appellent de loin sous un autre climat.

Sous un ciel tiède et pur, allez, d'un vol rapide,  
Raser les blonds épis qui couvrent d'autres champs,  
    Vous abreuver d'une eau limpide,  
Et faire, au point du jour, entendre encor vos chants,

Tandis que sur nos fronts bruiront les orages,  
Par les nœuds les plus doux et par couples unis,  
    Trouvez ailleurs de verts ombrages,  
Recueillez de la mousse et bâtissez des nids.

Puis, quand les vents d'été caresseront nos plaines,  
Quand nos fleurs secourront des parfums frais et doux,  
    Quand d'une eau pure nos fontaines  
Abreuveront les prés, vous reviendrez chez nous.

Et nous vous reverrons toujours jeunes et vives,  
Vous poursuivre dans l'air avec des cris joyeux,  
Ou sur les gazons de nos rives  
Chasser le papillon au vol capricieux.

Quand vous arriverez à travers les nuées,  
Combien de nous, témoins de vos premiers ébats,  
Vous ont autrefois salués,  
Qui, dormant pour toujours, ne vous salûront pas.

Car sait-on l'avenir qui menace nos têtes,  
Et ce qui nous attend dans l'arrière saison ?  
Peut-être des jeux et des fêtes,  
Où plus d'un fou perdra son or et sa raison.

Peut-être aussi les flots dont le cours nous entraîne  
Jetteront notre esquif aux rocs aigus du bord,  
Et peut-être, à faucille pleine,  
Dans nos champs désolés moissonnera la mort.

Si vous voyez chez nous, sous un sombre feuillage,  
De nouveaux monuments élevés au trépas,  
Saluez de votre ramage  
Ceux qui les peupleront, mais ne les plaignez pas.

Affranchis de tout mal, et n'ayant point à craindre  
Les revers accablants dont d'autres souffriront,  
Ceux-là ne seront point à plaindre.  
Gardez votre pitié pour ceux qui survivront.

Pour fuir vers le midi, vous déployez vos ailes,  
Et pour guides prenant les astres et leurs cours,  
Vous partez, douces hirondelles !  
Adieu, jolis oiseaux, adieu jusqu'aux beaux jours !

Besançon, 23 septembre 1854.

JULES-ULYSSE PERRENOUD,  
*ouvrier horloger.*

---

## LE JARDIN DE L'INSTITUTEUR.

---

Il y a une frappante analogie entre les fonctions de l'instituteur et l'art d'un jardinier habile qui ennoblit par ses études un labeur réputé vulgaire et fatigant.

En effet, l'instituteur et le jardinier répandent des semences destinées à fleurir et à fructifier; l'un et l'autre ont à élaguer du terrain qu'ils cultivent ces mauvaises herbes, qui souvent y poussent plus abondamment que les bonnes; l'un et l'autre, s'ils ont planté et arrosé, n'attendent l'accroissement que de Dieu. Ils ont tous les deux les mêmes jouissances et les mêmes regrets; si l'âme du jardinier se remplit de joie à la vue de la fleur qui éclot ou du fruit qui mûrit après avoir été longtemps les objets de sa sollicitude, l'instituteur se croit largement payé de ses peines, en voyant prospérer l'élève docile dont ses leçons ont formé l'esprit et le cœur. Si le premier est attristé par la perte d'une plante qu'il aime et que lui enlève un de ces mille accidents qui menacent sans cesse la vie végétale, le second ne l'est pas moins si, malgré ses efforts, il n'a pu préserver son élève des influences malfaisantes dont si fréquemment il est entouré.

Il serait facile d'étendre cette comparaison entre l'homme qui cultive les âmes et celui qui cultive la terre, à tous les moments et à tous les détails de leurs occupations respectives; mais cette comparaison, quelque ingénieuse qu'elle fût, ne serait toujours qu'un pur jeu de l'imagination: quel effet pourrait-elle donc avoir pour engager les instituteurs à donner aussi des soins à une autre culture qu'à celle de l'intelligence de leurs élèves?

Gardons-nous de refuser à l'imagination sa part d'influence sur la vie; dans une existence comme celle de l'instituteur, semée de tant de difficultés et de tant de mécomptes, un peu de poésie ne fait pas de mal; là, comme partout, elle contribue à relever l'âme, trop facilement abattue par les soucis de tous les jours. C'est là une

des considérations qui ont guidé notre société<sup>(1)</sup> quand elle a institué un concours entre les instituteurs dont les jardins sont le mieux tenus.

Ce n'est pas seulement pour apprendre aux instituteurs à se créer quelques ressources de plus, que nous avons établi ce concours spécial; cette intention, il est vrai, ne nous a pas été étrangère, et certes nous serions heureux si, par nos encouragements, nous pouvions inspirer à des hommes, dont le sort est souvent plus que modeste, le désir de l'améliorer par un travail qui ne les dégrade pas et qui leur laisse leur indépendance; mais nous avons vu en même temps, dans la culture des fleurs et des arbres, le moyen d'une charmante et noble distraction. L'instituteur a besoin, autant que qui que ce soit, d'un délassement après les travaux de sa journée; tant de choses se réunissent, dans l'exercice de ses fonctions pénibles, pour l'accabler ou l'attrister; des enfants peu surveillés dans la maison paternelle résistent à ses exhortations comme à ses châtimens; ses meilleurs conseils sont emportés par le vent au lieu de pénétrer dans les cœurs; il lutte en vain contre une paresse obstinée ou contre une hypocrisie désespérante; et, en retour de tous ses efforts, il ne recueille souvent que l'ingratitude des enfants et l'injustice des pères.

Tous ceux qui se sont occupés de l'instruction de la jeunesse savent combien de fois ces tristes résultats se présentent; ils savent, sans doute, qu'il y a des compensations à ces peines, que les bons élèves font oublier le chagrin causé par les mauvais, et que le sentiment du devoir accompli a une grande efficacité pour ranimer le courage; cependant qui voudrait en faire à l'instituteur un reproche, s'il cherche, lui aussi, dans les paisibles jouissances de la nature, une distraction pour reposer son esprit fatigué?...

..... Je ne connais rien, après l'élévation de l'âme à Dieu, qui la remplisse de plus de calme que le spectacle de cette vie tranquille qui circule dans la nature, de cette harmonie auguste, de cet ordre parfait qui révèlent partout la sagesse et l'amour divin.

Ce spectacle, l'instituteur n'a pas besoin de le chercher au loin: il le trouve dans son jardin, au milieu de ses arbres et de ses fleurs,

(1) Il s'agit ici de la France.

dans chaque saison , à toute heure ; chaque semence qui commence à germer , chaque fleur qui ouvre ses brillants pétales , chaque fruit qui se colore aux rayons du soleil , sont autant d'objets qui réjouissent et reposent l'âme. Et quel bonheur que de voir réussir la plante délicate qu'on a entourée de ses soins , l'arbre qu'on a planté jeune et qui récompense la longue attente par l'ombre de ses branches ou par l'abondance de ses fruits ! Nous avons un vif désir de répandre ces jouissances , certains que tous ceux qui en auront goûté y trouveront une source inépuisable de distractions pures et sereines.

Mais , si nous offrons des encouragements aux instituteurs , ce n'est pas pour les porter à ne chercher que pour eux seuls un délassement légitime ; nous voudrions aussi les inviter à se rendre par là-même utiles à leurs élèves et à leurs concitoyens. Par ce motif , nous décernons des prix à ceux qui se seront distingués dans l'enseignement horticole donné aux élèves et qui auront fait faire le plus de progrès à l'horticulture dans leurs communes.

La propagation de l'horticulture s'ajoute aux moyens employés pour civiliser les hommes. En répandant la connaissance de meilleures espèces de plantes destinées à notre nourriture , en enseignant des méthodes de culture à la fois plus simples et plus productives , en combattant la routine du cultivateur par les résultats de la science moderne , l'instituteur verra les habitants de nos campagnes améliorer leur position matérielle ; il les attachera par de nouveaux liens à ce sol nourricier qui les paie si volontiers et si libéralement de leurs peines , et que souvent ils sont si prompts à quitter pour courir des carrières plus ambitieuses et moins utiles.

Il ne rendra pas moins de services en éveillant le goût des fleurs et le désir d'avoir des jardins plus ornés et plus propres ; car ce sera développer le sentiment du beau , ce sera adoucir des mœurs qui fréquemment ne sont rudes que parce que ce sentiment est resté endormi. On a dit que l'amour du beau dans la nature , de l'harmonie dans le paysage , de la réunion pittoresque des couleurs et des formes , n'est que le produit d'une civilisation raffinée , qu'il est étranger à l'homme simple qui vit constamment au milieu même

de la nature. « L'homme des champs, dit-on, n'aime la terre que parce qu'elle le nourrit de ses productions; il rejette comme un vain objet de luxe la fleur qui ne donne pas de fruit utile, il ne songe qu'à ce qui lui procure, en retour de ses fatigues, un bénéfice ou un moyen de subsistance. » Ce fait peut être vrai, mais il ne prouve pas que la recherche du beau, soi-disant incompatible avec la recherche de l'utile, ne soit qu'un effet du raffinement, c'est-à-dire de la dégénération des mœurs. Le sentiment des beautés de la nature est un don de Dieu, et le développer, c'est rendre à l'homme un service réel, car c'est lui ouvrir cette source de jouissances pures dont nous avons parlé plus haut; c'est contribuer à l'élever au-dessus de la matière et à le rendre moins égoïste; c'est lui apprendre à être plus sensible aux merveilles de la création et à la bonté du Créateur.

(Bulletin de l'Instruction primaire, août 1854.)

---

## ÉTUDES PHILOGIQUES.

---

### DE LA PERMUTATION DES LETTRES DANS LA DÉRIVATION FRANÇAISE (1).

#### § 3.

Rien de plus mobile que les sons produits par le clavier de la voix humaine; aussi les voyelles sont-elles bien plus variables que les consonnes. « La permutation des voyelles, dit M. Ampère (2), est soumise à des règles moins fixes que la permutation des consonnes; elles passent plus facilement de l'une à l'autre; on le conçoit: simples émissions de la voix, il suffit d'une contraction plus ou moins grande du larynx pour changer la nature de chacune d'elles; tandis que les consonnes se produisent par l'action combinée du larynx et des parties plus extérieures de l'organe nasal, la langue,

(1) V. l'Emulation, livraison de septembre 1854.

(2) Histoire de la formation de la langue française, p. 219.]

les dents, les lèvres. Les voyelles sont quelque chose de muable, d'indécis; les consonnes sont quelque chose de résistant, de déterminé. Aussi le génie des langues adhère-t-il moins énergiquement au choix de ses voyelles qu'au choix de ses consonnes. »

Et cependant, quelque variables que soient les éléments phonétiques produits par l'émission de la voix, nous avons vu (§ 2) que les permutations des voyelles sur lesquelles reposait l'accent tonique en latin, ont eu lieu en vertu de lois constantes dont la langue n'a dévié que dans un petit nombre de cas.

Mais il en est autrement des voyelles qui n'avaient pas l'accent : ici le hasard a souvent joué le premier rôle, et il serait téméraire de vouloir ramener à des règles fixes les mutations que ces sons ont dû subir sous des influences diverses.

La plus remarquable de ces influences est sans contredit celle qui a été exercée par le besoin de l'euphonie; on verra tout à l'heure comment, pour éviter l'hiatus, la langue a opéré les permutations les plus curieuses. Mais en dehors même de cette influence si puissante, il est intéressant de voir la différence de *permutabilité* (qu'on nous passe ce néologisme) des voyelles atoniques, suivant qu'elles se trouvent au *commencement*, au *milieu* ou à la *fin* des mots.

1. Au *commencement* et en général dans la première syllabe des mots, les sons ne subissent que fort peu de mutations, et ces mutations sont assez arbitraires dans la plupart des langues. Voici quelques exemples : *sacramentum*, serment; *exire*, issir; *ebrius*, ivre; *molina*, moulin; *audire*, ouïr; *auscultare*, écouter; *lacerta*, lézard; *juniperus*, genièvre.

L'élision de la voyelle atonique initiale est rare en français : *unicornis*, licorne. Elle est beaucoup plus fréquente dans les autres langues romanes : *arana*, it. ragna; *horologium*, esp. relox (roman gruyérien : reloge); *hirundo*, pr. randola, aussi ironda, irondella (roman gruyérien : riondenna) (1).

(1) Dans les rapprochements que nous faisons entre le français et les autres langues romanes, on sera peut-être étonné de voir figurer parmi ces dernières le dialecte parlé dans la Gruyère et traité si dédaigneusement de patois. C'est que nous attachons à cet idiome une très-grande importance philologique, que nous espérons faire ressortir dans un travail spécial qui verra le jour dans le courant de l'année prochaine.

2. Dans le milieu des mots, les voyelles atoniques subissent des mutations plus nombreuses : le plus souvent alors *i* et *u* se changent en *e* et *o*, comme cela a lieu pour ces mêmes voyelles lorsqu'elles ont l'accent. L'élision atteint surtout l'*i*, et moins fréquemment l'*u*. Exemples : *calidus*, *cal'dus*, chaud ; *opera*, *op'ra*, œuvre ; *circulus*, *circ'lus*, cercle ; *spectaculum*, *spectac'lum*, spectacle ; *sæculum*, *sæc'lum*, siècle.

3. A la fin des mots les voyelles atoniques, principalement *a* et *o* (*u*), se sont, par un affaiblissement graduel, transformées en *e* muet ; ce qui est arrivé en tout premier lieu dans la première déclinaison, et ensuite dans la seconde déclinaison et dans la conjugaison : *causa*, cause ; *planta*, plante ; *calida*, chaude ; *populum*, peuple ; *utilis*, utile.

Très souvent aussi la terminaison latine disparaît entièrement : *molina*, moulin ; *donum*, don ; *caro*, chair ; *manus*, main.

Cette élision si fréquente des terminaisons latines explique pourquoi la langue française possède un si grand nombre d'homonymes :

nom de <i>nomen</i> ;	non de <i>non</i> ;
nuit, <i>nox</i> ;	nuit, <i>nocet</i> ;
nue, <i>nuda</i> ;	nue, <i>nubes</i> ;
chair, <i>caro</i> ;	cher, <i>carus</i> ;
sein, <i>sinus</i> ;	sain, <i>sanus</i> ;
vain, <i>vanus</i> ;	vin, <i>vinum</i> ;
sûr, <i>securus</i> ;	sur, <i>super</i> ;
neuf, <i>novus</i> ;	neuf, <i>novem</i> ;
mur, <i>murus</i> ;	mûr, <i>maturus</i> ;
lire, <i>legere</i> ;	lyre, <i>lyra</i> ;
faux, <i>falsus</i> ;	faux, <i>falx</i> ;
fin, <i>finis</i> ;	faim, <i>fames</i> .

Occupons-nous maintenant des permutations des voyelles atoniques en rapport avec l'hiatus.

L'*hiatus*, c'est-à-dire la rencontre de deux voyelles dans deux syllabes différentes d'un même mot <sup>(1)</sup>, était incompatible avec

(1) Il ne s'agit pas ici de l'hiatus formé par la rencontre de deux voyelles dans deux mots français différents, comme par ex. : *tu as*. Sur cette espèce d'hiatus et sur la liaison des consonnes finales, voy. ma *Grammaire française*, p. 212-216.



l'euphonie, qui a joué un si grand rôle dans la formation des langues romanes. Voici les moyens qui ont été employés pour l'éviter :

1° L'élision de la première voyelle ; par ex. : *suum*, son ; *factio*, façon (1).

2° La *synérèse*, c'est-à-dire la contraction des deux voyelles en une seule et même syllabe (2) ; par ex. : *cavea* (cave-a), cage.

3° La *métathèse*, c'est-à-dire la transposition ou le déplacement de la première voyelle ; par ex. : l'*i* dans *gloria*, gloire.

4° L'épenthèse, c'est-à-dire l'intercalation d'une consonne entre les deux voyelles qui forment l'hiatus. En latin, c'était surtout la muette *d* qu'on intercalait entre deux voyelles ; par ex. : *prod-co*, *re-d-ire*. En français, l'épenthèse a lieu au moyen d'une consonne aspirante, savoir *y* (i consonne), *h* et *v* : *avolus*, *d'olus*, ayeul (aujourd'hui aïeul) ; *invadere*, *inv'a'ere*, envahir ; *tradere*, *tra'ere*, trahir ; *pluere*, pleuvoir.

Nous avons à examiner ici plusieurs cas : ou bien l'hiatus existait déjà dans les mots simples latins, ou bien il a été produit soit par des compositions latines ou romanes, soit par la suppression d'une consonne dans le passage du latin au français.

#### I. Hiatus originel.

1. Si l'accent repose sur la première voyelle, l'hiatus est difficile à éviter. Le français emploie ici l'épenthèse : *pluere*, pleuvoir ; — l'élision de la seconde voyelle : *martis dies*, mardi, ou de la première : *duos*, deux ; — le déplacement de l'accent qui est rejeté sur la seconde voyelle, de manière que les deux voyelles ne forment plus qu'une diphthongue : *filiolus*, filleul ; *deus*, dieu (Voy. § 2).

2. La première voyelle est atonique et peut être un *i*, un *e*, ou un *u* : l'*i* et l'*e* atoniques sont identiques. En latin ces combinaisons de voyelles commençant par *i*, *e* ou *u* étaient dissyllabiques : *di-urnus*, *debe-o*, *continu-us* ; elles sont devenues monosyllabiques en français, ainsi que dans les autres langues romanes. Cela a eu

(1) L'élision est très-fréquente en latin : *dí* pour *di*, *cogo* pour *coago*. Elle a lieu même lorsque entre les deux voyelles il existe un *h* ou un *v* : *prendo* pour *prehendo*, *amasti* pour *amavisti*, etc.

(2) A proprement parler, la *synérèse* comprend aussi bien l'élision que la contraction des voyelles.

lieu de trois manières différentes : 1° par la synérèse, l'*i* ou l'*e* s'est transformé en *j*, par ex. : *tibia*, tige; *palea*, paille, ou bien l'*u* en *v*, par ex. : *januarius*, janvier; 2° par l'élision, si l'*i* (*e*) ou l'*u* a été retranché, par ex. : *ecclesia*, église; *viduus*, vide<sup>(1)</sup>, et 3° par la métathèse, si l'*i* (*e*) ou l'*u* a été déplacé, par ex. : *historia*, histoire; *vidua*, esp. *viuda*. Les combinaisons commençant par *u* étant fort rares, nous ne nous occuperons ici que de celles qui commencent par un *i* ou un *e* atonique.

A. Après les consonnes *b*, *v*, *p*, *m*, *g*, *d*, *l*, *n*, il y a synérèse, en ce sens que l'*i* ou l'*e* atonique se transforme dans la consonne homonyme *j* : *tibja*, *palja*. La prononciation de ce *j*, né de l'*i*, dépend de la consonne qui le précède.

a) Après les consonnes faibles *b*, *v*, *g*, *d*, le *j* prend la prononciation romane propre à chaque dialecte; en français, il se confond phonétiquement et même graphiquement avec le *g* lingual; exemples : après *b* : bas-latin *cambiare*, *cambjare* (de *cambire*), changer; *rabies*, rage; *rubeus*, rouge; *tibia*, tige; — après *v* : *alveus*, auge; *abbreviare*, abrégé; *cavea*, cage<sup>(2)</sup>; bas-lat. *leviare* pour *levare*, alléger; *diluvium*, déluge; *salvia*, sauge; *serviens*, sergent<sup>(3)</sup>; — après *g* : *litigium*, litige; *regio*, région; — après *d* : *diurnum* (bas-latin *jornum*), jour; *de usque*, jusque; *hordeum*, orge; *sedia* de *sedes*, siège (it. *seggia*). — 2. Transposition de la voyelle *i* : *modius*, muid; *pluvia*, pluie, etc. — 3. Elision : *debeo*, je dois; *video*, je vois,

(1) Les mots français *vide* et *veuf* ont la même origine : *viduus*. *Vide*, ancien franç. et catalan *void*, wallon *vud*, gruyérien *vudo*, du latin *viduus* par transposition du premier *u* : *vuidus*. Le verbe *vider*, anc. fr. *vuidier*, gruyérien *vuidier*, catalan *vuydar*, est formé de *viduare*; *dévider*, ancien franç. *desvuidier*, gruyérien *devuidier*, est un composé de *vider*. De *viduus*, *vidua*, dérivent *veuf*, *veuve*, par une formation différente : ainsi *vidua* a donné d'abord *viduva* par intercalation du *v*, puis *veduva* (it. *vedova*, val. *vëduvë*), enfin *veuva veuve* par élision du *d*; *viduus* a donné de même *viduus*, *veduus* (it. *vedovo*), *veuv veuf*. Le gruyérien a *vevo*, *veva*.

(2) De *cavea* dérive encore le mot *cave* par élision de l'*e*.

(3) Les dictionnaires font généralement dériver le mot *sage* de *sagax* ou de *sapidus*. C'est à tort. *Sage* a été probablement formé du mot *sapius* qui a dû exister dans le latin populaire, puisqu'on trouve le négatif *nesapius* dans Pétrone; *sapius* aura donné *sabius*, *savius*, d'où l'anc. fr. *saive* (dans le Roman de Brut, I, 25) et *sage* (it. *saggio*, esp. *pg. sabio*, prov. *sabi satge*).

etc. — 4. Dans les mots de formation moderne l'*i* reste, par ex. : *abréviateur*, etc.

b) Après *m*, l'hiatus est toléré dans la plupart des langues romanes ; mais il ne l'est point en français où l'*i* prend la prononciation du *j* roman : *comeatus*, congé ; *simia*, singe ; *vindemia*, vendange.

c) Après la tenue *p*, la sifflante faible devient forte, c'est-à-dire qu'en français le *j* devient *ch* : *apium*, hache ; *propiare* (de *propius*), approcher ; *rupea* de *rupes*, rocher (it. *roccia*) ; *sapio*, je sache ; *sepia*, sèche ; — *pipio*, pigeon, est une exception.

d) Après *l* et *u*, le *j* reste aspirante et forme avec la consonne qui précède un son composé que l'on appelle *l* ou *n mouillé* (1). Exemples : après *l* : *palea*, paille ; *talea*, taille ; *mirabilia*, merveilles ; bas-latin *batualia*, bataille ; *folium*, feuille ; *filia*, fille. On voit qu'en français le *j* (latin *i* ou *e*) a été placé avant la liquide *l* qui se redouble et devient molle ; aussi fr. *ill*=*lj* (it. *gli*) (2) ; — après *n* : *unio*, oignon ; *vinea*, vigne ; \**senior*, seigneur ; *ciconia*, cigogne ; *Hispania*, Espagne ; *Campania*, Champagne ; *verecundia*, vergogne (3) : on voit que le *g*, placé avant *n*, représente l'aspirante *j*, née de l'*i* ou de l'*e* latin. Après *n*, le *j* prend quelquefois la prononciation romane, par ex. : *damnarium* (de *damnum*), danger ; bas-latin *domnio*, donjon ; *extraneus*, étrange (4) ; *graneus*, grange ; *lineus*, linge ; *somnium*, songe (5). — 2. Transposition de l'*i* (*e*) : *oleum*, huile ; *balneum*, bain ; *cuneus*, coin ; *junius*, juin ; *testimonium*, témoin. — 3. Elision de l'*i* : *filius*, fils. — 4. Formes latines : *calumnia*, calomnie (comp. pr. *calonja*, anc. fran. *chalonge*) (6).

(1) La cause en est, selon M. Diez, dans la facilité avec laquelle la consonne palatale *j* peut se combiner avec des sons qui, comme *l* et *n*, se forment aussi dans le palais.

(2) Après *i*, par ex. : *fi-ll*e, on supprime l'*i* de *ill*.

(3) Dans *vergogne* le *d* latin a été supprimé ; mais dans l'ancien français on avait *vergonder*, d'où *dévergondage* (Garin le Loherain, I, 13 ; Tristan, I, 155).

(4) On trouve aussi *estragne* dans le roman d'Aucassin.

(5) Dans *damnarium*, *domnio*, *somnium*, le *m* qui précède le *n* a sans doute été cause de la transformation de l'*i* en consonne sifflante. V. plus haut, litt. *b*.

(6) On trouve *chalongier* (de *calumniari*), réclamer, dans le roman de Garin le Loherain, I, p. 13.

B. Après *c*, *t*, si ces deux consonnes ont pris le son de l'aspirante *s*, l'*i* latin est ordinairement éliidé et la consonne conserve le son de l'aspirante linguale; il en est de même de l'*i* atonique après *s*. Exemples : après *c* (*ch*, *qu*) : *facies*, face, etc. ; — après *t* (*th*) : *scientia*, science, etc. ; — après *s* : *ecclesia*, église; *cerevisia*, cervoise. — 2. Métathèse de l'*i*, très-fréquente en français : *placeat*, plaise; *angustia*, angoisse; *conjugatio*, conjugaison; *ligatio*, liaison; *libratio*, livraison; *palatium*, palais; *potio*, poison; *puteus*, puits; *ostium*, huis; *phasianus*, faisan; *mansio*, maison; *prehensio*, prison au lieu de *preison*; *ratio*, raison; *tonsio*, toison. — 5. L'*i* latin subsiste aussi, surtout dans les mots de formation moderne : *nation*, *occasion*, *potion*, *ration*.

C. Si *r* est suivi des syllabes atoniques *ius*, *ia*, *ium*, l'*i* est transposé immédiatement avant l'*r* et forme une diphthongue avec *a*, *e*, *o* (*air*, *eir*, *oir*) : *aria*, aire; *gloria*, gloire; *historia*, histoire; *salarium*, salaire; *corium*, cuir; *vicarius*, vicaire. — 2. Une seconde formation peut avoir lieu quand *r* est précédé de la voyelle *a* : cet *a* se change en *e*, ce qui donne la diphthongue *éir*; mais comme le français est porté à mettre l'accent sur la seconde voyelle des diphthongues, *éir* s'est transformé en *iér*, par ex. : *primarius*, premier; *riparia*, rivière; *voluntarius*, volontiers; *januarius*, janvier. — 5. Elision de l'*i* après *r* : *adulterium*, adultère.

## II. *Hiatus par composition.*

La juxtaposition de deux mots dans la composition latine ou romane a souvent produit des hiatus que l'on a évités au moyen de l'éliision : *cooperire*, couvrir; *deaurare*, dorer; *de ab ante*, devant; *de unde*, dont; *ante annum*, fr. prov. et rom. gruyérien *antan* (Mais où sont les neiges d'*antan*? Villon); *raviser* pour *re-aviser*, etc. Dans les mots nouveaux l'hiatus se tolère plus facilement : *cooperari*, coopérer.

## III. *Hiatus par la suppression d'une consonne.*

L'hiatus naît souvent dans les langues romanes par la syncope de certaines consonnes entre deux voyelles, par ex. : *gaudire*, jouir; *audire*, ouïr; *mica*, mie; *viburnum*, viorne, dans quels mots *d*, *c*, *b* ont été supprimés. Les langues romanes souffrent ordinairement cet hiatus qu'elles ont formé elles-mêmes; mais souvent

elles l'évitent soit par l'é*lision* de l'une des deux voyelles, ou leur contraction en un son mixte, soit aussi par l'é*penthèse*, c'est-à-dire par l'*intercalation* d'une consonne euphonique entre les deux voyelles. Exemples : a) é*lision* : *pavonem* (de *pavo*), paon=pan; *augustus*, août, ancien fr. oût; *satullus*, soûl, aussi saoul; *tabanus*, taon=tan; — b) contraction : *buveur*, chaîne, fourchûre, gaîne, maître, mûr, rançon, reine, rond, sûr, dont la forme complète avec l'hiatus se trouve dans l'ancienne langue : beveór (*bibitor*); chaîne (*catena*); forchéure (prov. *forcadura*); gaêne (*vagina*); maître (*magister*); raançon (*redemptio*); roine (*regina*); réond (*rotundus*); seür (*securus*) (1). — Exemples d'é*penthèse* (le français a surtout intercalé les aspirantes *v*, *h* et *y*) : *avolus*, ayeul ou aïeul; anc. fr. *pooir*, pouvoir; *gladius*, glaive; *invadere*, envahir. L'intercalation du *v* ou du *h* est fort rare, tandis que celle de l'aspirante *y* a lieu à chaque instant et presque involontairement : c'est ainsi que dans *plicare*, plier, *precari*, prier, l'hiatus est détruit par l'intercalation d'un *y* qui n'est point dans l'écriture, mais qui se fait entendre dans la prononciation (*pli-yer*, *pri-yer*). Nous allons dire un mot de cette consonne que les grammairiens rangent à tort parmi les voyelles.

Dans toutes les langues romanes l'aspirante latine *j* a perdu sa prononciation primitive; mais, sauf en italien, l'ancien signe s'est conservé avec son nouveau son : esp. pg. pr. *jamas*, fr. *jamais*. Le *j* ne pouvait donc plus servir dans ces dernières langues à marquer l'*i* consonne; c'est pourquoi on a choisi une lettre dont la forme ressemble à celle de *j* et qui a l'avantage de n'avoir aucun autre emploi : nous voulons parler de l'*y*, qu'il ne faut pas confondre avec l'*i* grec (2); par ex. : esp. *yegua* (*equa*),

(1) Dans de pareils cas où s'est opérée la rencontre de deux voyelles, l'euphonie a déterminé la forme de l'une et de l'autre, toutes les voyelles ne pouvant pas se combiner également bien; par ex. : dans l'anc. français *meur* pour *maur*, l'*a* s'est changé en *e*; dans *reond* pour *roond*, l'*o* s'est aussi changé en *e*; dans le français moderne : *moyen* (*medium*), *doyen* (*decanus*), l'*o* a remplacé l'*e*; — autres exemples : *fléau* pour *flaau* (*flagellum*), *poêle* pour *paele* (*patella*).

(2) L'*i* grec se trouve dans les mots empruntés à cette langue; il ne se présente qu'après une consonne, par ex. : *lyre*, *dryade*, tandis que l'*y* roman est toujours placé entre deux voyelles, par ex. : *moyen*; les mots *pays*

pr. *payan* (paganus), anc. fr. *payen*. Telle était la destination de l'y dans l'ancien français ; mais dans le français moderne, l'y entre deux voyelles a pris un son double et représente aujourd'hui deux i, dont le premier est un i voyelle qui se combine avec la voyelle précédente, et le second un i consonne qui commence une nouvelle syllabe : *payer*, *nous fuyons* se prononcent aujourd'hui : *pai-ier*, *fui-ions*, tandis qu'autrefois ils se prononçaient ainsi : *pa-ier*, *fu-ions* (pa-yer, fu-yons). Cette prononciation romane s'est conservée dans quelques noms communs, comme *bayadère*, *bruyère*, *bayer* aux corneilles, et dans les noms propres : *Ba-yard*, *Bayonne*, *Bisca-ye*, *Ca-yenne*, *La Fa-yette*, *Ma-yence*, etc. Les mots *ayeul*, *faience*, *payen*, *glayeul* ont gardé leur ancienne prononciation, mais l'y a été remplacé dans l'orthographe actuelle par un i, surmonté d'un tréma : *aiëul*, *faïence*, *païen*, *glaiëul*. Il faut encore remarquer que l'y ne sonne plus devant un e muet que comme un i simple, ce qui a fait que dans cette position on le remplace généralement par cette voyelle, par ex. : *je paye* <sup>(1)</sup>, *soie*, *j'essuie* = pai, soi, essui, il en était autrement dans l'ancien français, où l'y avait encore dans cette position la prononciation romane : *je pa-ye*, *j'essu-ye*, etc. Ainsi les trois signes *y*, *i* et *i*, quoique différents sous le rapport de la prononciation actuelle, sont identiques quant à l'étymologie <sup>(2)</sup>.

(pagense), *paysan*, ne forment point une exception : l'ancien français avait *pais*, *païsan* (païs, païsan) ; plus tard, on a intercalé un *y* pour éviter le hiatus : *payis*, *payisan*, et enfin l'i a été supprimé. Nous prononçons aujourd'hui *pai-i*, *pai-isan* ; il serait plus correct de dire *pa-i*, *pa-isan*, ou plutôt *pa-yi*, *pa-yisan*. — L'y initial ou final ne se trouve que dans les noms propres : *Yverdon*, *Vevey*, ou dans quelques mots empruntés aux langues étrangères : *yatagan*, *jury*, *tory* ; il se montre aussi dans les deux mots français *yeux* (oculi) et *yeuse* (ilex) ; autrefois il se présentait dans notre langue au lieu de l'i à la fin d'une syllabe après une voyelle, par ex. : *roy*, *royne*, etc.

(1) Dans les monosyllabes l'emploi de l'y est préférable : *je raye*, *je paye*, *il paye* ; c'est l'orthographe consacrée par l'Académie (*Boniface*, *Grammaire française*, 8<sup>e</sup> édition, p. 97).

(2) Les différents cas que présente la prononciation de l'y sont expliqués dans ma *Grammaire française*, § 201.

L'y français reconnaît plusieurs origines :

1. Dans certains mots où *d* était suivi d'une combinaison de voyelles commençant par un *i*, le *d* a été supprimé et l'*i* s'est transformé en *y* : *radiare*, rayer; *medium*, moyen; *gladiolus*, glaïeul ou glayeul; *radiolus*, rayon; *gaudium*, anc. fr. joye, aujourd'hui joie.

2. L'y est quelquefois une consonne intercalaire, comme on l'a vu plus haut : *avolus*, a'olus, ayeul ou aïeul.

5. Mais le plus souvent l'y provient de l'adoucissement du *g* ou du *c* médial : *pagare*, payer; *paganus*, païen ou payen; *plaga*, playe ou plaie; *fugimus*, nous fuyons; *legalis*, loyal (it. leale, esp. pg. leal, prov. leial); *regalis*, royal; *vocalis*, voyelle; *decanus*, doyen; *necare*, noyer; *implicare*, employer; foyer (de *focus*, prov. fogal); *nucalis*, noyau (prov. nogalh).

Nous venons de parcourir les différents changements que les voyelles ont subis dans le passage du latin au français; nous verrons une autre fois les permutations des consonnes.

C. AYER.

---

## SOUVENIRS DE L'UNIVERSITÉ.

---

### L'ÉMULATION PHILOLOGIQUE.

L'anecdote qu'on va lire nous a été racontée par le docteur Franz, de son vivant professeur distingué à l'université de Berlin. Pour satisfaire le scepticisme méticuleux de certains gens, nous ajouterons que ce fut au Bierhaus N° 69 à la Charlotten-Strasse, *Agnes et Minna serv.*, ce qui signifie : pendant que Agnès et Minna y servaient, expression imitée du latin et fréquemment employée par les étudiants pour dérouter les Philister.

En ce temps-là, commença le docteur Franz, MM. Bœckh et Bekker (Immanuel) étaient les suzerains des chaires philologiques de l'université. Berlin et une grande partie de l'Allemagne

étaient divisés en deux camps, ralliés autour de deux drapeaux et de deux mots d'ordre qui étaient Bekker et Bœckh.

Ces deux hommes jouissaient de tous les privilèges de deux chefs de parti, c'est-à-dire d'une admiration sans bornes de la part de leurs adhérents et d'une haine implacable de la part de leurs adversaires. Aussi dut-on prendre des mesures extraordinaires pour empêcher les fougueux adversaires des deux doctrines d'en venir aux mains dans les corridors de l'université.

L'animosité n'était pas moins grande entre les deux chefs, car ils étaient d'abord professeurs et puis auteurs, et enfin leurs intérêts matériels étaient en jeu, motifs qui nous semblent plus que suffisants pour justifier leur rivalité; seulement, parce qu'il ne convient pas à des têtes revêtues du bonnet doctoral d'avoir de l'*animosité*, leurs amis communs prétendaient qu'ils ne nourrissaient qu'une noble *émulation*.

Je suis assez philologue pour concevoir la différence qu'il y a dans l'expression, mais pas assez philosophe pour voir celle qu'il peut y avoir dans la chose elle-même.

Quoi qu'il en soit, à voir l'attitude de ces deux hommes lorsqu'ils se trouvaient en présence, on pouvait facilement prévoir que tout cela finirait par une catastrophe, tant leurs lunettes lançaient d'éclairs et tant leurs mains usées par les bouquins déployaient de prestesse à s'emparer du parapluie classique, arme redoutable qui ne les quittait jamais.

Cependant aucune explosion violente n'eut lieu, soit que chacun redoutât la force et l'habileté de son adversaire, soit qu'ils eussent compris que ce genre d'exercice ne convenait guère à des savants et, qui plus est, à des professeurs ordinaires de la *bienfaisante université de Frédéric-Guillaume* (*Almæ univ. Friderici-Guilelm.*).

Mais voici qu'un jour, Bœckh, qui usait si largement du quart d'heure académique, Bœckh entre dans la salle au moment où l'horloge sonnait le quart, et monte en chaire, le pied leste et le visage rayonnant. Jamais il ne parla avec tant d'éloquence et tant d'érudition de la chaussure des Romains, de l'*ocrea*, du *calceus*, de la *solea*, de la *crepida* et du *cothurnus*. Les élèves ne savaient que penser de la révolution subite qui s'était opérée dans le vénérable professeur. Quand, sa leçon finie, il traversa les rangs de



ses fidèles pour se retirer, ceux-ci eurent beau se poser en points d'interrogation, le rusé professeur ne répondit à leurs révérences que par un sourire mystérieux qui redoubla leur curiosité.

Ils soupçonnèrent néanmoins que Bœckh venait de jouer quelque bon tour à Bekker, et, en effet, le soir, le doute ne fut plus permis; les journaux annonçaient avec toute la pompe de la réclame une nouvelle édition de la *Métaphysique* d'Aristote par le D<sup>r</sup> Bœckh, professeur ordinaire de la faculté de philosophie à l'université de Berlin et membre d'au moins trente sociétés savantes.

Il est vrai que les perfectionnements apportés par le D<sup>r</sup> Bœckh à cette nouvelle édition consistaient pour la plupart en une énorme quantité d'accents que le philologue avait imposés de gré ou de force au texte de l'édition la plus récente (1). Mais n'importe. Cet événement fit sensation; les plus fanatiques des sectaires de M. Bœckh lui firent une brillante sérénade à laquelle assistaient au moins cinq mille badauds de tout âge et de toute condition. La cour s'en émut, et un beau matin, un message royal apprit à l'illustre savant qu'il était nommé chevalier de quatrième classe de l'ordre dit de l'Aigle-Noire.

A la nouvelle des succès de M. Bœckh, M. Bekker ressentit un de ces dépités concentrés, une de ces douleurs profondes qui transforment un homme. Un billet collé à la porte de son *auditorium* annonça au peu d'élèves qui lui restaient qu'une fièvre épouvantable l'empêchait de continuer ses cours. Impossible de dépeindre la consternation de ses fidèles à cette triste nouvelle! D'abord ils refusèrent d'y croire; mais le billet fatal ne leur laissait aucun doute. Ils y appliquèrent vainement toutes leurs ressources philologiques pour lui donner une interprétation plus favorable. *Irritus labor!*

En désespoir de cause, ils envoyèrent une députation à l'Achille philologique.

Les délégués le trouvèrent blotti dans le coin le plus obscur de son cabinet. Ses bouquins, ses manuscrits gisaient épars sur le parquet, et lui-même, jaune, décharné, les yeux enfoncés dans

(1) Remarquez que c'est le D<sup>r</sup> Franz qui parle, c'est-à-dire un homme du métier.

leurs orbites, sa toilette en désordre, occupait son fauteuil dans une insensibilité complète.

— Jusques à quand, illustre professeur, maître bien-aimé, laisseras-tu tes fidèles disciples dans la douleur ?

Un gémississement profond s'échappa de la poitrine du malheureux savant. — Bœckh ! murmura-t-il avec un accent qui résumait tout son désespoir.

— Eh bien, si Bœckh nous a écrasés de ses paroxytons et de ses périspomènes, riposta le plus brave de la bande, écrasons-le à notre tour de notre ponctuation.

— Oui, une nouvelle édition de *Thucydides*, avec toutes sortes de points et de virgules ! exclama le savant.

Cette solution inespérée ramena la vie dans son être et la gaieté sur son visage. Il fit apporter quelques bouteilles de bière blanche, l'ambrosie des philologues, fit sa toilette, et se rendit du même pas chez son imprimeur.

— M. Dunker, lui dit-il, préparez vos presses. Ayez soin surtout de vous approvisionner duement de tous les signes de la ponctuation grecque.

L'imprimeur s'inclina avec une grâce tout hellénique et courut donner les ordres nécessaires.

Six mois après, Bekker détrônait Bœckh. La nouvelle édition de *Thucydides* s'écoula en un clin d'œil et le retentissement qu'eut cette publication fut immense.

Comme on le pense bien, ce fut le tour de Bœckh de gémir et de s'arracher les cheveux de la perruque.

Mais le triomphe de son adversaire fut de courte durée. Bœckh puisa une nouvelle énergie dans sa disgrâce et une superbe édition de l'*Hippias-minor* de Platon, enrichie d'interminables commentaires, fit pâlir derechef l'étoile de son rival et éleva la sienne à son apogée.

Bekker riposta par un gigantesque travail sur Sophocle que personne n'eut la folie de lire, mais qui réveilla un enthousiasme prodigieux.

L'émulation infatigable des deux savants leur eût sans doute fait épuiser tout le catalogue des auteurs grecs, si le public ne se fût enfin lassé.

Il se trouva un spirituel pamphlétaire qui parvint à démontrer l'inanité de cette course au clocher. D'ailleurs les extravagances méthodistes d'un certain M. de Bulow avaient détourné l'attention des lettrés.

Cependant Bekker jura que Bœckh n'aurait pas le dernier mot. Mais, il faut bien l'avouer, il était fort embarrassé de tenir son serment. Puis, il se faisait vieux; il était à craindre que le temps ne prit fait et cause pour son rival dont les lauriers viendraient le troubler jusque sur son lit de mort.

« Ah! disait-il, si du moins je fusse descendu aux Champs-Élysées après mon édition de Sophocle! J'eusse disparu comme un beau soleil d'été, dans toute la splendeur de ma gloire. »

La pensée du danger que courait sa belle réputation philologique avait fini par devenir une idée fixe; il était en proie à une agitation fébrile d'où il ne sortait que pour tomber dans un découragement profond.

Son état inspira de sérieuses inquiétudes à sa sœur. Dans l'espoir de faire diversion à la sombre préoccupation du professeur, elle le décida à faire une petite visite à des parents qu'il avait à Jüterbock.

C'était pendant l'automne de 1845. La température était d'une douceur extraordinaire et tout semblait promettre une partie agréable.

M. Bekker prit donc son parapluie, un gros sac de nuit et se rendit à la gare pour s'installer dans un wagon de troisième classe (les savants ne prennent jamais d'autre place). Le mouvement, la vue de la campagne parurent le distraire un peu. Comme il remettait ses lunettes après les avoir essuyées pour pouvoir mieux considérer le paysage, son regard tomba par hasard sur un petit homme modestement blotti dans un coin du wagon et qui paraissait fort occupé à maintenir l'équilibre d'une foule de paquets dont il était entouré.

A en juger d'après sa physionomie et son costume, on ne pouvait manquer de reconnaître un type de cette espèce originale qu'on nomme les savants. Cet homme sentait les in-folios comme un élégant sent l'eau-de-Portugal.

— Combien de milles y a-t-il de Berlin à Jüterbock? lui demanda M. Bekker.

— Ma foi, je n'en sais rien, répondit le petit homme.

— Plus de doute, c'est un savant, dit mentalement M. Bekker.

— Je ne sais si je ne me trompe, ajouta-t-il plus haut, mais les expressions choisies de votre langage, votre extérieur distingué, tout enfin me porte à croire que vous êtes un de mes illustres confrères, un homme selon Horace, *qui odit profanum vulgus*, en un mot un nourrisson des muses.

— Monsieur, je vous félicite de votre perspicacité. Je suis S.-C.-K. Staub, directeur en chef de la bibliothèque de \*\*\* (et il nomma une petite ville d'Allemagne dont j'ai oublié le nom. Il pourrait se faire que ce fût Quedlinbourg). Tel que vous me voyez, j'ai rendu plus d'un service aux sciences et surtout à la première de toutes, à la philologie.

— Grands dieux! se pourrait-il! ô Jupiter, souverain de tous les immortels! je te rends grâce! Quoi! vous êtes philologue? Et moi, je suis Bekker, J. Bekker, de Berlin.

Pour le coup, le petit homme ne put retenir des larmes de joie. Il se leva respectueusement pour serrer la main que lui tendait le vénérable savant. Tout le public du wagon contemplait avec émotion ce spectacle touchant.

— Combien je me félicite de vous avoir rencontré, dit-il quand il se fut rassis. J'étais allé à Berlin pour voir M. Guillaume de Humboldt.

— Mais, il est mort depuis longtemps!

— C'est ce que j'ignorais complètement. Je ne sors de ma bibliothèque que pour aller prendre le thé chez mon beau-frère, le tanneur Leder, et vous concevez que le pauvre homme s'inquiète fort peu des illustrations scientifiques de notre belle patrie.

— Eh! qu'alliez-vous faire chez M. de Humboldt?

— C'est ce que je m'en vais vous expliquer. Le directeur en chef de la bibliothèque de Quedlinbourg jeta un regard soupçonneux sur son voisin, juif au nez crochu, qui dévorait un sandwich peu orthodoxe sans doute à voir les précautions qu'il prenait pour le soustraire aux regards, et se penchant à l'oreille du savant ber-

linois, il lui dit, à voix basse, qu'il croyait avoir découvert un manuscrit précieux dans sa bibliothèque et que c'était pour soumettre sa découverte au prince des philologues qu'il était allé à Berlin.

Si le petit bibliothécaire eût été moins myope, il eût été sans doute stupéfait en voyant la transformation soudaine qui s'opéra dans la physionomie de son interlocuteur.

La vue d'une tonne remplie de beaux et bons ducats eût moins impressionné le plus harpagon des Juifs que Bekker ne le fut par la confiance du petit homme. — Diable, murmura-t-il, un manuscrit précieux, c'est mon affaire. — Qu'est-ce que c'est que ce manuscrit ? dit-il d'une voix qu'il cherchait à rendre indifférente.

— C'est un poème très vieux. Je crois que c'est du persan ou de l'arabe, mais ce pourrait fort bien être autre chose.

— Hum ! du persan, de l'arabe, et vous n'avez communiqué votre découverte à personne ?

— A personne, pas même à mon beau-frère le tanneur Leder, chez lequel je prends le thé trois fois par semaine.

Au même instant, la portière s'ouvrit. — Station de Wittemberg ! cria le conducteur. Messieurs, vos billets.

— Je ne descends pas, dit M. Bekker. Voilà pour ma place jusqu'à Halle..... Vous allez sans doute le publier, ce manuscrit ?

— En effet, en effet... quand je saurai au juste dans quelle langue il est écrit.

— Et c'est probablement là-dessus que vous vouliez consulter M. de Humboldt ?

— Mais oui.

— Il s'agirait encore de savoir si le dit manuscrit n'a jamais été publié ?

— Sans doute.

— Si c'est un original ou une copie ?

— C'est vrai.

— S'il est le seul de son espèce ?

— Vous avez, ma foi, raison.

— Et vous dites que vous ne savez pas même dans quelle langue il est écrit ?

— Hélas non !

- Mais alors comment voulez-vous le publier ?
- Mon Dieu ! je n'en sais rien. Il faudrait que quelqu'un me rendit le service de sa collaboration.
- Mais ce quelqu'un, vous ne le trouverez pas. Car il aurait le travail et vous le profit.
- Mais alors que faire ?
- Apprendre le persan.
- Et si c'est de l'arabe ?
- Vous apprendrez l'arabe.
- Et si c'est autre chose ?
- Vous apprendrez toutes les autres choses.
- Oh ! c'est impossible !
- Je le crois aussi.
- Eh bien ! que faire ?
- Je vous le demande.
- Une idée ! Vous pourriez vous charger de cette publication.
- Soit ! mais je veux avoir l'honneur de la découverte.
- Mais, Monsieur, ce serait me ruiner, ce serait détruire tous mes projets d'avenir, de renommée, de gloire !
- Quel âge avez-vous, monsieur le bibliothécaire ?
- Cinquante ans bien sonnés. Pensez donc, illustre professeur, et le monde qui attend encore de mes nouvelles !
- J'ai soixante-dix ans, moi, et Bœckh pour rival. Je suis donc le plus pressé.
- Peu m'importe. Réflexions faites, je garde mon manuscrit.
- Et moi, je veux l'avoir !
- Et moi, je vous dis que vous ne l'aurez pas.
- Pas même sur un ordre du ministre ?
- Oh Monsieur ! vous abusez de votre position ! Faire violence ainsi à un pauvre homme comme moi. Mais c'est m'ôter le pain de la bouche !
- Bah ! du persan et de l'arabe ! c'est là du pain que vous ne sauriez mâcher. J'aurai le manuscrit.

Le pauvre bibliothécaire pensa devenir fou de douleur en voyant l'obstination du savant. Il n'avait décidément plus d'espoir de conserver le manuscrit sur lequel il avait fondé de si belles espérances.

Bekker eut à la fin pitié du pauvre homme. Il parvint à lui démontrer que la gloire n'est que viande creuse quand on a soixante

ans, et cela au moyen d'une argumentation, très spécieuse à la vérité, mais néanmoins admise au comptant.

Le manuscrit eut mérité en effet les honneurs de la publication, quand même M. Bekker n'eût pas eu M. Bœckh pour rival.

Ce n'était, au reste, ni du persan, ni de l'arabe, mais bien du provençal et qui plus est deux poèmes du 15<sup>e</sup> siècle, inconnus même à Raynouard, dont l'un est intitulé : *Flore et Blanceflore* <sup>(1)</sup> et l'autre *Fier-à-bras*.

Un double de ce manuscrit figure aussi à la bibliothèque nationale (style républicain) de Paris, sous le N<sup>o</sup> 6987.

Comme la publication que M. Bekker en a faite dans les *Dissertations de l'académie de Berlin* (1844) en a été assez restreinte et qu'il n'est pas probable que la plupart de nos lecteurs en aient connaissance, nous nous permettrons d'en reproduire ici quelques fragments, avec la traduction des mots les plus difficiles.

1<sup>o</sup> *Description d'une coupe.*

Flore . . . . .  
..... Un borgois (bourgeois) illoec (là) envoie  
Qui de marcié (marché) estoit moult (très) sages  
Et sot (sut) parler de mains langagès,  
Et une ciere (chère) coupe d'or  
Qui fu (fut) emblée (enlevée) du trésor  
Au rice (riche) empereour de Rome  
Ains (jamais) a plus ciere ne but homme.  
Car ele fu, cou (ici) est la some (somme)  
Au rice empereour de Rome  
A grant meruelle (merveille) fu bien faite  
Et moult soutiument (subtilement) portraite  
Par menue neeleure (ciselure)  
Volcans (Vulcain) la fist, s'y mit sa cure (soin)  
El hanap (sur le hanap) ot pain (a peint) enuiron  
Troies et le rice doignon (donjon),  
Et come li Griu (Grecs) dehors l'assaillent,  
Com au mor (mur) par grant air maillent (sapent),  
Et com cil dedens (ceux de dedans) se deffendent,  
Quarriaux (carreaux) et pex (pieus) agus (aigus) lor rendent.

(1) Ce poème se rapproche bien autant de la langue d'Oïl que de la langue d'Oc.

En leur apres fu painte Helaine,  
Comment Paris ses drus l'en maine,  
D'un blanc esmail fus fait l'image,  
Assise en l'or par artinage.  
Après i est con ses maris (sing. comme son mari)  
Le siut (suit) par mer, d'ire (de colère) maris,  
Et tos les Grius, com ils nageoient (navigaient)  
Et Agamemnon qu'il menoient.  
Ens el couerele (dans le couvercle) par desus  
Illoec est paint comme Venus  
Pallas et Juno ensement (ensemble)  
Vinrent oir (ouïr) le jugement  
De Paris. Car eles trouerent  
Une pome dont estriuerent (disputèrent),  
De fin or, u (où) escrit estoit,  
La plus bele d'eles l'aroit.  
Et ensi (ainsi) l'orent (l'eurent) en pensé  
(Tot con vous di sans fauseté)  
Qu'à la plus bele le donast,  
Et cele (celle) que il mix (mieux) prisast.  
Chascune (chacune) li promet grau(v)ement  
Que vers li soit au jugemant,  
Juno plenté (plénitude) de grant auoir  
Et Pallas prouece et sauoir,  
Et Venus la plus bele feme,  
Qui de totes autres est geme (gemme, perle),  
Paris le pume (pomme) li dona  
Et de sa feme le hasta (il la pressa):  
Assés le voloit (il voulait plutôt) mie auoir  
Que sens, prouece ne sauoir.  
Et tres bien mostroit la peinture  
L'amor Paris et la grant cure  
Come il ses nes (nefs) apparilloit  
Et com por (partout) li par mer nageoit.  
Li coupiers est ciers (cher) et vaillans  
D'escarboucles resplendissans (précieus).



N'est sous le ciel si orbes (sombre) celiers  
S'il i estait, li boutilliers (l'homme des bouteilles)  
Ne peust sans autre clarté  
Cler (clair) vin connoistre d'ysopé.  
D'or auoit deseure un oisel  
A trifoire et à nel (ciseau)  
Qui en son pié tenoit la geme :  
Plus bel ne vist ne hom ne feme.  
Li roi Eneas l'emporta  
De Troies, quant il s'en ala;  
Si le dona en Lombardie  
A Lavine qui fu sa mie.

2° *Un chant d'oiseau.*

Tel melodie demenoient  
Li oisel qui illoec cantoient :  
Si damoisiaux les escoutast  
Ne pucele por (pourvu) qu'el amast,  
De ces dous cans (chants) que ils oïssent  
D'amors si tres fort s'esprisissent  
Qu'il se courussent embracier  
L'uns l'autre doucement baisier ;  
Se nules gens les escoutaissent  
Qui ja d'amor ne se penaissent (peinassent),  
De la doucor que il oïssent  
Isnel le pas s'en endormissent.

3° *Un enchanteur.*

Li rois mande un encanteor  
Ne sauoit on a icel jour  
Nul millor (meilleur) trouer ne son per (pair)  
Tres bien faisoit home trauler (trembler),  
De la pierre faisoit fromages.  
Encantores estoit moult sages.  
Les bués (bœufs) faisoit en l'air voler  
Et les asnes faisoit harper.

4° *Portrait de Blanceflor.*

Cief a reond et blonde crine (chevelure)  
Plus blanc le front que n'est hermine.

Suercils brunes, iex vairs (yeux verts), rians,  
Plus que gemè resplendissans.  
Sa face de color tres fine,  
Plus clere que n'en est verrine  
Et les narines ot (eut) bien faites  
Con se fussent as mains pourtraites.  
Bouce bien faite par mesure,  
Ainc ne fu plus bele nature,  
Miex faite estature pucele  
Ne n'a, ne roine plus bele.  
Les leures (lèvres) par baisier grossetes;  
Si les auoit un peu rougetes.  
Li dent sont petit et seré  
Et plus blanc qu'argent caméré (poli).  
De sa bouce ist (sort) si douce alaine.  
Viure on puet (peut) on une semaine.  
Qui au lundi le sentiroit,  
En la semaine mal n'aroit.  
Le col a tel et le menton  
Com appartient à la facon.  
La car (chair) auoit assés plus blanche  
Que n'est nule flors sur la brance.  
Le cors (corps) a tel et si bien fait  
Que l'on l'eust as mains portrait.  
Grailles (grèles) les flances, basses les hance,  
Moult li siet bien sa destre mance.  
Blances mains et grailles les dois,  
Lons par mesure, forment drois.

5° *Portrait de Floripar, sœur du Maure Fier-à-bras.*

Ab tan ve us Floripar, la fill'a l'almirat  
Anc pus (plus) gentil donzela no vic lunh (un) home nat (né)  
De la sua faytura (façon) vos diray veritat  
Ac lo cors bel e dreyt et ben afeysonat (bâti),  
La carn (chair) avia (avait) pus blanca qu'evori reparat  
(qu'ivoire préparé)  
Et la cara vermelha (vermeille) com (comme) roza en estat  
(été).

E la boca (bouche) petita e tene (puis) las dens serrat  
Qu'ela avia pus blancas que neu can a gelat (que neige  
quand il a gelé).

6° *Guilhot l'Escot, prisonnier, est conduit devant Floripar.*

« Per Bafom (par Mahom) dit la bela, » be us sabet rasonar  
(vous savez bien raisonner).

Jeu no say qui vos etz, ni vo us puese adesmar (je ne sais  
qui vous êtes, ni ne puis vous racheter).

Mas ieu cug e'am piuzela sabriatz vos jogar? (mais je crois  
qu'avec une fille vous sauriez vous amuser).

So dis Guilhot l'Escot : be sabetz devinar.

So respon Floripar « ben es a esprovar! »

7° *Floripar à un importun.*

Filh de p.... dis ela en fol vos aug gabar (Je vous entends  
hâbler en fou).

Si per las autras donas non fezes à blasmar (si ce n'était  
pour me faire blâmer par les autres dames).

Ieu vos dera tal colp que us fayra trabucar (je vous  
donnerais tel coup qu'il vous ferait tomber)

E us feyra las cervelas del vostre cap sautar (et vous ferais  
sauter la cervelle de la tête).

8° *Un exploit de Lucafer de Baudrac.*

Lucafer de Baudrac fo de mo gran fertat (fut de très grande  
fierté).

Vengutz es a la cambra del fi marbre listrat (il est venu à la  
chambre de fin marbre poli),

Tant era de mal cor que non a mot sonat (tant il était de  
*mal-cœur* qu'il ne dit mot).

Mas levet lo pe destre que as gros e cayrat (mais il lève le  
pied droit qu'il a gros et carré)

De tal forsa fier l'us que li gofon so volat (de telle force  
frappe la porte que les gonds sautent)

El mieg loe de la cambra eazec l'us eversat (au milieu de  
la chambre tombe la porte renversée).

P. SCIOBÉRET.

---

## POÉSIE.

---

### CRÉTÉRIENS.

La fleur renaît et l'arbre rajeunit,  
Un beau matin a reverdi nos plaines,  
L'oiseau revient et prépare le nid  
Où ses amours le pairont de ses peines;  
Et sur le mont déjà sourit l'œillet,  
Où, bondissant, l'amoureuse génisse  
Ira bientôt en parfumer son lait;  
Le ciel bleuit, et l'air est un délice.

Embellis-toi, terre de mes aïeux!  
Que tes manoirs reprennent tous leurs charmes,  
Et que tes monts lèvent leur cime aux cieux;  
Car sur ces bords riants et sans alarmes  
Vient s'inspirer le libre voyageur.

Quel est celui que la montagne appelle?  
Voyez-le donc dans sa noble hauteur!  
Combien de feu jaillit de sa prunelle!  
Que roule-t-il ce front haut, mais sercin?  
Quel rire éclot sur sa bouche railleuse?  
Qu'a-t-il donc fait le pauvre genre humain  
Pour déguster sa jeunesse orgueilleuse?  
C'est Child-Harold? — oui, c'est le grand Byron,  
Oui, lui, « l'enfant gâté de la fortune, »  
Et dans sa sphère autre Napoléon;  
Génie amer que la vie importune,  
Qui voudrait l'homme aussi parfait que Dieu;  
Le désespoir est maintenant sa muse,  
Et dans l'abîme il plonge, l'œil en feu;  
Il a rêvé : sa sagesse l'abuse.

Si par moments son cœur d'un peu d'espoir  
Reluit, il chante, et sa lyre est sublime...  
Bientôt, hélas! tout est devenu noir,  
Le gouffre ouvert a repris sa victime.  
Ah! l'on t'accuse et l'on maudit ton jour,  
De l'Angleterre, ô brillant météore!  
Mais, repoussé, tu maudis à ton tour  
Ceux que ta gloire obscurcit et dévore.  
— Que viens-tu faire en nos plus doux climats?  
— Chercher l'oubli de mes vivantes peines!  
— La liberté t'appelle encor là-bas!  
Va, noble cœur, pour les fils des Hellènes  
Va consacrer bras, talents et trésor;  
Tes derniers jours reluiront sur ta vie;  
La Grèce un jour se tournant vers le Nord,  
Qui sait? dira : — « Byron m'eût affranchie!... »

Mais, souvent, au matin, la fleur se voit flétrie!

. . . . .  
C'est l'heure où le soleil descend sous l'horizon,  
Où tout est recueilli, le ver dans le gazon,  
Le pâtre sur les monts, le faneur dans la plaine;  
La brise semble aussi retenir son haleine.  
Un splendide rayon que l'astre jette encor  
Glisse sur la nature et semble un archet d'or,  
De la création tirant un beau cantique.  
Silence!.. hormis, parfois, le son mélancolique  
De l'airain d'un hameau tintant un angélus  
Qui monte lentement des mortels aux élus.

Demain, ô Moléson, tu verras sur ta cime,  
Ouvrant un œil avide aux horreurs de l'abîme,  
Près de ta croix, du doute arborant l'étendard,  
Promenant sur la plaine un sublime regard,  
Et respirant à flots l'air frais de la montagne,  
Byron, astre égaré de la Grande-Bretagne!

Il gravit maintenant un sentier sinueux,  
Qui court en serpentant sous des rameaux ombreux,  
Ou sur un vert tapis, ou le long de ravines,  
Entre d'ardus rochers et de gentes collines.  
Là tintent sourdement les cloches des troupeaux,  
Ici, sur des cailloux, bondissent des ruisseaux.  
Au seuil de son chalet le montagnard regarde,  
Se chantant à lui-même un refrain de vieux barde.  
L'oiseau revole au nid où le bonheur l'attend ;  
Son plumage argenté brille aux feux du couchant.  
La nuit, à l'orient, riche comme une reine,  
S'avance lentement, étoilée et sereine :  
Aucun nuage au ciel n'en ternit la beauté ;  
Des astres, sur son front, scintille la clarté...  
Parfois, dans le silence, un léger bruit s'élève,  
D'une cloche argentine un dernier son s'achève,  
Un grelot retentit aux rochers d'alentour,  
Dans le feuillage naît un doux soupir d'amour,  
Par la brise du soir une feuille est baisée,  
La nature bénit, enfin naît la pensée.

La lune sur les monts lève un front solennel,  
Sur ses rayons portant cet hymne à l'Éternel.  
Gravement Child-Harold suit les pas de son guide.  
Tout son être jouit de cette nuit splendide,  
Il ouvre un vaste sein aux pensers glorieux,  
Dans son front découvert un chant harmonieux  
Eclot et lui sourit, et, plein de tant de charmes,  
Il laisse dans ses yeux briller de douces larmes.

Enfin le guide heurte aux portes d'un chalet.

Un morceau de pain noir, une tasse de lait,  
Et pour passer la nuit une couche de chaume,  
Ce peu d'appâts suffit au généreux grand homme.

L'aube commence à peine à blanchir l'orient ;  
Dans la plaine le coq n'a point jeté son chant ;  
Aucune voix d'oiseau n'a salué l'aurore ,  
Et tout dans le repos s'envelit encore.

Mais Byron qu'un berger arracha du sommeil ,  
Déjà monte au Vanel attendre le soleil.

Un bâton dans la main, par le sentier aride  
Il marche dans la nuit à la voix de son guide.

Il atteint le sommet ; mais derrière les monts ,

L'astre du jour encor lui cache ses rayons ;

Au haut des airs se glisse une clarté douteuse ,

Et la nuit au vallon règne silencieuse.

Mais le soleil bientôt de ses feux plus ardents

Des monts dore les pics ; on dirait des géants

Qui sous la main de Dieu se rangent en bataille ,

Dont le casque étincelle et dont le sein tressaille ;

Et des rayons dorés, en larges baudriers ,

Recouvrent de leur or ces éternels guerriers.

Ici vers l'orient ils se dressent sans nombre ,

Et de riants vallons se cachent à leur ombre....

Voyez vers le midi, resplendir les glaciers ;

Ils semblent jusqu'aux cieux porter des fronts altiers.

Aux feux dont leur cristal éblouit à l'aurore ,

On dirait des cités que la flamme dévore.

Le Mont-Blanc sur eux tous comme un grave vieillard ,

Par les siècles blanchi, promène son regard....

Mais le globe enflammé monte dans la carrière ,

Et sur le flanc des monts il verse la lumière.

La plaine a dépouillé son voile de vapeurs.

Moins vagues, le Jura dessine ses hauteurs

Que le lointain voilait d'une gaze dorée.

La brume maintenant qui s'est évaporée

Laisse voir le tableau dans toute sa beauté.

Oh ! quel sublime aspect ! quelle variété !

Devant lui se déroule une fraîche vallée  
Au loin, s'élargissant de charmes étoilée,  
Lacs au miroir d'azur, villes, sombres châteaux,  
Bois, prés, vignes, guérets sur de rians coteaux.  
Là-bas, vers le couchant, l'opulente Genève,  
Se mirant dans son lac, glorieuse, s'élève.  
Le Léman recueilli berce un esprit rêveur :  
Peut-être deux amants y goûtent le bonheur ;  
Et comme une colombe à l'aile vagabonde,  
Leur voile blanchissante à peine effleure l'onde.  
Que tes rochers sont fiers ! et qu'ils sont imposants !  
Comme dans ton cristal ils répètent leurs flancs,  
O lac ! et sur tes bords que de villes charmantes !  
Sous leurs touffus vergers on dirait des amantes,  
Qui mirent leurs doux yeux et baignent leurs pieds blancs,  
A la brise des monts livrent leurs seins tremblants.  
Mais, voyez, à vos pieds, une douce contrée,  
Où l'air est parfumé, la terre diaprée ;  
L'automne avec amour en dore les moissons,  
Et le ciel sans nuage y verse ses rayons.  
Le voici, ce donjon, noyau de la Gruyère,  
Dont les comtes aimés à leur peuplade fière,  
Donnant des libertés, rendaient leur règne doux.  
Mais, hélas ! il devait de l'étranger jaloux  
Nourrir la convoitise, et devenir la proie,  
Comme un doux nid d'oiseau que le coucou s'octroie.  
Mais, là, tu lui souris, ô toi, Bulle charmant,  
Avec tes frais tilleuls, ton haut clocher d'argent,  
Avec tes beaux vergers, ceinture de feuillage  
Qui couvre des oiseaux l'amoureux babillage.  
Voyez, comme un serpent blanchir le grand chemin,  
Et tendre à l'étranger une vaillante main.  
Le vieux Gibloux boisé, qui s'élève derrière,  
Comme un ferme rempart entoure la Gruyère ;  
Et ce ne sont partout que scintillants clochers,  
Villages reposant sous de féconds vergers,



Collines, frais ruisseaux, rivières indolentes  
Fertilisant les prés de leurs eaux transparentes ;  
Tout semble respirer dans un air de bonheur,  
Tout dans ce coin de terre éprend le voyageur,  
Tout vit, se réjouit, remue ou se réveille ;  
Le laboureur aux champs, actif comme une abeille,  
Efface de son front la brûlante sueur,  
Redisant sa patrie ou l'objet de son cœur ;  
La faneuse, au teint frais, au blanc chapeau de paille,  
Sourit à l'avenir, et vite elle travaille.

Byron, qui du soleil pour amortir les feux,  
Laisse au vent soulever ses mèches de cheveux ;  
Lui qui grave son nom sur une croix voisine,  
Et se cueille une fleur qu'il tient sur sa poitrine ;  
Lui que ce beau matin reporte à ses beaux jours,  
Mais sans lui rappeler, hélas ! qu'ils furent courts ;  
Laisant tomber ces monts que la gloire relève,  
Il dit : « Oui, cette vue est belle comme un rêve ! »

Mai 1854.

Jos. STERROZ.

---

*A M<sup>r</sup> R.....*

A propos d'un tableau représentant une odalisque, et qui est suspendu  
dans son cabinet.

Je ne m'étonne plus que le dieu de l'amour  
Ait sur vous perdu sa puissance,  
Lorsque d'une Vénus, vous pouvez chaque jour  
A loisir goûter la présence.

Ce n'est point merveilleux que la réalité  
Le cède à l'œuvre du génie,  
Quand sous les traits charmants d'une seule beauté  
La nature à l'art est unie.

X.

LE RÉLIN.

(Imitation libre du *Renouveau* de Charles-d'Orléans.)

You! you! you!  
Djian de la Bay.

Chù le quiétzeret dou vani,  
Le Tin lia léchi chon manti  
D'oura, dé lièchire et dé pliodze:  
A l'herba la vatze et la modze!  
Y lia betà chon bredzon nau  
Dé bon rélin et dé chalau.

Intins-so ronnà le tropi?  
Et, déchu le bochon dé chaudze,  
Intins-so chin que dit l'ogi?  
« Le Tin lia léchi chon manti  
D'oura, dé lièchire et dé pliodze  
Chù le quiétzeret dou vani! »

La Charna, la Treima, le Riò,  
Pliins dés perlés, dé viverdzint,  
Roubatont l'onda in babillint;  
Les intins-so tzantà dé dzouyo?  
« A l'herba la vatze et la modze!  
Le Tin lia léchi chon manti  
D'oura, dé lièchire et dé pliodze  
Chù le quiétzeret dou vani! »

Louis BORNET.

## L'île de Rügen.

(Suite et fin.)

Nous arrivâmes un peu avant le coucher du soleil au Jagdschloss, château bâti sur une colline élevée, au milieu d'une belle forêt qu'on dit très abondante en gibier.

Le bâtiment est d'architecture moderne et ressemble plutôt à un pavillon qu'à un château. Mais de la plate-forme qui termine le toit, l'on jouit d'une vue très étendue sur l'île et sur la mer.

C'est quelque chose de grandiose qu'un beau coucher de soleil. Il y a peut-être moins de pompe, moins de lyrisme dans la fin du jour que dans son commencement, mais il y a plus de majesté, plus de mélancolie. Les transports sont moins vifs, mais l'émotion est plus douce; c'est le dénouement d'une épopée qui tourne à l'élégie. Il y a une joie pétulante, un triomphe, surtout dans le moment où le soleil apparaissant à l'horizon, inonde tout le paysage de sa lumière pénétrante qui semble absorber les ombres. Il y a quelque chose de plus suave, de plus affectueux dans le dernier regard de l'astre créateur. La lumière est plus dorée, les ombres sont plus intenses et puis il y a l'indicible poésie d'un adieu. Le matin, c'est l'heure de l'adoration; le soir, c'est l'heure de l'amour. Il y a dans la nature un murmure touchant, un doux parfum, qui rappellent tous les tressaillements amoureux de l'âme humaine. Souvenirs de la patrie, de la famille, de l'amitié, tout cela se balance sur les ailes de la brise; elle vous apporte le frôlement de cette robe qu'on reconnaît entre cent mille; les légères senteurs de cette chevelure que l'on a pressée sur les lèvres, et toutes ces affections diverses se résument en une vague et mélancolique aspiration que le froid de la nuit vient, hélas! glacer.

Accoutumé aux horizons monotones du nord, à ces lignes si pauvrement accidentées des ondulations sablonneuses des plaines germaniques, je fus frappé d'un spectacle tout nouveau à la vue du paysage qui se déroulait devant moi. Mille flaques d'eau semées

au milieu des champs et des forêts répercutaient les rayons du soleil. A l'orient, l'île projetait son ombre immense sur la mer, tandis qu'au nord, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on croyait voir une immense surface d'argent liquide. Puis tout s'évanouit comme les décors d'un théâtre au coup de sifflet du machiniste. Le soleil s'était couché.

Après avoir jeté un coup d'œil dans les appartements, meublés avec assez de goût dans le style moyen-âge et où l'on remarque les portraits des souverains et souveraines de Putbus, nous redescendimes dans la forêt. Notre véhicule stationnait devant la maison du garde-chasse, récemment transformée en auberge. Nous y trouvâmes une nombreuse compagnie qui se rendait à Stubenkammer et un souper confortable qui nous attendait sous les hêtres.

Cependant la nuit était complètement descendue ; le voiturier pressait ; nous montâmes en voiture. La route se perdait sous les arcades de la forêt comme dans un noir abîme. J'eus un moment d'inquiétude, car nous débutions par une pente rapide. Néanmoins les trois petits chevaux ne justifèrent point ma défiance.

Une chose extrêmement importante en voyage est de savoir choisir sa compagnie. Nul doute que si le hasard m'eût fait tomber dans la société de quelque veuve surannée, de quelque archéologue monomane ou d'un commis-voyageur en chicorée, je n'eusse passé une nuit mortellement ennuyeuse. Cahoté, écorché, rompu par notre équipage agreste, j'eusse passé tout le temps de la course à faire la comparaison phonique de tous les jurons contenus dans trois idiomes fort énergiques, l'allemand, le français et surtout notre excellent patois. Mais il n'en fut pas ainsi : grâce à une bouteille de *très-forte* (je n'ose dire *très-bonne*) eau-de-vie de Nordhausen, pour laquelle nos Saxons, sans doute en qualité de compatriotes, paraissaient avoir une prédilection particulière, notre humeur monta à un tel diapason que les ancêtres du prince de Putbus durent tressaillir dans leur tombe en entendant les tañauts dont nous fîmes retentir les échos de la forêt.

A deux heures du matin, nous étions à Stubenkammer. Il nous restait au moins deux heures avant que nous pussions décemment nous présenter au lever de sa majesté ; aussi, la compagnie

qui nous avait précédés s'était-elle mise au lit. L'hôte nous proposa d'en faire autant; mais cette motion assassine fut accueillie par d'énergiques protestations. L'on fit apporter du grog, l'on bourra les pipes et l'on se mit à causer, ... vous savez bien de quoi, vieux farceurs!

Les deux heures s'écoulèrent rapidement; de sorte que nous fûmes tout surpris d'entendre si tôt battre la diane. La diane en pareil cas se traduit généralement par un tapage effroyable dans les corridors et les escaliers, par un fracas de portes qui s'ouvrent et se ferment, par le retentissement répété des sonnettes et l'humoristique colère du maître d'hôtel qui ne peut suffire à la besogne. Résolus comme nous l'étions, nous ne tardâmes pas à faire notre partie dans ce beau concert, en chantant à plein-gosier la chasse de Lutzow.

L'aube commençait à poindre. A cinq cents pas de l'hôtel se trouve une falaise haute de quelques deux cents pieds et qui semble avoir été construite par la nature uniquement afin que les voyageurs puissent contempler à l'aise le spectacle qui se préparait alors. Nous n'eûmes pas besoin de nous exciter au recueillement, et je fus forcé de rendre cette justice aux bourgeois allemands, qu'ils firent preuve en cette occasion de ce sentiment artistique qui les met bien au-dessus des bourgeois des autres nations.

Le jour naissait. Assis sur le roc séculaire,  
Obélisque géant, taillé dans la matière  
Par le ciseau divin, j'attendais le soleil.  
Les hommes savouraient encor le doux sommeil;  
Mais les choses déjà chantaient leur chant sublime,  
Et mon âme y joignait une prière intime.  
Sur la mer endormie, un voile de vapeurs,  
Comme un linceul funèbre, étendait ses horreurs.  
Tout avait disparu. Celui dont hier encore  
J'avais de loin perçu l'existence sonore,  
Le monde n'était plus. Plus que le ciel et l'eau!  
Plus qu'une pierre, un homme au-dessus du niveau!  
Une pierre qui n'est que puisque l'autre pense!  
Mais chut! l'azur s'anime; un éclair d'espérance  
A paru sillonner l'immensité de l'air,

Un arc pourpré surgit sur l'océan désert,  
Monte, s'étend, grandit, s'embrase. Une étincelle  
Part..... et déjà le Tout de lumière ruisselle,  
Se réveille et s'émeut comme si l'être absent  
Revenait en son sein au mot du Tout-Puissant.

J'en étais là quand une de ces voix que les romanciers et autres gens du même acabit sont convenus d'appeler *argentines*, s'écria tout près de nous :

— Oh ! mais vois-tu, Alfred ?

Ces mots me firent retourner la tête, et j'aperçus une petite demoiselle qui se frottait les yeux d'une main, et de l'autre disputait à ses dents une énorme beurrée. Près d'elle était un gros garçon qui ne tenait rien dans sa main, mais beaucoup dans sa bouche.

L'étudiant berlinois juché sur la balustrade, arraché pareillement à sa contemplation par le : *Vois-tu, Alfred!* me jeta un regard d'intelligence et partit d'un immense éclat de rire. Ce rire était plus impertinent qu'athénien, mais il y avait certes plus d'impertinence encore de la part du couple malencontreux à se produire de la sorte en face d'un des plus magnifiques tableaux de la création.

Le soleil s'élevait insensiblement au-dessus de la mer. Une longue trainée de flammes illuminait tout l'espace qui s'étendait devant nous, tandis que les vapeurs s'arrondissaient en dôme à une certaine hauteur. La brise commençait à soulever la vague dont le murmure augmentait graduellement. Un instant tout disparut comme noyé par le brouillard ; puis le vent déchira ce voile et le paysage se développa dans toute sa splendeur. Il serait difficile d'imaginer une scène plus grandiose.

Stubenkammer est une retraite magnifique, où l'on aimerait à placer et mieux encore à jouer une scène de roman. L'hôtel, seule habitation qu'on y trouve, est placé presque au bord de la mer, au milieu des plus beaux hêtres que j'aie jamais vus. Près de là, sont le *Hertasee* et la *Hertaburg*. Le premier est un petit lac aux flots dormants et d'un azur sombre. Un talus fort élevé et disposé en parallélogramme est tout ce qui reste de la *Burg*. De noirs sapins ont pris racine sur ces ruines et un épais tapis de gazon les recouvre,

de sorte que, si n'était la forme régulière de l'enceinte, on serait tenté de prendre cet exhaussement du sol pour un jeu de la nature. Quelques blocs de granit de petite dimension légèrement creusés à la surface et qu'on voit semés çà et là au pied des sapins, ont la réputation, très-problématique à mon avis, d'avoir servi aux sacrifices humains, car la Burg était un couvent de vestales consacrées à la terrible déesse Herta.

Il est vrai que dans cette solitude, tout éveille de sombres pensées. C'est l'image de la mort dans toute sa sévérité. Le site est sauvage, les rayons du soleil y pénètrent à regret, et l'on n'y entend d'autre bruit que le murmure lointain de la Baltique. L'endroit ne pouvait être mieux choisi pour frapper l'imagination d'une multitude ignorante, puisque à l'heure qu'il est, en dépit de Bayle et de Voltaire, on ne peut se défendre d'une certaine émotion à l'aspect de ces ruines. Et cependant la mousse y prospère, l'ajonc y fleurit, le sapin y balance son éternelle verdure. La vie végétale ne s'effraie de rien. Là d'où l'être pensant s'écarte avec épouvante, elle arrive, elle se fixe, elle étale tout son luxe, confiante dans l'inépuisable bonté de la nature. Trouvant son dieu partout, partout elle élève vers lui sa voix reconnaissante, vit et meurt sans se plaindre, pourquoi? parce qu'elle n'a pas la conscience de soi-même, dit l'homme, l'orgueil personnifié. Peuh! Le dernier brin d'herbe en sait plus long que lui. Qu'un instant il fasse abstraction de ses vains désirs, de ses vaines ambitions; qu'il mette le doigt sur son front et qu'il consulte son histoire. S'il est franc, il rira jusqu'aux larmes; s'il a un cœur, il rira des larmes de sang! Tour-à-tour dupe et dupé, roi et esclave, sacrificateur et victime, mais toujours orgueilleux, il s'en va triomphant et souffrant, couvert d'or et de boue. Sa vie n'est qu'une cabriole, son but une chimère. Qu'elle est belle dans sa naïveté, cette histoire de la tour de Babel! C'est l'histoire toujours contemporaine de l'humanité; c'est celle de l'homme qui veut monter au ciel, celle de l'enfant qui veut mettre l'océan dans le trou qu'il vient de creuser dans le sable. Entassant système sur système, montagne sur montagne, il veut se construire une échelle pour arriver où? à Dieu, peut-être? Dieu, c'est le nom; la chose, c'est l'immortalité; en un mot, l'homme a peur de mourir, c'est le secret de son histoire.

Il était de bonne heure encore quand nous partîmes pour Bergen, la capitale de l'île. Nous avons laissé sur notre droite le promontoire d'Arcona, à la pointe nord-nord-ouest, que les voyageurs ne dédaignent pas de visiter.

Dans la plaine sont épars çà et là de petits tertres ronds qui ont été fouillés pour la plupart et dans lesquels l'on a trouvé invariablement des squelettes et des armes, qui doivent remonter à une haute antiquité. On les appelle *Huhnengräber* ou tombeau des Huns.

Après avoir traversé quelques villages assez malpropres, mais où il paraissait régner cependant une certaine aisance, nous arrivâmes par des chemins affreux au bord d'un golfe ou lac qui s'avance presque jusqu'au centre de l'île. Je ne concevais pas trop d'abord comment on transporterait sur l'autre rive notre équipage d'osier, car il n'y avait là qu'une nacelle. Cependant le cocher prit place avec nous dans la barque, saisit la bride de son premier cheval et le passeur poussa bravement la barque au moyen de sa gaffe. Les chevaux suivaient en marchant et la voiture en roulant. Il n'y avait pas plus de quatre pieds d'eau. Une heure après nous entrions au trot de nos trois chevaux dans la petite capitale. C'est une vieille ville, située au centre et sur le point le plus élevé de l'île. C'est là tout l'intérêt qu'elle offre.

En attendant le diner, nous nous rendîmes sur le *Berg* ou montagne qui a donné son nom à la ville. La vue dont on y jouit n'est pas au-dessous de sa réputation. De trois côtés, c'est l'immensité de la mer. De l'autre, c'est le continent avec ses falaises, ses forêts, ses villes et ses villages, séparé de l'île par un canal étroit que défend la vieille et belliqueuse Stralsund. Un invalide à figure joviale, qui paraissait être l'unique suzerain de ce beau lieu, nous offrit une longue vue. Il accepta en retour quelques *groschen*. Sa recette faite, il se pencha vers nous d'un air mystérieux. — Vous n'avez pas tout vu, Messieurs ! nous dit-il, en clignant de l'œil à l'adresse de quelques dames qui se trouvaient là.

— Eh bien ! qu'est-ce donc ?

Il nous montra du doigt deux entailles faites dans la pente de la montagne. Il était difficile d'en deviner l'usage. — Mettez-y vos pieds, me dit-il, baissez-vous et regardez entre vos jambes.



Je fis ce qu'il demandait, aux grands éclats de rire de la compagnie, mais je n'en fus pas fâché. Vu de cette manière, le paysage changeait presque totalement d'aspect. Je ne puis que recommander l'expérience de ce *panorama pour Messieurs*, comme l'invalidé l'appelait en riant, ce sera un fait de plus à apporter aux observations de Léonard de Vinci sur l'influence et les variations de l'œil en peinture.

Par extraordinaire, la route de Bergen à Putbus est bonne. Il est vrai qu'elle est courte. Il n'était pas quatre heures quand nous y arrivâmes.

Putbus m'a laissé une impression charmante. C'est grandiose et joli, comme il convient à une résidence qui est une petite ville. Ce sont de beaux et vastes palais, des maisons toutes joliettes et propres, un parc, des jardins de toute richesse et de toute beauté; une société parfaitement fashionable à côté d'un peuple parfaitement décent. Comme Swinemünde, Putbus est une ville de bains : la mer n'est qu'à un quart de lieue.

L'aisance, la paix profonde dont jouit ce peuple intéressant sont une preuve que la forme du gouvernement est en soi parfaitement indifférente au bonheur des administrés, pourvu que la loi réponde à leurs besoins. Et en cela un petit peuple a incontestablement plus de chance qu'une grande nation, composée le plus souvent d'éléments disparates. On n'a pas à craindre que telle ville entraîne à la remorque de ses intérêts le reste du pays, que telle province comprime à son avantage telle autre province moins considérable.

A Putbus, je me séparai non sans regret de mes compagnons de route pour me diriger du côté de Stralsund. La route est charmante. Le pays est plain et bien cultivé. Les villages sont plus propres. On dirait un coin de l'Argovie. A neuf heures, nous étions en vue de Stralsund dont nous n'étions séparés que par un détroit d'à peine un quart de lieue de largeur.

C'était bien là l'idée que je m'étais faite de la vieille forteresse, tant maltraitée par les Danois, les Suédois, les Prussiens et les Français. De vieux remparts, de vieilles tours, de vieilles maisons, de vieux vaisseaux, de vieux fossés, pleins de vieille eau : tout est vieux à Stralsund. Il ne vaut pas la peine d'y bâtir ce que le canon

ennemi peut démolir du jour au lendemain. Ce doit être une triste existence que celle des habitants d'une ville de guerre. Aussi, malgré quarante ans de paix, Stralsund est-il triste comme un carême.

Nous entrâmes par la porte derrière laquelle Ferdinand Schill fut, selon la tradition, fusillé par les Français. Une large dalle me fut montrée comme l'autel où coula le sang de cet intrépide partisan. Cependant il est parfaitement démontré aujourd'hui que le héros populaire périt dans le combat. Les traditions populaires sont généralement plus poétiques qu'exactes. Ferdinand Schill est un nom peu connu parmi nous. Il avait fait avec succès une guerre de partisans contre les Français dans la Poméranie. A la pacification, il fut promu au grade de major ; ses hussards furent incorporés dans la garde et mis en garnison à Berlin. Le noble désir de briser le joug de Napoléon fermentait toujours dans les cœurs allemands ; des complots s'organisaient sur une vaste échelle. Schill, qui se faisait tant soit peu illusion sur ses talents et sur le caractère de la nation allemande, résolut de prendre l'initiative.

Un jour, il sortit de Berlin avec son régiment, sous le prétexte d'une manœuvre ; puis, il découvrit son projet à ses hommes et se jeta avec eux sur les provinces saxonnes qu'il espérait soulever. L'insurrection n'eut pas lieu. Schill, frotté dans plusieurs combats, traqué par plusieurs corps d'armée, échappa par miracle avec les débris de son régiment. Après avoir traversé, le sabre au poing, une immense étendue de pays, il parvint à se loger dans Stralsund et à réunir deux mille hommes autour de lui. Six mille Français qui le suivaient de près emportèrent la ville d'assaut, malgré une héroïque défense, et Schill périt dans la mêlée après avoir tué de sa main le général Carteret. Telle fut l'issue de cette folle mais héroïque entreprise.

Le même soir, je tournai le dos à la charmante île de Rügen, confié en bon état par l'administration postale à la grâce de Dieu et aux soins d'un postillon mecklembourgeois qui n'était rien moins que musicien, malgré sa nationalité, son brillant uniforme jaune et la trompette qu'il portait en sautoir.

P. SCIOBÉRET.

## INFLUENCE DES PREMIÈRES AMOURS

### SUR LES GRANDS POÈTES (1)?

(Esquisse.)

Un ouvrage complet sur les premières amours des grands poètes, anciens et modernes, et l'influence qu'elles ont pu exercer sur les œuvres de ces hommes illustres, offrirait sûrement le plus vif et le plus grand intérêt à la fois. Les quelques lignes que nous consacrons à ce sujet ne pourront donner qu'un aperçu bien succinct de la manière qu'à notre sens on devrait traiter cette question. Ce sont quelques vues prises à un grand tableau, qu'un plus habile que nous édifiera un jour, ou mieux encore, c'est le simple canevas d'un grand ouvrage qui réclamerait des recherches immenses et un travail que ni notre temps, ni nos forces ne nous permettraient d'accomplir jamais. Aussi, c'est à ce titre seul de simple canevas que nous les offrons, recourant à la bienveillance de nos lecteurs.

Il est tout naturel de penser et de supposer que le poète qui nous communique la perfection qu'il a cherchée dans son imagination, qu'il a rêvée dans ses moments d'enthousiasme et qu'il a trouvée dans l'étendue du beau, il est tout naturel, disons-nous, que celui qui a su créer une Julie, une Elvire ou une Elva, a dû aussi éprouver de l'intérêt, de la bienveillance, de l'amour, enfin le désir de s'identifier dans la réalité avec un être également parfait. Le favori des Muses pouvait-il se choisir une autre déesse qu'une Grâce? L'idéal, le beau absolu qu'il s'était formé, pouvait-il rester enfermé dans le cercle étroit d'une pensée de femme? Non; aussi l'imagination échauffée par l'admiration qu'il a conçue pour des formes divines, entrevues de loin, le poète cherche à réaliser ces formes dans un être parfait, il les fait descendre du ciel sur la terre;

(1) Ouvrages consultés : *Sainte-Beuve*, Souvenirs et portraits ; de *Loménie*, Galerie des contemporains illustres ; *J.-J. Rousseau*, Confessions ; *la Feuille du Matin*, Journal allemand, etc.

puis, comme Prométhée, il l'embellit de toutes les grâces qu'il a dérobées dans le séjour du beau.

En effet, les noms de Béatrix, de Laure, d'Alexandra, de Lucrece, de Fanny, de Doris, de Sophie, qui nous rappellent le Dante, Pétrarque, l'Arioste, le Tasse, Klopstok, Haller, Wieland, ne font-ils pas naître les plus douces émotions? Et que de charmes aussi au souvenir de cette gentille Lisette, de cette Elvire aimante et aimée, de cette Ethel gracieuse, qui nous ramènent à Béranger, à Lamartine et à Victor Hugo, « l'enfant sublime, » comme l'appelaît Chateaubriand avec tant de plaisir.

Néanmoins, et c'est une ombre dans le tableau qu'il ne faudrait pas négliger de signaler : par une anomalie étrange, qu'il n'est pas facile à justifier, l'objet du beau, chez le poète, n'a pas toujours été le beau lui-même. Pourquoi? C'est une question bien ardue que celle-ci, et dont la solution pourrait bien ne pas se trouver toute dans l'étude du cœur humain. Le développement accompli du sentiment du beau n'est pas nécessairement joint au génie poétique. De même que les sentiments les plus exquis, les plus francs et les plus vrais peuvent exister sans la beauté, de même le goût d'un poète ne s'étend souvent que sur un petit cercle. De plus, la fermentation d'une imagination exaltée produit parfois des illusions pareilles aux effets qu'on attribue à l'influence des mauvais génies ou de quelque fée envieuse. Voyez plutôt. Le même poète dont l'imagination créa la *Nouvelle Héloïse*, n'était-il pas, dans le vrai sens du mot, ensorcelé de la hideuse Levasseur? Peut-on dire que ce fut un amour heureux et un vrai sentiment du beau qui animèrent les traits de l'auteur de *Lara*, du triste et souffrant Byron? Et entre les poètes les plus distingués de l'Allemagne, n'en trouvons-nous pas deux, au moins, dont les amantes ne possédaient guère plus d'attraits que la bien-aimée dont Swift nous fait le portrait?

Ces réflexions, qui devraient être présentées d'une manière fort étendue dans un ouvrage complet, ne nuiraient point à l'intérêt général : elles offriraient, au contraire, de la diversité, des contrastes charmants. Ce serait pour un philosophe une nouvelle et belle occasion de faire une étude du cœur humain et de donner les plus piquants détails d'où naîtraient de nouveaux charmes. Cependant une difficulté essentielle serait à vaincre. Ce serait,

pour l'auteur, de se procurer non-seulement la certitude des véritables sentiments des amants, mais de connaître surtout leur mérite réel, leur caractère, leur physionomie.

Celui qui a lu les pages de la *Nouvelle Héloïse* et qui en a senti le charme demandera tout naturellement : ce poète ardent et tendre avait-il réellement le sentiment de ces grâces touchantes, de ces attraits divins du beau sexe ? Ou bien se laissait-il séduire par le prestige de son imagination ? Cette Julie, qui nous transporte, l'avait-elle trouvée ? Oui, nous répondra-t-on, dans la personne de M<sup>me</sup> d'Houdetôt ; mais cette dame ne lui appartenait pas, ne l'aimait pas, et, d'ailleurs, la nouvelle *Héloïse* fut écrite avant que le fol amour de Jean-Jacques éclatât. Peut-être en M<sup>me</sup> de Warens ? mais cette dame était vieille alors, et il y avait longtemps que Rousseau ne l'avait revue, sinon tout à fait oubliée. N'est-ce pas plutôt dans cette jeune et charmante fille que le poète aima tout jeune et qu'il nous peint si gracieuse dans les premières pages de ses *Confessions* ?

Le caractère de Blanca nous ravit d'admiration. Qui n'est ému à cette pensée unique et sublime de la poésie du cœur ? « Ah ! nous voici dans le coin le plus reculé de la terre. Cette cabane est étroite, mais elle est assez vaste pour deux amants. Ce champ est petit, mais il suffira pour des légumes et deux tombeaux. Et puis, Julius, l'éternité n'a-t-elle pas assez d'étendue pour l'amour ? » .... Et qui ne désire connaître mieux le peintre de ce type charmant, de savoir quel sentiment le guidait dans la vie réelle.

Le *Dante* n'avait que neuf ans lorsqu'il fut irrésistiblement et pour jamais lié à la vue de Béatrice Portinari qui était du même âge que lui. Ce fut pour le poète le commencement d'une nouvelle existence ; aussi en intitula-t-il le récit : « *La vita nuova*. »

L'amante de *Pétrarque*, Laure, ne fut point « une Iris en l'air, » comme Voltaire se plaisait à le dire, en usant d'une expression de Boileau, mais une personne réelle qu'il a chérie pendant vingt ans de la plus vive tendresse, et dont il déplora ensuite la perte, pendant dix ans, par de touchantes élégies. — La première amie de *Wieland*, Sophie Guttermann, lui a communiqué, elle-même, plusieurs traits touchants de sa première passion pour elle. — Lisette, cette égrillarde Lisette, au nez retroussé, si bonne fille pourtant, si folle, si

jolie, je dois même dire, après son amant, si tendre, ne fut-elle pas pour le gai chansonnier la muse préférée qui inspira les vers les plus charmants au poète, qui disait :

« Mon cœur est un luth suspendu ;

» Sitôt qu'on le touche il résonne. »

Cette *Ethel*, enfermée dans une tour, que nous retrouvons dans Han d'Islande, fut la seule amante de *Victor Hugo*. C'est elle, M<sup>lle</sup> Foucher, cette belle jeune fille du couvent des Feuillantines, que l'auteur des *Larmes d'Olympio* aimait tout jeune, qui courait avec lui, poète enfant, dans les allées sablées, sous l'ombre des grands hêtres, qui l'inspira et le poussa à la gloire. Aussi le poète a-t-il dit :

« Mes souvenirs germaient dans mon âme échauffée,

» J'allais chantant des vers d'une voix étouffée,

» Et ma mère en secret, observant tous mes pas,

» Pleurant et souriant, disait : C'est une fée

» Qui lui parle, et qu'on ne voit pas. »

Si vous avez lu le délicieux morceau, intitulé : *Premier amour* de Lamartine, vous aurez le premier mystère du cœur du grand poète. Vous aurez la source de poésie qui dormait au fond de son âme. L'objet de cette passion mystérieuse, cette *Elvire*, aimante et aimée, arrachée des bras du poète par la mort, revit dans ses vers. Vous la retrouvez partout, toujours sous quelque trait nouveau, dans cette *Elvire* immortalisée, dans *Graziella*, dans *Laurence* surtout.

Et que n'aurions-nous pas à dire des premières amours de Byron, amours sombres et malheureuses dont les reflets plombés donnent un cachet si particulier au pèlerin de Child-Harold et de Lara surtout ? Que n'aurions-nous pas à montrer, si nous entreprenions cette grave étude, dans les causes qui amenèrent à la plume de Chateaubriand les types d'*Atala* et de *Réné*?....

Mais ce que nous avons dit sur les poètes, et que nous aurions pu, du reste, beaucoup plus étendre, comme nous l'avons fait entrevoir, nous conduit à dire un mot de quelques femmes poètes. *Sapho*, enivrée d'amour et de volupté, remplirait la première place. Nous aurions l'amante de Métastase, cette *Marianne Benti*, qui avait épousé le chanteur Bulgarini et qui prit un amour violent pour l'au-

teur de *Didone abandonata*, lorsque le poète était à Naples. Elle ne pouvait plus vivre qu'auprès de son poète, et elle le suivit à Rome. Lorsque Métastase fut nommé poète de la cour de Vienne, sa tendre Marianne le pria de vouloir aussi lui procurer une place à l'opéra italien; il eût été facile à l'écrivain, qui était considéré, de satisfaire à la demande de son amie; mais il n'en fit rien, craignant d'éveiller des soupçons. Marianne mourut quelque temps après, l'on peut croire d'ennui: néanmoins, elle légua toute sa fortune à son amant ingrat. Que d'intérêt ne nous inspire pas la femme célèbre qui s'écria dans une puissante aspiration de cœur vers un bonheur qu'elle n'a pu goûter parfait: « Amour, suprême puissance du cœur, mystérieux enthousiasme qui renferme en lui-même, la poésie, l'héroïsme et la religion! Qu'arrive-t-il quand la destinée nous sépare de celui qui avait le secret de notre âme et nous avait donné la vie du cœur, la vie céleste? Qu'arrive-t-il quand l'absence ou la mort isole une femme sur la terre? Elle languit, elle tombe. » Germaine Necker, liée à un homme qu'elle n'aimait pas, parce que déjà son cœur appartenait à un autre, demanda aux lettres ce que le lien conjugal ne pouvait lui offrir. Qui pouvez-vous penser que fussent ce M. de Lebensée et cette Delphine, ce lord Nelvil et cette Corinne, sinon M<sup>me</sup> de Staël et Benjamin Constant, vers lequel cette femme célèbre se trouvait constamment attirée. Ainsi ce cygne voyageur cherchait le seul être qui pouvait l'accompagner; mais hélas! tout concourut à ce que le rapprochement complet n'eût pas lieu. Les lettres y ont-elles perdu? Nous ne le pensons pas, car elles ont gagné les œuvres de *Delphine* et de *Corinne*, dignes des *Martyrs* et du *Génie du Christianisme*. — Une autre femme, moins célèbre sans doute, mais non moins remarquable peut-être pour l'abondance des sentiments du cœur, c'est celle que Klopstok a chantée sous les noms de Méta et de Cidli. Elle-même raconte l'histoire de son amour pour l'auteur de la *Messiede*, dans une lettre qu'elle a adressée à Richardson, l'auteur de *Clarisse*. Cette lettre est remarquable, à plus d'un égard. Nous en donnerons quelques passages: « Vous désirez savoir, dit-elle à son ami, tout ce qui m'occupe: l'amour m'occupe uniquement. Aussi, tout ce que j'aurai à vous dire traitera de l'amour. » Alors elle raconte comment, dans une nuit fortunée, ayant lu le poème

de la *Messiede*, elle fut singulièrement saisie, et elle se prit à aimer, de tout son pouvoir, l'auteur qu'on lui nomma et que pourtant elle n'avait jamais vu. Elle chercha à le voir; elle réussit. Est-il nécessaire de dire, qu'après une ou deux entrevues, ils devinrent amis sérieusement? A quelque temps de là, le mariage se fit, et, pour me servir d'une expression de Marguerite même, plusieurs années après leur union, ils étaient aussi passionnés que lorsqu'ils étaient amants. Klopstok était, de l'aveu de son amie, de toute manière ce qu'il est comme poète.

L'auteur de *Lélia*, d'*Indiana*, de *Valentine*, de *Jacques*, George Sand, si vous aimez mieux, nous offre des contrastes encore bien plus frappants. Mariée à un gentilhomme campagnard par un de ces arrangements, dits convenables, entre parents, la jeune femme, au bout de six ans, se mourait de tristesse et d'ennui; elle brisa soudain le joug et s'envola. Nul ne le sut d'abord. Seulement on apprit un jour, par une lettre, qu'un artiste nommé *Watelet* aimait une *Marguerite Lecomte*, que celle-ci quitta son mari, ses biens et son pays pour aller vivre avec Watelet. — Ce Watelet, cette Marguerite Lecomte, c'étaient M<sup>me</sup> du Devant, ou plutôt George Sand et son amant. Que de tribulations dans cette liaison dont la célèbre prêtresse avait presque honte, mais qu'elle ne nia point pourtant, puisque, avec la moitié du nom de son amant, elle fit le pseudonyme que tout le monde connaît! Que de choses n'y aurait-il pas à dire? Que de tableaux à peindre? Que de mouvements pleins de la sève puissante de l'amour à décrire! Que de pages palpitantes! . . . .

Nous nous arrêtons. Ces lignes, comme nous l'avons dit en commençant, ne peuvent être qu'une faible ébauche de tout ce qu'il y aurait à faire et non de tout ce qu'il y aurait à dire. Nous engagerons pourtant, avant de terminer, quelqu'un de nos lecteurs pour qui les lettres sont, non-seulement une récréation, mais aussi une aptitude, d'entreprendre ce travail tel que nous le concevons; nous sommes persuadé qu'il leur procurera ce plaisir si doux qu'on éprouve après avoir fait une œuvre utile et belle tout à la fois.

CH. JACCOTTET.



---

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

---

### HISTOIRES PÉRILLEUSES.

LE DERNIER TIRCIS et DANS CENT ANS, DEUX NOUVELLES par JUSTE OLIVIER.

(Deuxième édition 1854.)

Après les trois longues journées de massacres, en juin 1848, journées qui avaient été précédées de chants provocateurs, hurlés dans les rues par des voix avinées, une dame, nous a-t-on dit, se plaisait à chanter : *Il pleut bergère*. Cette *pastorelle*, doux reflet des vallées tièdes et embaumées des Cévennes, berçait sa pensée dans les fleurs des prairies où les papillons et les enfants butinent joyeusement sous le soleil béni qui fait épanouir les roses en mai. Bientôt hélas ! un soupir s'échappait de sa poitrine ; la réalité accablante avait repris possession d'elle.

C'est ainsi qu'après s'être longtemps imprégné de notre littérature contemporaine, après avoir assisté à cette danse macabre des vices les plus accentués, vices exagérés jusqu'à l'impossible, il semble, par des plumes trop audacieuses, — on aime à reposer son imagination en compagnie de personnages que les bagnes n'ont pas à réclamer avec justice. Tels sont les héros de ce roman qui rappelle les jours azurés de la littérature française. Il n'y a là, ni passions furieuses, ni vengeances froidement méditées, longuement dégustées ; aucune monstruosité physique ou morale. C'est une gracieuse étude psychologique d'où ressort cette vérité méconnue à vingt ans, acceptée trop tard, que la souffrance morale, dont on peut s'enorgueillir, est la seule volupté durable accordée aux mortels. Quelques âmes, appelées à s'entendre tôt ou tard, se groupent naturellement comme pour développer cette sentence : abnégation et patience sont encore le meilleur emploi de la vie. Cependant elles arrivent par ce sentier pénible au bonheur le plus vulgaire et le plus passager. L'action de ce petit drame est simple : Une raison malencontreuse, qui n'est pas assez motivée peut-être ; une singulière méprise de ceux qui tiennent les autres personnages en suspens ; le sacrifice généreux d'une femme supérieure par la raison et pourtant la plus digne d'intérêt, amènent des situations exposées avec un tact fin, délicat et ornées de charmants détails. L'auteur n'a point paru comprendre la vanité d'un sacrifice magnanime dont le résultat, en définitive, est de faire trois victimes au lieu d'une. Plusieurs romanciers ont été tentés d'offrir à l'admiration du lecteur cet héroïsme assez rare. Hortense, trop ferme et trop pénétrante pour être le jouet des illusions, paraît fermement résolue à rester

libre. Mais « il vient pour chacun une heure de trouble et de mortelle attente; cette heure vint aussi pour Hortense, et, selon l'heureuse expression de l'auteur, *le vent n'est jamais plus terrible que lorsqu'il souffle au désert.* »

Le hasard met sur le chemin de l'orgueilleuse un homme digne d'elle, qui l'aime et qui va en épouser une autre. Elle cache soigneusement son propre penchant et laisse Montaubert s'enchaîner à jamais; d'où il suit, qu'en souffrant, il fera souffrir sa femme, et qu'Hortense souffrira de leurs maux à tous deux, outre les siens. Voilà le produit net de son dévouement. Cette femme si judicieuse, si éclairée, a-t-elle pu se fourvoyer de la sorte? n'a-t-elle pas eu le temps de la réflexion? Peut-être, dira l'auteur; mais tous les lecteurs ne raisonnent pas avant de s'attendrir. D'ailleurs, la générosité elle-même peut s'exalter jusqu'au fanatisme et commettre dans son aveuglement, une assez grosse bévue.

Quant au pauvre Tircis, il est à la fois intéressant et comique, et il y a une telle vérité dans le portrait de cette nature exceptionnelle, que je pourrais dire : ce n'est pas le dernier Tircis; il en existe encore un, de belle taille, de belle figure, d'un bel embonpoint. Jeune encore, il s'avisait de prendre la fuite devant l'autel de l'hyménée où sa mère l'avait conduit; garde-national fort peu belliqueux, un jour d'émeute formidable, il jeta, avec sa bénédiction au ciel, son fusil à l'épaule d'un jeune ouvrier qui s'offrait à le remplacer moyennant salaire. Humblement soumis aux paisibles aspirations de son cœur, il a vécu célibataire, chaste en toutes choses, sensible quelquefois, et bafoué souvent dans sa petite ville qui se refuse à comprendre le Tircis et qui surtout a besoin d'une victime pour amuser ses redoutables loisirs.

Une pièce de vers, insérée dans la préface de l'éditeur, caractérise cette agréable production de M. J. Olivier. En voici un passage :

..... Dans ces riantes pages  
Ne cherchez point d'envers,  
Point de profonds détours, de mystères sauvages,  
Ni d'étranges travers;  
Voici de fraîches aventures,  
Des pèlerinages sans fin  
Qui sentent la bonne nature,  
Les bons cœurs et le romarin.

A la suite du *Dernier Tircis* se trouve une Nouvelle de peu d'étendue et intitulée *Dans cent ans*. Ces quarante-quatre pages, écrites un peu à l'aise peut-être, n'ont pas la prétention de nous montrer ce que sera sans doute la société à cette époque. Un pareil travail ne saurait entrer dans un cadre aussi restreint. C'est un petit tableau de pure fantaisie, dans lequel quatre personnages seulement sont en scène. Chose singulière, les deux plus jeunes sont sédentaires, tandis que les deux autres, oncle et tante, aiment à parcourir l'espace dans des ballons à vapeur. Ces omnibus perfectionnés les

conduisent lestement sur les points du globe les plus curieux à voir; ils les visitent de la sorte plus aisément que les Fribourgeois n'iraient au Moléson.

Ainsi, par une journée fort engageante, tous les habitants de la petite ville, tous moins deux, se mettent en route pour la cascade de Niagara, narguant à travers les airs la poussière des grands chemins. Or, figurez-vous votre ville complètement déserte un beau dimanche. Ne seriez-vous pas tenté de voir l'aspect de ces rues silencieuses en plein soleil, et de les parcourir en toute liberté, sans craindre que des yeux, embusqués derrière des persiennes traîtresses, ne vous observent pour critiquer votre tournure, l'ampleur de votre paletot, la couleur de votre cravate?

Une jeune fille donc s'aventure et prend possession de la ville. En s'avancant, le nez au vent, sémillante, légère, et d'un pas de contre-danse, elle finit par se trouver face à face d'un jeune homme. Saisissement de sa part: c'est presque de l'indignation qu'elle éprouve; elle n'est plus seule, elle n'est plus souveraine absolue de ces lieux abandonnés. Mais cette indignation, comme il arrive parfois, doit aboutir à un mariage. C'est la transition de l'indignation à l'inclination, que l'auteur s'amuse à dépeindre avec ces nuances fines qui le distinguent. Peut-être même sont-elles parfois trop subtiles, trop déliées; il leur arrive, particulièrement dans le *Dernier Tircis*, de tourner à l'énigme.

Ce sujet original donne lieu à des remarques railleuses sur les progrès présumables que les ans peuvent amener dans notre société passablement positive déjà, et fort préoccupée des avantages purement matériels. L'an deux mille quatre cent quarante est à refaire. Le bon Mercier avait compris le progrès selon son cœur, mais que sera devenu le cœur dans cent ans? On aura sûrement pris le parti de le supprimer comme une fadaise inutile, sinon embarrassante. Qui donc alors sera sensible aux beautés de la nature? Le Niagara fera mouvoir de gigantesques rouages et le Mont-Blanc sera nivelé pour faire place à d'énormes tubercules, empruntés à Mars ou Saturne, et qui auront détrôné sans doute l'insuffisante pomme de terre. C'est ainsi que l'auteur, légèrement satyrique, envisage le progrès dans cent ans, progrès qui réduira l'homme à n'être que la bête la plus adroite, la plus intelligente du globe. Protestez, mânes des Florian, des Deshoulières, des Scudéri!

EULALIE DE SÉNANCOUR.

## LE DOYEN BRIDEL.

ESSAI BIOGRAPHIQUE PAR M. VULLIÉMIN (1).

Alors que tant de personnages littéraires ou historiques, si l'on veut, mais sans physionomie propre et qu'aucune individualité marquée ne recommande à l'attention des contemporains, trouvent leurs admirateurs et leurs biographes, comment le doyen Bridel n'eût-il pas rencontré le sien sur ces rives du Léman, tant aimées du ciel et si fécondes en écrivains de tous genres? Le doyen Bridel, mais c'est une des figures les plus caractéristiques et les plus originales de la première moitié de ce siècle; un type du vieil honneur suisse et de l'antique probité vaudoise, unis à la bônhomie spirituelle et à la naïveté narquoise des trouvères de la langue d'Oil.

En possession d'une popularité dont n'a joui depuis, au même degré, aucun écrivain de la Suisse française, l'auteur des *Etrennes helvétiques* et du *Conservateur suisse* devait cet avantage, non point à une supériorité quelconque dans le style ou dans l'art d'écrire, mais à son amour ardent pour le pays, constant objet de toutes ses affections et de toutes ses recherches, et au don qu'il avait de s'identifier avec les mœurs populaires, et de les peindre au vif sans blesser aucune susceptibilité et aucune croyance. Aussi, lorsqu'il mettait le pied sur le sol fribourgeois (ce qui lui arrivait souvent lorsqu'il était pasteur à Château-d'Oex), grands et petits, laïques et ecclésiastiques s'empressaient-ils autour de lui et le fêtaient-ils à qui mieux mieux. Au chalet, au presbytère comme au château seigneurial, partout le joyal et digne ministre était le désiré, le bienvenu. A l'évêché même, occupé alors par l'aimable et docte prélat Lenzbourg, le couvert du pasteur était toujours mis comme celui d'un intime, et quand il venait s'asseoir à la table épiscopale, c'était un feu roulant de bons mots, d'anecdotes, de contes de toute espèce et pour la narration rabelaisienne desquels on préférerait mille fois l'idiome de Jehan l'Ecloppé et de Piéro (l'un des deux acteurs dans le drame pastoral du Ranz des Vaches) à la belle langue compassée et académique de Racine et de Chateaubriand. Oh! les bons et francs rires de ce temps de liberté, de croyance, qui les rendra à notre époque morose et haineuse?

M. Vulliémin, dans le tableau détaillé en 340 pages qu'il nous a tracé de la vie et des travaux de son illustre compatriote, n'a eu garde d'oublier le côté *joyeux* que nous venons de faire ressortir. Mais sous ces éclairs de gaieté et nous dirions volontiers d'allégresse, il y avait la pensée sérieuse, chrétienne, austère! Gai et parfois même libre dans ses propos de table (comme l'était Luther dans les soirées de l'auberge de l'Aigle-noire à Wittemberg, et

(1) En vente chez Delafontaine. Lausanne. — 3 fr. 50 c.

comme l'étaient volontiers nos pères), le patriarche de Montreux était irréprochable dans sa vie privée et un homme vraiment apostolique dans sa conduite pastorale. Quelle noble simplicité dans sa demeure, ses habitudes et son costume! Quel dévouement à ses paroissiens, aux pauvres et aux malheureux en particulier! Et quelle élévation d'idées, quelle généreuse éloquence dans ses discours sacrés (!)! Un de ces sermons, prononcé à Bâle (où Bridel fut pasteur avant de l'être à Château-d'Oex) avait fait une grande sensation en Suisse. C'était en 1792. Huit à neuf cents Suisses avaient péri le 10 août, en défendant le palais et la vie de Louis XVI. Dans un temps où les idées révolutionnaires avaient déjà fait beaucoup de progrès, le pasteur protestant de Bâle ne craignit pas de faire l'oraison funèbre de ces braves, tombés martyrs de la foi jurée et des alliances! Il compara les Suisses de la garde royale aux Gathiens de la garde de David, restés fidèles à ce roi d'Israël au milieu de la rébellion de son peuple. Sur ce sujet périlleux, il composa aussi une Ode dont la publication fut interdite par les gouvernements, qui tremblaient d'attirer par une provocation quelconque les armes de la grande nation, mais qui a paru depuis dans le *Conservateur suisse*.

Vieux Suisse, Suisse de la vieille roche, Bridel détestait la révolution, et repoussait surtout l'influence étrangère, contraire à l'idéal de nationalité qu'il s'était fait dès qu'il avait su tenir une plume. Après avoir donné, en ses premiers essais, dans cette littérature frivole, légère, mythologique, que les Chaulieu, les Dorat et les Colardeau avaient mise à la mode en France et que la présence de Voltaire à Lausanne n'avait point eu pour résultat de faire disparaître, après avoir, comme tous les faiseurs de vers de l'époque, chanté en jolies stances des Glycères, des Sylvies, des Chloés plus ou moins réelles ou imaginaires, le sens droit et sain du poète vaudois n'avait pas tardé à sentir le vide et l'inanité de cette poésie d'emprunt et de convention: « Suisse, dit-il, je veux chanter la Suisse. » Mais pour la chanter, il faut la connaître. Bridel avait donc voyagé et beaucoup voyagé, le sac sur le dos, pour connaître les cantons. Peuplades, institutions, sites, traditions et légendes, il voulut tout voir, tout étudier pour tout décrire. Les hautes Alpes étaient pour lui l'objet d'un véritable culte et tinrent une grande place dans les *Etreunes helvétiques*, dont la première livraison fut publiée en 1782. Les hommes les plus éminents par les lumières et le patriotisme ayant formé à Schinznach la première association fédérale qui ait existé, Bridel, que ses *Etreunes* avaient fait connaître de ses confédérés de la Suisse allemande, se rendit avec joie aux invitations que lui adressèrent les membres de cette noble et féconde institution. Bridel était alors encore à Bâle, qu'il quitta après dix années de séjour, pour occuper le poste de pasteur à Château-d'Oex dans la Gruyère vaudoise. De cette époque datent les relations de Bridel avec nos contrées et les charmantes descriptions du lac d'Omène, du val de Charmey, de Bellegarde et de la Gruyère fribourgeoise en général, dont il a enrichi son recueil

(!) Ils ont été publiés à Vevey en 1816.

populaire. « Qui ne se souvient, dit M. Vulliëmin dont nous aimons ici à  
» emprunter le langage, des tableaux qu'il a composés des mœurs de la cour  
» pastorale de Gruyère! Qui n'a lu l'histoire de Girard Chalama (1), fou du  
» comte Pierre I<sup>er</sup>, et qui n'en était pas moins le plus sage et le plus avisé  
» des hommes composant le conseil de ce prince? Qui ne se rappelle la  
» grande coquille conduite par le comte Rodolphe, commencée le dimanche  
» au soir sur le préau du château seigneurial et qui finit le mardi matin par  
» une danse de plus de sept cents personnes sur la grande place de Gessenay?  
» Dans le banquet qui la suivit, le comte régala pendant deux jours et deux  
» nuits tous les armaillis de la Gruyère, du Château-d'Oex, des Ormonts et  
» de la contrée germanique arrosée par le cours naissant de la Sarine! Cha-  
» lama célébra les exploits du prince; il loua sa bonté prodigue en franchises  
» et en immunités toujours nouvelles. Bientôt après, dans un mouvement de  
» reconnaissance, il fit son testament et légua au comte Pierre ses dettes, ses  
» chansons, son masque et sa marotte.

» L'histoire de Marguerite de Gruyère et de Jehan l'Écloppé, retracée en  
» vieux langage, est aussi touchante qu'est joyeuse et folle celle de Girard  
» Chalama. — « Vous avez sans doute trouvé ces histoires dans des manuscrits  
» bien poudreux, disions-nous un jour au doyen Bridel? — Silence là-dessus,  
» répondit-il brusquement. Puis, avec sa bonhomie pleine de malice: Quand  
» j'étais plus jeune, ajouta-t-il, j'avais deux Muses: l'une était, je crois,  
» celle de la poésie, et l'autre celle de l'histoire; toutes deux me parlaient à  
» la fois à l'oreille, en sorte qu'en écrivant, je n'ai jamais su distinguer  
» nettement ce qui me venait de l'une et ce qui m'arrivait de l'autre. Voilà  
» pourquoi je ne veux pas que l'on me presse sur l'autorité de mes récits.

» Le spirituel conteur avait raison; car ses récits, dans leur gracieux  
» mensonge, étaient souvent plus vrais que l'histoire. Il les entremêlait de  
» chartes, de fragments purement historiques, d'anecdotes, et complétait  
» ainsi le tableau des mœurs de la contrée objet de ses études (2). »

Un grand ami et correspondant du doyen Bridel, dans nos montagnes  
gruyériennes, était le curial Léon Pettolaz, de Charmey. M. Vulliëmin  
l'appelle invariablement le *bon* Léon Pettolaz et semble ne pas se douter du  
rôle actif et considérable que cet homme de talent et d'énergie joua sous le  
régime unitaire dont il était l'un des partisans les plus chauds et les plus  
éclairés. Appelé à siéger au sénat helvétique (1800), puis à la Diète générale  
(1804), il s'y fit remarquer par d'éloquents sorties contre la féodalité  
et par un long et remarquable discours sur la question des dîmes dont le  
*Republicaner* d'Escher et Ustéri à Zurich nous a transmis la traduction  
littérale. Le sujet ordinaire de la correspondance des deux amis était la

(1) Est-ce bien Chalama, ou n'est-ce pas plutôt *Chalamala* qui est le nom  
du barde pastoral du petit empire de Gruyère? Nous livrons l'examen de cette  
grave question aux érudits du pays d'Ogo et aux amateurs en général des an-  
tiquités fribourgeoises?

(2) Page 201-203 de l'*Essai* de M. Vulliëmin.

Gruyère bien-aimée et cet idiôme roman si cher au doyen de Montreux. Pettolaz qui, en bon fribourgeois, ne s'y intéressait pas moins et qui avait fait une étude attentive des dialectes parlés dans son canton lui écrivit sous date du 22 novembre 1791 : « De ces dialectes, le plus agréable est le gruyérien. La vie » tranquille des bergers de la Gruyère a contribué beaucoup à la politesse de » leur langage. Leur prononciation est facile, harmonieuse. Le costume des » femmes a de la grâce, de la légèreté. Le peuple, séparé des Gruyériens par » le cours de la Broie, livré tout entier aux travaux du labourage, parle une » langue plus énergique, mais dépourvue de grâce et de sensibilité; et » quoique les femmes aient le même costume, elles ne le portent pas avec la » même élégance. Au-delà de la Sarine, quelques villages jadis allemands » ont insensiblement adopté la langue de la Gruyère, tout en conservant les » mœurs allemandes; mais ils la prononcent avec la dureté du dialecte ger- » manique suisse, et le costume fribourgeois a transformé leurs femmes en de » lourdes poupées par l'inutilité de leurs efforts à atteindre<sup>1</sup> aux manières » franches de leurs aïeules. La ville même de Fribourg parle le patois le plus » extraordinaire du canton, si bien qu'une oreille gruyérienne ne peut l'en- » tendre sans que le rire ne vienne aussitôt sur les lèvres. » Ce que disait ici et en très-bons termes, je crois, le bon et spirituel Pettolaz, sera trouvé, comme on voit, parfaitement juste par tous ceux qui se sont tant soit peu occupés de l'étude des patois fribourgeois. Ce jugement se rapporte exactement à celui que portait l'auteur de cette analyse dans ses articles sur l'histoire littéraire de la Suisse (*Revue suisse* 1847) et où il appelait le dialecte gruyérien un patois d'or, par opposition au patois coquet et argentin des bords de la Broie, et au patois de fer ou d'airain, comme on vandra, des bourgeois de Fribourg (Tchin-Tchin de la Vela). Pettolaz ne se bornait pas à formuler ses vues et ses théories sur le caractère des dialectes fribourgeois; il y joignait l'envoi de chansons nombreuses. M. Vulliémmin n'en cite qu'une seule, l'éloge du Moléson, bien connue de tous les amis du chant de nos montagnes (*Din la Suisse l'ia ouna montagne*, etc.)

Le fameux chant du *Ranz des Vaches*, en particulier, fit l'objet de maint échange épistolaire entre le ministre de Château-d'Oex et son correspondant de Charmey. Longtemps les recherches des deux amis furent inutiles. On le méprisait comme une vieille chanson, indigne de l'attention d'hommes civilisés; on l'appelait indécemment une vieille ritournelle, *ouna vigle ritoula* (Lettre de Pettolaz du 21 avril 1790). Les rapports de notre compatriote avec le pasteur vaudois étaient, comme on voit par cette date, bien antérieurs à son installation à Château-d'Oex, et remontaient peut-être aux premières excursions alpestres de l'étudiant en théologie; elles se prolongèrent sous le régime de l'Acte de Médiation. Ces relations ont pour nous un vif intérêt et nous font connaître sous un jour nouveau un homme que nous n'avions appris à connaître jusqu'ici que comme homme politique (2).

(1) Il serait fort à désirer que la correspondance de Pettolaz avec Bridel vît le jour tout entière dans ce recueil, et si, comme nous en exprimons ici le

Par l'entremise de Pettolaz dans le principe, puis directement, Bridel était aussi entré en rapport avec le célèbre Stapfer, alors ministre des cultes et des sciences de la République unitaire. Le citoyen-ministre pressait fort le citoyen-pasteur de composer une *Encyclopédie pour les écoles primaires*. Ainsi cet ouvrage, dont la composition occupe maintenant les six cantons et demi-cantons de la Suisse française, était déjà alors une des pensées du philosophe national et chrétien qui présidait à l'éducation en Suisse. Stapfer engageait aussi Bridel à rédiger un recueil de chants populaires, autre progrès dont notre âge devait voir l'accomplissement successif à Zurich, à Lausanne et à Neuchâtel.

Stapfer, en s'adressant à Bridel, comptait sur le patriotisme et l'esprit foncièrement suisse qui animaient le généreux ecclésiastique. Il n'ignorait point son éloignement pour la révolution, son antipathie pour tout ce qui venait d'un régime implanté par l'étranger et marqué par les exactions odieuses des commissaires du Directoire aux noms suffisamment expressifs de Rapinat, Forfait et Grugeon. Le ministre des cultes et des sciences en Helvétie ne pouvait ignorer de qui venait le fameux quatrain (dont, par parenthèse, Alexandre Dumas, dans ses *Mémoires d'un Médecin*, a eu l'effronterie de placer le berceau en Lombardie).

« La Suisse qu'on pille et qu'on ruine,  
» Voudrait bien que l'on décidât  
» Si Rapinat vient de rapine,  
» Ou rapine de Rapinat. »

Il savait aussi probablement, le citoyen-ministre des cultes, combien le nom même d'*Helvétie* était en mauvaise odeur auprès du pasteur vaudois qui, en toute circonstance, témoignait hautement ses regrets de l'abolition du nom de « Suisse, écrit en titres glorieux dans les annales de l'histoire. Pour avilir » notre nation, disait Bridel, il ne reste plus qu'à lui ravir son nom. Que la » poésie s'empare du nom sonore d'*Helvétie*,

» Dont les tristes lauriers n'ombragent dans l'histoire  
» Que des noms sans honneur et des exploits sans gloire,

» je le veux bien; mais qu'il ne nous rende pas infidèles à celui qui nous re-  
» trace les souvenirs de Morat, de Sempach et de Morgarten. Aurions-nous  
» honte d'être de la même race que les vainqueurs de la Singine et de la  
» Schindellegi? C'étaient là cependant de vieux Suisses! Il était aussi suisse  
» et suisse non dégénéré, ce vieillard qui n'a jamais désespéré de sa patrie,  
» et qui voulait, à l'âge de soixante et dix ans, mourir sous les murs de sa ville  
» natale en répétant le beau mot d'un ancien: « Les années ont énervé mon  
» bras, mais non pas mon cœur (l'avoyer Steiger). » Ils étaient suisses, ces

vœu et l'espoir, le biographe du savant doyen pouvait nous obtenir la communication de ces intéressantes lettres, il acquerrait un nouveau droit à la sympathie et à la reconnaissance de la Société d'Etudes de Fribourg dont il a bien voulu accepter le titre de *Membre honoraire*.



» Bernoulli, ces Gessner, ces Tissot, tous ces hommes célèbres qui depuis  
» trois siècles ont illustré nos cantons . . . »

La fidélité enthousiaste que Bridel conservait à la vieille Suisse se montra d'une manière éclatante en 1799, quand se répandit le bruit d'une annexion du pays de Vaud à la France. Ce ne fut qu'un cri de douleur parmi les habitants du pays d'En-Haut. Ces montagnards, dévoués à Berne, dont la domination était toujours restée douce pour eux, n'avaient supporté qu'impatiemment leur réunion aux Vaudois. Pendant plusieurs années, Bridel plaida, sollicita, supplia inutilement auprès des conseils de la République helvétique. Il eut beau multiplier les écrits et citer l'adage : « *Ab Alpibus salus patriæ.* » Les montagnards de Château-d'Oex restèrent unis aux Vaudois dont ils parlaient la langue, bien qu'ils en fussent séparés par la situation géographique.

Nous avons, par ce qui précède, suffisamment montré dans Bridel le patriote et le politique. L'incendie qui détruisit entièrement le bourg de Château-d'Oex dans la nuit du 18 juillet 1800, met dans tout son jour la bienfaisance, la philanthropie ardente et éclairée de ce ministre de l'Évangile. La cure avait échappé au désastre; il recueillit chez lui une foule de malheureux, voyagea en Suisse pour recueillir des secours, grâce auxquels Château-d'Oex se releva et put être reconstruit en  *pierre* , et non plus en  *bois* , comme le voulaient les pâtres. Que d'obstacles eut à surmonter le prévoyant pasteur pour amener ses paroissiens à renoncer à ce mode traditionnel de construction qui déjà deux fois cependant (1664 et 1741) avait été cause de la ruine presque totale de leur bourg! Choisi par le gouvernement pour en diriger la bâtisse, il fonda une tuilière qui lui valut le sobriquet de  *Tiolaré* , de la part des montagnards, hostiles quand même à l'innovation que cherchait en vain à leur faire agréer leur conducteur spirituel et temporel.

Aimé et honoré à Château-d'Oex dont la population tout entière reconnaissait ses bienfaits, sympathisait avec ses croyances, et lui pardonnait volontiers, en faveur de sa bonté et de sa popularité, le tour d'esprit satyrique qui formait l'un des traits dominants de son caractère, Bridel n'eût jamais dû quitter ses chers montagnards, comme il se plaisait à les nommer. Mais la perte d'une compagne adorée, le désir de se rapprocher de ses parents et de donner de l'éducation à ses enfants l'engagèrent à échanger sa cure du pays d'En-Haut pour la paroisse de Montreux, dans la contrée délicieuse qu'on appelle à juste titre l'Italie vaudoise (1805). Il y passa les quarante dernières années de sa vie, bien vu d'abord et mettant tous ses soins à l'instruction publique assez négligée jusque là, puis en mésintelligence ouverte avec ses paroissiens, dont les idées révolutionnaires, françaises et napoléoniennes étaient loin de cadrer avec les regrets que nourrissait leur pasteur pour la vieille Suisse. Les traits mordants qu'il faisait pleuvoir sur ses adversaires, jusque du haut de la chaire, ne firent qu'envenimer la querelle, et l'homme d'église, si respecté jusqu'alors, l'homme de lettres, admiré et fêté dans tous

les cantons et dans les pays voisins, dut boire à la coupe des tribulations et des humiliations de tout genre. Sa consolation dans l'adversité fut celle de Cicéron et de tant de grands hommes méconnus; il se réfugia de plus en plus dans les lettres. Le long séjour de Bridel à Montreux est marqué par la publication d'écrits sur le pays de Vaud et le Valais, traduits en allemand à Zurich, sous le titre d'*Almanach helvétique*. La composition d'une histoire de l'académie de Lausanne, d'un poème sur Berchtold de Zähringen, et d'un glossaire roman, comprenant plus de six mille mots, occupait encore ses derniers instants et sont en manuscrits à la bibliothèque de Lausanne, d'où une main intelligente et pieuse est occupée à les tirer et à les mettre au jour, enrichis de nouveaux mots et de corrections importantes. Mais la publication la plus importante de cette époque, c'est le *Conservateur suisse*, édité en treize volumes (de 1813 à 1829), et dont une nouvelle édition, augmentée d'un volume, est en préparation à Lausanne et paraîtra prochainement par souscription. Ce recueil, trop connu pour que nous ayons besoin d'en faire ici l'éloge, doit trouver une place dans la bibliothèque de tout ami des lettres nationales. Le *Conservateur suisse* est le principal titre de Bridel à la renommée, ou, pour mieux dire, à la reconnaissance de tous ceux qui aiment leur patrie d'un cœur ardent et sincère. Le *Conservateur suisse* est la source féconde d'où sont sortis la plupart des travaux littéraires ou historiques qui ont pour objet ou pour point de départ la terre romande. C'est par là que le patriarche de Montreux a mérité le beau nom de père des lettres nationales dans notre Suisse française où il a réellement éveillé le goût des études locales et indigènes.

Après avoir esquissé à traits rapides la vie du noble Doyen, nous voudrions bien pouvoir dire un mot aussi de l'excellent biographe auquel nous sommes redevable des jouissances que nous a fait éprouver l'évocation de cette existence si pure, si active et si touchante dans sa simplicité. Malheureusement l'espace nous manque pour apprécier convenablement l'œuvre nouvelle de M. Vulliémín et le talent neuf et varié dont il a fait preuve dans cette biographie, tout à la fois substantielle et attrayante, pleine de sel et de profondeur. L'analyse que nous venons d'en donner, est bien pâle à côté de ces pages vivantes, fines et ingénieuses où est mise en relief avec bonheur une des physionomies les plus expressives et les plus mobiles de l'âge qui s'en va; elle ne peut donner qu'une idée bien imparfaite de ce livre que la forme originale de l'exposition et d'heureuses citations en prose et en vers, empruntées aux nombreux écrits de Bridel, sortent tout à fait du cadre ordinaire des biographies. Peut-être y perd-on quelque chose sous le rapport de l'enchaînement des faits et de l'ordre chronologique; mais, sauf quelques érudits de profession, curieux surtout des dates exactes et de la suite logique des événements, le public lisant ne se plaindra pas d'un défaut qui donne tant de grâce, de désinvolture au récit, et tant d'agrément à la lecture. En résumé, le nouveau travail de M. Vulliémín est digne de prendre place à

côté de son histoire de la Réforme, de sa monographie de Chillon et de tant d'autres beaux et bons ouvrages dont le savant et spirituel écrivain d'Yverdon a doté la littérature nationale.

ALEXANDRE DAGUET.

---

## POÉSIE.

---

### TOMBEAU DE NAPOLEON.

---

Venez ! après vingt ans sa tombe s'est ouverte !  
Son corps pour un instant aux regards est rendu !  
Voyez, après vingt ans, comme la mort est verte !  
Dans cette auguste chair le ver n'a pas mordu.  
Intact, et conservant son historique pose,  
Les bras toujours en croix, le front toujours courbé,  
Comme au rocher d'exil par son rêve absorbé,  
Dans son bivouac de mort, immobile, il repose.  
Il dort là sur son arme..., attendant en soldat  
Que le jour éternel chasse la nuit profonde,  
Qu'un ange sonne au ciel la diane du monde  
Pour le conduire à Josaphat.

Entrons, peuple, entrons tous !... Voici notre victoire !  
C'est de nos rangs jadis qu'est parti son éclair !  
Si sa gloire est à nous, revendiquons sa gloire :  
Un sergent d'Austerlitz ici vaut mieux qu'un pair.  
Cavaliers, fantassins, accourez par centaines :  
Près de ce grand tombeau qu'ici nous consacrons,  
Etre même un Condé, posséder cent domaines,  
Vaut moins que d'avoir trois chevrons.

« Place, place au sapeur, blancs becs ! voici ma hache !  
Dans les rangs ennemis je frayais le chemin :  
Le feu de cent combats a roussi ma moustache,  
Et c'est moi qui partout l'ai conduit par la main.

L'Ancien ! je t'ai donné maint fameux coup d'épaule :  
Vois, l'eau du Nil encor coule de mon tablier !  
Place ici ! près de toi je reprends mon vieux rôle,  
Le sapeur passe le premier !

« Place, place au tambour ! respect à mon aigrette !  
Il en est de plus fiers que j'ai su mettre au pas !  
Ma caisse bat la charge, et jamais la retraite...  
Elle battait encor qu'il me manquait un bras.  
Lui fut tambour aussi, menant à la baguette  
Le monde, comme moi, ma foi ! mon bataillon !  
Place donc, place, enfants ! dans celui qu'on regrette  
Je viens revoir un compagnon !

« Place, place au chasseur ! voyez mon uniforme !  
Je porte l'habit vert que lui-même a porté :  
Dans son ile, et ce temple où vous voulez qu'il dorme  
L'habit vert du chasseur ne l'a jamais quitté.  
Ah ! sur mon sein qui bat, mon baudrier se soulève,  
J'ai senti dans mes mains tressaillir mon mousquet !  
Place, par la mordieu ! car je veux à son glaive  
Faire toucher mon vieux briquet !

« Place, place au hussard, ou sinon je vous charge !  
Quoique chauve, gamins, j'ai toujours du toupet !  
J'ai dressé mon bai-brun à manœuvrer au large :  
Criquet a son pli pris et l'ennemi le sait.  
Au galop, mon garçon ! livre au vent ta crinière.  
Halte-là maintenant !... Rappelle-toi ce nom  
Qui fait étinceler ton oreille guerrière !  
Il est là !... lui... Napoléon !

« Place à moi, place aussi, car je suis cantinière !  
Sous le feu plus que moi nul de vous n'avança.  
Un jour il me cria : « Prenez garde, la mère ! »  
Et voilà qu'aussitôt un boulet me frisa :

J'étais morte pourtant si j'avais été sourde.  
Depuis lors près de lui j'obtins quelque renom . . . .  
Que diable! n'a-t-il pas un jour bu dans ma gourde,  
Presque à la gueule d'un canon!

« Entrons, peuple, entrons tous . . . Voici notre victoire!  
C'est de nos rangs jadis qu'est parti son éclair!  
Si sa gloire est à nous, revendiquons sa gloire:  
Un sergent d'Austerlitz ici vaut mieux qu'un pair.  
Cavaliers, fantassins, accourez par centaines;  
Près de ce grand tombeau qu'ici nous consacrons,  
Etre même un Condé, posséder cent domaines,  
Vaut moins que d'avoir trois chevrons. »

Décembre 1840.

N. GLASSON.



### LE POILLIN DÉ DJAN-CHUBRÉ.

Djan-Chubré montavé on poillin  
Et le battei pè le bi tin,  
Porquoi? Pochin que ch'inpontavé y motzès;  
Et le battei pè le pou tin,  
Porquoi? Pochin que ch'arressavé y cotzès.  
Pè bi, pè pou, le bæsson li dejei  
Vlan! per devant, vlan! per derrei:  
Ou t'y trù vi  
Ou bin te chliotzès.  
Pouro et tzavau chant le révi:  
« Las! mau la pliodze et mau lé motzès. »

L. BORNET.



BLUETTE.

Je vis un fat déclamer sa parole,  
Je vis une oie allaiter un enfant.  
Que dites-vous de cette parabole?  
— Le premier cas n'est pas bien surprenant,  
Mais l'autre n'est que pure faribole.  
— Eh bien! pour moi, j'estime autant,  
Et je veux qu'on m'en croie,  
Le lait de l'oie  
Que l'éloquence du pédant.

L. BORNET.

---

ERRATA de la livraison de mai. — Page 155, ligne 13, *hommes*, lisez *personnes*. Page 157, ligne 15, *Hurlem*, lisez *Harlem*.

---

AVIS.

DU

COMITÉ DE RÉDACTION.

A partir de janvier 1855, l'édition et l'exploitation de *l'Emulation* passent entre les mains de M. Léonce Schmid-Roth, imprimeur-libraire-éditeur, Grand-rue N° 4 à Fribourg, auquel on est prié de s'adresser pour tout ce qui concerne les abonnements.

Pour tout ce qui concerne la rédaction proprement dite, s'adresser au président du comité. Ce comité de rédaction est composé de

MM. Auguste Majeux, président,

Louis Bornet,

Cyprien Ayer,

Pierre Sciobéret,

Albert Cuony, secrétaire.

---

## TABLE DES MATIÈRES.

### I. PHILOSOPHIE, MORALE.

Egoïsme et Pitié. Réflexions sur l'utilité et la tendance des sociétés zoophiles (2<sup>me</sup> article), par M. le D<sup>r</sup> Berchtold, page 193.

### II. ÉDUCATION PUBLIQUE.

Coup d'œil sur les grandes écoles pédagogiques du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, par M. Alexandre Daguét, p. 177. X  
Le Jardin de l'Instituteur, p. 321.

### III. HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

Souvenirs du Congrès de Vienne, par M. Jean de Montenach, second député de la Suisse à ce Congrès, p. 14, 146, 169.

Antiquités du canton de Fribourg, par M. Aug. Majeux, p. 52, 308. X

Les Etats de l'Europe et de l'Amérique en 1853 et 1854, par M. C. Ayer, p. 115.

Sur un « Abrégé de Géographie, par une réunion d'instituteurs au collège cantonal vaudois, » par M. C. Ayer, p. 154.

+ Journal d'un contemporain (M. le comte Diesbach) sur les troubles de Fribourg en 1781, 1782 et 1783, p. 188, 208.

Sur « l'Introduction à l'histoire du 19<sup>e</sup> siècle de G.-G. Gervinus, » par M. Xavier Péquignot, p. 275.

L'île de Rügen. Souvenirs de l'Université, par M. P. Sciobéret, p. 312, 353.

Numismatique, par M. Aug. Majeux, p. 183.

### IV. LITTÉRATURE.

Notice sur la vie et les travaux de la Société d'Etudes de Fribourg, depuis sa fondation en 1838 jusqu'en 1854, par M. Alex. Daguét, p. 1, 33, 65, 97, 129. X

Le Valdôtan, par M. P. Sciobéret, p. 23, 44, 76, 106.

Blonde et Brune, Rousse et Noire, par M<sup>lle</sup> E.-V. de Sémancour, p. 225, 257.

Oreste et Pylade, tragédie en vers (fragment), par M. Nicolas Glasson, p. 289.

Causeries littéraires, par M. Max. Buchon, p. 83.

Sur les « Scènes de la vie gruyérienne de M. P. Sciobéret, » par M. Louis Bornet, p. 248.

Bekker et Bøkh, ou l'Emulation philologique, par M. P. Sciobéret, p. 333.

Influence des premières amours sur les grands poètes, par M. C. Jacquot, p. 361.

Histoires périlleuses, par Mlle E.-V. de Sémancour, p. 367.

V. BIOGRAPHIE.

- Notice sur l'avoyer Jean de Montenach, par M. Alex. Daguët, p. 14.  
Notice sur M. Samuel Perrottet, naturaliste fribourgeois, par M. Placide Bise, p. 138, 161.  
Le Chapelain de Thalwyl, par M. le D<sup>r</sup> Alex. Mauron, p. 242.  
Le doyen Bridel (Essai biographique par M. Vulliémïn), par M. Alexandre Daguët, p. 370.

VI. PHILOGIE.

- Sur le genre des substantifs français dérivés du latin, par M. le D<sup>r</sup> Alex. Mauron, p. 215 et 236.  
De la permutation des lettres dans la dérivation française, par M. C. Ayer, p. 263 et 324.

VII. POÉSIES.

- A une Femme, par M. P. Sciobéret, p. 31.  
Au Papillon, idem, p. 32.  
Lord Spleen, par M. J.-A. Verchère, p. 157.  
Gentil rossignol, par M. Jos. Sterroz, p. 159.  
A Corinne, sonnet, par M. P. Sciobéret, p. 160.  
Aspiration, idem, p. 191.  
L'Orage, sonnet à Corinne, par M. P. Sciobéret, p. 192.  
L'Ondine, par M. N. Vernier, p. 220.  
Votre Prix, idem, p. 221.  
La Couronne, idem, p. 222.  
Pensées morales, idem, p. 222.  
Mai ! par M. J.-A. Verchère, p. 223.  
L'Espoir c'est la vie, romance, par M. Héliodore Ræmy, p. 224.  
Un historien suisse, par M. Ch.-Louis de Bons, p. 251.  
A elle dans ses vieux jours, par M. Jules Vuy, p. 256.  
Une nuit sur la grève, sonnet, par M. K.-Fréd. Amiel, p. 256.  
Le départ des hirondelles, par M. Jules-Ulysse Perrenoud, p. 319.  
Gruyérienne, par M. Jos. Sterroz, p. 346.  
Le Rélin, strophes patoises, par M. Louis Bornet, p. 352.  
Tombeau de Napoléon, par M. N. Glasson, p. 377.  
Le poëllin dé Djan-Chubré, fable patoise, par M. L. Bornet, p. 379.  
Bluette, par le même, p. 380.